

J.-F. OBERLIN

CAMILLE LEENHARDT

LA VIE

DE

J.-F. OBERLIN

PLANCHE I



JEAN FRÉDÉRIC OBERLIN
Ministre de Valdersbach
au Ban de la Roche

Jean Frédéric Oberlin

OBERLIN A CINQUANTE ANS

D'après une vieille gravure en couleur de GERHARDT

SA SIGNATURE

sur une de ses déclarations de civisme

(Il négligeait parfois les deux dernières boucles, mais n'omettait jamais le point; quand il ajoutait ses titres, le paraphe était généralement à la fin)

111

CAMILLE LEENHARDT

LA VIE
DE
J.-F. OBERLIN

1740-1826

De D.-E. STŒBER

Refondue sur un plan nouveau, complétée et augmentée de nombreux documents inédits

AVEC NEUF PLANCHES HORS TEXTE



BERGER-LEVRAULT, ÉDITEURS

PARIS | NANCY
RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7 | RUE DES GLACIS, 18

1911

AVANT-PROPOS

Raconter l'origine de ce travail sera, je l'espère, expliquer, sinon excuser, plusieurs de ses imperfections.

Mon intérêt pour Oberlin naquit au contact de celui qui, à tant d'égards, fut le continuateur de son œuvre : T. Fallot. J'entrepris sur ses conseils une thèse académique au sujet de laquelle il voulut bien m'écrire : « Votre travail est surtout l'ébauche d'une œuvre..... à laquelle je vous prie de vous consacrer. »

Quelque temps après, le Dr Witz, ancien pasteur du Ban-de-la-Roche et petit-fils d'Oberlin, m'encourageait à rééditer la vie d'Oberlin de D.-E. Stœber, « qui restera, m'écrivait-il, le livre d'autorité, reconnu pour tel par le public, et accepté comme renfermant la source où doivent être puisés les renseignements historiques et autres sur Oberlin et sur le Ban-de-la-Roche. Tout ouvrage nouveau qui serait publié, quelle que puisse être son autorité, ne détruirait pas cette opinion, et on en reviendrait toujours à puiser dans Stœber » (1).

Grâce à l'appui de ces deux hommes en qui revivait si bien, à des points de vue différents, tout l'esprit d'Oberlin, et à l'aide des nombreux documents qu'eux seuls possédaient, j'ai pu entreprendre un travail qui bientôt dépassa les limites d'une

(1) Ces lignes sont confirmées par M. Parisot, auteur d'un récent ouvrage sur la pédagogie d'Oberlin (Paris, Fischbacher, 1905), qui écrit à propos de Stœber : « Ce livre est de beaucoup le plus sérieux de tous ceux qui ont été faits sur Oberlin. »

simple réédition. Fidèle cependant à la pensée du Dr Witz, j'ai tenu à reproduire Stœber tout entier et j'ai de mon mieux refondu toutes les parties où la nécessité se faisait par trop sentir de lui mettre, selon l'expression du Dr Witz, « un habit neuf » (1); je me suis efforcé de corriger les erreurs qu'il avait laissé échapper et de rétablir, d'après l'original, certains documents qu'il avait incomplètement cités (2).

Fidèle en même temps aux directions de Fallot, j'ai ajouté d'importants paragraphes sur la piété et l'œuvre religieuse d'Oberlin. J'ai cru devoir abandonner dans une grande mesure le plan chronologique de Stœber : Oberlin ayant exercé pendant si longtemps, au même endroit, la même activité, ce plan amenait de fréquentes répétitions; d'autre part, il m'a été impossible de relever sous une seule rubrique tel trait, de son caractère ou de son œuvre, qui empruntait aux divers événements de sa vie un aspect spécial (3).

J'ai donc essayé de classer les nombreux documents que j'avais en main dans les quatre grandes périodes de son existence qu'ils caractérisaient le mieux : après la préparation, ce sera le ministère du jeune pasteur débordant de zèle dans le domaine scolaire, social et religieux; puis il traversera l'heure de l'épreuve à la mort de sa femme et à l'époque tra-

(1) Au point de vue du fond, j'ai donc reproduit Stœber tout entier; au point de vue de la forme, son style fort démodé m'a obligé parfois à d'importantes refontes; lorsque l'exactitude m'imposait de conserver son texte, je n'ai pas hésité à le faire et l'ai noté par des crochets; enfin, lorsque Stœber parlait lui-même en témoin oculaire, j'ai spécifié que je le citais.

(2) Bien que presque toute inspirée par Stœber, la bibliographie d'Oberlin est innombrable (Cf. p. 553); quelques-uns de ses sermons manuscrits ont été offerts en souvenir, recopiés et répandus dans le monde entier, et, pendant que mon travail restait en chantier, les papiers que j'avais puisés dans les archives du presbytère de Waldbach (conservées par le Dr Witz) ou de la famille Legrand (conservées par Fallot) ont été eux-mêmes partagés et livrés de divers côtés (Cf. p. 565, note). Il serait donc téméraire de m'attarder à relever la destinée actuelle ou le caractère inédit des nombreux manuscrits que je cite : ayant disposé de toutes les pièces mises en œuvre par Stœber et même de celles indiquées, avec diverses provenances, par les ouvrages les plus récents; il me suffira de rappeler ici que tous les passages reproduits dans ce volume, sans autre indication, sont des documents de première main.

(3) Grâce aux tablettes chronologiques que j'ai inscrites à la fin du volume et aux nombreux renvois que j'ai notés, le lecteur pourra aisément reconstituer les points ou les faits que la double inspiration de ce plan pourrait laisser dans l'ombre; j'espère que l'impression plus nette que produira l'ensemble compensera cet inévitable défaut.

gique de la Révolution; enfin nous verrons, comme à l'apogée de son œuvre, le rayonnement de sa piété qui s'étendit bien au delà des limites de sa paroisse.

Les traits si variés de cette grande figure apparaissent ainsi tour à tour, dans l'enchevêtrement des événements ou des résolutions sous des contours, qui, pour être parfois plus estompés, n'en sont que plus vrais et plus vivants. Toute classification plus rigoureuse eût été factice et, par conséquent, contraire à la vérité (1).

Si, d'autre part, malgré mon désir de faire œuvre simplement historique, j'entendais quelque fils de ce siècle m'accuser de partialité religieuse, je me contenterai de lui répondre que, au nom même de la méthode scientifique qui applique à chaque branche de la connaissance humaine des procédés spéciaux d'expérimentation, mon seul regret est de n'avoir pas eu assez de foi pour comprendre dans toute sa grandeur la foi d'Oberlin (2).

Sans doute, en plus d'un point, j'aurais pu « sur le métier replacer mon ouvrage », mais les exigences croissantes d'un ministère que je n'ai jamais voulu sacrifier m'obligeant à retarder d'année en année cette publication, je me décide à livrer à l'impression les documents que j'ai eu le privilège de réunir, espérant que l'opportunité de ce travail en fera pardonner les lacunes. Puissent les diamants que j'ai montés à la hâte, pour être mal sertis, ne rien perdre de leur éclat !

C. Leenhardt,
Pasteur.

Perpignan, octobre 1911.

---

(1) J'ai reporté en appendice certains documents qui auraient surchargé le texte et quelques passages caractéristiques dont l'intérêt était réel, mais dont la crudité de langage sera, dans le demi-jour, mieux appréciée par le lecteur contemporain.

(2) La bibliographie d'Oberlin offrirait de nombreux exemples pour confirmer ce que j'avance; j'aurai l'occasion d'en relever un ou deux.

LIVRE I

LA PRÉPARATION

« Se donner à Dieu »

CHAPITRE I

JEUNESSE

Enfance

[Jean-Frédéric Oberlin naquit à Strasbourg le 31 août 1740 (1). Il appartenait à une famille dans laquelle l'enseignement et les études littéraires paraissent avoir constitué un patrimoine héréditaire.

Une de ses tantes, Mme Link, née Felz, *femina scientiis et morum elegantia conspicua* (2), traduisit *Polyeucte* et les *Sonnets chrétiens* de Drelincourt en vers allemands; le professeur Witter, un autre de ses parents, publia une traduction de *Mithridate* (3).

Le père d'Oberlin, Jean-George, était lui-même professeur au collège de Strasbourg (4) : homme instruit et éclairé, vif, consciencieux, il était d'un extérieur imposant et d'une grande fermeté de caractère (5); c'est de lui, sans doute, qu'Oberlin hérita ces mêmes qualités.

La mère d'Oberlin, Marie-Madeleine Felz, d'un physique agréable

(1) Il fut baptisé le 1er septembre en l'église protestante de Saint-Thomas.

(2) Cf. *Jérémie-Jacques Oberlin,* dissertation académique.

(3) Cf. Notes d'Oberlin, intitulées *Reliques des Ancêtres.*

(4) Le Gymnase (collège) de Strasbourg, fondé au commencement du seizième siècle, est l'établissement d'enseignement le plus ancien de cette ville. (Note de Stœber.)

(5) Il mourut le 6 mars 1770.

et très spirituelle, était en même temps un ange de douceur et de bonté (1); elle aimait et cultivait la poésie (2).]

Mme Oberlin avait reçu dans un pensionnat de Nancy une éducation très soignée et « à la française »; elle avait, en même temps qu'un goût prononcé pour les choses de l'esprit, des qualités pratiques et un ordre remarquable qui nous rappellent les dispositions caractéristiques que nous retrouverons chez son fils (3).

De cette union naquirent deux filles et sept fils (4).

[Ce n'était pas une tâche légère que l'éducation de cette nombreuse famille, et les modiques ressources dont disposaient les parents rendaient la plus stricte économie indispensable. Mais les exigences de la vie matérielle ne pouvaient influer sur la nature droite et généreuse du père; il ne s'arrêtait jamais par exemple à marchander le prix d'un objet, et il poussait même le scrupule jusqu'à ne jamais déduire, selon l'usage général, les centimes d'une facture qu'on lui présentait : « Vous êtes un honnête homme, disait-il à son fournisseur, vous n'avez compté que ce qu'il faut, il serait donc injuste de vous retrancher une obole. »

A pareille école, les enfants devaient bien vite apprendre la vraie économie exempte de toute avarice.

On leur remettait chaque semaine 3 centimes, ce qui, à cette époque-là, était une somme suffisante pour leur permettre de se passer une légère fantaisie ou de se constituer une réserve pour l'achat d'un objet utile. Or, toutes les fois que le chef de famille se trouvait embarrassé pour régler une note ou faire face à une dépense nécessaire, il voyait ses enfants accourir avec leur tirelire et lui en offrir le contenu. Toujours profondément touché, il n'acceptait pourtant que rarement.

Un jour, la mère faisait un tableau saisissant des malheurs d'une famille indigente, et ajoutait qu'elle enverrait des secours : aussitôt les enfants de s'écrier : « Chère maman, chère maman, envoie-leur aussi notre bourse », et la vieille domestique, attachée au service de la maison depuis nombre d'années, supplia sa maîtresse d'accepter aussi une part de ses économies.

---

(1) Nous reproduisons la propre expression de Stœber. (Cf. p. VII, note 1.)

(2) Stœber fait aussi allusion à une pièce de vers qu'elle avait adressée à sa sœur, Mme Linck. Mme Oberlin mourut le 16 novembre 1787.

(3) Qui paraît lui avoir aussi ressemblé physiquement.

(4) L'aîné, Jérémie-Jacques, devint un philologue et archéologue distingué.

Le soir, la famille se réunissait autour d'une grande table, le père dessinait des figures et des paysages que les enfants cherchaient à copier ou à enluminer, et la mère faisait à haute voix la lecture de quelqu'une de ces poésies religieuses de Gellert (1) que tous aimaient à entendre et que sans doute on chantait ensuite tous en chœur; on finissait la soirée par la prière et les enfants étaient ainsi conduits de bonne heure à Celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants ».

« Que je vous plains, Monsieur Oberlin, s'écriait un jour un voisin en contemplant toute la famille attablée. — Et pourquoi donc, repartit le bon père de famille? — Hélas! vous avez là sept garçons turbulents, dont les yeux étincellent de vivacité! je n'en ai que deux et ils me tueront par leurs désobéissances. — Oh ! dit le père, les miens ne sont pas de cette trempe; n'est ce pas, mes garçons, vous savez que vous devez obéir et vous aimez à obéir ? — Oui, papa! oui, cher papa, s'écrièrent-ils tous, et le père d'ajouter : « Voyez-vous, mon ami, si, à l'heure qu'il est, la mort entrait ici pour m'enlever un de mes neuf enfants (à ces mots il ôte brusquement son bonnet et le jette contre la porte), je lui dirais : insolente, qui t'a donc dit que j'en ai un de trop ? »

Il faudrait suivre encore le régent du Gymnase dans la petite propriété qu'il possédait à Schiltigheim, près de Strasbourg : c'est là qu'il aimait à passer ses jours de vacances; oubliant syntaxe et grammaire, il se plaisait alors à se mêler aux divertissements de ses enfants; leur jeu favori était l'exercice militaire. Le père lui-même faisait aligner ses sept garçons par rang de taille et se mettait en tête de la colonne, battant le pas accéléré ou le pas gymnastique sur une vieille caisse de tambour.]

Le jeune Fritz, c'est ainsi qu'on nommait Oberlin pendant son enfance, paraissait prendre un intérêt tout particulier à ce jeu. Nous retrouverons souvent chez lui ce goût pour les choses militaires : tout jeune encore il aimait à se glisser dans les rangs des soldats en manœuvre. La pédagogie paternelle sut admirablement mettre en valeur ces dispositions naturelles. Oberlin prit volontiers des habitudes de discipline et apprit, en se soumettant par amour, à corriger l'indépendance de son caractère.

La mâle fermeté qu'il tenait de son père développa ainsi chez

(1) Auteur de nombreux cantiques.

lui une puissante volonté qui ne fut que rarement autoritaire parce que toujours mitigée par la touchante sensibilité qu'il devait à sa mère.

[Tout près de chez lui un agent de police maltraitait un mendiant estropié, Fritz aussitôt s'interpose et témoigne à l'agent l'indignation que sa brutalité lui inspire; celui-ci, jugeant sa dignité compromise, allait arrêter le jeune téméraire, lorsque les voisins intervinrent et l'obligèrent à lâcher le mendiant et son petit protecteur.

Peu de temps après, l'enfant rencontre le même agent dans une rue écartée et songe aussitôt à prendre la fuite; puis, après un instant de réflexion : « Non, dit-il, j'ai secouru un malheureux, Dieu me sera en aide. »

Une autre fois, un gamin, en passant, fait tomber son chapeau et lui adresse un vilain sobriquet. Mais le jeune Fritz, se souvenant des enseignements de l'Évangile, va tranquillement ramasser son chapeau.

Sa bonté naturelle lui inspirait souvent des actes de générosité.

Il aperçut un jour sur le marché des enfants qui avaient renversé un panier plein d'œufs. Sans se laisser intimider par leur nombre, il s'élance pour repousser les garnements, puis il prie la revendeuse de l'attendre un instant et revient peu après lui remettre le montant de son petit avoir.

Un autre jour, il rencontre une malheureuse qui marchandait une robe. La marchande ne veut pas rabattre 3 centimes qui manquaient à la pauvresse et celle-ci s'éloigne toute triste. Le petit Fritz remet aussitôt les 3 centimes à l'inexorable mercière, rappelle la femme et disparaît.

Toutefois, les habitudes d'économie qu'il avait de bonne heure contractées lui avaient appris à ne pas faire des largesses inutiles : l'anecdote suivante nous montre qu'il savait se garder également du gaspillage et de l'avarice.

Un de ses camarades crut un jour devoir lui donner une leçon de désintéressement : en passant sur un pont, il tire une pièce de monnaie et la lui montre, puis il la jette dans la rivière en disant d'un ton fanfaron : « Vois-tu, Fritz? » Oberlin ne dit mot. Bientôt, ils rencontrent un pauvre aveugle : aussitôt il prend à son tour une pièce de la même valeur et la remettant à l'aveugle : « Vois-tu? » dit-il simplement à son condisciple.]

Cette parfaite harmonie des qualités opposées que nous retrou-

verons sans cesse en étudiant la vie d'Oberlin est certainement le trait le plus saillant de son caractère et la vraie cause de sa grandeur.

Comment ne pas lui appliquer ici les belles paroles qu'il prononçait à propos des titres de « lion » et d'« agneau » donnés à Jésus ? « L'une des deux qualités ne détruit-elle pas l'autre ? s'écriait-il ; non, c'est ainsi que des qualités très contradictoires et diamétralement opposées se doivent trouver réunies dans chaque homme vertueux (1). »

Études et Vocation

[Oberlin fit ses premières études au Gymnase de Strasbourg. Il fut toujours un élève consciencieux et appliqué. Ayant la mémoire très ingrate et particulièrement rebelle aux règles de grammaire, et s'étant aperçu qu'il apprenait plus facilement de grand matin, il cachait des bûches de bois dans son lit pour que la dureté de sa couche interrompît son sommeil et le réveillât même avant le jour.

Il quitta le collège et prit sa première inscription à l'Université de Strasbourg le 30 septembre 1755. Après de fortes études, sous la direction de maîtres distingués (2), il fut reçu bachelier le 6 avril 1758.

(1) Nous croyons devoir reproduire ici, à titre documentaire, un passage qu'Oberlin aurait écrit vers 1820 au bas d'un de ses portraits offert au Révérend Francis Cuningham et cité par Mme Rœhrich, *Le Ban-de-la-Roche*. Il relève admirablement notre pensée :

« Je suis un étrange composé de qualités contradictoires..... Je suis intelligent et cependant mes moyens sont très limités; je suis prudent et plus politique que la plupart de mes collègues, et pourtant j'entre facilement en colère. Je suis ferme, mais puis aussi céder aux autres sans peine. Je ne suis pas seulement entreprenant, mais à l'occasion courageux, et au même moment puis être secrètement lâche. Je suis très franc, mais complaisant envers les hommes, et par là même pas absolument sincère. Je suis Germain et Français tout ensemble, — noble, généreux, prêt à rendre service, fidèle, reconnaissant, sensible au moindre témoignage de bonté — et pourtant aussi, léger et indifférent. Je suis extrêmement irritable. Ceux qui me traitent avec bonté prennent vite beaucoup d'ascendant sur moi, mais la contradiction me pousse à la ténacité, surtout dans les choses de conscience. J'ai l'imagination vive, mais peu de mémoire..... Je suis si sensible que je ne puis parfois trouver d'expression aux sentiments qui m'oppressent et me causent une vraie douleur. Actif et industrieux, j'aime cependant l'indolence. J'admire la peinture, la musique, la poésie sans avoir d'adresse en aucun de ces arts. La mécanique, l'histoire naturelle, etc... sont mes études favorites. J'ai la passion de la régularité...

« D'instinct, je suis soldat, mais l'étais davantage avant que mes forces corporelles fussent affaiblies. Je me suis toujours efforcé d'être le premier au danger et de rester ferme dans la peine. Dès mon enfance, j'ai eu une aspiration dominante pour une vie plus élevée que celle de cette terre et ai éprouvé le désir de mourir. L'ordre et la discipline militaire me plaisent dans la mesure où elles forcent le lâche à montrer du courage et l'homme désordonné à être ponctuel... J'ai une petite tendance sarcastique, mais sans malice intentionnée... » (Cf. p. 221 et 401.).

(2) Schœpflin, historiographe de France, auteur de l'*Alsatia illustrata ;* J.-M. Lorenz, historien profond, autour d'une *Histoire de France* en latin ; Brackenhoffer, savant mathématicien ; Spielmann, auteur d'un ouvrage remarqué sur la matière médicale ; Silberrad qui enrichit l'*Histoire du droit civil de Heineccius* de notes précieuses; Lorenz, théologien, prédicateur éloquent; Élie Stoeber, théologien éclairé et philosophe distingué.

En 1763, il soutint sa thèse de docteur en philosophie sur : *De virium vivarum atque mortuarum mensuris* (Du degré des forces vivantes et des forces mortes), d'après le système de Leibnitz.

A peine ses études préparatoires terminées, Oberlin ne resta pas longtemps indécis sur l'orientation de sa carrière.

Son père, qui connaissait son goût prononcé pour le métier des armes, lui offrit de lui faire donner l'instruction nécessaire pour pouvoir y entrer honorablement. Mais Oberlin répondit qu'il croyait ne devoir embrasser cet état qu'autant que Dieu lui en manifesterait sa volonté d'une façon précise. S'il apprenait qu'on veuille arracher à une veuve son fils unique, son seul soutien, il prendrait alors avec joie le fusil et marcherait à la place de ce fils.

Le père n'insista pas et vit avec joie son fils entreprendre ses études théologiques et obéir à une vocation bien marquée].

De bonne heure, en effet, le jeune Oberlin avait donné son cœur à Dieu (1). Encore en bas âge, il priait en disant : « Parle, Seigneur, ton serviteur écoute. Enseigne-moi à faire ta volonté, car tu es mon Dieu (2). » Il a écrit lui-même qu'il se livrait tous les jours à la lecture et à l'étude de quelques passages de la Bible : « Tout comme le pain, dit-il, accompagne nos autres aliments jusqu'à la fin de notre vie sur terre, de même l'étude de la Parole de Dieu doit accompagner toutes nos autres études. »

La mère d'Oberlin appréciait beaucoup le Dr S.-F. Lorenz, et parvint à décider son fils à venir entendre ce fidèle et ardent défenseur de la vérité évangélique. Le jeune homme fut tellement ému par la parole du prédicateur qu'il suivit dès lors avec assiduité ses sermons, et, plus tard, apprécia beaucoup aussi ses cours (3).

---

(1) Ceci répond suffisamment aux quelques auteurs qui ont voulu insinuer que la jeunesse d'Oberlin avait été orageuse et qu'en se décidant pour la carrière ecclésiastique, il n'avait fait que céder aux instances de ses parents.

(2) *Annales* écrites par Oberlin, p. 270; nous recopions textuellement tous les manuscrits d'Oberlin, nous permettant seulement d'en rectifier l'orthographe souvent ancienne, encombrée de majuscules à la manière allemande et de temps à autre défectueuse. Nous nous dispensons aussi d'indiquer les nombreux passages qu'il souligne parfois de plusieurs traits et avec des encres de diverses couleurs. (Cf. p. 424, 453, note 1, et 65, note 2.)

(3) L'autorité ecclésiastique ayant jugé à propos de suspendre quelque temps ce professeur, Oberlin donna en cette occasion une preuve de l'indépendance de son caractère. Les étudiants s'appliquaient à éviter le maître disgracié. Oberlin, au contraire, en disciple dévoué, imagina un moyen assez original pour témoigner publiquement à Lorenz les sentiments de vénération qu'il lui portait : il se rendit pendant tout le temps de sa suspension, à l'heure où avait lieu le cours, à la maison du professeur, il sonnait ou frappait bruyamment pour se faire remarquer des voisins, faisait une profonde révérence à la personne qui venait lui ouvrir et se retirait ensuite.

Il est possible, comme on l'a prétendu, qu'une parole blessante (1), inspirée par l'étroitesse doctrinale du professeur, ait un moment éloigné Oberlin; mais il ne nous en est pas moins permis de penser que l'action de Lorenz sur le développement religieux de son jeune élève fut considérable (2).

Bien que la suspension dont Lorenz fut victime nous prouve que le « Ministerium » de Strasbourg devait avoir l'œil très ouvert sur les conventicules moraves ou piétistes, ces petits noyaux chrétiens étaient alors très vivants, et Oberlin sut trouver sans doute dans leur fréquentation de précieuses bénédictions.]

Leur influence, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir (3), se fait d'ailleurs nettement sentir dans l'acte solennel de consécration de soi-même à Dieu, qu'il rédigea à l'âge de vingt ans et que nous reproduisons en entier (4).

Au nom de la Trinité sainte et bénie,

Dieu éternel et d'une sainteté infinie! je désire ardemment de pouvoir me présenter devant Toi, dans le sentiment d'une profonde humilité et avec confusion de cœur. Je sais combien un ver de terre tel que moi est indigne de paraître devant ta divine Majesté, devant le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, surtout dans une occasion comme celle-ci, où il s'agit de former alliance avec Toi.

Mais c'est Toi, ô Dieu de miséricorde, qui as dressé le plan de cette alliance, qui me l'as fait offrir par ton Fils dans ta grâce infinie. C'est Toi qui as disposé mon cœur. Je viens donc à Toi, et je confesse que je suis un grand pécheur. Je me frappe la poitrine et je dis avec le péager repentant : « O Dieu, sois apaisé envers moi qui suis pécheur! » Je viens parce que j'ai été invité au nom de ton Fils, et je me repose entièrement sur sa justice accomplie, mais je Te supplie de vouloir, à cause de Lui, me pardonner mon injustice, et ne plus te souvenir de mes péchés. Oh oui! je t'en supplie, réconcilie-Toi avec la créature infidèle. Je suis maintenant convaincu de tes droits sur moi, et je ne désire rien plus que de t'appartenir. Dieu saint! je me donne aujourd'hui à Toi de la manière la plus solennelle.

---

(1) Après la mort du père d'Oberlin, Lorenz dit à son jeune élève qu'il ne considérait pas son père comme un chrétien régénéré dont la place fût marquée au ciel. (Cf. p. 287, note 3.)

(2) Voir page 28 les rapports ultérieurs d'Oberlin et de sa femme avec Lorenz.

(3) Cf. page 33 à 390.

(4) Cette pièce remarquable commence le *Journal d'Oberlin,* véritable sanctuaire de pureté, de candeur, de lutte courageuse contre le péché. Cette partie est écrite en allemand, sa langue maternelle, avec une grande élégance calligraphique. La traduction que nous reproduisons après Stœber est celle de M. Lutteroth, dans sa *Notice sur Oberlin.* La liberté de la traduction et l'importance du document nous décident à reproduire le texte original à l'Appendice I.

Cieux, écoutez : et toi, terre, prête l'oreille. Je confesse aujourd'hui que le Seigneur est mon Dieu ! Je déclare aujourd'hui que je suis du nombre de ses enfants et que je fais partie de son peuple. Entends mes paroles, ô mon Dieu, et écris dans ton livre que je veux désormais être entièrement à Toi. Au nom du Seigneur et du Dieu des armées, je renonce aujourd'hui à tous les maîtres qui ont autrefois dominé sur moi, aux joies du monde auxquelles je m'étais donné et aux désirs charnels qui étaient en moi. Je renonce à tout ce qui est périssable, afin que mon Dieu soit mon tout. Je Te consacre tout ce que je suis et tout ce que j'ai : les facultés de mon âme, les membres de mon corps, ma fortune et mon temps. Aide-moi Toi-même, ô Père de miséricorde, à n'employer tout qu'à ta gloire; à Toi sera mon humble et ardent désir, durant tous les âges de la bienheureuse éternité. Si tu me charges dans cette vie d'en conduire d'autres à Toi, donne-moi le courage et la force de me déclarer ouvertement pour Toi. Fais-moi la grâce de ne pas me dévouer seul à ton service, mais que je puisse aussi persuader mes frères à s'y consacrer.

J'ai la volonté, Esprit saint, de Te demeurer fidèle jusqu'à la fin de ma vie, si je suis soutenu par ta grâce. Permets-moi de pouvoir, durant les jours qui me seront encore accordés, acquérir ce qui me manque et améliorer mes voies. Que les choses de la terre n'exercent pas sur moi leur pouvoir, mais que, pendant le temps si court de la vie, je ne vive que pour Toi. Que ta grâce me rende capable, non seulement de suivre cette route que j'ai reconnue être la meilleure, mais encore d'être toujours plus actif en y marchant. Je remets à ta direction ma personne et tout ce qui m'appartient. Conduis toute chose selon que ton infinie sagesse le trouvera bon. Je m'en remets sur Toi pour la disposition de tous les événements et je dis sans aucune restriction : « Que ta volonté soit faite et non la mienne ! » Emploie-moi, Seigneur, comme un instrument destiné à ton service. Regarde-moi comme faisant partie de ton peuple; lave-moi dans le sang de ton Fils bien-aimé; revêts-moi de sa justice; sanctifie-moi par son esprit; rends-moi de plus en plus conforme à son image; viens avec Lui purifier et fortifier mon cœur; donne-moi la consolation et accorde-moi que je passe ainsi ma vie dans le sentiment continuel de ta présence, ô mon Père et mon Dieu ! Et qu'après avoir cherché à T'obéir et à me soumettre à tes volontés, tu me retires d'ici, *à l'heure* et de la *manière* (1) dont tu le trouveras bon. Permets qu'à l'instant de ma mort et aux portes de l'éternité, je me souvienne de ces engagements et emploie encore mon dernier soupir à ton service. Et alors, Seigneur, rappelle-toi aussi cette alliance (2), quand tu verras toute l'angoisse que mon cœur éprouvera dans ces derniers instants où je n'aurai peut-être pas la force de m'en souvenir. O mon Père céleste, abaisse alors un regard de miséricorde sur ton enfant affaibli et se débattant avec la mort. Je ne veux pas Te prescrire, ô mon Dieu, de quelle manière tu dois me prendre à Toi, je ne veux pas Te demander de me préserver alors de cruelles

(1) En marge, en français : « Seigneur, aie pitié de moi, 1822. »
(2) En marge, cette fois en allemand : « Seigneur. aie pitié de moi, 1822. »

douleurs (1). Non, rien de tout cela ne sera l'objet de mes prières. Ce que je Te demande avec instance, au nom de mon Jésus, c'est de pouvoir encore Te glorifier dans les derniers jours de ma vie, de ne témoigner au milieu de mes souffrances que ta sage Providence trouvera peut-être bon de m'envoyer, que de la patience et de la soumission à ta sainte volonté. Fortifie mon âme, donne-lui de la confiance, quand tu l'appelleras, et reçois-la dans le sein de ton éternel amour; admets-la dans les séjours de ceux qui sont morts en Jésus-Christ, « dans ces séjours où des joies, qui ne peuvent s'exprimer, sont le partage d'une jeunesse qui ne finira point (2) ». Donne-lui une abondance de paix et de bonheur tandis qu'elle attendra l'accomplissement des promesses que tu as faites à ceux qui sont tiens : qu'ils ressusciteraient dans la gloire, et jouiraient éternellement dans le ciel de ton adorable présence.

Et quand je serai descendu au sépulcre, si ces pages viennent à tomber entre les mains des amis que j'aurai laissés sur la terre, ô! permets que leurs cœurs en soient vivement touchés; accorde-leur la grâce, non seulement de les lire comme exprimant mes propres sentiments, mais de sentir eux-mêmes ce qui y est exprimé. Enseigne-leur à craindre le Seigneur mon Dieu, et à venir se réfugier avec moi à l'ombre de ses ailes pour le temps et pour l'éternité; qu'ils aient part à tous les biens et à tous les avantages de l'alliance que l'on forme avec Toi par Jésus-Christ le grand médiateur. A Lui et à Toi, ô Père, et au Saint-Esprit soient rendues des louanges éternelles par les millions de tes rachetés et par les esprits célestes, au travail et au bonheur desquels tu les associeras! Amen.

Mon Dieu, le Dieu de mes pères! Toi qui maintiens ton alliance, et qui répands tes bénédictions jusqu'à mille générations, je Te supplie humblement, puisque tu sais combien le cœur de l'homme est trompeur, de vouloir me faire la grâce d'entrer dans cette alliance avec toute sincérité de cœur et de demeurer fidèle à cette consécration qui a eu lieu de moi dans mon baptême. Que le nom du Seigneur me soit en témoignage éternel que je Lui en ai signé la promesse avec la ferme et bonne volonté de la tenir.

Strasbourg, le 1er janvier 1760.

Renouvelé à Waldbach, le 1er janvier 1770.

Jean-Frédéric Oberlin.

Nous avons remarqué les conditions particulières de famille, d'entourage, de relations, dans lesquelles Oberlin avait grandi et dont il a si bien su profiter; ne nous est-il pas permis maintenant

(1) Cette phrase est traduite avec quelque liberté : au lieu de « me préserver de cruelles douleurs », nous mettrions « de retarder l'heure de ma mort » (*mich mit einen entfernten Tod begnädigen*).

En marge, daté de 1765, nous lisons : « Mon Dieu, comme les moments sont différents. Une fois, on se sent fort capable de résister à tout ; une autre fois, survient une petite épreuve, un mal aux dents, etc., qui vous précipite subitement de toute la hauteur de votre illusion. Mon Dieu, tu resteras toujours à mon égard un Père plein de miséricorde. »

(2) Le passage entre guillemets exprime l'idée d'une citation de quatre vers qu'Oberlin reproduit. (Cf. App. I.)

de considérer cette effusion si noble et si touchante d'un cœur de vingt ans, non point comme le résultat d'une œuvre passagère, mais comme le fruit d'un lent travail intérieur, d'une longue préparation à une vie nouvelle ?

Le 1er janvier 1760, si paisible et si grand dans sa solennité, fut bien le jour où son âme pure et candide n'a pas eu à rompre violemment avec un passé qu'elle reniait, mais à mettre le sceau à une vie déjà plus ou moins sciemment consacrée à son Dieu, le jour où l'homme fait s'est déterminé librement dans la voie où Dieu l'avait jusqu'alors doucement conduit.

N'avions-nous pas raison aussi de parler de la *vocation* au saint ministère de celui qui reconnaissait si bien le Seigneur pour son Maître et aimait à suivre ses commandements avec la même soumission que le guerrier qui obéit aux ordres de son chef (1) ?

Discipline

Le cœur étant à Dieu, la volonté et avec elle le corps, son instrument, sont aussi à son service. Oberlin offre à Dieu son corps, comme un temple où Il puisse habiter, et la discipline sévère qu'il sut s'imposer de bonne heure et jusqu'au dernier jour est comme la conséquence et la garantie de son absolue consécration. Lui-même a rédigé quelques-unes des règles qu'il voulait s'imposer :

Je veux m'efforcer de faire toujours le contraire de ce qu'un penchant sensuel pourrait exiger de moi. Je ne mangerai et ne boirai donc que peu, et jamais plus qu'il ne faut pour la conservation de ma santé. Quant aux mets que j'affectionne le plus, j'en prendrai moins que de tous autres.

Je veux chercher à dompter la colère qui souvent s'empare de moi.

Je veux m'abstenir de tous termes injurieux.

Je veux exercer les devoirs de mon état avec la dernière exactitude et la plus grande ponctualité ; autant que possible, je commencerai une leçon à l'heure sonnante, et, si cela ne se peut, je resterai d'autant plus longtemps, l'heure écoulée.

Je veux consacrer tous les moments disponibles aux études pour me rendre, le plus tôt possible, apte aux fonctions de prédicateur.

Je veux me contenter du moins qu'il faut en fait de garde-robe et de mobilier, pour que je n'aie pas besoin de donner un grand nombre de leçons : je pourrai alors vaquer d'autant mieux à celles que j'aurai et mes études seront moins interrompues.

(1) Cf. p. 24 et 227. Lettres à sa mère.

Il ajoute en marge de cet article :

Détache toujours quelques parties de tes revenus pour les pauvres (1) et administre ce fonds en bon gérant : quant au reste, sois aussi économe que possible, paie ceux qui te servent de manière à ce qu'ils puissent être contents, tâche néanmoins de te passer de secours inutiles, mets-y la main toi-même; que ton habillement soit propre mais simple, qu'il en soit autant de tes meubles ; si tu dépenses peu, il ne te faut pas une grande recette.

On croirait tout d'abord relire les sentences du stoïcien païen, mais la règle suivante, que nous retrouvons dans ses papiers en septembre 1768, et qu'il note à nouveau en 1810, nous éclaire sur l'esprit qui les inspire :

Matth. XVIII, 1-11. Pour fuir mauvais désirs et convoitises :
1° Fréquenter la lecture et la méditation de la Parole de Dieu.

Il indique ensuite :

La suppression des premiers mouvements;
Éviter et fuir les occasions du péché;
Gouverner raisonnablement son corps, l'humilier par le travail et le jeûne;
Enfin la *prière*.

Et si l'on veut comprendre dans quel sentiment il s'efforçait de mettre en pratique ces préceptes, qu'on relise ces lignes écrites dans son journal quelques années après (21 mai 1786) (2) :

Comme la sensualité m'inspirait depuis quelque temps des pensées impures et charnelles et je criais sans cesse à Dieu du fond d'un grand abîme, je vis en rêve un cochon se précipiter sur moi (suit la description de sa lutte avec l'animal qu'il ne réussit pas à frapper à *la tête*) et j'appris ainsi par une douloureuse expérience que je ne puis sortir de la détresse où je me trouve si je ne reçois d'en haut l'aide et le secours.

Sans doute, Oberlin obtint bien des victoires sur lesquelles l'homme naturel se reposerait volontiers, mais la conscience chrétienne, toujours en éveil, aperçoit sans cesse d'autres conquêtes. Aussi écrit-il, onze ans après, en marge de ce passage :

Quelle tristesse de constater que mes progrès sont si peu sensibles. Mai 1797 (3).

---

(1) Nous verrons, p. 125, qu'Oberlin sut rester fidèle toute sa vie à ce principe.
(2) Traduit de l'allemand.
(3) Traduit de l'allemand.

Mais il ne se contentait pas de sages réflexions ou de bonnes résolutions, il s'efforçait d'atteindre le but en mettant en pratique la parole de l'apôtre : « Je traite durement mon corps et je le tiens assujetti, de peur d'être moi-même rejeté, après avoir prêché aux autres. » (1 Cor. IX, 27.)

Et, de fait, il ne reculait devant aucune privation, il dormait fort peu, comme nous l'avons dit, il soupait rarement pour gagner, disait-il, du temps pour l'étude. Du pain et de l'eau lui suffisaient (1) et il s'interdisait souvent la viande et le vin.

Le soin avec lequel il s'observait ressort de ce passage de son journal :

27 mars 1775 : J'ai trop de sang, il faut que je me prive : plus de viande, rien de trop substantiel. Le matin une demi-chope de vin et l'autre demie le soir.

12 décembre 1786 : J'ai eu hier des visites et, comme il arrive en pareille circonstance, ai mangé et bu plus que de coutume et plus qu'il ne convient pour l'anéantissement du vieil homme et la croissance du nouvel homme. Aussi, lorsque j'ai été dormir, n'ai-je pu m'entretenir avec mon cher Sauveur avec la même liberté, facilité, tendresse et profondeur que j'avais habitué depuis quelque temps (2).

Ces lignes nous permettent en même temps de relever qu'il ne s'agit point pour Oberlin d'épuiser la chair et d'éteindre en elle toute passion, de mutiler le corps comme il en serait d'un ascète catholique (3). A la lumière de la Bible, il a appris que si la chair est faible, elle n'est point pour cela péché et par la grâce elle peut être régénérée, fortifiée et sanctifiée.

Il ne veut pas la dépouiller et l'anéantir, mais la corriger, la di-

---

(1) Nous reparlerons plus loin, page 17, du repas devenu presque légendaire qu'Oberlin était en train de se préparer lorsqu'il reçut la visite de Stuber.

(2) Oberlin avait un jour promis une prédication à Strasbourg et, bien qu'il souffrît d'un violent abcès à la joue, il n'hésita pas à s'y rendre. Il prêcha son sermon à 6 heures du matin malgré les rigueurs de la saison. Rentré chez lui, il fit l'opération de son abcès et se remit à l'étude.

Il aimait beaucoup priser; comme il redoutait un jour que cette habitude prît trop d'empire sur lui : « Ah ! s'écria-t-il, au dire de Stœber, ma tabatière ! tu veux me commander, je m'en vais te faire voir à qui entre nous deux appartient l'obéissance : en prison ! » Il l'enferma dans une armoire du rez-de-chaussée afin d'être obligé de se déranger pour aller y puiser.

Et cette fermeté se manifesta jusqu'à la dernière heure : comme son estomac lui refusait son service : « Marche ! » aurait-il dit d'un ton de commandement à l'eau qu'il voulait boire.

(3) Nous aurons, à propos de son enseignement religieux et de son mysticisme, l'occasion de montrer combien il sut revenir dans toute sa conception du Royaume de Dieu à la notion biblique, si différente de la notion dualiste introduite par la philosophie grecque, et dont la théologie protestante elle-même n'a pas toujours réussi à s'affranchir.

riger (1); il veut s'en rendre maître et la « purifier de toutes ses souillures jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à la stature parfaite de Christ, car la chair sans péché, la chair sainte a existé, elle s'est appelée le Fils de l'homme (2) ».

Et nous sommes aussi loin ici de l'égoïste stoïcien que du stylite égaré : c'est par une consécratinn plus entière de tout son être à son divin Maître qu'Oberlin entend se posséder davantage pour pouvoir mieux se donner à son Dieu et à ses frères.

Préceptorat

[Pendant le cours de ses études (3), Oberlin employa une partie de ses loisirs à donner des leçons particulières : il voulait, tout en étant le moins possible à charge à ses parents, se conformer à l'adage si connu : *Docendo discimus*, nous apprenons en enseignant.

Le jeune précepteur n'eut d'abord comme élèves que des enfants de familles peu aisées, puis, à mesure que sa réputation s'accrut, il trouva des situations plus lucratives. Jamais on ne put cependant le décider à renoncer à l'instruction d'un enfant qui payait moins, pour se charger de celle d'un enfant plus fortuné. Il donna ses leçons avec une exactitude scrupuleuse; il s'efforçait toujours de

---

(1) Cf. note, page 25, sur le célibat.

(2) A. Westphal, *Chair et Esprit*, p. 36.

(3) Oberlin transcrit dans ses *Annales*, p. 270, une lettre qui nous donne une idée du genre d'études qu'il fit à l'Université : *Réponse à un étudiant de théologie catholique romaine, à Nancy, au séminaire*, où il y eut quelquefois jusqu'à trois cents élèves renfermés dans un même bâtiment.

« Waldbach, le 15 juillet 1820.

« Monsieur, vous me demandez si l'étude de la langue grecque et hébraïque faisaient, après le latin, nos principales études? Non, Monsieur. Il me fallait étudier toutes les sciences suivantes dans l'espace de plusieurs années : mais pendant lesquelles je n'étais pas enfermé dans un séminaire ou maison quelconque; mais en instruisant et donnant des leçons à d'autres, petits et grands, je gagnais de quoi payer mes professeurs. Voici, Monsieur, la liste de mes études, sauf omission par faiblesse de ma mémoire octogénaire :

Études préparatoires

« Latin, grec, hébreu, logique, rhétorique, métaphysique, arithmétique, géométrie, trigonométrie et astronomie, géographie ancienne et moderne, histoire universelle, physique, histoire naturelle, histoire de la philosophie, droit naturel, antiquités égyptiennes, grecques, romaines et hébreuses.

Études théologiques

« Dogmatique, exégèse, histoire ecclésiastique et géographie y relative, étude comparative de la doctrine des diverses communions et de la sainte Bible, étude pastorale, étude journalière de la sainte Bible depuis le commencement jusqu'à la fin. »

hâter les progrès de ses élèves, il les entourait d'une chaude affection et devenait pour eux un véritable ami. Leur développement intellectuel, moral et religieux était l'objet de ses constantes préoccupations. Si l'un d'entre eux tombait malade, il en éprouvait une telle souffrance que parfois sa santé en fut altérée.

Avant la fin de ses études, en 1762, il obtint la place de précepteur des enfants de M. Ziegenhagen, alors le premier chirurgien de Strasbourg (1). Homme d'une piété sincère et profonde en même temps que savant habile et consciencieux, il était bien fait pour exercer une heureuse influence sur Oberlin.

Ziegenhagen avait chargé un de ses amis d'entrer en négociations avec Oberlin; l'ami s'y prit maladroitement et en fut puni par la franchise du jeune pédagogue qui, avec l'indépendance et la fermeté de caractère que nous lui connaissons déjà, posa à son tour ses conditions pour s'assurer une position honorable, et autant que possible, indépendante (2).

Le séjour d'Oberlin dans la maison de Ziegenhagen fut pour lui fort instructif. Il y acquit quelques connaissances médicales et se familiarisa avec les instruments de chirurgie les plus en usage. Le chirurgien se faisait un plaisir de donner au jeune étudiant toutes les instructions nécessaires et, comme il fallait joindre la pratique à la théorie, un jour, après une longue conversation, Ziegenhagen tout à coup pose son habit, relève sa manche et dit en souriant au

(1) Fils d'un pauvre et fidèle pasteur de Steinwerth en Brandebourg, Ziegenhagen parvint successivement, grâce à l'appui de quelques personnes généreuses et aux privations qu'il sut s'imposer, à faire ses études préparatoires, ses années d'apprentissage chez un chirurgien, à séjourner à Kœnigsberg, à Berlin, à Breslau, à voyager en Hollande et à se fixer enfin à Strasbourg où il se fit bientôt une haute situation. Sa vie fut un enchaînement d'événements souvent presque miraculeux dans lesquels il sut toujours reconnaître la direction de la Providence. Très charitable et d'une piété sincère, il était aussi un homme de prière et n'entreprenait jamais une opération sans avoir invoqué l'assistance du Très-Haut.

(2) Voici quelques-unes des conditions stipulées par le négociateur, avec les réponses d'Oberlin :

« *Condition :* Les enfants seront toujours proprement habillés, lavés, etc.

« *Réponse :* Je recommanderai à mes élèves la propreté, je leur ferai sentir tout ce qu'elle a de bienfaisant, mais je ne me chargerai pas de soins domestiques qui me feraient perdre un temps précieux pour leur instruction et pour mes propres études, que, dans tous les cas, je n'entends pas négliger.

« *Condition :* Le gouverneur se promènera avec ses élèves trois fois par semaine.

« *Réponse :* Cela se fera plus souvent ou moins souvent, selon le temps et les occasions.

« *Condition :* Pendant la promenade, le gouverneur entamera avec les élèves une conversation sur des choses utiles.

« *Réponse :* C'est ce que j'ai l'habitude de faire toujours, autant que les circonstances le permettent.

« *Condition :* A table le gouverneur tranchera la viande.

« *Réponse* Je n'en ferai rien. »

précepteur étonné : « Je sens que j'ai besoin d'une saignée et c'est vous qui me la ferez; allons, préparez-vous pour votre premier exploit chirurgical. » Oberlin hésite et craint de blesser son cher maître, mais celui-ci insiste et le chirurgien improvisé s'exécute avec plein succès.

Nous aurons l'occasion de parler plus tard (1) des services que les quelques notions médicales ainsi acquises rendirent au pasteur du Ban-de-la-Roche.

Le jeune précepteur remplissait ses devoirs pédagogiques avec tout le zèle, avec toute la fidélité qui le caractérisaient. Il étudiait le tempérament particulier de chacun de ses élèves, afin de bien connaître ses qualités et ses défauts, et il rédigeait même parfois des observations à cet égard. Il s'efforçait d'apprendre aux enfants à dominer leurs sens et à ne pas se créer des besoins factices. Il cherchait toujours à joindre au plaisir quelque enseignement et leur faisait faire souvent des promenades et des voyages.

Oberlin sentait parfaitement toute la dignité de sa position, c'est ce que nous montre une note trouvée dans ses papiers :

On ne saurait avoir assez d'obligations envers un précepteur qui connaît et sait l'étendue de ses devoirs : il fait plus que les parents, il prend soin des âmes, tandis qu'eux n'ont soin que des corps et de ce qui les concerne ; ils lui doivent autant de considération qu'il leur en doit à eux ; la loyauté et l'assiduité avec lesquelles il s'acquittera de sa tâche vaudront toujours plus que leurs honoraires.

Quelque instructif que fût pour Oberlin son séjour dans la maison de Ziegenhagen, il ne fut pourtant pas sans nuages; Oberlin, dans ses confessions écrites, s'accuse souvent d'un excès de vivacité, d'impatience, d'emportement; d'autre part, des influences étrangères vinrent parfois mettre la discorde entre M[me] Ziegenhagen, mère trop indulgente, et le jeune pédagogue. Oberlin voulut enfin recouvrer son indépendance, d'autant plus, il faut le reconnaître, qu'il avait toujours grand'peine à ne pas dépasser les limites tracées par une position subalterne : il était, malgré tout, mieux fait pour commander que pour obéir. Il partit en juin 1765, emportant l'estime et l'affection de tous. Ziegenhagen ne cessa pas d'être son ami et son protecteur.

---

(1) Cf. p. 109.

Après avoir quitté la maison de Ziegenhagen, Oberlin ne rentra pas chez ses parents, mais loua une chambre où il put à loisir partager son temps entre ses études et les leçons qu'il donnait.

La piété et la droiture du jeune candidat en théologie lui acquirent bientôt l'estime de tous ceux qui le connaissaient. Son regard brillait déjà, paraît-il, de cette flamme qui devait être le reflet de son âme, et donnait à toute sa personne un charme très grand. Plusieurs personnes, dit-on, en furent si frappées qu'elles « dépassèrent même les limites d'une juste admiration ».

En tout cas, l'autorité dont jouissait déjà Oberlin est mise en relief par le récit suivant :

Un honnête artisan vint un jour confier à Oberlin ses peines. Il était tourmenté par une apparition nocturne qui voulait l'entraîner dans la cave pour y déterrer un trésor. Oberlin cherche aussitôt à lui montrer que ce spectre est un effet de son imagination et qu'il ferait mieux de chercher son trésor dans le travail et dans la prière.

Le malheureux insiste à un tel point qu'Oberlin consent à se rendre chez lui à l'heure de l'apparition.

A minuit, Oberlin arrive; toute la famille et quelques amis sont réunis.

On était assis en cercle; tout à coup les visages pâlissent : « Le voyez-vous à présent? » s'écrie le maître de la maison. « Je ne vois rien du tout. — Mais, Monsieur le Candidat, il s'approche de vous! — Je ne le vois pas. »

— « Le voilà devant votre chaise ! — Je ne le vois pourtant pas, mais, puisqu'il est si près de moi, je vais lui adresser la parole... » Il se lève et harangue ainsi l'esprit : « On me dit, Monsieur, que vous êtes devant moi, quoique je ne vous voie pas; cela ne m'empêchera pas de vous dire que c'est une action honteuse de votre part de causer, par la promesse d'un trésor, la ruine d'un honnête homme, qui, jusqu'à présent, avait exercé son état avec zèle et fidélité, et d'en faire un mauvais père de famille; c'est vous qui le jetez dans la misère avec sa femme et son enfant; c'est vous qui faites peser sur lui une responsabilité terrible ; éloignez-vous de ces lieux et ne bercez plus cet homme d'espérances chimériques ! »

A ces mots, prononcés du ton le plus pathétique, les assistants crurent voir disparaître le spectre. Oberlin s'aperçut de l'effet salu-

taire produit par ses paroles et se retira. Il ne reçut plus la visite de l'artisan qui redevint, comme auparavant, un ouvrier utile et laborieux (1).]

Au commencement de 1767, Oberlin fut entraîné par un événement imprévu à modifier le sujet de ses études. On venait de lui proposer la charge d'aumônier dans un régiment français; son goût pour l'état militaire ne lui permit pas sans doute d'hésiter longtemps. Il se mit aussitôt à l'ouvrage, afin d'être à la hauteur de sa nouvelle situation. Il savait que beaucoup de jeunes officiers se piquaient d'être des esprits forts, et s'amusaient souvent à embarrasser les aumôniers par leurs attaques contre la religion.

Oberlin voulut connaître les armes de l'ennemi pour mieux pouvoir le combattre. Il lut les philosophes du dix-huitième siècle : Voltaire (2), Diderot, d'Holbach, Lamettrie.

Le Ban-de-la-Roche

Mais les nouveaux travaux et les nouveaux projets d'Oberlin furent bientôt bouleversés par une visite imprévue.

Stuber (3), le pasteur de Waldersbach (4), au Ban-de-la-Roche, venait d'être nommé à Strasbourg, et cherchait un homme digne d'achever l'œuvre qu'il avait entreprise. Il avait entendu parler d'Oberlin, et n'hésita pas à aller chercher le jeune candidat dans la mansarde qu'il habitait.

[En ouvrant la porte, il aperçoit au fond de la chambre un lit caché derrière des rideaux de papier. « Voilà du Ban-de-la-Roche », se dit Stuber tout bas. Il s'approche du lit et plaisante Oberlin sur ces rideaux. « Et que veut donc dire, dit Stuber, ce poêlon de fer, suspendu au-dessus de la table? — C'est ma cuisine, répond Oberlin;

(1) Il est intéressant de voir Oberlin s'occuper déjà de questions d'occultisme. Nous le verrons plus tard agir peut-être avec moins de prudence à leur égard. (Cf. p. 294.)

(2) Cf. son opinion sur Voltaire, p. 393, note 3.

(3) La ressemblance des noms nous autorise à prévenir nos lecteurs contre toute confusion entre Stuber (Stouber), prédécesseur d'Oberlin, mort en 1797, et Stœber qui publiait en 1831 la biographie que nous reproduisons.

(4) Waldersbach ou Waldbach. Stœber emploie la deuxième forme et désigne la première comme vulgaire. Waldersbach a cependant prévalu aujourd'hui; nous l'emploierons donc généralement, sauf quand la forme ancienne nous sera imposée par les textes.

je dîne chez mes parents et j'emporte chaque fois un morceau de pain ; à 8 heures du soir je mets le pain dans ce poêlon, j'y ajoute du sel et de l'eau, je place ma lampe dessous et je continue à travailler. Si vers 10 ou 11 heures la faim se fait sentir, je mange ma soupe ainsi préparée et elle me fait certes plus de plaisir que les mets les plus délicieux peuvent en causer aux riches. » Stuber sourit et lui dit : « Vous êtes l'homme que je cherche ! », puis il lui exposa le sujet de sa visite.

Oberlin reçut avec joie la proposition de Stuber, mais, avec la conscience que nous lui connaissons déjà, il posa deux conditions à son acceptation définitive : qu'on lui accordât volontairement sa démission d'aumônier et qu'il fût pourvu à son remplacement ; en second lieu, que tous les candidats en théologie qui le primaient sous le rapport de la promotion universitaire déclarassent ne pas vouloir de la cure en question.

Un remplaçant pour la charge d'aumônier fut bientôt trouvé et la seconde condition fut aisément remplie, vu la modicité des émoluments attachés à la cure en question (1).

Oberlin fit avec Stuber un voyage au Ban-de-la-Roche ; il en rapporta les meilleures impressions et répondit sans retard à l'appel qui lui était adressé.

Comme il n'avait pas encore soutenu sa thèse et rempli les conditions nécessaires à sa consécration, il reçut une délégation provisoire. Le président ecclésiastique (*Präsident des Kirchen-Convents*) lui mit la main sur le cœur en disant : « Je vous donne par les présentes plein pouvoir d'exercer tous les actes du saint ministère ; vous reviendrez et le reste se trouvera » (2).

Par ordonnance de M. de Voyer d'Argenson, alors seigneur du comté du Ban-de-la-Roche, en date du 1er avril 1767, Oberlin fut pourvu de la cure de Waldersbach.]

Au sud-ouest de Strasbourg (3) s'ouvre la vallée de la Bruche, elle est dominée par les deux pointes du Donon et s'étend en larges

---

(1) La plupart de ces détails sont dus, écrit Stœber, à l'obligeance de M. Legrand, qui a vécu quatorze ans dans l'intimité d'Oberlin et, après des conversations où le cœur d'Oberlin s'était épanché, m'a couché le contenu par écrit.

(2) Ce ne fut que trois ans plus tard, au printemps 1770, qu'il reçut la consécration selon l'usage de l'Église de la confession d'Augsbourg.

(3) Ce passage est le seul où nous nous soyons permis de résumer Stœber. Ce dernier place en tête de son ouvrage une monographie du Ban-de-la-Roche qui ne nous a pas

prairies, entrecoupées de villages et de vergers, bordées de montagnes boisées aux formes gracieuses.

En suivant les sinuosités pittoresques de la vallée, on passe par Mutzig et Schirmeck avant d'atteindre Rothau, le chef-lieu de l'ancienne seigneurie du Ban-de-la-Roche (1).

Au-dessus de Rothau la vallée se rétrécit et la contrée change d'aspect; le chemin monte le long de rocs incultes par des rampes plus ou moins raides; l'altitude prête à la nature son caractère sauvage. Bientôt, on arrive à Fouday, la vallée s'élargit un peu au confluent du Waldbach et de la Bruche.

Le vallon du Waldbach remonte vers l'est jusqu'au plateau inculte du Haut-Champ (2). C'est ici le Ban-de-la-Roche proprement dit (3). Le petit village de Waldersbach, placé au milieu de l'étroite vallée, sera le centre de l'activité d'Oberlin.

Le Ban-de-la-Roche avait probablement embrassé la Réforme dès les premiers jours; il se rattacha en tous cas à la confession d'Augsbourg, lorsque, en 1570, il devint la possession des princes de Veldence. Après le traité de Westphalie (4) et l'extinction des Veldence, il devint fief du roi de France, puis fut en 1762 érigé en comté, et donné par le roi au marquis de Paulmy Voyer d'Argenson qui nomma Oberlin.

La seigneurie était divisée en deux paroisses : Rothau et Waldersbach. La paroisse de Waldersbach était composée de cinq villages : Waldersbach, Belmont (Schönberg), Bellefosse, Solbach, Fouday (Urbach), et de trois hameaux : La Hutte, Le Pendbois (Hangholz, Freudeneck), Trouchy.

Les rigueurs de son climat de montagne, sujet à de brusques et

---

paru avoir directement trait à notre sujet et nous nous contentons de renvoyer ceux de nos lecteurs que la question pourrait intéresser aux excellents ouvrages déjà parus sur la matière et dont nous donnons la nomenclature dans notre Bibliographie, page 553. Outre ces ouvrages, les *Annales,* manuscrit conservé aux archives de la paroisse de Waldersbach, peuvent aussi fournir de curieux renseignements.

(1) En allemand *Steinthal.*

(2) Improprement appelé Champ du feu, du patois *Champ de fé.*

(3) Il tire son nom du château de la Roche dont les ruines, juchées sur une hauteur escarpée, dominent encore la vallée du Waldbach. Ce château, très ancien, fut détruit en 1099, puis rebâti plus tard; il appartenait, au treizième siècle, à la maison des Rappolstein. En 1303, une branche des Rathsamhausen l'acheta; enfin, en 1570, il fut acheté par le prince palatin de Veldence.

(4) Par ce traité, la liberté religieuse fut garantie aux protestants d'Alsace et par là aux Ban-de-la-Rochois. Il leur fut permis de louer publiquement Dieu dans leurs temples, tandis que leurs coreligionnaires des autres provinces étaient si cruellement persécutés. (Cf. p. 399, note 1.)

excessives variations de température, la pauvreté de son sol (1) et la misère de sa population que la guerre et la peste avaient ravagée (2), avaient toujours fait considérer Waldersbach comme une paroisse déshéritée : aussi tomba-t-elle souvent en des mains indignes.

Mais le sentiment religieux était profond dans le cœur des montagnards ; ils avaient appris, au sein de leurs malheurs, à compter sur Dieu seul et prirent l'habitude de se réunir entre eux pour s'édifier mutuellement (3).

Bien des faiblesses et bien des superstitions subsistaient néanmoins dans ces vallées reculées.

Oberlin lui-même raconte dans un de ses manuscrits que, les premières années de son ministère, il avait encore des paroissiens qui payaient aux catholiques des pèlerinages au mont Saint-Jean pour la guérison des maladies des yeux (4).

Stuber

Ce ne fut, à vrai dire, qu'en 1750 que la paroisse de Waldersbach vit enfin à sa tête un conducteur fidèle et dévoué, soucieux d'améliorer l'état d'abandon, de misère et d'ignorance, dans lequel ce pays était tombé.

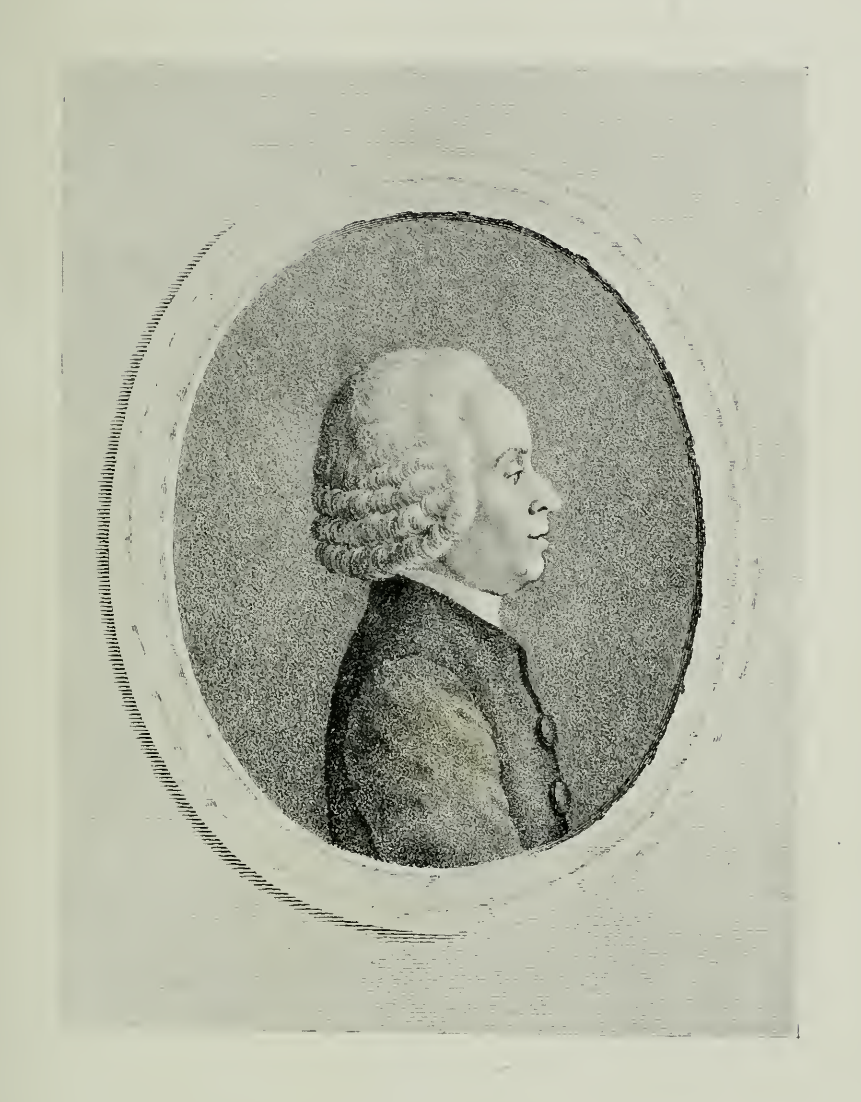
L'œuvre d'Oberlin est trop directement rattachée à celle de son « excellent devancier », comme il l'appelait lui-même, pour que nous ne rendions pas à César ce qui appartient à César et ne retracions pas les grands traits du ministère de Stuber. Stuber fut plutôt

(1) Le froment et la vigne n'y prospèrent pas, le seigle, le trèfle et le chanvre y étaient les principales cultures jusqu'à l'introduction de la pomme de terre.

(2) La guerre de Trente ans causa dans ces régions des ravages épouvantables. En 1650, une femme, Catherine Milan, demeurait seule à Fouday avec un enfant de sept ans. En 1709 il y avait 4 habitants à Solbach, 9 à Fouday, 9 à Waldersbach et 9 à Belmont. A la fin du dix-septième siècle la population de tout le Ban-de-la-Roche s'élevait à 400 âmes. En 1815, elle atteignait 5.000 ; aujourd'hui, elle dépasse de beaucoup ce chiffre.

(3) Au commencement du dix-huitième siècle, le pieux pasteur Pelletier organisa ces associations pieuses dont les membres s'appelaient des « réveillés ». Il convient d'ajouter que de viles intrigues obligèrent Pelletier à quitter sa paroisse, et que son successeur chercha, sans y réussir complètement, à détruire l'œuvre de son prédécesseur. Les réunions auxquelles nous faisons allusion plus haut contribuèrent à maintenir l'œuvre et à préparer le terrain à Stuber et à Oberlin. (Cf. p. 210.)

(4) A la fin du dix-septième siècle le pasteur Marmet avait dû faire enlever de l'église de Fouday une tête de Jean-Baptiste, en bois, qui était encore un objet d'idolâtrie.



J.-G. STUBER

PRÉDÉCESSEUR D'OBERLIN

D'après STŒBER

un précurseur qu'un devancier, et, sur bien des points, il faut le reconnaître, Oberlin n'eut qu'à élever le monument dont Stuber avait posé les fondements (1).

Stuber était né à Strasbourg le 23 avril 1722. Ses parents étaient originaires de Calw en Wurtemberg, mais ils étaient déjà établis à Strasbourg, lorsque cette ville fut réunie à la France. Stuber entra au Gymnase de sa ville natale le 13 mars 1730 et suivit plus tard les cours de l'Université. Il fut nommé à Waldersbach en 1750. C'était un homme de petite taille, mais il avait la tête très forte : les Ban-de-la-Rochois, qui l'aimaient beaucoup, l'appelaient « leur petit prédicant ».

En 1751, il épousa la fille du Dr Reuchlin, mais il eut la douleur de la perdre trois ans après (2). Ce fut sans doute sous le coup de cette épreuve qu'il se décida à accepter dès 1754 l'appel de l'Église de Barr, petite ville située à six lieues de Strasbourg.

Le successeur de Stuber fut malheureusement un homme indigne du saint ministère, qui négligea entièrement de développer le bien que Stuber avait commencé; il fut destitué en 1760.

Stuber, quoique alors pourvu d'une des cures les plus lucratives de l'Alsace, ne put résister aux instances de ses anciens paroissiens : il renonça à tous les avantages de sa position et s'en retourna au Ban-de-la-Roche.

L'effort principal du ministère de Stuber a porté sur l'organisation de l'enseignement; mais son œuvre est si directement rattachée sur ce point à celle d'Oberlin, que nous nous réservons de la rappeler plus loin, lorsque nous étudierons les réformes entreprises par Oberlin dans ce domaine.

---

(1) Notre dire est confirmé par le passage suivant du journal d'Augustin Perier, frère de Casimir, qui fut plus tard député et épousa Mlle de Berckheim. Il écrit : « D'ailleurs, Oberlin est trop modeste pour ne pas donner à son prédécesseur, le digne Stuber, le témoignage que c'est lui qui a d'abord cultivé ce désert et posé le fondement du bâtiment qui fut élevé par lui, son successeur. » Voir Appendice XV les extraits du Journal de Perier. Oberlin lui-même rend un plein témoignage à Stuber dans sa lettre à sa mère que nous reproduisons p. 230.

(2) Elle fut enterrée à l'église de Waldersbach, où l'on peut encore lire l'épitaphe qu'il fit dresser à sa mémoire : « Marguerite-Salomé, fille de M. F.-J. Reuchlin, docteur et professeur en théologie, chanoine de Saint-Thomas, à Strasbourg, épouse de Jean-George Stuber, ministre de cette paroisse, trouva au Ban-de-la-Roche, dans l'heureuse simplicité d'une vie paisible et innocente, pendant trois ans de mariage, les délices de son cœur vertueux, et dans ses premières couches le tombeau de sa belle jeunesse, à l'âge de vingt ans, le 9 août 1754. Son veuf sema ici pour l'immortalité ce qu'elle avait eu de mortel, incertain s'il est plus sensible à la douleur de l'avoir perdue qu'à la gloire de l'avoir possédée. »

La prédication de Stuber mérite d'attirer notre attention : lui-même en a retracé les principaux caractères en des termes qui nous paraissent encore d'une actualité saisissante :

J'ai expliqué à mes paroissiens, dit-il (1), la Bible (Ancien et Nouveau Testament) d'un bout à l'autre. Je leur ai expliqué chaque phrase et leur ai fait sentir le sens qu'ils doivent y attacher; le point sur lequel j'ai toujours fortement insisté, c'était de leur dire : « Nous voulons devenir le peuple de Dieu. »

Dieu, leur ai-je dit, nous manifeste clairement qu'il nous veut du bien; rien ne nous empêche d'être heureux dans ces lieux du silence, de solitude et de simplicité, pourvu que nous marchions devant Dieu. Son bras n'est pas raccourci à notre égard, notre pauvreté ne l'empêche pas de venir à notre secours et de nous bénir. Que chacun, pour sa part, contribue à ce que nous réglions notre vie de manière à plaire à Dieu et à imiter les exemples que nous fournit la sainte Écriture.

Je renonçai à la manière ordinaire de prêcher, je m'abstins surtout de toute fleur de rhétorique; je pris, en leur adressant la parole, le ton d'une conversation amicale. Je leur fis sentir quel bonheur serait le leur s'ils étaient un peuple innocent, consciencieux et plein de foi, des âmes rachetées par notre Seigneur Jésus-Christ. Je changeais souvent les formules usitées du culte; je ne laissais pas s'enraciner des habitudes routinières; je cherchais toujours à faire en sorte que le service divin fût toujours animé, plein de simplicité, de candeur et d'ingénuité. Je parlais à mes auditeurs comme un père parle à ses enfants, comme un frère parle à ses frères (2).

Stuber savait admirablement inspirer l'intérêt en faveur de ses paroissiens; il reçut en 1760 de M. Ott, professeur au Gymnase, la somme de 2.000 francs pour développer l'instruction publique. Il plaça cette somme et en distribua annuellement les intérêts à titre d'encouragement aux maîtres d'école de la paroisse.

Ces dons furent proportionnés au nombre des élèves, aux progrès accomplis, voire même à la capacité des élèves qui avaient progressé. Le résultat de cette distribution fut proclamé publiquement et l'esprit d'émulation qui se développa ainsi produisit les meilleurs effets.

Stuber composa pour l'instruction primaire des enfants un petit livre, aussi utile qu'ingénieux, intitulé : *Alphabet méthodique pour faciliter l'art d'épeler et de lire en français* (3). Cet opuscule resta long-

(1) Voir *Annales*, p. 74.

(2) Il sera curieux de relever plus tard à quel point l'œuvre d'Oberlin est inspirée par le même esprit et, par conséquent, comme nous le disions, intimement liée, dans ses origines, à celle de Stuber.

(3) Il le fit imprimer, pour la première fois, en 1762, chez Schuler, à Strasbourg.

temps en usage dans les écoles du pays et fut probablement un des premiers exemplaires de ces méthodes de lecture si connues aujourd'hui, où, pour faciliter la prononciation, les lettres, puis les syllabes, sont séparées les unes des autres]. (1)

Stuber s'efforça de réorganiser le chant et introduisit un nouveau recueil (2), car « on sait assez, écrit-il dans son journal, les raisons qui demandèrent absolument l'abrogation du vieux livre ». Il traduisit aussi le petit catéchisme de Luther, qu'il mit à la portée des plus faibles intelligences.

L'église de Waldersbach fut, par les soins de Stuber, achevée en 1751 (3), et en 1762 celle de Belmont fut agrandie pour la seconde fois.

[Ce digne pasteur fut obligé par l'état de sa santé de quitter à nouveau le Ban-de-la-Roche en 1766.

Il accepta la cure de Saint-Thomas à Strasbourg, mais ne cessa de témoigner une grande sollicitude à ses anciens paroissiens; il continua à s'intéresser à l'œuvre de son successeur; plusieurs lettres nous prouvent qu'il aida Oberlin de ses conseils, n'hésita pas à lui signaler certaines imprudences que sa jeunesse lui avait inspirées et s'efforça de l'encourager et de susciter de l'intérêt pour son œuvre.

A Strasbourg, il acquit bientôt une grande popularité qu'il devait surtout à son esprit si tolérant et si libéral; en 1790 il fut élu membre de la municipalité de Strasbourg et exerça pendant trente ans un ministère béni dans cette ville. Il mourut en 1797, à l'âge de soixante-quinze ans.]

Installation à Waldersbach — Mariage

Oberlin était donc appelé à relever, au Ban-de-la-Roche, le manteau de Stuber.

Nous regrettons de n'avoir pu, malgré nos recherches, retrouver

(1) En voyant ces syllabes sans liaison dont ils ne comprenaient pas le but, il y eut des Ban-de-la-Rochois qui crurent au sortilège et combattirent violemment l'introduction de ce livre.

(2) Nous n'avons pu établir clairement si ce nouveau recueil était celui auquel Stœber, fait allusion et que Stuber composa. Nous lisons en tous cas dans le Journal de Stuber que l'autorité ecclésiastique commença par lui interdire toute édition spéciale de son recueil, même après qu'il eut consenti à n'y point mentionner le Ban-de-la-Roche, pour n'éveiller aucune jalousie.

(3) Stuber note dans son journal : « Le 5 août, on commença à travailler à l'aiguille qui manquait encore au clocher... elle fut achevée le 24, où le coq y fut mis ».

aucun détail sur la cérémonie de son installation. Une lettre du 19 avril 1767 (dix-huit jours après le décret de sa nomination) nous le présente comme étant déjà dans le plein exercice de ses fonctions.

Il aménagea de son mieux son presbytère, petite maison à un étage de quelques pieds carrés entourée d'un jardin et ne comprenant que trois ou quatre pièces. Il dut pendant vingt ans se contenter de ce modeste logement, car ce ne fut qu'en 1787 que le baron de Dietrich fit construire l'édifice qui est resté comme un but de pèlerinage pour plusieurs générations et dont la piété filiale de ses successeurs et descendants avait, jusqu'à ces derniers temps, respecté tout l'aménagement (1).

[Une grille en bois forme à gauche la clôture de la cour, à droite, attenant à la maison, s'élève le bâtiment de la grange et de l'étable, une fontaine, une table en pierre, adossées à la maison, s'aperçoivent en entrant. L'habitation est entourée par deux jolis jardins qui dévalent la colline sur le flanc de laquelle elle est construite.

Oberlin était aussi mal rétribué que mal logé. Lui-même a écrit qu'en comptant la vente des grains et de divers produits de son casuel, son traitement s'élevait à 320 florins, soit environ 640 francs. Or, sans compter ce qu'il employait parfois à l'amélioration des biens de la cure, ses dépenses annuelles s'élevaient souvent à 800, en tous cas à 600 florins, soit 1.200 francs. A cette époque donc, soit en 1779, Oberlin notait qu'il dépensait annuellement au moins 560 francs de sa fortune personnelle].

Ce n'est point à dire que le pieux pasteur s'inquiétâ beaucoup de cette situation.

Nous aurons souvent l'occasion de constater comment son inébranlable foi, sut, en pareille circonstance, compter sur les promesses du Seigneur. Il nous en fournit déjà un exemple (2).

Lorsqu'il vint chez ses parents pour soutenir sa thèse, sa mère lui demanda s'il avait apporté une bourse bien garnie pour subvenir aux frais universitaires.

« Chère maman, lui répliqua Oberlin en souriant, j'ai eu, Dieu merci, autant d'argent qu'il m'en fallait pour faire le voyage et voilà tout. — Oh ! lui répond sa mère effrayée, comment feras-tu? comment peux-tu le prendre si gaiement? » Mais Oberlin lui dit

(1) Voir p. 236, la description de son cabinet de travail.
(2) Nous revenons sur ces divers points dans le chapitre V : « Vie intime ».

avec assurance : « Que m'importe, chère mère, je suis soldat; Dieu, mon Seigneur, m'ordonna par mes supérieurs de travailler pour lui dans le pauvre Ban-de-la-Roche. C'est ce que j'ai fait et j'ai été tellement surchargé d'occupations, que je n'ai pu, ni voulu, songer à autre chose; j'en abandonne le soin à Celui au service duquel je me trouve. »

Oberlin, qui raconte lui-même cette conversation dans une lettre écrite en allemand à son ami M. Blumhardt, de Bâle (17 décembre 1804), ajoute :

Et le Seigneur, qui guide les cœurs comme les sources des eaux, arrangea tout si bien, qu'à mon départ je me trouvais, au grand étonnement de ma chère mère, en possession de plusieurs écus de six livres.

C'est dans le même sentiment d'obéissance à son Dieu qu'Oberlin demandait au Seigneur de le diriger dans le choix qu'il devait faire d'une compagne qui pût prendre sa part dans l'œuvre entreprise.

A vrai dire, Oberlin, dont une des sœurs tenait depuis un an le ménage, était tellement absorbé par les soins de son ministère qu'il ne paraissait pas pressé de se marier et songeait même à rester célibataire (1), mais sa mère le pressait depuis longtemps de prendre une décision.

Elle avait d'abord songé à la fille orpheline d'un brasseur. Oberlin accepta de s'en remettre au choix de sa mère, mais à la condition, — trait frappant de son caractère, — que, lors de la première entrevue, ce serait la mère de la jeune fille qui ferait les premières avances : ce devait être pour lui un signe de l'approbation divine.

Comme cette clause ne put évidemment être maintenue, Oberlin fut persuadé que ce projet n'était pas conforme à la volonté de Dieu.

Une seconde tentative de sa mère n'eut pas plus de succès; cette fois, ce fut la jeune fille qui, au dernier moment, préféra un riche parti.

Mme Oberlin reprit une troisième fois ses recherches; elle eut enfin la main plus heureuse.

---

(1) Cf. Appendice II, où nous reproduisons le récit d'Oberlin lui-même. Dans un sermon sur Apocalypse XIV, 1-5, il écrit, sur cette question du célibat : « Quoique ce soit une heureuse et précieuse vertu de rester dans le célibat, dans l'unique dessein de mieux servir et aimer l'époux céleste, cependant cette grâce n'est pas accordée à tous les fidèles qui la souhaiteraient. D'ailleurs, la virginité spirituelle consiste à tenir son esprit, son corps et son cœur purs de toute vilaine pensée et action. Or, à cette virginité, le mariage n'est pas contraire. »

Une de ses cousines, Mlle Witter (1), relevait de maladie et avait besoin d'un changement d'air; elle fut invitée à aller au presbytère voir son amie, Sophie Oberlin, qui tenait le ménage de son frère. Elle était orpheline, fille d'un professeur de l'Université de Strasbourg, elle avait été élevée par sa grand'mère, puis par une tante. Les premières impressions ne furent nullement favorables. Les allures citadines de la jeune fille ne convenaient guère à Oberlin et, bien qu'il connût sa distinction d'esprit et sa piété, il n'arrivait à s'entendre avec elle sur aucun sujet; elle lui aurait même déclaré, dans le feu de la conversation, qu'elle n'épouserait jamais un pasteur.

Oberlin écrivit à sa mère qu'il n'y avait décidément rien à faire. Pourtant, la dernière parole que celle-ci lui avait adressée : « Prends donc cette jeune fille, » lui revenait sans cesse à la mémoire. Il se demanda enfin s'il ne devait pas reconnaître l'expression de la volonté de Dieu dans cette voix intérieure qui retentissait toujours plus claire; s'étant donc jeté à genoux, il s'écria : « Si c'est ta volonté, Seigneur, que je prenne Marie pour femme, permets-moi de reconnaître clairement ta volonté et qu'elle réponde oui à ma première ouverture ! »

Cependant, le jour vint où Mlle Witter devait quitter le Ban-de-la-Roche, Oberlin, revenant avec elle de Belmont, s'arrêta, dit-on, sous un noisetier (2). Il venait de prêcher sur la toilette, et, comme son interlocutrice montrait qu'elle s'était sentie plus d'une fois visée, Oberlin, loin de s'excuser, prit prétexte de cette impression : « Je vais vous faire rougir encore davantage, commença-t-il. » Quelques mots suffirent : Mlle Witter, se couvrant la figure d'une main, tendit l'autre à son fiancé (3).

C'était le 5 juin 1768; le 6 juillet, Oberlin épousait Marie-Madeleine-Salomé Witter (4).

Mlle Witter avait l'esprit, le cœur et la foi qui devaient faire d'elle

---

(1) Par sa mère, cousine germaine d'Oberlin. Cf. Rœhrich, *Le Ban-de-la-Roche.*

(2) Une tradition affirme que c'est le noisetier qui forme tonnelle au jardin.

(3) Nous donnons ces détails d'après des sources qui nous ont paru dignes de foi, elles sont suffisamment corroborées par le récit que nous reproduisons, Appendice II; et qui a été écrit de la main d'Oberlin. Nous avons, toutefois, jugé préférable de laisser ce récit au second plan, parce qu'Oberlin nous le présente lui-même comme un résumé de ce qu'il raconta à un jeune homme pour le persuader que Dieu veut parfois nous faire prendre pour femme une personne qui nous déplaît au premier abord. Ce fait donne à l'ensemble un caractère spécial qui n'échappera pas au lecteur.

(4) Stœber et Oberlin (Cf. ci-dessus) écrivent Marie, les manuscrits que nous citons plus loin à l'acte de décès, portent Madeleine.

la digne compagne d'Oberlin, et c'est de toute son âme assurément qu'elle s'associa à cette belle prière qu'Oberlin rédigea peu de temps après leur mariage :

Prière d'Oberlin et de sa femme
pour demander à Dieu sa bénédiction et sa grâce (1)

Esprit saint, descends dans nos cœurs; aide-nous à prier avec ferveur et du fond de notre âme; permets à tes enfants, ô notre bon Père, de se présenter devant ta face pour te demander ce qui leur est nécessaire.

Que nous nous aimions seulement en Toi et notre Sauveur Jésus-Christ, comme étant des membres de son corps.

Sois-nous en aide, afin que, durant tout le jour, nous ayons les yeux fixés sur Toi, nous marchions devant Toi, et nous recueillions en Toi; en sorte que, de jour en jour, notre vie devienne plus spirituelle !

Permets que nous te soyons fidèles, dans l'exercice de tes devoirs; que nous nous encouragions l'un l'autre, nous découvrant réciproquement nos fautes, et en cherchant ensemble le pardon dans le sang de Jésus-Christ !

Quand nous prierons ensemble, et puissions-nous prier souvent et beaucoup ! sois, ô Seigneur Jésus, le troisième au milieu de nous; et Toi, Père céleste, rends-nous bien fervents, exauce à cause de Jésus-Christ ce que tu nous auras enseigné, par ton Saint-Esprit, à te demander !

Puisque, dans cette vie, tu as mis sous notre direction ceux de notre maison, donne-nous de la sagesse et de la force pour les conduire d'une manière qui te soit agréable. Que nous leur soyons toujours un bon exemple et fassions ce que tu nous dis d'Abraham, qui commandait à ses enfants et à sa maison, après lui, de garder la voie de l'Éternel pour faire ce qui est juste et droit. Si tu nous donnes des enfants et que tu nous les conserves, ah ! fais-nous la grâce de les élever pour Toi, de leur apprendre de bonne heure à connaître, à craindre, à aimer et à invoquer le Dieu qui a fait alliance avec eux, afin que, conformément à l'engagement qui sera pris pour eux dans le baptême, ils te demeurent fidèles, depuis le berceau jusqu'à la mort. O notre Père céleste, que nous leur inculquions ta parole, toute notre vie, avec douceur, amour et patience, à leur lever et à leur coucher, à la maison et hors de la maison et dans toutes les circonstances où ce sera possible, ainsi que tu l'aimes, Seigneur, et que cela convient pour des enfants auxquels tu n'as donné la vie que comme un moyen d'aller vers Toi.

Lorsque nous irons ensemble à la Sainte Cène, oh ! donne-nous toujours

(1) Cette prière a été écrite en allemand; nous la reproduisons d'après la traduction de M. Lutteroth.

de nouvelles grâces, de nouvelles forces, un nouveau courage pour continuer à marcher dans le chemin du ciel, et, puisque nous ne pouvons nous en approcher dans l'année que quatre fois, que nous y prenions part d'autant plus souvent, oui, chaque jour, à chaque heure par la foi! Que nous ayons toujours la mort devant les yeux et nous y préparions toujours; et, s'il est une chose que nous puissions solliciter de Toi, oh! accorde que nous ne soyons pas longtemps séparés l'un de l'autre, mais que la mort de l'un suive de près et de bien près celle de l'autre.

Exauce-nous, notre tendre Père, au nom de Jésus-Christ, ton Fils bien aimé. Amen.

Et toi, ô notre Époux, que tous deux nous t'aimions d'un ardent amour, étant toujours en rapport et en communion avec Toi! Ne permets pas que nous mettions notre confiance en notre propre justice et en nos œuvres, mais seulement en ton sang et en tes mérites. Sois avec nous, maintiens-nous fidèles, et accorde-nous, Seigneur Jésus, que nous te voyions bientôt.

Esprit saint, notre Dieu, demeure toujours dans nos cœurs, enseigne-nous à élever à chaque instant nos soupirs vers notre bon Père; donne-nous, selon nos besoins, ta force ou ta consolation. Et à toi, au Père et au Fils, soient la louange, l'honneur et la gloire d'éternité en éternité. Amen.

MADAME OBERLIN

Mais si Mme Oberlin avait à cette heure-là les plus nobles et les plus généreux sentiments, elle n'avait pourtant pas atteint le développement spirituel auquel une plus grande intimité avec son mari devait lui permettre de s'élever quelques années plus tard. Il est curieux de remarquer qu'Oberlin sera aidé dans cette œuvre par les deux chrétiens dont il avait lui-même beaucoup reçu.

Ce fut d'abord le professeur Lorenz ; dans une lettre que Mme Oberlin écrit à son mari en juin 1768, elle lui dit la joie qu'elle éprouve à la pensée qu'une occasion va probablement lui être fournie de causer sérieusement avec Lorenz.

La parole austère du vieux piétiste provoqua sans doute chez la jeune femme un trouble salutaire, mais sa doctrine, trop rigide peut-être pour un cœur si tendre, ne devait pas lui permettre d'achever l'œuvre.

Un an plus tard, c'est Stuber qui, avec plus de douceur et plus de largeur, apporte de nouveaux encouragements à celle qu'une foi

Planche III



Mme OBERLIN

NÉE M.-M. S. WITTER

D'après un pastel

plus profonde devait unir à son mari par des liens éternels. Elle le raconte elle-même dans la lettre suivante :

Mon cher moi-même (1),

Tes deux dernières lettres m'ont vivement émue. La première m'a beaucoup encouragée à prier et je me sentais surtout poussée à prier pour toi, afin que Dieu t'accorde beaucoup de joies et de bénédictions dans ton œuvre, et qu'Il t'accorde aussi l'exaucement quand tu le pries en ma faveur, mais je ne savais pas encore que tu fusses à ce point préoccupé au sujet de mon âme.

Ta seconde lettre m'a beaucoup troublée et m'a donné la force d'aller aussitôt trouver M. le pasteur Stuber pour causer seule avec lui.

Il m'a bien remontée. Je lui ai dit tout ce que j'avais sur le cœur. Je lui ai raconté comment je croyais m'être d'abord engagée sur un bon chemin dont je me sens maintenant éloignée. Il m'a dit que c'était là sans doute la grâce prévenante.

Je lui fis observer que c'était bien aussi ma faute, et que je n'ai pas fait plus de progrès parce que je n'ai jamais voulu me consacrer au service de Jésus-Christ avant d'avoir éprouvé un vif sentiment de mon péché.

Alors il me donna raison et me dit que je ne devais pas me laisser ainsi arrêter, mais simplement « saisir », car Dieu conduit chaque âme.

Je lui fis ensuite observer que je ne m'étais pas, depuis un certain temps, approchée de la Sainte Table.

Il répondit qu'il y penserait et, pour tout me faciliter, ajouta que cela pourrait peut-être se faire mercredi de cette semaine.

Je t'en prie donc, enveloppe-moi sans cesse de tes prières et demande à Dieu de me rendre digne, et de me donner une vivante certitude du pardon de mes péchés, et une vivante confiance en mon Sauveur. Oh, je ne crains rien; Dieu tiendra compte de toutes les larmes que tu verses pour moi, car je me souviens de ce que tu as dit à l'examen des filles, que Dieu exauce toujours la prière de ses enfants. Il serait trop long de te narrer tout notre entretien. Inutile d'ailleurs de te dire combien il m'a fallu prendre sur moi pour aller si vite causer avec M. le pasteur Stuber. Mon amour pour toi seul a pu me donner cette hardiesse; je le lui ai bien dit.

La semaine dernière j'ai été voir Mme Stuber. Il a cherché lui-même une occasion de causer avec moi, mais elle ne s'est pas présentée; il paraissait heureux de me voir là.

Ah, mon bien-aimé, que le Seigneur te soutienne; pense seulement à sa promesse; Il n'abandonne aucun de ceux qui Le prient; Il les exauce tous. Je ne sais vraiment pas où je trouve le courage de te parler ainsi. C'était depuis longtemps mon désir; maintenant il s'est réalisé.

---

(1) Traduit de l'allemand.

Physiquement, je me sens encore bien. Je ne m'imagine nullement que je mourrai, mais je songe parfois que cela pourrait arriver (1). Et si cela devait être, je crois fermement que Dieu entendra ma prière et me permettra de Le bénir durant l'éternité pour la manière merveilleuse dont Il m'a conduite, durant toute ma vie. Mon cher moi-même, il faudrait ne plus t'aimer pour te demander de ne pas te remarier à cause de moi ou pour juger sévèrement une telle détermination. Mon amour pour toi m'impose, au contraire, de demander à Dieu de m'accorder la grâce de pouvoir le prier, afin qu'en pareille occurrence, Il te donne une aide avec laquelle tu puisses t'édifier en Lui et t'entretenir des choses d'en haut, mieux que tu n'as pu jusqu'ici le faire avec moi.

Au demeurant, je suis assurée que le Seigneur dirigera les choses de telle manière que nous aurons encore lieu de Le bénir. Il m'a déjà si admirablement conduite à travers la vie; je ne crois pas qu'Il veuille maintenant retirer sa main.

Au contraire, je le sens plus près de moi que je ne le croyais. D'ailleurs, ta puissante intercession me remplit d'espérance, de courage, de confiance et de consolation. Il faudrait bien, pour qu'il en fût autrement, que je n'aie jamais pris garde à ce que tu disais à l'examen (2) :

...Je suis assurée que Dieu dirigera toutes choses et que nous pourrons encore le bénir pleins de joie et de reconnaissance.

Je suis ta femme craintive, mais pourtant pleine de confiance. Dieu veuille que cette confiance soit la vraie. Je t'embrasse mille fois.

OBERLININE.

Libre à ceux qui ignorent les réalités spirituelles de sourire à la lecture de cette lettre; ceux dont la foi est fondée sur de semblables expériences (3) pourront comprendre les sentiments de reconnaissance et de joie dont durent déborder ces deux jeunes cœurs lorsque, quelques mois plus tard, Mme Oberlin rédigea son

Acte de renouvellement sincère de mon baptême, fait en présence et au nom de la très Sainte Trinité, de Dieu le Père, Dieu le Fils, Dieu le Saint-Esprit (4).

Voyant que l'anniversaire de la grâce de mon baptême s'approche, je me demande à moi-même si c'est au service de Dieu que j'ai employé les années nombreuses qu'Il m'a données à vivre. Mais, hélas ! je devrais

(1) Mme Oberlin écrivait à la veille de ses premières couches.

(2) Nous sautons un passage où elle raconte naïvement l'émotion que lui procurent les lettres de son mari et l'étonnement que ces larmes, dont elle ne veut pas avouer la cause, provoquent dans son entourage.

(3) Cf. p. 249. Oberlin, dans le récit de la mort de sa femme, rappelle leurs derniers entretiens en des termes qui complètent admirablement ce que nous rapportons ici.

(4) L'original est en allemand. Cette traduction est écrite de la main d'Oberlin.

avouer, pleine de honte et de douleur que j'ai volé mon plus beau temps à Dieu pour le donner au dieu de ce monde-ci et pour le passer en son service. Cependant je ne sens ni honte, ni douleur, ni horreur du péché de mon âme; que faire? C'est Toi, mon Dieu, qui devras opérer tout ceci en moi. Tu le feras; tu m'as ouvert les yeux au point de me faire connaître que je ne t'ai pas servi; tu feras le reste de même. Oui, j'en suis sûre, et quand même tu te caches, pourtant à la fin tu te feras sentir à mon âme avec ta divine vertu.

J'ose dire même que j'en ai déjà des preuves. Au nom de la très sainte Trinité et à la face des saints anges, je promets que, par son assistance, je veux consacrer à Dieu le reste de ma vie. Mais, Seigneur Jésus, qu'ai-je promis? Je prends bien trop sur moi. Pauvre ver de terre que je suis, moi, avec mon extrême froideur, qui ne vois qu'obscurité autour de moi et en moi, moi je veux me consacrer au service de Dieu?

Oui, je le veux! C'est là précisément que mon cher Sauveur aime à magnifier son nom, à faire éclater sa miséricorde et sa tendresse infinie, où l'homme n'a plus aucun mérite ni aucune force. Cher Sauveur, je ne vois que du mal en moi, je suis d'autant plus malade, puisque je ne vois pas ma maladie.

Mon Sauveur, tu ne m'abandonneras pas. Tu ne peux que prendre pitié de moi, ta promesse est claire, tu m'as donné dans le cœur cette parole : « Je te sauverai du mauvais temps, je te rassasierai de longue vie; je te montrerai mon salut. » Qu'est-ce que le salut, sinon les biens spirituels? Qu'est-ce que la longue vie, sinon la vie éternelle et bienheureuse?

C'est de Toi que je tiens cette gracieuse promesse; c'est Toi qui as bien souvent consolé mon âme par là dans des événements affligeants. Fais-la bien vivante dans moi. Quand Satan voudra m'enlever cette consolation, fais qu'elle me soit bien puissante dans mon cœur.

Renvoie à l'ennemi ces dards envenimés qu'il me lance. Fais que, conduite par ton cher Saint-Esprit, je continue mon pèlerinage comme une personne qui désire être véritablement ton enfant et qui se sent rachetée par ton sang.

Voilà, cher Sauveur, mon cœur et ma main. Je suis à Toi. Moi, avec mon cher mari et mes chers enfants, je veux que nous soyons tous à Toi entièrement d'âme et de corps. Prends et possède tout ce que j'ai. Rends-nous prêts et arrange nos cœurs tellement que nous puissions à toute heure comparaître, fondés sur tes mérites seuls devant ta sainte face.

Si cet écrit tombe, après mon décès, entre les mains de mes enfants ou d'autres personnes, fais que ce ne soit pas sans faire une impression salutaire sur leurs âmes.

Encore une fois, mon très cher Sauveur, je me donne à Toi. Accorde-moi ton Saint-Esprit qui me conduise et me gouverne. Donne-moi un cœur docile et obéissant et une attention fidèle à sa voix. Donne-moi l'esprit d'un enfant qui t'aime et qui n'ait pas peur de Toi comme un esclave. Donne-moi une foi vive, qu'aucune incrédulité ne sépare de Toi! A l'heure de mon décès, cher Sauveur, souviens-Toi de ta pauvre ser-

vante, que tes saints anges m'accompagnent jusque devant ton trône. Fais-moi entendre alors ta voix de paix et de grâce qui dit : « Viens, entre, la bénie du Seigneur. Viens, hérite du royaume, que je t'ai gagné par ma satisfaction à la croix, par mon sang et par ma mort. »

Seigneur Dieu, Jésus-Christ, mon Sauveur aimable ! ajoute à tout cela ton tendre : « Oui ! » Très sainte Trinité, dis ton « oui », ton « amen » à ma prière !

J'ai composé cet acte et je le signe de ma main par le mouvement et la pleine volonté de mon cœur.

1770, le 17 décembre.

Madeleine-Salomé Oberlin, née Witter.

Nous avons, semble-t-il, assez pénétré dans l'intimité de ce ménage pastoral pour connaître le secret de son activité bénie.

L'exercice du ministère pourra éprouver une telle foi, mais il devra en même temps la fortifier, et c'est d'un pas assuré que, l'un sur l'autre appuyés, Oberlin et sa femme arrivent au Ban-de-la-Roche, pleins de zèle et comme guidés par cette belle devise : *Marcher devant Dieu.*

LIVRE II

LA MARCHE EN AVANT

« Marcher devant Dieu »

CHAPITRE II

ŒUVRE SCOLAIRE

Le Pédagogue

Fidèle au principe si souvent relevé par les apologistes du protestantisme et constamment mis en œuvre par ses missionnaires, Oberlin consacra ses premiers soins à l'organisation de l'enseignement (1). L'action même de sa prédication, l'effort de son ministère ne dépendaient-ils pas de la culture de ses auditeurs et les fruits de son activité ne se reconnaîtraient-ils pas tout d'abord sur les générations qu'il aurait élevées et instruites ?

Fils de pédagogue, Oberlin avait été à bonne école et s'était dès la première heure formé pour cette tâche difficile. Son caractère si porté à l'ordre et à la discipline s'était trempé dans la méditation de la Bible et avait puisé aux sources de la grande pédagogie de l'Ancien Testament le secret de sa force et de son autorité. Nous avons déjà dit combien fut profonde l'influence exercée sur lui par ces grands pédagogues qu'étaient les piétistes (2) et les moraves;

(1) Nous renvoyons volontiers ceux de nos lecteurs que ce sujet intéresse à l'étude spéciale que M. Parisot lui a consacrée (Paulin, 1905). Bien que placé à un point de vue qui nous paraît incomplet parce qu'il ignore le fait chrétien, cet auteur apporte, sur la pédagogie d'Oberlin, d'intéressantes réflexions.

(2) En rattachant à la seule influence du piétisme l'œuvre d'Oberlin, M. Parisot paraît méconnaître la grande tradition évangélique, inépuisable source de haute culture et de vraie liberté, dont le piétisme n'est qu'une forme particulière et temporaire.

ses fortes études complétées par un travail régulier le préparèrent aussi à sa tâche : il lisait, avec un soin que révèlent les nombreuses notes inspirées par ses lectures, une quarantaine de livres chaque année (1). De nombreux ouvrages d'éducation provoquent chez lui un enthousiasme qui parfois même nous étonne. Il écrit, par exemple, à propos de l'*Émile* de Rousseau :

Un livre tout à fait excellent. Certes je ne considère pas toutes les règles qu'il donne comme les plus praticables ni comme les meilleures, mais ce livre renferme de si précieux enseignements et de si justes observations, que je voudrais voir chaque père et chaque maître le lire et le relire (2).

Oberlin ne resta pas étranger au mouvement qui se produisait en Allemagne en faveur des réformes scolaires. Le voyage qu'il fit dans la Haute-Alsace et dans le duché de Bade en août 1780 dut lui apporter bien des enseignements à cet égard. Il s'arrêta à Colmar auprès du célèbre Pfeffel, avec lequel il se lia d'amitié (3).

Avec cette sûreté de jugement qui le caractérise, Oberlin sait toujours saisir tout ce que les idées nouvelles ont de bon et les réaliser dans cette mesure même. Guidé tout d'abord par son prédécesseur Stuber, il deviendra lui-même un initiateur dont les créations ne nous paraîtront guère dépassées par les méthodes actuelles, si tant est qu'elles aient toujours été égalées.

Toutes les œuvres d'éducation devaient captiver son intérêt et gagner sa sympathie. Une de ses lettres à un de ses anciens élèves, professeur à l'Institut fondé par Basedow à Dessau, est caractéristique à cet égard.

Tu désires être aimé de moi autant que je t'aime : très bien, voilà ce qui fait plaisir à entendre. Puisses-tu te dire à toi-même combien je te suis attaché ! Je porte votre institution d'éducation dans mon cœur. Ah !

---

(1) Il a laissé de nombreux cahiers remplis de ces notes et en tête desquels il écrivait : *Eorum quæ legi legendo absolvi præcipua sunt.* (Cf. p. 258 et les notes p. 390, 392.)

(2) Traduit de l'allemand. Cf. le même passage dans l'ouvrage de M. Parisot, p. 112, d'après le manuscrit que nous lui avons communiqué.

(3) On peut se demander lequel de ces deux hommes distingués a le plus reçu de l'autre, quand on lit ces lignes adressées par Pfeffel à Oberlin (traduit de l'allemand par Stœber) : « Je ne vous dirai plus que je vous estime et vous aime ; les expressions me manquent pour vous faire connaître toute l'ardeur des sentiments qui m'animent à votre égard. Depuis votre départ, il ne s'est pas écoulé de jour que je n'aie pensé à vous ou que je n'aie parlé de vous. Un homme comme vous est un phénomène bien rare, et j'ai tant besoin d'un ange consolateur que je dois compter votre visite et votre amitié parmi les plus beaux présents que m'ait fait la Providence. »

Oberlin rencontra aussi, dans ce voyage, Sander, de Kondrigen, et Schlosser d'Emmendigen.

que j'aimerais pouvoir m'y consacrer tout entier! Mais c'est ici que Dieu veut que je Lui porte mes sacrifices. Ah! que je désire vivement pouvoir être auprès de vous au moins quelques mois, quelques semaines, pour tout voir, tout apprendre, m'en retourner ensuite au Ban-de-la-Roche, enrichi de vos lumières et les faire fructifier ici. Mais Dieu me l'interdit absolument et mon vœu seul répond à mon vœu (1)...

. . . .

Je ne crois pas qu'aucun autre cadeau ne m'eût fait plus de plaisir que les trois exemplaires de l'ouvrage élémentaire (2).

Je ne me possédais pas de joie, car j'avais presque porté envie à ceux qui étaient à même de pouvoir l'acheter; moi, je ne voyais pas de loin la possibilité de me le procurer, ma caisse étant absolument aux abois.

Je cherche à répandre cet excellent livre partout où je puis, surtout à Strasbourg. Cher ami, je te l'avouerai, tant d'exemplaires ont effrayé ma femme et moi. Je n'y tenais plus et je cherchais la solitude pour donner un libre cours à mes larmes. La reconnaissance, la joie, la confusion, le chagrin de ne pouvoir rendre des services à vous et à votre institut m'accablèrent (3). Mes amis, je ne puis vous offrir que des vœux, des vœux bien ardents pour vous, pour votre noble entreprise, avec laquelle j'aime tant à m'identifier; vœux que j'adresse à ce Dieu qui m'accorde si peu de moyens pécuniaires. Salue et embrasse tous nos chers amis. Oui, mon ami, votre vocation et votre travail sont dignes d'envie. Que Dieu vous fortifie, vous bénisse, vous encourage; qu'Il vous accorde ce que je désire toujours pour moi-même, un amour tendre et toujours plus tendre pour Jésus-Christ et pour ses enfants qui Lui sont si chers et qu'Il a rachetés par son sang. Adieu, mon cher, et vous tous, mes amis! je suis jusqu'à la mort, et puis de nouveau, votre dévoué et tendre ami.

Waldbach, 16 mars 1777. OBERLIN (4).

Les Écoles

Il fallait bien à Oberlin ce tempérament d'éducateur pour entreprendre vaillamment l'œuvre qui l'attendait au Ban-de-la-Roche.

[L'instruction primaire était à cette époque complètement négli-

---

(1) Nous reproduisons plus loin, p. 234, un passage de cette même lettre qui a trait à Mme Oberlin.

(2) *Elementarwerk*, ouvrage encyclopédique et illustré sur les sciences, par BASEDOW.

(3) On verra, dans la suite, que M. et Mme Oberlin surent faire tout ce qui était en leur pouvoir. (Cf. p. 234.)

(4) Cette lettre, dont nous n'avons pu donner qu'une traduction de l'allemand, fut insérée dans les *Pædagogische Unterhandlungen*, journal publié par l'Institut. Le pieux Feddersen l'a insérée dans son ouvrage : *Nachrichten von dem Leben und Ende gutgesinnter Menschen, mit pracktischen Anmerkungen*, Halle, 1784.

gée. L'autorité civile s'y intéressait médiocrement, et, dans ces régions reculées, l'absence de ressources tant intellectuelles que pécuniaires était bien faite pour décourager le pasteur qui voulait prendre cette tâche à cœur.

Stuber avait, comme nous l'avons dit, entrepris la réforme de l'enseignement public.

En été, il n'y avait pas d'école; en hiver, on mettait la place de maître d'école à l'encan, et il arrivait souvent que cette charge rapportât un peu moins que celle du pâtre, avec laquelle elle offrait d'ailleurs une pénible analogie.

Stuber institua des maîtres d'école permanents, auxquels il donna le titre de « régents »; il se chargea lui-même de leur enseigner les connaissances nécessaires et forma quelques bons sujets.

Il organisa ensuite les enfants en classes correspondantes à leur degré de développement, ce qui n'avait jamais été fait auparavant. Il mit entre leurs mains son *Alphabet méthodique* (1) qui donna bientôt d'excellents résultats.

Pourtant, la nouvelle méthode rencontra naturellement ses détracteurs. Un jour, un maître demanda à Stuber ce qu'il devait répondre à un homme qui, après avoir fait la remarque qu'on apprenait aux enfants les choses d'une tout autre manière qu'autrefois, lui avait demandé : « Est-ce que nous avons donc un autre Dieu que du temps passé? » Répondez-lui, dit le pasteur : « Oui, autrefois, c'était le Dieu des ténèbres, et nous tâchons à présent d'avoir le Dieu de la lumière (2). »

Cependant on remarqua bientôt les progrès frappants accomplis par les enfants, et les parents, honteux pour eux-mêmes, en vinrent à demander leur part d'instruction.

Stuber organisa avec succès pendant deux ans ce que nous appellerions aujourd'hui des cours d'adultes, où 150 à 200 élèves de vingt à trente ans et plus venaient apprendre à lire. Les hommes et les femmes alternaient d'un jour à l'autre.

Un grand nombre furent bientôt mis à même de lire eux-mêmes leur Bible, et Stuber fit venir de Bâle un certain nombre d'exem-

---

(1) Cf., p. 22.

(2) On chercha même à lui créer des difficultés, comme le laisse entendre une lettre que M. Ott, un des bienfaiteurs des écoles du Ban-de-la-Roche (Cf. p. 22) écrivait aux paroissiens de la paroisse de Rothau, pour leur faire connaître son chagrin de voir ses bienfaits si mal interprétés, et l'introduction des nouvelles méthodes pédagogiques tellement critiquées. Janvier 1764.

plaires de l'Écriture Sainte (1) qui furent répandus jusque dans des maisons catholiques (2).

A peine arrivé, au Ban-de-la-Roche, Oberlin, décidé à continuer l'œuvre de son prédécesseur, résolut tout d'abord de construire des maisons d'école. Walde sbach n'avait qu'une misérable baraque où logeait tantôt le maître d'école, tantôt le pâtre, et qui menaçait ruine. Il n'hésita pas à acheter en face de chez lui un terrain propice à la construction d'une école et traça lui-même les plans et les devis.

Je demeurais, écrit-il à ce sujet, dans une vieille maison où j'endurais des incommodités et pertes continuelles par les rats et la pluie qui perçait partout, ne voulant pas qu'on m'en donnât une neuve aussi longtemps que les écoles ne seraient pas convenablement logées.

Il écrivit à Strasbourg pour intéresser quelques personnes à son projet et, plein de foi et d'ardeur, persuadé que Dieu n'abandonnerait pas une cause aussi bonne, il engagea ses propres ressources et se mit vaillamment à l'ouvrage.]

Et, de fait, le Dieu sur lequel il comptait lui donna bien des témoignages de sa fidélité. Il nous raconte lui-même, dans ses *Annales*, page 66, son trouble au matin d'un jour d'échéance : il lui fallait 500 francs. Où les trouver? Il était dans la plus cruelle perplexité et demandait à Dieu de l'éclairer, quand on lui remit un don anonyme que Stuber avait reçu « pour la construction de l'école de Waldbach ». L'enveloppe renfermait 500 francs (3).

Stuber fit connaître l'œuvre et bientôt les sommes nécessaires lui furent assurées. Ce fut d'abord un legs de 2.000 francs (4) qu'une dame de Strasbourg devait faire au profit des écoles de Ban-de-la-

(1) On raconte que, pour faciliter leur diffusion, il partagea les exemplaires en trois parties, revêtues de parchemin, et put ainsi mettre la parole sacrée dans un plus grand nombre de mains.

(2) La défense des curés ne put arrêter le zèle de plusieurs. On achetait des Bibles en secret, et parfois fort cher. On raconte qu'un catholique entra un jour, sous un fallacieux prétexte, dans une maison et, tout en causant de diverses choses, finit par distinguer, sur une étagère, un volume dont il s'empressa d'aller examiner le titre. Comme il l'avait sans doute supposé, c'était une Bible. Il demanda alors s'il pouvait s'en procurer une pour un écu et, sur la réponse affirmative, il jeta un écu sur la table et partit à toutes jambes, emportant sa Bible. Cf. p. 54, 173 et surtout 376, note 2, l'importance qu'Oberlin attachait à la diffusion de la Bible.

(3) Cf. p. 124 où il raconte lui-même un trait relatif à la construction de cette école et aussi p. 24, 222, 235, 354.

(4) Outre ce legs, Oberlin reçut plus tard, de M. Fritsch, une somme de 1.200 francs, qui fut placée sur hypothèques et faillit être perdue par la faute d'un débiteur peu scrupuleux qui voulait la rembourser en assignats; il consentit finalement à faire un nouveau titre.

Roche et sur lequel elle avança aussitôt à Oberlin 300 écus; plusieurs autres personnes souscrivirent près de 1.800 francs.

Oberlin, d'ailleurs, ne se donnait point de repos qu'il ne fût parvenu à ses fins, et il savait à tel point exciter l'intérêt pour son œuvre (1), qu'une dame de Strasbourg, qui lui avait déjà beaucoup donné, vendit, dit-on, deux chandeliers d'argent pour pouvoir répondre à son appel.

[Il entretenait d'ailleurs avec des amis de Strasbourg une correspondance très active.

Il les consultait sur les améliorations qu'il projetait, leur annonçait les progrès de celles qu'il avait réalisées ou bien leur indiquait les obstacles qu'il avait rencontrés. Il entretenait leurs bonnes dispositions en faveur de ses paroissiens, auxquels il cherchait sans relâche à acquérir de nouveaux protecteurs. Pour parvenir à ce dernier but, sa présence était souvent nécessaire. Ses nombreuses occupations au sein de sa paroisse ne lui permettaient cependant que de courtes absences. Habitué à tous les genres de privations, il employait à ses œuvres de charité jusqu'au temps consacré au sommeil. On le voyait souvent le soir s'élancer sur son cheval, parcourir pendant la nuit la distance de Waldersbach à Strasbourg, utiliser la journée au profit de son cher Ban-de-la-Roche et y retourner le soir avec la même rapidité, en y apportant de nouveaux bienfaits, de nouvelles consolations.]

Inutile d'ajouter qu'Oberlin fit lui-même de grands sacrifices personnels pour ses écoles. Combien de fois n'a-t-il pas donné l'éclairage, le chauffage et les fournitures nécessaires!

Conseillé et secondé par ses amis Stuber et Ott de Strasbourg, il veut, non point décréter une obligation scolaire qu'il n'a ni le droit ni les moyens de faire respecter, mais, tenant compte des difficultés contre lesquelles les lois les mieux ordonnées restent impuissantes, s'efforcer de diminuer, autant que possible, les charges que l'école impose aux familles. Pour l'encourager Stuber lui propose le moyen suivant :

Si on pouvait parvenir à faire suivre aux enfants l'école sans interruption, on aurait obtenu un grand avantage; mais, jusqu'à présent, tout ce qu'on a fait pécuniairement en faveur des écoles n'a profité qu'aux maîtres d'école. Inventons quelque moyen pour que même les enfants,

(1) Voir, p. 354 et suiv. comment Oberlin sut, jusqu'à la fin de sa vie, maintenir l'intérêt de ses amis et les mettre au courant de ses entreprises.

pour que même les parents, qui déjà sont jaloux du sort qu'on a fait aux instituteurs, y trouvent leur profit.

Tâchons de les aider à payer leur quote-part pour l'école, qui est pour eux une véritable charge. Je proposerais qu'un enfant qui, pendant un mois, n'a pas manqué une seule fois d'aller à l'école, reçoive à la fin du mois, en hiver 2 sols, en été 4 sols. On donnerait aux parents le montant en billets qui ne pourraient être employés qu'au paiement du maître d'école ou à l'achat d'un livre, de plumes, de papier, etc. Si plusieurs enfants des mêmes parents fréquentent l'école, on donnerait un peu moins à chacun. Je sais bien que cela pourrait aller à d'assez fortes sommes, mais si l'idée vous convient et que vous désiriez la voir réalisée, j'aviserai aux moyens nécessaires pour que nous puissions en faire l'essai pendant au moins un ou deux ans.

Un autre projet *pour corriger la mauvaise répartition du gage d'école adressé à ceux qui aiment le Seigneur Jésus,* daté par Oberlin de 1802, nous montre qu'à cette époque le pédagogue expérimenté n'avait pas encore trouvé la solution (1).

Il ne paraît pas avoir songé à la gratuité scolaire, il n'en avait pas les moyens et il en prévoyait peut-être les dangers, il voulait surtout alléger les charges des plus pauvres et des plus méritants, car, au Ban-de-la-Roche, il n'y avait pas de droits pour qui ignorait ses devoirs.

Mais si Oberlin ne put réaliser toutes les réformes projetées, on verra, par le passage suivant, qu'il s'efforça, dans la mesure de ses ressources, de diminuer les frais que l'achat des livres imposait aux familles pauvres :

Bientôt on donnera des livres d'école à gagner à ceux seulement qui : sont hors d'état de les acheter tous à leurs enfants ; sont diligents avec toute leur famille, brûlent le soir leur lampe et y travaillent ; promettent, comme d'honnêtes gens, de ne se rendre coupables d'aucune espèce de vol, soit pour faire des traîneaux, soit pour des sabots, hottes, ou quoi que ce soit.

Ces gens-là auront les livres à moitié prix, c'est-à-dire ne travailleront que pour la moitié du prix. Lorsqu'il s'agira de travailler, les pères ou mères viendront eux-mêmes ou bien n'enverront que ceux de leurs enfants qui ont assez de force pour travailler avec effet.

Oberlin comprenait d'ailleurs de mieux en mieux que les obstacles

(1) Ce projet, conservé dans les archives de la paroisse, prévoit une sorte d'impôt sur le revenu M. Parisot cite des notes et des règlements qui laissent entendre qu'Oberlin avait songé à étendre cet impôt, par une pensée de haute solidarité, non seulement aux parents mais même aux personnes sans enfants ou célibataires.

ne viendraient pas du dehors et il prévoyait ceux qui, au sein même de la paroisse, allaient surgir. A Waldersbach, où ses projets devaient rendre de si grands services, les bourgeois, ne comprenant pas l'œuvre civilisatrice qui était entreprise, et craignant sans doute qu'on ne les forçât à supporter en partie les charges de cette bâtisse, mirent tout en œuvre pour faire échouer le projet.

Il fallut, pour les rassurer, qu'Oberlin et Stuber leur promissent, par un acte dûment signé, qu'il ne leur en coûterait ni argent ni peine (1).

[Les fondements de l'école de Waldersbach avaient été jetés le 31 mai 1765, et Oberlin mit tant d'ardeur à en surveiller les travaux que le 14 août, deux mois et demi après, l'édifice était achevé.

L'aménagement complet ne fut néanmoins terminé qu'au commencement de 1771, Oberlin ayant eu grand'peine à trouver des ouvriers pour faire les bancs et les tables.

Lorsque tout fut achevé, il resta une dette de 1.000 francs dont Oberlin n'hésita pas à se charger, et qu'il libéra peu à peu, tout en supportant les frais d'entretien et de réparations, qui, pendant trente ans, restèrent à sa charge.

L'exemple avait déjà porté ses fruits, et Oberlin rencontra moins de difficultés pour construire les autres écoles qui, dans tous les villages de sa paroisse, furent dues à son initiative.

A Bellefosse, où les enfants ne pouvaient tous tenir dans les chambres que quelque paysan obligeant mettait à la disposition du maître, Oberlin trouva enfin un terrain propre à la construction projetée (2).

Les Ban-de-la-Rochois, revenus de leur erreur, s'empressèrent d'aider à cette entreprise en apportant les pierres et les bois

---

(1) Cet acte signé par Stuber en même temps que par Oberlin nous offre un exemple touchant de solidarité pastorale :

« Nous soussignés, l'ancien ministre de la paroisse de Waldersbach et le ministre actuel, assurons avoir trouvé pour la reconstruction nécessaire et l'agrandissement de la maison d'école de Waldersbach, dans la charité de quelques bienfaiteurs, les fonds suffisants qui nous permettent de nous engager envers ladite paroisse et particulièrement envers la communauté de Waldersbach, à entreprendre ladite reconstruction, sans qu'il en coûte rien aux habitants ni en contributions de deniers ni en corvées. En foi de quoi nous avons signé le présent acte.

« A Strasbourg, 25 novembre 1768. Signé : Jean-Georges Stuber, ci-devant ministre de la paroisse de Waldbach, comté de la Roche, présentement diacre de l'église Saint-Thomas à Strasbourg; Jean-Frédéric Oberlin, ministre actuel de la paroisse de Waldbach. »

(2) Il écrit lui-même dans ses *Annales* : « Le 21 août 1773 fut l'heureux jour où j'ai trouvé entre le Haut et le Bas-Bellefosse une partie de prairie qu'on m'a cédée pour 26 florins (environ 52 francs) pour y bâtir une maison d'école. »

nécessaires. Les cinq villages contribuèrent à cette œuvre de solidarité sociale qui, vu l'état des voies de communication, ne s'accomplit pas sans peine, voire même sans danger. Ceux qui ne purent offrir leurs bras surent faire de réels sacrifices, telle cette pauvre veuve qui apporta sa pite de six schellings (1f 20), ce qui fut pour Oberlin un précieux encouragement.

L'école de Bellefosse fut terminée le 11 août 1774 (1).

L'école de Belmont fut édifiée en 1774; le seigneur du Ban-de-la-Roche fournit le bois nécessaire, mais Oberlin estime encore à environ 1.500 florins (3.000 francs) les frais qui lui furent occasionnés. On a conservé le plan de cette école dessiné et peint par Oberlin.

Grâce aux relations amicales d'Oberlin avec le préfet du Bas-Rhin, M. de Lezay-Marnesia (2), l'administration locale de Fouday put disposer des sommes nécessaires à la construction d'une école.

Enfin, le maire de Solbach, Martin Bernard, qui n'avait pas de charges de famille, dota sa commune d'une école dont il voulut supporter toutes les dépenses.]

« L'exemple d'Oberlin, écrit Fallot (3), commençait à porter ses fruits et la cause de l'instruction, après s'être heurtée à tous les préjugés de l'ignorance et à toutes les inerties de la misère, était finalement gagnée sur toute l'étendue du Ban-de-la-Roche. »

LES MAITRES

Abriter les élèves était une grosse affaire, mais leur donner de bons maîtres n'était point chose moins importante. Oberlin s'efforça d'exercer une surveillance active sur le corps enseignant de sa paroisse. Continuant l'œuvre de Stuber, il chercha à éloigner les sujets paresseux et incapables. Sébastien Scheidecker (4), J. David Bohy,

(1) Oberlin évaluait à 1 000 francs les frais que cette construction lui a occasionnés.

(2) Cf. p. 338.

(3) Article sur Oberlin dans le *Dictionnaire pédagogique* de Buisson.

(4) Sébastien Scheidecker, né le 12 octobre 1747, appelé et formé par Stuber qui l'envoya à l'âge de dix-sept ans à la scierie de Strasbourg, dite de Barr, pour instruire les enfants des fermiers pendant l'hiver. Au bout de deux ans, Stuber le rappela et, pendant un certain temps, lui fit faire diverses suppléances dans les écoles de la paroisse; enfin il fut appelé à remplacer à Bellefosse un vieux maître qui avait de la peine à se faire aux méthodes introduites par Stuber et qui fut invité à prendre sa retraite.
Quand Oberlin arriva, il apprécia si fort les qualités de Sébastien Scheidecker qu'il l'envoya passer quelque temps chez son ancien ami, le Dr Ziegenhagen, afin qu'il y

régent de Solbach, qui avaient été formés par Stuber, furent dès l'origine de précieux auxiliaires.

Pour bien se rendre compte du travail accompli par chacun, il maintint les récitations générales au temple telles que Stuber les avait instituées et les compléta par les écoles générales : une fois par semaine, le mercredi d'ordinaire, une des deux divisions de chacune des cinq écoles de la paroisse se rendait à Waldersbach, sous la conduite de l'instituteur. Oberlin ouvrait l'école générale ou d'émulation par la prière et l'instruction religieuse, puis chacun des instituteurs donnait alternativement des leçons dans un ordre réglé d'avance chaque année; ces leçons roulaient sur le cadre de l'enseignement ordinaire; c'était en quelque sorte un examen pratique, et en même temps un concours entre les maîtres et les élèves des différents villages (1).

Nous aurons l'occasion de montrer plus loin de quelle manière Oberlin exhortait ces instituteurs à se rendre dignes de leur tâche et leur faisait comprendre la grandeur de leur œuvre; mais il faut voir aussi avec quelle sévérité il reprenait celui qui avait oublié sa haute responsabilité : c'est du haut de la chaire qu'il lui inflige le blâme public que voici :

1790, le 27 mai.

Chers amis !

M. le régent de Waldersbach, au lieu de faire son salut avec crainte et tremblement, au lieu de servir le Seigneur Jésus-Christ par son tendre soin pour la jeunesse, au lieu de chercher la solitude dans ces jours de fêtes périlleux, d'intercéder pour la jeunesse qui lui est confiée, et de

---

acquît quelques notions de médecine et put lui être ainsi un plus précieux auxiliaire; c'est ainsi qu'il fut le premier à introduire la vaccine au Ban-de-la-Roche (Brouillon, 6-28).

Tout en continuant jusqu'à un âge très avancé ses fonctions d'instituteur, Sébastien (comme Oberlin aimait à l'appeler), remplit successivement toutes les fonctions publiques ou ecclésiastiques qu'il pouvait occuper dans son pays. Oberlin apprécia encore son précieux concours lorsque, en 1780, il s'efforça, non sans difficultés, d'introduire les filatures de coton, qui devaient être une si grande ressource pour le pays.

(1) Oberlin parfois fait la leçon lui-même pour montrer à tel maître sceptique les bons effets de la méthode qu'il préconise.

A tour de rôle, les maîtres font la classe et leurs collègues sont appelés à faire la critique.

Oberlin notait avec soin les résultats de ses diverses inspections, comme le prouve une lettre à M. Ott dont le brouillon est conservé dans les *Annales :*

« Benoît Louis, de Belmont, intelligent et fidèle, fort serviable, mais ne s'applique pas à la lecture de tant de livres qu'on lui offre. J.-J. Masson, de Bellefosse, toujours de meilleure volonté que capacité. Vernier Masson, de Waldersbach, s'applique toujours à apprendre ce qu'il ne sait pas et à se rendre plus capable et plus utile. Enfin, Sébastien Scheidecker aime la lecture, s'applique toujours à la lecture des livres de médecine et est prêt à dresser d'autres garçons à servir un jour de maîtres d'école. »

prier et de supplier Dieu de la préserver et garantir de la contagion du scandale, — il alla lui-même se mêler parmi les gens légers et donna un témoignage public de la légèreté et de l'insouciance, impardonnable à un vieillard, avec laquelle il vit, et dont je gémis il y a longtemps, tant par rapport au triste sort qu'il se prépare dans le monde qui l'attend, que par rapport au pauvre état de son école, qui me peine plus que je ne saurais vous exprimer.

Or, pour réparer un tant soit peu le scandale donné et pour inspirer au pauvre vieillard un peu plus de sérieux et de souciance convenable, j'exige de lui que pendant quatre semaines il s'abstienne dans les prières de la semaine de faire les fonctions de chantre — seulement pendant les jeudis de la semaine, pas les dimanches, ni autres services quelconques.

Mais Oberlin ne se contentait pas d'exiger plus de travail et plus de sérieux de ses maîtres, il comprit qu'il fallait en même temps améliorer leur situation. Il leur accorda tout d'abord la jouissance de la maison d'école, puis il s'efforça d'augmenter leurs traitements et y réussit dans une large mesure (1).

Il rappelait aussi aux parents leurs devoirs envers ceux qui prenaient la peine d'instruire leurs enfants.

Bois de chauffage des maîtres d'école. — Oui, mes chers frères, j'espère que vous voudrez en faire de même en faveur de votre maître d'école (lui charrier son bois comme ceux de Waldersbach l'ont fait); la situation de ses affaires et de sa santé le doivent bien recommander à votre charité.

J'espère donc, je le répète, que vous ne voudrez plus tarder à lui aider à faire et mener son bois. Et, est-ce que j'ose le dire? J'espère que Mr l'Ancien, un homme que je trouve si bien disposé et prêt à tout ce qui est louable, voudra bien se hâter à en donner l'exemple; que, bien loin de se fâcher de ce que j'ose le nommer en public, il redoublera de ce zèle et vivacité que je lui connais et se rendra encore plus digne de la bonne opinion que j'ai de lui.

Si je ne me trompe, il y aura encore bien des braves bourgeois de Bellefosse qui se joindront à une œuvre si pieuse.

---

(1) Comme le montre le tableau comparatif qui suit :

		A l'arrivée d'Oberlin		En 1813	
		—		—	
Instituteur de Belmont. . .	34 livres.	4 sacs de seigle.		300 fr.	
— Bellefosse . .	60 —	5	—	144 —	et 6 sacs.
— Waldersbach.	60 —	5	—	144 —	8 —
— Solbach . .	60 —	5	—	48 —	3 —

Dans une autre occasion, il rappelle à ses paroissiens leurs devoirs de reconnaissance envers leurs anciens maîtres :

Aux bourgeois de Bellefosse, par rapport à J.-J. Masson, leur ancien maître d'école, 1775 :

Monsieur le Juré, ancien Bourguemaître! et vous mes chers amis les bourgeois de Bellefosse,

Votre honneur, votre réputation et votre conscience me doivent tenir à cœur en qualité de votre ministre et pasteur,... et en qualité de votre vrai ami.

Ferai-je bien, mes chers frères, de me taire lorsque je crois que vous agissez contre les intérêts de votre conscience et de votre réputation — et, ce qui est la même chose, lorsque vous agissez contre les devoirs d'un homme sage, vertueux, patriotique, chrétien?

Or, je crois que, dans votre conduite envers votre ancien maître d'école, vous agissez contre ces devoirs, vous lui faites faire la garde et les corvées et ne lui donnez point de place pour faire du *tripoux !*

Vous agissez en cela contre : 1° la gratitude; 2° la prudence; 3° votre réputation et intérêts; 4° l'intérêt de vos enfants.

(Suit le développement.)

Il reprend en termes énergiques ceux qui lésinent sur les dons à faire à l'œuvre scolaire :

Ouvrez donc les yeux et voyez comme tout ce que quelqu'un avait épargné en refusant d'obéir à ces ordres de Dieu, s'en va alors subitement par un malheur, que Dieu lui envoie. Et si Dieu fait cela même à ceux qui d'ailleurs font leur salut avec crainte et tremblement, comment les autres peuvent-ils espérer d'échapper à ses justes châtiments!

Oh! combien de dissensions et de disputes et de haines y aurait-il de moins, si les riches et les pauvres voulaient avoir un peu d'égards à Dieu, et employer au paiement des instituteurs la portion que Dieu a ordonnée.

Oh! si l'incrédulité et le manque de foi en Dieu n'avaient pas bandé vos yeux, vous verriez que c'est là le crible, ou ce van dans la main de Jésus-Christ, ce van dont parle saint Jean-Baptiste, et au moyen duquel la balle se sépare du froment!

Oh! combien de balle dans la paroisse! Combien peu de froment! Qui est-ce qui m'a obligé à me charger seul du salaire des conductrices et de plusieurs autres choses? Qui a obligé quelques-uns de mes paroissiens à me décharger d'une partie du salaire des conductrices? Aucune loi humaine n'a fait cela. Mais la loi de la charité et de la foi en Dieu nous y a obligés.

Et si Dieu voulait nous mettre en état de nous charger aussi du salaire des instituteurs, les disputes à cet égard seraient bien vite terminées. Mais seriez-vous alors moins balle, seriez-vous bon froment alors,

vous qui, à cet égard, n'agissez pas selon le vœu de Dieu et le commandement de Jésus-Christ.

Question 6. Instructions fréquentées. C'est l'ordre de Dieu, qui oblige toutes les créatures douées de raison à chercher l'instruction, et les sciences et les connaissances de sa parole, et de ses œuvres, et de tout ce qui est utile. Cet ordre existe dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament.

Dites, chers amis, dites si, d'après cela, j'ose délivrer la portion d'aumône à ceux qui, à cet égard, méprisent l'ordre de Dieu, et au lieu de fréquenter habituellement les instructions, préfèrent la stupide ignorance, la honteuse maladresse, l'orgueilleuse présomption et la bestiale indocilité.

Il faut donc que je réserve les portions de tous ceux qui ne fréquentent pas les instructions habituellement, lorsque devant Dieu ils le pourraient.

L'ENSEIGNEMENT

Pour faciliter la tâche aux maîtres en même temps que pour développer chez les enfants le sentiment de leur responsabilité, Oberlin voulut que la discipline fût en grande partie assurée par les élèves eux-mêmes. Dans chaque école, on choisissait des préposés : un juré, un ancien, des pelotonniers, des gardes; chacun avait sa charge et ses responsabilités particulières, et tout ce petit monde s'agitait et travaillait sous l'œil vigilant du maître, et surtout du pasteur, auquel aucun détail n'échappait, et qui faisait sentir à tous son goût pour l'ordre et pour une discipline quelque peu militaire (1).

---

(1) Voici le *Règlement de police et de discipline* qu'Oberlin rédigea en 1778 pour les écoles :

« Chaque maître d'école tiendra une liste de conduite où il marquera les bonnes et mauvaises actions de ses élèves : les mauvaises avec de l'encre noire; les bonnes avec de la rouge; les excellentes avec de la verte.

« Les fautes légères seront marquées par un point (.), comme : inadvertance, négligence, grossièreté, patois à l'école, pétulance un peu blâmable.

« Les fautes graves seront marquées d'un trait (—) comme : impertinence, négligence, désobéissance, mensonge, négligence criminelle de la garde à faire sa commission, malice.

« De même, chaque bonne action sera marquée d'un point ou d'un trait, selon sa valeur; avec de l'encre rouge ou verte, selon sa moralité et comme elle le semblera mériter au maître d'école.

« Ainsi diligence, conduite réglée, douceur, politesse, vitesse en faisant sa commission, générosité, obéissance exacte et distinguée.

« On commettra parmi les écoliers de chaque village des préposés : un juré, un ancien, des pelotonniers, des gardes.

« Les gardes seront relevés de huit en huit jours; ils auront un œil attentif sur tout ce qui se passe, en avertissant, selon qu'il leur aura été commandé, soit les pelotonniers, soit les anciens ou jurés, soit le maître d'école lui-même; ils ne manqueront pas de se trouver à l'église aux bancs de leur village; ils se trouveront aux enterrements dans leur village; on les emploiera, à l'école même, à faire la revue des livres, des mains, etc.

« Les pelotonniers sont les subdélégués de l'ancien et du juré, établis sur une demi-

C'est Oberlin qui inscrit sur son *catalogue des braves* (1) ceux qui ont donné le plus de satisfaction et qui pourront mériter un prix à la fin de l'année ; ce prix consistait généralement en quelque objet utile (crayon, plumes, couleurs, livre).

Chaque année, le jour de l'Ascension, il y avait une fête solennelle accompagnée de jeux et réjouissances diverses et d'une distribution des prix. Souvent il y avait réunion au presbytère pour échanger les bons points contre des travaux divers, dessins, silhouettes, etc., ou objets confectionnés par les enfants. On distribuait parfois des prix en argent à ceux qui avaient le mieux répondu dans un petit concours destiné à développer les jeunes intelligences. Voici une de ces questions : « Quels pourraient être les avantages d'un garçon instruit dans le calcul par-dessus un autre qui ne le serait pas? — Un gros écu pour la meilleure réponse. »

Il serait aisé de critiquer, comme on l'a fait d'ailleurs, les vraies débauches de récompenses, distributions de prix, solennités qu'Oberlin faisait pour « exciter l'émulation et donner de l'aiguillon ».

Certes, ce procédé qui consiste à réveiller l'intérêt personnel et développer l'appât du gain a ses dangers, mais on peut se demander par quel autre moyen Oberlin aurait pu obtenir quelque résultat? Le premier but n'était-il pas de secouer la torpeur, d'exciter les énergies par l'attrait d'un bien tangible, pour apprendre ensuite à ces natures simples et incultes à saisir et à vouloir un bien supérieur (2) ?

S'il récompense largement, il punit aussi, sans excès cependant, mais avec fermeté : les maîtres eux-mêmes sont mis à l'amende s'ils

---

douzaine ou environ, choisis ou confirmés au commencement de chaque quartier ; ils veilleront sur la conduite de leur peloton, les corrigeront, les exhorteront. S'ils ne sont pas écoutés, ils avertiront les anciens ou les maîtres d'école, ils commanderont sous le juré, rangeront les leurs aux convois funèbres. Les écoliers qui ne peuvent se trouver soit à l'école, soit à l'examen, en avertiront leur pelotonnier.

« Le juré sera élu ou confirmé après chaque promotion ou de six en six mois; il commandera les gardes, veillera sur eux, commandera les écoliers au sortir de l'école, aux enterrements, corvées d'écoliers, bref toutes les fois qu'ils devront comparaître en corps; les pelotonniers sont ses subdélégués, ses sergents et caporaux.

« L'ancien est élu ou confirmé de six en six mois, il veillera sur la conduite en tant que morale des jurés, pelotonniers, gardes de tous les particuliers; lorsque ses avertissements et exhortations ne seront pas écoutés, il en avertira le maître d'école; c'est à lui que doivent s'adresser les pelotonniers lorsqu'ils ont des plaintes contre quelqu'un de leur peloton. »

(1) C'est ainsi que s'appelait la liste indiquée sur le règlement de police. A l'origine les premiers du catalogue de la grande école s'appelaient Empereurs, ceux de la moyenne, Princes, ceux de la petite, Chevaliers; mais Oberlin renonça bientôt à ces dénominations bizarres.

(2) Cf. p. 105.

n'arrivent pas à l'heure. L'élève coupable est châtié non seulement à cause du tort qu'il se fait à lui-même et dont il souffrira suffisamment, mais à cause du tort qu'il fait à la collectivité; aussi la quarantaine qui, mieux que d'autres punitions, peut faire naître ce sentiment, était-elle parfois employée.

Oberlin reçoit par exemple une note d'un maître d'école : « Joseph Neuvillers refuse d'être pelotonnier, disant qui (*sic*) ne vient pas à l'école pour prendre garde après les autres. » Oberlin répond :

Monsieur le Régent,

Puisque Joseph Neuvillers, qui a été élu pelotonnier, refuse d'obéir, disant avec effronterie qu'il ne vient pas à l'école pour prendre garde aux autres,..... il ne sera, dès à présent, plus regardé comme écolier, on ne lui parlera plus, ce ne sera plus son tour de lire, vous ne corrigerez plus ses cahiers, il ne sera plus nommé en lisant le catalogue et plus marqué au catalogue des braves. On le regardera comme un mort et non existant, et son nom dans le catalogue sera renfermé entre deux crochets. Et vous afficherez avec des pains à cacheter le billet ci-joint où il est écrit : « Joseph Neuvillers, brebis galeuse. » Il restera sous cette punition jusqu'à ce qu'il vienne demander pardon : 1° à vous, d'avoir désobéi; 2° à toute l'école de lui avoir donné mauvais exemple; ensuite on ôtera l'affiche, mais il restera encore quinze jours sous le reste de la punition.

Waldersbach, 18 août 1780.

OBERLIN.

Cette lettre sera lue, exécutée et renvoyée à moi.

C'est encore Oberlin qui règle l'emploi du temps (1) jour par jour, heure par heure; c'est lui qui rédige le programme des études jusque dans ses moindres détails. Il suffit de relire ce programme (2) pour

(1) Voir le tableau Appendice III.

(2) Nous croyons devoir reproduire ici ce programme dont l'intérêt n'échappera pas à ceux qui s'intéressent aux questions pédagogiques :

I — École des plus jeunes ou commençants

« *1re classe.* — Apprendre aux enfants : 1° à déposer les mauvaises habitudes; 2° à acquérir l'habitude de l'obéissance, de la sincérité, de la débonnaireté, du bon ordre, de la bienfaisance, de la bonne tenue, etc...; 3° à connaître les lettres minuscules; 4° à épeler sans livre; 5° à bien prononcer les syllabes et mots difficiles et à bien poser le ton en récitant; 6° la dénomination française juste des choses qu'on leur montre; 7° les premières notions de la morale et de la religion.

« *2e classe.* — 1° Répéter et porter plus loin les connaissances acquises; 2° apprendre à épeler dans le livre et à connaître les lettres majuscules; 3° à connaître les facultés de l'âme; 4° à saisir les idées des saisons et du temps, des productions de la terre, des animaux, des hommes, de leur nourriture, habillement, logements, des ouvriers, de leur salaire, de la propriété, donation, échange, héritage, de l'argent, de l'achat, des emprunts, des dettes, des intérêts, des familles, villages, bourgs, villes, des procès et contestations,

être frappé de sa parfaite appropriation aux besoins des jeunes agriculteurs qu'il s'agissait d'instruire. Dans les cours d'adultes, la place importante donnée au droit usuel et à quelques notions d'économie politique est caractéristique à cet égard; partout on peut voir combien le point de vue moral et religieux est intimement uni au point de vue proprement scientifique, combien l'éducation est étroitement unie à l'instruction; l'une complète l'autre et toutes deux trouvent dans l'idée supérieure de l'accomplissement de la volonté de Dieu leur point d'appui.

Le nombre total des élèves était d'environ quatre cents.

Il y avait neuf classes partagées elles-mêmes en trois cours : élémentaire, moyen, adulte. Les écoles étaient mixtes et les élèves étaient simplement groupés, suivant leur sexe, de chaque côté de la classe. Chaque leçon se terminait par la prière.

---

des magistrats, des états et du bien public, des pays et peuples voisins et éloignés, du cours de la nature, de la puissance, bonté et sagesse de Dieu, de l'immortalité de l'âme, des vertus et vices, du chemin du bonheur par l'imitation de Dieu et suivant les mouvements de notre conscience et d'après l'exemple de Jésus-Christ; 5° à compter jusqu'à 1.000 et à reculons et à se servir du livre d'arithmétique, à faire l'addition et la soustraction jusqu'à 100.

« *3e classe.* — 1° Entretenir les connaissances acquises jusque-là; 2° apprendre à lire un livre qu'on a fait connaître et entendre par partie aux écoliers, et cela jusqu'à ce qu'ils puissent le lire couramment; 3° écrire lisiblement, nettement et avec symétrie les lettres minuscules; 4° écrire les dix chiffres par lignes et par colonnes différemment rangées; 5° additionner, soustraire, multiplier, diviser des quantités abstraites, et cela sur la table noire.

II — Écoles moyennes

« *4e classe.* — 1° Entretenir les notions acquises et répéter les exercices précédents; 2° exercices de lecture; 3° expliquer les préliminaires de la géographie, ce que c'est qu'île, détroits, ports de mer, promontoire, etc..., forteresse, château, péages, la différence des gouvernements, des langues, des religions; 4° expliquer les cartes géographiques sans texte; 5° donner le deuxième cours d'arithmétique par les fractions jusqu'à la règle de trois pour les quantités abstraites; 6° calligraphie, second degré; 7° enseigner les lettres allemandes; 8° le chant d'après les notes.

« *5e classe.* — 1° Répéter le précédent; 2° exercice de lecture et d'écriture; 3° lire l'écriture ou des manuscrits; 4° le chant.

« *6e classe.* — 1° Répétition du précédent; 2° traiter les quatre règles du calcul par quantités positives; 3° traiter les cartes géographiques avec le texte; 4° lire l'allemand sans épeler; 5° continuer le chant.

III — Écoles des adultes

« *7e classe.* — 1° Répétitions des exercices des classes précédentes; 2° l'histoire naturelle, surtout la botanique; 3° apprendre à écrire des obligations, quittances, comptes etc...; 4° continuer le chant.

« *8e classe.* — 1° Répétition comme ci-dessus; 2° l'arithmétique pratique jusqu'à la règle de trois; 3° la géographie plus détaillée; 4° les époques les plus remarquables de l'histoire universelle; 3° traduire de bouche de l'allemand en français; 6° continuer le chant.

« *9e classe.* — 1° Répétition; 2° les principes de l'agriculture, de la greffe et les règles de santé; 3° les premières notions de géométrie, de la physique, de l'astronomie; 4° faire des traductions par écrit du français en allemand en caractères français; 5° composer des lettres, des quittances, comptes ou mémoires d'ouvriers; 6° la religion avec ses preuves; 7° une idée générale et succincte des sciences et des arts; 8° le chant et la taille des plumes. »

On mettait entre les mains des enfants un certain nombre de livres (1) qui étaient échangés tous les trois mois entre les cinq écoles.

A ces livres venaient s'ajouter une foule de cahiers, de dessins, de peintures, de tableaux qu'Oberlin avait confectionnés lui-même pour faciliter l'étude de telle ou telle branche et permettre au maître d'user plus largement de l'enseignement par l'aspect, aujourd'hui connu sous le nom de méthode Fröebel, qui, grâce aux efforts du pasteur pédagogue, était sans doute introduit en France pour la première fois.

Pour compléter cet enseignement, Oberlin mit à la disposition des écoles des collections d'histoire naturelle, dont il avait acheté, avec ses modestes économies, les premiers échantillons en 1776; il avait complété son cabinet par l'achat d'appareils de physique et autres objets qui devaient lui permettre de tenir ses paroissiens au courant des principaux progrès de la science du temps (2).

Oberlin ne voulait pas, en effet, que le côté pratique de l'enseignement fût négligé.

Les écoliers de la haute classe, de l'âge de douze à quinze ans, écrivent, sous la dictée de l'instituteur, des leçons sur l'agriculture et sur la plantation des arbres (3), qu'Oberlin a tirées des meilleurs auteurs; ils les apprennent par cœur, et à l'examen général de chaque année, ils répondent par écrit aux questions qui leur sont posées.

Ces cours d'agriculture sont d'ailleurs poussés assez loin, puisqu'on y parle de l'emploi des engrais, des divers procédés de greffe et du traitement des arbres fruitiers.

Les filles comme les garçons doivent les suivre régulièrement jusqu'au degré que comporte leur développement (4).

C'est qu'en apprenant l'agriculture, l'enfant devait découvrir l'ouvrage du Createur. Il apprenait d'abord à aimer les animaux :

Que Dieu, notre Père et Créateur, a aussi créés, qu'Il a même honorés comme nous de son alliance après le déluge, et auxquels Il a donné des représentants devant son trône pour nous apprendre qu'aucun bien ou

(1) Voici quelques titres cités par Stœber : *Ami des enfants*, de Rochow; *Coup d'œil sur la Nature ; Simon de Nantua ou le Marchand forain*, par de Jussieu; *Histoire de la Bible*, par Hübner.

Pour l'allemand : *Unterricht in der Religion*, par le pasteur Witz, de Colmar.

(2) Cf. p. 321.

(3) Cf. p. 92 et 97, l'importance qu'Oberlin attachait à la culture et à la plantation des arbres.

(4) Cf. p. 57, l'opinion d'Oberlin sur l'instruction et l'éducation des femmes.

aucun mal que nous faisons aux bêtes ne sera oublié et ne manquera d'être récompensé ou puni.

Et dans une circulaire du 18 mai 1801 :

Vous qui aimez vos enfants et... souhaitez qu'ils soient heureux dans cette vie, inspirez-leur la sensibilité pour le bien être des animaux; exhortez-les à n'en offenser ni chagriner aucun, et à ne point troubler par pétulance la joie qu'ils ont de leurs petits (1).

Et puis l'enfant avait autour de lui, dans ces jolis vallons du Ban-de-la-Roche, assez d'occasions d'admirer l'œuvre de Dieu, et son cœur, plein de reconnaissance envers le Père céleste, devait en même temps se pénétrer d'affection pour son pays natal.

Cet amour du pays qui l'avait vu naître devait aussi éteindre en lui toutes les tentations d'émigration qu'un plus grand développement et une plus grande instruction pouvaient faire naître (2).

En lui apprenant à connaître et à admirer la nature (3) au milieu de laquelle il vit, n'éveille-t-on pas chez le jeune paysan le sentiment du beau, qui, dans toute âme élevée, accompagne le sentiment du bien?

L'éducation artistique se trouvait en même temps soignement poursuivie et développait les notions d'ordre et d'harmonie dont la valeur pédagogique est souvent relevée par Oberlin.

Le dessin et la peinture étaient d'abord encouragés, surtout en dehors des heures de classe, pendant les longues soirées d'hiver.

Oberlin lui-même instruisait les maîtres qui devaient ensuite diriger les enfants; il surveillait de très près les progrès accomplis; c'est ce que nous prouve la lettre suivante adressée aux régents :

Presque tous les écoliers ne veulent peindre qu'avec des couleurs brillantes, cependant il y a peu de couleurs brillantes dans la nature : les rochers, les troncs, les arbres n'ont point des couleurs brillantes. S'il y a des écoliers qui sont assez sages pour prendre la nature pour modèle et employer les couleurs mates... je prie messieurs les régents de me faire parvenir leurs cahiers de dessin et de peinture.

La musique, dont le rôle éducateur et religieux est bien connu, avait ici sa place toute marquée.

(1) Cf. p. 91, Oberlin relève encore le devoir de soulager les bêtes. Cf. aussi p. 67, note.
(2) Cf., p. 298. Oberlin combat l'émigration. Cf. aussi p. 92.
(3) Cf. p. 66, note 2, p. 92 et la description p. 154.

Stuber, nous l'avons vu, l'avait compris dès l'abord. Il avait appris le violon à ses maîtres. Pour faire apprendre les notes tant aux régents qu'aux enfants, il imagina le moyen, aujourd'hui bien connu, de lire les notes sur la main ouverte qui représente la portée. Il obtint des résultats encourageants qu'il a lui-même racontés :

Les enfants témoignèrent tant de docilité et de bonne volonté qu'il fallait les aimer; notre chant fit beaucoup de plaisir aux Ban-de-la-Rochois; il émut souvent nos protecteurs de Strasbourg qui vinrent nous voir : il nous édifiait, nous fortifiait. Bientôt l'assemblée entière réussit à y prendre part pendant le service divin. Je fis apprendre à quelques hommes la basse d'une mélodie, ils suivaient le chant dans cette voix après que les maîtres d'école l'avaient entonné (1); bientôt les femmes y mêlèrent aussi leur chant, guidé par des voix exercées. C'était toujours une grande jouissance pour moi, lorsque, allant à cheval d'un village à l'autre, j'entendais, dans les prés et sur les hauteurs, ces chants que je leur avais appris; je distinguais souvent des voix très belles et très harmonieuses.

Oberlin fit une part au chant dans tous les cours et dans toutes les classes. Partout on solfiait des airs de cantiques. Les cinq mêmes cantiques étaient répétés à chaque leçon pendant trois mois, après quoi on passait aux cinq suivants. Après le solfège, on chantait quelques couplets d'un cantique qu'on changeait aussi tous les trois mois. Oberlin organisa aussi une philharmonique avec violons, luths, flûte, guitare, etc. (2).

Toute naturelle nous apparaît après ce qui précède l'importance qu'Oberlin attachait à la calligraphie, il attribue d'ailleurs à cet art une vraie portée sociale. [Le dernier article du cours supérieur a pour titre : « Taille des plumes ». Oberlin avait lui-même une très belle écriture : il blâmait beaucoup les écritures illisibles et « surtout, disait-il, le peu de soin que mettent beaucoup de personnes à faciliter aux autres la lecture de ce qu'elles avaient écrit ». C'était presque une mauvaise action à ses yeux que de causer le moindre embarras à son prochain.]

Et cette question le préoccupait à tel point (3) que nous lisons dans un post-scriptum d'une lettre au préfet Bizot :

---

(1) Notamment Sébastien Scheidecker, qui fut souvent appelé par Oberlin à guider le chant.

(2) Cf. p. 148, le rôle du chant dans les cultes.

(3) Cf. p. 262, note 4.

Et maintenant, qu'il me soit permis de décharger dans votre cœur une réflexion qui pèse sur le mien : notre gouvernement actuel s'applique avec une autorité, probité, sagesse admirables à faire oublier les injustices passées, mais il ne lui est pas possible de prévenir les nouvelles injustices aussi longtemps qu'il tolère l'écriture équivoque qui est généralement usitée actuellement. Dans des questions météorologiques il est aisé de deviner le sens quand même les a, et o, m, n, e, i, s, r, etc., se ressemblent; mais lorsqu'il s'agit de noms propres inconnus au lecteur, comment les peut-il déchiffrer? Il en fera ce qu'il pourra, il les rendra tels, et cela va de bureau en bureau, et enfin cela donne un nom tout nouveau et dont l'original n'existe nulle part.

Voilà comment il se fait que tant de pauvres militaires estropiés ne parviennent pas à recevoir leur solde, même ne peuvent seulement pas ravoir leurs papiers : leurs noms ont été mal écrits, mal lus, mal copiés et leurs papiers ont été adressés à Pontoise et ne se retrouvent pas.

Pour ces raisons, je supplie chaque patriote : point d'équivoque, point de caractères qui se ressemblent, donnez à chaque lettre sa figure propre à elle seule et qui la distingue de toutes les autres lettres, et qu'il soit impossible de s'y tromper. Avançons le bien, combattons la confusion.

Dans une lettre à Mme de Schauenbourg, née de Berckheim, il s'élève contre la nouvelle mode de faire les *m* et les *n*, laquelle prête à des confusions regrettables, et il ajoute :

Dans de pareilles circonstances le disciple du Seigneur doit être sel et lumière et résister à la corruption autant qu'il dépend de lui. Aussi le grand Dieu tout-puissant, notre Dieu et Père, a-t-il dit à ceux qui veulent bien être de son peuple: « Tu ne suivras point la multitude pour mal faire (Exode XXIII, 2). »

Devant Dieu il n'y a rien d'indifférent, tout ce qui ne tend pas au mieux s'incline vers le mal (1). Et notre cher Sauveur nous avertit très sérieusement de ne point mépriser ni négliger les ordres de l'Ancien Testament. (Matth. V, 17-19.)

Oberlin aimait trop à observer le caractère des gens, pour ne pas se livrer parfois à l'étude de la graphologie.

Il écrit à un jeune homme, son proche parent :

Avec ta manière de tailler les plumes, il n'est guère possible de faire une seule bonne lettre ; il ne faut cependant qu'un léger changement au bec et elles vont très bien. Ne semblerait-il pas qu'il y ait un rapport entre le bec du maître et le bec de la plume, l'un et l'autre ont besoin d'un petit retranchement (2).

---

(1) C'est nous qui soulignons cette phrase où Oberlin caractérise si bien lui-même une grande partie de son œuvre.

(2) Brouillon V, 20.

Lui-même nous signale les résultats heureux et variés de ses efforts (1) :

A l'occasion des exercices d'écriture, je remarque que vers Noël de chaque année j'invite les adultes des deux sexes à me donner des échantillons de leurs progrès dans l'écriture et le calcul ; à cette occasion, je reçois souvent, et même de personnes dont je ne croyais pas devoir m'y attendre, des copies de chapitres de la Bible, des cantiques, des extraits de toutes sortes de livres, des histoires, des prières pour donner conseil dans des circonstances embarrassantes, des prières pour donner des explications de passages obscurs de la Bible, quelquefois aussi des confessions charmantes et des lettres touchantes.

[Mais pour atteindre le but un grave obstacle surgissait sans cesse, Oberlin trouva à son arrivée un très petit nombre de ses paroissiens parlant couramment français (2) et par conséquent capables de le comprendre exactement ; il attira aussitôt l'attention des instituteurs sur la suppression du patois, et en interdit l'usage aux élèves. Non seulement il veilla scrupuleusement sur l'enseignement de l'école mais il fit souvent allusion dans ses exhortations (3), à la nécessité d'apprendre une langue qui facilitait l'instruction et permettait de puiser directement de précieux enseignements dans l'Écriture Sainte.

C'est pour permettre à ses paroissiens de s'instruire à la grande école de la Bible que nous avons vu Stuber (4) perfectionner l'usage

(1) Réponse au questionnaire lancé par les inspecteurs ecclésiastiques en 1807 sur le mode de confirmation de la jeunesse (cité par Stœber, d'après M. Bœkel, inspecteur ecclésiastique).

(2) Le patois lorrain, qui était généralement employé, offre des expressions bizarres. Exemple :

Bonon djo monsieu — Dj'vos lo soite de to mo kieuah (cœur). — Comme a ce que vo vo pouté? — Bin, Diu merci, è vote service. — E vos, monsieu, comme à ce qui vo vé? — Comme vo lo vèyes. — Comment que vote père é vot mère se portont? — I's poutont bin, achtant qu'd'j'en sais — é les effans, é vo toute lé monason (maison). — Il so toutes é bononne santé, gréce é Diu.

Chanson

Hay drelo ! mo petit colo !
T'ersenne mon bin to père
Te mendgy lé dché do pot
Et lés laichi lé fèves

Hai· derlon, mon petit pigeon,
Tu ressembles bien à ton père
Tu as mangé la viande du pot
Et tu as laissé les fèves.

(3) Cf. Appendice IV, où nous reproduisons une intéressante exhortation qui nous montre en même temps qu'en 1825 les efforts d'Oberlin n'étaient pas encore pleinement couronnés de succès.

(4) Cf. p. 36.

du français et répandre le goût de la lecture. Oberlin s'inspire du même sentiment; il donne, il prête, il répand la Bible de mille manières, il institue des lectrices dont la visite apporte dans bien des foyers avec l'édification le goût de l'instruction (1).

Stuber avait fondé une bibliothèque d'une centaine de volumes qu'Oberlin développa considérablement et porta à cinq cents volumes. Voici comment il raconta lui-même (2) à ses paroissiens la manière dont il s'y prit :

Après avoir entrepris cet homme de Dieu (Stuber), Dieu lui procura aussi peu à peu les fonds par la charité des Strasbourgeois. Cependant quand je vins chez vous le 30 mars 1767, la caisse du trafic qu'il avait appelée la caisse de charité et qui ne consistait que dans une petite boîte de la valeur d'un sol, lui devait encore une somme considérable. Je me chargeai de la dette et du trafic et de l'entretien des deux bibliothèques. Dieu m'assista et peu à peu la dette fut payée quoique les deux bibliothèques furent considérablement augmentées... Pour mieux faire face aux dépenses, je fis tout mon possible pour épargner la caisse. J'allais aux foires de Strasbourg, je cherchais les marchandises de première main, j'amenais les marchandises avec moi et à mes frais. D'autres fois j'en fis venir par mes amis qui venaient me voir.

Ailleurs Oberlin se plaint des frais occasionnés par l'entretien des livres, plusieurs fois il dut faire venir un relieur qu'il nourrissait à ses frais. Mais que lui importait, le but était si bien atteint que la bibliothèque ne suffisait pas à toutes les exigences, il fallait réglementer l'ordre des prêts et établir un roulement : chaque village peut garder le même livre trois mois de suite et il circule de maison en maison, de façon à ce que chaque famille l'ait le même nombre de jours (3).

Toujours dans le même ordre d'idées Oberlin fit imprimer son almanach. Bien que datée de l'an II de la République, cette innovation était la réalisation d'une idée déjà émise par Stuber.

Ce dernier, choqué par les noms barbares qui se rencontraient sur

(1) Cf., p. 36 et 376, note 2, la grande extension donnée par Oberlin à l'œuvre de propagation de la Bible.

(2) Archives de la paroisse de Waldersbach; manuscrit intitulé : « Histoire du trafic des livres de la paroisse », daté du 11 février 1792. Oberlin l'a « communiqué à la paroisse » le 15 mars 1792.

(3) On trouvait dans cette bibliothèque des traités religieux, de morale, d'histoire, de géographie et surtout de science et d'agriculture :
Principes de morale de Pope, Télémaque, Ésope. *Manuel du bon fermier, Guide pour le gouvernement des abeilles, l'Ami des enfants* de Rochow, Ouvrages de Berquin, de Campé, *Imitation de Jésus-Christ, Nouvelles méthodes d'éducation* de Basedow, etc.

les calendriers ordinaires et qui paraissaient parfois attirer les gens ignorants par leur bizarrerie même, et comprenant en même temps ce qu'un nom souvent répété peut, s'il a un sens nettement connu, exercer d'empire sur celui à qui il s'adresse, emprunta aux vertus sociales et chrétiennes des noms qui se répandirent peu à peu (1). Oberlin voulut donc consacrer cette institution en la complétant, et fit pour ses paroissiens une sorte d'almanach-agenda en quatre feuilles (une par trimestre), sur lequel il inscrivit des noms soigneusement choisis et suivis, autant que possible, de leur sens primitif (2). En marge, on trouvait la mention des éclipses, etc., et des règles d'hygiène d'après Tissot.]

Chaque famille reçut cet almanach accompagné d'un avis dont nous tenons à reproduire ici le dernier article (3) :

8° Ce qu'il coûte? demanderez-vous. Chers amis, cet almanach est le fruit d'un long souhait, d'un ancien vœu; il est l'enfant de la prière — il est un présent de Dieu. Acceptez-le comme tel, et s'il pourra quelquefois vous donner un moment de plaisir, regardez vers le Père céleste et dites-Lui : « C'est de ta bonté, ô Père, que je le tiens, reçois-en mes actions de grâce, et fortifie, par là aussi, la faible foi de ton trop faible enfant.

OBERLIN.

Enfin, pour achever l'œuvre, pour développer ses paroissiens en leur apprenant à chercher des enseignements au delà des étroites limites de leur vallée, Oberlin s'abonna à des journaux politiques, scientifiques, artistiques ou autres. Il les fit circuler parmi ses compatriotes les plus instruits; il en fit aussi des extraits qu'il communiquait ensuite soit dans les conversations particulières, soit dans les instructions hebdomadaires qu'il donnait chez lui, soit même du haut de la chaire; il accompagnait ces communications diverses d'observations judicieuses et savait avec un talent remar-

---

(1) Lui-même appela ses deux filles Concorde et Charité. Oberlin fit de même et appela deux de ses filles Charité, une autre Fidélité, etc.

(2) Voir à l'appendice V cette liste complète.

(3) Voici les sept premiers articles : « Avis à mes concitoyens du Ban-de-la-Roche sur cet almanach :

« 1° On a, en allemand, des almanachs de cabinet et de paroi — où il y a au bord de chaque nom un peu de place blanche, afin d'y marquer les jours où on a fait ou a à faire quelque chose qu'il importe de ne pas oublier. Il y a longtemps que j'en souhaitais un pour vous. En voici enfin un.

« 2° Nos enfants de Strasbourg sont accoutumés de trouver chacun son nom de baptême dans l'almanach et de célébrer le jour de son nom. Cela se peut actuellement auss

quable les ramener à un point de vue religieux pour en tirer des applications frappantes et originales (1).

Toutefois, ses conclusions parfois ne laisseraient pas d'étonner un auditeur contemporain et, malgré la prédilection qu'avait Oberlin pour les sciences, nous devons reconnaître que sa méthode scientifique devait être souvent en défaut quand nous lisons ces réflexions que lui inspirent des observations météorologiques (qu'il faisait d'ailleurs souvent lui-même).

Il ne se trouvera au milieu de toi point de pronostiqueur de temps.

Il est certain que l'expérience nous montre que l'on peut prévoir le temps dans une grande mesure. Dieu ne le nie pas, mais Il veut que ses enfants qui ne regardent qu'à Lui et ne comptent que sur Lui laissent ces choses aux Égyptiens, païens et autres, qui peuvent croire au hasard aveugle, mais ne voient jamais dans ces signes des avertissements de Dieu.

De sorte donc que, pour ainsi dire, le baromètre du peuple de Dieu, c'est le degré de leur soigneuse et respectueuse obéissance aux commandements de Dieu. Voilà leurs signes, leurs pronostics, leurs règles de cultivateurs, leurs almanachs.

Ce qui signifie que Dieu dirigeant toutes choses, les règles météorologiques varieront suivant les besoins des enfants de Dieu fidèles et non suivant les probabilités que l'expérience météorologique et profane aura posées (2).

---

pour les vôtres; et même pour tous les jolis noms que mon prédécesseur a introduits chez vous. Ils se trouveront tous dans cet almanach.

« 3° Souvent les pères et mères de grandes et nombreuses familles sont embarrassés de trouver des noms de baptême, qui puissent distinguer leurs enfants de tous ceux qui portent le même nom de famille. Dorénavant, ils n'ont qu'à consulter ce nouvel almanach et ils auront bientôt trouvé à se décider;

« 4° Dans nos almanachs ordinaires, vous trouvez et payez une quantité de choses incompréhensibles, d'autres absolument inutiles, d'autres contraires aux ordres de Dieu, tels que les pronostics des temps, les horoscopes ou prédictions d'après la planète, de la naissance, des jours heureux ou malheureux, ou de bon et mauvais augure. Ce nouvel almanach est purifié et dépouillé de tout cela;

« 5° Mais les changements de lune, les éclipses, même quelque chose du cours des planètes, les noms et figures des douze signes du zodiaque, le lever et le coucher du soleil, puis le nombre des mois et celui des semaines; vous les trouverez ici;

« 6° Très souvent, on me demande la signification des noms d'une origine étrangère. Par le moyen de cet almanach, je peux donner la réponse à tous mes paroissiens, pour tous les noms dont on peut savoir la signification, soit avec sûreté, soit avec quelque vraisemblance;

« 7° Dommage, direz-vous, qu'il est venu si tard! Je dis de même. Il aurait dû être achevé et arriver avant la fin de janvier. Mais où sera la bonne chose, qui n'éprouvera pas des obstacles ou des retards? Pour moi, j'y suis si accoutumé dans tout le bien que je vous souhaite, que je bénis Dieu de plein cœur de ce qu'il est venu déjà maintenant, et pas plus tard. »

(1) Nous reproduisons, Appendice VI, une curieuse application qu'il tire de la récente découverte des ballons, 1784.

(2) Sur Deutéronome XVIII, 10. 22 mars 1789, 11 septembre 1814. Cf. 4° de la note plus haut.

Quelle que soit la part qu'il convient de faire au point de vue de la foi il n'en demeure pas moins qu'Oberlin n'avait pas sur les rapports du Créateur avec sa création nos modernes conceptions, il est même permis de supposer qu'il était sur ce point plutôt en retard sur son époque quand on lit les réflexions suivantes vraiment stupéfiantes pour qui connaît les admirables travaux de Bénédict Prévost (1).

Nous vivons dans le temps dont il est dit qu'il n'y aurait plus de foi. Maintenant, pas seulement les laïques, mais même les prêtres et serviteurs de Dieu s'appliquent à vouloir trouver les moyens de prévenir l'effet des verges de Dieu. Les gazettes, les journaux et almanachs présentent des noms de pasteurs charitables qui, dans l'erreur où ils sont, cherchent des remèdes contre la nielle et les autres maladies du grain.

Tandis que Dieu nous dit : « Si vous obéissez exactement à tous mes commandements, je vous donnerai la pluie telle qu'il le faut à votre pays en sa saison (2) ».

Mais si nous ne pouvons pas demander à Oberlin d'être un précurseur dans tous les domaines, nous n'en retenons pas moins le remarquable intérêt avec lequel il se tenait au courant du mouvement général de son époque pour pouvoir en faire profiter ses compatriotes.

Très caractéristique et très nouvelle cette fois est, à cet égard, la place qu'Oberlin entendait faire aux femmes dans cette œuvre d'éducation; il l'explique lui-même en ces termes :

Mes chers, comme c'est Dieu qui conduit les événements du monde, lire les gazettes, courriers, feuilles villageoises, ou autres feuilles du jour dans un temps si riche en grands événements, c'est lire quasi l'histoire des œuvres de Dieu.

Chaque ami de Dieu aime à connaître les œuvres de Dieu. Et chaque citoyen s'intéresse à ce qui peut intéresser sa patrie.

S'il y a des exceptions à cette règle, elles viennent principalement des défauts de l'éducation.

---

(1) Établi à Montauban depuis 1777, Bénédict Prévost avait entrepris vers 1797 des travaux sur la carie du blé qui l'amenèrent à découvrir en 1804 la nature végétale de cette maladie et en 1807 le remède qui rendit de grands services à l'agriculture : il fut nommé en 1810 professeur à la Faculté de théologie protestante de Montauban.

(2) Sur Apocalypse vi, 1. Waldersbach, 29 janvier 1789.
Ce sermon paraît faire directement allusion aux travaux de Bénédict Prévost.
Bien que la copie que nous avons sous les yeux ne porte pas la mention d'une répétition postérieure (comme le précédent qui est de la même époque et fut répété en 1814), tout nous permet de supposer qu'Oberlin, selon une habitude qui lui était chère, au moment de répéter ce sermon après les découvertes de Prévost, s'empressa d'y introduire ce passage d'actualité.

Or, comme c'est le sexe féminin qui influe le plus sur notre éducation, que c'est lui qui façonne presque seul les premières années de notre vie, et donne la première direction à nos goûts et à nos passions et inclinations, on aime aujourd'hui très fort que ce sexe s'instruise aussi des règles et des aventures de notre nouvelle constitution.

C'est pour cela que partout l'accès aux séances de lectures des amis de la Constitution est ouvert aux femmes, même la salle des séances de notre auguste Assemblée nationale. Il est de notre devoir de seconder des vœux généraux aussi justes que ceux-là, et c'est pour cela que nous ferons notre lecture du dimanche au soir à l'église au lieu de la salle d'école, et nous y invitons les personnes du sexe qui pourront et voudront y assister. Elles pourront le faire maintenant sans inconvénients, vu que la lecture se fait de jour, savoir à 5 heures du soir. Si elles se mettent dans les derniers bancs, vers la muraille, elles ne nous gêneront point du tout (1).

C'est au nom de l'Évangile qu'Oberlin veut rendre à la femme son vrai rôle; sans doute, dès son apparition, le christianisme avait contribué à ce relèvement, mais des siècles d'obscurantisme et de superstition avaient retardé l'œuvre. Quelques philosophes cherchaient bien à réhabiliter le sexe faible, mais Oberlin, qui vient de lire un de leurs ouvrages, le trouve d'une faiblesse inqualifiable et proclame dans ses notes la vraie dignité de la femme, car :

1° Le bon Dieu veut mettre en avant et honorer ce dont on fait ici peu de cas. Quelles admirables perspectives sur l'avenir sont accordées par l'Évangile à toute femme qui veut accepter ses promesses;

2° Celui qui veut entrer dans le royaume des cieux doit se convertir et devenir comme un enfant, comme lui plein d'obéissance, de soumission, de fidélité, et la femme est plus exercée que l'homme à ces qualités à cause de l'assujettissement auquel elle est appelée;

3° Les cœurs purs seuls verront Dieu — notre vieil homme, notre chair, notre sensualité doivent être crucifiés — et à cela aussi ce sexe aimé parviendra plus tôt que nous à cause de tout ce qu'il doit endurer pendant la grossesse, l'enfantement, l'allaitement (2).

Autour de l'école

LES CONDUCTRICES

Mais en vrai pédagogue, Oberlin devait donner à son œuvre une portée plus grande en entourant les enfants avant et après l'école.

(1) Waldersbach, 8 mai 1791. Lectures de nouvelles du jour.

(2) Traduit de l'allemand.

Oberlin sentit bientôt, écrit M. Legrand (1), qu'il existait pour la jeunesse un besoin encore plus pressant. Les enfants ne pouvant passer que peu d'heures à l'école, les jeunes filles surtout n'y trouvant aucunes ressources pour être instruites dans les ouvrages de leur sexe, la jeunesse courait le reste du temps désœuvrée dans les villages, le patois continuait à être le seul dialecte qu'ils comprissent. C'était ces défauts, ces maux, ces abus qu'il fallait déraciner.

Stuber avait déjà écrit à Oberlin (2) :

Établissons dans chaque village une maîtresse pour le tricotage et payons-la en raison du nombre de bas qu'auront tricotés ses élèves.

Le projet fut bientôt réalisé (3); Oberlin lui-même nous raconte l'origine de sa nouvelle création (4) :

Depuis les deux années que j'exerce mes fonctions, l'éducation négligée de tant d'enfants dans une vaste paroisse m'a toujours causé bien des chagrins, c'est un fardeau qui pesait sur mon cœur. Je fis toujours des tentatives pour acheter ou pour bâtir une maison, afin d'en faire une maison d'éducation, mais tout fut en vain. J'apprends, enfin, — c'était en hiver 1769, — que Sarah Banzet, de Belmont, qui avait été en condition chez mon devancier Stuber, y avait appris à tricoter très proprement (chose rare alors au Ban-de-la-Roche); puis, de son propre mouvement, elle l'enseignait aux enfants de son village; mais feu son père le voyait de mauvais œil à cause du sacrifice du temps. Cette nouvelle m'a causé un véritable ravissement (5). J'allai de suite trouver le père et je fis un accord avec lui pour que sa fille entrât à mon service comme institutrice.

L'œuvre des *conductrices de la tendre enfance*, origine de nos salles d'asile (6), plus heureusement nommées aujourd'hui écoles maternelles, était fondée (1771).

[Mme Oberlin apporta tous ses soins à former des conductrices

---

(1) Lettre de M. Legrand à M. le baron de Gérando.

(2) 3 février 1768.

(3) Voir, Appendice VII, le rapport d'Oberlin sur les conductrices, présenté à la Société d'agriculture à Strasbourg. Cf. aussi, Appendice XXIV, la lettre d'Oberlin à la Convention.

(4) Règlements, n° 61.

(5) Traduit de l'allemand par Stœber. *Dies war mir eine entzückende Nachricht.*

(6) Dans son rapport à l'Académie sur le prix Monthyon accordé à Louise Scheppler (Cf. p. 361), le baron Cuvier fait remarquer que c'est de la création d'Oberlin qu' « est venue en Angleterre et en France l'institution des salles d'asile où l'on reçoit et où l'on garde les enfants des ouvriers, si souvent abandonnés dans les villes aux vices et aux accidents ».

pour chaque commune, et c'est à elle que revient surtout l'honneur d'avoir organisé cette belle œuvre (1). Oberlin se chargea du salaire des conductrices, puis il loua et fit arranger des chambres spacieuses que l'on appelait *poêles,* du nom du meuble qui en occupait le centre et n'en constituait pas le moindre agrément.

C'est dans ces pièces confortables que les enfants du village venaient à tout âge, soit pour s'amuser, soit pour s'instruire sous une surveillance douce et maternelle.]

La conductrice ouvre la classe par la prière, puis fait chanter aux enfants un cantique; elle leur fait apprendre par cœur des passages ou une histoire de la sainte Écriture, et leur apprend à connaître les plantes les plus usitées du pays, ainsi que l'usage qu'on peut en faire. Les conductrices s'occupent d'enseigner les éléments les plus simples de l'histoire naturelle, de la géographie, du calcul mental, tout en dirigeant les travaux manuels des enfants. Les plus grandes filles et les garçons les plus âgés sont exercés au tricot; tandis que les plus jeunes, dans le but de les occuper et d'exercer leurs doigts, font de la charpie, piquent des fleurs ou découpent des images ou du papier. Les filles qui sont parvenues à bien faire divers genres de tricot passent à l'école de couture, tenue également dans chaque village par la couturière la plus expérimentée du lieu.

Pendant que, sous la direction des conductrices, les enfants tricotent, cousent et épluchent du coton cru, elles leur présentent les herbes indigènes les plus utiles, soit pour la nourriture de l'homme, soit pour celle des animaux, et leur en font répéter les noms en patois et en français pur. Elles leur enseignent ensuite à reconnaître les plantes nuisibles et vénéneuses, pour les éviter ou pour les extirper peu à peu; se promenant avec eux au printemps et en été, elles leur font trouver le long des haies ou dans les bois voisins, les herbes qu'on leur a décrites. Cette connaissance généralement répandue par une instruction première a préservé de grandes maladies les habitants du Ban-de-la-Roche en 1817, année si désastreuse par le manque de récolte en céréales, et par le peu d'abondance de pommes de terre (2).

Pour faire trouver du plaisir aux enfants à s'exercer à de petits travaux rustiques, les conductrices leur inspirent le goût des fleurs. En leur enseignant à les dessiner, elles provoquent le désir d'en cultiver eux-mêmes, dans leurs jardins, où leurs parents leur accordent volontiers quelque petit parterre pour y exercer leur industrie enfantine (3).

Oberlin préparait lui-même des tableaux et surveillait l'exécution

(1) Cf. p. 360, note 2.

(2) Dans les plaines de l'Alsace, des villageois sont morts empoisonnés pour avoir mangé des plantes vénéneuses pendant la disette de 1817.

(3) Il est intéressant de rapprocher tout ceci de ce que nous avons dit p. 50.

des cartes de géographie. Pour ne pas fatiguer l'attention de ces jeunes enfants tantôt on faisait une lecture, tantôt on chantait un cantique.

Ici encore il fallait encourager toutes ces jeunes volontés, et des registres sont tenus, des prix distribués à celles qui tricotent le mieux et à ceux qui font les plus jolis travaux.

Pour les filles, les études pratiques étaient particulièrement soignées, et on pourrait se demander si l'organisation de l enseignement ménager n'existait pas, il y a plus de cent ans, au Ban-de-la-Roche, quand on lit le passage suivant du journal de Mme Witz (1) :

Pour encourager les jeunes filles à apprendre tout ce qui leur était utile et nécessaire, celles qui se trouvaient à la veille de se marier devaient présenter à mon père et à ma mère des échantillons de leur couture et une petite miche de pain qu'elles auraient pétrie et soignée entièrement. Je me rappelle encore en avoir vues apporter une chemise d'homme qu'elles avaient taillée et cousue, et une petite miche de pain qu'elles avaient cuite.

Et pour montrer dans quel esprit tout ce petit monde était dirigé, il nous suffit de citer ces lignes tracées par une des premières conductrices, Louise Scheppler (2) :

On tâche, dit-elle, de faire comprendre aux enfants la présence de Dieu en tout temps et en tous lieux, on les exhorte à s'en souvenir partout où ils se trouvent et dans tout ce qu'ils font, on leur expose ce qui fait plaisir à ce bon Dieu tout sachant, et d'un autre côté ce qui lui déplaît; on tâche de leur donner de l'horreur pour le mensonge, le jurement la désobéissance, le manque de respect aux pauvres, la malpropreté, la paresse. Et enfin on tâche de leur donner une idée de la prière du cœur, en priant avec eux à genoux et de manière qu'ils puissent le comprendre.

Nous aurons plus loin l'occasion de relever ce que furent les générations ainsi formées; disons seulement que les témoignages contemporains sont tous unanimes sur la frappante politesse (3) et sur

---

(1) Cité par M. Parisot.

(2) Cf., p. 359, le paragraphe consacré à Louise Scheppler.

(3) On faisait même apprendre aux enfants tout un petit code de bienséance où nous relevons cet exemple typique :

« Lorsqu'on veut cracher ou éternuer, il ne faut pas s'empêcher de le faire plus haut que de coutume. Car cela sent l'insolent. Mais il faut tâcher d'éternuer doucement, faire ensuite la révérence et remercier ceux qui font des vœux. »

les manières remarquablement raffinées des enfants formés à l'école des conductrices (1).]

[Inutile d'ajouter qu'Oberlin restait l'âme même de l'œuvre tout entière, et s n active surveillance, son constant intérêt, contribuaient certainement à relever et à réchauffer sans cesse le zèle de tous. Écoutons en quels termes il leur parle :

Je souhaiterais que les chères personnes qui travaillent à l'instruction de notre jeunesse, voulussent de temps à autre entretenir une conférence ensemble ; au moins une tous les quarts d'an ou trois mois.

Dans cette conférence (2), on examinerait s'il n'y a pas des élèves qui soient parvenus à la perfection de l'art que leurs maîtresses se donnent la peine de leur apprendre, que ce soit dans le tricotage ordinaire, cousage, tricotage à aiguille de bois, gants à doigts, gants de pêcheurs ou quelque autre art utile.

S'il y a quelque élève qui soit parvenue à la perfection absolue en quelque chose, on lui expédiera là-dessus un témoignage signé de tous les membres de la conférence et je lui donnerai une récompense.

Vous concevez bien qu'il ne faut pas être indulgente et faible dans cet examen. Il n'arrive point de tort à l'enfant qui n'est point approuvé, au contraire, il apprendra mieux et pourra mériter l'approbation une autre fois.

Mais si on approuvait l'imparfait par indulgence, ou bonté faible et mal placée, ou faiblesse, on tromperait l'enfant et le public et moi-même ; on ferait manquer toute la chose, et une telle approbation serait un mensonge, par conséquent criminelle. La charité de Dieu veut que nous tâchions de nous rendre parfaits, et elle ne couronne que ceux qui y sont parvenus. Or, nous sommes appelés à être les imitateurs de Dieu.

Ailleurs il relève les responsabilités de tous ceux qui ont charge d'éducateurs.

Ce que je viens de dire des hommes en charge en général, dois-je le dire aussi des maîtres d'école, des pères, mères, conductrices, servantes d'enfants. S'ils veulent plaire à Jésus-Christ, il faut qu'ils fassent tout en son nom, et dans l'obéissance de sa volonté et son souhait. Or, l'Écriture sainte

(1) Citons, parmi les fondatrices de cette œuvre, à côté de Mme Oberlin et de Louise Scheppler dont nous reparlerons :

Sarah Banzet, la première qu'Oberlin ait appelée à cette tâche et qui mourut déjà en 1774 à l'âge de vingt-cinq ans. Oberlin prononça son oraison funèbre sur ce texte : « Me voici, moi et ceux que Dieu m'a donnés. »

Catherine Gagnière, née à Bellefosse, fut servante chez Oberlin et devint conductrice en 1770. Plus tard elle se remaria, puis, devenue veuve, revint chez Oberlin ; atteinte par l'âge et les infirmités, elle donna l'exemple d'une résignation vraiment chrétienne et d'une admirable sérénité.

Citons encore : Marie Müller, Catherine Scheidecker, Madeleine Bernard, née Banzet.

(2) N'est-ce point là la véritable idée des *conférences pédagogiques?*

nous apprend le tendre amour que Jésus-Christ porte pour les enfants; par conséquent, il prendra intérêt à tout ce qui leur arrive. Il aura un œil attentif sur toutes les peines qu'on se donne pour eux.

Heureux donc et mille fois heureux, un homme et toute personne qui est appelé pour travailler sur les jeunes enfants, ce sont autant d'enfants de Jésus-Christ. Heureux est-il, dis-je, si, non content de faire tout son possible pour leur cultiver l'esprit, il s'efforce aussi à leur cultiver le cœur, ce cœur qui est encore si tendre, si susceptible d'exhortations et de sentiments vertueux.

Heureux le maître d'école, conductrice, père, mère, servante d'enfant, qui s'étudie à leur inspirer un amour ardent pour Dieu, leur Père céleste et Sauveur Jésus-Christ. Heureux qui tâche de leur toucher le cœur et d'y faire naître un désir du ciel, qui leur apprend à prier Dieu; je ne dis pas à dire des prières apprises par cœur, mais à parler à Dieu tout simplement, à Lui adresser des soupirs, à Lui demander les grâces dont ils peuvent avoir besoin dans des circonstances particulières.

Et combien n'y a-t-il pas d'occasions, qui se présentent d'elles-mêmes, propres à toucher le cœur des enfants? Un maître d'école, craignant et aimant Dieu de tout son cœur, et rempli de zèle pour l'avancement de son règne, apprendra peu à peu à profiter de toutes les occasions, comme de la mort d'un de leurs camarades, ou d'une personne qui les regarde de près, des malheurs, maladies, afflictions, des bonnes et des mauvaises saisons, d'un beau jour.

Heureux un maître d'école qui profite de telles et autres circonstances, pour remplir la jeune paroisse de tendresse pour Dieu, de zèle pour le bien et du désir du ciel. Certes, toutes les fois qu'il sera ainsi assemblé avec la jeune troupe, le Seigneur Jésus-Christ sera au milieu d'eux, tantôt Il donnera au maître d'école du nouveau courage, nouveau zèle, nouvelle mesure de sagesse, tantôt Il touchera les enfants, leur fera verser des larmes précieuses, les aidera à élever leurs pensées au ciel.

Les anges se presseront autour pour voir un spectacle si touchant, tantôt ils béniront le maître d'école, tantôt ils féliciteront les enfants, tantôt ils seront ravis par l'espérance de voir un jour la plupart de cette jolie troupe au ciel, et, étant de retour dans la demeure des élus, ils feront part aux autres du spectacle ravissant dont ils ont été témoins.

O hommes heureux qui peuvent réjouir ainsi le ciel! votre profession est méprisée aux yeux de plusieurs mondains, mais elle est précieuse aux yeux de Jésus-Christ. Vous êtes les pasteurs pour paître les jeunes brebis de Jésus-Christ. O emploi important et glorieux! mais aussi emploi terrible! Oh! appliquez-vous-y avec crainte et en tremblant; car malheur aux maîtres d'école qui négligent des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ, qui sont contents de leur donner seulement les instructions que les hommes prétendent, qui ne travaillent pas pour l'amour de Dieu, qui proportionnent leurs peines et leurs soins à la modicité du gage qu'ils tirent, et non pas aux récompenses infinies qu'ils pourraient gagner (1).

(1) Sermon sur Luc II, 21. Waldersbach. 1er janvier 1769. Répété 1812.

LES PARENTS

On l'aura remarqué dès les premières lignes de cette exhortation, Oberlin n'oubliait pas que, sans le concours des familles, ses efforts seraient vains.

C'est aux parents à surveiller les enfants en dehors des heures de classe : tous ne peuvent pas le faire facilement (1), aussi Oberlin s'efforce-t-il d'encourager par tous les moyens les mères qui comprennent leur devoir, en vaquant à leurs travaux pendant que leurs enfants sont à l'école ou au poêle, afin de pouvoir s'occuper d'eux à leur rentrée.

[Dans ce but il fait dans toutes les communes une enquête ainsi conçue :

Aux Amis de Dieu et du Bien public.

S'il y a dans la commune de ..... des mères de famille qui restent avec leurs enfants pour travailler, coudre, carder, filer, etc., et qui ne laissent pas courir leurs enfants dans d'autres maisons, ni sur la rue ou ailleurs; si vous en connaissez de pareilles, je vous prie de me les indiquer (2).

L'enquête fut soigneusement faite, relevée sur un carnet intitulé : « Surveillance des enfants : Ordre, diligence, modestie, simplicité, pudeur », et en regard des noms furent notés des prix accordés aux familles les plus méritantes qui reçurent l'une une bêche, l'autre un hoyau, une autre un cantique ou un Nouveau Testament.]

Oberlin insiste pour que les parents ne laissent pas leurs enfants vagabonder sur les routes :

Annonce pour l'examen des garçons catéchumènes

Mes chers amis!

Je ne peux presque pas me résoudre à faire l'examen des garçons, avant

(1) Oberlin, pour soustraire les enfants à l'influence de mauvais parents, avait dû envisager la création d'un établissement spécial dont il s'était entretenu avec Stuber; ce dernier lui écrit en effet en février 1768 : « La construction d'une maison d'éducation pour les enfants du Ban-de-la-Roche étant ajournée indéfiniment, j'ai pensé qu'on pourrait quelquefois placer l'enfant de mauvais parents chez des gens estimables. Si l'idée vous plaît, demandez aux anciens combien il faudrait donner pour un tel enfant. Le père nourricier pourrait bien l'employer pour son service, mais cependant de manière à ce que l'instruction de l'enfant n'en souffrît pas. » Ce *sauvetage de l'enfance* ne paraît pas avoir été tenté sans doute parce que l'influence d'Oberlin sur les parents eux-mêmes le rendit moins nécessaire et parce que l'œuvre des conductrices put y pourvoir dans une grande mesure. (Cf. aussi l'œuvre de Sophie Bernard, p. 377.)

(2) Et il ajoutait : « A l'exception cependant des ménages : où on tient un chien sans utilité; où on suit les nouvelles modes malséantes, etc. » (sept. 1812).

qu'on ait pris des arrangements pour les accompagner. Quand ils sont avec moi à l'examen, je n'ai pas le moindre sujet de m'en plaindre, mais sur le chemin il arrive si souvent des choses qui m'affligent, et qui affligent bien plus le Seigneur, qui est mort pour eux.

Je vous conjure, estimez vos enfants, ils sont créés à l'image de Dieu et rachetés par Jésus-Christ et doivent devenir participants de sa gloire. Ne les méprisez donc pas ! Mais les abandonner à eux-mêmes en si grand nombre, où il y en a toujours quelques-uns qui scandalisent ou excitent les autres — c'est les mépriser.

Je ne prétends sûrement pas que chaque écolier ait son surveillant particulier, mais que chaque écolier soit recommandé et confié particulièrement à un homme qui les accompagne.

Voici donc comment nous ferons :

Les écoliers qui viennent et s'en retournent dans la compagnie d'un homme, à qui leurs parents les auront recommandés, sont invités à l'examen et me seront les bienvenus. Mais ceux qui viendront sans un homme à qui ils seraient recommandés par leurs parents, se rendront suspects eux-mêmes et leurs pères et mères.

Je les placerai à part à l'examen, et si, sur le chemin, il arrive quelque désordre, nous saurons qui seront les brebis galeuses.

Vous, chers auditeurs, qui êtes les pères et mères de nos écoliers — et qui ne lâchez pas un veau sans lui donner un surveillant — ne méprisez pas vos chers enfants immortels plus que vous ne méprisez vos veaux (1).

Il explique à tous en termes précis (2) qu'ils doivent élever leurs enfants dans la crainte de Dieu et leur donner eux-mêmes un bon exemple.

Est-ce que cela ne veut pas dire clairement que chaque père ou mère de famille doit instruire ses enfants dans la Parole de Dieu et, pour cet effet, ne faut-il pas commencer dès la jeunesse et continuer dans l'âge avancé à lire l'Écriture sainte ? Ne me dites pas : « Nous n'avons point de Bible », car lorsqu'il s'agit d'un repas de noces, on trouve assez d'argent. Ne me dites pas : « nous ne savons pas lire », car ce que vous ne savez pas, d'autres le savent et vous les pouvez entendre lire. L'étude assidue de la sainte Écriture est d'autant plus nécessaire que Dieu nous demandera compte de l'éducation des enfants. Il y a quatre choses que nous devons aux enfants : 1° la discipline ; 2° l'instruction ; 3° le bon exemple ; 4° la prière.

1° Nous sommes obligés d'envoyer sans cesse des prières à Dieu pour

---

(1) Mars 1791.

(2) Waldersbach, 30 octobre 1768. Matth. XVIII, 23-25. En marge, on lit Τραδ λαλλμ, ce qui signifie : traduit de l'allemand. En l'espèce, il s'agit probablement d'une traduction d'un de ses propres sermons composé en allemand. Oberlin indiquait ainsi souvent par des lettres grecques les sources dont il s'était inspiré ou les notes tout à fait personnelles. Cf. p. 6, 152, 204, note 4, 424, 468, note. Cf. aussi planche V, p. 150, qui reproduit une page de sermon portant la même indication.

nos enfants, des prières ferventes, des soupirs assidus, puisque Dieu nous assure et que l'expérience confirme qu'alors les enfants ne sauraient être perdus. Nous leur devons de l'instruction; celle-ci est de deux sortes : instruction que les pères et mères doivent donner eux-mêmes à leurs enfants, dès leur plus tendre enfance et continuer tant qu'ils vivent; 2° instruction que les maîtres d'école et les pasteurs leur donnent. Et à cet égard, on ne doit épargner ni peine ni dépense et ne pas les envoyer sans la plus pressante nécessité un été entier au pâturage (1), où ils n'apprennent qu'à rien ou à mal faire. Si vous ne laissez pas à vos enfants un sou de valeur après votre mort, mais qu'ils soient bien élevés, bien instruits et craignant Dieu, ils ne manqueront jamais du nécessaire pendant cette courte vie.

Nous devons à nos enfants de bons exemples. Nous devons nous garder

---

(1) Oberlin avait souvent prié les parents de se réunir pour payer un seul berger, afin que les enfants pussent aller à l'école. Il s'intéressait beaucoup à ces *petits bergerons* et leur rappelle leurs devoirs dans l'exhortation suivante :

« 1° Prendre bien soin des bêtes pour qu'elles aient leur nourriture, leur rafraîchissement et boisson; qu'elles ne se fassent du dommage;

« 2° Veiller à ce que les bêtes ne fassent aucun dommage :

« 1. Dans le bien du grand seigneur : ce serait contre le devoir du bon et fidèle sujet;

« 2. Cela exposerait leurs pères ou maîtres à des amendes, par conséquent à des dommages considérables;

« 3° Dans le bien des compatriotes :

« 1. Cela serait contre la charité chrétienne;

« 2. Cela serait un vol de la part des bergerons qui, comme toute autre injustice, les excluerait de la grâce de Dieu et attirerait sur eux de la malédiction pour le temps où ils auraient eux-mêmes un ménage;

« 4° Ne point faire dommage eux-mêmes : soit par badinage, soit malice, soit intempérance pour les mêmes raisons;

« 5° Ne point négliger leur instruction.

Pour cela :

« 1. Apprendre au pâturage, autant que faire se peut;

« 2. Solliciter les parents de faire les arrangements nécessaires pour qu'ils puissent assez fréquenter les écoles;

« 3. Si leurs parents ne veulent pas les exaucer, s'adresser à Dieu et le supplier de diriger à cela les circonstances et de toucher le cœur de leurs parents;

« 6° Converser toujours avec Dieu :

« 1. Ils sont ses enfants et créatures;

« 2. Environnés de la belle nature qui leur témoigne la présence de Dieu:

« 3. Ils en ont le temps ayant l'esprit libre;

« 4. Ils en ont fortement affaire pour s'armer contre les séductions de Satan,

« 7° Fuir l'oisiveté et s'occuper toujours utilement car :

« 1. La paresse déplaît à Dieu;

« 2. La paresse est le piège de Satan;

« 3. La paresse devient coutume et seconde nature.

« 8° Ouvrages qu'ils peuvent faire :

« 1. Tricoter;

« 2. Lire;

« 3. Apprendre des cantiques par cœur;

« 4. Tantôt chanter;

« 5. Ramasser les pierres en tas pour qu'elles occupent le moins de place ou en faire de petites cabanes;

« 6. Raccommoder les enclos des biens, les rendre impénétrables aux bêtes;

« 7. Faire des rigoles au pâturage et conduire l'eau, pour faire pousser l'herbe;

« 8. Garantir les arbres fruitiers contre les bêtes par des épines ou enclos de pierre;

« 9. Racler la mousse qui empêche l'herbe et la mettre bas.

de toutes nos forces de ne parler ni faire devant nos enfants la moindre chose qui soit reprochable. Mais que l'on viole terriblement cette règle! Car, d'où est-ce que les enfants apprennent à se dire des sottises, injures, jurements, si ce n'est des adultes. Combien de fois les pauvres enfants sont-ils obligés de voir leurs pères être oisifs, frivoles, se quereller, négligents au dernier point pour le salut? même ivres ou gris. Un tel père malheureux ose-t-il après cela dire à ses enfants le moindre mot d'exhortation, ose-t-il leur dire la moindre chose de la tempérance et sobriété, d'un Dieu saint, vengeur du crime, de la préparation continuelle à la mort, d'un dernier jugement, d'un ciel, d'un enfer? Non, il faut qu'il baisse les yeux et craigne devant les plus petits enfants d'ouvrir la bouche pour ne pas les entendre répondre : « O mon père, si vous croyiez tout cela, vous y régleriez votre vie! » Et ainsi, il faut qu'ils passent aux yeux de leurs enfants ou pour des menteurs ou pour des hypocrites!

« Mais malheur à eux, dit Jésus-Christ, il leur profiterait mieux d'avoir une grande meule attachée à leur cou et être noyé dans le plus profond de la mer. » Malheureux, car lorsque leurs os seront pourris dans l'intérieur de la terre, lorsque leur âme sera à l'endroit où elle n'échappera pas au bras fort de son juge, alors les enfants suivront encore l'exemple criminel de leur père et continueront à donner le même scandale à d'autres.

O Dieu! le Dieu fort! veuille ouvrir les yeux à ces malheureux pères, afin qu'ils se sauvent de la perdition, tandis qu'il est temps et qu'ils cherchent dans le sang de Jésus-Christ la rémission de leurs désordres passés et les forces pour une nouvelle et sainte vie. Dieu leur fasse cette grâce pour l'amour de Jésus-Christ. Amen.

Et vingt ans plus tard le pieux pasteur, qui ne se laisse jamais décourager, invoque encore le secours de Dieu pour le même objet :

Seigneur! la jeunesse de notre paroisse ne serait pas sur un chemin aussi effroyablement corrompu s'il y avait plus de familles qui voulussent suivre les règles d'éducation qu'on leur a proposées si souvent et qui, ailleurs, sont exécutées par toutes les familles où règne la crainte de Dieu.

Lesquelles règles consistent : 1° à commencer et finir chaque journée par la prière et la lecture et répétition d'un passage de la Parole de Dieu; 2° à faire tous les samedis soirs, dimanches matins et dimanches soirs un petit service divin domestique où assistent tous les membres de la famille et où le père de famille lit ou fait lire un chapitre de la Bible et quelque chose d'édifiant dans un autre livre et puis une prière convenable dans *Ostervald* ou la *Semaine sainte* ou quelque autre livre; enfin, 3° à donner aux enfants du goût et l'habitude des bonnes œuvres (1) et

(1) Pour les préparer à ces bonnes œuvres, il montre la nécessité de développer leur sensibilité et leurs bons sentiments, comme le prouve la circulaire suivante, à propos des *petits dénicheurs*, 18 mai 1801 :

« Pères et mères qui aimez vos enfants et souhaitez qu'ils soient heureux dans cette

des arts et sciences; pour cet effet, employer une partie des dîmes aux bonnes œuvres et une autre partie à payer un maître qui, tous les dimanches, donne leçon aux enfants dans quelque art ou science.

Des enfants élevés de cette manière ont autant en horreur la rôderie, l'impureté, la débauche, les batailles d'assassins et les querelles, que les anges ont en horreur les sentiments des diables (1).

Oberlin multiplie les avertissements : malheur aux parents trop indulgents qui n'aiment pas assez leurs enfants pour savoir les châtier.

Si l'enfant, tel jeune qu'il soit, fait voir de la malice et opiniâtreté, on devrait le châtier et lui faire sentir un petit exemple des mauvaises suites de la malice et méchanceté. Si l'enfant commence à comprendre ce que vous lui dites, il faudrait lui dire qu'il doit en tout ce qu'il fait tâcher de plaire à Dieu. Si vous voyez que l'enfant y fait réflexion et qu'il dirige sa conduite sur ce que vous lui avez dit de la volonté de Dieu, alors on lui pourrait représenter quelle joie Dieu et les anges et les bienheureux auraient d'un tel enfant et que Dieu enverrait maintenant ses anges pour garder un tel enfant de tous les malheurs et séductions.

Mais si l'enfant désobéit nonobstant vos douces exhortations, alors il faudrait le châtier avec la verge et cela toutes les fois qu'il désobéirait de propos délibéré; mais il faut bien se garder de se mettre en colère; au contraire, il faut lui faire voir que c'est malgré vous que vous le châtiez, et que vous le faites uniquement pour obéir à Dieu.

Mais où sont les pères et mères qui aiment assez leurs enfants pour les dresser de cette façon? leur amour est d'ordinaire un attachement criminel et non pas un désir vif de rendre les enfants vraiment heureux, ce qui fait que Dieu se hâte souvent de retirer de ce monde ceux qu'Il aime (2).

Au bord même d'une tombe, à propos d'Éli, il revient en termes sévères sur ce sujet.

Vous pleurez quand vos enfants meurent petits et sont transplantés dans une meilleure vie où vous les pouvez ravir éternellement et vous n'êtes pas rongés de la plus vive, de la plus accablante tristesse, quand vos grands enfants s'en vont mourir de la mort éternelle.

---

vie..... inspirez-leur la sensibilité pour le bien-être des animaux, exhortez-les à n'en offenser ni chagriner aucun et à ne point troubler par pétulance la joie que les oiseaux ont de leurs petits, dites-leur que le plaisir de déchirer des nids, de troubler les oiseaux qui couvent, de casser les œufs ou tuer les jeunes est un plaisir vraiment diabolique et que Dieu, créateur et pourvoyeur des oiseaux, rendra à ceux qui font cela autant de crève-cœur et de chagrin violent pour leurs propres enfants et pour les personnes ou les choses qui leur seront chères. » (Cf. p. 49.)

(1) Appendice à la *prière sur la débauche des garçons*, Recueil liturgique d'Oberlin 1788. (Cf. p. 149.)

(2) Prononcé à un enterrement, 8 janvier 1769. Sapience IV, 14.

Vos bêtes ne sont pas créées à l'image de Dieu ni rachetées par le précieux sang de Jésus-Christ; mais vos enfants le sont. Cependant, vous ne laissez pas vos bêtes sans pâtres, sans inspection, mais vos enfants vous les laissez.

De nuit, vous fermez soigneusement les portes de vos écuries pour les garantir de la gueule des loups, mais vos maisons, vous ne les fermez pas pour garantir vos enfants des pièges du lion infernal (1).

Et, dans une circonstance analogue il va jusqu'à déclarer aux parents (2) que

Dieu nous reprend nos enfants parce qu'Il les aime et que nous les élevons mal (8 janvier 1769).

Il n'y a donc plus d'excuse, plus de faiblesse possible :

Les parents oublient-ils que la plus petite désobéissance à la loi morale est une insulte à Dieu et peut avoir les plus graves conséquences pour notre salut éternel?

Ces semaines passées, plusieurs jeunes garçons se sont fait des flûtes ou sifflets de saule. Je demande aux parents s'ils ont pris les branches de saule dans leurs propres vergers et avec leur permission.

Si c'est sans permission, ils ont pris une liberté qui ne leur convient pas et qui ne doit pas être permise, là où l'éducation est bonne.

Mais si ces garçons ont pris ces branches de saule dans d'autres vergers et sur d'autres arbres que ceux de leurs parents, ils se sont appropriés le bien d'autrui.

Or je demande comment on appelle un pareil acte, et ce que c'est que voler?

Sans doute, ils le font pour leur plaisir et amusement, mais je prie de considérer si celui qui vole pour son amusement n'est pas plus coupable que celui qui vole par suite de son accablante pauvreté?

Quelqu'un dira : « Bah! ce ne sont que des bagatelles! » Mais je lui demande de réfléchir que ce qui est une bagatelle aux yeux d'un enfant ne l'est pas aux yeux du propriétaire. Et encore, un enfant qui vole ce qu'il regarde comme une bagatelle, est-il moins voleur pour cela? »

Et en effet, croit-on sérieusement qu'il y ait des bagatelles devant Dieu en fait de justice et d'obéissance?

Chers amis, ne nous y trompons pas! un enfant qui, voyant une belle branche de saule, la convoite dans son cœur, viole et transgresse le deuxième commandement; croyez-vous qu'il sera moins coupable pour ajouter le fait à la convoitise?

(1) 30 septembre 1787.

(2) Cf., à propos des devoirs des parents, p. 84, 162 et 244.

D'où vient cette quantité de petits et de grands malheurs, de désastres, de chagrins, de maladies et d'accidents fâcheux?

N'est-ce pas que, par une suite de la mauvaise éducation qu'on avait reçue, on s'est permis de commettre une quantité de transgressions et de péchés sous le prétexte que ce n'étaient que des bagatelles!

Épargnez des pleurs et des chagrins futurs à vos enfants par une sage et paternelle surveillance. Ils vous en remercieront un jour, et Dieu vous en récompensera.

Il s'adresse directement au chef de la famille.

Et vous, pères de ces garçons!

Combattez-vous, leur donnez-vous l'exemple de zèle et de fermeté, de pureté, de charité? Soutenez-vous la guerre de Jésus-Christ? Vous acquittez-vous de la commission dont Dieu vous a chargés, avec fermeté et fidélité?

Dieu ne vous a-t-Il pas établis maîtres chez vous? N'êtes-vous pas responsables à Lui, de tout ce que vos enfants font? Pourquoi souffrez-vous donc ces désordres, et si vous ne pouvez plus être leurs maîtres, pourquoi les souffrez-vous encore chez vous?

O cela s'appelle être lâche pour le bien. Et vous vous en repentirez, quand vos fils, tourmentés dans les flammes, crieront un jour vengeance contre vous, et vous récompenseront de votre faiblesse et indulgence criminelle par des imprécations et malédictions, lorsque Jésus-Christ sera venu, avec des flammes de feu, exercer vengeance contre ceux qui n'ont pas reconnu Dieu, et n'ont pas obéi à l'Évangile de Jésus-Christ.

O chers amis, pourquoi vous exposez-vous, vous et vos enfants, à la vengeance foudroyante de Celui qui est un feu consumant et dont la juste colère allume les gouffres et les volcans de l'Enfer?

« Malheur à celui par qui le scandale arrive ! » dit Jésus-Christ. Malheur donc aux pères et mères qui ne gardent pas leurs enfants auprès d'eux dans les amusements aussi. Et vous, vous le donnez ce scandale, en laissant à vos enfants la funeste liberté de vivre dans le désordre!

Pourquoi avez-vous si peu de véritable amour pour vos enfants et pour vous-mêmes, pour ne pas établir des règles dans vos maisons : par exemple, qu'il ne soit permis à personne de la maison de sortir sans que vous sachiez où, et pourquoi faire? et qu'à un certain temps tous soient de retour, et vous rendent compte de ce qu'ils ont fait, — pour ne pas, dis-je, établir des règles de bon ordre et d'honnête conduite chez vous et chasser ceux qui ne voudront pas s'y conformer?

Ne voyez-vous pas que le Juge céleste ne pourra pas vous dire un jour : « Bon et fidèle serviteur! tu m'as été fidèle dans le peu, je t'établirai sur beaucoup ! »

C'est certes peu que le petit gouvernement de vos maisons et de vos enfants qui vous est confié, et ce peu, vous l'administrez si infidèlement et sans la moindre fermeté ni tendresse paternelle et raisonnable!

Pouvez-vous bénir vous-mêmes vos pères défunts de ce qu'ils vous ont laissé la triste et dangereuse liberté de charger vos consciences d'insultes à Jésus-Christ et d'attrister le Saint-Esprit par une conduite contraire à l'Évangile?

O chers amis! votre vie s'écoule avec rapidité, ô hâtez-vous de vous convertir, de suivre Jésus-Christ, de charger votre croix, de déclarer la guerre à Satan, et d'être les soldats fidèles de Celui qui vous a rachetés à un si haut prix.

Une autre fois, enfin, il s'écrie :

L'Éternel dit à Caïn : « Où est Abel ton frère? » — Oh! que cette voix puisse retentir continuellement aux oreilles des pères et mères : « Père! où est ton fils? » Vous, pères de Belmont! pères de Bellefosse! pères de Waldbach! pères de Fouday et de Solbach! père! où est ton fils? dans quel village? dans quelle maison? dans quelle compagnie? de quoi est-il occupé? »

C'est à vous à répondre à tout cela, tant la nuit que le jour, tant le dimanche que les jours ouvriers. A chaque moment, vous devez pouvoir répondre à Dieu sur ces questions.

C'est à vous à en être le gardien, c'est à vous à les occuper, soit pour le travail, soit pour les délassements et amusements.

C'est à vous à diriger tout. Faites-le! Faites-le dorénavant avec tant de fidélité, tant de vigilance et de zèle, avec tant de sollicitude et de prière secrète, que Dieu puisse vous pardonner les infidélités passées et retirer vos fils du danger de la corruption où votre insouciance, manque de vigilance, la maladresse et l'infidélité, les pourront avoir conduits et plongés (1).

Après l'École — La Jeunesse

Mais, s'il rappelle aux parents leurs devoirs, Oberlin n'entend pas que les fils de parents indignes se targuent de leur mauvaise éducation, ou cherchent dans leur mauvaise nature une excuse à leur inconduite.

Il aborde directement les graves problèmes de l'hérédité et de la responsabilité (2).

« Je suis fait comme cela, ou... de la génération! » Cette excuse n'est pas destituée de tout fondement, il n'y a que trop de vrai là-dedans

(1) Sermon sur Genèse IV, 9. 29 mai 1803.

(2) A propos de Genèse III. 5. 1800.

et cette matière mérite d'être méditée davantage; elle est délicate et épineuse et on n'oserait pas en parler à chaque auditoire.

Divers exemples :..... Un homme fait un profit considérable dans une entreprise ou dans un trafic, il le raconte à sa femme avec toute l'effusion de sa joie, elle partage sa joie, ils s'en entretiennent ensemble, leur âme et esprit en sont remplis et pénétrés — et dans cette disposition, ils engendrent un enfant. Cet enfant ne regardera-t-il pas le profit dans le commerce comme le souverain bonheur?

Il est donc vrai que l'homme est innocent en soi-même de la force avec laquelle il est entraîné vers les défauts dont les inclinations lui ont été communiquées par ses parents par la suite et par l'effet naturel des dispositions corporelles, animales et spirituelles, où ils se sont trouvés alors.

Mais Dieu est juste et fidèle et bon envers tous et chacun. D'abord, Il ne nous impute point à nous les penchants vicieux que nous avons reçus de nos parents. Ensuite, Il opère par son saint Esprit sur tous les cœurs pour les détourner du mal, de leurs penchants, et les conduire au bien. Et ces opérations de son Esprit, Il les proportionne au besoin de chacun, de façon cependant à ne point gêner la liberté. Et c'est alors que l'homme commence à devenir coupable de ses défauts lorsqu'il s'obstine à écouter la voix de ses penchants et pas la voix de l'Esprit de Dieu. Ainsi, au lieu de se plaindre et de vouloir se disculper sur sa nature corrompue, au lieu de dire : « Je n'en peux rien, je ne me suis pas fait! » retournons plutôt au Seigneur Jésus-Christ et disons plutôt..... (Suit une prière.)

Toutefois, Oberlin sentait bien qu'à l'âge où tant de séductions l'attirent et où l'autorité des parents, hélas! diminue souvent, la jeunesse avait plus besoin que jamais de sa paternelle sollicitude, aussi cherchait-il à lui éviter les tentations en s'adressant à ceux qui, plus ou moins consciemment, deviennent ses séducteurs.

Voici en quels termes il s'adresse aux musiciens et aux cabaretiers qui prêtent la main aux jeunes gens légers (1) :

La Danse. — Les Musiciens et Cabaretiers qui y prêtent la main.

Il y a une chose étonnante parmi les chrétiens de nos jours qui ne se trouvait pas parmi les premiers chrétiens, une chose étonnante! c'est qu'il y a des chrétiens aujourd'hui qui s'imaginent qu'on peut être un chrétien, un vrai chrétien, un disciple du Seigneur, un membre de l'Église dont Jésus-Christ est le Chef, et, en même temps, prendre part à la danse telle qu'elle se fait et entre les deux sexes.

Ou que l'on peut être même un musicien qui joue des instruments pour les danses, ou un cabaretier qui y fournit sa maison.

Chose étonnante, qu'il y a des gens prétendus chrétiens qui peuvent croire de telles choses, tandis que tout le monde sait que le Seigneur

(1) Prononcé à Belmont à l'autel, 18 juillet 1819.

exige de nous que nous entrions par la porte étroite. « Car la porte qui mène à la perdition est large et le chemin est large et il y en a beaucoup qui y marchent. Mais le chemin est étroit, et la porte est étroite qui mènent à la vie, et il y en a peu qui les trouvent ».

Or, est-il vrai que de pareils cabaretiers et de pareils musiciens aient quitté le chemin large et soient entrés dans le chemin étroit de la vie? Certes non, au contraire, pas seulement ils marchent eux-mêmes dans le chemin large, mais même ils sont les aides et les conducteurs de ceux qui ont le malheur de marcher encore dans le chemin large de la perdition.

Et de pareilles personnes peuvent se croire chrétiennes, de vrais chré tiens, de fidèles, dociles disciples du Dieu de sainteté, de pureté, d chasteté.

Dans une prière, à la fin du catéchisme, 1807 :

Fais comprendre à ceux qui vendent du vin ou du brandevin que toute perte de temps, et toute parole oiseuse qui se fait et dit chez eux, repose sur eux et leur maison et leur famille, et sera un amas de malédiction sur eux-mêmes et leurs pauvres enfants et leurs propres consciences.

Sur le même sujet :

Un mot aux cabaretiers qui, cette année, ont fait danser.

J'ai bien connu des cabaretiers qui, malgré les exhortations de leurs pasteurs et de leurs anciens, ou d'autres personnes de bien, ont persisté à faire danser; mais je n'en ai point connu qui aient prospéré et où le public attentif n'ait pu voir les effets palpables d'une malédiction divine, soit déjà pendant leur vie, soit sur leurs enfants (j'en ai dix qui ont été dépossédés de leur maison pendant leur vie).

Et cela se peut-il autrement? Le maître du ciel et de la terre n'a-t-Il pas prononcé la malédiction sur ceux par qui le scandale arrive? Et qui peut résister à sa malédiction.

Or, de pareils cabaretiers n'ont-ils pas tendu un piège à la jeunesse rachetée par le sang de Jésus-Christ? Et pour quelques profits temporels ils se sont chargés des larmes de pères et de mères qui ne peuvent plus retenir dans l'obéissance même des enfants qui auparavant ne les avaient pas affligés.

Et vous, mes chers garçons et filles, oh! appliquez-vous à faire plaisir à vos parents et à réjouir leur cœur, afin que leur bénédiction vienne sur vous.

Sacrifiez à votre Sauveur ces plaisirs bruyants et échauffants et fuyez ces maisons dangereuses. Pour peu que vous ayez des sentiments chrétiens, et si Satan ne possède pas encore toutes les parties de votre cœur, ce même cœur vous dira que ce ne sont pas là des maisons de Dieu, mais des maisons de son adversaire, le diable, qui se sert de l'abus effroyable de la divine musique pour vous éloigner de Dieu et de l'espérance fondée de jouir un jour et éternellement des musiques ravissantes et autres joies délicieuses du ciel.

Je suis bien loin de vouloir damner qui que ce soit; je suis envoyé de Dieu et obligé de travailler de toutes mes forces et par tous les moyens possibles à votre salut, et non pas de vous damner; mais certes, je ne voudrais pas danser un dimanche et le dimanche suivant être porté dans une bière et descendu dans le sombre tombeau.

Et il ne faudrait pas croire, comme d'aucuns volontiers le penseraient aujourd'hui, que de telles paroles fussent sans effet.

[Le 10 mars 1789, deux jeunes gens de Belmont viennent au presbytère demander l'autorisation de danser chez une cabaretière qui refuse de leur ouvrir sa maison sans le consentement du pasteur. Oberlin répond qu'il accéderait si ses occupations lui permettaient d'y assister afin qu'aucun excès ne s'ensuive.

Sur leur promesse formelle d'éviter tout excès, il leur promit de ne pas réprimer publiquement leur conduite mais il les avertit que s'il en était autrement, il devrait reprendre en public le mal commis publiquement.

On comprend d'ailleurs que les jeunes gens ne désirassent pas s'exposer aux remontrances d'Oberlin car ils savaient qu'il ne craindrait pas de publier leurs exploits du haut de la chaire (1).]

Un jour, à Waldersbach, il consacre tout un sermon sur Proverbes XIII, 24, à quelques jeunes gens qui ont fait du tapage nocturne et ont brisé une porte : il déclare qu'ils doivent être châtiés par leurs parents et payer le dommage, sinon ils seront mis au cachot par le prévôt.

Plus d'un devait se sentir repris dans sa conscience quand il entendait des paroles dans le genre de celles-ci :

Dimanche passé, le 1er mars 1772, une partie des garçons de ma paroisse, après avoir été à l'église à Neufvillers, ont dansé à Wildersbach, au son du violon, avec des filles de Wildersbach.

Quel mal y a-t-il? C'est un petit plaisir que ces garçons ont voulu se

(1) En voici un exemple :

« Jeudi passé nous avons trouvé une pierre ici à l'église, que l'on y a jetée en cassant deux carreaux.

« Je soupçonne que cela a été fait par un enfant mal surveillé, mal élevé et mal inspiré, dont par conséquent l'état criminel accuse ses parents devant le tribunal de Dieu.

« Mais si c'est un garçon adulte qui l'a fait, je lui dirai que c'est moi qui le paierai, car vous jugez bien que nous ne voulons pas demander au consistoire l'autorisation de raccommoder ces carreaux, et sans autorisation nous ne faisons aucune dépense aux frais des fabriques. Je le paierai donc. Mais je demanderai volontiers à celui qui l'a fait ce qui a pu le porter à le faire? Voulait-il se venger contre moi? Voulait-il me punir? L'avais-je offensé ou lui aurais-je causé du dommage? Dans ce cas, il a eu grand tort, car il n'avait qu'à me faire connaître en quoi je l'ai offensé et je lui en aurais demandé pardon, en réparant le tort que je lui aurais causé à mon insu. »

donner? J'avoue que c'est un plaisir, ou au moins le leur semble-t-il tel, car autrement ils ne voudraient sans doute pas pour cela être désobéissants. J'avoue encore que c'est un petit plaisir — petit par rapport à sa qualité, petit par rapport à sa durée. — Je dis petit et méprisable par rapport à sa qualité, car c'est un plaisir purement brutal où la plus noble partie d'eux-mêmes n'a eu aucune part; — petit encore par rapport à sa durée, un couple d'heures et voilà le tout. Et quel mal y a-t-il? dites-vous. Je réponds : il n'y en a point dans les cas suivants. Non, dis-je, ces garçons n'ont pas mal fait, mais ils ont bien fait :

1º S'il est sûr que nous n'avons aucun compte à rendre à Dieu ni de l'usage que nous faisons de l'argent, ni de celui du temps;

2º Si saint Paul en a menti quand il a dit : « Rachetez le temps, car il est court », ce temps que Dieu nous a accordé pour nous préparer à l'éternité;

3º S'il est sûr que Dieu a créé les hommes à son image sans qu'Il se soucie qu'ils imitent son modèle, qu'ils obéissent à ses ordres;

4º S'il est sûr que quoique Dieu ait créé les hommes à son image, Il ne se soucie pas et qu'Il peut et veut même donner une vie éternelle à ceux qui le dépouillent de son image et prennent celle de Satan, son adversaire;

5º Dès qu'il est sûr que le dimanche n'est pas le jour du dimanche et que Jésus-Christ n'a rien à nous commander;

6º Et que c'est un mensonge honteux quand Jésus-Christ dit que toute puissance Lui a été donnée au Ciel et sur la terre et que les genoux qui ne veulent pas se plier devant Lui au monde avec sincérité et humilité de cœur, seront un jour forcés malgré eux à se plier en tremblant et en attendant l'exécution d'une horrible sentence;

7º Dès qu'il est sûr que c'est un mensonge et que Jésus-Christ nous a rachetés dans le dessein que nous soyons un peuple élu qui Lui appartient en propre et qu'il soit zélé pour les bonnes œuvres;

8º Dès qu'il est sûr qu'ils ont donné un bon exemple en cela à ceux de Wildersbach, ou bien que Jésus-Christ en a menti encore lorsqu'Il dit : « Malheur à l'homme par qui le scandale arrive, il lui vaudrait mieux qu'il eût une meule pendue au cou et qu'il fût noyé ».

Ils ont bien fait ces garçons et leurs semblables;

9º Dès qu'il est raisonnable et spirituel de faire premièrement la vérité et la révérence à Jésus-Christ dans son temple, ensuite de la faire aussi au diable, en foulant Jésus-Christ aux pieds;

10º Dès qu'il est sûr que nous avons des âmes de bêtes qui périssent dès que ce corps meurt, ou bien

11º Dès qu'ils ont assez de force d'esprit pour brûler petit à petit tous les membres de leur corps sans se mettre en peine ni se soucier des douleurs, mais d'en rire seulement;

12º Dès que c'est un mensonge, que ce doit être si terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant;

13º Dès qu'il est sûr que Dieu n'est ni assez puissant ni assez riche,

ni assez généreux pour récompenser divinement ceux qui, pour l'amour de Lui, donnent congé à Satan, au monde et aux plaisirs mondains.

Leurs pères et mères font bien de laisser toute volonté à leurs enfants, de les laisser aller où ils veulent et faire ce qu'ils veulent dès qu'il est sûr que les péchés des enfants ne viennent pas sur leur compte et que ce n'a pas été par rapport à la négligente éducation que le sacrificateur Éli s'est attiré la terrible vengeance de Dieu.

Je laisse dire le reste à vos consciences. Que ce soit pour votre bien!.. Amen.

Oberlin cherche avec soin à remonter à la cause première du mal, il s'en prend souvent aux *négligeurs d'église* et aux *perdeurs de temps :* l'oisiveté est bien pour lui la mère de tous les vices (1) :

Est-on honnête homme, quand, par l'oisiveté, on vole à Jésus-Christ son âme qu'Il a rachetée avec tant de douleurs (2)?

Qui veut plaire à Dieu et réussir dans ses entreprises ne doit pas séparer la prière du travail. Notre symbole et motto doit être : Prie et travaille — Travaille et prie. — Moïse, âgé de près de quatre-vingts ans, ne pouvait plus aller à la guerre, mais il se met à une ardente et persévérante prière, tandis qu'il envoie le jeune, robuste et vaillant Josué au combat avec des hommes choisis.

Chacun dans sa vocation doit en agir de même. C'est se rendre criminel que de prier : « Ton Règne vienne, Ton nom soit sanctifié, » de demander à Dieu tous les jours son pain quotidien, et cependant ne pas travailler avec diligence et assiduité, ne pas mettre son bien dans le meilleur état possible, vouloir rester un gâte-métier et ne pas tâcher d'apprendre mieux à cultiver jardin et champs et arbres. Travaille et prie, prie et travaille, agis en toutes choses devant Dieu qui t'a donné ta profession, fais-Lui plaisir et honneur par ta fidélité et ton application assidue et sensée (3).

Fuyez comme la peste cette misérable oisiveté et fainéantise criminelle qui est si contraire à l'esprit de l'Évangile et de la charité et une transgression formelle du commandement de Dieu de racheter le temps, de sorte que le perdeur de temps est aussi bien coupable de violation du commandement de Dieu que le voleur, car l'un viole un commandement et l'autre en viole un autre. Et s'il y a du péché à être négligent dans les travaux pieux et charitables, et si l'ouvrier paresseux dans les travaux temporels devient pauvre pour la vie temporelle, celui qui est paresseux dans les

(1) Lire le *sermon contre la paresse* que nous reproduisons tout entier p. 512. Choix de sermons.

(2) Fallot ne faisait que développer cette pensée si chère à Oberlin quand il écrivait : « Aucun enfant ne devrait quitter son instruction religieuse sans être fermement persuadé que l'oisif, si pieux et si riche fût-il, occupe dans l'échelle des êtres une place bien inférieure à celle du plus humble des ouvriers et de plus qu'il désobéit à Dieu. »

(3) Sermon sur Exode XVII, Histoire d'Amalek.

travaux spirituels et les travaux de charité deviendra pauvre pour la vie éternelle (1).

Si la danse était un danger parce qu'elle entraîne à la débauche, le jeu de cartes doit aussi être réprimé, car il entraîne à l'oisiveté.

Il y a dans notre paroisse des mères et des femmes affligées, parce que leur mari ou leurs fils s'adonnent aux jeux de cartes.

Comme ce jeu entraîne les joueurs et les séduit à perdre un temps précieux, qui nous est donné pour nous préparer avec empressement à l'éternité, il ne convient point du tout à de véritables chrétiens.

Je prie donc tous ceux qui veulent aussi sauver leurs âmes de se hâter de détruire leurs jeux de cartes dès qu'ils seront de retour à la maison, et de prendre la résolution généreuse de ne plus toucher à aucune.

Portez ce sacrifice à votre âme et salut, il est indispensable et cependant bien petit vis-à-vis du sacrifice que firent les Éphésiens de certains livres curieux qui traitaient de secrets surnaturels et de magie. Voici ce qui en est dit aux Actes XIX, 19 : « Plusieurs de ceux qui s'étaient adonnés à des pratiques curieuses apportèrent leurs livres et les brûlèrent devant tous. Or, ces livres auraient pu être vendus pour plus de cent mille écus. »

Vos cartes n'ont pas cette valeur. Hâtez-vous d'autant plus de vous en défaire. Vous ferez une action agréable à Dieu, dont à l'heure de la mort vous ne vous repentirez point.

Écoutez-moi; écoutez l'Esprit de Dieu qui vous fait les mêmes exhortations au dedans de vous, afin que Dieu vous écoute aussi.

Dieu seul, d'ailleurs, sonde les cœurs et c'est à Lui avant tout autre que le pieux pasteur en appelle pour ramener ces égarés.

... Eux (les fainéants) perdent et tuent le temps en passant les soirées d'hiver, même des dimanches et saintes fêtes, soit ensemble à causer de paroles oiseuses, soit au cabaret, soit dans quelque maison de corruption (où un valet de Satan, au lieu de gagner honnêtement son pain par un travail utile au public, le veut gagner en vendant du brandevin).

... Ils sont comme des gens qui n'ont ni famille, ni conscience, ni âmes immortelles, ni aucun égard pour la présence de Dieu, ni aucune gratitude pour la souffrance de Jésus leur Rédempteur.

Ce sont des nuées sans eaux, des arbres stériles quant aux bons fruits, des voleurs de temps, des voleurs d'âmes que Jésus a rachetées, des gens qui, en se perdant chacun soi-même, scandalisent et séduisent encore les autres.

... C'est de ces parjures et menteurs qui cent fois ont promis obéissance fidèle au Seigneur Jésus-Christ et mille fois ont violé leurs promesses.

---

(1) Fouday, avant 1767, Matthieu XXI, 1-9. Répété 1795.

... De sorte que, outre la vengeance et malédiction qui fondra sur leurs fêtes criminelles en son temps, ils chargent toute la paroisse de malédiction, de sorte que tous les membres de la paroisse souffrent chacun leur part à cause d'eux, de sorte qu'ils sont des criminels et malfaiteurs envers chaque âme de la paroisse.

Qu'y doivent faire tes enfants, Seigneur? Instruis-les dans leurs devoirs. Doivent-ils dire : Coupe-les, Seigneur, pourquoi occuperaient-ils inutilement le terrain? Non, Seigneur, nous n'oserions dire ainsi, car hélas ils seraient jetés au feu. Doivent-ils donc rester pour augmenter leur criminelle oisiveté et débauche, entasser péché et transgression sur transgression, augmenter la vengeance qui les attend et la malédiction qu'ils attirent sur la paroisse? Non, Seigneur, cela non plus. Mais pioche, fouille à l'entour, laboure-les, ôte le gazon qui les entoure, découvre leurs racines, enlève-leur le trop de suc, enlève-leur ce qu'ils aiment le plus pour leur faire chercher le ciel, donne-leur de violentes douleurs corporelles qui puissent maîtriser leurs cœurs et les rendre humbles et affamés de grâce et de miséricorde. Ne leur laisse plus de relâche jusqu'à ce qu'ils se soient donnés au Seigneur Jésus-Christ et châtie-les toutes les fois et immédiatement dès qu'ils transgressent quelqu'un de tes commandements jusqu'à ce qu'ils aient appris à craindre l'Éternel notre Dieu et à respecter sa parole et sanctifier son nom (1)...

Ainsi le jeune oisif savait au Ban-de-la-Roche qu'il désobéissait à ses parents, à son pasteur et à Dieu, et, si sa conscience ne parlait pas assez fort, la crainte d'être signalé à la réprobation publique ne devai pas le laiss r indifférent.

Faites-moi le plaisir de faire chacun une liste des paresseux... et faites-moi parvenir ces billets par des chemins et moyens qui vous semblent les meilleurs. Ne craignez pas que ces billets pourraient tomber en d'autres mains, car je les détruirai tous et un chacun après en avoir tiré une note.

Ce n'était, d'ailleurs, que dans le cas de scandale éclatant, qu'Oberlin laissait publiquement entendre le nom du coupable. S'il tenait à se documenter, il entendait laisser à la prédication le caractère d'anonymat qu'elle doit garder, et il s'élève contre ceux qui cherchent à tort des allusions personnelles dans ses sermons :

Il y a quatre semaines que je vous ai parlé du cas où des garçons font connaissance avec les filles...

... Maintenant, je vous prie de vous garder d'en faire un faux usage et de jaser là-dessus des paroles oiseuses en disant par exemple : Oh ! le pasteur a parlé d'un tel, sûrement une telle aura fait des plaintes...

(1) Recueil liturgique. Cf. p. 149. Cf. sur la malédiction, p. 129, 394.

Chers amis, à quoi bon ces soupçons et jaseries? Chacun d'entre vous peut savoir un ou deux cas pareils, mais moi j'en sais plusieurs et le cas est bien plus fréquent qu'on ne pense.

Je ne parle donc pas sur l'un ou sur l'autre, ni sur tel ou tel que l'un ou l'autre pense, mais sur tous les cas qui sont arrivés, qu'ils me soient connus ou inconnus, et même sur tous les cas qui pourraient encore arriver et que je souhaiterais d'empêcher.

Je ne suis pas juge et Dieu ne m'a pas départi la commission d'examiner combien quelqu'un pourrait être coupable à cet égard, mais je suis pasteur pour porter à la repentance ceux qui ont péché, et pour avertir et s'il est possible préserver de chute, ceux qui sont en danger de tomber.

Mais comment des appels aussi directs n'auraient-ils pas porté et quel est le débauché assez dégradé pour ne pas prendre garde aux paroles par lesquelles Oberlin s'efforçait de démasquer le péché?

Il s'agit, à propos de Lévitique XVIII, 9, des conséquences d'une dangereuse promiscuité que les parents laissent parfois entre leurs enfants.

Ceux par conséquent qui l'ont fait... (1) et les parents qui, par le défaut de bons arrangements, en sont la cause, ont violé et transgressé les commandements de Dieu, et je dois les avertir qu'il n'y a point d'absolution pour eux tant qu'ils n'ont pas confessé leurs crimes et pris la résolution et l'engagement et les précautions et arrangements nécessaires pour ne plus y retomber.

Dieu leur prononce même la sentence de mort (Nombres XV, 30), car ils n'ont pas péché par erreur mais par fierté et sciemment. Je les exhorte et prie à se sauver tandis qu'il en est temps et leurs anciens les en prient avec et par moi (2). Voici l'obligation qui nous est imposée à cet égard :

Et lorsqu'il est trop tard et que l'œuvre de péché est accomplie, elle doit être réparée; bien plus, toute la communauté est exhortée à aider le malheureux à effacer les conséquences sociales de sa faute et à se relever.

Aux jeunes gens : Si vous êtes portés pour le mariage avant l'heure, chassez ces pensées. Lorsque Dieu vous a exaucé et que vous êtes convaincu quelle personne Dieu vous a destinée, n'en parlez guère et exécutez tout de suite votre projet.

Ne devenez pas parjure à la personne à laquelle vous avez déclaré votre amour.

---

(1) Nous passons quelques détails où Oberlin reste par trop dans le réalisme lévitique.

(2) Sermon sur Ézéchiel XXXIII, 2 et suivants. Foulay, 29 mai 1791.

Si vous avez manqué avec une personne et qu'elle veuille consentir à vous épouser, vous n'êtes plus libre de choisir.

Et ailleurs :

... Rompez vos volontés et soumettez-vous à la décision de Dieu et contribuez par tous les moyens possibles à ce que votre fils ou frère qui s'est rendu coupable du gouffre du feu par sa fornication regagne le pardon et la grâce de Dieu par son obéissance.

Le péché de la fougue de la chair indomptée : passager, péché d'homme; le second serait désobéissance réfléchie, opiniâtre, péché de diable. Pécher ou commettre un péché est humain, mais persister dans le péché est diabolique (1).

Les jeunes filles à leur tour doivent avoir leur part des avertissements puisqu'elles ont aussi été instruites de leur responsabilité. Toutes ont été prévenues et elles n'ignorent pas ce que leur cher pasteur pense de

ces filles insensées qui raffinent et renchérissent sur leurs beaux habits : au lieu de simples agrafes il leur faut des frisures à l'entour des corselets, il leur faut des barettes, de la mousseline et des mouchoirs précieux.

Si l'oisiveté est pour le jeune homme le premier danger, la vanité et le goût de la toilette ont entraîné aussi bien des jeunes filles dans le vice; et c'est avec force et constance qu'Oberlin lutte contre l'introduction de toute mode luxueuse (2). Il vaut la peine de citer un long passage à cet égard, car le soin et le détail qu'il apporte en cette affaire nous fournissent un trait bien caractéristique.

Les exhortations (3) réitérées que j'ai faites aux filles de ma paroisse de mettre plus de décence dans leur habillement n'ont pas eu l'effet que

(1) Exode XXII, 16. Deutéronome XXII, 28, 29. 5 mai 1805. Voir Appendice IX le commencement de ce passage où Oberlin est encore plus direct.

(2) Stœber écrit à ce sujet :

« Il détestait les modes indécentes ou absurdes. Nos élégants portaient, il y a une trentaine d'années, en allant à la campagne, de petites vestes vertes et des culottes de nankin très serrées; plusieurs jeunes théologiens se présentèrent ainsi chez lui, il leur fit sentir son déplaisir d'une manière toute franche. A peu près à la même époque et avant l'existence des têtes à la Titus, les hommes portaient les cheveux de manière à en avoir le front tout couvert. Un jeune homme de Strasbourg ainsi accoutré vint voir notre Oberlin; après les premières salutations d'usage, notre pasteur lui dit en souriant : «C'est sans doute une nouvelle mode que monsieur nous apporte, les Strasbourgeois n'ont-ils donc plus le courage de marcher à front découvert? » En général, Oberlin détestait les modes comme filles du luxe corrupteur. Il tenait beaucoup à ce que ses pensionnaires fussent très modestement habillés, les demoiselles qui voulaient lui plaire ôtaient bien vite leurs grands chapeaux de la ville pour se coiffer du simple bonnet du Ban-de-la-Roche. »

(3) Waldersbach, 24 juillet 1785.

j'en attendais de la part de personnes auxquelles la pudeur, et l'honneur et l'estime des personnes honnêtes étrangères, devraient être un trésor. Car, qu'est-ce qu'une fille sans honneur et dont la pudeur est équivoque? Souvent j'en vois dont le sein n'est pas honnêtement caché faute de bavette ou d'autres précautions. Presque toutes portent des corselets si courts, qu'elles doivent elles-mêmes rougir en se voyant l'une l'autre. Souvent elles laissent entrevoir la chemise même entre le corps et la jupe. Souvent, la jupe simple et unique qu'elles mettent les cache si peu, qu'il y a peu de différence entre elles et les sauvages qui sont nues.

Que des étrangères se prostituent, je n'y ai rien à redire, elles me sont indifférentes, mais que mes paroissiennes se prostituent, elles que j'aime tant, cela me fait extrêmement souffrir.

Ne voyez-vous donc pas que la décence dans la manière de s'habiller est une barrière pour la pudeur. Ne voyez-vous pas que l'indécente manière de ce pays est une des causes de ce qu'il y a si peu de vierges parmi tant de filles.

Dorénavant, je marquerai sur une liste toutes celles qui auront négligé la décence; je mettrai suivant les occasions une distinction entre les décentes et les indécentes et ferai voir à ces dernières que, qui ne s'estime pas assez pour estimer la décence et la pudeur, n'est pas digne de mon estime.

Je sais bien que de très honnêtes personnes peuvent manquer contre la décence, malgré elles, lorsqu'elles n'auront jamais été averties. Mais, de pareilles changeront vite, dès qu'elles sauront que leur manière pèche contre la pudeur, au lieu que quiconque, malgré l'avertissement et exhortation, persiste dans sa manière indécente, montre que son cœur est infecté (1).

---

(1) Il ne suffit pas de donner le conseil, il faut aider à le mettre en pratique et Oberlin entre dans les plus menus détails :

« Après avoir conféré là-dessus avec des femmes entendues, j'ai conclu :

« 1° Que pour les *corselets du dimanche*, il faudra les souffrir tels, parce que, étant ménagés, ils durent très longtemps, c'est-à-dire sept, huit, dix, seize ans.

« 2° Les corselets de tous les jours peuvent être changés, mais que nos tailleurs exécutent si mal la façon allemande que le contour des bras et aisselles gêne insupportablement quelques-unes qui les ont ainsi fait faire;

« Il faut demander à la femme de J. Martin Schepler qui lui fait ses corselets allemands? Aussi pourrait-on faire venir... Bohi, tailleur de la Haute-Goutte.

« Vers l'hiver surtout il faut y penser car les corselets allemands donnent plus chaud.

« 3° *Les corps, die Leiblein*, peuvent, quant aux battes (sans doute basques?) du contour d'en bas être allongés assez pour mettre les jupes par-dessus, ou bien on peut coudre la jupe après ou l'y attacher par agrafes.

« Par là la chemise nue ne paraît point lorsque la fille se baisse comme jusqu'ici, et la figure du corps de la fille ne s'exprime plus avec cette révoltante indécence.

« Mais les filles disent que cette façon gêne tout en travaillant puisqu'elles n'y sont pas accoutumées.

« Réponse : Dans la plaine travaille-t-on moins que par ici? et cependant les filles ni femmes ne se plaignent pas de leur habillement.

« Réplique : C'est qu'elles y sont accoutumées. — Réponse : Accoutumez-vous-y aussi !

« 4° Rien n'empêche que les filles ne fassent des *bavettes* à leurs tabliers pour effacer le sein. Le seul obstacle est la pauvreté, cependant la différence de la dépense n'est pas considérable.

A celles qui s'adonnent à la danse, il fait ce simple récit :

Sara, une jeune fille dans la fleur de son âge, saine, vigoureuse, est là, étendue dans son cercueil, prête à être mise en terre. Elle qui, vivante, faisait les uniques délices de sa mère, elle est maintenant ôtée de devant ses yeux et de devant les nôtres, renfermée entre quatre planches pour y devenir la pâture des vers.

Je me trompe, ce n'est pas elle, c'est son corps, la maison où son âme a demeuré aussi longtemps qu'elle a été avec nous. — Elle était la fille, elle l'était, dis-je, — si elle l'est encore, si elle le sera dans l'éternité, c'est ce que je ne saurais dire, — elle était la fille de feu J. Cap et de sa veuve Cath. Loux. Elle naquit l'an 1757, le 12 janvier; trois jours après, elle reçut le saint baptême, elle entra dans cette solennelle alliance avec Dieu, dans laquelle, renonçant aux vanités du monde, au diable et à ses propres convoitises, on se voue et dévoue à son Créateur et Sauveur. Si on lui a appris les devoirs qui résultaient de cette alliance; si on lui a dit qu'une fille qui est alliée à un Dieu si grand et si saint ne saurait vivre trop saintement; si on lui a dit que l'amour du monde et les vanités du monde sont inimitiés contre Dieu, que nous ne devons pas nous conformer à ce présent siècle, mais être transformés par le renouvellement de notre entendement pour chercher quelle est la volonté de Dieu, bonne, agréable et parfaite; — si tout cela s'est fait, c'est ce que je ne saurais dire.

Ce que je sais, c'est qu'elle fut vivement touchée l'année dernière; ses yeux s'ouvrirent, elle reconnut que, malgré son honnêteté, elle avait été un enfant du monde et de Satan; elle en gémit, elle chercha conseil, elle offrit son cœur à Dieu; elle chercha à devenir son véritable enfant.

Malheureusement pour elle, on ouvrit bientôt après des maisons de scandale; l'enfer, dis-je, ouvrit sa gueule à Bellefosse, à Wildersbach, et, si je ne me trompe, à Neuville ! D'autres, plus raffinées à se tromper en croyant tromper leur pasteur, s'en allèrent à Wildersbach et à Neuville ! Pour elle, elle alla à Bellefosse, et, voyant quelques filles plus âgées qu'elle occupées à la danse, elle ne put résister à la tentation de son cœur et de Satan : elle dansa.

Cette fête infernale ne fut pas plus tôt passée, que Sara fut atteinte par les remords d'une conscience agitée et blessée.

Elle se trouva dans un triste état : retourner au monde? elle n'osait :

« 5° A ces conditions on pourrait leur permettre aussi l'usage des colliers simples et des pendeloques.

« Pour mettre enfin ordre à cet égard et introduire la décence avec plus d'effet que jusqu'ici, posez des règles semblables aux suivantes :

« 1° Les écolières de l'examen seront exhortées à mettre des bavettes et à mettre la jupe par-dessus la bordure du corps, *das Leiblein ;*

« 2° Les négligentes à cet égard, au bout d'un certain temps, seront placées derrière les autres, seront exclues de mes égards et des prix;

« 3° Pour les grandes filles, on n'en laissera point monter l'escalier pour me parler qui n'aient observé les deux choses ci-dessus (joint une liste de celles qui ne se conforment pas à ces instructions). »

sa conscience et les mouvements du Saint Esprit l'en empêchèrent; retourner à Dieu? elle était trop honteuse après Lui avoir été infidèle; elle n'eut plus même le courage de me parler, quoiqu'il m'ait paru qu'elle cherchait à m'entendre; elle confessa son infidélité, en rougit, baissa les yeux et en eut du repentir. Bref, elle parut être dans la douleur de saint Pierre, quand il eut renié son tendre Maître, Jésus-Christ, et il sembla aussi que Jésus, voyant sa confusion, lui jeta des regards de pitié et continua à travailler sur son cœur.

Dans la nuit du samedi au dimanche, elle tomba malade; le lendemain elle eut des attaques d'apoplexie, perdit connaissance, et avant que je pusse lui parler, elle expira, quatorze ans, jour pour jour, après sa naissance. Si sa vie n'est pas fort instructive, sa mort l'est d'autant plus. Il en ressort plus d'un fait qui mérite réflexion.

La danse, prétend-on, est une chose indifférente? Demandez à une âme réveillée. — Ne vous fiez pas à la santé, car la santé même a conduit cette fille au tombeau. — Ne remettez pas votre conversion : où seriez-vous si vous aviez un sort pareil à celui de Sara, sans maladie pour vous préparer? — Ne vous trompez pas par l'espérance d'être un jour assisté par telle ou telle personne quand vous serez malade; vous ne savez s'ils le pourront et si Dieu le leur permettra.

Hélas! malgré tant de précautions et de recommandations, bien des jeunes filles légères méritaient des reproches. Oberlin ne les leur fit pas attendre.

Un jour il leur adresse un sermon spécial dont le plan seul nous en dit suffisamment : « Jeunes filles : 1° luxe; 2° susceptibles; 3° entêtées; 4° mauvaises langues; 5° s'habillent comme des demoiselles; 6° ne veulent plus porter la hotte. »

Oberlin va plus loin, il dénonce le vice (1) et le pourchasse parfois avec une telle hardiesse que quelques-uns voulurent insinuer qu'en trop parlant du mal on le fait connaître. Il rédige alors une justification de sa conduite où il montre qu'il n'a agi qu'à bon escient et quelque temps plus tard il ajoute que sa courageuse attitude a eu les plus heureuses conséquences (2).

Et pour mieux prévenir le mal, il encourageait les jeunes gens et les jeunes filles à se marier jeunes (3). Il les entretient souvent du mariage, et nous pensons résumer beaucoup de ces exhortations en reproduisant ces paroles qu'il adressait à de jeunes époux

(1) Cf. Appendice IX.
(2) Cf. Appendice VIII.
(3) Cf. Choix de sermon, p. 527 et 532. Le troisième *sermon sur Éliézer* et le *sermon sur les enfants* où Oberlin s'élève contre l'immoralité dans le mariage et encourage les familles nombreuses.

pour leur rappeler les devoirs du nouvel état dans lequel ils entraient.

A de jeunes époux

(Après la prière.)

Veuillez vous asseoir encore.

Chers amis! puisse donc votre mariage devenir pour vous..... une source de bénédiction!

Dieu, la charité même, aime extrêmement à bénir, et Il se réjouit quand Il trouve des personnes qui se mettent dans le cas qu'Il puisse les aimer et bénir.

Tâchez, tâchez d'être de ce nombre. Pour cet effet: 1° Marchez devant Dieu comme Abraham. Agissez devant Lui et tout ce que vous faites, faites-le comme en sa présence et au nom du Seigneur Jésus-Christ;

2° Fuyez tous les endroits et toutes les compagnies où le Seigneur ne peut pas être au milieu;

3° Aimez à vous trouver à l'église et n'en négligez aucune ni le dimanche ni la semaine;

« Là, dit Dieu, là où j'établirai la mémoire de mon nom, je viendrai à toi et je te bénirai »;

4° Accoutumez-vous dès le commencement de votre mariage à commencer chaque journée par la prière et la parole de Dieu et à finir chaque journée par la parole de Dieu et la prière. Qu'à chaque repas la Sainte Bible ou le Nouveau Testament se trouve aussi sur la table;

5° Soyez exacts en toutes choses et tenez bonne règle;

6° Ne soyez jamais oisifs, soyez zélés pour les bonnes œuvres. Lorsque vous n'êtes pas pressés pour vous-mêmes, travaillez pour ceux qui pourront avoir besoin de secours, préparez-vous au ciel des trésors qui ne périssent point;

7° Soyez très soigneux et exacts dans le paiement de ce que vous devez. Ne devez rien à personne, contentez-vous toujours de ce qu'il plaît à Dieu de vous accorder;

8° Sanctifiez vos revenus quelconques, en consacrant à Dieu et en employant aux bonnes œuvres les portions que Dieu s'est réservées;

9° Priez beaucoup l'un pour l'autre, afin que vous avanciez dans la régénération et sanctification;

10° Quand vous usez du droit du mariage, respectez soigneusement les ordres de Dieu au Lévitique XVIII, 19, et XX, 18.

La transgression de cet ordre a de tristes suites sur les parents et les enfants;

11° Lorsque vous vous unissez pour engendrer des enfants faites-le avec Dieu en priant. Car, c'est la plus grande, la plus importante chose du monde que de donner l'existence à des êtres qui doivent devenir éternellement heureux et qui par la faute des parents peuvent devenir ineffablement malheureux;

12° Faites des efforts pour entrer par la porte étroite et tenez-vous toujours prêts à comparaître devant le tribunal de Dieu (1).

Avec une méthode inflexible, Oberlin s'efforçait de briser toutes les habitudes mauvaises, de bannir tous les plaisirs illicites et mauvais, et cherchait sans cesse à surmonter le mal par le bien : c'est dans ce but que nous l'avons vu, et le verrons encore, fournir à ses paroissiens tous les moyens possibles de consacrer leur temps à des occupations utiles ou de jouir de leurs loisirs dans des plaisirs honnêtes, des fêtes, etc.

Si donc son légalisme pouvait arracher au cœur inconverti le cri ancien : « Ces choses sont dures, qui peut les écouter », il devait en même temps préparer la voie à la grâce qui seule affranchit le chrétien du joug de la loi. Or, n'est-ce point là l'aboutissement de toute éducation chrétienne et la source des joies les plus pures? Oberlin le pense et nous montre lui-même par ce qui suit que ce n'est point à l'austérité rigide et morne (2), mais au développement complet, à l'épanouissement de la personne humaine par l'affranchissement du péché et la sanctification, qu'il veut sans cesse travailler.

On croit que la sainteté consiste dans un sérieux affecté, dans une tristesse forcée ou contrefaite, qu'il faut bannir toute gaieté, belle humeur, toute joie et plaisir.

On ne sait pas que c'est précisément aux fidèles et dociles disciples du Seigneur Jésus-Christ que saint Paul dit plus d'une fois :

« Réjouissez-vous, soyez toujours joyeux. »

Et, certes, qui est-ce qui a plus de sujet d'être joyeux que celui qui est dans la grâce de Dieu, qui marche devant sa face, qui est en souci pour garder fidèlement son alliance de baptême renouvelée par la sainte Cène (3)?

Nous comprenons maintenant pourquoi l'œuvre pédagogique s'imposa dès l'abord à Oberlin; il avait, dans la méditation de la Bible, appris que la semence, pour porter du fruit, doit tomber dans un sol bien préparé, et, soutenu par une foi qui sans cesse lui montrait le but à atteindre, il a, l'un après l'autre, creusé

---

(1) Le 26 novembre 1780, Oberlin rédigea ce qu'il appelait le « Règlement des noces ». Il conseille entre autres aux parents de ne pas faire des repas dispendieux et de donner l'argent aux jeunes époux.

(2) Cf. p. 243, et sur l'ensemble de ce passage, Cf. p. 174 et 180.

(3) 15 juillet 1780.

ses sillons ; il a, comme Moïse dont il s'inspire si souvent, patiemment et fermement conduit le peuple rebelle vers la terre promise. Si, pendant les premières étapes, il paraît absorbé par l'œuvre de défrichement jamais, en poursuivant le moyen, il ne perd de vue le but, et il faut considérer son œuvre avec une bien grande étroitesse de vue, ou plutôt avec un réel parti pris, pour ne pas distinguer, au-dessus du pédagogue, le chrétien dont la foi pénètre toute l'activité (1).

Ses paroissiens, ceux qui le virent à l'œuvre, ne s'y sont pas trompés et, quand il traçait une carte au tableau, quand il montrait ses collections ou distribuait ses almanachs, tous savaient bien qu'il était toujours, avant tout et uniquement, dirai-je, leur cher *pasteur*, qui résumait un jour lui-même le but de toute l'activité que nous venons de retracer dans ces belles paroles :

Les maîtres d'école et les conductrices ! Oh ! les charges glorieuses ! Ils sont tes vicaires, tes ouvriers, envoyés auprès de cette jeunesse que tu chéris tant, que tu proposes comme modèle de docilité, de douceur, d'humilité, d'attachement tendre, de cordialité. O Seigneur ! éclaire-les, embrase-les, rends-les capables de la grande œuvre à laquelle tu as daigné les appeler, attache leur cœur aux enfants qui leur sont confiés.

Fais que les soucis pour le salut de ces enfants les accompagnent le jour et ne les quittent point la nuit, afin que ton troupeau devienne grand par leur service, et leur récompense un jour souverainement excellente et glorieuse (2).

Et ailleurs, s'adressant à ses élèves, il s'exprime plus clairement encore :

Aux écoliers de ma paroisse

Mes chers écoliers !

Je suis très sensible à l'honneur que vous m'avez fait par vos guirlandes, en souvenir de ma soixante-dixième année écoulée. Mais vous ne pensiez pas qu'un honneur qu'on ne mérite pas, humilie et rend confus.

Si, par mes faibles efforts, j'ai pu vous être de quelque utilité, tout l'honneur en appartient à Dieu, qui a allumé dans mon cœur cet amour que je vous porte, et m'a donné et conservé jusqu'ici les forces de travailler d'après les souhaits de mon cœur.

---

(1) Nous faisons allusion aux ouvrages qui ont systématiquement méconnu le rôle du facteur religieux dans l'œuvre d'Oberlin, faussant ainsi, sous l'empire d'un préjugé, la méthode scientifique et historique.

(2) 1er janvier 1780. Répété 1801.

Ce sont les belles fleurs, que votre propre Créateur a données à votre pays, qui vous ont servi de matière et d'étoffe pour me donner ce témoignage de votre amour. Ces fleurs sont bientôt flétries, mais l'impression qu'elles ont faites sur mon cœur ne se flétrira jamais; et je demande ardemment à Dieu que vous puissiez devenir des fleurs non flétrissables dans le paradis de Dieu; que Dieu vous bénisse et bénisse les personnes qui travaillent à votre instruction avec ardeur et fidélité, pour vous faire prospérer pour le service et l'honneur de notre cher et tendre Sauveur.

Mais, il me reste un souhait : un souhait ancien et toujours nouveau, un souhait qui me domine et ne me quitte pas; c'est que ma paroisse voulût célébrer une fête, fête générale et universelle où toutes les personnes sans distinction voulussent prendre part, chacun en son particulier; savoir : la fête de cœur en l'honneur, en récompense et à la joie de Celui qui, pour nous, a sué du sang en Gethsémané, et s'est laissé flageller, cracher au visage, couronner d'épines et clouer à la croix, pour nous rouvrir le ciel, que nos péchés nous avaient fait perdre.

Voilà la fête que je désirerais tant que toutes les âmes de ma paroisse voulussent célébrer, en se donnant à Lui, telle que chacune se trouve, avec tous ses défauts, tous ses vices, pour chercher en Lui pardon, guérison, purification et sanctification.

Voilà une fête qui réjouira tous vos défunts et à laquelle tout le ciel prendrait part; une fête qui actuellement dans ce monde se célébrerait sans le moindre éclat dans le secret du cœur de chacun; mais que, lorsque la mort nous aura rassemblés tous dans l'autre monde, nous répéterions avec des musiques vocales et instrumentales, qui feraient retentir les airs dans tout le séjour céleste des bienheureux (1).

Oberlin, pasteur.

---

(1) 31 août 1810. Toute la paroisse fêtait ce jour-là le 70e anniversaire de la naissance d'Oberlin.

CHAPITRE III

ŒUVRE SOCIALE

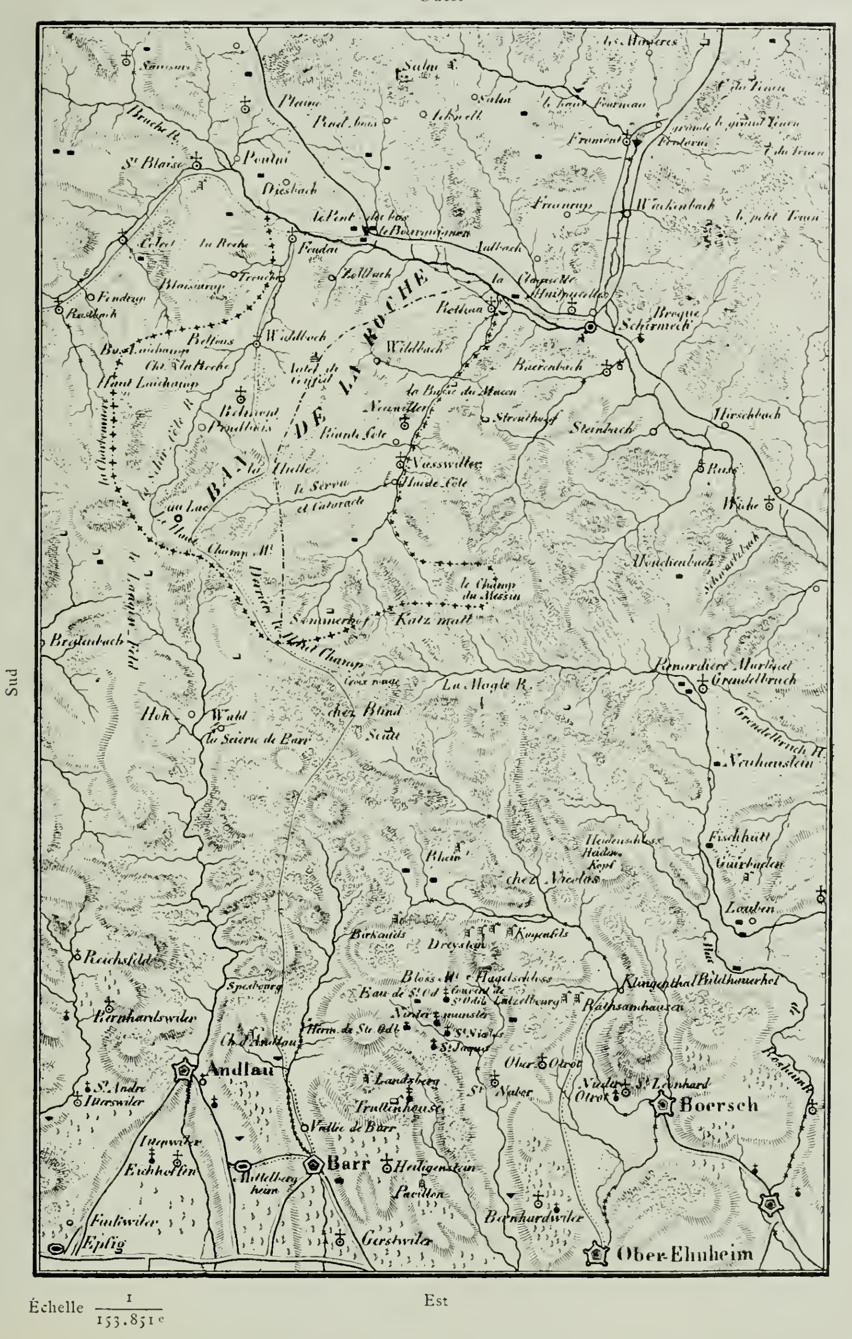
En développant par une instruction méthodique leur intelligence, en les édu[q]uant par l'enseignement, par l'exemple et parfois même par une ferme discipline Oberlin devait amener ses paroissiens à une plus haute compréhension du beau et du bien et les rendre ainsi capables de trouver dans l'Évangile la grande école de dignité humaine et de liberté.

Mais en voulant affranchir les individus des servitudes qui viennent du dedans, il devait en même temps se buter aux servitudes qui viennent du dehors (1); l'œuvre sociale parfois conditionne. comme nous l'avons déjà remarqué, l'œuvre pédagogique, d'autres fois elle doit la compléter, et le pieux pasteur devra défricher ce nouveau champ où trop de ronces venaient étouffer le bon grain de la parole évangélique. Pour ne pas confondre le moyen avec la fin, pour ne pas perdre de vue le but supérieur, Oberlin cherchera toujours dans sa foi l'inspiration de son activité : à l'école de tous les grands serviteurs de Dieu dans l'Ancienne Alliance, il apprendra à accomplir l'œuvre sociale en convertissant les cœurs et il suivra ainsi l'exemple de son Maître, qui sauvait les âm s en guérissant les corps, et brisait tous les esclavages pour fonder dans l'amour la libre solidarité.

Les moyens de communication

[Les moyens de communication, dans l'intérieur même du Ban-de-la Roche, faisaient complètement défaut, à peine quelques mauvais chemins impraticables pendant les mauvaises saisons reliaient les villages entre eux les hameaux étaient le plus souvent inabor-

(1) Cf. TALLICHET, sept articles dans le *Chrétien Évangélique*, 1861.



CARTE DU BAN-DE-LA-ROCHE

D'après STŒBER, qui reproduit CASSINI

dables. Oberlin se mit aussitôt en devoir d'apprendre à ses paroissiens à construire des murs de soutènement en pierres sèches pour maintenir les terres et empêcher les éboulements à l'époque de la fonte des neiges; il leur apprit ensuite à réparer les chemins en les chargeant en dos d'âne.

Bien souvent la cupidité des riverains avait supprimé au profit de leur propriété, la plus grande partie du passage public Oberlin chercha à développer chez tous un sentiment de solidarité et de désintéressement qui lui permit en bien des cas de rectifier le tracé des chemins.

Et, lorsque ces bons conseils ne venaient pas à bout, il n'hésitait pas à acheter les parcelles nécessaires à l'élargissement des chemins.]

Il fut souvent obligé de prêcher d'exemple et de prendre lui-même la pioche. Mais, grâce à cet ascendant naturel qu'il avait sur ceux qui l'approchaient, il sut bientôt entraîner tout son monde.

Quelquefois, il faisait travailler sur plusieurs points en même temps; alors, cavalier aussi habile que courageux, il montait à cheval, volait d'un endroit à l'autre et donnait partout des conseils, faisant sans cesse ressortir le but supérieur et illuminant par cette brillante vision les travaux les plus terre à terre.

Ainsi, mes frères, mettez-vous-y avec joie et allégresse, avec vivacité et diligence, remerciant la bonté de Dieu de vous avoir fourni cette occasion de faire de bonnes œuvres (1).

Mais le plus difficile restait à faire : après avoir, par ce réseau de voies de communications, assuré le groupement de sa vaste paroisse et l'accomplissement de la grande œuvre qu'il y voulait poursuivre, il dut songer à faciliter les moyens d'existence à ses pauvres montagnards en les mettant en communication avec les pays plus riches, en leur créant des débouchés, et leur facilitant le développement général qui doit résulter des échanges avec l'extérieur.

[Il n'hésite pas, malgré les obstacles très grands qu'il n'ignorait pas, à tenter de relier sa chère paroisse à la grande route de Strasbourg. Ce ne fut qu'après beaucoup de démarches et à grands frais qu'il obtint du prince de Salm le droit de traverser sa propriété puis il fallut, écrit-il lui-même (2), « d'un côté faire sauter la roche

(1) Demandes d'assistance pour mener les pierres plates pour le pavé de l'église de Fouday, septembre 1772.

(2) Apologie de ses travaux écrite de sa main.

par des mineurs et, de l'autre, construire une muraille avec les morceaux de roc » pour adosser la route à la montagne et l'élever au-dessus de la rivière de la Bruche; il fallut aussi ménager les aqueducs et les ruisseaux. Oberlin songea à tout, il paya les salaires des ouvriers (1), et fit face aux dépenses, en sorte que, grâce à sa persévérance, à son ardeur communicative, le succès couronna bientôt cette belle entreprise, et tout le pays applaudit à l'ouverture de cette importante portion de la route de Fouday à Rothau.

Mais un peu plus loin, il y eut de nouvelles difficultés à vaincre : la route passait par-dessus une hauteur très pénible à franchir; pour plus de commodité, on avait pratiqué un mauvais chemin qui traversait la rivière de la Bruche et le village de Rothau pour rejoindre la route plus bas. Passer la rivière avec les voitures était très dangereux et même impossible en hiver (2), les piétons traversaient sur un pont formé d'une seule pièce de bois souvent mouillée et glissante posée sur un rocher surélevé : de nombreux accidents s'étaient produits à cet endroit. Oberlin fit construire le pont resté célèbre sous le nom de pont de la Charité (3), il fut obligé pour cela d'acheter un pré dont il loua une partie pour subvenir aux frais d'entretien.]

Rien n'arrêtait le pasteur infatigable; n'était-ce pas pour l'honneur même de Dieu qu'il réparait les chemins?

Chers amis! Quiconque aime le Seigneur Jésus-Christ, — or, je pense, que chacun d'entre vous souhaiterait de parvenir à L'aimer, — quiconque donc est dans ces sentiments se plaira donc à Lui faire plaisir.

Or, on Lui fait un plaisir singulier par les bonnes œuvres. Pour faire les bonnes œuvres, il ne faut pas justement de l'argent. Chaque œuvre pour le bien public et pour le soulagement des hommes et des bêtes, quand elle se fait surtout pour l'amour de Lui, est une bonne œuvre qui réjouit son cœur.

Telle est principalement la réparation et le bon entretien des chemins. Car, les chemins tenus en bon état tendent d'abord à l'honneur de notre pays et religion, et par conséquent à celui de notre Sauveur Jésus-Christ que nous invoquons, et dont nous invoquons (*sic*) vouloir être les imitateurs.

---

(1) Il avait su intéresser à cette entreprise quelques amis de Strasbourg.

(2) Mme Witz-Oberlin raconte dans un passage cité par Mme Rœhrich, *op. cit.*, les difficultés de cette route : « Un voyage devenait un véritable exploit; quand Mme Oberlin partait pour Strasbourg, des hommes dévoués l'accompagnaient : chacun était armé d'une longue perche afin de pouvoir soutenir la voiture. »

(3) Voir, p. 352. comment Oberlin l'entretint jusqu'en 1813, époque à laquelle la route fut classée et où l'État se chargea des frais.

Ensuite, ils réjouissent et soulagent tous les frères et sœurs de Jésus-Christ qui y passent; et, au dernier jour, le Seigneur dira aussi à ceux qui, pour l'amour de Lui, auront contribué aux bons chemins : « Ce que vous avez fait aux plus petits de mes frères, vous l'avez fait à moi. »

Mais, 2° nous faisons par là aussi du bien à nos adversaires, à ceux qui nous méprisent, ou chicanent, ou oppriment, ou font du tort. Mais, si nous agissons ainsi envers nos adversaires, nous imitons l'exemple de Dieu, notre Père céleste, et Il nous regarde pour ses enfants.

Enfin, 3° nous soulageons les bêtes. Or Dieu a beaucoup d'égard à ce que l'on fait aux bêtes; Il nous le déclare en plusieurs endroits de sa Sainte Parole et Il dit en termes exprès que : « le juste a égard au soulagement et bien-être des bêtes ».

Voyez combien de motifs doivent nous porter à nous appliquer avec joie et grand zèle à contribuer au bon entretien de tous les chemins.

Chers amis ! Vous n'y avez sûrement pas réfléchi, quand, le 28 juillet, votre maire et ancien vous a commandés à la réparation d'un chemin, et que, en grande partie, vous avez refusé d'y aller, de sorte qu'il y a manqué trente-cinq ménages.

Vous avez affligé par là (je parle à ceux qui y ont manqué), vous avez affligé par là le cœur de votre Sauveur qui souhaite que vous soyez zélés pour les bonnes œuvres, et obéissants de bon cœur aux supérieurs et préposés qu'Il vous a donnés.

Demandez-en pardon à votre Sauveur, et suppliez-Le de vous animer de zèle pour tout ce qui peut Lui faire plaisir, comme ses chers rachetés, son peuple particulier et chéri, et comme le troupeau de sa pâture, et les membres de son corps (1).

Mais après avoir persuadé l'ouvrier de se construire un outil perfectionné, il faut lui apprendre à s'en servir et à l'apprécier; à quoi bon ces grandes voies de communication si on ne les utilise pas : à ceux donc qui feront charrier leurs denrées par voiture et non à dos de bêtes (comme l'exigeaient les anciens chemins), Oberlin offre un prix, « car un cheval mène ce que cinq ou six peuvent porter », et pour encourager le trafic avec les centres, il ajoute : « la première voiture chargée de marchandises pour Barr aura un prix triple. »

Agriculture

Si l'entretien des chemins est une obligation envers Dieu parce qu'envers nos frères, à combien plus forte raison l'enfant de Dieu

(1) Réparations des chemins, août 1810. Cf. Soulagement des bêtes, p. 50.

devra-t-il mettre en valeur le sol dont Dieu lui a confié la culture depuis les origines de la Genèse (1), dont le fruit doit assurer tant de vies humaines (2) et dont les produits admirables chantent la gloire du Créateur.

L'agriculture est un devoir envers Dieu : la nature qu'elle cultive (même racine que culte) n'a-t-elle pas sa part dans la rédemption universelle (Romains VIII) et Dieu ne veut-il pas être glorifié par elle (3)?

« Oberlin, écrit Fallot (4), avait fait de la culture une sorte de rite sacré : la terre, nous le verrons, est la préfigure du ciel, la culture est comme le sacrement du ciel. C'est ainsi qu'avec je ne sais quelle intuition prophétique il travaillait par avance à la solution d'un des plus graves problèmes qui s'imposent à l'attention de la démocratie : comment instruire le paysan sans lui donner le dédain des occupations agricoles, bien plus, en lui communiquant, par la nature même de l'instruction qu'on lui confère, un attachement croissant pour la terre, l'amour intelligent de l'agriculture. »

Les moyens de communication une fois établi , l'exportation des produits du pays était facilitée : les pommes de terre du Ban-de-la-Roche se firent bientôt remarquer par leur qualité supérieure sur plusieurs marchés, surtout sur celui de Strasbourg.

Et tout naturellement Oberlin fut amené à encourager ses paroissiens à profiter de ces nouveaux débouchés et à développer l'agriculture encore primitive (5).

---

(1) Ce sentiment de la valeur de la terre est si vif chez Oberlin qu'il ne peut supporter qu'on la détériore : ainsi les dégâts que font les poules qui vagabondent, l'indignent, et il recommande dans une longue affiche de les tenir enfermées; il dit entre autres : « Quoique j'aie plus de sols de trop peu que de trop, cependant si je perdais tous les ans un louis d'or de mes revenus cela me ferait bien moins de peine et bien moins de chagrin que le dégât éternel des poules. » Une autre fois il supplie, par charité pour le prochain et par amour pour Dieu, de ne pas laisser aller les oies dans les vergers.

(2) C'est dans le même ordre d'idée qu'Oberlin recommandait à ses paroissiens de garder leurs chèvres à l'étable afin qu'elles ne fassent pas de ravages, c'était même là une des conditions imposées pour avoir droit à un secours ou à une des nombreuses distributions de prix. Voici la troisième condition pour avoir une Bible après avoir filé une certaine quantité de chanvre :

« Promettre de ne plus tenir de chèvres ou bien de ne plus les lâcher sur les pâturages, mais de les nourrir à l'écurie, parce que ces bêtes étant destinées visiblement par le Créateur pour peupler les endroits déserts, sauvages et abandonnés, ne sont que des valeurs nuisibles et pernicieuses dès qu'on les veut tenir dans les endroits cultivés. »

(3) Cf. p. 49, 95, 142. Cf. p. 284 : « Les diables habitent les lieux secs et déserts. »

(4) *Dictionnaire pédagogique* de F. BUISSON.

(5) Cf. p. 50 et 345. La plupart des détails qui vont suivre sont dus à un travail de M. Legrand adressé à M. Treuttel, libraire à Paris, et annexé au rapport fait à la Société d'agriculture par le comte de Neufchâteau.

Le terrain pierreux du Ban-de-la-Roche et la longue durée de la mauvaise saison étaient deux grands obstacles au développement de l'agriculture.

Oberlin fait de nombreux essais pour améliorer le sol de sa paroisse et le rendre plus productif (1). Il exhorte tout d'abord ses paroissiens à faire d'abondants fumiers Il leur enseigne à traiter ces fumiers et à mettre à profit toutes sortes de matières qui, par leur fermentation, peuvent être converties en engrais. Pour rendre les gens plus attentifs à ses conseils, pour que tous bénéficient des efforts de chacun, il pose comme condition à ceux qui veulent faire partie d'une société ou recevoir tel prix ou tel secours, des clauses comme celle-ci : « Employer les engrais; laisser le fumier huit jours sous les bêtes; avoir creusé une fosse à purin; avoir une caisse d'évier et un lieu privé (2). »

Lui-même, d'ailleurs, a donné l'exemple :

[Il a fait creuser, dans la cour de sa maison, des fosses, et y a pratiqué des coffres ou des espèces de citernes pour contenir les écoulements de l'évier et du tas de fumier, établis dans un enfoncement sous les gouttières; il a pu tirer de fréquents arrosements de ces réservoirs; il a montré que tous les végétaux, mêlés avec le fumier provenant des bestiaux, pouvaient être convertis en engrais propres à fertiliser, tels que feuilles d'arbres, tiges de joncs, mousses, piquants de sapins, etc. Il en est de même des rebuts du règne animal, vieux haillons de laine déchirés en petites pièces, vieux restes de souliers hachés, pour lesquels il payait aux enfants un sol par petite mesure, et 16 sols par boisseau. Connaissant les vertus productives de la marne, il fit l'acquisition d'une tarière allant à une grande profondeur, pour en découvrir; mais ses essais, continués plusieurs années et portés sur tous les points et particulièrement sur les marais desséchés (3), n'ont pas eu le succès si désiré; on n'en a pas trouvé jusqu'à ce jour; mais en revanche on est parvenu, par ce moyen, à découvrir la tourbe, qui supplée déjà, par ci par là, au

(1) Il fit même des jardins d'essai, chez lui d'abord, puis partout où c'était possible. C'est ainsi qu'il demandait un jour un terrain de 50 pieds en carré sur le chemin de Solbach qu'il cultivera un an et remboursera si le terrain est moins bon; mais il espère le rendre meilleur en faisant des rigoles, le faisant piocher, semer en avoine, les frais seraient payés par cette avoine et par l'herbe qui sera plus belle; il souhaite, si cela réussit, que son exemple soit suivi.

(2) Ces recommandations reviennent à maintes reprises, parfois accompagnées de textes du Lévitique. (Cf. p. 110.)

(3) A l'occasion des marais, nous dirons qu'Oberlin fit aussi tous ses efforts pour parvenir à leur desséchement. « Il y avait entre autres, écrit Stœber, un pareil marais près

bois qui, par la consommation des usines du voisinage, commence malheureusement à manquer (1).

La mauvaise qualité des pâturages et le manque de prés suffisants pour l'entretien des bêtes, proportionnés à la population qui doit en tirer sa subsistance, semblait provoquer le changement périodique des champs en prés, dont il devait résulter les effets qu'on attendait d'une année de jachère, pendant laquelle la terre reste sans rapport pour le cultivateur. Oberlin en donna l'exemple avec succès.

Cette méthode, ajoutée à celle du mélange d'une terre sablonneuse avec de la terre argileuse, a considérablement augmenté le produit pour tous les propriétaires qui ont commencé par s'en moquer et ont sagement fini par suivre les conseils et l'exemple de leur pasteur.

L'abondance des eaux de source et des rigoles destinées à les conduire sur les prés, fournit à leur ouverture annuelle abondance de terre fangeuse et de gazon; Oberlin ne cessa d'insister sur leur emploi pour égaliser leur enfoncement et empêcher par là les herbes de croupir; c'était là le grand dommage qu'entraînait l'usage du droit de vaine pâture, abus désastreux, auquel il a déterminé ses paroissiens à renoncer. Cette renonciation a été reconnue si utile par l'expérience, que les habitants en ont demandé eux-mêmes et obtenu la confirmation de l'autorité supérieure.]

Par de nombreuses exhortations Oberlin s'est efforcé d'organiser l'arrosage équitable et régulier des prairies. Voici une de ses circulaires :

Chers amis, Jésus-Christ, notre Sauveur et le chef du genre humain, est ressuscité et monté aux cieux. C'est à nous de le suivre de nos sentiments, de nos désirs et de nos actions. Ah! que tout devienne céleste parmi nous de plus en plus! « Pensez, dit saint Paul, aux choses d'en haut, où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu. »

Et, dans cette vue, le même apôtre vous presserait et vous solliciterait d'accepter et de réaliser la proposition faite par des amis du bien public, par de véritables républicains (1801), savoir : le prix de 24 livres pour

---

de Solbach ; Oberlin n'y passa jamais sans remplir ses mains de pierres et les y jeter. Je me rappelle avec plaisir qu'âgé alors de douze à quinze ans, j'y jetais plus d'une fois ma portion avec les enfants et les pensionnaires d'Oberlin. Cela se fit pendant plus de dix ans et le marais disparut. » — Quel frappant symbole de toute l'œuvre d'Oberlin!

(1) C'est Stœber qui parle. Sur les questions forestières dont Oberlin eut souvent à s'occuper, voir, p. 348, le procès avec M. Champy.

la communauté qui aura fait les meilleurs arrangements pour l'arrosement des prés, de sorte que :

1° Ce ne soit plus un sujet de dispute, contestation, haine et querelle ;

2° Que ce ne soit plus pour les jeunes gens une école de ruse, d'injustice, de pillerie et d'impudence;

3° Ni une occasion et un prétexte pour rôder et perdre du temps, mais que cela se fasse avec le plus grand ménagement du temps, et la plus aimable et la plus parfaite équité, égalité et fraternité; que nulle part le chemin ne souffre de l'eau qui sert à arroser les prés; que nulle part, les rigoles, conduits et canaux ne se fassent aux dépens du chemin, mais à celui des prés, de sorte que Dieu, qui aime l'ordre, la belle règle, l'équité, la justice, l'amour fraternel, puisse regarder vos prés et leurs productions avec un œil de bienveillance et d'approbation, et lorsqu'Il se voit forcé d'envoyer ailleurs ses fléaux, les châtiments et la malédiction, Il soit engagé par votre conduite fraternelle, équitable et noble, à bénir encore plus vos prés et leurs productions et les animaux qui vous nourrissent et vous-mêmes et vos enfants !

Je prie les personnes qui ne contribuent pas de toutes leurs forces, de tout leur pouvoir et crédit à faire les arrangements nécessaires pour l'arrosement équitable et fraternel des prés — je les prie de considérer que :

1° L'amour de Dieu et du prochain est le premier et principal de tous les commandements;

2° Dieu veut de la règle en tout, ou bon ordre, bonne intelligence, équité, amour fraternel;

3° C'est pour établir le règne de ces vertus sur la terre, et nous délivrer du pouvoir de Satan, qui veut et qui soutient le désordre, la haine, l'oisiveté, la ruse, la querelle, les injustices; c'est pour nous racheter de son pouvoir, que notre Seigneur Jésus-Christ a souffert si cruellement;

4° Que nous devons l'aider dans ses desseins de toutes nos forces;

5° Que lorsque nous ne le faisons pas dans l'occasion, — lorsqu'on reste froid et indifférent, maintenant et toutes les fois qu'il s'agit de se prêter à un arrangement fraternel et équitable, d'abolir une coutume de l'enfer et d'établir une règle céleste, c'est, chers amis ! c'est se mettre (pour l'amour d'un peu de profit momentané, passager et terrestre) plutôt du côté de Satan que du côté de Jésus-Christ.

Ne l'a-t-Il pas déclaré Lui-même, le Seigneur, qu'Il regarde comme contre Lui ceux qui ne sont pas pour Lui, et comme détruisant son règne ceux qui ne bâtissent pas avec Lui.

Ainsi, chers amis ! point de froideur, point d'indifférence, de lenteur ni de lâcheté dans son service. Il est mort pour nous, — vivons au moins pour Lui !

[Oberlin attira l'attention de ses paroissiens sur l'utilité des prés

artificiels. Il tenait même un journal sur ses différents essais. Nous allons, à titre d'échantillon, en extraire les passages suivants :

TEMPS	LIEU ÉTENDUE	NATURE DES ENSEMENCEMENTS	PRODUITS	DURÉE
Automne . . .	Une place longue, mais peu large, derrière la maison d'école.	Trèfle.	Il y eut beaucoup de place vide ; mais ce qui a levé était admirable, haut et large ; deux fois nous en voulions tirer de la graine, mais elle ne mûrit point.	Deux ans ; après il défaillit tant soit peu.
Printemps . .	Une petite place sur le pré de Saint-Jean.	Moitié sainfoin, moitié trèfle.	Le sainfoin dépérit ; le trèfle devint beau.	Trois ans après les plantes qui s'y trouvaient encore étaient belles, mais il n'y en avait plus guères. Quatre années après il y avait encore par-ci par-là des plantes qui se distinguaient par leur hauteur de l'herbe qui, d'ailleurs, a pris le dessus.
Mois de mai .	Une petite place de verger, proche la palissade contre David Claude.	Luzerne.	Au commencement de juillet, je le fauchai, il y avait beaucoup de mauvaise herbe ; mais la luzerne prit le dessus ; au milieu du mois d'août elle passait deux pieds.	Un an après il n'y avait plus aucune plante ; la terre y est humide.

Grâce à ces expériences, Oberlin peut établir que les sainfoins pivotent trop profondément (1), et ne peuvent convenir au sol du Ban-de-la-Roche, qui ne couvre qu'à une profondeur de deux pieds au plus des rochers ou du tuf ; mais le trèfle de Hollande réussit parfaitement. C'est à cette culture qu'il ne cesse d'exhorter ses paroissiens.

Avant l'arrivée d'Oberlin, la pomme de terre, produit indispensable autant que lucratif pour les montagnards, n'était cultivée que sous une seule espèce, qui suffisait à peine à nourrir les habitants pendant l'hiver ; les herbes sauvages y suppléaient en été. Attachés à leur routine, les Ban-de-la-Rochois se souciaient peu de varier les espèces, mais le terrain avait fini par s'épuiser, ou la plante par s'abâtardir, et un champ qui, autrefois, avait rapporté 120 à

(1) Cf. une intéressante notice de feu M. Dietz, pasteur-président à Rothau, sur la culture de la pomme de terre au Ban-de-la-Roche.

150 boisseaux n'en produisait plus que 30 à 40. Cette diminution leur ouvrit les yeux; Oberlin leur indiqua le moyen d'en remonter le produit, en les engageant à tirer de nouvelles semences de la Suisse, de la Hollande, de la Lorraine. Le succès fut complet; l'abondance revint, et aujourd'hui (1) celles de la Suisse, rouges, d'une forme ronde, sont préférées pour le goût, les grises de la Lorraine pour la quantité de leur produit, et les rouges longues réunissent à peu près les avantages des deux. Le terrain sablonneux de ces montagnes étant extrêmement favorable à leur végétation, le goût savoureux et la qualité distinctive de se conserver avec facilité d'une récolte à l'autre, leur accordent une supériorité décidée sur celles de la plaine.

L'épargne de la semence, en coupant les pommes de terre en autant de pièces que le nombre des yeux le permet, est en usage depuis longtemps dans cette vallée, et rien ne s'y fait qu'Oberlin n'en ait été le premier auteur. On y a aussi appris par lui, surtout à l'avantage des pauvres, à ménager le fumier, en n'en mettant qu'au fond du trou destiné à recevoir la semence, et en l'en séparant par un peu de terre dont on le recouvre.

Oberlin ayant attiré l'attention des habitants sur tous les objets qui peuvent servir d'engrais, ils font succéder ordinairement la culture du lin à celle des pommes de terre, laissant pourrir, pendant l'hiver, les feuilles des tiges sur le champ qu'on se propose d'ensemencer en lin; on secoue fortement au printemps les racines et les tiges sèches, et la fine terre qui en tombe, mêlée avec les cendres produites par la brûlure des tiges, donne un engrais singulièrement favorable à la culture du lin. Oberlin désirant donner à cette plante la plus grande perfection, fit venir de Riga, en Livonie, des semences qui réussirent et poussèrent des tiges de quatre à cinq pieds de hauteur.]

Oberlin ne trouva au Ban-de-la-Roche que quelques pommiers sauvages et il attacha aussitôt une grande importance à la plantation d'arbres fruitiers.

L'attention des enfants était attirée de bonne heure, nous l'avons dit (2), sur cette question. Avant de les recevoir à la confirmation Oberlin les obligeait à lui apporter un certificat de leurs parents

(1) C'est Stœber qui parle.
(2) Cf. p. 49.

attestant qu'ils ont planté deux jeunes arbres dans un endroit désigné.

Il conseille aux parents d'en planter à la naissance de leurs enfants, de toutes manières il les encourage et leur fait sentir la haute portée d'un acte si aisé (1).

Satan, l'ennemi du genre humain, se réjouit lorsqu'on gâte et détruit; et le Seigneur Jésus-Christ, au contraire, avec tout le ciel se réjouit lorsqu'on travaille pour le bien public. Vous voulez tous être sauvés par Lui et espérez de venir dans sa gloire, répondez donc par tous les moyens possibles pendant tout le temps que vous vivez encore sur la terre. Il se plaît lorsque, par charité, on plante des arbres pour le bien public. Maintenant c'est la saison. Veuillez donc le faire; faites-le de votre mieux et comme pour Lui (2).

Planter des arbres comme cultiver la terre, est donc une œuvre de réparation c'est bien souvent, rétablir la nature dans l'ordre voulu de Dieu et troublé par l'homme; c'est en même temps travailler au bien de tous. Aussi les terrains laissés libres le long des chemins sont tout indiqués pour les plantations.

Mettez donc partout les chemins dans le meilleur état possible et garnissez-les, là où faire se pourra, d'autres plantes et bien entretenues (3).

Oberlin proposa même que chaque bourgeois en plantât un tout les deux à trois ans ; il profiterait de son arbre sa vie durant et, après sa mort, la jouissance en reviendrait à la commune (4).

Mais pour si nobles et élevés que fussent les sentiments qui inspiraient les exhortations de cet admirable pasteur-paysan, ils ne furent malheureusement pas toujours compris.

Oberlin cependant ne se découragea pas; avec cette sorte d'intuition qui caractérisait l'admirable éducateur qu'il était; connais-

(1) Ici encore Oberlin fut un précurseur de nos modernes *sociétés des amis des arbres.*

(2) Sermon inédit, 13 novembre 1803.

(3) *Idem.*

(4) En juin 1805, Oberlin avait même préparé un *projet de pépinières et plantations à décréter par le conseil municipal;* tous les détails étaient arrêtés, pour la plantation, la préservation, les devoirs de chacun, relevons entre autres : « Art. 9 : Chaque nouveau marié sera tenu de planter de la manière prescrite ci-dessus au moins trois arbres fruitiers et autant de non fruitiers. »

Malheureusement il dut ajouter en note : « Projet... dont l'exécution a été empêchée en partie par l'autorité d'hommes qui, à leur manque d'expérience dans les cultures des arbres, joignaient l'orgueil et l'entêtement. »

Un ami était même chargé de promettre une reconnaissance de 200 francs, partageables entre les cinq communautés. « L'argent était préparé, mais la malveillance paralysait tout. »

sant la répugnance des campagnards à se laisser endoctriner par des gens de la ville, sur des choses qu'ils croient mieux connaître qu'eux, il sut tirer parti de leur curiosité. [Deux champs appartiennent à sa cure, que des sentiers trop fréquentés traversent. C'est là qu'il se met à manœuvrer avec son valet, à creuser des fosses de quatre ou cinq pieds de profondeur, à y descendre de jeunes arbres, et à mêler et presser légèrement autour les terres qu'il connaissait les plus propres à en avancer l'accroissement. Il s'était procuré des tiges de toutes sortes d'arbres à fruits, tels que pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers et noyers; il en fit une grande pépinière qu'il arrangea dans son jardin; il attendit avec patience l'époque où ses paroissiens, voyant le succès des arbres journellement exposés à leurs yeux, viendraient lui en demander d'eux-mêmes. Son attente ne fut pas trompée, le goût de la plantation des arbres se répandit, et l'art de greffer, qu'il avait enseigné lui-même à plusieurs de ses paroissiens, fut généralement pratiqué.]

Toutefois, il ne suffisait pas de donner conseils et exemples, il fallait permettre à beaucoup de les mettre en pratique. Oberlin voyait avec peine la détresse de ses pauvres paroissiens toutes les fois qu'un de leurs outils venait de se casser; il fallait avoir de l'argent en main pour en acheter et perdre une journée pour les chercher au loin : afin de les tirer de ce cruel embarras, il établit un magasin où on pouvait en acheter au prix coûtant et à crédit, jusqu'à ce que l'argent rentrât, c'est-à-dire, pour les bûcherons, jusqu'à la fin de l'exploitation de la coupe, pour les cultivateurs, jusqu'au moment de la vente de leurs bestiaux, de leurs pommes de terre ou de leur lin (1).

Un objet essentiel de ce commerce généreux était de donner des graines à crédit, ce qui, surtout du temps des semailles, était un grand avantage pour les cultivateurs.

Oberlin trouva enfin, dans la fondation d'une société d'agriculture, l'occasion d'exciter l'émulation des cultivateurs et d'établir entre eux des liens de solidarité (2).

---

(1) Nous verrons, p. 334, comment Oberlin continua cette œuvre à l'époque des assignats, puis se fit délivrer une patente pour être autorisé à ce qu'il appelait son *trafic de charité*. Stuber, d'ailleurs, avait déjà entrepris une œuvre analogue. Cf. p. 114 et 359 les relations d'Oberlin avec Reiffeisen.

(2) Cette société rappelait nos syndicats agricoles, voire même nos caisses de crédit.

M. Legrand a reproduit un extrait de l'organisation de cette société d'agriculture :

On verra, dit-il, avec quel soin Oberlin a tâché d'adapter cette institution aux localités, et à la modicité des ressources qui étaient à sa disposition. On y verra aussi comment Oberlin a toujours su donner une direction morale, et religieuse même, aux entreprises qui tiennent plus particulièrement aux intérêts temporels. Voici ce qu'Oberlin dit : « De tout temps, j'ai applaudi aux associations patriotiques qui existent en Suisse (1), principalement à celles qui ont pour but les progrès de l'agriculture, véritable source de la prospérité physique d'un pays. Et, sous le rapport de sa situation montueuse et sous celui de sa pauvreté, le Ban-de-la-Roche a une grande ressemblance avec la Suisse; il serait à désirer qu'il lui ressemblât aussi sous le rapport de ses institutions économiques. La Suisse fait voir, par toutes sortes d'exemples, combien un terrain disgracié par la nature peut être amélioré à force de travail et d'intelligence. Pour moi, j'ai été jusqu'à présent toujours un imitateur des Suisses, et de leurs frères affiliés au dehors. Encouragé par un ami zélé du Ban-de-la-Roche, je pris la résolution de former une société économique et de la composer des hommes les plus instruits, les plus éclairés et les plus patriotiques de ma paroisse.

« Je m'en abouchai en particulier avec Jean David Bohy (2), maître d'école à Sollbach, et Sébastien Scheidecker : ainsi que je m'y attendais, connaissant leurs sentiments patriotiques et chrétiens, ils entrèrent avec joie dans mes idées. Je pris en conséquence les arrangements nécessaires pour des réunions qui auraient lieu chaque dimanche dans le village où se fait le service divin. Voici les statuts que j'arrêtai :

« Le président de la Société lira à chaque séance huit à dix pages d'un bon ouvrage d'économie rurale; chaque membre est invité d'être bien attentif à cette lecture, en cas de besoin d'en prendre des notes, et de faire pendant la semaine et dans des moments de loisir les essais proposés.

« Ceux qui ont fait des essais communiquent leurs expériences à la Société et chacun, à commencer par le président, fait à tour de rôle ses observations à cet égard.

« Le résultat de la discussion sera transcrit par le secrétaire (2) dans un registre que je leur ai fourni. Le même registre servira aussi à la recette et à la dépense; on y consignera aussi les règlements et les noms des membres de la Société.

« Toutes les lectures et communications se feront en langue française

« On discutera ensuite sur les moyens d'améliorer l'agriculture; on échangera fraternellement ses opinions (3). »

(1) Il est sans doute question ici des associations de Zofingue, d'Olten, etc.

(2) Le premier président était Jean-David Bohy; le premier secrétaire, Sébastien Scheidecker.

(3) Cf. p. 50.

Voici quelles étaient les conditions d'entrée :

« Tout individu qui voudra être reçu membre de la Société s'adressera au président ou au secrétaire; ceux-là délibèrent conjointement avec M. le pasteur sur le candidat et, s'ils le reconnaissent pour un homme honnête, vertueux et propre à concourir au but patriotique de la Société, sa réception aura lieu quels que soient sa religion, son état ou son origine; il prendra toutefois l'engagement d'être fidèle aux lois de la Société, à Dieu, au seigneur du comté, à la patrie.

« M. le pasteur présentera le récipiendiaire à la Société à sa plus prochaine séance; comme signe de son admission, on mettra dans son cantique la devise de la Société que voici : *Vivons pour Dieu et la patrie.*

« Chaque sociétaire paiera lors de sa réception 10 sols.

« M. le pasteur promet d'assister au moins une fois par mois aux séances de la Société, il se fera rendre compte de ses travaux et secondera ses efforts par ses conseils. A ce jour, il y aura toujours une collecte volontaire pour subvenir aux besoins de la Société.

« Tous les trois ou tous les six mois, M. le pasteur inspecte plus particulièrement la Société, et tâche de distinguer les membres les plus habiles.

« Comme quelques protecteurs généreux du Ban-de-la-Roche ont fait des fonds en faveur de cette entreprise, les trois membres qui seront reconnus être les plus instruits et les plus habiles recevront publiquement des prix en livres.

« Chaque sociétaire tâchera de se distinguer par une conduite vraiment chrétienne et par des manières fraternelles, prévenantes et complaisantes envers son prochain.

« Au commencement de chaque année, les registres sont communiqués au seigneur du comté, etc. »

[C'est surtout en engageant ses paroissiens à faire le partage des pâturages communaux de moindre rapport, pour les convertir en terres labourables, et à fourrager leurs bêtes à l'étable, qu'Oberlin a contribué à augmenter la production du lait et du beurre qui, avec les pommes de terre faisait la principale nourriture des habitants et un objet de leur commerce.

Cette conversion des mauvais pâturages en terres labourables, et, plus tard, en prés, présente cependant des difficultés presque insurmontables. Dans un pays où les rochers sont entassés sur les rochers, il faut se résoudre à les faire sauter là où ils tiennent au sol, ou à les enlever avec de grands efforts là où ils ne touchent qu'à la surface; d'autres fois, il faut les couvrir avec de la bonne terre, et faire ramasser les pierres par les enfants avant qu'on puisse penser à y faire passer la charrue. Mais rien ne pouvait résister à des exhortations appuyées de l'exemple d'Oberlin. Les terres labourables

et les prés augmentèrent au moins d'un tiers de ce qu'ils valaient avant lui, et l'élevage d'un nombreux bétail devint possible (1).]

Oberlin a travaillé, par divers moyens, à l'amélioration de l'élevage. Il a étudié les principes de la médecine vétérinaire afin de pouvoir donner des conseils éclairés à ses paroissiens, il a créé un fonds destiné à décerner un prix au cultivateur de chaque commune qui entretiendrait le plus beau taureau (2).

Et lorsque quelque malheureux venait à perdre une tête de bétail, une partie de sa petite fortune, il fallait voir avec quel zèle le pasteur dévoué tâchait de le tirer d'embarras (3), et apprenait à ses concitoyens à se solidariser avec leur frère éprouvé, leur rappelant sans doute une fois de plus la devise de la Société d'agriculture : « Vivons pour Dieu et pour la patrie. »

Industrie

Mais l'agriculture seule ne pouvait suffire à occuper tout le monde, surtout dans ce pays montagneux, et, durant les journées d'hiver, elle n'apportait au pays que des ressources insuffisantes.

Oberlin espérait que les plus grandes facilités de communications favoriseraient la création de quelque industrie, mais, en attendant, il s'efforça d'encourager l'installation des principaux corps de métier.

[A son arrivée, il n'y avait en effet, dans les endroits qui dépendaient de sa cure, pas un seul artisan ; les habitants, lorsqu'ils en avaient besoin, et cela arrivait souvent, surtout pour la réparation des voitures, harnais et instruments aratoires, étaient obligés de faire plusieurs lieues, ce qui était pour eux, vu surtout leur pauvreté, l'objet d'une dépense onéreuse et entraînait de plus une perte de temps notable. Oberlin sonda les dispositions des jeunes gens, il choisit ceux qu'il reconnut propres à la profession à laquelle il les destinait, les habilla et les mit en apprentissage hors de la vallée. En quelques années la paroisse de Waldersbach eut ses charrons,

---

(1) Nous avons vu, p. 49, comment Oberlin enseignait les égards que nous devons aux animaux.

(2) C'est déjà presque l'idée de nos concours agricoles.

(3) C'est bien dans l'esprit d'Oberlin que fut fondée par MM. Witz, Legrand et Fallot, en 1846, une association mutuelle pour la race bovine, sorte de caisse d'assurance, qui, sauf erreur, fonctionne toujours.

ses maréchaux ferrants, ses cordonniers, ses maçons, ses menuisiers, ses vitriers, etc. Cette œuvre philanthropique eut les résultats les plus heureux : elle procura à un grand nombre d'individus une existence honnête; elle répandit le goût d'un travail mécanique et sédentaire, qui tient si intimement à la civilisation d'un pays; chaque habitant en profita lorsqu'il avait besoin des secours d'un artisan, et finalement l'argent, au lieu de s'écouler dans la vallée, y circula au profit de tous (1).

Bientôt d'ailleurs Oberlin eut l'occasion d'encourager l'industrie proprement dite (2), notamment le tissage et la filature du coton (3). Ce fut sans doute sur sa demande que M. Reber, de Sainte-Marie-aux-Mines, qui avait des établissements dans cet endroit même, ainsi qu'à Munster et à Orbé, au val de Villé, organisa dans la paroisse de Waldersbach des filatures. Des vieillards, des enfants en bas âge, des hommes, des femmes condamnés à la misère et à la fainéantise pendant la mauvaise saison, trouvèrent par cette ressource du travail et de la subsistance. Nous trouvons dans les *Annales* (p. 183) que du mois de mai de 1785 jusqu'à pareille époque de 1786, M. Reber a payé pour salaire de filature et de tissage 32.000 francs, somme qui devait singulièrement améliorer la position des pauvres Ban-de-la-Rochois. M. Reber se lia bientôt d'amitié avec Oberlin, et, dans sa correspondance, dont une partie est sous nos yeux (4), il se loue beaucoup de l'appui que le bon pasteur a accordé à son entreprise. Les Ban-de-la-Rochois voyaient l'introduction de la filature de mauvais œil; la vie agricole et pastorale leur semblait seule honorable; ils étaient d'abord assez portés à mépriser tout ce qui venait des villes et lorsqu'on leur propose de faire filer du coton par leurs filles, ils répondent dédaigneusement : « On veut en faire des demoiselles? » Pour déraciner ces funestes

(1) Oberlin possédait beaucoup d'habileté pour l'exercice des arts mécaniques, il maniait avec adresse les différents outils et instruments propres aux divers métiers. Il avait établi dans sa maison un atelier complet, où il se délassait des fatigues de la méditation et de l'étude.

(2) Nous avons déjà dit qu'Oberlin avait découvert des tourbières; il trouva aussi des couches de grès dont l'exploitation devint une source de revenus pour le pays. Il avait souvent entendu dire par ses vieillards que sur les montagnes voisines on avait trouvé des couches de grès et il chargea Sébastien Scheidecker, alors maître d'école à Bellefosse, de faire des recherches à cet égard. En 1775, Scheidecker parvint effectivement à découvrir ces couches; elles se trouvaient dans les environs de Colleroy-la-Roche.

(3) Nous verrons plus loin, p. 367, le développement et la portée que prit cette industrie grâce à Oberlin. Remarquons qu'il l'encouragea surtout parce qu'elle permettait le travail à domicile durant les journées d'hiver.

(4) Rappelons que c'est Stœber qui parle.

préjugés et prêcher d'exemple, M[me] Oberlin consacra elle-même une partie de son temps à cette filature.]

Oberlin cherche par tous les moyens à les stimuler au travail et à leur apprendre à ne pas perdre leur temps.

Quelques amis, en considérant que bien des personnes font une grande perte de temps parce qu'elles ne savent aucun de ces petits métiers et arts qui peuvent servir à remplir tous les loisirs, tous les moments où il faut attendre; ces amis, dis-je, m'ont chargé de vous prévenir qu'à Noël, on distribuera des mouchoirs aux hommes et garçons adultes qui savent et exercent dans les moments perdus de pareils métiers et arts, et qui m'en auront donné des preuves.

Par exemple, faire des gants de pêcheurs ou des gants tricotés ou au crochet, ou tricoter des gilets ou caleçons avec des aiguilles de bois, ou coudre, ou faire des paniers, des souliers de paille (1), etc., etc.

Il insiste encore :

Je prie les hommes et garçons qui n'ont pas de métier et pas assez d'occupations domestiques, d'apprendre quelque métier de loisir, pour remplir tous les moments et s'occuper utilement toujours, en hiver comme en été, et n'être jamais oisifs (2).

Je les prie de le faire par motif de piété, motif d'économie, motif de gratitude et de prévoyance, motif de charité, motif d'honneur et motif d'honnêteté.

Motif de piété, et pour l'amour de Dieu, car Dieu veut que tous soient toujours utilement occupés, et l'oisiveté est le lit de repos du diable et des esprits impurs.

Motif d'économie, quelque peu que vous y gagniez, cela rapportera toujours davantage que la fainéantise.

Motif de gratitude, afin de pouvoir mieux soulager vos parents, et de *prévoyance,* afin que vous puissiez épargner quelque chose pour le moment de votre établissement.

Motif de charité, pour être mieux en état de soulager les malades, assister les nécessiteux et entreprendre des œuvres d'utilité publique.

Motif d'honneur, car un être paresseux et oisif est un être méprisable; ainsi, parmi les animaux, il n'y a que les pourceaux qui aient le privilège d'être fainéants.

Motif d'honnêteté, car, comme plusieurs peuples païens l'ont reconnu, l'oisif n'est pas un honnête homme, mais un voleur envers lui-même,

---

(1) Une lettre du sous-préfet Bizot, de Saint-Dié, le 7 mars 1810, remercie Oberlin qui avait envoyé à une exposition des ouvrages en paille faits par ses paroissiens.

(2) Nous avons déjà dit, p. 76, ce qu'Oberlin pensait de l'oisiveté; mais il nous paraît bon de reproduire ici ce passage pour montrer le but supérieur qui, toujours, devait inspirer les travaux les plus ordinaires.

envers le prochain et tout le public, envers les nécessiteux et envers le Créateur son Dieu. Aussi, parmi plusieurs nations païennes, la loi ordonne-t-elle de dénoncer et de poursuivre un fainéant et oisif autant qu'un voleur.

Mais Oberlin se rendait bien compte que, pour secouer la torpeur et l'indolence du grand nombre, le revenu de ces divers travaux pouvait ne pas toujours suffire, et surtout se faire parfois attendre et lasser la constance de beaucoup; aussi employa-t-il ici, comme dans ses écoles, la méthode des prix pour faire sentir à tous, a-t-on dit, la valeur des choses qui ne se traduisent pas en argent (1). Nous ne nous permettrons pas d'en critiquer encore l'emploi car elle présente moins d'inconvénient pour les adultes que pour les enfants et elle permettait à Oberlin de rendre parfois de réels services à plus d'un. Il l'employait d'ailleurs si bien dans un but pédagogique qu'il l'abandonna lorsque les jeunes générations formées dans ses écoles prirent la place des anciennes et comprirent mieux leur véritable intérêt et leurs devoirs (2).

Voici une énumération de quelques-uns des prix qui étaient proposés :

1° 3 sous, pour les bas d'un pied et demi et plus; 4 sous, pour les bas de deux pieds;

2° Le premier de ma paroisse qui apprendra le métier de sellier, chez des protestants, aura, pour chaque année d'apprentissage, un écu de 6 livres, à charge de me présenter chaque fois un certificat de bonne conduite; il aura en outre un même écu, dès que l'accord sera fait avec un maître et qu'on me le montrera, soit en original, soit en copie;

3° Tout apprenti de maçon, de serrurier, de menuisier ou d'autre métier rare ici que j'approuverai, aura, au bout de chaque année d'apprentissage, un petit écu de présent, dès qu'il me présentera le certificat de bonne conduite;

4° Un petit écu de présent par an, à la Saint-Michel, sera donné à la communauté qui se sera distinguée par le bon entretien des chemins de son ban (3).

S'il excitait par tous les moyens l'initiative individuelle, Oberlin

---

(1) Cf. TALLICHET, *op. cit.*

(2) Cf. p. 46.

(3) On pourrait citer encore des prix : au tisserand qui aura fait la toile la plus serrée ; à la femme ou fille qui aura filé le coton le plus fin ou le plus d'échevettes par livre.

Pour tous ces prix les conditions morales et religieuses sont de rigueur toujours, et parfois priment les autres. Il faut aussi admirer le choix des prix suivant chaque lauréat : quelle délicatesse dans celui-ci, destiné à une jeune fille : « Le présent consistera en des livres mis dans un panier et entourés de roses ou autres fleurs. »

ne cessait cependant de rappeler à ses paroissiens qu'un des principaux mobiles de leur activité devait être le bien public, le bien des autres, conforme à la volonté de Dieu.

Il espérait ainsi les préserver des dangers d'un individualisme égoïste, et c'est sans doute pour mieux apprendre à tous les devoirs de la solidarité et les bienfaits de l'association qu'il fonda une sorte de coopérative de production intitulée Société des fours, et dont les statuts méritent d'être reproduits :

Société des fours

A mes paroissiens.

Mes chers amis,

Le bois devenant plus rare de jour en jour, chaque chrétien doit s'appliquer à le ménager de son mieux, quand même il en aurait abondance. Mais vous, mes chers, en ayant vous-mêmes grand défaut, combien plus devez-vous essayer tous les moyens raisonnables pour le ménager.

Un des articles qui demande plus de bois qu'il n'en faudrait est la pratique usitée de chauffer les fours :

1° Les fours sont trop grands. On n'y peut guère encore remédier par rapport au chanvre;

2° Chacun chauffe un four froid, parce que chacun a le sien propre, au lieu que dans tous les endroits, où les choses sont mieux arrangées, un seul four sert à plusieurs; quand il est une fois chaud, on entretient sa chaleur avec peu de bois.

Essayez d'introduire cette bonne méthode parmi vous. Au commencement vous rencontrerez des difficultés, mais, peu à peu, avec de la constance, vous en viendrez à bout.

Associez-vous à six ou à huit ménages. Arrangez-vous de façon que tous cuisent leur pain de suite l'un après l'autre dans un même four.

Chacun chauffera le four pour son pain, de son propre bois. Mais comme celui qui chauffera le premier consumera beaucoup plus de bois que les suivants, il faut que la deuxième fois un des autres cuise le premier, et ainsi chacun à son tour.

Par rapport au chanvre, on pourra peut-être établir que personne n'en mette jusqu'à ce que tous les six, tous les membres de la société auront cuit leur pain.

Et alors, quand tous auront cuit, celui à qui sera le tour y mettra son chanvre.

S'il y en a quatre qui s'associent à cet effet pour un an, j'offre à chacun une livre de laine.

S'il y en a six dans la société, chacun en aura une livre et demie.

S'il y en a huit, chacun en aura deux livres.

Cette laine leur sera donnée après le premier quartier de l'association

écoulée, sous condition que les membres promettent, comme d'honnêtes gens, de continuer au moins un an.

Mes chers! si vous trouvez la chose bonne, que les rancunes, les jalousies qui désunissent tant de ménages, tant de familles, ne vous en empêchent pas. Sacrifiez ces jalousies, soyez chrétiens.

Quand vous serez associés, soyez constants, doux, prompts à céder. Vainquez la grossièreté, l'insolence, la piquanterie des autres par la patience, la douceur, la complaisance.

Remarquez encore :

Dans la plaine et à Strasbourg, on chauffe les fours avec des fagots, broussailles, bois blanc, on peut se servir au four de tout ce qui jette une prompte flamme.

Si une société convient de bâtir un four exprès pour le pain, puisqu'il y a assez de fours gros pour le chanvre, je lui offre... pour lui aider à le payer.

Économie et Hygiène

En cherchant à tirer ses paroissiens de la misère dans laquelle ils croupissaient, Oberlin voulait avant tout les préserver de la misère morale qu'un tel état de choses rendait presque fatale. Pour atteindre ce but supérieur, il ne suffisait pas de procurer la fortune, il fallait apprendre à chacun à en faire un emploi judicieux et à réformer ainsi toutes les causes de dégradation morale qui entravent l'action de l'Évangile.

Après leur avoir fourni les moyens d'augmenter leurs ressources, il fallait leur apprendre l'ordre et l'économie.

Tout le monde connaît l'anecdote que nous reproduisons Appendice VI, où Oberlin, recevant à sa table le préfet de Lezay-Marnésia, ne craignait pas de lui donner une leçon d'économie en ramassant les miettes de pain que son hôte laissait tomber.

Nous reconnaissons là un des traits que nous avons relevés dès sa jeunesse et dont ses rapports avec ses paroissiens offrent de si nombreux exemples qu'il nous paraît inutile d'insister longuement.

A tout instant et à propos de tout, Oberlin attire l'attention de ceux qui l'entourent sur le gaspillage qu'entraîne souvent une vieille routine, un usage suranné, et il profite de l'occasion pour ouvrir les esprits au progrès :

Tu es si pauvre et cependant tu fais ta cuisine sur un feu ouvert et libre, ce qui coûte cinq à six fois plus de bois que s'il était enfermé. Ainsi, le temps où l'on pourrait gagner quelque chose, il faut l'employer

à ramasser du bois. Combien n'aurais-tu pas pu épargner, si tu avais enfermé ton feu depuis les vingt ou trente ans qu'on t'en a parlé? Actuellement, tu aurais reçu un boisseau de grain et une livre de laine! Ainsi, à qui est la faute si tu restes pauvre?

Il ne faut rien laisser perdre, car aux yeux de Dieu, tout a sa valeur :

Ne laissez pas périr la sciure de bois à la scierie :
A cause du dommage qu'elle fait là où l'eau la porte;
A cause de son utilité : chauffage, engrais;
A cause de la conscience : plusieurs manquent de bois et d'engrais pour avoir des pommes de terre;
A cause de l'épargne;
A cause des suites de la part de Dieu : qui méprise le petit n'est pas digne du grand et Dieu souvent le retire pour lui faire estimer le petit;
A cause de la proximité;
A cause de la facilité;
A cause de la réputation;
Or, il n'y a personne qui souhaite plus votre véritable bonheur temporel et spirituel et éternel que votre affectionné pasteur,

Oberlin.

Non seulement on ne doit rien laisser perdre, mais il ne faut pas non plus faire des dépenses tout à fait inutiles (1).

Est-il permis à un chrétien de tenir un chien pour garder la maison?
La réponse se trouve dans les passages suivants :
I Corinthiens x, 23. « Toutes choses me sont permises, mais toutes choses ne sont pas convenables. Toutes choses me sont permises, mais toutes choses n'édifient pas ou ne nous avancent pas dans la carrière de notre vocation, dans la seule nécessaire. »
Psaume cxxvii, 1. « Si l'Éternel ne bâtit la maison, ceux qui la bâtissent y travaillent en vain. Et si l'Éternel ne garde la ville, celui qui la garde fait le guet en vain. »
De sorte, donc, que le chien est un faible secours.
Psaume xxxiv, 8. « L'ange de l'Éternel se campe tout autour de ceux qui le craignent et les garantit. »
D'après tout cela, si vous n'avez encore point de foi en Dieu et n'êtes encore pas Israël selon l'Esprit, mais Égyptiens, vous pouvez tenir des chiens.

---

(1) Oberlin donnait à tout moment à ses paroissiens des recettes pour employer certains matériaux, faire certaines choses soi-même : un bon matelas, par exemple, avec de la mousse convenablement séchée (août 1793). Lui-même fournissait aux enfants pauvres des écoles des cahiers qu'il confectionnait avec les moindres petits papiers blancs. Sans cesse il s'occupe de quelque nouveau détails, car rien n'est insignifiant devant Dieu.

Mais quand vous vous convertirez à Dieu, et aurez la foi en Lui, vous vendrez le chien et en donnerez l'argent, pas à Dieu, car Il le refuse : Deutéronome XXIII, 18 (1).

Ainsi, le prix d'un chien vendu, vous ne le donnerez pas à Dieu, mais aux pauvres, et les pommes de terre que vous épargnerez par là, vous les donnerez aux pauvres, et vous aurez une moisson de plus dans l'autre monde (2).

Pourtant cette économie ne doit pas atteindre la ladrerie et il est des dépenses personnelles qu'il faut savoir faire pour plaire à Dieu; nous parlerons plus loin de celles dont nos frères doivent bénéficier, mais nous devons relever d'abord celles qui nous aident à faire de nos corps les instruments sains et dociles de l'Esprit qui doit les sanctifier (3).

Ici plus qu'ailleurs peut-être, que de préjugés à déraciner, que de coutumes à faire disparaître : Oberlin ne se dissimule pas les difficultés, mais il attaque l'ennemi de front (4) :

En général, chers amis, vous voyez qu'il faut vous défier des coutumes du pays et, au lieu de les suivre aveuglément sous prétexte que c'est ainsi la coutume, cela même que c'est la coutume doit vous donner de l'alarme, vous mettre sur vos gardes et vous faire craindre et vous porter à étudier la sainte Bible et à crier à Dieu pour savoir si ce que l'on a coutume de faire est aussi la coutume des habitants et bourgeois des cieux (5).

[Les connaissances médicales et chirurgicales qu'Oberlin avait acquises pendant ses études à Strasbourg, lui furent de la plus grande utilité. A son arrivée, il n'y avait dans cette région ni médecin, ni chirurgien, ni sage-femme, ni pharmacien. L'eau-de-vie mêlée d'huile d'olive était le remède universel qui devait guérir tous les maux. On pense bien que si le remède n'emportait point la maladie, il emportait du moins le malade. Oberlin fit connaître de meilleurs procédés, il établit dans sa maison une pharmacie à l'usage de ses paroissiens et distribua tous les remèdes gratuitement. Surmontant le dégoût et poussant le dévouement jusqu'à son comble, il administra lui-même des saignées et des

(1) Oberlin cite le texte tout au long.
(2) Janvier 1789.
(3) Cf., p. 10, sa discipline.
(4) 14 mars 1784.
(5) Oberlin, qui fait souvent allusion aux habitants des cieux, les appelle parfois les « célicoles ».

lavements. Ses propres notions ne lui paraissant toutefois pas suffisantes, il appella à son aide un de ses jeunes maîtres d'école, Sébastien Scheidecker, auquel il avait fait faire quelques études spéciales (1).

Il fit instruire de même plusieurs personnes du sexe qui se vouèrent à l'état de sage-femme; il donna à une personne d'un âge assez avancé, mais, comme il le dit lui-même, d'une charité accomplie, les instructions nécessaires pour être garde-malade; il l'envoya ensuite, à ses frais, dans tous les villages pour y soigner les malades et abolir peu à peu les traitements meurtriers.

Oberlin publia des instructions sur les secours à administrer aux noyés, aux gelés et aux asphyxiés, et eut le bonheur de pouvoir, avec l'aide de Sébastien Scheidecker, rendre la vie à trois enfants, jeunes filles de sa paroisse, dont deux étaient tombées dans l'eau et l'autre faillit périr dans la neige; toutes trois ne donnaient déjà plus aucun signe de vie. Les *Annales* renferment sur le traitement de l'une d'elles une lettre qu'Oberlin adressa à sa digne mère; la joie d'avoir réussi dans cette bonne œuvre perce à chaque ligne (2).]

Mais, aux yeux d'Oberlin, guérir les malades était avant tout l'œuvre de Dieu. La maladie, en effet, peut être une punition ou en tout cas un avertissement voulu de Dieu, et elle ne disparaîtra que quand Dieu voudra, toutefois malheur à nous si notre inconduite, notre désordre ou notre saleté, ont attiré sur nous la maladie, nous n'avons que ce que nous méritons (3).

Aussi Oberlin mettait-il toute sa confiance dans la médecine préventive si en honneur aujourd'hui, et, chose non moins remarquable, c'était encore dans l'Écriture sainte qu'il savait trouver l'inébranlable fondement de ses règles d'hygiène : s'agissait-il, par exemple, d'insister sur la propreté, on dirait à l'entendre qu'il a réédité certaines pages du Lévitique à l'usage du Ban-de-la-Roche (4).

---

(1) Cf. note page 41.

(2) Sur la demande du Dr Erkmann de Strasbourg, Oberlin lui adressa le détail de son traitement dans ces trois cures; il est inséré dans les *Annales* sous le titre : *Les trois prétendus morts ressuscités.*

(3) Voir, p. 193, l'opinion d'Oberlin sur le médecin et la guérison par la prière.

(4) Nous n'en voulons pour preuve que cette exhortation :

« Chers amis,

« C'est Dieu qui a ordonné par Moïse (Deutéronome XXIII, 12 à 14) que toute ordure humaine doit être couverte de terre ou chose semblable.

« Or, j'ai trop souvent occasion de voir que, malgré mes fréquentes exhortations et le

Voici en quels termes il recommande la propreté corporelle (1) :

On doit et on peut fort bien faire des efforts pour avancer dans la sainteté sans négliger les mœurs honnêtes, sans choquer les hommes par la grossièreté et sans se rendre incommode et dégoûtant en négligeant de se peigner tous les jours et tenir la tête propre et se laver et rincer la bouche et nettoyer les dents en en ôtant avec un cure-dents ce qui est resté du manger entre les dents et qui y pourrit et infecte la bouche et les dents mêmes.

... Et tu forceras Dieu, selon sa parole, à détourner sa face arrière de toi et de ta maison parce que tu ne prends pas soin et ne fais pas d'arrangements convenables pour la propreté la plus élémentaire.

Arrange-toi donc et tu auras, outre l'approbation de Dieu et sa bénédiction pour l'avenir, un boisseau et demi de seigle, offert à tous ceux qui auront fait des arrangements convenables.

Ainsi, fais-le, et profite des leçons et offres que Dieu te fait donner. Il y en a toujours au monde qui meurent de faim et de misère, mais aucun de ceux qui s'appliquent à faire comme Dieu le souhaite. Pour ceux-là, Il leur envoie toujours le secours en temps convenable.

Comprenant le rôle capital que l'habitation joue sur le développement de l'hygiène et par conséquent des bonnes mœurs, Oberlin cherche par tous les moyens à décider ses paroissiens à réparer leurs maisons malsaines, enfermées dans les pentes des montagnes, adossées parfois à la paroi plus ou moins rocheuse, manquant de caves assez profondes pour garantir les pommes de terre de la gelée.

Les abords des maisons devaient aussi être bien tenus, et les notes d'Oberlin sont remplies d'ordonnances dans le genre de celles que nous avons signalées. L'observation de ces règlements était rappelée du haut de la chaire (2). Ici encore il offre des prix. En bon hygiéniste il réclame de l'air et de hauts plafonds dans les appartements, et récompensera « celui qui fera la chambre en haut à la même hauteur que le poêle en bas ».

---

bon exemple de tous ceux qui respectent Dieu, il y a encore plusieurs personnes de la paroisse qui méprisent cet ordre de Dieu et continuent à ne point couvrir les ordures humaines et ne point veiller à ce que leurs enfants le fassent.

« Je tremble pour eux; ils sont des rebelles, décidés et déterminés aussi bien que Satan l'est; leurs prières ne peuvent être exaucées et, à leur mort, ils seront logés chacun dans une espèce de petite cochonnière où nus et enchaînés ils coucheront dans leurs propres ordures qui ne sont nettoyées qu'une fois par semaine par les damnés d'une autre espèce. »

(1) Sermon sur Romains XII, 17-21. 1771. Répété 1802.

(2) La plupart étaient, comme nous l'avons dit, fondés sur la législation mosaïque. Cf. Appendice X, et, sur le rôle de la Bible, p. 169.

Bientôt, sous son influence, les chaumières du Ban-de-la-Roche prirent cet extérieur propre, que les étrangers remarquèrent souvent, et qui n'était point démenti par l'intérieur où les buffets étaient garnis d'une vaisselle simple, mais bien entretenue, et les caves à l'abri du froid (1).

Oberlin encouragea enfin la culture des fleurs qui devaient orner les abords des maisons et les appartements. Lui-même avait toujours des fleurs dans son cabinet de travail.

Ces simples fleurs : elles vont élever les âmes en les rendant sensibles aux beautés de la nature et les initiant ainsi à une vie supérieure. Quel bon moyen d'affermir dans les cœurs le sentiment de la toute présence divine qui sanctifie la nature et la vie.

Procès et Dettes

Grâce à toutes les améliorations apportées dans l'agriculture, l'industrie et les usages locaux, l'aisance peu à peu pénétra au Ban-de-la-Roche. Mais quand l'argent circule en plus grande quantité dans un pays, de nouveaux dangers viennent menacer l'œuvre du fidèle pasteur.

Les transactions plus fréquentes étaient bien souvent des sujets de contestations, et de nombreux procès risquaient d'amener la ruine de plusieurs. Oberlin s'efforce de réagir : « Point de procès ! » s'écrie-t-il (2).

I Corinthiens vi, 1. — *Quand quelqu'un d'entre vous a une affaire contre un autre, ose-t-il bien aller en jugement devant les mondains, et il ne va pas devant les saints !*

Chers amis ! je me suis souvent demandé : Comment il faille donc faire, quand il s'élève une contestation, vu que notre Maître et Seigneur tout-puissant interdit les procès à ceux qui aspirent à être des siens !

---

(1) Ce fut aussi sur le conseil d'Oberlin qu'un service public fut organisé contre l'incendie : chaque commune acheta sa pompe à incendie en bois.

Ce fut encore sur l'initiative d'Oberlin que les cadrans solaires furent introduits au Ban-de-la-Roche; il fit venir à cet effet un charpentier, Jean-Michel Meckert, 1727-1808, homme fort distingué et d'une piété remarquable, qui voyagea beaucoup et composa un grand nombre de poésies sacrées. Son petit-fils, M. Gœpp, était pasteur à Bœrstett en 1831.

(2) C'est le titre qu'il donne lui-même au sermon qui suit, daté du 19 floréal an X, 9 mai 1802.

Je ne sais pas de meilleur conseil que celui que M. Stuber a souvent donné de son temps. Le voici :

Si tu crois qu'on te fait tort, expose ta cause clairement et distinctement, en y ajoutant les raisons et les preuves qui servent d'appui à ta cause. Fais-en une copie, garde l'une toi-même et donne l'autre à ta partie adverse, en lui déclarant qu'elle peut maintenant agir comme il lui plaira, que tu n'iras pas plus loin, que tu souffriras et te soumettras à tout ce que ta partie adverse fera après cela, vu que Celui que tu regardes comme ton Maître, et par qui tu espères d'obtenir le salut, t'a interdit les procès et t'a condamné de souffrir les torts qu'on voudra te faire.

En faisant ainsi, tu sauveras ton âme, tu confesses ton Sauveur et Maître, qui te confessera aussi. Tu es de ceux qui bâtissent leur salut, leur maison éternelle, sur le rocher, en obéissant au Seigneur Jésus-Christ. Tu es de ceux que Dieu aime comme la prunelle de ses yeux, dont Il compte les cheveux, qu'Il protège, garantit, chérit comme un tendre époux son épouse. Rien de ce qui appartient à ton bonheur ne te manquera. Tes prières seront exaucées et Dieu préviendra tes désirs partout où cela ne nuit pas à ton salut; et lors de ta mort, tu ne viendras pas dans la mort seconde; mais de la mort tu seras transféré dans la vie.

Voilà la manière dont les chrétiens doivent se conduire dans les contestations quelconques, mais principalement entre les gens du monde, auxquels nous devons servir d'exemple et de lumière; et voilà le conseil que M. Stuber a donné aux jurés de son temps touchant le procès avec M. le marquis de Paulmy d'Argenson, le seigneur d'alors.

Faites ainsi, chers amis! quiconque est dans le cas d'avoir quelque différend avec qui que ce soit, faites ainsi, et vous éprouverez la fidélité de Dieu, et sa gloire et magnificence envers ceux qui Lui obéissent et Le confessent dans ce monde corrompu et antichrétien.

Il s'emploie à obtenir un arbitrage pour éviter un procès.

... Encore une fois, s'il y avait des opiniâtres, cela ne peut pas empêcher les autres, il suffit que la plupart soient contents.

Bien mieux, il offre de prendre part à la transaction.

N. B. — J'offre de mon côté, pour aider à rétablir la paix, 3 livres pour assister à payer les dépens faits, quoique faits très mal à propos et pas en chrétien (1).

J.-F. Oberlin.

Une autre plaie économique et sociale ce sont les dettes.

---

(1) 28 juillet 1776. Nous verrons, p. 348, les résultats qu'il obtint dans le grand procès que la commune avait avec M. Champy.

Afin de prendre le mal à sa racine, Oberlin met ses paroissiens en garde contre les dangers du crédit :

Quiconque achète à crédit est transgresseur et rebelle et quiconque vend à crédit est rebelle aussi et donneur de scandale en même temps... Dieu défend de laisser coucher le soleil sans avoir payé ce que l'on doit (1).

Mais les dettes peuvent avoir une origine légitime dans l'irrégularité des paiements des salaires.

Touchant les paiements, il y a deux pratiques dans le pays qui ne sont pas conformes à la volonté de Dieu :

La première, c'est que beaucoup de personnes ne paient pas tout de suite leurs ouvriers, quoique Dieu l'ait ordonné très expressément;

La seconde, c'est que bien des ouvriers, par une modestie mal placée, ne font pas tout de suite le compte de ce qu'on leur doit.

Chers amis, accoutumez-vous à avoir égard en toute chose à ce que Dieu désire, car, certes, nous devons avoir pour Lui le plus profond respect et la plus parfaite, cordiale et filiale déférence pour sa volonté et pour son souhait. Soyons de plus en plus ses chers enfants, obéissants et soigneux à obtenir une approbation paternelle (2).

Seulement pour se conformer à ce sage conseil, l'un des partis pouvait se trouver momentanément dans la nécessité d'emprunter; Oberlin le reconnaît :

Ne marchandez pas avec l'ouvrier et, le travail fait, ayez soin qu'il soit payé à temps : empruntez-en l'argent si vous ne l'avez pas, mais ne laissez pas attendre l'ouvrier. Vous savez que le retardement de son salaire crie à Dieu contre le mauvais payeur.

Mais pour une telle réforme il fallait plus que des conseils. Oberlin fut tout naturellement amené à créer une *caisse d'emprunt* dont ses amis et lui constituèrent le fonds.

[Vers 1789, le capital de cette caisse était de 800 francs. Avec ces modestes ressources, Oberlin fit un bien infini. Il prêta de petites sommes de 5, 10, 15, 20, tout au plus de 30 francs, sans intérêts, sans gages ni caution, et remboursables à termes. Il y eut rarement de l'argent comptant en caisse; Oberlin tenait registre de chaque nécessiteux qui se présentait, et aussitôt qu'il y eut une rentrée,

---

(1) Sermon, 19 mai 1805. (Cf. p. 394.)

(2) Cité par TALLICHET, *op. cit.*

il s'empressa de l'assister; il aimait à faire rouler, à faire circuler les écus, « à les faire travailler pour les pauvres, » comme il se plaisait à dire.]

Les conditions de ces prêts sur l'honneur nous expliquent suffisamment l'esprit qui inspirait cette sorte de caisse rurale de crédit qui semblait devoir compléter le magasin corporatif dont nous avons parlé (1).

1. La dette ne sera enregistrée nulle part que dans le souvenir de Dieu.

2. Cette pièce-ci sera signée par les débiteurs et renvoyée au créancier après que les débiteurs en auront tiré une copie, laquelle ils garderont chez eux et l'apporteront chaque fois qu'ils feront un paiement pour qu'il puisse être marqué dessus.

3. La somme sera remboursée dans des portions telles qu'il sera possible au débiteur dans l'espace de six ans.

Si, au bout des six ans, il y avait encore un reste à payer, il n'en sera plus question, la dette et l'obligation seront anéanties et de nulle valeur dès le jour même des six ans révolus. Car c'est ainsi que Dieu a ordonné à son peuple de prêter à ceux qui en ont besoin (Deutéronome xv, 1) (2).

Inutile de faire remarquer la haute portée morale de ce genre de crédit et, quand on se rappelle que la plupart de ces dettes ont été payées, on ne sait qui on doit le plus admirer, de ceux qui étaient arrivés à un tel degré de développement moral, ou de celui qui avait su inspirer à ses paroissiens une si juste idée de la parole donnée sous le regard de Dieu.

Il convient d'ailleurs de noter quelles étaient les conditions imposées à ceux qui voulaient bénéficier de cette caisse d'amortissement :

Celui qui voudra espérer d'en profiter doit être un homme absolument irréprochable, ainsi :

I. Qui ait un genre de vie assuré, un métier, profession honnête et qui s'y applique avec assiduité et fidélité; point de vagabond, ni fainéant, ni inconstant, changeur de profession;

II. Qui ait à tout égard un parfait bon témoignage de toutes parts comme :

---

(1) Cf., p. 99 et 359, les rapports d'Oberlin avec Reiffeisen.

(2) Copié sur un de ces titres fait à Waldersbach en mai 1796 et acquitté en octobre 1796. On retrouve un grand nombre de papiers semblables parfois revêtus de longues listes d'amortissements soigneusement notés.

1° Du directeur de coton pour lequel il travaille, tant pour soi que pour sa famille;

2° De tous ses préposés et gens en charge, ainsi de l'ancien juré, bourgmaître, bangarde, garde police, maître d'école, etc.;

III. Dont les enfants écoliers ne négligent point l'école et sont diligents et obéissants;

IV. Et les grands enfants sont honnêtes, décents et diligents;

V. Les filles modestement, décemment et simplement habillées, et portent bavettes et corselets honnêtes, mais point de luxe dans les habits, point de superflu pour la parade, et point d'impudence;

VI. Les garçons pas rôdeurs de nuit, ni joueurs de cartes, coureurs de fêtes, crieurs et tapageurs, et ne jouant point pour de l'argent;

VII. Dont les enfants des deux sexes ne soient pas mêlés scandaleusement ensemble dans le logement. Lev. XVIII, 9 (1);

VIII. Qui soit bon, économe, ainsi :

1° Qui ait un lieu privé (2)... des potagers bien rangés et employés, un tuyau de fourneau convenablement long;

2° Dont les biens soient bien fermés et cultivés pour en tirer tout le profit possible, et convenablement garnis d'arbres fruitiers, et surtout le long des ruisseaux, et dans les marécages, des peupliers, osiers, saules, acacias, etc.;

3° Qui ne laisse rien perdre, ni mauvaises herbes, ni sarclures, balayures, ni l'eau de l'évier;

4° Mais ne vide pas le lieu privé malhonnêtement en infectant l'air;

IX. Qui ne soit pas querelleur et disputeur, ni dans la maison, ni hors de la maison;

X. Qui ne traîne pas le paiement de ses compatriotes par exemple, du maître d'école, tisserand, pâtre, laboureur, saunier, cordonnier;

XI. Ne va pas aux encans acheter à crédit;

XII. Ne cherche pas son bois par hottées;

XIII. Qui, en toute occasion, montre des sentiments généreux et patriotiques, ainsi qui :

1° N'agrandit pas son bien aux dépens des chemins publics;

2° Mais qui a soin d'entretenir les chemins le long de ses biens aussi larges et commodes qu'il est possible et convenable.

On commencera par assister ceux qui déjà actuellement sont tels, en attendant que les autres se corrigent, se perfectionnent et puissent être aidés à leur tour.

Mais si les conditions sont sévères pour ceux qui empruntent, Oberlin n'hésite pas à rappeler aussi aux créanciers leurs devoirs.

La charité, au sens où l'employait saint Paul, doit, nous allons nous en convaincre de plus en plus, dominer toute cette œuvre de

---

(1) Oberlin cite le verset tout au long. Cf. appendice X.

(2) Suivent quelques brefs détails sur lesquels nous glissons.

mutualité; elle l'a inspirée et elle la justifie : c'est ce qu'Oberlin déclare à ses détracteurs, et les faits qu'il apporte, les exhortations dont il les accompagne, nous permettent de saisir toute la portée de son œuvre.

Plusieurs personnes désapprouvent les liquidations des dettes que nous avons entreprises. Elles les désapprouvent pour différents motifs. Mais je les prie de réfléchir entre autres à la somme considérable dont la masse des sommes liquidées de la paroisse est diminuée.

Il cite le produit de l'année écoulée, pendant laquelle on avait liquidé pour 1.975 livres de dettes, et il continue :

Que ces personnes considèrent comment, si Dieu n'avait pas signalé sa grâce sur cette entreprise, nous aurions pu faire une somme aussi forte. Mais si Dieu l'approuve, la seconde et la favorise, comment voudriez-vous continuer à la désapprouver? Voudrait-on désapprouver ce que Dieu aime? Voudrait-on être plus sage que Dieu, dont je vous prêche la volonté et dans la pratique des commandements duquel je voudrais vous conduire?

Dieu aime la liquidation et le quittement des dettes; c'est dans ce but entre autres qu'Il avait ordonné aux Israélites de célébrer tous les sept ans une année de sabbat, une année de relâche, dans laquelle ils devraient quitter aux pauvres d'entre leurs compatriotes les dettes que ceux-ci auraient pu acquitter auparavant, « afin que ton frère puisse vivre devant toi, et afin que l'Éternel, ton Dieu, te bénisse dans tout ce où tu mettras la main et afin que tu prospères, toi et tes enfants, et que vous prolongiez vos jours sur la terre ».

Dans le Nouveau Testament, notre Sauveur n'a pas prétendu changer quelque chose à cet égard, si ce n'est qu'Il demande de ses disciples encore plus de générosité et de charité. La froideur, l'indifférence, sont des vices incompatibles avec l'esprit de charité dont ses disciples et tous les anges et les bienheureux sont animés. C'est dans cette intention aussi qu'Il vous apprend à prier : « Et quitte-nous nos dettes, comme nous quittons aussi les dettes à nos débiteurs. » (Matthieu VI, 12).

Mais si tout cela est la parole et l'ordre et la promesse et l'intention de Dieu, et si ma vocation est de vous conduire à la connaissance et à la pratique des ordres de Dieu, pourquoi tant de personnes restent-elles opiniâtrément en arrière et diffèrent-elles constamment de s'y prêter?

Considérez, je vous prie, si je fais tout mon possible pour vous instruire, vous et vos enfants, et pour vous conduire au bien, et que vous ne vous y prêtez point, mais que vous voulez toujours aller votre propre chemin : ceux qui demeurent indociles ne parviendront pas au salut, je sauverai mon âme et eux moissonneront dans les ténèbres et dans les froides contrées de la mort les fruits de leur éternelle indocilité.

Considérez encore que la préparation à la mort ne consiste pas dans

quelques prières ni la sainte Cène avant de mourir, mais dans une vie passée avec zèle dans les bonnes œuvres. Considérez que si l'on disait mille prières près de votre lit d'agonie et si on vous présentait douze fois la sainte Cène, cela ne pourrait pas augmenter la masse des bonnes œuvres que vous auriez faites, ni diminuer la masse des négligences, résistances et indocilités.

Ah! ouvrez les yeux! comprenez que votre salut dépend de vous, c'est de marcher dans le chemin que je ne cesse de vous montrer dans la sainte Parole de Dieu.

Le temps est court et le terme de la vie incertain, et l'éternité sans fin, hâtons-nous.

Et quelle est la conscience assez insensible pour ne pas s'examiner en entendant les paroles suivantes (1) :

1° Ainsi Dieu déclare méchant quiconque emprunte et ne paie et ne rend point;

2° Mais les méchants ne subsisteront point devant Dieu. L'Éternel fait périr les menteurs, et Il a en abomination ceux qui ne tiennent pas parole (Psaume v, 5-7).

Les vicieux (qui font habituellement ce qui déplaît à Dieu) sont ennemis de leur propre vie (ou prospérité) (Tobie xii, 10; Ésaïe xlviii, 22);

3° Voilà la clef d'une énigme : bien des personnes qui craignent Dieu, qui prient, et qui, dans leurs besoins, prennent leur recours à Dieu, sont toujours bourrelées et tourmentées dans leurs cœurs, et ne parviennent à aucune paix de Dieu stable et permanente, et sont outre cela poursuivies de mauvaise réussite, malheurs et désastres.

Pourquoi donc Dieu les traite-t-Il si durement? Ne fait-Il donc point de différence entre ceux qui Le craignent et ceux qui ne se soucient point de Lui?

C'est que ces personnes ont de mauvaises habitudes, et suivent certains usages des méchants. Les uns ne veulent point consacrer à Dieu les dîmes de leurs revenus; les autres consacrent les dîmes des choses de moindre valeur et gardent le gros tout entier pour eux, ce qui est agir en hypocrisie; d'autres suivent l'usage héréditaire et trop général de ce pays-ci, dont il est parlé dans notre texte, l'usage des méchants de notre pays, et forcent leur Père céleste qui les aime et qui ne veut point les laisser périr avec le monde, à les châtier dans ce monde-ci comme des méchants.

C'est *qu'ils empruntent et ne paient pas.* Ils laissent passer le terme convenu au lieu de le devancer, ou bien ils paient ou rendent moins en valeur que ce qu'ils avaient reçu. Comme, par exemple :

Du bois vert pour du bois sec; du pain moins bon; du fil gris pour du fil blanc; fil gros pour du fin et égal; savon frais pour du sec; lait écrémé

---

(1) Sermon sur Psaume xxxvii, 21. 21 février 1802 (2 ventôse an X).

pour celui qui avait sa crème; des outils gâtés pour des bons; des livres salis, souillés et chiffonnés.

Chers amis! voici quelques exemples pour vous montrer comment bien des personnes se rendent coupables devant Dieu; je n'en nommerai pas davantage, toute personne d'esprit réfléchira pour se garder de tout vice semblable car

4° Ce tort-là, cette malhonnêteté, cette ingratitude, Dieu les déteste, Il les a en abomination; ils sont du caractère de l'enfer, pas du ciel, pas d'après les sentiments de Dieu et de Jésus-Christ.

Et les enfants de Dieu qui agissent ainsi, ne se laissent pas conduire en cela par l'esprit de Dieu; un malin esprit, un esprit infernal d'avarice et d'ingratitude s'est caché dans leur cœur et les inspire pour les conduire à cela, et cela malgré la crainte de Dieu qui les anime d'ailleurs.

Mais Dieu veut que ses enfants soient sel, pas pourriture aussi. Il veut des fruits, de bons fruits, des œuvres à l'imitation de celles de Jésus-Christ; mais ces manques de parole et de gratitude sont des œuvres infernales, abominables aux yeux de Dieu, et ne peuvent et ne doivent manquer d'avoir de très mauvaises suites. Je prie donc et je conjure tous mes chers paroissiens et auditeurs : mettez ordre à toutes vos affaires d'après le souhait de Dieu, faites honneur à vos promesses et paroles. Dès aujourd'hui appliquez-vous-y, parlez à ceux auxquels vous avez manqué de parole, humiliez-vous, convenez de votre tort, Dieu fait grâce aux humbles, peut-être vous pardonnera-t-Il et vous aidera-t-Il à vous tirer de vos embarras et de faire honneur à toutes vos promesses (1).

Charité

Oberlin, après avoir mis ses concitoyens en mesure d'augmenter par divers moyens leurs ressources, leur a fait comprendre que

---

(1) D'ailleurs, il rappelait parfois directement leur devoir à ceux qui l'oubliaient. — Lettre à M. Henri Marchal, de Solbach, ancien fabricien :

« Citoyen Henri, Pourquoi tardez-vous si longtemps à payer votre reliquat? Pourquoi voudriez-vous que je vous envoyasse l'huissier? L'huissier doit-il vous convaincre que vous devez, votre conscience ne vous en convainct-elle pas? Pourquoi donner à l'huissier un argent que l'on peut et doit employer mieux ailleurs? Est-on honnête homme quand on paie par l'huissier ce qu'on devait devant Dieu? N'est-ce pas vous déclarer fripon et voleur, et voleur d'église, et voleur de votre pasteur, et voleur de la paroisse, et même de la République, si je vous envoie l'huissier? Nous devons rendre compte à Dieu de chaque sou, or, quelle moisson auriez-vous à attendre de l'éternité pour l'argent donné à l'huissier?

« Voilà des raisons qui m'ont empêché de vous envoyer l'huissier et qui m'en empêchent encore.

« Au reste, Dieu a ordonné en termes exprès de payer sans tarder tout ouvrier, et on s'attire sa malédiction, disgrâce et condamnation, en y manquant.

« C'est ce que je vous prie de considérer. C'est vous qui avez reçu l'argent, c'est à vous de le rembourser.

Waldbach, 10 germinal an XII (1804). »

Notons encore que, bien qu'il parle de l'huissier, Oberlin ajoute plus bas qu'il ne l'a pas envoyé, mais il n'indique pas si le débiteur s'est complètement acquitté.

ce n'est point pour satisfaire nos égoïsmes, mais pour servir Dieu en la personne de nos frères que nous devons économiser. En leur enseignant l'usage du crédit et les avantages de la coopération, il leur a laissé entendre que, pour produire leur plein effet, toutes ces entreprises devaient être pénétrées d'esprit fraternel.

Mais il connaissait trop le cœur humain pour ne pas chercher à éviter l'épanouissement des égoïsmes que favorise le développement du bien-être, et il met souvent ses auditeurs en garde contre l'avarice.

La religion de Jésus-Christ est la charité. Lui-même, le cher Sauveur, est quasi la charité personnifiée.

Toute cérémonie religieuse, toute pratique sacrée et pieuse sans la charité, sans l'empressement dominant pour le bonheur du prochain et le bien-être public et sans une fidélité joyeuse et scrupuleuse à ne laisser échapper aucune bonne œuvre que Dieu nous présente à faire, est un culte vain.

Or, l'avarice est juste le contraire de la charité.

Qui demeure dans la charité demeure en Dieu et Dieu en lui.

Qui demeure dans l'avarice demeure en Satan et Satan en lui.

Cependant le nombre des avares est extrêmement grand, aussi parmi nous et dans notre paroisse. Car tout homme qui est en souci seulement pour son propre intérêt et pas pour le bien-être général, tout homme qui n'administre pas ses secours petits ou grands selon le désir de Dieu, est avare, et aime les biens terrestres plus que son Dieu qui les lui a donnés.

Or, l'avarice est la racine de tout mal. Qui aurait cru que Judas, d'un homme pieux et craignant Dieu qu'il avait été, pût devenir le traître du plus vertueux, du plus bienfaisant et du plus respectable de tous les hommes?

Cependant l'avarice l'a fait devenir tel!

Et c'est encore l'avarice qui, presque à chaque instruction dans les commandements de Dieu, résiste au Saint-Esprit dans vos cœurs.

Chers amis, combien de raisons, combien de motifs tout cela ne me fournit-il pas pour vous prier et exhorter instamment de supplier Dieu qu'Il veuille purifier vos cœurs de ce vice dangereux, et vous donner son Esprit, l'esprit de charité du Seigneur Jésus-Christ.

Faites cela pour que Dieu puisse entrer en vous, et y demeurer jusqu'à une mort bienheureuse (1).

Ce n'est pas par la belle apparence qu'on est agréable à Dieu, mais par la charité.

Et celui qui ôte le vivre à son prochain le tue. Saint Paul nous apprend que sans la charité toutes les autres vertus sont sans valeur.

Il y avait en Franconie une famille de cultivateurs, gens tranquilles,

---

(1) Cité par TALLICHET, *op. cit.*

diligents et craignant Dieu. La paix et le bon ordre régnaient dans la maison et il y eut de la bénédiction. On y était à l'aise, on subsistait avec honneur; on était logé, nourri, habillé convenablement. On gagnait encore par delà, de sorte que tantôt on pouvait acheter quelque bien, et tantôt prêter quelque argent à ceux qui étaient dans le besoin.

Or, on avait prêté à un pauvre homme de quoi acheter une vache pour nourrir ses nombreux petits enfants. Le pauvre journalier en bénissait Dieu, et payait régulièrement les intérêts.

Au bout de quelques années, le riche laboureur voulant encore acheter du bien, dénonça le capital au pauvre journalier. Celui-ci confus, affligé, abattu, n'eut d'autre moyen de payer le capital que de revendre la vache, ce qu'il fit.

Voilà donc la pauvre famille du journalier réduite à manger ses pommes de terre sans lait, ni aucune graisse. Les enfants pleuraient autour de la table. Le père se tut. Il ne cria pas à Dieu contre la dureté de l'homme aisé, mais la barbarie de ce dernier cria à Dieu contre lui.

Dès lors la bénédiction quitta peu à peu la maison du laboureur. Les enfants se marièrent les uns après les autres, mais le malheur les suivit dans le mariage, et aujourd'hui la prospérité du ci-devant riche laboureur est réduite tout entière à un état aussi misérable et dénué qu'avait été celui du pauvre journalier auquel on avait fait vendre sa vache, au lieu de l'aider à la conserver.

Dieu veut de la charité, pas de belles paroles.

L'avarice est un péché redoutable par ses conséquences et qui menace même le pauvre, puisque le pauvre lui-même est incité à exercer la charité; bien plus, la même justice rétributive qui punit l'avare, récompensera celui qui est charitable même en étant pauvre; et ici la conception d'Oberlin s'élève à une telle hauteur qu'il vaut la peine de reproduire tout au long ses propres paroles :

Je prie un chacun d'examiner s'il fait son devoir au sujet des boursettes et sachets qu'on présente à l'église :

La loi de Dieu veut :

1° Que chacun qui peut gagner quelque chose ou qui a quelque revenu, — riche ou pauvre, grand ou petit, — apporte son offrande à Dieu en venant à l'église. Et il n'y a que les petits enfants, les imbéciles ou impotents qui soient exempts de cette loi;

2° Que chacun donne à proportion de son revenu. C'est de la troisième dîme que cette aumône doit se prendre, et cela à raison de la force de cette dîme.

Quiconque ne fait pas ainsi, n'est certes pas ce que l'Écriture appelle un juste, un homme qui s'empresse à marcher dans tous les commandements de Dieu, et il est bien loin de faire la volonté de Dieu, qui est bonne et agréable et parfaite.

Et vous, mes jeunes amis, garçons et filles, je vous prie de considérer qu'en violant cette loi de Dieu vous ne vous préparez pas la bénédiction et la bienveillance divine pour le temps de votre mariage, — non, chers amis, — mais des larmes et du déplaisir au lieu du contentement et de la prospérité.

Et vous, hommes et femmes, pères et mères, si vous négligez de faire ce qui est agréable à Dieu, si vous persistez à suivre les avis des satans dans la paroisse, qui, sous la peau de brebis, sont les loups de vos âmes; si vous laissez dans les biens que vos enfants hériteront après vous, si vous y laissez les dîmes que Dieu vous a ordonné d'en séparer, ne voyez-vous pas que vous y laissez de l'interdit et de la malédiction? Vous leur laissez des étoupes qui renferment une braise cachée. Cela, chers amis, ne s'appelle pas aimer vraiment ses enfants.

S'il y a, disait-il encore, une vérité bien prouvée, bien fondée, dans l'Écriture sainte, ce sont, entre autres, sans contredit, les suivantes :

1° Que Dieu prend un soin particulier de ses enfants;

2° Que, quand, animés par l'esprit de Dieu, ils entreprennent quelque chose pour l'honneur de leur Père céleste et de leur Sauveur Jésus-Christ, Il ne les laisse pas dans l'embarras; qu'au contraire, Il les en tire d'une manière qui, d'un côté, est proportionnée à leur foi, et, de l'autre, leur sert de nouvelle preuve de sa fidélité, de son soin particulier, et du plaisir qu'Il met en eux;

3° Que la tendre fidélité de Dieu envers ceux qui ont la foi vive, est un fond absolument sûr, qui ne laisse pas lieu au moindre doute, et sur lequel on doit infiniment plus se fier que sur la plus grande provision d'argent;

4° Que, quand Dieu ne donne pas à ses enfants autant de biens qu'il semble quelquefois nécessaire à leur situation, ou qu'Il ne leur en donne pas autant qu'à bien des mondains, Il le tient en réserve pour les éprouver, Il le leur donne précisément quand la nécessité le demande pour fortifier leur foi;

5° Que, quand il leur en faut, ou bien Il touche le cœur de quelque mondain ou de quelque enfant de Dieu à le donner, sans que ceux qui le donnent sachent souvent la situation de ceux à qui ils le donnent, ou bien Dieu dirige d'autres circonstances à cette fin, et Il le leur prouve immédiatement et par miracle;

6° Qu'ainsi un enfant de Dieu dépourvu de biens, mais pourvu d'une foi ferme et forte, n'est pas pauvre, puisque son Père céleste, qui lui fournit le nécessaire avec sagesse, ne manque ni de biens, ni de bonté et fidélité. Quoique la disposition des biens qu'un enfant de Dieu possède en son Père ne lui soit pas abandonnée, il n'en est pas pour cela moins en possession, mais Dieu ne lui en fournit que suivant le plan qu'il a formé, pour sa plus grande félicité à venir.

Toutes ces vérités sont fondées sur les promesses les plus expresses qu'on puisse faire, et sont confirmées par une foule innombrable d'exemples.

Avec quelle clarté ces vérités ne brillent-elles pas dans les passages suivants :

Matthieu VI, 33 : « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses (terrestres dont vous avez besoin) vous seront données par-dessus. »

David, d'après sa propre expérience, dit : Psaume XXXIII, 18 : « Voici, l'œil de l'Éternel est sur ceux qui Le craignent, sur ceux qui s'attendent à sa gratuité. Certainement notre cœur se réjouira en Lui (pourquoi? non parce qu'Il nous aura donné de grandes provisions, mais) parce que nous avons mis notre assurance en son saint nom. »

Psaume XXXIV, 9, 10 : « Savourez et voyez combien l'Éternel est bon. Oh! que bienheureux est l'homme (quel homme ? Celui qui est bien pourvu? non, mais celui) qui se confie en Lui. Craignez l'Éternel, vous ses saints, car rien ne manque à ceux qui Le craignent. Les petits des lions (malgré la force de leurs père et mère) ont disette, ils ont faim; mais ceux qui cherchent l'Éternel n'auront besoin d'aucun bien. »

C'est pourquoi Ésaïe dit, XXVI, 4 : « Confiez-vous en l'Éternel à perpétuité, car le rocher des siècles est en l'Éternel Dieu. » Ésaïe L, 10 : « Qui est celui d'entre vous qui craigne l'Éternel? Qu'il ait confiance au nom de l'Éternel et qu'il s'appuie sur son Dieu. »

Ces passages sont conçus en des termes si évidents qu'il est impossible d'ajouter à leur clarté. Et combien pourrait-on en joindre de pareils? Et qui croirait après cela que la foi qui a un si beau et solide fondement est si peu de mode parmi les chrétiens d'aujourd'hui.

Cependant Dieu a eu en tous temps ses fidèles qui se sont confiés en Lui; Il en a encore que, par leur foi ferme, Il a honorés de Lui servir d'instruments pour confirmer la fidélité de ses tendres et gracieuses promesses.

Combien n'en pourrions-nous pas alléguer d'exemples? Cependant nous en citerons deux ou trois :

Vers la fin du dix-septième siècle, on bâtit à Augsbourg une maison pour les pauvres : le commencement fut très mince et se fit au moyen de quelque peu d'argent. L'entreprise en parut si hardie et téméraire aux gens du monde, qu'il n'y eut point d'expressions ridicules, point de badinages piquants, point de moqueries mortifiantes qu'on n'entendît couler en foule de la bouche des spectateurs charnels, sur le compte des personnes charitables qui l'avaient entreprise au nom de Dieu, et animées par son Esprit. Cependant cette entreprise devint, par le secours de Dieu, en peu d'années, le refuge d'un grand nombre de pauvres malheureux, et quoique, la guerre étant survenue, Dieu permît que la maison fût brûlée par l'ennemi, Il aida à la rebâtir.

Quelque temps après, Dieu excita M. Franck, docteur et professeur à Halle, à entreprendre de bâtir une maison d'orphelins. Il n'avait cependant que 4 écus pour commencer. Il l'entreprit au nom de son Dieu, l'ouvrage avança au milieu d'une crise terrible de détresses, de peines, d'embarras et d'angoisses. Satan, qui devinait le coup que cette pieuse entreprise lui allait porter, incita de toutes parts une foule de personnes de toute qualité, même des ministres qui avaient belle apparence, pour

accabler M. Franck de tout ce que l'enfer peut inventer pour mortifier un homme fidèle. Souvent aussi on manqua d'argent, les ouvriers étaient prêts à quitter le travail, mais toujours Dieu envoya le secours nécessaire.

Enfin, le bâtiment fut achevé peu à peu, après avoir coûté 20.000 écus, — je dis 20.000 écus. Il n'en fallut pas moins de 20.000 encore pour l'entretien de tout ce grand monde, des enfants, des étudiants, des précepteurs qui y furent reçus, ou qui y trouvèrent leur subsistance, car outre le grand nombre qui étaient nourris, logés, habillés et instruits dans la maison, on donna encore la nourriture à plus de quatre-vingts des pauvres étudiants et écoliers qui ne pouvaient être reçus dans la maison, quoiqu'ils se trouvassent dans le plus pitoyable état. Comme la maison avait été entreprise sans fonds, sans provisions, si ce n'est les 4 écus, elle subsista aussi sans fonds, sans avoir d'autres capitaux que la fidélité de Dieu, qui prit plaisir à leur envoyer du secours quand souvent la nécessité allait être au comble. Et, mes chers, à la honte de Satan, à la confusion des chrétiens incrédules, cette maison subsiste encore aujourd'hui et fournit tous les ans un bon nombre d'ouvriers capables et fidèles dans la vigne de Jésus-Christ.

Je passe un grand nombre d'autres exemples.

Je ne parlerai plus que de la maison d'école dont Dieu a fait présent à ma chère paroisse. Elle fut entreprise avec des dettes, mais dans la foi. Au commencement nous ne savions pas même où emprunter ; mais enfin, après quelques refus, Dieu excita trois bienfaiteurs à nous prêter : l'un 100 florins, l'autre 300, un troisième 400. D'autres personnes charitables, entre lesquelles se trouvent aussi quelques-uns de mes chers paroissiens, y contribuèrent par des présents, qui tous ensemble font la somme de 790 florins.

De ces 400 florins qu'un de nos bienfaiteurs nous avait prêtés, nous n'avions encore acquittés que 100 florins. Il restait 300 florins. Le terme approchait où nous les devions payer. C'était le 12 de janvier passé. Nous n'avions encore que 50 florins, ou 100 livres de prêts, et ne savions où prendre le reste. — Voici maintenant les traces du tendre et fidèle Père que nous avons dans le ciel.

Une personne qui, d'autres fois déjà, nous avait réjoui des offres de sa charitable piété, se rendit chez M. Stuber, mon cher et digne prédécesseur, et lui demanda si je n'avais pas peut-être quelque grande dépense à faire encore pour la maison d'école. M. Stuber répondit que nous devions bientôt payer une dette de 600 francs.

« Ah ! dit cette personne, je me suis donc trompée ; je n'ai que 600 francs et je pensais en envoyer une partie aux Malabares. » M. Stuber, touché de cette preuve de la tendre Providence, lui dit que nous avions déjà 100 francs d'avance, et qu'ainsi on pouvait donner cette somme aux Malabares. Cette personne charitable, touchée à son tour de tout ce concours des bontés de Dieu, s'en retourna en louant Dieu de l'avoir honorée à nous tirer d'embarras ni plus tôt, ni plus tard que quand la nécessité le demandait.

Nous avons déjà montré comment Oberlin mettait en pratique les préceptes qu'il recommandait aux autres; lui-même vient de nous en rappeler un exemple (1), mais s'il attendait de Dieu toute délivrance, il n'oublait pas la parole du Seigneur, Luc VI, 38: « Donnez et il vous sera donné. » La question des biens temporels jouait, dans sa vie personnelle comme dans son œuvre, un rôle capital sur lequel il convient d'insister ici. Cultiver l'esprit de pauvreté et savoir faire à l'Éternel des sacrifices volontaires, était une de ses grandes préoccupations. Il faut faire valoir à la gloire de Dieu les biens qu'Il nous a confiés, dont nous ne sommes que les dispensateurs et qui n'ont pour nous d'autre valeur ici-bas, puisque nous ne les emportons pas là-haut, que celle que leur prêtent nos bonnes œuvres (2).

C'est dans cet esprit qu'Oberlin s'efforça, selon son habitude constante, de trouver dans l'Écriture une règle précise. Un jour les rats ayant mangé son linge et lui ayant ainsi occasionné plusieurs pertes, Oberlin se mit à lire sa Bible et à demander à Dieu son secours : les passages relatifs aux dîmes tombèrent sous ses yeux, il se rappela alors que Jésus était venu pour accomplir la loi et les prophètes, et il résolut de mettre en pratique ces anciens commandements.

Voici comment il s'explique lui-même, à ce sujet, dans une lettre (3).

Mon cher ami!

Vous me demandez quelques éclaircissements touchant les différentes dîmes que Dieu a ordonné de payer; je vous dirai donc comment je fais :

De tout ce que je gagne, du terme que je reçois, de tout mon revenu, de quelque nom et nature que ce puisse être, je tâche de donner les trois dîmes ou plutôt deux dîmes et la trentième. Pour cet effet, je tiens trois boîtes; la première pour la première dîme, la seconde pour la deuxième, et la troisième boîte pour la troisième dîme. Lorsque je ne puis pas payer tout de suite, argent comptant, je marque sur un papier, que je pose dans la boîte, combien j'y dois. Et quand, au contraire, je fais ma dépense, qui se doit payer d'une des dîmes et pour laquelle il n'y a pas assez de provision, je fais crédit à la boîte et j'y marque combien elle me doit :

---

(1) Cf., p. 24, histoire de sa thèse; p. 37, la construction de l'école; p. 222, sa foi dans les délivrances divines.

(2) Cf., dans « Choix de sermons », sermon sur « Nos trésors dans le ciel », p. 506.

(3) Nous avons eu en main le brouillon de cette lettre déjà citée par Stœber.

c'est par ce moyen que, quand il y a quelque chose à payer pour le bien public, j'ai toujours de quoi.

Comme Dieu ne nous demande ces dîmes que pour avoir quasi un prétexte de nous récompenser et bénir, quand nous y sommes exacts et généreux, je ne regarde point ces ordres pour une charge, mais pour un gracieux et précieux privilège du peuple de Dieu.

Première boîte

1° Contient la première dîme pour le culte divin;

2° Dans cette boîte, j'ai mis un papier où sont écrits les passages suivants :

Lévitique XXVII, 30. « Toute dîme de la terre, tant du grain que du fruit d'arbres, est à l'Éternel. C'est une sainteté à l'Éternel. »

Malachie III, 10. « Apportez toutes les dîmes aux lieux ordonnés pour les garder, et qu'il y ait provision dans ma maison, et dès maintenant éprouvez-moi en ceci, a dit l'Éternel des armées, si je ne vous ouvre pas les canaux du ciel, et si je ne répands pas en votre faveur la bénédiction, de sorte que vous n'y pourrez point suffire. »

Tobie I, 17 : « Je donnais la première dîme de tout le bétail aux enfants d'Aaron, qui exerçaient le ministère à Jérusalem. »

Matthieu XXXIII, 23 : « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites! Car vous payez la dîme de la vente de l'anis et du cumin, et vous laissez les choses les plus importantes de la loi, c'est-à-dire, le jugement, la miséricorde et la fidélité. Il fallait faire ces choses-ci et laisser celles-là »;

3° J'emploie cette dîme à l'entretien et à l'amélioration des bâtiments sacrés, comme les églises et les maisons d'école; à l'entretien des conductrices; à l'achat des livres appelés « Paroles »; et enfin à tout ce qui avance le culte divin et la connaissance de Dieu;

4° Mes paroissiens peuvent encore prendre de cette dîme, ce qu'ils me donnent à moi, soit de droit, soit de générosité.

Deuxième boîte

1° Contient la deuxième dîme;

2° J'y ai écrit les passages suivants :

Deutéronome XIV, 22-27. « Tu ne manqueras point de donner la dîme de tout le rapport de ce que tu auras semé, qui sortira de ton champ chaque année.

« Et tu le mangeras devant l'Éternel, ton Dieu, au lieu qu'Il aura choisi, pour y faire habiter son nom, les dîmes de ton froment, de ton vin et de ton huile, et les premiers nés de ton gros et menu bétail, afin que tu apprennes à craindre toujours l'Éternel, ton Dieu. Mais, quand le chemin sera si long, que tu ne les puisses porter, parce que le lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi pour y mettre son nom, sera trop loin de toi : lorsque l'Éternel ton Dieu t'aura béni : alors tu les convertiras en

argent, tu serreras l'argent en ta main, et tu iras au lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi; et tu emploieras l'argent en tout ce que ton âme souhaitera, soit gros ou menu bétail, soit vin ou cervoise, et en toute autre chose que ton âme désirera; et tu mangeras en la présence de l'Éternel, ton Dieu, et tu te réjouiras, toi et ta famille.

« Tu n'abandonneras point le Lévite qui est dans tes portes, parce qu'il n'a point de portion ni d'héritage avec toi. »

Deutéronome XVI, 16. « Trois fois tout mâle d'entre vous se présentera devant l'Éternel ton Dieu au lieu qu'Il aura choisi, mais nul ne se présentera devant la face de l'Éternel à vide. »

Tobie I, 18. « La seconde (dîme) je la vendais, et lorsque j'allais à Jérusalem, je la dépensais chaque année »;

3° J'emploie cette dîme à beaucoup de choses, comme, par exemple pour : 1. Les offrandes pour le culte divin, lorsqu'on va à l'église, mais non pour le sachet; 2. Faire travailler sur les chemins d'église et d'autres; 3. Les prix pour les écoliers; 4. Payer tous les ouvrages utiles au public; 5. Les petites dépenses qu'on fait quand on est parrain ou compère; 6. Donner à dîner aux pauvres des autres villages, les jours de dimanche;

4° Mes paroissiens pourraient ajouter à cette liste : 1. Le gage d'école et de marguillerie, soit ce que l'on donne de droit, soit ce que pour l'amour de Dieu l'on donne par-dessus; 2. Les dépenses que fait mon traitement aux bourgeois de Belmont, de Fouday et de Solbach; 3. Ce que les habitants de Waldbach dépensent pour inviter surtout les pauvres des autres villages; 4. Pour réparer les toits, etc.

Troisième boîte (pour les pauvres)

Contient la troisième dîme tous les trois ans ou la trentième à chaque année.

J'y ai écrit les passages suivants :

Deutéronome XIV, 28. « Au bout de la troisième année, tu tireras toutes les dîmes de ton rapport de cette année-là et tu les mettras dans tes portes.

« Alors le Lévite qui n'a point de portion ni d'héritage avec toi et l'étranger, l'orphelin et la veuve, qui sont dans tes portes, viendront et ils mangeront et seront rassasiés, afin que l'Éternel ton Dieu te bénisse en tout l'ouvrage de ta main auquel tu t'appliques. » (Tobie I, 19.)

Et, quant à la troisième dîme, je la donnerai à ceux auxquels il était convenable. Je l'emploie pour ce que je fais mettre au sachet de l'église, pour tout ce que je donne aux pauvres et aux incendiés.

Relevons encore cette instruction qu'Oberlin destinait à ses paroissiens :

Les disciples de Jésus-Christ, animés de l'Esprit de leur cher, généreux et charitable Maître, trouvent un plaisir délicieux à donner à Dieu les différentes dîmes de tout ce qu'ils reçoivent, et cela, entre plusieurs

autres raisons, aussi pour les suivantes : 1° Ils savent par la sainte Écriture que leur cher Maître aime beaucoup que ses disciples soient riches en fruits; que c'est même aux fruits qu'on reconnaîtra ses disciples, et que c'est par ces fruits que le Père céleste est glorifié; 2° s'il importe donc tant de donner beaucoup, il faudra se faire une certaine loi pour donner une certaine portion, car, si on donne au hasard, suivant l'apparence des cas et circonstances, alors le fidèle même qui (si j'ose m'exprimer ainsi) a le malheur d'être *riche,* risquera toujours de donner infiniment trop peu. Car les biens sont presque toujours inséparablement accompagnés par l'avarice et cette avarice trompe le riche et le séduit, et le fait donner beaucoup trop peu. Mais si le fidèle est pauvre et qu'il ne s'est pas fait une certaine loi en donnant, alors il ne pourra presque jamais *rien* donner, ou il donnera trop peu, parce qu'il se trouve presque toujours trop serré. Pour ces raisons, il faut se faire à soi-même une certaine loi de donner dans une certaine proportion. Or, quelle sera la proportion la plus sage, la plus belle? si ce n'est celle que Dieu même avait proposée à son peuple, savoir : de donner trois dîmes de toutes espèces de revenu.

En tête de cette instruction Oberlin a dressé une liste des « *places pour employer les dîmes* » dont la disposition et les répartitions sont fort intéressantes à relever :

1° Missions (1);
2° Conductrices;
3° Prix des écoliers;
4° Distribuer par villages aux amis des instructions ou pour les disciples de Jésus-Christ;
5° Disciples malades;
6° Maîtres d'écoles;
7° Flanelle;
8° Sel;
9° Laine;
10° Pain;
11° Aumône;
12° Bibles ou Nouveaux Testaments aux catholiques romains;
13° Aux marguilliers qui desservent les églises;
14° Bons chemins;
15° Entretien des bâtiments sacrés;
16° Secours et encouragements aux pauvres pour les lieux privés et le couvrement des ordures.

Outre cela, Oberlin avait pour sa caisse de charité un compte spécial qui était alimenté par les dons faits à l'occasion de quelque

(1) Cf., p. 385, l'intérêt d'Oberlin pour les missions.

délivrance : un chemin réparé, une guérison : il les intitulait : « *Sacrifices de louange.* »

Lui-même note ce qui alimente cette caisse; s'il y a dans cette énumération quelques sources qui ne lui étaient pas personnelles, on n'en est pas moins frappé de leur variété et de leur nombre, et on comprend combien peuvent donner ceux qui savent chercher tant d'occasions de mettre de côté pour les bonnes œuvres.

Fonds pour les bonnes œuvres : Aumônes de particuliers. Aumônes dans les troncs, dons anonymes, dîmes des revenus, potager dont le revenu est versé à la caisse d'emprunt, premiers fonds, recette de la masse des trois aumônes, caisse des offrandes, réparation du tort, sacrifice de louange.

Quelle ingéniosité dans l'économie, et n'est-il pas confondant de constater que cette économie ne doit profiter... qu'aux autres.

Nul ne peut savoir jusqu'où ira cette charité qui cherche partout l'accomplissement de la volonté de Dieu : quand Oberlin avait fait, ou croyait avoir fait un tort quelconque à son prochain, s'il ne pouvait le réparer directement, il le réparait devant Dieu en versant dans sa caisse de charité, et l'argent ainsi recueilli servait à son tour à réparer d'autres fautes commises par les autres.

Voici un exemple caractéristique que nous reproduisons d'après Stœber, qui dit le tenir de M. Legrand. [Un juif est volé et assassiné sur les hauteurs du Ban-de-la-Roche. Oberlin fait passer à sa veuve 50 francs pendant plusieurs années de suite. Cette femme, étonnée de recevoir des dons si riches du pasteur d'une paroisse si pauvre, lui fait demander ce qui peut l'y engager. Le pieux pasteur répond que, sous l'ancienne alliance, on tâchait d'ôter la malédiction d'un endroit où s'était commis un meurtre par des peines et des sacrifices, et que, dans la nouvelle alliance, il ne se croyait pas dispensé de son intercession pour sa paroisse, où s'était commis le meurtre, et qu'il faisait ces dons à la veuve indigente de la victime en place du sacrifice.]

Sans doute, on peut critiquer et signaler les dangers d'une telle doctrine, mais comment ne pas relever surtout le sens profond de solidarité sociale et de vraie charité chrétienne que ce fait nous révèle?

La charité telle que la comprenait Oberlin est si conforme à l'esprit évangélique, et si étrangère pourtant à tant de prétendus chrétiens, qu'elle mérite de retenir encore notre attention.

A ses yeux, la foi sans les œuvres est morte, et la première de toutes les œuvres de la foi est le sacrifice pécuniaire. Il rappelle sans cesse ce devoir en des termes élevés mais précis, et il donne lui-même l'exemple d'un si grand désintéressement que nul n'y trouve à redire (1).

Oberlin d'ailleurs ne comprend pas l'attitude de ceux qui, craignant d'être accusés de faire de la religion une question d'argent, finissent par ne plus parler aux fidèles de leurs charges et de leurs responsabilités, et qui, laissant un si grand nombre perdre le bénéfice des grâces qui sont promises au sacrifice, paralysent l'œuvre même de l'Évangile dans ce monde.

Dans un sermon sur Luc vi, 38, après quatre pages de citations de passages appuyant son texte et rappelant le devoir de payer la dîme, il ajoute :

Un pasteur qui aime l'hoeneur de son Dieu, ne devrait-il pas un peu passer par-dessus cette quantité de lois de bienfaisance, et ne pas y insister de peur de donner à Dieu un air d'avarice?

Mes chers frères, il n'y a que trop de prédicateurs qui vraiment passent par-dessus ces lois; mais pas tant pour ménager l'honneur de Dieu que pour ménager leur propre honneur, parce qu'ils n'ont ni la foi en Dieu, ni la charité convenable.

Il n'y a rien à craindre pour l'honneur de Dieu, pour peu qu'on y réfléchisse. Pourquoi Dieu donne-t-Il ces lois? A-t-Il affaire de nos secours et aumônes? Non, c'est le contraire, c'est pour pouvoir nous donner, à nous, qu'Il nous ordonne de donner, et notre texte fournit la clef de la difficulté : « Donnez et il vous sera donné, on vous donnera dans le sein bonne mesure, pressée et entassée, et qui s'én ira par-dessus; car de la mesure dont vous mesurerez, on vous mesurera réciproquement. » Qui mesurera de la même manière qu'on aura mesuré? Dieu, la source de tout, le tout-riche et tout-puissant. Et à qui mesurera-t-Il ainsi? A nous,

---

(1) Cf. p. 234. D'ailleurs, avec franchise et fermeté il écarte, avant même qu'ils se produisent, tous les soupçons malveillants :

« Du filé consacré à la charité, 1771 :

« Mes chers paroissiens,

« Il y a trois ans passés que vous commençâtes la louable coutume de nous demander quelque peu de chanvre pour le filer le jour de la confession. Mais l'hiver passé on n'en a presque point cherché, à notre grand étonnement. Pourquoi? »

Suivent diverses suppositions pour expliquer cette abstention; citons seulement la quatrième :

« IV. Il se pourrait peut-être que quelques-uns doutent de ma fidélité et désintéressement malgré toutes les preuves du contraire. Or, quoique la sainteté du ministère dont j'ai l'honneur d'être revêtu et tâche de m'acquitter avec soin, devrait mettre ma réputation hors de danger à cet égard, je veux néanmoins contribuer de mon possible à ce que les plus défiants puissent être rassurés.

« Pour cette raison, j'ai fait faire plusieurs copies du petit compte que j'en ai dressé. »

pauvres misérables, qui n'avons rien que de sa main et qui ne pouvons faire croître un seul de nos cheveux.

Ah! s'il en est ainsi, nous sommes donc bien insensés quand nous marchandons avec Dieu et que nous ne nous empressons pas de Lui donner tout ce qu'Il nous fait signe de donner.

Mes frères, Dieu est immensément riche, ineffablement riche, et incompréhensiblement puissant. Et Il veut des gens à qui Il puisse faire part de ses richesses.

A qui doit-Il, à qui peut-Il les communiquer, si ce n'est à ceux qui ont ces sentiments généreux.

Comment les connaître et les distinguer?

Il s'y prend de la manière la plus sage. Il distribue à chacun des talents différents, des forces de corps et de membres, des revenus, plus ou moins, de l'esprit, du savoir, du temps, des occasions. Il donne là-dessus ses lois, et communique sa volonté, le souhait de son cœur. — Et puis Il se retire. — On ne l'entend plus. — On ne le voit plus, de sorte que bien des gens croient enfin qu'il n'y a point de Dieu.

Mais, en attendant, Il observe un chacun. Rien ne Lui échappe, aucun trait de générosité, aucun trait de charité, aucune peine, aucun sacrifice, aucune sollicitude pour le bien public ou pour le besoin du prochain, — mais aussi aucun trait de gueuserie, et d'avarice et d'égoïsme, de vilenie et de paresse, et de tiédeur. Tout est observé et marqué.

Quand donc chacun a eu le temps de se montrer, quand chacun s'est quasi vanné et criblé, et a suffisamment d'occasions de montrer ce qui est dans son cœur, et à quelle classe il appartient, — il est retiré de ce monde.

Après tout viendra le grand jour de rétribution. Alors il y aura une différence, une distance infinie entre des gens qui ici-bas avaient été camarades, compatriotes, concitoyens. Les uns seront comme des dieux, les autres comme des esclaves, sans gloire, sans biens, sans logement propre et sans considération ni estime. Les uns brilleront comme des soleils dans le royaume de leur Père, les autres n'auront pas le moindre éclat et point de beauté. Les uns, héritiers de tout, les autres sans possession aucune.

Je sais cela, et je devrais vous laisser faire!.... Je sais cela, et je devrais vous laisser aller à perdition par la nonchalance que la plupart montrent à saisir les occasions que la providence de Dieu nous offre et où nous devons nous distinguer par le zèle pour toute espèce de bonne œuvre!

Oh! chers amis, ne prétendez pas cela; ne prétendez pas que je vous laisse ainsi assoupis et endormis, vous m'en sauriez un jour très mauvais gré. Ma vocation de la part de Dieu est de vous éveiller, de vous inspirer le feu et le zèle, qui éternellement vous tourneront en gloire et en un trésor incomparable.

Dieu cherche à qui Il puisse communiquer pour l'éternité une part à sa toute-richesse, toute-gloire et toute-puissance, et c'est pour cela qu'Il a donné ces lois de bienfaisance qui vous alarment et vous répugnent si

fort! Oh! ne restez pas en arrière. Il n'a pas besoin de nous. C'est pour savoir à qui donner qu'Il nous ordonne de donner.

Écoutez un exemple :

Un père très riche qui avait plusieurs enfants auxquels il avait donné une bonne éducation, et de très belles instructions de charité et de générosité, tant par son exemple que par ses discours, voulut enfin savoir à quoi il devait s'attendre de la part de ses enfants qui avançaient en âge et en stature. Pour cet effet, il leur donna chaque semaine une somme d'argent, avec plein pouvoir de l'administrer et employer selon les désirs de son cœur.

Après un temps considérable, il leur dit qu'étant momentanément dépourvu d'argent, et obligé de faire une forte dépense, il serait bien aise si ses enfants voulaient lui avancer et prêter ce qu'ils avaient dans leur caisse.

Les enfants, ravis, sautèrent et apportèrent à l'instant ce qu'ils avaient encore.

« Qu'as-tu fait avec le reste, » dit le père à l'un? « Oh! cher papa, répondit-il, j'en ai acheté différentes petites choses d'ornement à mes habits; mes camarades avaient de si belles boucles d'une façon toute nouvelle, j'en ai acheté aussi. » — Et il montra tous ses beaux ornements et jolies parures.

L'autre dit : — « Ah! je ne suis pas si orgueilleux et vain; je me contente parfaitement des habits que la bonté de mes chers parents veut bien m'accorder; moi, je me suis fait du bien avec mon argent, j'en ai acheté des gâteaux et autres choses bonnes à manger. »

« Oh! fi, dit le troisième, tu as mangé toi seul tout cela! je n'aurais pas voulu en faire autant. Pour moi, quand je me suis promené avec mes amis, je les ai souvent régalés; j'y ai eu ma part et encore leur amitié et reconnaissance par-dessus. »

Le quatrième n'avait rien dépensé, il avait le goût d'entasser des trésors. « Cher papa, dit-il, moi je pourrai le plus vous assister, j'ai conservé tout ce que vous avez eu la bonté de me donner et tout ce que j'ai reçu d'ailleurs. Voici tout mon trésor, je vous le prête tout entier. »

« Le cinquième s'avança avec une mine hypocrite; il n'avait rien dépensé non plus, mais il ne se fia pas à son bon et tendre père. Il s'excusa fort poliment et dit qu'il était au désespoir de ne pouvoir rien offrir à son cher papa, qu'ayant voulu vider sa caisse, il l'avait trouvée ouverte et déjà vide, qu'il fallait bien qu'un de ses frères ou l'un des domestiques lui eût volé son trésor. »

Le malhonnête l'avait caché! Mais son père, qui connaissait déjà le petit menteur, n'en fut pas la dupe, quoiqu'il feignît à le croire en s'adressant au sixième qui se tenait tristement à l'écart, il lui dit :

— « Et toi, mon cher enfant, tu ne me présentes rien! — Non, cher papa, dit ce sixième les larmes aux yeux; ah, si j'avais pu prévoir que mon cher papa pût avoir besoin de mes services! mais, hélas! c'est fait, je n'ai rien à offrir. »

— Qu'as-tu donc fait de tout ton argent?

— Ah! cher papa, si j'ai mérité des reproches ou des châtiments, je m'y soumets de bon cœur, seulement, ne me refusez pas votre bienveillance.

— Allons mon cher enfant, dis-moi franchement le tout.

— Ah! cher papa vous avez vu déjà, sans doute, ce jeune garçon de notre voisinage qui vient quelquefois chez nous pour vendre des allumettes et autres petites choses. Un jour que je mangeais mon pain, j'observai qu'il y jetait un coup d'œil particulier, mêlé de tristesse. Je lui demandai s'il en souhaitait. Il rougit et dit que non et qu'il me remerciait bien de ma bonté. Je lui demandai s'il avait déjà goûté. Il rougit encore et me dit que non. Enfin, à force de questions et d'instances, j'appris qu'il n'avait encore rien mangé de la journée, que son père était malade et sa mère en couches, et que dans le ménage on manquait de tout. Alors je me suis informé de ce qu'il leur fallait le plus, et je leur ai procuré peu à peu, tantôt pain, tantôt farine ou sel, huile ou bois. »

Ce récit remplit de larmes les yeux du père; il se contint de son mieux et dit au fils : « De cette manière, tu auras acheté bien peu de choses pour toi-même. — Pour moi-même, cher papa? répliqua vivement le fils, oh! que me faudrait-il? N'ai-je pas de quoi manger et m'habiller bien au delà de ce que je mérite! Mais ces pauvres gens! ils sont si misérables, si dénués de tout! — Mais, mon cher enfant, reprit le père, il n'y a pas longtemps que ton oncle et parrain t'a fait un présent considérable, ne voudrais-tu pas me prêter celui-là? »

L'enfant pâlit.

— « Ah! cher papa, je ne l'ai plus. J'ai appris à connaître encore d'autres pauvres, et je ne pouvais garder de l'argent oisif, tandis que d'autres souffraient de la disette. »

Le père savait maintenant à quoi s'en tenir sur tous ses enfants. Il accepta ce que chacun lui offrit, le leur rendit au bout de quelque temps, et continua à leur donner par semaine l'argent accoutumé, mais avec les leçons et exhortations convenables.

Mais, pour le sixième enfant, il l'embrassa tendrement et le bénit, et l'assura de toute sa bienveillance. Puis, il le conduisit dans son cabinet, lui rendit au double tout ce qu'il avait dépensé pour les pauvres, lui donna un présent considérable par-dessus et toutes les semaines beaucoup plus qu'aux autres. Il lui montra sa propre caisse de charité et lui donna la permission de venir demander des secours toutes les fois qu'il lui en faudrait pour des œuvres de charité, de sorte que cet enfant fut alors à peu près aussi riche que son père lui-même.

Cette histoire qui, avec des circonstances variées, est arrivée très souvent, se réalise aussi entre nous et notre auguste Créateur et Père céleste.

Jugez après cela si Dieu a un air d'avarice quand Il vous ordonne tant de donner puisque ce n'est pas Lui qui en profite, mais nous. « Donnez, dit-il, comme je le désire, comme je l'ai prescrit, conseillé et ordonné à mes enfants; donnez afin que je puisse vous donner. »

Dieu est immensément riche. Or, à qui partager ses richesses? Seule-

ment à ceux qui ont administré d'après ses souhaits ce qu'Il leur avait donné d'abord.

O Dieu! inspire-nous tes sentiments de charité, de générosité et de désintéressement. Donne-nous de pouvoir aimer notre prochain comme nous-même, et notre Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos forces et de toutes nos pensées. Amen.

Une autre fois Oberlin expose la situation d'une famille nécessiteuse dont la maison devait être reconstruite. Il nomme cette famille et explique qu'elle est digne d'intérêt (1).

Le maire de Solbach lui répond que la chose ne se peut faire mais qu'on trouvera un logement à ces malheureux.

Pour inciter ses gens à donner, Oberlin adresse entre autres cette exhortation :

Que personne ne s'excuse par sa pauvreté, car ce serait un mensonge et une noire ingratitude envers Dieu. Le plus pauvre ne pourrait pas vivre s'il n'avait un revenu quelconque, soit par le produit de son travail, soit par le produit de son bien. Or, les trois dîmes de ce revenu quelconque ne vous appartiennent pas. Mais ne parlons que d'une seule dîme. Si chacun de toute la paroisse en donne une, ou même seulement une portion équitable d'une, la chose pourra se faire par la bénédiction de Dieu.

Et voici le cas où pères ou mères chrétiens s'empresseront, s'il y a moyen, à inspirer à leurs enfants le goût de la bienfaisance en leur donnant quelque chose pour y contribuer aussi.

Mais quant à ceux qui ont des écus enfermés et cachés, qu'ils songent que Dieu ne badine pas et qu'on ne saurait le tromper. Qu'ils lâchent maintenant leur superflu oisif, outre des portions de dîmes de leurs revenus. C'est Dieu qui veut que leur abondance vienne au secours du besoin des nécessiteux.

Ici vous êtes logés et à votre aise! Mais jusqu'à quand? Oh! hâtez-vous d'envoyer dans le monde éternel de quoi vous préparer aussi un logement commode et honnête dans ce monde-là.

Sachez, pauvres gens trompés, ensorcelés par l'avarice et l'attachement à vos écus! sachez que la plupart des riches que vous avez vus ou aidés à enterrer sont depuis leur mort dans un état pitoyable, dénués de toute aisance, logés les uns dans des trous de terre, d'autres dans de vieilles minières, d'autres entre des tas de pierres ou dans des huttes de broussailles et des branches d'arbres, semblables à celles de Nicolas Fortuné.

Mais remarquez qu'il y en a à qui il n'est même pas permis d'en faire, et qui se tiennent sous des arbres ou même sous aucun abri du tout.

Ne vous abusez point, on ne se moque pas de Dieu, qui veut que l'on

---

(1) Août 1817.

ait soin du prochain et qui donne à moissonner à chacun selon ce qu'il aura semé, une moisson sans miséricorde à ceux qui ont été durs et ont gardé du superflu oisif, tandis que d'autres manquaient du plus indispensable.

Que si quelqu'un ne se fie pas à moi, il se fiera du moins à la loyauté connue de M. le maire de Z...

On savait aussi jusqu'où devait aller le sacrifice, car on était bien averti :

Par Moïse : vendez ce que des deux dîmes vous ne pouvez employer en nature;

Par Jésus-Christ : vendez ce que vous avez, pas seulement les dîmes, mais ce que vous avez, quoi que ce soit, qu'il ne vous faille pas absolument pour votre état et situation et le bien public.

Avez-vous des champs, prés, du bois, planches, pierres de taille, bêtes, provisions, meubles, pièces d'habillement, linges, etc., qu'il ne vous faille pas et sans lesquels il vous soit très possible de subsister? Hâtez-vous, dit le Seigneur et Sauveur Jésus-Christ à ses disciples — pas aux païens, pas aux turcs, pas aux corbeaux et pas aux chiens — mais à ses disciples, à ses brebis qui connaissent sa voix : Hâtez-vous de le vendre pour vous en faire un trésor dans le ciel (1).

Est-il besoin, après cela, de faire ressortir les traits caractéristiques de la charité qu'inspire ainsi l'Évangile.

Sans cesse renouvelée aux sources pures de l'amour fraternel, elle ne saurait jamais dégénérer en aumône, cette caricature de la charité dont un si grand nombre se contentent, qui trompe ceux dont elle calme vainement la conscience et avilit ceux qu'elle devrait relever (2).

Votre cœur est-il rempli d'un amour tendre pour Dieu, lors votre vie sera nouvelle à l'égard de vos bonnes œuvres et aumônes, vous ne serez plus comme un laboureur insensé qui jette sa semence au vent et sur les chemins, mais comme un laboureur de bon sens qui jette la semence là où elle pourra rapporter le plus : je veux dire : vous ne donnerez plus vos aumônes aux mendiants, vagabonds, qui refusent de travailler contre les ordres du Roi et les intentions de Dieu, vous saisirez plutôt tous les bons conseils pour faire de bons arrangements, vous vous hâterez et empresserez de semer pour l'éternité, afin que vous ayez des moissons à recueillir après votre trépas (3).

Oberlin ne veut donc reconnaître comme pauvre que le malheu-

(1) Sermon sur Matthieu VI, 20. 17 mai 1789.

(2) Cf., p. 174, 178, comment Oberlin évita les dangers du salut par les œuvres.

(3) 1er janvier 1769, Waldersbach. Luc II. 21. Répété 1812.

reux que les circonstances adverses mettent momentanément en état d'infériorité pour gagner sa vie. La vraie charité ne doit jamais encourager les paresseux (1).

C'est dans cet esprit qu'il avait fondé une *caisse des pauvres;* il l'administra avec autant d'exactitude que de discernement.

Voici une circulaire qu'il adressa aux pauvres de sa paroisse :

A mes chers paroissiens qui désirent être portés sur la liste des pauvres ;

Non seulement ceux que Dieu a mis au rang des pauvres, mais chaque homme sensé parmi nous, qui veut avoir une espérance fondée du salut, doit prendre ses mesures pour pouvoir répondre affirmativement aux questions suivantes :

1° Fréquentez-vous les instructions religieuses avec toute votre famille ?

2° Ne laissez-vous pas passer de dimanche sans l'employer à quelque œuvre de charité?

3° N'êtes-vous pas allé, vous, ou votre femme, ou vos enfants, en négligeant l'église, aux fraises, framboises, myrtilles, mûres, noisettes? Ou si cela vous est arrivé, promettez-vous devant Dieu que cela n'arrivera plus?

4° Avez-vous soin ou souci pour vous procurer les habits indispensables pour venir entendre la parole de Dieu le dimanche?

5° Et ceux qui en ont, emploient-ils une partie fixe de leur revenu et

(1) Lui-même nous dit ce qu'il entend par vrai pauvre :

« C'est un homme qui ne saurait parvenir à fournir à sa famille l'entretien et l'éducation convenable, quoiqu'il ménage ce qu'il a et qu'il fait tout son possible pour gagner honnêtement ce qu'il lui faut.

« Par conséquent :

« 1° Il aura de la famille;

« 2° Il ménage son argent;

« 3° Il se contente de l'habillement le plus simple...;

« 4° Ainsi, point de bonnets, ni mouchoirs, ni cols de soie dans sa famille;

« 5° Il évite le cabaret;

« 6° Il se contente de la nourriture simple et nécessaire;

« 7° Il fait travailler, dans sa famille, tous les bras qu'il est possible;

« 8° Il les fera veiller le soir pour le travail;

« 9° Autant qu'il est possible, il s'accommodera avec d'autres familles pour ménager l'huile et se cotiser en la fournissant;

« 10° Il se lèvera de bon matin;

« 11° L'été et dans toutes les favorables saisons, il s'applique à un autre travail honnête, mais aussi profitable qu'il est possible;

« 12° Quand il a peu de bien, il s'arrangera à pouvoir gagner quelque chose en assistant ceux qui n'ont pas assez de bras pour leur travail;

« 13° Il se rendra recommandable par ses sentiments nobles et patriotiques; ainsi il contribuera, autant que possible, au bien et au bon ordre public;

« 14° Il ne sera donc point négligent dans les corvées de la commune, sous prétexte qu'il n'a point de voiture à lui;

« 15° Il ne se rendra pas indigne des bienfaits par son ingratitude envers ceux qui travaillent sur ses enfants; par conséquent, il fera toujours son possible pour payer les maîtres d'école, de même que les anciens. »

Cf. aussi, p. 510, « Choix de sermons », sermon sur le « Paresseux ».

de leur travail, pour en procurer à ceux qui n'en ont pas, ou pour subvenir à d'autres besoins pressants de leur prochain?

6° Tous vos préposés, tant civils qu'ecclésiastiques, ont-ils sujet d'être contents de vous et des vôtres?

7° Avez-vous assez d'égard et d'amour pour votre Sauveur, le Seigneur Jésus-Christ, pour travailler à la réunion des esprits et des cœurs des bourgeois entre eux, pour qu'ils ne fassent qu'un troupeau uni et vertueux dont notre Sauveur puisse être le Pasteur?

8° Vos bêtes ne font-elles aucun dommage, aucun chagrin, aucune incommodité à d'autres? Ce serait comme du feu dans les étoupes et une source de malédiction, maladies et malheurs pour vous;

9° Tous ceux à qui vous devez quelque chose ont-ils sujet d'être contents de votre exactitude et honnêteté? N'est-on pas plus pressé à avoir chez vous de beaux habits superflus qu'à payer ce que l'on doit?

10° Avez-vous payé tous les quartiers échus au marguillier, maître d'école, pâtre, fabricien, etc.?

11° Contribuez-vous avec plaisir et fidélité au bon état des chemins?

12° Avez-vous planté des arbres dans le communal, au moins deux fois autant qu'il y a de têtes dans votre famille, pour contribuer par là aussi au bien public?

13° Les avez-vous plantés suivant les règles de l'art, ou comme des gâte-métiers paresseux et ignorants?

14° Quand le maire veut assembler la commune, ne manquez-vous jamais d'y assister ou de le faire avertir, et de vous faire excuser, quand il vous est impossible d'y assister?

15° Vos enfants fréquentent-ils avec diligence toutes les écoles?

16° Les surveillez-vous comme Dieu le veut? Faites-vous de façon que vous en puissiez être aimés, respectés et obéis, vous et votre femme?

17° Avez-vous pris des précautions et fait des arrangements pour ménager le bois et la chaleur?

18° Ne tenez-vous pas de chien sans une nécessité absolue?

19° Le père et le fils savent-ils et pratiquent-ils des métiers de loisir pour mettre à profit tous les moments perdus?

20° Avez-vous une caisse d'évier ou au moins un trou rempli de litière, sur laquelle vous jetez toute eau qui a servi à laver les pots, ou autres choses (1)?

Comme pour la caisse d'emprunts, Oberlin était parfois obligé de calmer les mécontents en leur rappelant l'esprit de l'institution :

(1) Lorsque les circonstances générales le permirent, Oberlin se déchargea, dans une large mesure, du soin des pauvres sur l'autorité laïque, et provoqua la création de bureaux de bienfaisance composés du maire, du pasteur et de deux notables.

Waldersbach, 12 août 1804. — Il explique longuement la fondation de cette nouvelle organisation. La collecte faite dans l'église au moyen de boursettes demeurera à la disposition de l'église, mais celle faite dans des boîtes à la porte sera versée à cette œuvre excellente. Il explique qui sera chargé de tenir ces bourses. « Il faut donc que les maires avec leurs greffiers restent chaque fois à l'église. » Il dit que les comptes doivent être envoyés aux sous-préfets et en donne lui-même le modèle.

Chers amis ! Une partie de mes paroissiens qui sont inscrits sur la liste des pauvres (1) trouvent trop dures les conditions que je leur ai proposées à remplir, avant de pouvoir recevoir la portion qui leur est destinée.

Nous voulons passer ensemble ces conditions — non à la fois, mais peu à peu — et vous verrez si je peux, en bonne conscience et sans me rendre coupable devant Dieu, en retrancher quelqu'une.

Si tous les chrétiens doivent être les imitateurs de Dieu, combien plus ceux qu'il a établis pour être les pasteurs et conducteurs de son peuple, doivent-ils suivre en tout son exemple, autant que la faiblesse humaine peut le permettre.

Or, si Dieu veut que tous les moments de temps soient employés, et que non seulement les femmes, mais aussi les hommes et les garçons soient toujours occupés utilement, soit pour apprendre, soit pour faire quelque chose de bon ; — il ne faut pas me prendre en mauvaise part si je réserve la portion d'aumônes de tous les ménages où les hommes et les garçons ne me donnent pas des échantillons et preuves de leurs métiers de loisir.

Si Dieu veut que nous soyions toujours prêts à la mort, oserais-je délivrer la portion d'aumônes à ceux qui, au mépris de l'ordre de Dieu, ne paient pas ce qu'ils doivent et ne donnent pas même des promesses pour l'assurance de leur honnêteté?

Saint Matthieu xxiv, 42. « Veillez (dit le Seigneur Jésus-Christ), tenez-vous prêts à la mort, car vous ne savez point à quelle heure votre Seigneur doit venir. »

Et, verset 44, Il dit encore : « Tenez-vous prêts; car le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous n'y penserez point. »

Et xxv, 13 : « Veillez donc, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure, en laquelle le Fils de l'homme viendra. »

Lévitique xix, 13. « Le salaire de celui qui te travaille ne demeurera point par devers toi jusqu'au matin, et tu ne pilleras point ton prochain. »

Et saint Jacques (v. 4) donne à entendre qu'un salaire non payé crie à Dieu contre celui qui le doit.

C'est Dieu qui a dit, que la première dîme de tout revenu doit être une sainteté à l'Éternel. Or, cette première dîme de la plupart, des pauvres même, fera incomparablement plus qu'il n'en faudrait pour bien payer les maîtres d'école, marguilliers et tous les objets ecclésiastiques et qui ont rapport au service divin.

Tous ceux donc qui sont en retard pour ces objets montrent et prouvent qu'à cet égard aussi ils n'ont point de respect ni d'égards pour les ordres de Dieu. Et il faut, par conséquent, que je leur réserve leur portion, jusqu'à ce qu'ils soient humiliés devant Dieu.

Mais s'il y a quelqu'un dont la première dîme de son revenu, soit de ce qu'il gagne ou cueille, ou moissonne, ne monte pas aussi haut que ce

---

(1) Cette liste était tenue par Oberlin avec un soin méticuleux. En regard de chaque nom, il notait toutes les indications susceptibles de faire connaître le degré de pauvreté de l'intéressé, puis il notait exactement les secours accordés, parfois même, lorsqu'il était possible, l'usage qui en avait été fait.

qu'il devrait payer pour les objets susdits, il n'a qu'à avertir son diacre et on y suppléera très volontiers par l'aumône de l'église. Ce qui est juste aussi, car Dieu ne demande pour ces objets que la première dîme.

Mais ne vous en dispensez plus, je vous en prie, riches ou pauvres. Ne vous en dispensez plus, pourquoi voulez-vous toujours être frappés de Dieu et châtiés?

Toutes les œuvres charitables ainsi poursuivies produisent sans doute de bons effets, mais elles montrent surtout à ceux qui les pratiquent que le paupérisme a ses racines profondes non pas seulement dans les institutions sociales, mais dans le cœur même de l'homme.

Comme les pauvres manquent très souvent de diligence, d'industrie, de savoir-faire, il faut que le bien que nous leur faisons serve à les corriger et à leur procurer les qualités qui leur manquent.

On obtiendra en partie ce but par les moyens suivants :

1° Proposer des prix, des récompenses à ceux qui auront suivi certains conseils donnés et adopté certaines pratiques qui rapportent du profit et épargnent des dépenses. Exemple : potagers, tuyaux de fourneaux, morceaux d'ajoutement aux fourneaux faits de tôle, qui épargnent beaucoup de bois. Et des pauvres qui auront planté à l'entour de leurs maisons et sur leurs biens autant d'arbres qu'il se peut sans faire de dommage, ni de chagrin à qui que ce soit; dont les enfants apprennent tous les arts utiles; qui aient planté sur la commune, avec la permission du maire et du conseil, au moins un arbre par tête de leur famille;

2° Tenir une provision de matériaux profitables, mais trop difficiles à se procurer, matériaux qu'on vendra aux non pauvres sans profit ni rabbat, et aux pauvres avec rabbat plus ou moins grand suivant les circonstances et la sagesse de l'emploi que l'acheteur en veut faire;

3° Des prix et présents aux adultes qui prennent plaisir à apprendre tout art utile pour remplacer les plaisirs charnels semblables à ceux des bêtes brutes et pour savoir remplir les moments perdus. Exemple : des mouchoirs ou autres choses, meubles, instruments utiles aux garçons et aux filles qui savent parfaitement tricoter, coudre, faire des gants de pêcheurs, greffer, enter, écussonner, planter des arbres et les faire réussir.

D'aucuns feraient volontiers remarquer ici que les beaux résultats obtenus par Oberlin devraient être attribués au fait que la pauvreté, dans une région agricole, présente des caractères autres que dans une ville par exemple, et si l'on pouvait voir au Ban-de-la-Roche, comme nous le raconte Stœber, des gens qui se nourrissaient d'herbes trempées dans du lait ou qui n'avaient pas un sou pour acheter du pain, ces situations malheureuses, amenées par la maladie ou l'incurie du pauvre, n'engendraient que rarement des

détresses semblables à celles qui se rencontrent aujourd'hui dans certains centres ouvriers.

Et pourtant, n'est-il pas permis de penser que, si les procédés devaient être modifiés avec les circonstances, l'esprit vraiment évangélique qui les a inspirés partout et de tous temps comme au Ban-de-la-Roche, serait toujours capable, quelles que soient les difficultés nouvelles, d'en appliquer de semblables et d'aussi efficaces.

Le fait demeure en tous cas : les bons effets de la charité des Ban-de-la-Rochois se firent bientôt sentir et la mendicité, ce fruit honteux de la fausse charité, a presque complètement disparu dans la région (1).

Et, si on veut se faire une idée des sacrifices dont devenaient capables ces humbles montagnards, il suffit de relire quelques-unes des notes d'Oberlin.

Ce dimanche 15 mai 1814, Jean-Jacques Neuvillers, de Bellefosse, en présence de l'ancien, M. Jean-George Claude, m'a apporté la somme de 300 francs, en écus de 5 francs, pour être employée à de bonnes œuvres, au nom de feu M. Reinbold, ancien pasteur de Waldbach, qui a quitté la paroisse à la fin d'avril 1742, après avoir prêté 5 lóuis d'or à Jean-George Neuvillers, grand-père du susdit Jean-Jacques.

Le même Jean-Jacques se propose de m'apporter encore la somme de 258 francs, pour le même but, afin que le tout fasse la somme de 558 francs, dont 120 francs pour le capital prêté et 438 francs pour les intérêts de soixante-treize ans, à 6 francs par an.

Dimanche, le 29 mai 1814, le susdit Jean-Jacques Neuvillers, célibataire, de Bellefosse, accompagné encore de M. l'ancien Jean-Georges Claude, m'apporta la somme de 258 francs, laquelle somme, avec celle de 300 francs qu'il m'avait remise le 15 de mai, forme le total de 558 francs, qu'il avait destiné de donner pour être employée à de bonnes œuvres, et principalement pour fournir des saintes Bibles et autres livres de piété à des familles serrées et nécessiteuses, mais craignant Dieu.

Ainsi la nouvelle somme de. 258f 00
et le reste que j'avais encore. 74f 35
font un total de. 332f 35
que je suis prié et chargé derechef à employer devant Dieu et d'après mon meilleur savoir (2).

[Oberlin était sûr d'être écouté chaque fois qu'il indiquait à ses paroissiens une nouvelle occasion de faire le bien et d'adoucir quel-

(1) Ceux qui ont visité des pays où domine l'influence du catholicisme ou celle du protestantisme savent qu'il est une conception de la charité qui développe la mendicité et une autre qui réussit à la réprimer.

(2) Brouillons VI, 54. Cf. les beaux exemples cités p. 375.

que malheur, et c'était bien au delà des limites de leur étroite vallée que s'étendaient les bienfaits des Ban-de-la-Rochois.

Les enfants trouvés, recueillis dans l'hospice de Strasbourg, avaient reçu le titre pompeux d' « enfants de la patrie »; ils n'avaient guère à s'en louer : le Directoire négligeant cet établissement d'une manière révoltante, l'administration locale était sans moyens pour subvenir à ses besoins les plus pressants; elle fit un appel aux âmes généreuses; cet appel retentissait à peine dans les vallons du Ban-de-la-Roche, que le zélé pasteur parvint à recueillir des dons nombreux.

Voici la lettre officielle qui l'atteste :

Strasbourg, le 11 prairial de l'an VI de la République française, une et indivisible.

L'Administration centrale du département du Bas-Rhin,

Au citoyen Oberlin, à Waldbach,

Nous venons de recevoir, citoyen, votre lettre du jour d'hier, par laquelle vous nous prévenez que les communes de Belmont, Bellefosse, Fouday, Solbach et Waldbach ont fait une collecte pour les enfants de la patrie, dont le produit sera incessamment versé dans la caisse du receveur de ce département. Veuillez bien recevoir nos remerciements.

Salut et fraternité,

KUGLER, aîné; BERTRAND, CHRISTIANI, GRIMMER.

Ce n'est cependant pas à des dons que se borna, dans cette circonstance, la générosité des Ban-de-la-Rochois. Beaucoup d'entre eux s'empressèrent d'aller à Strasbourg et un grand nombre de ces enfants furent adoptés par eux. Les enfants adoptifs sont nombreux parmi ces bons montagnards : « la miche ne le sent pas », disent ces braves gens.

Les villages du Bas-Rhin, Mundolsheim et Suffelwayersheim, incendiés en 1815 par le roi de Wurtemberg, les Salinois, les Grecs reçurent des dons nombreux par l'entremise d'Oberlin. Voici la lettre du préfet du Bas-Rhin, constatant l'envoi des secours en faveur des Salinois.

Monsieur le Pasteur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 3 de ce mois, pour m'informer du résultat de la collecte que vous avez faite dans votre paroisse, pour les incendiés de Salins. Le malheur ne pouvait

pas rester sans être secouru, lorsque vous avez parlé pour lui à des ouailles à qui vous donnez journellement l'exemple d'une compatissante charité.

Veuillez donc, Monsieur le Pasteur, recevoir, ainsi que vos estimables paroissiens, l'expression de toute ma reconnaissance pour cette bonne œuvre.

J'ai l'honneur d'être avec une considération distinguée, Monsieur le Pasteur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Conseiller d'État, préfet du Bas-Rhin,
ESMANGART.

Des collectes réitérées sont faites dans les églises du Ban-de-la-Roche pour l'intéressante institution du Neuhof, près de Strasbourg, où des enfants pauvres ou abandonnés reçoivent non seulement l'instruction élémentaire qu'on donne dans nos écoles, mais où, à l'instar des écoles du célèbre Pestalozzi, on les met à même de se vouer un jour à l'agriculture ou à l'exercice d'une profession utile; des quêtes semblables eurent lieu pour les séminaires des facultés de théologie de Strasbourg et de Montauban, ainsi que pour d'autres établissements religieux.]

Nous avons dit comment Oberlin a été amené à accomplir son œuvre sociale pour enlever les obstacles qui entravaient la prédication de l'Évangile, et nous venons de voir comment son but ne fut vraiment atteint que lorsque l'Évangile l'eut rendu possible, lorsque le renoncement eut contrebalancé l'avarice, le dévouement l'égoïsme, l'amour la haine; lorsque, en un mot, la vie spirituelle eut en quelque mesure pénétré la vie matérielle, comme il nous le dit lui-même.

Le valet ramassant de la boue pour son maître, chargeant le fumier, spiritualise ses travaux en les faisant avec toute la fidélité possible devant Dieu et pour l'amour de son Seigneur Jésus-Christ.

La femme obéissant à son mari et se soumettant volontairement à toutes les incommodités et douleurs de son sexe, pour l'amour du Seigneur, éternise ses actions et sème pour le ciel.

Le cultivateur patriotique et chrétien, raffinant sur tous les moyens d'améliorer la culture des terres afin de porter plus loin l'industrie parmi ses compatriotes et de les encourager et les instruire par son exemple à quitter la nuisible nonchalance et à bien faire l'œuvre que l'Éternel leur a confiée, spiritualise et éternise ses travaux champêtres (1).

(1) 25 août 1767. Répété 1796, 1779, 1814. Psaume xc, 12.

Et à ceux qui, ignorants de l'Évangile et aveuglés par les déformations que les institutions religieuses lui ont fait subir, ne veulent trouver d'autre mobile à l'œuvre d'Oberlin que sa grande philanthropie, nous livrons ces diverses citations. Pour nous, le fait même que l'œuvre sociale précède et suit son œuvre religieuse, nous suffit à affirmer qu'elle en est au fond inséparable. Oberlin veut faire des hommes, et des hommes capables de réaliser la volonté de Dieu dans toutes les manifestations de la vie humaine, en sorte qu'on peut dire en un sens qu'il y a entre la philanthropie courante et une œuvre sociale comme celle d'Oberlin toute la distance qui sépare la terre du ciel. Les hommes impartiaux qui le virent à l'œuvre en furent frappés. Augustin Perier écrit dans son Journal cette phrase significative (1) :

On peut à peine se figurer comment il est possible de faire tant de bien avec un revenu si modique, et cet exemple frappant arrache à l'observateur impartial l'aveu que l'humanité de la religion est infiniment plus active que notre bienfaisance philosophique.

Et il nous suffit, pour nous en convaincre, de relire la solution de la question sociale qui nous est proposée dans les lignes suivantes :

Luc xvi, 19-27. Un homme riche se trouve dans la géhenne ! — Qu'a-t-il donc fait? Quel crime lui reproche notre Sauveur? Il faut que ce soit bien grave : il aura volé, trompé, il se sera enrichi aux dépens des pauvres, ou peut-être a-t-il été parjure, menteur, faux témoin, ou profanateur du sabbat, ou vivant dans la débauche ou le libertinage, ou adultère, gourmand et ivrogne. — Non, il n'était rien de tout cela. — Qu'a-t-il donc fait? — Absolument rien que ne fasse un chacun, ici, et partout ailleurs, à la seule exception de ceux qui sont vraiment régénérés et qui vivent selon l'esprit de Dieu et conformément à l'Évangile.

Car qu'est-ce qu'en dit Jésus-Christ? Le voici : « Or, il y avait un homme riche qui se vêtait de pourpre et de fin lin et qui tous les jours se traitait magnifiquement. » Voilà tout.

Quel était donc son crime? Est-il donc défendu de se vêtir de pourpre et de fin lin? Qui donc les portera, si ce n'est pas les riches? Celui de mon texte pouvait les payer, il ne trompa personne pour les avoir, et il fit assurément moins de mal que beaucoup de pauvres qui se vêtent comme les riches et qui n'ont pas de quoi pourvoir aux premières nécessités.

Ou bien son crime consistait-il dans sa table magnifique? Font-ils mieux, ceux qui accumulent leur argent et le serrent soigneusement,

(1) Cf. Appendice XV.

qui ajoutent un champ à un autre champ, et entassent capitaux sur capitaux?

Encore une fois, on ne trouve en cet homme autre chose que ce qui se trouve dans les autres hommes qui ne sont pas animés de l'esprit de Dieu. — C'est qu'ils vivent pour eux-mêmes, et non pas comme Jésus-Christ, pour faire la volonté de Dieu, bonne et agréable et parfaite; ils ne vivent pas pour Dieu et pour le prochain.

Or cet égarement n'est pas le fait des riches seuls, mais aussi des pauvres.

Il y a, en effet, une multitude de pauvres qui ne regardent pas leur pauvreté comme dispensée de Dieu, qui dispose de tout; qui sont jaloux et envieux des riches; qui croient que tous les riches leur doivent et qu'eux-mêmes ne sont tenus à les payer, ni de leur ouvrage, ni de leurs marchandises, ni de remplir leurs promesses; qui, lorsqu'ils ont gagné quelque chose, au lieu de courir payer leurs dettes, emploient leur argent à acheter des habits ou à faire bonne chère, et veulent en tout, selon leur pouvoir, imiter le train des riches. De pareils pauvres sont exactement dans le même cas que le riche dont nous parle l'Évangile.

De même en est-il des riches qui ne vivent pas pour Dieu et pour la patrie, qui ne se donnent pas premièrement eux-mêmes et puis tous leurs biens; qui ne se regardent pas comme ayant reçu de Dieu la part de plusieurs pauvres, pour qu'eux, qui ont plus d'intelligence, puissent en être les pères; des riches qui se croient maîtres absolus de ce qu'ils ont pour l'entasser ou le faire servir à la parade ou à la vanité; qui administrent leurs biens sans égard pour le public et les laissent en jachère, tandis que d'autres en cherchent pour les cultiver selon Dieu.

Tous les riches donc qui ne se considèrent pas comme les pères des pauvres, qui ne vivent pas pour Dieu et la patrie, sont, — oh, qu'il faut être aveuglé par le prince des ténèbres pour ne pas le voir! — sont dans le même cas que le riche de l'Évangile, et un même sort leur est réservé. Car ils sont ce serviteur que le maître a établi sur ses autres valets pour avoir soin d'eux et leur donner leur nourriture en son temps, et qui, au lieu de cela, les bat plutôt. Qu'ils prennent le meilleur de leurs biens pour le cultiver, cela est juste; mais garder sans culture ce que d'autres s'empresseraient de cultiver, c'est imiter le chien qui laisse pourrir sa proie plutôt que de la partager, et ils sont responsables envers le public de toutes les bonnes choses qui pourraient y croître. Oh! mes chers amis, la charité prend même sur le nécessaire pour assister le prochain, et ici, il ne s'agit que du superflu! Qu'on en soit persuadé, celui qui persévère dans les sentiments du monde, qu'il soit pauvre ou riche, aura le partage du monde.

Que Dieu nous fasse connaître sa charité et la charité de Jésus-Christ, afin que nous rougissions de notre froideur et que nous ne cessions de prier jusqu'à ce que nous soyions tous animés de charité.

Et, comme pour mieux marquer l'inspiration de son œuvre so-

ciale, c'est dans un sermon à propos de la Sainte Cène qu'il nous en donne encore le programme :

Ci-devant, les veilles de la sainte communion à la Cène du Seigneur étaient des jours de jeûnes et de prières. Dans la suite, les chrétiens s'étant relâchés dans l'ardeur de la prière, n'ont plus conservé que quelques prières de bouche et des jeûnes de cérémonie.

Des pasteurs pieux et des réformateurs zélés, ayant représenté à leurs auditeurs que ces jeûnes de cérémonie n'étaient plus ce que les jeûnes devaient être selon l'intention de Dieu, et que, d'après Ésaïe, le jeûne le plus agréable à Dieu consistait dans l'empressement à la charité et sainteté, ou : 1° à devenir semblable en toute vertu à notre Seigneur Jésus-Christ et 2° à être animé d'une tendre souciance pour la prospérité publique, universelle et particulière.

Telle était, pendant quelque temps, la préparation à la sainte Cène que pratiquèrent les réformés ou protestants. Mais leurs enfants étant devenus froids de nouveau, cette préparation ne consiste plus aujourd'hui qu'à s'abstenir de quelques péchés qui révoltent le plus la conscience, à aller à l'église faire semblant de vouloir écouter le serviteur de Dieu et de dire peut-être à la maison quelques prières froides de plus qu'à l'ordinaire.

Mais, ô le pauvre jeûne! ô la misérable préparation au sacrement d'union à Jésus-Christ et à tous ses fidèles et véritables disciples!

Le jeûne est aboli, et ce qui plaît infiniment plus à Dieu que le jeûne, on ne l'observe plus non plus, de sorte que le peuple chrétien n'est plus peuple de Dieu, mais un peuple dégénéré, inutile aux intentions de Dieu, un sel gâté qui ne sale plus, une mèche puante, au lieu d'une lumière qui éclaire.

Vous, chers auditeurs, voulez-vous être peuple de Dieu et un troupeau de Jésus-Christ, et comme tel vous unir demain à ce cher Sauveur et ami de vos âmes?

Préparez-vous à ce saint sacrement :

1° Par une prière ardente et continuelle dans vos cœurs pour obtenir :

1. La vraie componction et contrition d'un cœur, un cœur quasi moulu ou froissé, qui ne vive plus dorénavant que de la vie de Jésus-Christ, qui ne pense, ne veuille, ne se conduise plus qu'en Lui, pour Lui, par Lui.

2. Un empressement vif après le seul nécessaire et que, donnant gloire à Dieu et à son grand nom, vous n'ayez plus de souci pour le manger, subsistance et autres objets temporels, mais pour ce qui est éternel.

3. Des yeux éclairés pour voir où est le règne de Dieu, où sont les frères de Jésus-Christ, où sont les brebis de ce Pasteur céleste? car tant que vous les méconnaissez, vous ne sauriez les aimer et tant que vous ne les aimez point, vous êtes encore dans la mort; en quittant ce monde vous entrez dans la mort seconde, et vous risquez par votre conduite envers les disciples de Jésus-Christ que ce Seigneur ne vous dise au dernier juge-

ment : « Les chagrins que vous avez faits à des plus petits mêmes de mes frères, vous les avez faits à moi, et le bien et le plaisir que vous auriez pu leur faire et que vous ne leur avez point fait, c'est à moi que vous l'avez refusé; allez-vous-en, ouvriers d'iniquité, au feu éternel avec le diable et ses anges ! »

Ainsi, chers amis, cherchez par une prière non interrompue la régénération et l'illumination du Saint-Esprit;

2° Par l'application aux bonnes œuvres.

Qu'avez-vous fait aujourd'hui? travaillé pour vous! Que voulez-vous faire le reste du jour? travailler pour vous!

Est-ce là le jeûne, la préparation que l'Éternel a choisie?

N'est-ce pas plutôt : que tu délies les cordages du joug en travaillant à la prospérité et bien-être public, et que vous rompiez tout joug, et que tu partages ton pain à celui qui a faim, et que tu fasses venir en ta maison les affligés et les errants, les gens chassés par la révolte de la populace, et que tu donnes des habits à l'homme nu...

Voilà le jeûne agréable à Dieu. C'est le jour de préparation aujourd'hui; allez donc travailler sur les chemins là où ils sont dangereux et pénibles, ou appliquez-vous à d'autres ouvrages publics et bonnes œuvres; allez faire la revue de vos armoires, coffres et provisions, tirez dehors ce qu'il ne vous faut pas et ce que vous gardez pour des besoins futurs imaginaires et allez dans les villages et hameaux et maisons où il n'y a que des gens mal vêtus, allez les revêtir.

Faites la revue de vos caves et provisions de pommes de terre, vos greniers, vos cerisiers et autres biens, vendez vos trésors, vos mammons, vendez vos biens superflus, délivrez des dettes ceux qui en sont écrasés et voudraient vendre et il n'y a personne qui veuille acheter.

« Faites-vous des bourses qui ne s'envieillissent point et des trésors qui ne pourront jamais vous être enlevés.

« Alors ta lumière éclora, comme l'aube du jour et la guérison germera incontinent (et il ne te faudra pas de nouveaux médecins) et ta justice ira devant toi et la gloire de l'Éternel sera ton arrière-garde. »

Alors tu prieras, et l'Éternel t'exaucera; tu crieras et Il te dira : « Me voici (1). »

Décidément la source de l'Évangile qu'Oberlin voulait faire jaillir a débordé au premier coup de pioche et a répandu ses flots bienfaisants sur toute l'œuvre de celui dont toute la vie semble une même prière : « Père, que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel. »

---

(1) Sermon sur Ésaïe LVIII, 5-10. Service de préparation, août 1789.

CHAPITRE IV

L'ŒUVRE RELIGIEUSE

Culte public

Quelques-uns de nos lecteurs ont peut-être été étonnés de nous voir entreprendre l'étude de l'œuvre scolaire et sociale d'Oberlin avant d'avoir tracé au moins les grandes lignes de son œuvre proprement religieuse.

Et pourtant, les tableaux qu'ils viennent de contempler et les exhortations qu'ils viennent d'entendre n'ont-ils pas suffisamment illustré à leurs yeux la parole de Jésus : « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par-dessus »?

Nous devions à ce grand pédagogue cet ordre qui est celui de la vie. Loin de contredire la parole de Dieu, il la confirme dans l'harmonieuse unité d'une vie où, à chaque page, le pédagogue chrétien inscrit la devise du prophète antique : « Sainteté à l'Éternel. »

Remontons sans plus tarder à la source : nous en comprendrons mieux la richesse et la pureté, maintenant que nous aurons, en partie tout au moins, contemplé le cours majestueux du fleuve.

[La paroisse de Waldersbach possédait trois temples : Waldersbach (1), Belmont (2) et Fouday (3). Ces temples d'une extrême simplicité, sont disposés à la manière luthérienne : quelques inscrip-

(1) Construit en 1744; achevé en 1751.

(2) Agrandi pour la deuxième fois en 1762.

(3) En 1773, Oberlin envoya des quêteurs en Alsace et en Suisse pour ramasser quelque argent en vue de l'agrandissement de ce temple qui pouvait à peine contenir le quart des habitants. Le résultat de cette quête fut insignifiant : M. le baron de Dietrich, seigneur du Ban-de-la-Roche, fit alors construire le temple qui fut achevé en 1777.

tions scripturaires, quelques tableaux tirés de l'histoire sacrée, et, lorsque la saison le permet, les fleurs que les femmes plaçaient sur l'autel, en faisaient tout l'ornement.

Le service était célébré alternativement dans chacun de ces temples : en français à Waldersbach et Fouday, en allemand à Belmont. Quand la cloche avait sonné, le temple était rempli d'auditeurs des deux sexes venus parfois de très loin] et tous bien disposés à prendre part au service divin s'ils ont observé les conseils de leur conducteur :

Commencez le jour du dimanche comme les autres jours par la lecture dévote de la sainte Bible et par la prière; demandez à Dieu la grâce de faire ce jour-là des progrès dans l'édification et la sanctification de votre âme; priez-Le qu'Il veuille diriger la méditation du prédicateur pour lui faire dire ce qui vous est le plus salutaire (1); employez la matinée à apprendre quelque beau cantique par cœur ou de beaux passages de l'Écriture sainte pour vous en servir en cas de besoin.

Oberlin entrait : tout le monde aussitôt se levait et le service commençait par un chant.

[Un des maîtres d'école annonce à haute voix le cantique qu'on va chanter, les chanteurs les plus exercés commencent, les maîtres accompagnent en chantant la basse et bientôt toute l'assemblée ne forme plus qu'un chœur mélodieux. Les chants étaient toujours exécutés en partie (2), mais sans accompagnements; plus tard, ils furent accompagnés par des clarinettes, ou, dans certaines circonstances, par d'autres instruments (3).

Après le chant des cantiques, c'était la prière qu'Oberlin pro-

---

(1) Fouday, 1767. Matthieu XXI, 1, 9. (Cf., p. 196.)

(2) Oberlin avait réédité et complété par un appendice le recueil composé par Stuber *Cantique sur des airs choisis rangés par ordre alphabétique*, chez Schuler, Strasbourg. (Cf. p. 23.) C'est dans ce recueil que se trouvait, selon Oberlin lui-même, le cantique : « De quoi t'alarmes-tu mon cœur », généralement attribué à Oberlin (*Recueil synodal des églises réformées de France*). Rien, ni dans la citation à laquelle nous faisons allusion, ni dans ce que nous savons d'Oberlin (Cf., entre autres, p. 264), ne nous permet de confirmer cette opinion, et nous serions plutôt portés à attribuer ce cantique à Stuber.

(3) Si on veut se faire une idée du rôle que jouait le chant et la musique au Ban-de-la-Roche, et de la bonne organisation des chœurs créés par Oberlin, il suffit de lire ce passage formant parenthèse dans une liturgie préparée par lui pour une fête.

« Sur le moment, on commence à chanter : « Non, non, non, nul ne vainc Gédéon, etc. », mais alternativement, d'un côté trois jeunes filles accompagnées d'un seul tambour, et de l'autre tous les chantres, toute l'assemblée et tous les tambours. Mais, *N. B.*, les caisses ou tambours seront assourdis, amortis.

« Le solo chantera la 1re, 3e, 4e et dernière ligne; le chœur, tout le reste. Quand le solo aura chanté la dernière ligne du dernier couplet « C'est sans savoir périr », le chœur le répètera et — fin. »

Cf. aussi, p. 51, le chant dans les écoles.

nonçait avec une grande onction et avec l'accent d'une humilité et d'une conviction communicatives]. Il priait d'ordinaire d'abondance, mais souvent il avait rédigé sa prière : il n'usait guère à proprement parler de liturgie, mais il était arrivé vers la fin de sa vie à se composer de volumineux cahiers de prières appropriées aux diverses circonstances, notamment aux fêtes et aux cérémonies spéciales.

Nous avons si souvent l'occasion d'en citer des passages à propos desdites circonstances et leurs caractéristiques sont tellement analogues à celles de sa prédication, qu'il ne nous paraît pas utile d'insister pour le moment (1) sur l'élévation, la foi puissante, la forme claire et saisissante, un peu longue parfois, mais toujours pleine d'à-propos (2), qu'elles revêtaient.

La lecture de la Bible qui se rattachait, elle aussi, très directement à la prédication, et sur laquelle nous reviendrons également (3), était faite par Oberlin avec le plus grand soin, et pour la rendre plus claire il l'accompagnait souvent de petits commentaires (4).

Oberlin terminait toujours le service par l'oraison dominicale et, pendant ce temps, la cloche sonnait pour prévenir les fidèles retenus chez eux et leur permettre de s'unir en cet instant solennel à leurs frères en prière (5).

---

(1) Cf., p. 174, note 3.

(2) Nous relevons ces trois passages qui donneront une idée suffisante de l'à-propos de ces prières :

« *9 septembre 1792.* — Seigneur, les députés pour la nouvelle Convention nationale étant élus actuellement par tout le royaume, assiste-les, dirige-les, anime-les. Fais qu'ils fassent ce que tu veux qu'il soit fait et qu'ils décident comme tu as décidé et qu'ils décrètent ce que tu as décrété. Seigneur notre Dieu, aie pitié de la France, aie pitié du monde. O Dieu qui ne hais personne, convertis le monde à Toi. Exauce-nous, Seigneur. »

Plus loin, ce sont des prières pour la fenaison, à propos de la saison de disette, etc.

« *Sécheresse.* — Éternel Dieu ! Père céleste. Il t'a plu nous envoyer une longue et forte sécheresse. Daigne la bénir sur tous ceux qui en sont affligés et qui en souffrent. Fais-leur comprendre que c'est leur propre sécheresse et stérilité dans les fruits de justice et de charité qui t'a engagé à les châtier par la sécheresse physique, afin qu'ils se convertissent et que tu puisses leur montrer et faire du bien, tout le bien que ton cœur paternel leur souhaite. O Seigneur, puisse cette affliction servir au salut de beaucoup d'âmes. Amen. » 22 août 1802.

— Seigneur, bénis sur nous tout le châtiment que tu nous a envoyé par les deux dernières nuits froides. Fais-nous comprendre que tant que nous ne voulons pas administrer selon ton bon plaisir les fruits que tu nous donnes, nous ne méritons pas d'en plus avoir, et tant que nous ne voulons pas nous employer avec plus de chaleur pour autrui, nous ne méritons pas que tu t'emploies pour nous. O Éternel, Dieu des rétributions... »

(3) Cf. p. 169.

(4) Voyez, par exemple, les parenthèses qui accompagnent les versets cités dans le sermon de la page 123 et ailleurs aussi.

(5) Cette communion dans la prière à laquelle vous invitait la cloche se retrouvait chaque jour aux sonneries du matin et du soir, et inspirait l'oraison à ceux qui voulaient rester fidèles. Cf., dans « Choix de sermons », le sermon sur « la Jeunesse », p. 519.

Enfin, à l'issue du service, des quêtes étaient régulièrement faites dont le produit était vraiment étonnant pour qui connaissait la pauvreté du pays.

Nous avons déjà dit que ces quêtes, qui devaient, chez tous les paroissiens fidèles aux enseignements de leur pasteur, ramasser une part de la première dîme, étaient réservées au service divin et n'étaient par conséquent qu'une partie des sacrifices que l'amour de Dieu et de leur prochain inspirait aux paroissiens d'Oberlin (1).

Prédication

La prédication, est-il besoin de le dire, était le centre du culte, elle était mieux encore le centre vivant d'où rayonnaient toutes les branches de l'admirable activité d'Oberlin.

Apprendre à connaître la volonté de Dieu et la faire connaître aux autres, c'est bien là l'œuvre du prédicateur chrétien; réaliser la volonté de Dieu sur la terre en attendant de la réaliser dans le ciel, c'est la vie même d'Oberlin. Après avoir, à propos de ses entreprises les plus ordinaires comme à propos de ses pensées les plus personnelles, mis sous les yeux de nos lecteurs un si grand nombre de passages de ses sermons (2), il serait superflu de relever ici l'inspiration de sa prédication. Contentons-nous de fixer par quelques traits les caractéristiques de sa manière.

Le prédicateur chrétien, disons-nous, doit apprendre à connaître la volonté de Dieu, les dispositions personnelles ont donc une grande influence et on a souvent dit que les prédicateurs puissants se préparaient à genoux. Oberlin ne l'ignorait pas, c'est du moins ce que nous pouvons conclure du passage suivant de son Journal (3):

O mon Dieu, quelle affreuse journée était celle d'hier! Un jour d'humiliation pour moi! Malgré tous mes efforts, études et méditations, je ne fus jamais en état de faire mon sermon pour ce jourd'hui, mon cœur fut navré et accablé de chagrin. De tous côtés il ne se présente que du fâcheux, de grandes dettes, des revenus rendus très petits par différents désastres, perte de différentes choses qui influaient sur l'économie, ingratitude d'un bon nombre de paroissiens, la maison d'école abandonnée depuis

---

(1) Cf. p. 119.

(2) Cf. aussi « Choix de sermons ».

(3) 11 août 1769.

1782. Déc. 25. Texte de Noël. 1803. = XII. Noël.

Égal. Le ... 1782 Déc. 15.

Esaïe IX, 1. 6. Le Peuple, qui marchoit dans les Ténèbres, a vû une grande Lumière, et la Lumière a relui sur ceux, qui habitoient au Pays de l'Ombre de la Mort. — Car l'Enfant nous est né, le Fils nous a été donné, et l'Empire a été posé sur son Epaule, et on appellera son Nom : l'Admirable, le Conseiller, le DIEU Fort et Puissant, le Père d'Eternité, le Prince de Paix.

Le Paradis & les Demeures des Bienheureux.

Le Peuple qui marchoit dans les Ténèbres. —

Toute l'Europe, surtout ; descendue de Japheth, tatonnoit dans les Ténèbres du Paganisme ; mais enfin elle a vû une grande Lumière. — ... Que DIEU attire en Douceur Japheth, et que Japheth loge dans les Tabernacles de Sem, et que Canaan leur soit fait serviteur — dit Noé à ses 3 Fils par l'Esprit Prophétique. Mais Comment et quand les Descendans de Japheth, les Européens devroient-ils être, voir cette grande Lumière et éclairés par la Bienfaisante Connoissance du Vrai DIEU ! (Quand Japheth devoit-il être attiré dans les Tabern. de Sem.) — Car l'Enfant nous est né. Ce fut par la Naissance de cet Enfant, que les Ténèbres des Peuples devoient être chassées ! Et Comment cela !

Le Fils nous a été donné — le Fils — l'Unique, le Premier-né du Père — la 2ième Personne de la Très Sainte Trinité, qui avec le Père et le S. Esprit fait Un (comme en nous la mémoire, le Jugement, l'Imagination, le Volonté, le Génie, Choses dont chacune est différente de l'autre — ne font ensemble qu'Un notre Esprit) — la Splendeur, la Gloire de la Majesté du Père — nous a été donnée

MANUSCRIT D'OBERLIN

PREMIÈRE PAGE D'UN SERMON

des semaines entières par les ouvriers, quantité accablante d'occupations et d'affaires, et combien d'autres mauvaises choses pressaient mon cœur et l'affligeaient jusqu'à le faire enrager. O mon Dieu, pardonne-moi ces mouvements de désespoir et de rage que je fis voir hier soir. Ton intention était bonne, mon *orgueil avait bien besoin de médecine*, tu m'en procuras une bien amère, en effet, mais dont le fruit était une âme résignée, humiliée, remplie d'une douce et agréable tranquillité, que je sentis ce matin, après avoir vu de quelle manière Dieu avait ouvert ma bouche sur la chaire, malgré l'accablement avec lequel j'y montais. O Dieu, fais que mon mauvais cœur reste humble et que le fruit de cette amère médecine ne soit pas sitôt perdu. Bénis aussi ce que tu m'as mis toi-même à la bouche. O que je suis toujours misérable, entraîné par un tempérament trop vif et fougueux, donnant partout dans l'excès; ô Dieu, modère ma vivacité et donne-moi enfin un sens rassis et une humeur plus égale.

Cette humilité et ce désir de se sanctifier davantage pour être plus digne d'annoncer l'Évangile se retrouvent chez lui vingt ans plus tard; bien plus, il est heureux de pouvoir encore à cette époque profiter des conseils que Stuber, son ami vénéré, lui donne, et l'intimité de ces deux serviteurs de Dieu, que nous avons déjà eu l'occasion de signaler, se révèle dans les lignes qui vont suivre sous un jour vraiment touchant.

Aujourd'hui, après le repas, j'ai eu à Waldbach un entretien avec M. le pasteur Stuber, sur l'esprit de douceur évangélique qu'il n'avait pas jusqu'ici toujours trouvé dans mes prédications.

Que Dieu bénisse cet entretien jusqu'en éternité pour moi et pour mes auditeurs.

Que Dieu bénisse dès maintenant et à jamais M. le pasteur Stuber qui m'a repris sur ce point avec une indicible patience (1).

Mais, toujours préoccupé de ses progrès spirituels, Oberlin ne se contente pas d'obtenir dans ses prédications l'onction du Saint-Esprit : il la recherche dans sa vie entière.

Hier et aujourd'hui, il m'a été donné de comprendre que l'esprit qui inspire ma vie, mes actes et mes paroles, surtout en société, n'est pas encore celui sous l'inspiration duquel il m'est d'ordinaire donné de prêcher (2).

Et, plus loin, il nomme trois de ses paroissiennes (3) qui vivent et

---

(1) Traduit d'un passage en allemand du Journal d'Oberlin. Août 1789. Cf. p. 40, note.
(2) 1er décembre 1789. Journal.
(3) Catherine Gagnère, Madeleine Banzet, Sophie Bernard.

agissent dans l'esprit de sa prédication et en conclut avec regret qu'il n'est encore parvenu qu'à un degré inférieur de sanctification.

Si on veut bien se rappeler le soin méticuleux avec lequel Oberlin lisait et étudiait sa Bible (1), on comprendra sans peine avec quels éléments le pasteur du Ban-de-la-Roche entreprenait la méditation de son texte, et on saisira sans doute le secret de l'autorité de sa parole.

Oberlin improvisait sur des plans (2) parfois assez détaillés (3), toujours exactement numérotés, soulignés souvent avec des encres de couleurs diverses, écrits sur quatre pages d'une feuille in-octavo pliée par le milieu (4).

Ce qui nous frappe dans ces plans, ce n'est ni la pensée profonde, ni la forme brillante, c'est la grande simplicité qui trahit le souci unique, non point de faire de l'effet, mais de se faire comprendre de ses auditeurs peu éclairés, d'attirer leur attention sur les préoccupations parfois les plus terre à terre de leur vie quotidienne. Il y avait dans la prédication de ce pédagogue quelque chose de concret, de direct qui allait droit à la conscience et forçait l'auditeur à se décider dans un sens ou dans l'autre. Il ne craignait pas de s'occuper continuellement de la vie journalière, mais c'était, nous l'avons vu, « pour la transformer et pour mettre si possible dans toutes ses manifestations un peu de cet esprit divin qui est un commencement du ciel (5) ».

Oberlin prenait les textes les plus variés, il les puisait au besoin dans les apocryphes ou dans un cantique, pourvu qu'ils lui permissent de traiter un sujet auquel un événement dans la paroisse, un fait qui préoccupe les esprits, apporte le sel de l'actualité (6).

Sa puissante imagination donnait souvent au développement beaucoup d'ampleur, aussi procédait-il plus par analogie que par suite logique; il s'agissait avant tout de saisir la pensée qui était le plus à la portée de l'auditoire au point où on était arrivé, et de ne

---

(1) Cf. p. 169.

(2) Il lui arrivait d'improviser sans papier, mais très exceptionnellement; il cite un cas dans ses *Annales*, ce qui suffit à prouver que ce n'était pas son habitude. Remarquons aussi que, sur la fin de sa vie, époque où il aurait pu se permettre davantage cette liberté, il reprend de vieux plans. Certains furent répétés quatre et cinq fois.

(3) Tels la plupart de ceux que nous citons qui renferment de vrais développements.

(4) Cf. la planche V, p. 150 et p. 65, note 2.

(5) Cf. Tallichet, *op. cit.*

(6) Il lui arrivait parfois de chercher ses inspirations dans quelque livre ou sermonnaire; il notait alors toujours soigneusement. (Cf. p. 65, note 2.)

pas laisser s'égarer son attention en l'élevant subitement dans des régions où il ne pouvait suivre l'orateur.

De nombreuses paroles bibliques, choisies avec un à-propos qu'explique sa profonde connaissance de la Bible, émaillent ses discours; parfois l'une d'elles amène une idée si frappante qu'elle devient le point central; parfois aussi Oberlin, s'apercevant du danger, réserve pour une prédication ultérieure cette nouvelle partie. Il prêche souvent des séries soit sur un sujet unique, soit même sur un mot relevé dans une série concordante, telle une série de vingt-trois sermons sur la Parole (de Dieu).

Dans l'ensemble cependant, les sermons d'Oberlin étaient soigneusement composés et ses plans très consciencieusement détaillés : il en indiquait souvent toute la division dans son exorde et même il annonçait quelquefois au commencement d'une nouvelle partie les subdivisions; il employait, en un mot, tous les moyens qui pouvaient donner de la clarté à son exposé.

Par la richesse de ton dans les nombreuses comparaisons qui illustrent sa pensée (1), par la vigueur de l'expression, par l'accent profondément convaincu (2), par toute l'action qui malheureusement nous échappe, Oberlin devait s'élever à un réel talent. M[lle] de Berckheim, après l'avoir entendu, évoque dans son Journal (3) « le saint enthousiasme, la franche et originale expression qui s'ouvre un passage dans tous les cœurs ».

Seul le style était souvent en défaut lorsque Oberlin prêchait en français. Ses sermons dans sa langue maternelle sont, à cet égard, plus corrects, mais c'est leur unique supériorité (4).

La variété des sujets traités entraîne une variété de forme très grande et il serait impossible de dire exactement quel fut son genre. Même le genre didactique que sa prédication revêt souvent ne saurait lui être exclusivement attribué.

Veut-il parler d'un sujet abstrait, il prend une comparaison familière. A propos de la nouvelle naissance par exemple :

Il y a propagation corporelle, il y a propagation spirituelle, il y a des

(1) Au besoin, il montrait quelques gravures ou faisait quelque signe pour illustrer sa pensée. Nous avons vu sur un de ses sermons (cité p. 154. Cf. p. 503, note 1) le dessin d'une énorme mouche qu'il dut certainement présenter à son auditoire.

(2) Journal de M[elle] de Berckheim, 1794. Nous le citons soit d'après l'original dont nous avons eu en main une copie, soit d'après le texte de « Souvenirs d'Alsace ».

(3) Ainsi il terminait souvent son exorde par une prière. (Cf. p. 188.)

(4) Cf. p. 477. Il ne prêchait guère en allemand qu'à Belmont, et cela explique que le choix de ses sermons allemands soit plus réduit et ne présente pas d'intérêt spécial.

douleurs d'accouchement corporelles et des douleurs d'enfantement spirituelles, et les dernières sont d'autant plus vives, plus durables, plus accablantes, qu'il est plus important de convertir un pécheur que de mettre un enfant au monde.

...Ajoutez : une femme accouchée n'est pas prête encore par rapport à l'enfant né; combien de soins, de peines, de veilles, d'inquiétudes jusqu'à ce qu'elle l'ait élevé grand et qu'elle puisse l'employer. De même de l'enfantement spirituel, un converti demande encore beaucoup de peines, de soins, de sollicitudes et de larmes de la part de celui qui l'a converti.

Nous retrouvons ici cette méthode pédagogique dont nous avons cité de nombreux traits : ne pouvant frapper le regard, il fait appel à l'imagination et excelle dans le genre descriptif. S'agit-il par exemple de la nature dont il était un si grand admirateur ? pour mieux montrer en elle la beauté de l'œuvre du Créateur, il développe ce plan suggestif (1) :

La voix de Dieu se fait entendre par la nature.....

Les délices de ce paradis terrestre, la beauté ravissante d'une contrée montagnarde, éclairée par le soleil, variée par les ombres infiniment différentes des arbres et des collines et enrichie de champs couverts de grain ou autres productions belles et utiles; — des prairies émaillées de fleurs et de verdure; — des arbres dont la couleur, la hauteur, le cru, l'arrangement des branches, varient à l'infini; — l'haleine bienfaisante d'un vent doux, d'un zéphir agréable; — le murmure de beaux ruisseaux d'eau claire, qui, en serpentant à travers les prés, les fertilisent et redardant (reflétant) par-ci et là les rayons du soleil, semblent argentés.

Le nombre et la variété prodigieuse des insectes, la brillante beauté des uns, l'agilité industrieuse et plaisante des autres.

Le gazouillement différent et le chant varié des petits oiseaux cachés dans le touffu des arbres; — le chant mélodieux, fort et ravissant de l'alouette, qui ne veut point être cachée en chantant les louanges de son auguste Créateur, mais qui le fait aux oreilles et à la vue de toutes les autres créatures, en s'élevant vers le ciel.

Et combien de milliers et de millions de choses agréables et délicieuses pour le goût, l'odorat ou la vue que le Créateur a répandues à pleines mains sur cette terre, la demeure des hommes, ses chères créatures, pour les inviter à se rendre dignes du paradis céleste !

Après les descriptions ce sont souvent les récits : telle narration, nous l'avons vu, occupe la plus grande partie d'un sermon : Oberlin recueille avec soin, découpe dans les journaux, copie dans les

(1) 29 juillet 1791. Cf. p. 503, note 1, et sur tout ceci cf. Appendices XI et XX.

livres des histoires religieuses ou profanes (1), d'où il sait toujours dégager avec une remarquable finesse l'enseignement, et tirer des applications frappantes (2). Il citait des noms et donnait d'ordinaire beaucoup de détails pour appuyer l'authenticité de son histoire (3).

Il emploie très fréquemment la forme interrogative, sans doute pour mieux réveiller l'attention, et c'est dans le même but assurément qu'il se permet des phrases comme celle-ci : « Il viendra un temps où les feuilles du bois de tremble ne trembleront pas plus que ceux qui maintenant ne veulent pas trembler (4). » Admirons plutôt la manière aussi élégante que captivante dont il combat une des superstitions les plus répandues parmi ses paroissiens :

Mais les chiens, les sorciers (*Zaüberer*, empoisonneur, φαρμακός), les fornicateurs, les meurtriers, les idolâtres et quiconque aime et commet fausseté seront laissés dehors.

1. Y a-t-il des sorciers? je le crois, moi.

2. Mais qu'est donc un sorcier? Dans la langue sainte, un sorcier est autant qu'un empoisonneur, quelqu'un qui empoisonne hommes ou bêtes ou qui envenime leur nourriture. C'est pourquoi dans plusieurs Bibles françaises cela est traduit : empoisonneur.

3. Vous croyez donc qu'il y a des sorciers? Oui, je le crois, parce que je le vois. Mais je crois qu'on se trompe souvent dans les personnes.

4. Comment cela? Le voici : Dieu, mon Dieu et Maître, dit : que si je daigne marcher dans ses commandements, Il mettra sa bénédiction dans tout ce où je mettrai ma main; mais si je n'obéis pas, qu'Il y mettra sa dissipation.

Or, supposé que je n'obéisse pas, et que Dieu, au lieu de mettre sa bénédiction dans la nourriture de ma vache, y met la dissipation, et lui ôte le lait; où sera-ce, alors, que je chercherai la sorcière? La sorcière, ne sera-ce pas ma désobéissance, et le sorcier ne sera-ce pas moi-même? N'est-ce pas Dieu qui fait la saison, qui donne le chaud et le froid, la pluie et le sec? Et n'est-ce pas Lui qui a envoyé un hiver si tardif et si dur, et puis une si grande chaleur?

Faut-il chercher des sorcières pour qu'une vache qui trouve à peine de quoi subsister ne donne plus de lait? En hiver, elle avait à manger,

---

(1) Il fait souvent des citations d'auteurs divers, parmi lesquels Stœber cite quelques vers du poème les *Saisons*, de Saint-Lambert. Nous donnons, Appendice XII, un exemple de sermon se réduisant presque entièrement à un récit. Il choisissait avec beaucoup d'à propos le texte dont l'histoire devait servir de développement. Il fit plusieurs recueils de ces anecdotes, leur donnant pour épigraphe Luc IV, 25, 26; Matthieu XIII, 58.

(2) Cf. Appendice VI.

(3) Quelquefois le récit revêt plutôt la forme d'une sorte de parabole. (Cf. p. 132.)

(4) Fouday, 13 mai 1787.

elle ne transpirait guère, elle était tranquille et en repos. Mais actuellement, toujours en mouvement, toujours exposée aux rayons brûlants du soleil, elle perd plus par la transpiration qu'elle ne gagne en broutant un peu d'herbe d'un pâturage maigre.....

Chers amis! Retournez à Dieu, confessez-Lui votre désobéissance, corrigez-vous, obéissez et Il vous donnera la pluie et le sec, le chaud et le froid, tel qu'il faut pour la saison.

Donnez vos cœurs au Seigneur Jésus-Christ et bientôt vous ne craindrez plus les sorcières; mais vous vous craindrez vous-mêmes, votre infidélité et ingratitude envers Celui qui a donné sa vie en rançon pour vos âmes (1).

Parfois aussi « il semble, dit Oberlin lui-même, qu'une raillerie modérée amènera mieux au but que le sérieux catégorique », et il manie l'ironie : veut-il réveiller le paresseux :

Pauvre homme, que je suis sensible à ton malheur! Quel bonheur qu'on t'ait accoutumé à coucher au lit, car sans cela tu n'y viendrais jamais. Quel bonheur que tu aies appris à manger, sans cela un aussi utile membre du genre humain serait malheureusement mort de faim depuis longtemps, au désespérant chagrin de tous les braves gens.

Quel bonheur enfin qu'on t'ait accoutumé à peler les pommes de terre, car tu les mangerais sans cela avec la terre et la peau (2).

Mais le plus souvent Oberlin va droit au but (3), il appelle les choses par leur nom et nous avons assez montré en quels termes (4) il démasquait le péché pour qu'il nous soit inutile d'insister ici; cette simplicité jointe à cette force amenait bien l'emploi de termes vulgaires et le discours n'échappait pas toujours à la trivialité; mais qu'importait, le goût des auditeurs n'était pas choqué, et ces termes, qui leur étaient plus familiers peut-être, leur permettaient de mieux comprendre les choses abstraites.

Souvent une vibrante indignation entraîne l'orateur et l'élève jusqu'à la vraie éloquence. A propos de Judas :

Un des douze! O Agneau de Dieu, voilà ce qui manquait encore à

(1) 31 juillet 1803 (9 thermidor an XII).

(2) Sermon sur « la Paresse », Genèse II, 15 (15 janv. 1783), reproduit dans « Choix de Sermons ».

(3) Il est très rare, comme le fait remarquer M. Tallichet, qu'Oberlin cherche à se faire entendre à demi-mot, comme dans le passage suivant :

« Chers amis, dit-il, sur un sujet analogue, plusieurs fois déjà je vous ai exhortés et priés de ne plus faire casser de nuit votre chanvre ou lin; je réitère ma prière à cet égard. Les personnes qui ont pour leur Sauveur, auquel nos âmes et les âmes de nos enfants ont coûté si cher, les personnes, dis-je, qui ont pour Lui une étincelle de reconnaissance, de respect et d'amour, comprendront aisément la raison de ma prière. »

(4) Cf. p. 519, « Choix de Sermons », Sermon sur « la Jeunesse ».

l'amertume de ta coupe de souffrance, qu'un de tes disciples te livrât entre les mains de tes ennemis acharnés! Judas... ô mes frères, qui peut lire sans horreur l'histoire de cette noire trahison! Judas, qui des années avait conversé avec Jésus, entendu ses paroles, vu ses œuvres! Judas qui l'avait vu dans les heures plus secrètes de tendresse et de charité! Judas qui avait été témoin de ce que tant de prophètes, de justes, avaient désiré en vain de voir et d'entendre! Judas, de qui Jésus aurait dû pouvoir attendre de la consolation et de l'amour dans ses dernières heures!

Judas qui avait été élu pour être les prémices du royaume des cieux!... Ce Judas va, enlacé dans la racine de tout mal, l'avarice, trahir pour quelques louis d'or son Seigneur, son ami, le Fils reconnu du Dieu vivant! O humanité, de quelles abominations n'es-tu pas capable? Jusqu'où peux-tu tomber? Comment peux-tu renier ainsi toute ta noblesse, toute ta dignité, et noyer ton image de Dieu dans la fange de l'enfer (1).....

D'autres fois il parle avec ce ton de persuasion, de tendresse paternelle, d'entraînement irrésistible, qui fait couler les larmes du repentir.

N'avez-vous jamais senti votre cœur profondément touché, s'écrie-t-il (2), porté à la prière, porté à vous jeter dans les bras de votre cher Sauveur et à Lui dévouer votre vie et vous donner en sacrifice vivant à Celui qui est mort pour vous?

N'avez-vous jamais entendu dans votre cœur la voix de votre céleste Pasteur qui vous appelait à quitter l'Égypte et à Le suivre?

Oui, me direz-vous, nous l'avons senti, nous l'avons entendu plus d'une fois.

Eh bien, chers amis, Il n'est point encore repenti de vous avoir appelés. Il n'est pas changeant et, par une grande patience ineffable, Il vous attend encore.

Et si jusqu'ici vous n'avez pas voulu L'écouter, Il vous prie derechef de venir. Nos places sont encore ouvertes, notre temps favorable dure encore et c'est encore pour vous le jour de ce grand et glorieux salut.

Or, pour cela, chers amis, arrachez-vous de toute autre chose, de toute intime liaison mondaine...

Cherchez à être seuls. Le commencement de l'apprentissage céleste se fait le mieux entre quatre yeux, entre votre Sauveur et vous, dans le désert...

Cherchez donc à être seuls. Dévouez-vous là à votre Dieu pour être son cher enfant — à votre Sauveur Jésus-Christ, pour Le recevoir pour votre Pasteur et être sa brebis, — et au Saint-Esprit pour Le recevoir pour votre Conducteur et devenir son peuple et sa demeure.

---

(1) Sermon, de Passion, 17 mars 1782, cité par Mme RŒHRICH.
(2) Sermon Waldbach, 25 février 1788, répété 1809

On pourrait être tenté d'adresser à Oberlin le reproche que nous avons relevé à propos de son œuvre pédagogique et regretter le moyen qu'il paraît souvent employer dans sa prédication et qui consiste à faire haïr le mal par crainte du châtiment et désirer le bien par recherche d'une récompense. Toutefois, il serait injuste, sous l'empire de cette préoccupation, de lui faire un grief des nombreuses descriptions de l'enfer et du ciel dont nous ne nous attarderons pas à citer ici des exemples (1).

Oberlin est un éducateur qui entend rendre sensible à ceux qu'il instruit les choses qu'il veut leur apprendre; s'il veut leur faire comprendre l'état où les entraînera leur activité bonne, il parle du ciel : s'il veut leur faire comprendre où les amènera leur activité mauvaise, il parle d'enfer, et il songe plutôt à leur présenter les conséquences de leurs actes comme une réalité (car pour lui cela en est une), qu'à leur promettre récompense ou punition. Et cette observation s'étend à toute sa méthode (2) et nous montre combien l'esprit qui l'inspirait a pu la préserver d'un légalisme dangereux. Sans doute il apportait une loi, mais cette loi est la volonté de Dieu à l'égard des créatures libres (3).

Oberlin, au fond, était, dans sa chaire comme dans toute sa vie, l'homme pour lequel l'idée n'a de valeur que lorsqu'elle se réalise et la théorie n'a de sens que lorsqu'elle est mise en pratique (4). Pour cet admirable pédagogue, le prédicateur doit s'effacer de plus en plus devant le chrétien, la prédication doit devenir de plus en plus un acte et un témoignage. La belle âme qui se reflétait dans

---

(1) Cf. son mysticisme, p. 251.

(2) Il va sans dire que nous donnons ici une appréciation d'ensemble portant sur toute la vie d'Oberlin, car, dans les premières années de son ministère, Oberlin — nous l'avons vu et le verrons encore — ne sut pas toujours éviter suffisamment ces dangers; comment l'aurait-il fait avant d'avoir atteint la maturité spirituelle qui devait l'en préserver? On peut d'ailleurs, en parcourant les sermons d'Oberlin, retrouver, dans les très grandes lignes, les périodes auxquelles nous faisons allusion et que l'ensemble de cet ouvrage relève :

De 1767 à 1778, presque tous les sermons d'Oberlin sont des appels à la repentance, des reproches véhéments; à partir de 1780, l'influence piétiste et mystique se manifeste par de fréquentes citations, des cantiques pénétrés de cet esprit. Après la Révolution, l'épreuve et l'âge adoucissent davantage les angles, d'ailleurs le grain a levé et l'œuvre s'est élargie. Toutefois il ne s'agit, nous le répétons, que des très grandes lignes puisque, d'autre part, notre étude relève la grande unité de son œuvre et qu'il a pu, signe caractéristique, répéter certains de ses sermons sans grand changement à toutes les époques de sa vie.

Cf. p. 208, note 4, où Oberlin observe cependant combien l'âge et l'expérience l'ont instruit.

(3) Cf. Appendice XXI, le sermon sur II Pierre III, 9.

(4) Cf. p. 276, à propos de son mysticisme, nous relevons la même idée.

ses gestes et dans ses paroles semblait répandre autour d'elle le rayonnement de l'esprit saint qui la pénétrait : c'est bien l'impression que traduit un témoin oculaire, Mlle de Berckheim :

L'excellente tournure, en effet! Un grand manteau recouvrant son corps des épaules jusque sur les talons, sa tenue si droite, cette perruque qui ne couvre cependant rien d'un front qui annonce cette imagination vive et sublime qui le caractérise, les yeux la peignent aussi, il y a de l'originalité et l'expression d'entrevues extraordinaires; son nez allongé perpendiculaire, avec une élévation au milieu annonce cet esprit profond mais aussi cet esprit de reparties, ces étincelles d'humour qui brillent subitement et font le charme de la société.

Sa bouche et son parler le distinguent partout de celui des autres, il y est une expression persuasive peu ordinaire et dans l'accent de la voix et le choix des termes. Ce n'est pas qu'il parle mieux, surtout en français, mais on aime mieux la manière de ce qu'il dit que ce que disent mille autres. L'élévation de son âme donne quelque chose d'inspiré à sa physionomie comme à son expression et ses premières paroles étaient déjà frappées du coin de l'extraordinaire... Il n'a d'autre point de vue que le ciel, l'avenir influence en tout son présent; il sent le prix de la vie et de l'emploi qu'il en faut faire : ne rien perdre de tout ce que la Providence nous accorde, être économe en tout, répandre, partager avec nos semblables, avoir sans cesse la vie et les paroles de Jésus-Christ devant nous pour diriger les nôtres.

Services divers

Mais il ne suffisait pas que la bonne semence fût répandue par un semeur aussi soigneux et expérimenté, il fallait que son développement fût assuré par des soins intelligents.

Oberlin exhorte ses paroissiens en ces termes :

Après le service, repassez dans votre âme ce que vous avez entendu dans l'église, demandez l'assistance de Dieu pour le mettre en usage : notez dans un petit livre ce qui vous semble le plus remarquable : continuez à passer le dimanche par des travaux spirituels, par la lecture de la sainte Bible et d'autres beaux livres, qu'on tient prêts pour vous rendre service, ou par le chant de quelque beau cantique dans la compagnie de quelques enfants de Dieu, et fuyez comme la peste cette misérable oisiveté et fainéantise criminelle qui règne en tant de maisons le dimanche. Si l'oisiveté est un péché quand on néglige le travail temporel, elle l'est doublement ou au moins infiniment plus, quand on néglige les travaux spirituels, puisque ce qui regarde l'âme surpasse infiniment ce qui regarde

le corps. Le bon Dieu veuille bénir ce que nous venons de dire; imprime-le, grand Dieu, au fond du cœur de nos auditeurs pour y germer et sanctifier pour l'éternité. Amen (1).

Il ne s'agit pas, au Ban-de-la-Roche, d'observer le repos hebdomadaire ou même dominical, il s'agit d'observer le jour du Seigneur pour le sanctifier : le travail spirituel a sa place après le travail temporel :

« Or, les enfants d'Israël étant au désert, trouvèrent un homme qui ramassait du bois le jour du sabbat, » etc...

Si Dieu fit lapider, c'est-à-dire tuer à coups de pierres, cet homme qui ramassait quelque bois pour cuire sa soupe,— si, dis-je, Dieu le fit lapider comme profanateur du sabbat, — le même Dieu laissera-t-il passer sans lapidation ou supplice semblable les chrétiens rebelles et dégénérés qui, le jour du dimanche, vaquent aux ouvrages de leur profession et veulent gagner comme les jours ouvriers?

Ce Dieu laissera-t-il passer impunément ces hommes qui emploient les dimanches à des paroles oiseuses, à faire des folies, à boire, à jouer aux cartes, ou à se quereller et à se battre, ou à d'autres œuvres et occupations qui ne conviennent pas à des gens de bien? Laissera-t-il échapper sans punitions rigoureuses les femmes qui, en négligeant les services divins, emploient les dimanches à ramasser de la faine ou des noisettes, myrtilles, fraises ou framboises?

Non, — si Dieu ne les punissait pas aussi rigoureusement que le ramasseur de bois, soit dans cette vie, soit après leur mort, ce dernier, qui, d'après l'ordre de Dieu a été lapidé, ne se lèverait-il pas au jour du jugement contre Dieu pour l'accuser de partialité et d'injustice (2) ?

Mais pourrions-nous sanctifier ce jour en servant le Seigneur sans servir nos frères; l'œuvre individuelle et l'œuvre sociale restent inséparables.

[Le dimanche, au Ban-de-la-Roche, on tricote pour les pauvres. La maison d'un malheureux menace-t-elle ruine, une nouvelle construction devient-elle indispensable, on profite du dimanche pour lui amener gratuitement les bois et les pierres nécessaires; un pauvre tombe-t-il malade ou les infirmités de l'âge l'empêchent-elles de labourer son champ, on le cultive à sa place. De même, à l'époque des récoltes, on s'impose après le service divin le devoir de venir au secours des veuves et orphelins pour les aider à ramasser

(1) Matthieu xxi : 1- 9. Fouday 1767.
(2) Nombres xv, 32, 36.

dans leurs paniers les dons qu'ils tiennent de la main bienfaisante de la Providence.]

Sans doute l'éducation, qui, à l'école, complétait l'instruction, était toute pénétrée de sève religieuse, et la prédication si simple et si claire poursuivait aussi, dans une grande mesure, l'enseignement religieux; mais Oberlin entendait donner à ses paroissiens une instruction religieuse plus soignée encore. [C'était d'abord les enfants qu'il instruisait le dimanche après midi (1). Les catéchumènes étaient instruits le jeudi. Il savait admirablement se mettre à leur portée. Voici en quels termes il cherche à leur faire comprendre une chose aussi abstraite que la félicité éternelle :

Mes amis, leur dit-il, si l'on apportait tous les cent ans dans cette chambre un seul grain de sable, il faudrait bien des centaines d'années pour couvrir le plancher d'une seule couche. Ce moment arriverait cependant, mais alors même qu'il serait venu, les bienheureux ne cesseraient pas de moissonner et de jouir, car ils sont immortels; et si l'on continuait à porter un grain de sable aux mêmes intervalles, après beaucoup de millions de siècles, la chambre serait enfin remplie, mais les bienheureux continueraient à être immortels et l'éternité serait encore aussi immense que quand on apporta le premier grain.]

Est-il besoin de dire avec quel talent et quel sérieux Oberlin faisait ses leçons ?

Il tenait si fort à ce que l'instruction religieuse fût faite avec tout le soin désirable, que, la confirmation étant le signal de l'abandon de l'école, il n'y admettait que les jeunes gens qui étaient arrivés à un certain degré d'avancement, et il l'expliquait en chaire, d'une manière charmante :

On m'a annoncé, disait-il, trente-sept nouveaux catéchumènes. Je les reçois avec plaisir en cette qualité, mais comme ce serait mal de cueillir la rose avant qu'elle soit épanouie, et plus mal encore de couper le grain avant qu'il soit mûr, ce serait encore beaucoup plus mal de faire sortir de l'école des enfants à qui il manque encore tant de science et qui, maintenant seulement, commencent à comprendre ce qui leur manque et combien ils doivent s'appliquer dorénavant avec un tout nouveau zèle pour réparer le passé, etc., etc.

Quelle sagesse dans ces paroles et dans combien de temples ne serait-il pas encore utile de les faire entendre! Peut-être verrions-

(1) Ce catéchisme des enfants, le dimanche après-midi, n'était-il pas déjà une école du dimanche?

nous plus souvent se former des générations semblables à celles qui, vers la fin de la vie d'Oberlin, donnèrent à son œuvre son magnifique développement.

Nous avons assez montré (1) combien Oberlin s'efforçait de faire comprendre aux parents comme aux enfants le sérieux de l'éducation religieuse et nous nous résumerons en citant seulement ces belles paroles prononcées à l'enterrement d'une catéchumène :

Sur le cimetière, à l'enterrement de ma filleule, catéchumène et non confirmée, Louise-Charité Scheidecker, de Séb.

Adieu ! Adieu donc, ma chère filleule Louise-Charité ! Adieu ! Je me réjouis de ton sort, et je sais que tes parents me pardonneront ma joie ! — Non, — ils la partagent eux-mêmes, malgré leurs larmes; parce que tous ceux qui ont l'esprit de Jésus-Christ ont à cet égard les mêmes sentiments. Nous ne désirons pas d'avoir des enfants pour nous, mais pour le ciel, pour le Seigneur Jésus-Christ à qui nous voudrions pouvoir tout sacrifier.

Quelques années encore, et nous revolerons dans les bras, moi, de ma chère femme et de trois enfants, et vous dans ceux de votre chère Louise-Charité et de deux autres enfants qui l'ont devancée. Louise-Charité ! Heureuse enfant, quoiqu'il ne le semblait pas.

Mais heureuse ! car les douleurs vives de ta maladie longue ont mortifié ta chair, et par là embelli ton corps spirituel. Éternellement tu seras plus belle, plus brillante que tu ne l'aurais été, si tu étais morte sans douleur, ou avec des douleurs moins cuisantes.

Heureuse enfant ! car les soucis si empressés que tu avais pour faire la revue de toute ta vie, tes actions, souhaits, conduite et paroles, afin d'y découvrir tes torts et tes péchés, et d'y retrouver et déclarer et confesser chaque cerise que tu avais cueillie sans permission, et chaque poire que tu avais ramassée de terre et mangée contre ta conscience...., toutes ces confessions si ouvertes et si franches ont montré que nos prières pour toi n'ont pas été vaines, et que le Saint-Esprit de Dieu était entré dans ton cœur, et y avait commencé la régénération.

O vous, chères jeunes filles, ses camarades d'école, si un jour vous ne voulez pas rougir devant elle, et vous cacher de honte, travaillez assidûment à devenir de chères enfants de Dieu, et à obtenir la régénération et sanctification dans le sang de l'Agneau, afin que le Seigneur Jésus-Christ puisse aussi vous confesser pour les siennes, et vous élever au ciel, où est parvenu votre camarade, et que vous puissiez faire la joie, l'honneur, les délices, la couronne de vos bienheureux parents (2).

---

(1) Cf. p. 69, note 2.

(2) Fouday, 9 nov. 1798. On peut rapprocher tout ceci des passages que nous avons cités. (Cf. note 1.) Voici encore un extrait du même genre. 13 mai 1768, Ecclésiaste VII, 1. Enterrement d'un enfant noyé à Belmont.

« ...Quelle joie, quel ravissement ne devrait donc pas remplir le cœur d'un père

Oberlin ne se contentait pas d'instruire avec soin ses catéchumènes; après leur confirmation il ne les perdait pas de vue, il gardait contact avec ceux qu'il avait instruits non seulement par les œuvres post-scolaires dont nous avons parlé, mais aussi grâce à l'usage des récitations que les jeunes gens et jeunes filles devaient faire publiquement au temple à certains jours.

Enfin toute cette jeunesse avait encore l'occasion, en grandissant, de recevoir de sages conseils et de précieux enseignements aux réunions du jeudi soir qui se tenaient au presbytère, une semaine pour les hommes, une semaine pour les femmes (1).

Ces dernières y apportaient leur tricotage dont le produit était destiné aux pauvres (2), et ces réunions bimensuelles, qui rappellent nos modernes réunions de couture, deviennent, grâce à leur but pédagogique, un rouage fort utile de l'organisation paroissiale (3).

Le vendredi soir enfin, il y avait encore un culte au presbytère, en allemand.

M. Merlin, un des auteurs qui ont le mieux saisi l'esprit d'Oberlin, décrit ainsi un de ces services :

Les femmes sont assises d'un côté de la salle et les hommes de l'autre.

---

et mère qui perdent leurs enfants avant l'usage de la raison, et vous, dont l'enfant s'est noyé, quels remerciements n'avez-vous pas à faire à Dieu de la grâce qu'Il a faite à votre enfant. Vous en avez encore d'autres, faites-vous des efforts pour les sauver par des prières ardentes? Est-il sûr qu'ils viendront tous dans le ciel. C'est là ce qui doit vous inquiéter; c'est là ce qui doit vous rendre tristes, mais en même temps vigilants et exacts à faire tout votre possible pour obtenir la grâce de Dieu pour eux.

« Mais pour celui que Dieu vous a arraché, il est assuré; prenez seulement garde à vous-même et tâchez d'être sauvés; votre Claudine vous attendra, votre Claudine peut-être aura permission de Dieu d'aller chercher votre âme lorsqu'elle est prête à quitter le monde.

« Dieu vous fasse cette grâce pour l'amour de Jésus-Christ. Amen. »

(1) Voir, Appendice XIII, un exemple d'exhortation prononcée à une de ces réunions.

(2) A ce ce sujet, nous trouvons, à la date du 14 novembre 1790, une intéressante note d'Oberlin.

« On demande :

« Si le jeudi, à la prière de la semaine, les femmes qui voudraient bien, oseraient tricoter des bas pour de pauvres veuves et orphelins pendant qu'on lit la Sainte Bible.

« Entrons dans le sanctuaire, demandons-en la décision à Dieu même dans la Sainte Parole.

« Nous y trouvons :

« 1° Que le Maître et le seul Maître nous dit, que l'on ose faire du bien les jours de sabbat. Or, si le jour du Seigneur on ose faire du bien, ou des œuvres de charité, il est vraisemblable qu'on ose en faire aussi dans la maison du Seigneur;

« 2° Saint Paul, l'apôtre du Seigneur, nous dit que, donner son corps à Dieu, en sacrifice vivant, c'est le service de Dieu raisonnable.

« Ainsi, chanter, écouter, prier et ne pas donner son corps en sacrifice vivant en travaillant pour le bien et par charité, lorsqu'on le pourrait, est un service irraisonnable, insensé, et qui n'a pas l'approbation de Dieu. »

(3) Cf., p. 130, note 1 : le filé par charité.

Les premières s'occupent de différents ouvrages. En attendant l'arrivée du ministre, on cause avec liberté, mais sans élever la voix. Il entre : tout le monde se lève à la fois; il salue d'un air rempli de bienveillance et va se placer devant une table où ses livres sont déposés.

Le service commence par un psaume dont le pasteur récite chaque verset et qui est ensuite chanté par l'auditoire; la lecture de la Bible succède au chant : le pasteur en donne des explications qu'il accompagne de figures communes pour les mettre à la portée des assistants, chacun écoute avec attention; quelquefois le sourire paraît sur tous les visages, le pasteur en a donné l'exemple.

Les femmes écoutent sans interrompre leur ouvrage; de temps en temps le pasteur ouvre sa tabatière et, après y avoir puisé, la fait circuler dans l'auditoire; il n'a rien à lui seul, tout ce qu'il possède, il le partage avec ses paroissiens.

Après une demi-heure de commentaires sur la Bible, il dit : « Mes chers enfants; n'êtes-vous pas fatigués? » Chacun assure que non et il continue. La lecture de la Bible terminée, on chante un second psaume, auquel succède une prière pendant laquelle tous les assistants montrent le plus grand recueillement et qui termine le service (1).

Enseignement religieux

Nous n'avons jusqu'ici relevé que ce qu'on pourrait appeler la forme de l'enseignement religieux d'Oberlin, parce que le fond nous est largement fourni par les nombreuses citations que nous apportons à propos de sujets les plus divers.

Plusieurs s'attendaient peut-être à trouver dans cet ouvrage un chapitre sur sa dogmatique ou sa théologie. Une telle étude non seulement sortirait du cadre historique que nous nous sommes imposé et pourrait fausser la juste appréciation que chacun pourra se faire des documents que nous offrons, mais elle serait certainement erronée ou incomplète. Oberlin n'était pas un spéculatif et donner son système théologique serait présenter une œuvre purement artificielle : en montrant sa piété personnelle pénétrant son œuvre sous des aspects variés, nous restons mieux dans la réalité. Il nous la laisse entrevoir lui-même.

Dieu est très clairvoyant surtout à l'égard de ses enfants, et la diffé-

(1) Au fond, toutes ces réunions étaient de grands catéchismes en même temps que des cours d'adultes; on y parlait de tout, et, à propos de tout, on complétait cet enseignement religieux qui devait transformer la vie en la pénétrant.

rence qui existe entre les philosophes et les chrétiens doit être celle-ci : tandis que les uns bavardent, écrivent des choses belles, nobles et aimées des hommes, les chrétiens *font* ces choses.

Ils doivent être des lumières qui brillent dans les yeux des autres, qu'ils le veuillent ou non; ils doivent être un évangile vivant, image empreinte de Jésus; ils doivent à toute heure être l'illustration de la doctrine de leur Dieu sauveur et « c'est par là que mon Père sera glorifié si vous portez beaucoup de fruits » (1).

Toutefois, il convient de relever ici les idées directrices de son enseignement religieux (2) et de montrer de quelle manière il présentait à ses catéchumènes et à ses paroissiens les grandes vérités religieuses qui inspirèrent son ministère.

Le Baptême

[Oberlin faisait très peu d'apologétique, ministre de Jésus-Christ s'adressant à ceux qui se disent chrétiens (nous verrons plus loin (3) toute la portée de ces mots), il n'avait pas besoin de justifier son message. Le point de départ de son enseignement était l'alliance que Dieu a traitée avec nous par le baptême (4), la promesse qui est le sceau de cette alliance, c'est le ciel (5).

Voici en quels termes il s'explique lui-même sur ce point :

Non, il y a deux choses dans le baptême, il y a du visible et de l'invisible et spirituel.

Le visible est tout ce qui tombe sous les yeux dans le saint Baptême, comme de présenter l'enfant devant l'autel, de l'arroser d'eau par trois fois au nom de la Très Sainte Trinité (ou du Dieu unique et un qui s'est manifesté sous trois rapports), et ainsi du reste. Cette action extérieure et visible ne doit se faire qu'une fois pour toutes. Mais il y a aussi de l'invisible dans cet acte : telles sont les choses suivantes : on est lavé de tous ses péchés; on est reçu au nombre des fidèles, des enfants et héritiers de Dieu; le Saint-Esprit entre dans le cœur du baptisé, et y fait sa demeure. On fait une alliance avec Dieu, ou on Lui promet qu'avec le secours du Saint-Esprit on veut s'attacher à Lui, combattre ses ennemis, nos mauvaises inclinations, les séductions du monde et de Satan et laisser plutôt faire que de L'offenser volontairement. Voilà ce que promet celui qui re-

---

(1) Lettre à une amie. Waldbach, 1786. Traduit de l'allemand.

(2) Cf., p. 390, ses sympathies pour les Moraves. Il s'inspire souvent de Spangenberg et de Doddridge. (Cf. p. 279, note 1.) Cf. p. 177 et suiv. et p. 213, note 3.

(3) Cf. p. 197.

(4) Cf. lettre à son frère, 1774, p. 225.

(5) Cf. p. 184.

çoit le baptême. Voici ce que Dieu lui promet : d'être son Dieu, son Protecteur; son Père. Il lui promet de le rendre participant de sa gloire et félicité éternelle, pour le récompenser de tout ce qu'il aurait eu à souffrir pour l'amour de Lui, et pour tous les efforts qu'il aurait faits pour Lui plaire. Ou, plus court : Dieu lui promet que tant qu'il serait attaché et uni à son Fils par une foi vive, Il le traiterait comme son fils et le ferait héritier de son royaume avec son Fils.

Voilà des choses qui ne se voient pas, mais qui se font effectivement dans le saint baptême; de sorte qu'une personne qui, dès sa tendre enfance, aura travaillé à s'acquitter de sa promesse et qui, en conséquence de son alliance, n'aura jamais péché volontairement contre son Dieu, y peut faire fond, comme si Dieu lui avait parlé du ciel, parce que Dieu ne manque jamais à sa parole et ne voile jamais son alliance.

Mais, quand on est élevé de la manière ordinaire, quand père et mère n'ont pas appris à l'enfant à connaître le Dieu de son alliance; quand ils ne lui ont pas appris ce que c'est que d'être baptisé; pas appris à craindre, à aimer son Dieu; pas appris quelles sont ses ordonnances sur tous les cas; quand ils n'ont pas rompu l'opiniâtreté naturelle de leur enfant, tandis qu'il était petit, quand ils n'ont pas accoutumé son esprit à s'élever au ciel, à chercher dès la jeunesse à affermir son héritage céleste, — bref, — quand l'enfant a été élevé de la manière souverainement défectueuse dont la plupart des enfants sont élevés; alors il est sûr que l'enfant n'a pas pu s'acquitter des promesses dont il n'a rien su, ou dans le contraire et l'opposé desquelles il a été élevé; plutôt à mesure qu'il a grandi, il a imité le modèle des grands : il est devenu mondain, il a offensé Dieu volontairement : mais, par une telle conduite, il a perdu tous les fruits de son baptême, il est tombé hors du nombre des fidèles et enfants de Dieu, il est déchu du droit qu'il avait au ciel, le Saint-Esprit a quitté son cœur, parce qu'il l'a donné à Satan et au monde. Dieu ne saurait plus tenir une alliance qui était fondée sur la conduite de l'homme baptisé. Par conséquent, cet homme a perdu tous les fruits de son baptême et se trouve au-dessous de l'état naturel, au-dessous du fils du païen (Nombres XVI, 30). Quant à celui qui aura péché par fierté (pas par erreur, mais sciemment, volontairement), il a outragé l'Éternel et il sera retranché du peuple de Dieu.

Or, n'est-ce pas là notre cas, mes chers amis? Ce même malheur ne vous est-il point arrivé? N'êtes-vous pas déchus aussi des droits que vous avait donnés l'alliance du sacrement du baptême? Oui, disons-le ingénûment et ne nous flattons point par des espérances vaines, d'autant plus que ce même malheur est arrivé aussi à la plupart de ceux qui avaient joui d'une meilleure éducation que vous; car entre cent mille y a-t-il à peine un seul qui ait persisté dans la grâce du baptême.

Pour que cette grâce du baptême puisse porter tous ses fruits, il faut donc que l'éducation religieuse fasse son œuvre : on sait l'importance qu'Oberlin attache à ce point. Il disait lui-même, rapporte une de ses filles :

Nous ne savons pas : chaque personne est l'expression d'un concours de circonstances qui a présidé soit à sa naissance, soit à son éducation, soit à la carrière dans laquelle elle a été lancée. Plus un grand criminel déploie de forces et de moyens pour le mal, plus peut-être, se trouvant dans de meilleures circonstances, il en aurait dépensé pour le bien (1).

Oberlin paraît admettre donc une sorte de prédestination ou, plus exactement, d'élection. Se fondant sur Romains IX et XI, il établit tout d'abord que cette élection n'a aucune influence sur le salut proprement dit :

..... Cela ne regarde pas, dit-il, les places au ciel, mais des prérogatives passagères sur cette terre, spirituelles ou non. Par exemple, ce fut par prédestination que la famille et la postérité de Jacob devint plus puissante sur cette terre que celle d'Ésaü (2).

Mais, loin d'être un oreiller de sécurité, cette élection n'est qu'un titre de noblesse qui oblige :

C'est par prédestination, peut dire chacun d'entre nous, que je suis né enfant du royaume, c'est-à-dire dans la propre religion de l'Évangile de Jésus-Christ où j'ai mille fois plus de lumière et mille fois plus aisé à connaître toute la volonté de Dieu que ceux qui n'y sont pas nés. Mais, si je ne suis pas mille fois plus avancé dans le bien, mille fois plus animé et empressé pour faire la volonté de mon cher Sauveur en pratiquant tout ce qu'Il a commandé à ses chers disciples, mille fois plus céleste et divin dans mes souhaits et entreprises, dans mes paroles et actions que tous les autres; alors malheur à moi : car « il sera beaucoup redemandé à qui beaucoup avait été donné (3) ».

Ainsi celui qui a reçu le baptême est appelé : mais nous sommes loin de la prédestination calviniste, et Oberlin relève avec force la responsabilité qui pèse sur celui qui reste sourd aux appels de son Dieu (4).

Mais, dites-vous, n'est-ce pas une injustice de Dieu de damner les honnêtes gens? — A cela je réponds : s'ils sont damnés, ils ne sont pas damnés comme les méchants, ils seront punis pour les fautes qu'ils auront commises, non pas pour celles qu'ils n'auront pas commises, ils

---

(1) Journal de Mme Witz. Cf., p. 71 et 72, ce qu'il dit de l'hérédité.

(2) Cf. paragraphe 3 du sermon, Appendice XIII.

(3) Sermon 24 juin 1815. Luc VII, 24-28.

(4) Nous nous permettons de renvoyer le lecteur au sermon que nous reproduisons en entier à l'Appendice XXI et qui renferme, en même temps, un très intéressant exposé de cette notion, chère à Oberlin, de la volonté absolue et de la volonté conditionnelle de Dieu.

seront punis à proportion de leur négligence et lumière qu'ils avaient eu, et c'est à Dieu de donner ses ordres et à nous de nous régler là-dessus : pourquoi ne s'y sont-ils pas conformés, pourquoi n'ont-ils pas tâché de devenir enfants de Dieu? Vous dites, ils ne le savaient pas bien, ils n'étaient pas assez instruits; je réponds : ou les ministres de Dieu l'avaient dit en chaire, ou non : s'ils l'avaient dit, pourquoi ne s'y sont-ils pas conformés et pourquoi n'ont-ils pas pris garde? Pourquoi tant de gens qui veulent être sauvés pensent-ils à toute autre chose plutôt qu'à ce qu'on leur prêche? Pourquoi d'autres négligent-ils de venir au service public pour de misérables bagatelles? Mais, supposé que le ministre ne l'a pas dit, il en rendra raison à Dieu; mais eux, seront-ils excusés? Les ministres, d'où tirent-ils ce qu'ils vous prêchent, n'est-ce pas de la Bible? Et Dieu ne vous a-t-il pas ordonné de la lire souvent la Bible? Pourquoi le néglige-t-on?

Vous ne savez pas lire, dites-vous, et vous croyez que cette excuse vaille quelque chose auprès de Dieu? Si le Roi vous ordonne quelque chose sous peine de galère, que ferez-vous? Vous ne pouvez pas lire l'ordonnance? — je pense : vous la faites lire par d'autres. Pourquoi ne faites-vous pas la même chose à l'égard de la Bible; n'y a-t-il personne dans votre famille qui sache lire? Vous voyez que plusieurs d'entre nous sont comme un homme qui dort et rêve de beaux songes, tandis que sa maison brûle. On se forme de belles espérances sur le ciel, tandis que l'enfer se prépare à s'ouvrir sous vos pieds (1)...

...Agissez et travaillez véritablement pour le salut. Imitez la docilité des petits enfants, redevenez enfants, dit Jésus-Christ, et obéissez à vos conducteurs.

Jésus-Christ dit : « Si quelqu'un veut faire la volonté du Père céleste, il verra si ma doctrine est de Dieu ou de moi-même. » Il faut que je dise de même : « Convertissez-vous, devenez les disciples fidèles de Jésus-Christ, et vous verrez si ce que je prétends de vous est outré, ou bien la volonté de Dieu. »

Par vos désobéissances éternelles contre les propos de vos pasteurs, vous vous mettez des verrous aux portes du ciel et vous en fermez l'entrée. Dieu veut de la docilité et soumission, même envers les propos de pasteurs méchants et infidèles, comme l'étaient la plupart du temps de Jésus-Christ. Mais quel crime me pouvez-vous reprocher? Si vous devez donc obéir à des pasteurs en eux-mêmes méchants et infidèles, combien plus à des pasteurs qui sont gens de bien.

Cessez de désobéir, cessez de vouloir me prescrire ce que je dois vous prêcher, vous conseiller, vous ordonner, et de quoi je dois me mêler ou non. — Commencez par obéir, et alors Dieu pourra vous regarder comme ses enfants et vous faire devenir ses disciples et, un jour, cohéritiers de Jésus-Christ (2).

---

(1) Waldersbach et Neuvillers, avant 1767. Luc XXI, 25.

(2) Fouday, 3 mai 1767, — 1779 et 1804. Sur les pasteurs infidèles, cf. p. 197, note.

D'ailleurs, tout membre du peuple de Dieu se trouve non seulement averti par ces paroles, mais solennellement prévenu que la malédiction divine repose sur les injustes, tant dans le domaine matériel que dans le domaine spirituel.

Chers amis. Notre Sauveur nous apprend que nous ne devons pas juger, pas dire de quelqu'un dont on ne connaît pas assez les actions ni le cours de la vie : il a eu tel ou tel malheur, par conséquent, il a été coupable, ou plus coupable que d'autres qui n'ont pas essuyé le même malheur; c'est ainsi qu'avaient raisonné les amis mal instruits du saint homme Job, et ils en furent repris et réprimandés de Dieu.

Car Dieu afflige et châtie bien plus les bons pour les purifier et pour perfectionner leur sanctification, qu'il ne le fait envers les méchants et transgresseurs habituels.

Cependant, il est vrai aussi et bien sûr que les transgressions des bons, et leur inadvertance et leur négligence à observer tous les ordres de Dieu, leur attire immanquablement des larmes et que, par exemple, leur avarice envers Dieu engendre des châtiments temporels.

Lors donc que des personnes craignant Dieu sont affligées et visitées par des malheurs, alors c'est à eux, à eux-mêmes, d'examiner s'ils n'ont pas provoqué le châtiment par quelque transgression ou désobéissance.

Par exemple, quand on n'a ni assez d'amour ni assez de confiance en Dieu pour administrer son revenu de la manière dont Dieu même l'a commandé, quand quelqu'un, par sa pauvreté et son resserrement, se croit autorisé à transgresser l'ordre de Dieu touchant les trois dîmes et autres ordres pareils, alors on est très souvent châtié par les biens et revenus temporels, soit par des maladies qui empêchent de gagner, soit par la perte d'une pièce de bétail, soit par d'autres malheurs.

Chers amis, je parle par expérience, j'y ai passé, et, enseigné par mes propres malheurs, je prie un chacun de réfléchir pour se sauver de semblables pertes et pour prévenir des châtiments que la transgression de quelque commandement que ce soit attire toujours d'une manière ou de l'autre.

Oberlin, en vrai pédagogue, établit clairement les responsabilités, mais, en même temps, il montre nettement le but : accomplir la volonté de Dieu. Or, cette volonté nous est révélée dans la Bible. L'autorité de la Bible est prouvée par son caractère historique sur lequel Oberlin revient souvent; elle est fondée aussi sur la réalisation des prophéties (1).

Un livre qui contient des prophéties qui se sont exactement réalisées

(1) Oberlin s'appuie rarement sur les récits surnaturels, parce que, comme les miracles contemporains qu'il cite souvent, ils sont pour lui l'affirmation de l'intervention de Dieu dans la vie du croyant. (Cf. p. 86.)

plusieurs centaines d'années plus tard, doit être divin..... Or, la Bible contient un grand nombre de ces prophéties...., donc la Bible est divine.

Oberlin ne cherche pas dans la Bible un système ou un dogme, mais uniquement la parole de Dieu, la parole créatrice qui réalise la volonté de Dieu sur la terre et dans le ciel, et grâce à laquelle l'homme, la créature par excellence, pourra accomplir sa destinée en obéissant à la volonté de Dieu sur la terre d'abord, puis dans le ciel qui n'est que le prolongement de cette vie.

La Bible n'est pas seulement pour Oberlin la révélation, elle ne doit pas parler seulement à notre entendement, elle est la réalisation de la volonté de Dieu à laquelle nous devons coopérer. Oberlin ne cherche pas uniquement à sauver des âmes, il veut former des hommes et il est frappant de voir combien sa méthode, si conforme à tant d'égards aux tendances contemporaines, est en même temps directement inspirée par l'Ancien Testament. Il caractérise lui-même son point de vue quand, à propos de la critique historique, il déplore le rôle exagéré donné à la raison et à la théorie sous l'influence de l'éducation païenne et de l'humanisme dont le rationalisme allemand est le fruit :

Si le sentiment de bien des braves gens de nos jours est différent de celui de la sainte Écriture, on ne s'en étonne pas quand on sait de quelle manière, depuis quelques siècles, les pasteurs sont instruits et conduits dans leurs études.

Savoir pas seulement nos... (illisible), avant d'apprendre la doctrine de la Bible, nous apprenons la doctrine des anciens philosophes païens et pas seulement cela, mais nos docteurs et professeurs ont été conduits de la même manière.

Par cette méthode très assortie à un monde renversé, il y a plus de maîtres de la sainte Écriture et de juges de ce que Jésus-Christ ose avoir dit ou entendu, qu'il n'y a d'hommes redevenus petits enfants, auxquels le Père céleste ait pu révéler ce que Jésus-Christ ne peut révéler aux sages et intelligents, d'après ce qu'a dit Jésus-Christ.

Avec son jugement sûr et sa foi éclairée, Oberlin prend, on le voit, une attitude qui mérite d'être relevée. D'ailleurs, le prétendu antagonisme entre la science et la foi provient le plus souvent, dit-il avec juste raison,

...de l'ignorance et des préjugés sur lesquels les chrétiens ont édifié leurs systèmes. Le simple bon sens, contrôlé par l'écriture et éclairé par l'esprit de Dieu, suffit à éclairer les choses sous leur vrai jour.

Et Oberlin se place nettement ici au point de vue des représentants les plus larges de l'école piétiste. Il écrit dans ses notes sur la durée du monde d'après Genèse I, 25 (1) :

Il y avait donc une terre et des eaux avant que Dieu prononçât la parole créatrice : « Qu'elles soient .» Les naturalistes pensent que la masse terrestre existait des milliers d'années avant l'apparition d'Adam et les détracteurs de la religion révélée s'appuient là-dessus pour attaquer le récit de Moïse et toute l'Écriture sainte.

Ils se trompent, puisque Moïse, comme nous l'avons montré, dit précisément la même chose, et ainsi en est-il de beaucoup d'autres prétendues objections.

On garde les idées fausses qu'on a reçues dans son enfance ou qu'on s'est faites soi-même, et on appelle cela la raison de l'homme mûr; et comme on est trop orgueilleux, trop paresseux ou trop distrait pour chercher avec vénération et avec humilité à contrôler, par la parole révélée de Dieu, les notions qu'on avait déjà, on en vient à considérer l'ensemble de ces théories comme étant la religion chrétienne elle-même; on sourit alors et on se moque, et nul ne se doute que, dans son ignorance, il se moque de la bêtise de ses propres idées.

J'ai dû me tracer mon chemin à travers bien des doutes; mais j'ai trouvé peu à peu, dans l'Écriture, par une recherche assidue, humble et poursuivie dans la prière, de telles lumières (solutions), que je suis depuis longtemps persuadé que quiconque est doué de sincérité, de vrai « bon sens », d'une saine raison, doit accepter avec joie et étonnement la vraie religion biblique, dès qu'il la connaît. La vérité de la religion ne s'impose pas, elle se révèle à chaque conscience individuelle et chacun porte la responsabilité de la part de vérité qu'il a su s'assimiler.

A propos d'un livre de théologie qu'il lit en 1774 :

Je ne souscris pas, sans doute, à toute sa conception, mais il n'en est pas moins vrai que je souhaite que quelque âme troublée y trouve un affermissement. Que m'importe qu'à cette heure un chacun sache tout et croie tout, pourvu qu'il sache Jésus et croie avec conviction. Jésus ne condamnera certainement pas d'après les règles des orthodoxes rigides (2)..

Toutefois, la sincérité ne suffit pas et, en matière de foi, la parole de Jésus reste l'infaillible critère.

En méditant Matthieu XXVIII, 8, il s'écrie :

Ceci est du moins certain que si un père, un maître, un pasteur, un

---

(1) Traduit de l'allemand.

(2) Nous aurons l'occasion de relever les sentiments de largeur et de tolérance que ce point de vue inspire à Oberlin. (Cf. p. 391 et suiv.)

docteur se prend à enseigner ou ordonner quelque chose de contraire au commandement ou à la doctrine du Seigneur Jésus, nous obéissons au Seigneur et non aux hommes (1).

Et il précise encore sa pensée sur ces deux points, dans le passage suivant (2) :

Serait-il vrai que tout cela fût l'intention et l'ordre du Seigneur notre Dieu? O non, disent les uns, non, cela ne se peut pas.

Mais le voici clairement et verbalement dans la Bible!

Ah ! disent les pasteurs, eux-mêmes mondains, c'est qu'il faut expliquer cela autrement. Mais, messieurs, si vous l'expliquez autrement, ce n'est donc alors plus le sentiment de Jésus-Christ, mais le vôtre, et vous devenez séducteurs et antechrist.

... Ils le sentent, que les passages que les mondains voudraient effacer ou au moins tordre viennent de Toi-même, sont sortis de ton cœur par ta bouche et doivent être pris à la lettre. Ils le savent ainsi parce que ces mêmes passages sont écrits dans leur cœur. Ils les y trouvent quand ils réfléchissent devant Toi parce que le même esprit qui les a dictés demeure en eux.

C'est dans cet esprit qu'Oberlin étudiait sa Bible (3). Il copiait avec une constante persévérance de longs cahiers où il classait tous les textes qui lui paraissaient se rapporter à un sujet, nous disons paraissaient, car il faut reconnaître que quelquefois son exégèse autorisait des rapprochements quelque peu hasardés (4). Toutefois, il savait si bien se pénétrer de l'esprit, que la lettre l'entraîna rarement à des conceptions aventureuses (5); il est vrai qu'il ne cherchait pas dans la Bible, nous l'avons dit, une doctrine, mais une règle de vie, il en faisait vraiment la nourriture de son âme et exhortait ses paroissiens à agir de même. Fidèle aux principes de la Réforme, il entendait mettre la Bible dans toutes les mains.

Un homme simple de la paroisse, écrit-il, entend mieux la Bible que

(1) Traduit de l'allemand.

(2) A propos de Jean x, 27. Waldersbach, septembre 1788, Répété 1808.

(3) Et il l'étudiait avec un soin extrême; il continua toujours à la lire dans le texte hébreu et grec; il faisait de longs recueils de textes choisis ou classés selon certaines rubriques. (Cf. p. 376.)

(4) Tels les textes tirés de l'Ancien Testament sur lesquels il appuyait le dogme de la Trinité et en marge desquels il jugea pourtant bon d'ajouter : « Devoir de remercier Dieu, avec le sentiment sincère de notre faiblesse, pour la révélation de ce mystère ».

(5) Ses théories sur le monde invisible trouvaient évidemment, dans certains textes de l'Apocalypse un fondement discutable, mais il a soin de nous dire que ce ne sont là que des conceptions hypothétiques, des interprétations personnelles, et il leur applique si souvent l'exégèse allégorique qu'on ne saurait y trouver une objection à ce que nous venons d'avancer.

bien des docteurs. C'est qu'il faut prier Dieu en l'ouvrant pour qu'Il nous ouvre l'intelligence comme fit David. La Bible est la base non seulement de la vie individuelle, mais aussi de la vie familiale.

Et Oberlin insiste sur le devoir pour tout père de famille de célébrer le culte avec ses enfants.

C'est pourquoi, chers amis, faites une large place parmi vous à la Parole de Dieu, afin que vos âmes immortelles puissent y puiser la nourriture indispensable à l'homme intérieur.

A chaque repas, le matin, à midi et le soir, toutes les fois que votre corps mortel prend des aliments, que la sainte Bible soit aussi sur la table, afin d'y apporter chaque fois aussi la nourriture pour la vie éternelle.

Commencez toujours votre travail quotidien avec la Parole de Dieu et terminez-le de même. Vous ne le regretterez pas quand la mort, un jour, frappera chez vous (1).

Ce vif désir de se conformer en toutes choses à la parole de Dieu, s'il ne l'entraîne que rarement à découvrir dans la lettre de tel texte quelque commandement nouveau, l'encourage cependant, comme nous l'avons dit, à puiser dans les lois de l'ancienne alliance des règles dont l'application nous étonne. C'est ainsi qu'il ne mangeait pas de viande saignante et recommandait encore, deux ans avant sa mort, à ses paroissiens, d'observer ce précepte mosaïque. Toutefois, l'heureuse influence qu'a exercée sur lui ce commerce continuel avec l'Ancien Testament est bien faite pour nous faire oublier ces petites exagérations (2).

Pour bien comprendre la Bible, il vient de nous le dire lui-même, « il faut prier Dieu en l'ouvrant », car, si « la Bible est la nourriture de l'âme », la prière a été appelée la respiration de l'âme. Aussi bien serait-il superflu de dire la place que le devoir de prier occupait dans l'enseignement d'Oberlin (3).

---

(1) Sermon sur Hébreux XII, 22-24. Traduit de l'allemand. Cf., p. 376, les efforts d'Oberlin pour répandre la Bible.

(2) Il nous faut aussi nous rappeler combien ses conceptions générales étaient différentes des nôtres; il croyait que l'âme était dans le sang et, se fondant sur Genèse IX, 4 il estimait qu'en buvant le sang des animaux nous buvions leurs inclinations particulières (exemple du porc). C'est ce qui nous explique qu'il ait pu, avec une pleine conviction, écrire des paroles comme celles-ci : « Or, nous ne devons être altérés que d'un seul sang, celui de l'Agneau sans tache, de Jésus-Christ. La défense faite aux Israélites vaut pour nous depuis l'institution de la Sainte Cène; nous ne devons pas mélanger en nous le sang de Christ et le sang du porc. »

(3) « Comme tous les grands hommes, écrit un de ses biographes, Oberlin avait ses faiblesses : il croyait à la prière ». Du moins, dans sa grossière ignorance de la psychologie religieuse, cet auteur rend-il, à la réalité du fait, un hommage que nous voudrions retrouver chez tous les biographes d'Oberlin (Cf. *Biographie d'Oberlin*, Hachette).

Une chose, une seule est nécessaire, dit-il, toutes les autres ne sont rien. Cette seule chose nécessaire est que nous nous entretenions en communion avec Dieu par la prière et l'obéissance aux ordres que Jésus-Christ a donné à ses disciples.

Et, nous ne sommes pas étonnés de lire, dans une liste de devoirs chrétiens, cette simple note d'un laconisme si éloquent :

Prière continuelle. N.-B. du cœur (1).

Et ailleurs :

« Est-ce aimer le Seigneur quand on ne prie pas pour l'avancement de son règne (2)? »

Oberlin, pour enseigner un si grand devoir, ne connaissait qu'un moyen, l'exemple : à chaque page, nous l'avons vu et nous le verrons encore, prier sans cesse, et, sur ce sujet plus que sur tout autre, nous pouvons dire : nous n'en parlons plus ici parce que nous en parlons partout (3).

Le danger de la méthode d'Oberlin était de faire passer la forme avant l'esprit, et de tomber dans le légalisme dont l'histoire sainte offre tant d'exemples. En apprenant à ses paroissiens à lire la Bible dans l'esprit de prière que nous venons d'indiquer, il réussit dans une grande mesure à les sauver du formalisme : il leur rappela d'ailleurs sans cesse « qu'ils sont membres de l'alliance nouvelle et que le baptême est le sceau du salut en Jésus-Christ ». La loi fait place à la grâce : il nous dit lui-même en des termes qui justifient en même temps sa propre méthode :

Notre Sauveur a déjà cherché, il y a dix-huit cents ans, à détourner les hommes de toutes les cérémonies et à restaurer la vieille religion des patriarches. Car Dieu, dans sa sagesse, avait comme à contre-cœur établi le cérémonial de l'Ancien Testament qui devait être comme un moyen d'avertissement pour permettre à son peuple de ne pas suivre, à l'exemple des autres peuples, les esprits de la nature, et de ne pas tomber de la sorte sous la domination du diable.

C'est pourquoi un esprit (4)... qui réclame des cérémonies est un esprit antichrétien et un apôtre du diable. Les gens pieux qui étaient sous la

---

(1) Sermon sur Matthieu xxv, 1-13. 23 décembre 1786, avril 1804.

(2) Sermon juillet 1804.

(3) Cf. prière publique, p. 149; prière d'intercession, p. 189 et 314; prière d'action de grâce, p. 223; prière collective, p. 204; prière sociale, p. 283; le jeûne, p. 194; le sacrifice, p. 129. Cf., p. 530, Sermon sur « la Prière d'Éliézer ».

(4) Manque un mot illisible.

loi accomplissaient les cérémonies parce qu'ils n'étaient en général pas encore morts à la vie des sens. Mais le Seigneur Jésus a appelé ses disciples à cette mort mystique et les a, par là-même, affranchis du culte cérémoniel (1).

Ailleurs, il montre encore le rôle de la grâce.

Quand votre cœur contredit toujours, et se révolte contre ce que je vous prêche, quoique vous sentiez que c'est la vérité; — quand vous considérez de plus que notre Sauveur Jésus-Christ aurait mérité un tout autre amour de votre part, et que, honteux de votre conduite, vous prenez le courage de vous adresser à Lui, de Lui confesser et dévoiler votre état, de Le supplier de vous sauver et délivrer de l'esclavage de vos penchants, faisant de vous un disciple obéissant, si vous persévérez à Lui demander ses grâces si indispensables, Il ne manquera pas d'exaucer et de vous recevoir pour siens.

Alors votre cœur se trouvera inondé de joie, pénétré de la plus vive gratitude, et d'un si grand amour pour Lui, qu'alors non seulement, vous comprendrez comment tant de milliers de martyrs ont pu laisser leur vie pour leur Sauveur, mais qu'il vous semblera que vous pourriez vous-mêmes faire de même et que vous ne pourrez plus affliger son cœur par la transgression du moindre de ses souhaits ou commandements.

Oh! que vous trouverez alors que ses commandements ne sont point pénibles, car ce seront précisément ceux qui seront écrits dans votre propre cœur.

Voilà ce que saint Paul appelle la grâce, et qu'il oppose à la loi. La loi, dit-il, ne donne aucune force pour obéir, mais la grâce nous fait devenir vivants, vivants pour Dieu. De morts que nous étions, elle nous rend vivants pour nous consacrer à Dieu, nous, nos corps, notre esprit avec ses facultés, notre corps avec ses membres, nos possessions et revenus, nos enfants et tout ce que nous avons de plus cher.

L'état où l'on se trouve alors est si heureux, si délicieux, qu'on ne l'échangerait pas contre toutes les possessions de la terre : c'est le parvis du Paradis.

D'après cela, je prie les personnes qui trouvent qu'il est impossible de garder les commandements de Jésus-Christ, de reconnaître la cause de cette impossibilité; elles sont encore sous la loi, qui ordonne bien, mais ne donne pas la force de faire.

Allez donc à Jésus-Christ; suppliez-Le de vous recevoir dans l'état de grâce, et au lieu d'une impossibilité, vous trouverez comme saint Jean, avec une joie ravissante, que, pour ceux qui ont l'esprit, ses commandements ne sont point pénibles (2).

Voici encore des paroles de grâce adressées au pécheur repentant :

(1) Traduit de l'allemand d'après une note sur la « Cabale ».
(2) Cité par Tallichet, *op. cit.*

Ainsi, ne nous désolons pas lorsque cela nous arrive et si vous avez des preuves ordinaires et évidentes de votre conversion par votre obéissance à tous ses commandements, ne dites jamais : « Je ne sens pas maintenant la grâce de Dieu, ainsi je n'y suis pas, je n'ai pas maintenant le sentiment de l'amour de la tendresse de Dieu; ainsi Il ne m'aime pas. » Non, tant que vous brûlerez du désir d'être aimé de Dieu, Il vous aimera d'être uni avec Lui. Il demeurera en vous, quand même Il vous en retire pour quelque temps le sentiment, ce n'est pas pour longtemps, cela passe comme les ténèbres qui couvrirent la terre lorsque Jésus-Christ souffrit, car les ténèbres se retirèrent et en même temps l'angoisse que Jésus-Christ endura. Au bout de trois heures, le soleil parut de nouveau aux yeux et la grâce de Dieu au cœur de Jésus-Christ. Il fut rempli de consolation et de joie. Or, si nous souffrons avec Jésus-Christ, nous serons aussi glorifiés avec Lui : à Lui soit honneur. Amen ! (1).

Ici les textes abondent et on voudrait les citer tous : la péroraison d'un sermon sur « les avantages de ceux qui aiment Dieu » mérite de trouver encore place :

Ah ! mes frères, combien d'avantages ne pourrais-je ajouter ! Mais cela suffit pour cette fois, peut-être qu'une autre fois je continuerai. Vous voyez déjà combien sont heureux ceux qui aiment Dieu de tout leur cœur. Vous dites : Ah ! je voudrais bien aimer Dieu, mais je ne peux pas; mon cœur reste toujours froid. Je réponds : Il est bon si vous sentez votre impuissance, et plus vous la sentez, plus vous êtes proches du Royaume de Dieu. Vous ne pouvez donc pas, par vos propres forces, aimer Dieu; eh bien, dites cela à Dieu même; Dieu est fort dans les faibles; demandez-Lui sans cesse un amour ardent pour Lui. Il ne le refuse pas à des prières assidues à Lui, au Fils, etc. Amen (2).

Le chrétien, amené à Christ, rentre dans l'alliance, il est sauvé, il peut désormais ratifier le vœu de son baptême. Oberlin le faisait faire souvent par écrit (3).

---

(1) Sermon sur Matthieu xxvii, 45-46. Waldersbach, 31 mars 1768. Répété avril 1810.

(2) Sermon sur Matthieu xxii, 34-46. Waldersbach, 1768, 2 octobre : Répété 13 octobre 1811.

(3) Nous donnons un exemple d'un de ces actes. Il rappelle celui qu'Oberlin rédigea. D'ailleurs, plus tard, beaucoup de personnes qui avaient subi l'influence d'Oberlin copièrent, en tête de leur journal, l'acte du pieux pasteur lui-même, en le faisant suivre de quelques versets de cantique.

« *Renouvellement de l'alliance baptismale. Alliance solennelle avec Dieu.*

« Au nom de la très Sainte Trinité,

« O grand Dieu, auteur du ciel et de la terre ! c'est avec la plus profonde humilité que je me prosterne aux pieds de ta Majesté souveraine pour renouveler l'alliance que mes parrain et marraine ont traitée avec Toi, en mon nom, lors de mon sacré baptême.

« Je te confesse, ô mon Dieu ! que je t'ai offensé en mille et mille manières; j'ai rompu l'alliance que tu as daigné traiter avec moi au saint Baptême ; daigne me recevoir de

La Sainte-Cène

Afin de donner une forme aussi concrète que possible à son enseignement, Oberlin se plaît à grouper toute la vie chrétienne autour des grands symboles qui la résument.

Le chrétien n'a plus désormais qu'à réaliser sa vocation dans la communion avec Jésus (1). Le sacrement de la Sainte-Cène apporte au fidèle les gages et la garantie de cette communion : sa célébration doit donc suivre les engagements que nous venons de lire.

Si nous pouvons écrire, écrivons cette alliance renouvelée, signons-la de notre nom, cherchons de temps en temps un endroit retiré pour la repasser et la réitérer devant la face de Dieu, surtout au commencement, tandis que le cœur n'est point encore bien affermi; participons ensuite à la Sainte-Cène, comme pour mettre le cachet sur ce que nous avons promis à Dieu et en même temps pour chercher dans l'union avec Jésus-Christ des forces pour nous en acquitter (2).

Et il continue ailleurs :

... Il semble que l'Écriture sainte se contredit quand dans un passage elle nous dit que Dieu est partout et dans un autre qu'Il demeure dans le ciel et dans le cœur des fidèles. Comment celui qui est partout et présent à tout peut-il demeurer dans tel ou tel endroit; comment celui qui demeure dans tel ou tel endroit peut-il être partout?

---

nouveau en ta grâce, ô mon Dieu! Je ne désire rien avec tant d'ardeur que de t'appartenir.

« Je me donne tout à Toi; je ne veux être qu'à Toi; je renonce au diable et au monde et à mes mauvaises convoitises. Je promets que je veux étudier tes saints commandements, que je veux m'efforcer à y marcher et que je veux toujours me déclarer pour Toi lorsque le monde, c'est-à-dire ceux de mes compatriotes, de mes camarades, qui ne t'aiment pas, seront assez insensés et téméraires pour violer sciemment tes saints commandements.

« Je Te consacre mon âme, mon corps, mes biens temporels, toute mon adresse, tous mes talents, en un mot tout ce que j'ai et le temps que j'aurai encore à passer sur la terre, tout ce que je dois et tout ce que je possède; je le veux par ta grâce rapporter entièrement à ta gloire, en même temps, mon Dieu, je Te promets d'être toujours content de ce que tu fais de moi. Disposes, Seigneur, et de ma personne et de tout ce qui est à moi, selon que tu le jugeras à propos et salutaire pour l'avancement de ton règne. Daigne seulement me donner une entière résignation à ta volonté et rends-moi capable de Te glorifier ici-bas, lorsqu'enfin l'heure de ma mort viendra; souviens-toi alors, ô mon Dieu, de cette alliance; jette alors un regard de compassion sur moi et reçois mon âme dans ton ciel, pour y attendre la résurrection et la félicité éternelle en ton adorable présence.

« Si, après ma mort, ces engagements solennels tombent entre les mains de mes amis, fais qu'ils l'adoptent eux-mêmes, fais qu'ils en soient portés à traiter la même alliance avec Toi. A Toi mon Père, à Jésus et au Saint-Esprit, soit honneur et gloire à jamais! Amen.

« Je, soussigné, certifie avoir traité cette alliance de bon gré, résolu d'en remplir les promesses par les forces que Dieu me donnera et que je tâcherai d'obtenir par la prière. »

(1) Cf. p. 176, 224, et fin de la note p. 179.

(2) Deuxième sermon sur I Jean, 17-28. 25 décembre 1769. Cf. « Choix de Sermons », p. 521.

Il en est de cette difficulté comme de la plupart des autres qui ne sont fondées que dans l'ignorance de ceux qui les trouvent.

Demeurer, habiter, quand il est parlé de Dieu, ne veut pas dire être renfermé dans un certain endroit, mais donner des preuves de sa présence. Venir dans un endroit, veut dire commencer à agir et à faire sentir sa présence. Dieu est partout, mais Il n'agit pas également partout. Il est présent à tout, mais Il ne donne pas partout des preuves également éclatantes de sa présence. Dieu est présent dans le monde aussi bien que dans le ciel, mais puisqu'Il fait sentir sa présence d'une manière infiniment plus éclatante dans le ciel que dans le monde, on dit qu'Il demeure dans le ciel. De même Il est présent à tous les hommes, mais parce qu'Il fait sentir à ses enfants des preuves particulières de sa grâce, il est dit qu'Il demeure en eux.

Maintenant donc il ne sera plus difficile de voir ce que nous entendons par la venue et l'inhabitation de Jésus-Christ dans nos âmes. Sa venue c'est quand Il commence à se faire sentir à un homme qui cherche sa grâce avec empressement, si cet homme où Jésus-Christ commence l'œuvre de sa grâce ne devient pas négligent et infidèle, alors la venue de Jésus-Christ est suivie de son inhabitation, c'est-à-dire Jésus-Christ continue à agir en lui et à lui donner des preuves de sa présence jusqu'à sa mort.

Et quelle sont les preuves que Jésus-Christ donne de sa présence aux fidèles. Elles se rapportent à trois : 1° Il les instruit; 2° Il les aime et encourage; 3° Il les console (1).

...Mais si l'action vivifiante de la Sainte-Cène est grande, nous ne devons pourtant pas oublier que les saints sacrements eux seuls ne peuvent pas nous préserver du mal de la mort seconde, mais notre exacte obéissance aux ordres de notre Seigneur Jésus-Christ.

C'est pourquoi n'est pas nécessairement chrétien, celui qui a extérieurement reçu le baptême, mais bien celui dont le cœur a été purifié par le sang de Jésus-Christ et qui est vraiment un temple du Saint-Esprit.

N'est pas davantage un chrétien évangélique celui qui est né dans la religion évangélique, mais celui qui, quelle que soit la religion dans laquelle Dieu l'a fait naître, obéit à l'Évangile, ne se conforme pas au monde avare et terre à terre, mais marche dans les commandements de Jésus et aime, recherche et prépare pour là haut une vie céleste (2).

Et nous touchons ici à un trait caractéristique de l'enseignement d'Oberlin, à l'heure même où il prêche avec le plus de force la grâce, le pédagogue n'oublie jamais, à la lumière de la révélation divine, que la foi sans les œuvres est morte.

« La foi, a-t-on dit, est bien pour Oberlin le fruit de grâce, mais on sent qu'auparavant cette foi a été une foi morale sans laquelle

(1) Sermon sur Matthieu XXI, 9. Waldersbach. Avent 1767.

(2) Sermon sur I Corinthiens X, 1-5. Octobre 1791. Traduit de l'allemand.

l'élément de volonté qui s'est reconnue coupable et s'est amendée en présence de la loi parfaite proclamée par Jésus-Christ, a joué un grand rôle (1). »

Saint Jacques, un autre apôtre, continue cette vérité en disant que la religion pure et sans tache, n'est pas celle qui est oiseuse, mais celle qui est en peine pour consoler, soulager, réjouir les veuves et les orphelins. Or, qui croirait que les veuves et orphelins, ont plus de plaisir d'aller pieds nus, que d'être chaussés, et chaussés d'une bonne paire de bas de laine (Jacques I, 27)?

Mais, si tu dis : on peut consoler les veuves par de belles exhortations, et outre cela ce n'est pas par les bonnes œuvres qu'il faut être sauvé, mais par la foi!

Écoute là-dessus la réponse du Saint-Esprit par la bouche de saint Jacques : « Mes frères, que servirait-il à quelqu'un, s'il dit qu'il a la foi, et qu'il n'ait point les œuvres ? La foi le pourra-t-elle sauver? » (Jacques II, 14.)

« Et si le frère ou la sœur sont nus (ou mal vêtus) et que quelqu'un d'entre vous leur dise « Allez, mes chers, chauffez-vous et vous rassasiez, et que vous ne leur donniez pas les choses nécessaires pour le corps, que leur servira cela? » (V. 15, 16.)

« De même aussi la foi, si elle n'a pas les œuvres, elle est morte aussi en elle-même. » (V. 17.)

« O homme vain, ne sais-tu pas que la foi qui est sans œuvres est vaine? Car comme le corps sans esprit est mort, de même la foi sans œuvres est morte. » (V. 20 et 26.)

5° Être toujours occupé et en souci et en travail pour le bien de l'humanité souffrante, c'est marcher dans la charité. Or, nous dit l'Esprit de Dieu par saint Jean (IV, 16, dans la première épître) « Celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu et Dieu en lui. »

Si cela est, comment oses-tu blâmer ceux pour qui Dieu se déclare! — Qui es-tu? — Tremble, ce n'est pas des hommes que tu rejettes, mais Dieu, qui demeure en eux, parce que tu les blâmes et les rejettes pour cela qui fait que Dieu demeure en eux.

---

(1) Louis VERNES. Sermon pour le centenaire de l'arrivée d'Oberlin. — Ce trait explique que les hommes du Réveil aient parfois méconnu Oberlin, alors qu'ils auraient précisément eu beaucoup à apprendre de lui.

Il faut reconnaître en effet que, comme nous l'écrivait un jour T. Fallot, « la méthode du Réveil a consisté à n'en point avoir, à cause de sa notion inorganique, soudaine, brutale, magique, de l'œuvre de la grâce... Oberlin au contraire a considéré tout son ministère sous l'angle pédagogique, ...il a été l'apôtre du développement organique ».

On a peut-être remarqué que nous insistons, dans cet exposé de son enseignement, sur le côté formel qui donne mieux l'impression de la méthode pédagogique d'Oberlin; nous parlons de Baptême et de Sainte-Cène plus que de repentance ou de sanctification. Si le rôle de Jésus-Christ est impliqué à chaque ligne, nous n'y ferons directement allusion que lorsque nous parlerons, non plus de l'enseignement d'Oberlin, mais de sa piété personnelle, p. 224. Sur l'ensemble cf. p. 165 et 276.

N'est-ce point à propos de la préparation à la communion qu'Oberlin demande, avec le renouvellement du serment de fidélité à Dieu, une série d'engagements où les conseils les plus spirituels sont mêlés aux conseils les plus terre à terre d'une façon caractéristique? Nous en relevons quelques-uns :

Veiller à la prière secrète; sanctifier toute espèce de revenu; chercher avec Marie le seul nécessaire; s'appliquer à toutes les choses honorables (notamment l'arrangement des chemins sur lequel il s'étend); devenir riche au ciel; couvrir toute ordure humaine, afin que l'Éternel ne voie aucune impureté dans nos habitations et qu'Il ne se détourne de nous; prendre tous les jours de la nourriture spirituelle; tenir nos enfants; ne pas être comme les invités de la parabole (Luc XIV, 15-24).

Et ainsi, durant quinze paragraphes il expliquait de quelle manière il fallait se conduire pour se présenter dignement à la sainte Table.

Désormais, le croyant, en intime communion avec son Sauveur, peut porter beaucoup de fruits. Quelle glorieuse vocation que la sienne.

A l'exemple de saint Paul, les fidèles cherchent la sanctification du corps et de l'âme, c'est-à-dire la mortification de tous les désirs, inclinations, habitudes qui ne conviennent pas à des bourgeois du ciel. Comment me salirais-je de sentiments et de plaisirs qui ne conviennent qu'à des animaux mortels et terrestres, tandis que mon Sauveur, assis à la droite de Dieu, me prépare une demeure parmi les saints habitants du ciel....., et m'assure des plaisirs et une couronne qu'aucun accident ne saurait me ravir.

Non! Mon Créateur et Père céleste est saint, mon Sauveur et plus fidèle ami est saint, toute la troupe brillante des bienheureux travaille à se sanctifier de plus en plus. O Dieu! Mon Sauveur, aie pitié de moi et me sanctifie aussi corps et âme.

Par rapport à ses enfants, un soin semblable anime le fidèle, que leur jeune cœur apprenne et s'accoutume à se lever au ciel, à y chercher son bonheur, à y borner ses souhaits, voilà ce qu'il cherche avec empressement. Qu'ils deviennent enfants du Père céleste, nés de Dieu, serviteurs de Jésus-Christ, les brebis de son troupeau, attachés à Lui, utiles dans sa vigne, zélés pour les bonnes œuvres. Pour ce qui regarde les biens temporels, on ne reprochera pas au fidèle d'être paresseux et fainéant. Il est en voyage pour le ciel, mais en chemin faisant il a une commission à faire de la part de son Père céleste : cette commission, c'est de se rendre utile par sa vocation terrestre et temporelle.

De quelque profession donc que soit le fidèle, il s'y appliquera avec fidélité et industrie et soin, il fait toutes choses au mieux et s'il plaît au

Père céleste de bénir son travail en lui donnant quelque chose au-delà du nécessaire indispensable, tout charmé de pouvoir soulager le nécessiteux, il se hâte de se faire des trésors au ciel. Au ciel est son cœur, ses espérances, son Sauveur, ses souhaits, où mettrait-il ses biens?

Son Père le veut-il pauvre ? Aussi pauvre que Lazare, il travaille à être content. « Mon Sauveur » dit-il, « l'a été toute sa vie et je ne voudrais pas l'être. Mon Sauveur a dit : « Bienheureux les pauvres » et moi je voudrais regarder la pauvreté comme un malheur. »

Il est maintenant au sein des richesses, mon Sauveur. Depuis plus de dix-sept siècles toute puissance Lui est donnée par tout l'univers. Il a dit que là où Il est, Il fera venir son serviteur aussi, sois donc tranquille mon cœur, confie-toi en l'Éternel, Il tiendra parole, chasse les soucis pour le temporel, sois diligent, industrieux, ménageant, économe, mais point de soucis, les soucis seulement pour chercher le Royaume de Dieu et sa justice, les soucis seulement pour être son fidèle valet, son dévoué disciple, acquis, attaché à Lui, uni avec Lui, confie-toi en Lui, en Celui qui dit : « Mon Père je désire que là où je suis ceux sont aussi que tu m'as donnés. » Amen (1).

Rien ne saurait arrêter le fidèle : s'il était tenté de rester sous le joug des servitudes dont l'Évangile l'affranchit, la voix de son pasteur le rappellerait vite à son devoir :

Mais, ô malheur! à toute cette troupe innombrable de chrétiens qui ne veulent pratiquer que les commandements contre lesquels leur cœur, leurs amis, leur femme ou mari, leurs parents ou enfants ou leurs combourgeois, n'ont rien à redire (2).



Loin d'entraver sa course, la maladie le rapproche de Dieu :

Quand vous êtes malades, quand vous avez des douleurs, pensez que c'est ainsi parce que nous sommes dans la mort.

Allez à Jésus, le pain du ciel qui donne la vie au monde; cherchez à vous unir étroitement avec Lui, et sachez que, dans son union, tout se rétablira, et que nous parviendrons enfin à la santé primitive d'Adam, au lieu que ceux qui restent hors de Jésus, encore qu'ils fussent guéris pendant leur vie actuelle de leurs maladies par les remèdes et les médecins, iront par le trépas de mal en pis (3).

Qu'importent au chrétien les épreuves de tout ordre (4) :

Au monde, ils sont avec tous les autres hommes exposés à mille dé-

(1) Actes I, 1-12. 18 mai 1767. Ascension 1779-1797. Cf., p. 165, Lettre à une amie.
(2) Sermon Enterrement. 11 janvier 1791-16 novembre 1810.
(3) Sermon 25 octobre 1789-1811. Jean VI, 31-34.
(4) Cf. la lettre citée Appendice XX.

sastres et malheurs, mais, outre cela, comme si cela ne suffisait pas à leur rendre la vie amère, les mondains y contribuent encore par le mépris et les moqueries dont ils les accablent lorsque leur conduite irréprochable et vie édifiante remue la conscience de ces derniers. Il est bien vrai que ce mépris ne saurait les rendre malheureux, mais il est vrai aussi qu'il y a des heures et des moments où cela les afflige, leur exprime des larmes, les fait gémir. Mais à la fin du monde, à l'arrivée du Seigneur Jésus, leur tendre et puissant Ami, la feuille se tournera en un moment, et plus que, sans leur faute, ils auront été moqués ici-bas à cause de leur sainteté et attachement et obéissance au Seigneur Jésus-Christ et plus leur gloire éclatera à la droite de leur Juge (1).

Serait-ce la mort qu'il pourrait craindre? Quel est donc le but de cette vie?

Travaillez, non pas après la viande qui périt, mais après celle qui est permanente jusque dans la vie éternelle; laquelle le Fils de l'homme vous donnera; car le Père, savoir Dieu, l'a approuvé de son cachet.

Travaillez : Notre cher Sauveur ne permet pas à ses disciples de perdre du temps, ni des paroles, ni des forces, ni des restes, ni quoi que ce soit, grand ou petit. Tout ce qu'Il était, et tout ce qu'Il avait, Il l'employait sérieusement à avancer le grand but de Dieu, c'est-à-dire la conversion et la félicité du genre humain, et c'est ainsi qu'Il veut que fassent ses disciples. Travaillez, non point après la viande qui périt, mais après celle qui est permanente jusque dans la vie éternelle.

Nous sommes faits de manière, nous et toutes les créatures vivantes quelconques, qu'il nous faut une nourriture. Cette nourriture est de deux espèces; l'une périt comme notre corps et n'en produit aucune autre; l'autre, au contraire, est permanente et éternelle, et procure encore la nourriture périssable, car à ceux qui, en suivant les traces du Seigneur Jésus-Christ, cherchent avec effort le règne de Dieu et la justice de Dieu, le reste sera donné par-dessus.

Chez tous les hommes braves et honnêtes et dans tous les endroits braves et honnêtes, la diligence et l'industrie sont estimées et en honneur.

Mais, malheureusement, le but de cette diligence n'est ordinairement que le temporel, le passager, au lieu du respect et obéissance envers Dieu.

Par un plus grand malheur encore la plupart des gens diligents sont dans une erreur dangereuse encore, croyant que cette diligence jointe à l'honneteté les conduira à la vie éternelle.

Non, dit notre Seigneur, non, celui qui travaille après la viande temporelle perd tout le fruit de son travail, parce qu'elle périt, elle périt!

Mais la diligence que les gens du monde emploient à la viande

---

(1) Sermon sur II Pierre III, 14. Waldersbach, 2 avril 1789-avril 1811.

passagère, nous devons l'employer à la viande permanente; alors nous retrouverons le fruit de notre travail, dans la vie éternelle.

La vie éternelle ! Notre état actuel est la mort, l'état dont nous sommes déchus était la vie, c'est-à-dire un bonheur aussi supérieur à toute la prospérité dont on pourrait jouir ici-bas, que la possession d'un cher enfant vivant ou d'une chère femme en vie est supérieure à la possession de son cadavre embaumé ou de sa silhouette ou de son portrait.

Voilà une différence prodigieuse.

C'est pourquoi notre cher Sauveur nous presse tant à faire des efforts, et c'est encore pour cela que tous les prophètes et tous les pasteurs animés de l'Esprit de Jésus-Christ ont ainsi pressé si fort les auditeurs, à appliquer à l'acquisition de la viande permanente jusque dans la vie éternelle, une diligence et une industrie, que d'autres emploient à l'acquisition d'une viande qui périt. Mais, comment parvenir à cette vie éternelle et à la viande qui nous y rend propres? — Réponse : Le Fils de l'homme, dit Jésus-Christ, vous la donnera. Il la donnera, elle ne vient pas de soi-même à la mort comme quelquefois on se l'imagine; non il faut qu'elle soit donnée.

Et qui la donne? Le Fils de l'homme. Celui qui nuit et jour s'était appliqué à l'œuvre de Dieu.

Et à qui la donnera-t-Il? Mes chers, seulement à ceux qui l'imitent, qui marchent dans ses traces, qui, avec le plus grand sérieux, avec la plus sérieuse application, s'emploient aussi à l'œuvre de Dieu, qui travaillent plus pour le ciel que pour la terre, sont plus en souci pour ce qui est éternel que pour ce qui est terrestre et passager, qui s'appliquent à marcher avec empressement dans tous les commandements de notre cher Sauveur et Seigneur Jésus-Christ.

Car Dieu, le Père, l'a approuvé de son cachet. Il ne faut pas espérer que Dieu fera le moindre changement à ce qu'a dit, prescrit et ordonné, le Seigneur Jésus-Christ, car Dieu l'a approuvé de son cachet. Il a donné à connaître qu'il Lui a autant donné plein pouvoir dans tout son règne que Pharaon l'avait donné à Joseph.

O Dieu, Père céleste, qui as approuvé de ton cachet, ton Fils, notre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ et as ratifié d'avance tout, tout ce qu'Il ferait et ordonnerait et déciderait au ciel et sur la terre. O pénètre-nous pour Lui, de la plus profonde vénération, du respect le plus parfait, afin que nous employions tous plus de soin à Lui obéir à tout égard.

Fais-nous aussi travailler de toutes forces, non après la viande qui périt et qui nous fait perdre tout le fruit de nos travaux, mais après celle qui est permanente jusque dans la vie éternelle.

Et cette vie éternelle, cet état précieux et incomparable ! O puissions-nous aussi en devenir dignes, et y être reçus. O Dieu, aie pitié de nous et aides-nous-y miséricordieusement. Amen (1).

---

(1) Sermon Jean VI, 2-7. Waldersbach, octobre 1789. Répété 1813 pour communion.

...De tous les événements de notre vie, il n'y en a pas de plus grand de conséquences que la mort....

Ce fut pour cette raison que le roi David et d'autres fidèles demandaient à Dieu un souvenir vif et continuel de leur mort. N'allez pas croire, mes amis, qu'un tel souvenir empoisonnerait les plaisirs de cette vie et les remplirait d'amertume et de chagrin. Les personnes qui y pensent souvent jouissent d'une bonne conscience.

... Les avantages qui se tirent d'un souvenir continuel de la mort :

1° Qu'on fait un meilleur usage de son temps;

2° Que le souvenir perpétuel de la mort nous excite à chercher, conserver et augmenter une conversation intime et perpétuelle avec Jésus-Christ, notre adorable Rédempteur, et à nous tenir collés à Lui comme la branche à l'arbre;

3° Qu'Il nous aide à détacher notre cœur des choses temporelles, c'est-à-dire de tout ce que nous possédons ici-bas;

4° Qu'Il nous encourage à ne nous occuper que des choses éternelles (1).

N'avions-nous pas raison de dire que pour Oberlin, il y a un lien organique entre la vie présente et la vie à venir (2) ?

Créés pour être bourgeois des cieux, appelés à un rang élevé au-dessus des anges, participants de la nature divine, nous rampons sur terre pas seulement des pieds, mais de nos esprits et sentiments même!

O la conduite indigne de notre glorieuse vocation! Mais, quand je médite la sainte Bible de mon Dieu, quand, avant de sortir ou avant que d'aller à d'autres occupations, j'y cherche de quoi remplir mon cœur et entretenir mes pensées et mes sentiments, alors cela m'élève et m'enlève au-dessus de moi-même.

O, pensé-je après avoir lu le passage qui nous sert de texte, c'est donc dans les nuées que viendra mon Sauveur, mon cher Maître! Et moi, sa brebis, rachetée par son sang, je ramperai sur terre avec mon cœur, j'y ramasserai des biens, j'y chercherai mon bonheur et mon ciel. — Non, mon cœur! Va là-haut!

O Père céleste, attire-moi à ton Fils! O Jésus-Christ, je crie à Toi des lieux profonds, ne me laisse pas en arrière. Tu es là-haut et céleste, et moi encore plongé dans les soucis de cette vie. O Seigneur, délivre-m'en, rends-moi céleste, aide-moi de n'avoir plus d'autre souci dominant que le seul nécessaire, c'est-à-dire de savoir et de faire dans le cercle de ma vocation, ta volonté et ton souhait (3).

Le but est élevé, mais nul ne doit désespérer d'y atteindre. Peut-

---

(1) Sermon sur Psaume xc, 12. 25 août 1767-1796. Décembre 1779-1814.

(2) Cf. p. 274.

(3) Sermon sur Apocalypse i, 7, à l'occasion de l'enterrement de deux femmes à Waldersbach, 21 décembre 1787. Répété 1799.

on parvenir à la perfection? Sans doute, en poursuivant le royaume de Dieu.

II Corinthiens, VII, 1... « Perfectionnant la sanctification dans la crainte de Dieu » (on doit et on peut donc perfectionner ou rendre achevée et parfaite la sanctification).

Saint Paul dit qu'un homme peut devenir accompli. II Timothée III, 17, nous pouvons être remplis de toute plénitude de Dieu. Éphésiens II, 19 et IV, 13, il enseigne clairement que le but des disciples est l'état d'un homme parfait dans la mesure de la parfaite stature de Jésus-Christ. Il y en a qui sont parvenus à demeurer sur la montagne de Sion. Hébreux XII, 22-23.

Ce sont ceux qui viendront juger le monde. Daniel VII, 10, 11 (1).

Et pour mieux encourager ses auditeurs, Oberlin précise ses espérances eschatologiques : nous aurons l'occasion de revenir, dans le prochain chapitre, sur ses *représentations du ciel,* mais nous croyons devoir citer tout au long ici le sermon suivant relatif à la résurrection et au jugement dernier :

« La résurrection du Seigneur Jésus-Christ est le gage de la résurrection de ses chers disciples », dit saint Paul, et nous apprend en même temps le temps et *la résurrection des fidèles.*

Nous nous arrêtons aujourd'hui au premier point.

Par la résurrection, il entend, comme le Seigneur Jésus-Christ, seulement cette époque ravissante où un homme reçoit de Dieu un corps glorifié d'étoffe ou de chair céleste, semblable au corps de Jésus-Christ.

Il ne parle du tout ici de cette espèce de vivification, par laquelle les réprouvés aussi seront appelés et sommés de comparaître devant le tribunal de Jésus-Christ, mais seulement de la glorification des Bienheureux. C'est celle-là qu'il appelle résurrection. Cette résurrection se fait dans des époques différentes : saint Paul en pose trois. Il dit :

« Comme tous meurent en Adam, de même aussi tous seront vivifiés en Christ », mais chacun en son rang :

1° Les prémices, c'est Jésus-Christ;

2° Ceux qui sont de Christ seront vivifiés en son avènement;

3° Le reste : à la fin, quand Jésus-Christ aura remis le Royaume à Dieu le Père.

La première époque est donc le jour de Pâques, jour où ressuscita notre Seigneur Jésus-Christ. Il est appelé prémices; ainsi avant Lui personne n'a reçu le corps glorifié.

Ainsi, quoique Énoch et Élie eussent été reçus vivants au ciel; quoique leur corps terrestre eût été dissous en un clin d'œil, comme de la neige qu'on jetterait dans une fournaise; quoiqu'ils eussent reçu une enveloppe,

---

(1) 6 pluviôse an VI.

un corps spirituel d'une gloire inconcevable; quoique dans ce corps spirituel Élie ait pu apparaître avec Moïse, lors de la transfiguration de Jésus-Christ; quoique, alors, le visage de Jésus-Christ resplendît comme le soleil, et les vêtements comme la lumière....., tout cela n'était pas encore le corps glorifié.

Jésus-Christ était les prémices à cet égard et cela le jour de Pâques, le troisième après sa mort, et avant Lui personne n'en avait.

Le brigand crucifié à côté du Seigneur Jésus-Christ était reçu en Paradis le propre jour de sa mort. Jésus y entra aussi : ce fut vendredi au soir, et le dimanche seulement Jésus-Christ ressuscita. Par conséquent, on peut être au Paradis sans avoir un corps glorifié.

Jésus-Christ ne quitta point encore le Paradis le jour de la résurrection, cela ne se fit que quarante jours après; pendant ce temps il était revêtu du corps glorifié. Par conséquent, il se pourrait que les uns d'entre les habitants du Paradis eussent le corps glorifié et pas les autres....

Jésus-Christ était le premier — les prémices — en recevant la résurrection. Mais, fut-il alors le seul qui la reçût? Non, il est dit Matthieu XXVII « Quand Jésus rendit l'esprit, le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas, la terre trembla, les rochers se fendirent et les sépultures s'ouvrirent et plusieurs corps des saints qui étaient morts ressuscitèrent, et, étant sortis des sépultures après la résurrection, ils entrèrent dans la sainte cité et apparurent à plusieurs. »

Qui étaient ces saints ressuscités? Nous ne le trouvons marqué nulle part. Sans doute, entre autres : Énoch, Élie, Moïse, Abraham et d'autres patriarches et prophètes, etc., etc. (1).

Ils apparurent à plusieurs. On dit ordinairement : « Personne n'est encore revenu du ciel, pour nous en donner des nouvelles. »

Cela est un mensonge impudent. Voici plusieurs saints, qui reviennent du ciel, ressuscitent, apparaissent. Mais à qui? Seulement à leurs semblables, pas à des gens qui ne se plaisaient que dans ce monde, et étaient indifférents sur l'autre, mais à des personnes qui écoutaient Moïse et les prophètes, à des disciples de Jésus-Christ dévoués à Dieu, étrangers ici-bas, aspirant après la patrie d'En-Haut, accablés alors et déchirés par la plus cruelle douleur, par la perte de leur cher Maître. Là s'accomplit la Parole de Jésus-Christ. « Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés. »

Et, comme les promesses de Dieu sont Oui et Amen pour tous les enfants de Dieu, elles s'accomplissent aujourd'hui encore, aussi bien qu'alors; et quand Dieu envoie à ses enfants des tribulations et humiliations particulières, alors les consolations qu'Il leur donne sont aussi particulières. Dieu choisit ce que le monde méprise et Il élève ce que le monde ravale et abaisse.

---

(1) « Il paraît, par le Psaume LXVIII, 18-19, qu'il y en avait plusieurs milliers, qui ensuite, l'ont accompagné quand Il est monté au lieu très saint des cieux et a pris possession de la suprême puissance. La chevalerie de Dieu se compte par vingt mille et par des milliers redoublés. Le Seigneur est au milieu d'eux. C'est un Sinaï en sainteté. » (Note d'Oberlin.)

Le Seigneur Jésus-Christ fut donc le premier revêtu d'un corps glorifié et avec Lui et en son honneur plusieurs saints du Vieux Testament.

Voilà donc la première époque de saint Paul. Depuis ce temps-là, il n'est pas vraisemblable que quelqu'un ait eu le bonheur de recevoir le corps glorifié, car saint Paul fixe la deuxième époque à l'avènement de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Or, cet avènement est double. « Jésus-Christ reviendra pour mettre fin au règne de l'Antéchrist et pour établir le sien publiquement et solennellement. Deux mille ans après Il reviendra encore plus publiquement et plus solennellement au dernier jugement.

Ces deux jugements sont donc distants l'un de l'autre de mille ans. A l'un et à l'autre ceux qui seront prêts recevront leurs corps glorifié, mais avec une grande différence. Car, ceux qui ressusciteront à son premier avènement seront et resteront distingués des autres (et élevés sur eux à toujours et à perpétuité), car ils régneront ici mille ans avec le Seigneur, et ne comparaîtront pas devant le tribunal au dernier jugement, mais ils y assisteront comme juges.

C'est pourquoi la Sainte Écriture dit d'eux : « Bienheureux et saints sont ceux qui auront paru à la première Résurrection. »

C'est cet avènement que les apôtres avaient toujours en vue, qu'ils appelaient le jour du Seigneur, pour lequel ils étaient tant en souci d'être prêts, eux et leurs amis et fidèles paroissiens. C'est cet avènement que le Seigneur avait en vue lorsqu'Il parlait des dix Vierges.

Et, bientôt, bientôt il viendra le jour du Seigneur. Les apôtres avaient encore deux mille ans pour s'y préparer, et il leur semblait que, vu l'extrême sainteté requise pour faire une épouse digne de Jésus-Christ, il leur semblait que ce temps était bien court.

Or, nous, nous n'avons vraisemblablement pas deux cents ans, peut-être pas cent, peut-être pas quatre-vingts ans, jusqu'à l'avènement de Jésus-Christ.

Or, qui sera prêt quand Il viendra, y sera reçu. Pour tous les autres, quelque proches qu'ils en eussent été, ils seront exclus et attendront avec la grande troupe encore mille ans.

Mille ans... avec la grande troupe de pêle-mêle. O que l'idée en est terrible pour quiconque aime le Seigneur Jésus-Christ et voudrait être le plus tôt possible dans ses bras et dans sa compagnie.

C'est pourquoi, veillez et priez — toujours — toujours, — dit le Seigneur Jésus-Christ.

Que Dieu vous en fasse la grâce. Amen (1).

Veillez!...., si haut et si loin que son imagination l'ait entraîné, Oberlin revient plus fort et mieux armé pour la lutte d'ici-bas, et, plus glorieuses sont les espérances qu'il présente à ses auditeurs,

(1) I Corinthiens xv, 12-26. Pâques, 23 mars 1788. Fouday. Répété 1808.

plus ardent doit être leur zèle....., mais surtout que ce zèle soit pur de tout égoïsme; impossible de parvenir seul au salut.

Si donc nous avons trouvé dans la sainte Cène un moyen de grâce personnel, si nous avons entrevu les réalités spirituelles, nous devons nous rappeler que nous ne recevrons pleinement les bénédictions que le Seigneur tient en réserve pour nous que lorsque nous aurons en même temps pratiqué le deuxième commandement du sommaire de la Loi : l'amour fraternel.

Oberlin y invite les fidèles et réussit une fois de plus, non seulement à trouver une forme frappante et concrète, mais même à mettre en acte les choses les plus abstraites et spirituelles.

Le but de notre Sauveur en institutant la sainte Cène étant, entre autres, l'établissement et l'accroissement de la charité fraternelle entre les membres de son église, nous devons le cultiver et fomenter par tous les moyens possibles. Dans cette intention, je vous invite à vous le promettre ou confirmer mutuellement en vous donnant les mains les uns aux autres, chacun à ses voisins, en la présence du cher Seigneur et en sa maison (1).

Tel est le devoir des chrétiens, telle est la portée de l'œuvre de l'église : Oberlin le dit clairement :

Aucun enfant de Dieu, aucun disciple de Jésus-Christ s'il est assez humble pour que le Seigneur lui puisse confier quelque chose, ne s'en va sans rien. Chacun reçoit sa vocation, son talent, mais tout doit entrer dans l'usage commun, l'Église est une république où personne ne travaille pour lui seul, mais chacun pour tous et tous pour chacun (2).

Et voilà comment la plénitude de la vie déborde des cadres où notre étroit entendement voudrait, pour la saisir, l'enfermer : si l'œuvre sociale d'Oberlin nous est apparue toute pénétrée par son esprit chrétien, son enseignement religieux nous apparaît maintenant un si puissant facteur de vie sociale, que nous voudrions reproduire ici tout ce que nous disions à la fin du chapitre précédent, aussi bien est-ce plus haut encore que nous retrouverons, dans la mesure où nous sommes capables de la saisir, l'unité cherchée (3).

Chers amis, vous tous les membres de la paroisse du soin de laquelle

---

(1) Cette touchante cérémonie se faisait après le dernier chant de la communion.

(2) 27 décembre 1797, I Corinthiens XII, 14.

(3) Nous montrerons comment son mysticisme, malgré ses dangers, l'a préservé du légalisme où sa méthode risquait de l'entraîner.

le Seigneur m'a chargé depuis le 31 mars 1767. Me voici encore parmi vous, malgré toutes les grandes infirmités et plusieurs dangers de vie par où j'ai passé. O, chers amis, encore donc une nouvelle année, et puisse cette cinquante-cinquième enfin voir accomplis mes éternels vœux, et voir exaucés mes continuels soupirs qui tendent à ce que je puisse voir toutes les âmes de la paroisse se réveiller enfin de leur pernicieux et stupide sommeil spirituel, et chercher enfin en Jésus-Christ leur salut avec crainte et tremblement; puissent tous, tous, tous, chercher ardemment le seul nécessaire, le nouveau cœur, l'esprit de Jésus-Christ; puissent-ils tous le chercher sans discontinuer; puissent pour cela leurs soupirs secrets monter nuit et jour devant le trône de Dieu jusqu'à parfait exaucement....., et cela pas seulement chacun pour soi, mais chacun pour tous les membres de la famille vivant ou défunt (1).

Ah! Seigneur, veuille, veuille répandre l'esprit de souci d'un vif souci dominant pour le seul nécessaire sur toutes les âmes de ma chère, très chère paroisse. Amen (2).

Cure d'âme

Intercession

Mais Oberlin ne travaillait pas seulement par sa prédication et par son enseignement à éveiller chez ses paroissiens cette recherche de la seule chose nécessaire. Il savait que toute œuvre qui ne vient pas de Dieu est vaine, et comme, avant de monter en chaire, il s'agenouillait pour demander à Dieu son esprit, nous le trouvons encore en prière au moment d'accomplir un acte quelconque de son ministère, visite ou entretien. A propos de Colossiens I, 1, il écrit :

Voilà une leçon pour moi et pour tous les pasteurs, pas seulement prêcher et instruire et surveiller et reprendre, mais dans son intérieur le pasteur doit toujours combattre par la prière pour tous les membres de sa paroisse (3).

Aussi, en rentrant de ses tournées, son premier soin est-il de noter à la craie, sur sa porte, le nom de ceux qui lui paraissent devoir occuper une place spéciale dans ses intercessions (4).

---

(1) Cf., p. 279, l'opinion d'Oberlin sur la prière pour les morts.

(2) « Frédéric Oberlin à sa chère paroisse, par la bouche de son cher gendre. M. le pasteur Graff, nouvel an 1823. » Cette note est écrite de la main d'Oberlin.

(3) Sermon 15 septembre 1805.

(4) Voir, p. 250, son intercession pour tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie.

Il passait des heures en prière, car il comptait sur les promesses que Dieu a faites à ses enfants :

...Parce qu'ils gardent ses commandements et qu'ils font ce qui Lui est agréable. Dans l'école de Jésus-Christ, ils ont appris à renoncer à eux-mêmes; ils se sont quasi oubliés, ils ont confondu leur intérêt avec celui de Dieu, ce qu'ils demandent alors et demandent avec vivacité et le plus tendre empressement, c'est l'avancement du règne et de la gloire de Dieu, le salut de leur famille, de leurs compatriotes. Ils s'offrent eux-mêmes à Dieu pour l'exécution de cette demande (1).

Et comme celui qui parlait ainsi, après avoir prié (2), savait « s'offrir ! », inutile de rappeler son inépuisable charité, mais que dire de son dévouement ?

[L'étendue de la paroisse d'Oberlin rendait les fonctions de son ministère parfois pénibles, lui-même nous donne, dans ses *Annales* (3), une description pittoresque d'une course qu'il fit à la scierie de Barr (4 lieues) pour voir un jeune malade.

Au haut du Champ du feu, la nature fut d'une beauté incomparable, un silence solennel régnait partout, aucun vent, chose rare, ne se fit sentir, les vallées et les montagnes étaient comme couvertes d'une robe d'une blancheur éclatante, les forêts de sapins semblaient être poudrées de frimas, la neige glacée rejetait partout avec vigueur les rayons du soleil. ... La proximité apparente du ciel anime toute mon âme de force et de courage. Plus que jamais, je pris la résolution de consacrer toute ma vie au bien-être de mon prochain, pour remplir les vues de mon Créateur et obéir ainsi autant qu'il me sera possible aux préceptes de notre Sauveur..... Partout la nature fit voir des beautés que n'offre point l'été, mais la fatigue pesait sur tous mes membres, les dangers renaissaient à chaque pas. Tantôt, c'étaient de vieux troncs d'arbres moitié pourris, qui, cachés sous la neige, nous faisaient tomber, tantôt il fallait descendre des rochers couverts de glace à côté d'affreux précipices (4).

Le lendemain Oberlin voulut s'en retourner, mais pendant la nuit le temps était devenu si menaçant que cela lui fut impossible. Il fut pendant plusieurs jours, selon sa propre expression, « le prisonnier de la neige et des vents... ».

---

(1) I Jean III, 13. 18 juin 1871. Répété 1809.

(2) Cf., sur la prière, p. 174, note 3.

(3) P. 130, 1775. Traduit par Stœber.

(4) Dans son journal et dans diverses lettres il fait souvent allusion aux difficultés que présentait en hiver la desserte de cette paroisse de montagne; nous ne citons que quelques traits.

« Il rentrait parfois par des froids terribles, écrit sa fille, Mme Rauscher, il fallait couper les boutons de ses guêtres avec un couteau, le mettre au lit et le réchauffer de mille façons. »

Plus tard il se fit faire un masque en cuir recouvrant chapeau et figure avec deux trous vitrés.

On retrouve dans ses tablettes historiques des notes (1) qui nous prouvent qu'à plusieurs reprises sa vie même fut en danger.]

Voici comment il expose les difficultés et les fatigues de son ministère :

Le pasteur de Waldersbach, s'il veut être ce qu'il doit être dans cette vaste et très pénible paroisse qui ne ressemble pas du tout à celles de la plaine, est un pauvre chien, une bête de somme, un cheval banal. Il doit faire tout, surveiller tout, pourvoir à tout, répondre à tout. Depuis le grand matin jusqu'au coucher je suis occupé, pressé, écrasé, sans pouvoir parvenir à expédier la moitié, pas la dixième partie de ce qu'il y aurait à faire. Un honnête loisir, dont d'autres peuvent jouir, m'est inconnu depuis longtemps..... Personne ne s'en soucie, tout repose sur le pasteur... qui ne trouve partout qu'empêchements, obstacles, longueurs et formalités, et, ne pouvant contenter tout le monde, ni satisfaire des vœux contradictoires, a à lutter constamment contre la malveillance (2).

Mais qu'importent les obstacles et les périls, pourvu que le serviteur soit trouvé fidèle : rien ne saurait l'arrêter « car il a, dit Mlle de Berckheim, la conviction d'une assistance toute particulière qui s'obtient par la force de la prière (3) ».

[Un jour, en rentrant seul à cheval de Barr, il n'était accompagné de personne(4); en arrivant sur la hauteur et en revoyant ce village de Waldersbach, si pauvre, si petit dans le fond d'une vallée pierreuse remplie de rocs, toute la misère, tout le poids de sa lourde charge lui tomba sur le cœur, il se jeta à bas de son cheval, se coucha sur le terrain et lutta avec Dieu pour qu'il prît en pitié son angoisse, il finit par se relever encouragé, consolé, et reprit

---

(1) Nous citons plusieurs de ces notes à la page 222.

(2) Lettre adressée, le 5 juillet 1820, au président du consistoire de Barr, citée par M. Rœhrich, *op. cit.*

(3) Cf. p. 189 ce que nous venons de dire sur la prière d'intercession et, p. 223, sur la prière d'action de grâce. Cf. aussi p. 174, note 3.

(4) Dans une lettre en allemand à sa mère, 1782, il raconte avec humour les dangers qu'il courrait et les souffrances qu'il endurait quand il lui fallait passer la montagne en hiver; dans une de ses dernières courses les dix hommes qui l'accompagnaient eurent grand peine à le conduire à travers la tourmente.
Il termine sa lettre par ces mots : « Je suis donc, depuis quarante et un ans, de ma chère maman, l'obéissant Fritz ».

son chemin avec un élan de bonne volonté dans l'âme qui n'a pu lui être donné que par l'inspiration de Dieu même et par son aide et secours pour son dévouement, car il ne désirait et ne voulait avant toute chose que faire la volonté de son Seigneur.]

Faut-il dire l'accent de foi inébranlable qui, après de tels moments, animait sa prière au chevet des malades. Non seulement il a la certitude de l'exaucement, mais il annonce « l'enfer » à :

.....ceux qui, au lieu de vaquer à la prière pour les malades comme l'ordonne saint Jacques, persécutent les malades et leurs gens à envoyer d'un médecin à l'autre et mettent leur confiance dans les hommes plutôt qu'en Dieu qui a envoyé la maladie corporelle, pas pour qu'on dépense ses soins et soucis, son argent et ses journées, à la faire chasser à force de médecins, mais pour guérir l'âme et la sauver de la mort éternelle (1).

D'ailleurs, il exprime encore mieux sa pensée dans le passage suivant prononcé à un enterrement (2) :

... C'est la conduite des réprouvés que rechercher les médecins et les maladies ou de courir et envoyer de l'un à l'autre, sous prétexte qu'ils sont faits pour cela.

Dieu prétend des siens, quand Il leur envoye des maladies :

1° Qu'ils reconnaissent qu'il faille qu'ils ayent manqué. On ne donne pas la vergé à ses enfants sans raison;

2° Qu'ils cherchent où ils ont manqué;

3° Qu'ils le cherchent, pas dans les raisonnements du monde, ni du monde idiot, ni du monde savant, mais dans ce que Dieu avait ordonné et commandé : au Nouveau Testament est tout ce que le Seigneur Jésus-Christ a commandé à ses disciples, sur quoi aussi nous sommes baptisés;

4° Qu'ils s'appliquent de toutes leurs forces à réparer, à changer leur conduite d'après les mêmes ordonnances de Jésus-Christ, qui, effectivement, ne sont des ordonnances que pour ceux qui veulent bien les recevoir comme telles. Car le règne de Jésus-Christ est un règne de volontaires : « Mes brebis entendent ma voix », dit le Seigneur Jésus-Christ, seulement ses brebis;

5° Qu'ils demandent la guérison à Lui, qui a dit à son peuple au Vieux Testament, qu'Il veut être leur médecin, ce qu'Il n'a pas retraité au Nouveau, mais Il a plutôt dit : que quand, avec crainte et tremblement, nous cherchons son règne et sa justice — tout le reste — tout (la guérison des maladies y est certes comprise) nous sera donné par-dessus — quand son temps est venu, alors Il le donne par-dessus, sans parler même, ni demander.

« Ta guérison germera incontinent », dit l'Éternel par Ésaïe LVIII, 8.

(1) Sermon Luc VI, 46. Avril 1789.

(2) 2 août 1789. II Chroniques, XIV, 15-16.

Est-ce à dire qu'Oberlin réprouve entièrement l'appel des médecins : le profit qu'il tira de son séjour chez le chirurgien Ziegenhagen, les études qu'il fit faire à ses fils, les enseignements mêmes qu'il donna à ses paroissiens et notamment à Sébastien Scheidecker, les cures qu'il fit faire à sa femme, nous prouvent assez qu'une telle interprétation de ce passage serait exagérée; son point de vue nous paraît plus exactement exprimé dans le passage suivant :

S'adresser au médecin par obéissance et soumission sous l'ordre de Dieu, est bien faire. Car Dieu a fait le médecin, dit l'Écriture, et Dieu veut que les hommes s'entrassistent de leurs talents. Mais s'adresser au médecin dans la confiance que, sans son secours, nous ne saurions être guéris, c'est transgresser le premier commandement : « Tu n'auras point d'autre Dieu »... Persister dans sa confiance sur les médecins et les remèdes, quand même Dieu nous montre par leur inutilité que nous devrions les laisser et commencer à regarder à Lui, c'est persister dans son égarement et prolonger ses souffrances.

On le voit, Oberlin n'érige pas la guérison par la prière en un système dangereux, il met les choses à leur place, relevant avec son admirable bon sens le rôle de la créature et celui du Créateur, et plaçant l'œuvre de la foi au-dessus de toute autre.

Il montre en même temps le rôle éducatif qu'a pour lui l'épreuve et la souffrance voulues de Dieu, et il s'écrie au chevet d'un malade :

Aide-nous à crier continuellement dans nos cœurs, que par cette tribulation ton nom puisse être sanctifié et ton règne avance dans nous et les chers nôtres, et dans toutes les personnes qui en entendront parler; donne-nous la joyeuse assurance qu'en faisant ainsi la guérison de notre chère enfant viendra à point nommé aussitôt que tu auras obtenu ton but en nous.

Tous doivent prier (1), car il faut prier pour empêcher les coups terribles, car Dieu ne les frappe que pour réveiller, pas pour damner... pour réveiller! Là donc où tout veille, où chacun des siens cherche nuit et

(1) Nous verrons plus loin, p. 204, comment il fonda une Union pour la prière. Relevons encore cette exhortation à la prière d'intercession :

« Aux amis de Dieu et de la prière, je proposerai volontiers un sujet de prière en faveur des veufs et des veuves de toute la paroisse. Que Dieu veuille les tirer tous au Seigneur Jésus-Christ, et faire que la violente et terrible douleur, à travers de laquelle Il les a fait passer, ne leur soit pas perdue, mais qu'elle les tire puissamment au ciel, et que la plaie que la séparation a faite dans leur cœur ne puisse être guérie que par la régénération et sanctification.

« Présentez-les à Dieu, pas seulement en masse et tous ensemble, mais que chacun prenne à tour tous ceux de sa communauté et de sa connaissance et par ordre. »

jour son salut et celui des autres avec crainte et tremblement et avec persévérance à la prière, Dieu est dispensé de frapper (1).

Et son expérience personnelle, d'ailleurs, vient affermir sa foi, il peut dresser une liste des délivrances qui lui ont été accordées. Mais ce n'est point qu'il se reconnaisse un don spécial de guérison, c'est simplement qu'il croit, avec la certitude d'une constante expérience, que Dieu exauce ses enfants.

Après une note, en 1796, où il raconte qu'il a été malade, il ajoute, 13 mai 1818 (2) :

J'ai été plusieurs fois saisi par la mort et sauvé à nouveau par la prière de la paroisse.

Mais il y a des maladies où Oberlin croit à l'intervention des esprits, il estime alors que seul le céleste Médecin, qui est maître des esprits, peut délivrer le malade; il faut, par conséquent, à la prière une puissance plus grande encore et, comme beaucoup de ceux qui ont manifesté cette puissance, Oberlin s'appuie sur Matthieu XVII, 21 (bien que son sermon soit sur le récit parallèle de Marc) pour recommander le jeûne (3).

3° Mais tous (les esprits méchants) quels qu'ils puissent être, peuvent être chassés par la prière et par le jeûne, lorsque l'homme affligé, en recourant à autant de fermeté et de constance opiniâtre à jeûner et à prier, qu'eux en ont pour continuer à tourmenter; alors enfin, eux y perdent, et sont obligés de céder et de quitter;

4° Dieu ne peut nous aider qu'autant que nous avons de la confiance et de la foi en Lui;

5° Ainsi, quiconque souffre violemment, quiconque se trouve quasi dans une fournaise de douleur et de tribulation, doit insister à demander de la foi, et quand il sera parvenu à obtenir de la foi, il sera aussi aidé (4).

D'ailleurs, s'appuyant sur Jacques V, 16, Oberlin déclare qu'il y a des « maladies et tribulations qui sont la suite des transgressions (5) »; alors la prière ne suffit pas, il faut la confession.

(1) Sermon, 9 octobre 1788.

(2) Cf. Appendice XIV.

(3) Rappelons les expériences de Blumhardt qui, en s'appuyant sur cette parole de l'Évangile, obtint la guérison qui fut le point de départ du réveil de Meuttlingen. Il y a là d'ailleurs un phénomène sur lequel la science et la foi s'entendent de plus en plus et dont nos missionnaires trouvent chez les païens d'assez nombreux exemples.

(4) Sermon sur Marc IX, 14-29, 14 décembre 1800 (23 frimaire an IX). (Cf. p. 284.)

(5) Nous avons cité de nombreux passages appuyant ce point de vue.

L'usage conservé dans l'Église luthérienne des entretiens qui précèdent la communion et après lesquels le fidèle reçoit du pasteur l'absolution, ce qui signifie simplement pour un luthérien l'autorisation de communier, nous permet de supposer qu'Oberlin entend ici autre chose que la simple confession de la faute à celui qui en a subi les conséquences.

On comprend quelle autorité, et quelle connaissance des brebis qu'il avait à paître, le pasteur retirait de cet usage; d'autant plus que non seulement il fallait

...confesser volontairement ses propres péchés, mais il faut encore dénoncer les péchés graves qu'on a vu ou entendu commettre par quelqu'un, tant pour la correction du pécheur que pour se décharger soi et son peuple (Luc x, 1).

Comme ils devaient rentrer en eux-mêmes, ceux qui, du haut de la chaire, entendaient tomber ces déclarations :

De cette absolution, je suis forcé d'exclure, en vertu de ma charge :
1° Tous les jeunes gens qui, malgré toutes mes exhortations, avertissements et prières, continuent à rôder la nuit et à jouer pour de l'argent;
2° Restent de même exclus de l'absolution, tous les pères et mères qui approuvent ou souffrent cette débauche de leur fils et n'y apportent pas tous les remèdes possibles pour y mettre fin absolument.

Comme désobéissants et rebelles, ils demeurent chargés de leurs péchés, de la disgrâce et colère de Dieu, jusqu'à ce que, rentrant en eux-mêmes, ils se repentent, se confessent et convertissent (1).

Les mécontents s'en tiraient en s'éloignant de la sainte Table; le fidèle pasteur les rappelle en termes sévères :

...Pourquoi plusieurs de mes paroissiens, qui d'ailleurs sont des gens estimables, braves et honnêtes, ne vont-ils jamais, ou trop rarement, à la sainte Communion.

Pourquoi? Est-ce parce qu'ils s'en reconnaissent indignes? Ah! plût à Dieu! Ceux qui, pour cette raison, s'en abstiennent, ont sans doute tort et ils en devraient parler à leur pasteur, mais au moins, dans le sentiment de leur indignité, ils ne sont pas loin du chemin du ciel.

Non, ce n'est pas de ceux-là que je parle, mais de paroissiens qui se croient bons assez et peut-être même meilleurs que bien des disciples reconnus de Jésus-Christ.

Et pourquoi s'abstiennent-ils de la sainte Cène? Serait-ce parce qu'ils

(1) Octobre 1787.

croient n'avoir pas besoin du Rédempteur de l'univers sans lequel nul n'a été sauvé et nul ne peut être sauvé? Croient-ils n'en avoir pas besoin?

Je ne le pense pas, mais il paraît que plusieurs boudent avec leur pasteur, il n'est pas de leur goût et ne leur convient pas.

Et pourquoi? je ne le sais pas. Peut-être entre autres, parce que le pasteur insiste à prêcher les commandements de Jésus-Christ, que lui-même, depuis sa tendre enfance, s'est appliqué à garder et s'y applique encore; — il prêche qu'il faut retourner de son opiniâtreté et entêtement et redevenir un petit enfant en humilité et docilité; qu'il faut chercher ces vertus en Jésus-Christ et, pour cet effet, Lui demander avec instance un nouveau cœur et un nouvel esprit. Le pasteur est encore obligé à exiger de ses paroissiens une obéissance franche, volontaire et exacte, et cela d'après la doctrine de Jésus-Christ et de ses apôtres. Mais eux ne voudraient rien rabattre de leur orgueil et entêtement, ne sachant ou ne pensant pas qu'après leur mort, ils seront forcés d'obéir à des maîtres cruels et infernaux. J'ai pitié d'eux qui ne savent par expérience que je ne leur veux aucun mal, mais tout le bien, et que je suis toujours prêt à leur rendre tous les services qui dépendent de moi.

Mais ils doivent penser qu'étant le valet de Jésus-Christ parmi eux, je n'ose rien rabattre des principes, maximes et règles que nous a prescrit notre divin Maître commun (1).

Autorité

On le voit, si le devoir des paroissiens est

...de prier sans relâche pour leur pasteur, pour que Dieu le dirige en ses paroles et entreprises, afin que le but de Dieu puisse être atteint par lui... (2).

Ils ne doivent pas oublier

...de se laisser conduire et de Lui obéir de tout leur cœur, et de seconder ses entreprises. Il ne saurait être conducteur à moins qu'on ne se laisse conduire. Il leur présente la volonté de Dieu et eux-mêmes demandent cela à Dieu. Donc, Lui résister c'est résister à Dieu et se préparer un humble sort pour l'avenir.

Il importe de remarquer encore (3) combien, chez Oberlin, l'œuvre de Dieu domine l'œuvre de l'homme. Le pasteur est, selon l'expres-

---

(1) Novembre 1789, Waldersbach. Répété 1812, octobre. Luc, VI, 26.
(2) Cf., p. 148, sermon sur Matthieu XXI, 1-9.
(3) Cf. p. 165.

sion de saint Paul, ambassadeur pour Christ, et il trouve dans son ministère le fondement de son autorité (1), aussi l'exerce-t-il surtout auprès de ceux qui acceptent ses lettres de créance; c'est ce que nous révèle l'observation suivante du journal de Mlle de Berckheim :

On le dit circonspect avec les gens qui ne sont pas faits pour le sentir, nous avons été assez heureux pour ne pas lui inspirer de retenue.

Les passages qui suivent éclaireront d'ailleurs notre pensée et permettront de dégager la noble et sainte idée qu'Oberlin se faisait de sa charge.

Il faut que je m'explique sur la visite des malades. Il y a souvent des malades que je n'aime et n'ose pas bien aller voir, à moins que l'on ne me demande, savoir des personnes qui ne me regardent point pour leur pasteur.

Pour moi, j'embrasse dans mes soucis et mes prières toutes les personnes qui demeurent dans l'enceinte de la paroisse. Mais je ne suis regardé comme pasteur que par ceux qui veulent bien m'obéir.

Tous les adultes, par conséquent, qui ne fréquentent pas les instructions, quoique aucun pasteur n'ose confirmer une âme que sous la condition que le confirmé continue à saisir toute sa vie toutes les occasions à croître dans la connaissance de l'amour de Dieu et de Jésus-Christ... Tous les adultes donc qui ne fréquentent pas les instructions ne me prennent pas pour leur pasteur. Tous les pères qui, lorsqu'il serait possible, n'y amènent point leurs fils, toutes les mères qui n'y amènent point leurs filles, ne me prennent point pour leur pasteur et ne sont pas vraiment de la religion de Jésus-Christ, mais, au moins en partie, de celle du prince de ce monde. De même, toutes les personnes qui ne me donnent aucune preuve de leur zèle pour les bonnes œuvres. Ainsi, tous les adultes (un adulte est chacun qui est reçu à la sainte Cène, qu'il soit jeune ou vieux), tous les adultes qui, quoiqu'ils gagnent ou aient de l'argent, ne contribuent jamais rien aux collectes de liquidations ou autres bonnes œuvres que les circonstances me font proposer à l'église..., tous les adultes ne me prennent pas pour leur pasteur et ne sont pas proprement de la religion de Jésus-Christ. Je n'ose donc et n'aime pas les aller voir quand ils sont malades, à moins qu'ils ne me demandent (2).

---

(1) Cette notion, d'ailleurs familière à son milieu et à son époque, l'entraîne aux dangers du sacerdotalisme quand il parle (Sermons, p. 168 et 215) d'obéissance, « même aux pasteurs méchants et infidèles ». Ce serait cependant trahir sa vraie pensée que d'interpréter ces passages à la lumière de nos conceptions modernes, et il nous suffit, pour leur donner leur vraie portée, de les rapprocher du sermon sur Matthieu XXVIII, p. 171.

(2) 30 brumaire an V, après Sermon. — « Par contre, toutes les fois qu'on le faisait appeler pour administrer les sacrements à un mourant, il s'y prêtait volontiers, dit sa fille, Mme Rauscher, y voyant une occasion de parler à des gens bien disposés. »

Il n'est pas moins explicite quand il s'agit des consolations à apporter aux affligés :

Or, il n'arrive que trop qu'on demande des consolations au pasteur. Valet qu'il est, il ne peut consoler que ceux que Dieu veut consoler. « Consolez mon peuple », dit-Il, c'est-à-dire ceux qui ont le cœur troublé, l'esprit de Jésus-Christ, ceux qui, dans le vif sentiment de leur corruption, ne demandent pas tant de consolations, puisque, se condamnant eux-mêmes, ils n'osent compter sur le pardon de Dieu.

.....Quiconque est dans l'état contraire, a besoin d'être humilié, abattu, froissé et brisé, mais non consolé.

.....Ayant donc reconnu que les serviteurs de Dieu n'osent pas consoler qui et quand ils veulent, ayant appris que ce n'est que le peuple de Dieu qu'ils osent consoler, connaissant la nature de cette consolation, reconnaissez la tendresse sans égale de Dieu envers son humble peuple dans cet ordre à ses serviteurs :

« Consolez, consolez mon peuple, dit l'Éternel (1). »

Enfin pour résumer et illustrer ce qui précède, il vaut la peine de citer en entier le sermon suivant :

Exorde. Il n'y a point de milieu, ou il faut se donner entièrement à Dieu, ou point du tout; il faut pratiquer toutes les sortes de vertus, ou aucune; ou il faut être zélés pour la gloire de Dieu et en toutes les occasions, ou ce n'est pas la peine. Voilà ce que je m'en vais vous prouver, et ce sera le sujet de la présente méditation.

Prière. O Seigneur Jésus-Christ, daigne bénir la semence que ton serviteur va jeter pour la gloire de ton nom et le salut de tant de nos auditeurs égarés. Amen.

Trait. Il n'y a point de milieu, ou il faut en tout et toujours être zélé pour l'œuvre du Seigneur, ou point du tout. Dieu ne veut pas être servi à demi. Dans notre texte, vous voyez un ministre qui était enfant de Dieu et zélé pour sa gloire, un homme que Dieu daigne louer Lui-même, un homme qui, au milieu des persécutions cruelles, restait fidèle à Jésus-Christ et se déclarait pour Lui, au risque évident de perdre son établissement, ses biens, sa famille, sa vie même.

Et cet homme, qui vous paraîtra un saint du premier ordre, est menacé par Jésus-Christ qu'il voit venir contre lui; pourquoi? pour le châtier d'une façon douloureuse et violente, s'il ne fait pas repentance; pourquoi ces terribles menaces? seulement parce qu'il souffrait dans sa paroisse des Balaamites et des Nicolaïtes.

Balaamites et Nicolaïtes étaient des chrétiens qui, pour éviter les persécutions, se conformaient aux coutumes et préjugés du monde, des gens qui balançaient des deux côtés, ils étaient chrétiens, tandis qu'ils ne risquaient rien, qu'ils ne s'exposaient à rien, ils voulaient être sauvés

(1) 18 décembre 1781. Pour un enterrement : 1809.

par Jésus-Christ, mais ils ne voulurent pas porter la croix de Jésus-Christ.

Et, pour le dire en deux mots, les Balaamites et les Nicolaïtes étaient des gens tels que la plupart de mes paroissiens, qui ne pratiquent que les vertus les plus conformes à leurs inclinations naturelles; ils se choisissent celles d'entre les maximes de Jésus-Christ qui sont les plus aisées, mais demandez d'eux du renoncement à soi-même, demandez qu'ils agissent contre leur propre intérêt aussitôt que leur devoir, le vrai bonheur du prochain, l'exigent; prétendez d'eux qu'ils agissent contre leurs inclinations naturelles, qu'ils sacrifient cet honneur devant le monde à l'honneur devant Dieu, et aussitôt vous les fâcherez, et aussitôt leur conduite prouve qu'ils n'ont jamais aimé tendrement leur Sauveur.

C'était là le caractère des Nicolaïtes, et c'est encore le caractère de la plupart de mes paroissiens et peut-être même de ceux qui m'écoutent. Mais, sans m'arrêter davantage à cette explication, je vais d'abord tirer deux conséquences de mon texte : l'une regarde les ministres, l'autre regarde mes paroissiens.

Première conséquence. Tous les ministres qui sont dans le même cas que celui de l'église de Pergame, c'est-à-dire qui sont indulgents envers les Nicolaïtes de leur paroisse, sont menacés du même châtiment. Vous dites : Les ministres prêchent rudement. Qu'appelez-vous donc rudement? Quand on attaque vos fautes favorites, quand on n'est pas content d'une honnêteté mondaine et de quelques sortes de vertus; mais qu'on prétend de vous une sainteté chrétienne, et que vous obéissez à toutes les maximes et ordonnances de Jésus-Christ, que vous pratiquiez toutes les sortes de vertus; quand, par la force des preuves, on pénètre, on combat, on perce jusqu'aux derniers recoins de votre âme.

Tout cela, vous l'appelez : prêcher rudement; mais Jésus-Christ l'appelle-t-Il du même nom? il n'est pas croyable. Pourquoi? parce que : 1° nous donnant des modèles de prédication, Il prêcha bien plus fort; 2° Il menace d'une punition sévère un homme qui, avec beaucoup de grandes vertus, n'avait de faute que d'être trop indulgent, trop peu sévère envers les mondains de sa paroisse.

Que voulez-vous donc? voulez-vous que vos ministres soient damnés pour une riche complaisance envers vous? et quel bien vous en reviendrait donc? les choses défendues seraient-elles permises alors? les gens qui trafiquent les dimanches et s'occupent de choses temporelles, seraient-ils mieux sauvés si les ministres étaient plus indulgents? Ceux qui souffrent et prétendent même, ce qui est affreux, que les meuniers moulussent leurs blés le jour du dimanche, seront-ils mieux sauvés après cela?

Les gens qui sont zélés pour une sorte de vertu et non pas pour toutes, seraient-ils sauvés si les ministres étaient moins sévères? Les anciens jurés, bourgmestres, lâches et peu zélés, ces timides qui, pour ne pas s'exposer à la croix de Jésus-Christ, c'est-à-dire aux peines, aux chagrins, aux moqueries, aux haines, aux rancunes des mauvais bourgeois, ne satisfont pas à leur charge, n'avancent pas tout le bien qu'ils pourraient avancer, n'empêchent pas tout le mal qu'ils pourraient empêcher, ces

gens, dis-je, seraient-ils plutôt sauvés, si les ministres usaient d'indulgence envers eux? Comment donc, ce qui est contraire à Dieu, le serait-il alors moins? point du tout.

Qu'on ne se plaigne donc plus de la dureté de nos sermons, quelque durs qu'ils vous paraissent, peut-être que Jésus-Christ n'en est pas seulement content, peut-être qu'ils sembleront encore trop doux à ce Seigneur. C'est pourquoi nous ne nous réglerons absolument pas sur le goût de nos mondains, non, nous implorerons la direction de Dieu et nous parlerons ce qu'Il nous mettra dans la bouche, et s'il Lui plaît de nous dicter des sermons doublement ou triplement plus forts et plus durs, nous les prêcherons aussi. Nous ne voulons pas encourir sa colère pour avoir voulu chercher l'amour mal placé de quelques-uns de nos paroissiens.

« Tu as entre tes paroissiens, dit Jésus-Christ au ministre de Pergame, des Balaamites et des Nicolaïtes, c'est pourquoi repens-toi, autrement je viendrai à toi bientôt. » Une menace qui regarde tous les ministres qui se trouvent dans le même cas, c'est-à-dire qui sont indulgents envers ceux de leurs paroissiens qui veulent partager leur cœur entre Dieu et le monde.

Deuxième conséquence. Si Jésus-Christ menace de punir pour son indulgence un ministre tel que l'a été celui de l'église de Pergame, que sera-ce de ces gens mêmes à cause desquels Il veut punir les ministres? A l'égard du ministre Il dit qu'Il veut venir à lui bientôt. Pourquoi? pour le châtier.

Mais, pour les paroissiens à demi-mondains, Il dit qu'Il veut combattre contre eux par l'épée de sa bouche. Dieu ne se sert de son épée que contre ceux qui ont irrité sa colère; Il les combattra, dit-Il, avec l'épée à deux tranchants, c'est-à-dire Il leur fera sentir toutes les suites de sa colère et de sa malédiction.

Et qui seront ces malheureux, ce sont les Balaamites et les Nicolaïtes, c'est-à-dire des gens qui ne sont ni froids ni chauds, qui tantôt se disent et se montrent chrétiens, tantôt vivent en païens, qui tantôt font une bonne œuvre, tantôt trafiquent le jour du dimanche, des gens qui veulent être sauvés par Jésus-Christ et ne veulent pas porter la croix de Jésus-Christ, c'est-à-dire qui ne veulent pas s'exposer de bon cœur à tous les désavantages, dommages, chagrins, peines, embarras où l'exécution des devoirs d'un vrai chrétien peuvent jeter.

Mais n'est-ce pas là le cas de plusieurs de mes auditeurs? plusieurs de vous ne sont-ce pas des gens qui profanent le dimanche en faisant des marchés, en s'occupant de ce qui regarde leurs intérêts? Mais je vous déclare que si quelqu'un de ceux qui veulent communier n'est pas sincèrement résolu de s'abstenir de tout cela, il y ira indignement et mangera la chair et le sang de son juge pour sa propre condamnation.

Plusieurs de ceux qui m'écoutent, ne sont-ce pas des gens qui ne se montrent guère à la prière du dimanche que lorsqu'ils sont allés communier? mais Dieu se moque de votre dévotion si elle n'est pas soutenue, continuelle et non interrompue, il faut être ou tout à fait à Dieu et toujours, ou on ne l'est jamais.

Plusieurs de mes paroissiens, ne sont-ce pas des gens qui font moudre

leur blé le dimanche et font pécher le meunier. Mais malheur à ceux qui donnent du scandale, dit Jésus-Christ, maudite soit la farine qu'ils en tirent, maudit est, devant Dieu, le pain qu'ils en mangent. Personne ne se moquera impunément d'un juge tel que Jésus-Christ. Cherchez dans la Bible, lisez l'Apocalypse : Dieu veut punir des ministres qui exercent les plus grandes vertus, seulement parce qu'ils sont indulgents envers vos semblables.

Plusieurs de mes auditeurs, ne sont-ce pas, ou ne seront-ils pas, ou n'ont-ils pas été des anciens jurés, bourgmaîtres, mais qui ne satisfont pas à leur charge, ou n'y ont pas satisfait, qui ont chargé leur conscience, qui n'ont pas avancé tout le bien qu'ils pouvaient, qui n'ont pas empêché tout le mal qu'ils pouvaient. Si les ministres, anciens jurés, bourgmaîtres veulent chacun satisfaire à sa charge, quel mal pourra-t-on faire, comment les libertins, les méchants, les débauchés voudront-ils continuer leurs désordres ? quel bien ne pourra-t-on pas faire, quel mal ne pourra-t-on pas empêcher, mais cela ne se fait pas, et qui en est la cause, si ce n'est les gens en charge? chacun ne soupire qu'après sa démission, chacun ne veut mieux faire que l'autre et ses prédécesseurs et par là les uns se damnent avec les autres.

La charge que vous portez est un talent que Jésus-Christ vous a confié, mais vous l'enveloppez dans le mouchoir, vous enterrez votre talent, — mais Jésus-Christ que fit-Il à ce serviteur qui en fit de même? Il dit : « Jetez-le dehors, ce serviteur inutile, là où il y aura des pleurs et des grincements de dents. » Voilà votre part, vous qui êtes, avez été et serez anciens jurés, bourgmaîtres, et qui ne satisfaites pas à votre devoir ou n'y satisferez pas.

Vous dites : c'est qu'on vous charge trop et qu'on vous expose trop à la malice de vos compatriotes; et moi je dis : c'est que vous voulez être sauvés par Jésus-Christ et que vous ne voulez pas porter la croix de Jésus-Christ, c'est ce qui ne se peut pas.

Jésus-Christ a porté bien plus de croix, ses disciples de même; on ne fera pas une nouvelle exception en votre faveur; que serait-ce donc si vous deviez laisser vos biens, vos familles, votre vie pour suivre Jésus-Christ, c'est-à-dire pour vivre en vrai chrétien?

C'est pourquoi tous ceux qui communieront, aujourd'hui ou une autre fois, jusqu'à la fin du monde, et qui ne sont pas résolus à remplir tous leurs devoirs, à s'exposer à tout, y iront indignement et mangeront la chair et le sang de leur juge pour leur propre condamnation.

Vous dites : que cela est bien dur ; et moi je prie Dieu qu'Il ne veuille pas me mettre au nombre de ces ministres lâches et timides, dont Il dit qu'Il les crachera de sa bouche et de la main desquels Il demandera le sang de ses paroissiens.

Pour vous, votre talent est entre vos mains, il dépend de vous de vous sauver ou de vous damner. Pour moi, je ne veux pas être damné pour vous. Dieu m'a donné la charge, Dieu m'en demandera compte, je ne sais bientôt ou tard, je tâcherai d'être prêt quand Il m'appelle. Vous

tous, faites votre salut avec crainte et en tremblant, dit saint Paul. Amen (1).

Nous verrons plus loin (2) les dangers auxquels ce sentiment de son autorité, favorisé par les dispositions de son tempérament, entraîna parfois Oberlin, mais il serait injuste de lui faire un grief de ce qui fit si souvent sa force; toutefois, l'extraordinaire ascendant qu'il exerça avait, est-il besoin de le dire, d'autres bases que l'autorité de sa charge ou que ce « rayonnement de l'action », cité par un de ses biographes (3); ce qui rayonnait en Oberlin et pénétrait tous ceux qui l'approchaient (4), c'était plus que de l'action, c'était ce qui inspirait cette action même : une vie spirituelle intense qui mettait sur son front comme un reflet d'éternité.

Et c'est parce que l'autorité d'Oberlin avait cette source profonde qu'il put en quelque sorte, malgré son caractère et les circonstances, éviter un autoritarisme exagéré, et se faire tout à tous.

Voyez avec quelle douceur il savait reprendre le pécheur :

Sévère pour le péché, écrit sa fille Mme Witz, mon père était indulgent envers le pécheur et, tant qu'il pouvait, il cherchait à le ramener par la voix de l'amour, persuadé qu'elle exerce encore bien plus d'empire sur les passions que la voix de la rudesse et de la force : la pluie douce amollit bien plus la terre que la pluie d'orage (5).

A un de ses paroissiens qui paraît avoir été un ancien il écrit (6) :

Mon cher, vous avez fait une nouvelle expérience que nous n'osons absolument pas nous fier à nos propres forces. Si on vous avait dit que vous, dont la vocation de la part du Seigneur est de Lui (quelques mots effacés) et d'être lumière aux vieux comme aux jeunes, — si on vous avait dit que le jour du Seigneur revenant ivre, vous feriez un tel vacarme chez vous que tout le voisinage en serait témoin, vous ne l'auriez pas cru et cependant cela vous est arrivé. Ne nous fions plus à nous-mêmes, mais accrochons-nous au Seigneur. Prenez courage, le Seigneur est patient et aime extrêmement à pardonner quand nous nous repentons.

Cette lettre produisit son effet et le malheureux pécheur répondit

(1) Sermon sur Apocalypse II, 12-16. Fouday, 4 décembre 1768. Cf., p. 213 et suiv., les citations sur un sujet analogue (justification contre les calomnies).

(2) Les animosités qu'il suscita, p. 210; les difficultés avec M. de Dietrich, p. 297.

(3) M. Parisot, empruntant cette expression à Guyau, explique par elle l'autorité d'Oberlin.

(4) Cf. p. 240 et suivantes.

(5) Cf. p. 175.

(6) 4 février 1820.

par quelques lignes de sincère repentir. Oberlin complétait en effet l'œuvre de ses visites par la correspondance, il préférait dans certains cas ce procédé qui lui permettait de mieux exposer au pécheur et de placer nettement sous ses yeux les divers points auxquels il voulait le rendre attentif, de même il exigeait une réponse par écrit qui imposait à son correspondant un plus grand effort de réflexion et l'obligeait à répondre à toutes les observations de son pasteur.

Le Troupeau

Car si Oberlin ne considérait pas le premier venu comme une des brebis de son troupeau, c'est qu'il entendait paître ses brebis comme un berger qui les connaît par leur nom; non seulement la confession (1) le documentait sur chacun, mais il tenait de petits registres des faits qu'il avait pu recueillir sur le compte de tel ou tel (2); bien plus, il demandait aux chrétiens de son église les renseignements qui lui étaient nécessaires, et ce procédé, qui aurait pu être dangereux en certains milieux, ne présente que rarement des inconvénients (3) parce que Oberlin savait agir avec discernement et ne s'enquérir qu'auprès de ceux qui apportaient dans leur révélation un esprit de vérité et de charité; nous en avons une preuve dans ces paroles qui terminent un rapport de Jean-George Claude (4).

Voilà, mon cher pasteur, ce que je crois pouvoir savoir des pauvres de mon village. Que Dieu veuille me donner l'empressement convenable pour savoir toujours être devant le trône de Dieu et les recommander familles par familles. Car je me trouve si moindre que quand je veux en recommander un autre, mes défauts se présentent à mes yeux, de sorte que je n'ai plus le courage de lever mes yeux vers le ciel. Je suis obligé de dire avec l'humble péager : « O Dieu, sois apaisé envers moi qui suis pécheur ». Je suis et serai votre dévoué paroissien jusqu'à la mort.

Jean-George Claude.

---

(1) Il est bien entendu que, pas plus que pour l'absolution dont nous parlions plus haut, nous ne prenons ces mots au sens que le catholicisme leur a donné.

(2) Tel un petit registre des filles-mères où il note les renseignements recueillis sur leur chute, leur situation, les secours accordés, les sentiments de repentance manifestés, et les actes qui pouvaient montrer que cette repentance avait porté ses fruits.

(3) Nous disons rarement, car dans certains cas il s'était montré si bien informé que quelques-uns en avaient pris ombrage. Lui-même nous l'explique à propos de ses difficultés avec le prévôt et M. de Dietrich, dont nous parlons p. 297.

(4) Un des anciens les plus dévoués dont Oberlin notait la mort en ces termes : « 2 avril 1782. J. G. Claude, ancien de Waldbach, mourut agé de soixante ans, mon aide dans toute bonne entreprise. »

Nous disions, dans un précédent chapitre, dans quel esprit on exerçait la charité au Ban-de-la-Roche, nous comprenons maintenant qu'avec de tels diacres, un tel diaconat fût possible et qu'avec de tels anciens, une telle œuvre fût facilitée.

Voici en quels termes Oberlin explique son œuvre et demande la collaboration de tous les croyants :

.....Et voilà, chers frères, ce qu'il faut que vous deveniez tous (1) si votre espérance du salut doit être solide et fondée. Et voilà où je tâche de vous mener, par toutes mes entreprises et prédications, par douceur et sévérité, avec un empressement et application continuels.

O combien de fois le défunt n'a-t-il pas été en colère contre moi.

Je l'aimais et il le méritait. Je devais travailler à le sauver en l'arrachant au sommeil de la mort! Comment cela se pouvait-il sans le fâcher! Je m'y exposais au nom de Dieu, mais j'y souffrais beaucoup, de même que ceux des siens qui eurent avec moi un même but. Mais béni soit Dieu qui a exaucé nos prières et nos supplications. Il est gagné maintenant et uni au troupeau des disciples de Jésus-Christ.

O vous qui aimez l'Éternel, réjouissez-vous de ce nouvel exemple de l'efficace des prières ardentes; ne discontinuez point d'invoquer l'Éternel pour le salut de tous ceux qui vous sont chers jusqu'à ce qu'Il les ait arrachés l'un après l'autre du sommeil de la mort et du royaume des ténèbres, et transplantés dans le royaume de son cher Fils, le règne de la lumière et véritable félicité.

Ne discontinuez point jusqu'à ce que vos père et mère, beau-père et belle-mère, frères, sœurs et cousins et amis et adversaires soient parvenus l'un après l'autre à pouvoir chanter : « Mon âme bénis l'Éternel... » (2).

Oberlin organise une association de prière dont il distribue (3) le programme imprimé par lui sous la forme ci-contre (4) :

Notre Seigneur Jésus-Christ désire, que ses disciples épousent Ses Intérêts, L'assistent dans Sa grande Entreprise, et prient en Son Nom, et même que pour cet Effet ils s'accordent a une prière en commun.

Pour y satisfaire, plusieurs des Siens ont fait depuis nombre d'Années

(1) Il vient de parler de Nicodème et de la nouvelle naissance, et a expliqué comment le défunt était né de nouveau...

(2) 1789, 27 avril. Psaume ciii, 1-5. Enterrement de J. G. Bernard, ancien de Waldersbach.

(3) Après les nombreux exemples de *prière individuelle*, nous avons vu la *prière d'intercession*, p. 189 et 314. Ici, c'est la *prière collective*. (Cf. p. 174, note 3.)

(4) On remarquera les majuscules devant tous les noms, selon l'usage allemand : les manuscrits d'Oberlin sont presque toujours rédigés de cette manière. Nous les avons retouchés sur ce point pour en faciliter la lecture et n'avons laissé que les majuscules se rapportant au nom de Dieu ou de Jésus-Christ. (Cf. p. 65, note 2.)

une Espèce d'Association spirituelle, et par le Moyen de Feuilles imprimées sont convenus des ARTICLES suivants :

Premièrement : De prier tous *les premiers Lundis de chaque Mois pour les Missionnaires* occupés de la Conversion des Peuples idolâtres et sauvages, dans toutes les Parties du Monde, pour les seconder et soutenir contre les Efforts de l'Enfer.

Secondement : Outre la Prière continuelle du Cœur, de se prosterner d'Esprit et de Corps, si faire se peut, *tous les Dimanches et Mercredis au Soir, à 5 heures,* pour demander à DIEU au Nom de JÉSUS-CHRIST;

1. *Que chaque Membre de cette Société* soit sauvé avec toute sa Maison, et devienne la Propriété du SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

2. Chacun *y ajoutera la Liste de tous les Amis de Dieu de sa Connoissance,* et priera pour eux.

3. Chacun renfermera dans sa Prière *en général tous les Enfans de DIEU* sur toute la Terre, de quelque Religion qu'ils puissent être, en demandant, qu'ils soient tous réunis de plus en plus en JÉSUS-CHRIST.

4. On demandera, que le Règne de Satan soit détruit enfin, et *celui de DIEU et de JÉSUS-CHRIST établi* souverainement et généralement parmi les innombrables Payens, Turcs, Juifs et mauvais Chrétiens.

5. *Pour des Régents, Supérieurs et Magistrats pieux,* de quelque Nom et Rang que ce soit.

9. Pour de *fidèles Pasteurs, Ouvriers et Ouvrières dans la Vigne du SEIGNEUR,* qui n'aient rien plus à Cœur, que d'être d'abord eux-mêmes dévoués à JÉSUS-CHRIST, et puis de Lui pouvoir amener beaucoup d'Ames.

7. *Pour la Jeunesse,* pour que DIEU veuille la préserver de Séduction, et la conduire à la Connaissance et à l'Amour de notre Auguste RÉDEMPTEUR.

Troisièmement : *Tous les Samedis au Soir* on demande, que DIEU veuille *bénir partout la Prédication de Sa sainte Parole,* qui doit se faire le Lendemain.

Il s'efforce d'ailleurs, avec son talent d'organisateur, de provoquer de toutes parts les initiatives laïques, après les diacres il institue les diaconesses.

J'ai quelques questions à proposer aux femmes de ma paroisse (1).

1. Quand nous avons fini, jeudi passé, la lecture de l'épître aux Romains, nous avons trouvé ces mots : écrite de Corinthe aux Romains par Phœbé, diaconesse de l'église de Cenchrées, et, au dernier chapitre, il dit : « Je vous recommande notre sœur Phœbé qui est diaconesse de l'église de Cenchrées. »

2. Quelle est cette charge de diaconesse parmi les premiers chrétiens organisés et arrangés par les apôtres mêmes?

---

(1) En pleine assemblée, au catéchisme du dimanche. Mai 1791.

N'y avez-vous jamais réfléchi?

Cette charge existe-t-elle parmi nous?

Est-ce pour notre bien ou pour notre mal qu'elle n'existe pas?

Comment pourrait-on réparer ce défaut et nous approcher du modèle que Dieu propose à tous les chrétiens par l'église primitive?

Je vous prie de réfléchir sur cette affaire et de la recommander à Dieu par vos prières, en Le suppliant de vouloir nous conduire aussi Lui-même, comme Il a conduit les premiers chrétiens, afin que comme eux, nous Lui soyons une nation sainte et chère.

Quelles doivent être les qualités d'une personne éligible pour diaconesse (1)?

Une profonde humilité et un tendre amour pour Jésus-Christ.

Si elle a souffert elle-même et si elle a de la charité.

---

(1) Les diaconesses doivent :

« Pas commander, pas rapporter. Mais ce que chaque chrétien devrait faire, vis-à-vis son frère, elle est priée et chargée particulièrement de le faire pour celles qui l'ont choisie.

« Veiller sur les autres, les avertir fraternellement de tout ce qu'elle peut découvrir en elles de malséant aux disciples de Jésus-Christ.

« Prier pour ses commettantes et les représenter continuellement devant le trône de grâce.

« Lorsqu'il y a disputes, indifférence, froideur entre quelques-unes, elle travaillera à les réconcilier et réunir en Jésus-Christ.

« Lorsque quelqu'une de ses comettantes se trouvera dans un besoin où elle croit devoir demander du secours de l'aumône de l'Église, la diaconesse en parlera à l'ancien, en présence de sa femme. Si l'une ou l'autre a à me parler, elle se souviendra que la bienséance chrétienne requiert qu'elle ne vienne jamais seule chez quelque homme que ce soit, excepté son propre mari.

« Elle tâchera d'être des premières à l'église, en entrant, et des dernières, en sortant.

« Règlement : Je pense que l'on puisse en commettre deux ou trois au moins pour Waldersbach, autant pour Bellefosse, autant pour Belmont; un ou deux pour Fouday, autant pour Solbach, une pour le Trouchi, une pour la Hute et une pour le Pendbois.

« Le but de leur institution pourra mieux être rempli s'il n'y en a pas trop peu. Or, il y a, à Waldbach, près de soixante-quinze femmes et veuves et environ quarante-cinq filles adultes : en tout cent-vingt personnes du sexe;

« 2° Elles ne seront choisies d'abord que pour un an, pour éprouver, ou bien pour deux, et en ce dernier cas la moitié d'entre elles cesseront leurs fonctions au bout d'un an et seront remplacées par une nouvelle élection;

« 3° L'élection pourra se faire par scrutin;

« 4° La même personne pourra être réélue autant de fois que la confiance publique la réclamera et qu'elle-même voudra se prêter;

« 5° Si quelque personne se sent de l'éloignement et répugnance contre cette institution et croit pouvoir achever sa sanctification sans ce moyen, et ne veut point recourir à l'élection, ni être gênée par une espèce d'ancienne et surveillante, elle sera libre à cet égard et on ne la gênera point; mais qu'elle ne prétende non plus gêner ni maîtriser les autres.

Vouloir les empêcher d'établir, par leur édification et salut, une institution introduite par les disciples et apôtres de Jésus-Christ, ce serait vouloir être plus sage que ceux-là, et se déclarer antichrétienne.

« Choisissez des personnes qui ne sont pas impérieuses ni hautaines, mais des personnes humbles, douces, qui, ayant appris par leurs propres afflictions, épreuves et souffrances à être compatissantes avec ceux qui souffrent;

Des femmes soumises à leurs maris, et en souci pour leurs enfants; souvenez-vous qu'elles ne doivent point, et dans aucun cas, vous commander ni maîtriser, mais en bonnes et tendres sœurs, vous exhorter par un principe d'amour et de charité.

« L'humilité et la charité sont la source et le lien de la paix comme la présomption et l'amour-propre sont la source de la dispute et de la froideur. »

Quelle prudence pastorale dans tel de ces paragraphes! Combien de services aussi cette institution que Fallot, à l'exemple d'Oberlin, a si souvent préconisée, rendrait à nos Églises si elle se répandait davantage!

Suivent les moyens de les élire par vote en priant Dieu d'éclairer ce choix.

Écoutons maintenant en quels termes il exhorte ses collaborateurs à la fidélité :

Aux Anciens ou Diacres et aux Diaconesses.

Citoyens et Citoyennes,

Si tous les jours nous devons nous exhorter à avancer notre salut en avançant l'œuvre de notre Seigneur et Sauveur, chacun dans sa vocation, nous devons le faire principalement au renouvellement de l'année.

Permettez donc à votre pasteur de vous adresser quelques exhortations.

Le Saint-Esprit vous a établis par le choix de vos concitoyens, pour être anciens et diacres ou diaconesses, c'est-à-dire pour travailler tout particulièrement au salut des âmes de vos communautés respectives, et pour établir le Règne de Dieu dans toutes les familles qui les composent.

Ne cessez donc point d'intercéder tour à tour pour chacune des familles et des âmes dont la surveillance vous est confiée. Suivez-les de votre esprit, surveillez-les partout. Que toutes se ressentent de la continuité de vos prières, que le troupeau de Jésus-Christ gagne et croisse et celui de l'enfer diminue.

Tout le mal que vous voyez et que vous entendez, présentez-le à Dieu pour Le supplier de l'ôter, de le faire cesser, de l'exterminer du milieu de nous. Mais vous-mêmes aussi empêchez tout celui qu'il vous est possible d'empêcher. Vous êtes des sentinelles établies par Dieu et pour Dieu. Soyez donc sur vos postes, partout où votre Créateur pourra être nécessaire ou utile. Surtout ne négligez pas de vous trouver à votre poste à l'église. C'est à vous à savoir si les jeunes gens se tiennent en respect avant l'église. Trouvez-vous-y régulièrement, ne faites pas l'œuvre du Seigneur négligemment. Votre présence seule contiendra plusieurs en respect; vos exhortations et vos prières feront le reste.

Avertissez ensuite les pères et mères des jeunes gens qui se conduisent mal, priez, suppliez ces pères de prendre leurs fils avec eux et de les surveiller aussi longtemps que leur légèreté a besoin de ce soutien. Et lorsque la force est nécessaire, avertissez les agents et priez-les d'employer le pouvoir que la loi leur donne pour maintenir la police et le bon ordre dans le culte divin.

Si la sagesse, le courage, la fermeté, la prudence vous manquent, demandez-les à Dieu, qui les accorde volontiers et libéralement à la prière persévérante. Travaillez sans relâche dans la vigne du Seigneur et vous recevrez en son temps la récompense de votre zèle (1).

---

(1) Sermon 9 vendémiaire an VII.

Le bon grain et l'ivraie

Dans un terrain si bien préparé la semence devait germer, c'est ce qu'atteste la lettre suivante :

Mon cher Monsieur le Pasteur. Vous avez eu ici le temps des semailles, maintenant c'est la moisson, vous ne pouvez vous représenter le mouvement qui se manifeste ici.

Un grand nombre d'adultes sont profondément touchés, l'un après l'autre vient vers Catherine pour se déclarer du nombre de ses anciens persécuteurs, et implorer son pardon, et solliciter son intercession.

A Fouday, tout était mort, mais dès que Catherine y vient, presque toutes les femmes veulent causer avec elle (1).

A Zollbach tout est encore silencieux.

A Belmont le mouvement qui a commencé il y a quelques temps continue toujours (2).

Le fidèle pasteur, plein de reconnaissance, enregistrait ces encouragements. Avec ce vif sentiment de la vie que nous avons relevé, il s'efforce d'entourer ses nouveaux convertis et de leur prodiguer ses encouragements.

Il se méfiait des impressions passagères et ne voulait que des décisions consciencieusement mûries, aussi exigeait-il, le plus souvent, des actes de consécration écrits, dans le genre de ceux dont nous avons déjà parlé (3). Il dressait aussi une liste des personnes qu'il considérait comme ayant donné leur cœur à Dieu, afin de pouvoir les encourager et prier pour elles (4).

---

(1) Il est intéressant de remarquer que, pas plus à ces heures de réveil qu'au cours de son long ministère, Oberlin n'eut, à quelques exceptions près, de réels encouragements parmi les hommes. « Malheur à moi, écrit-il en marge d'un de ses derniers manuscrits, je n'ai converti aucun homme ! » Nous ignorons les circonstances qui lui ont arraché ce cri; il nous montre, en tous cas, quelle haute idée Oberlin se faisait de la conversion et quelle valeur il lui attribuait, et il est à la fois consolant et fortifiant de remarquer encore que les femmes, au Ban-de-la-Roche, paraissent avoir atteint un développement supérieur en moyenne à celui des hommes. Ceci sans oublier, bien entendu, le bel exemple des Scheidecker, des Claude, etc.

(2) Waldbach, 19 mars 1871.

(3) Cf. p. 176.

(4) Sur les listes d'Oberlin, datant des premières années, dans les Annales, on trouve des indications marquant « ceux qui ont été touchés. — ceux qui semblent avoir de la crainte de Dieu sans être parvenus aux lumières ni au tendre empressement des fidèles. — ceux qui semblent en mouvement pour se convertir, les régénérés de Belmont, à ce qu'on les connaît : Dieu en saura peut-être encore d'autres. »

Le 30 mars 1797 il ajoute : « N.-B. Cette liste des régénérés était un essai fait dans ma jeunesse dans le commencement de mon ministère. Dans la suite j'ai eu l'occasion de voir ce qu'il y avait de vrai dans les uns et combien l'apparence m'avait trompé dans les autres. J'était entré dans le ministère et le service de cette paroisse l'an 1767, à l'âge de vingt-sept ans, tout rempli de zèle et de bonne volonté, et tout vide encore. »

Il savait combien il est nécessaire de rapprocher les charbons ardents pour maintenir la flamme et de créer un milieu favorable au développement de toute plante naissante : il fonda une société chrétienne (1) pour grouper les éléments vivants de son église.

Les statuts furent rédigés, chaque article était fondé sur un passage biblique. En voici un sommaire écrit de la main même d'Oberlin :

Régénération, sanctification — L'un et l'autre en Jésus-Christ — Demeurez en moi — Portez beaucoup de fruits — Lui, notre Tout en Tout — Pas suivre le monde, pas le présent siècle mauvais, mais Jésus — Nous sommes sa propriété — Nourrir l'homme intérieur par la parole de Dieu, par la prière continuelle, par le fréquent usage de la sainte Cène — Pelotonniers, sont les surveillants que les membres choisissent entre eux. Outre les pelotonniers, tous les membres doivent s'entreveiller, exhorter, avertir — avec douceur, charité, humilité, patience — Vis-à-vis des incorrigibles, il faut se régler sur l'ordre du Jésus à cet égard — réunion au même sujet de prière, obéissance envers les supérieurs, tous les membres sont co-ouvriers de leur pasteur et de Jésus-Christ — bon ménage — bonne éducation — femmes soumises aux maris — étude assidue de l'Évangile — diligence avec application et esprit, c'est-à-dire industrie — point de souci pour le temporel, point perdre de temps, point de marques de négligence, ou de paresse dans ce qui leur est confié, paiement honnête et exact, point de malhonnête traînerie — amour fraternel et tendre envers tous — empressement mutuel au bonheur de tous, empressement aux bonnes œuvres — jour de la confession, si faire se peut, offrir à Dieu une partie de son travail pour le bien public.

Détail remarquable qui nous montre encore l'union intime de l'œuvre religieuse et de l'œuvre sociale : cette association avait aussi sa caisse d'amortissement pour acquitter peu à peu les dettes des membres de la Société. Voici quelques articles à cet égard :

Chaque membre qui souhaitera avoir part en son temps au secours que fournira la caisse, s'il plaît à Dieu, se soumettra aux articles suivants : 1° il s'annoncera pour cet effet au pasteur; 2° il paiera pour l'entrée 12 sols pour être mis en caisse; 3° il donnera au pasteur un état exact de toutes ses dettes actuelles; 4° il n'en fera plus de nouvelles sans le su et l'approbation du ministre; 5° il ne fera plus de dépenses qui ne soient toutes indispensablement et absolument nécessaires.

Oberlin s'était-il trop pressé en fondant cette société, n'a-t-il

---

(1) Ce qui s'appellerait sans doute aujourd'hui un groupe de mission intérieure ou une société d'activité chrétienne.

pas su échapper, sous l'influence du piétisme, aux dangers des conventicules, des réunions de parfaits (1), ou fut-il simplement victime, comme il paraît probable, des difficultés et de l'hostilité que provoque tout mouvement de réveil (2)?

[Quoi qu'il en soit, cette association suscita des haines et des jalousies, la calomnie chercha à envenimer les intentions des sociétaires, en sorte que les clameurs réitérées causèrent même des inquiétudes au seigneur du comté (3). Oberlin, qui était inébranlable, lorsqu'il croyait qu'une entreprise était absolument nécessaire pour le salut de ses paroissiens, ne vit pas cette nécessité indispensable au cas particulier, il crut donc pouvoir céder et la société chrétienne fut déclarée dissoute par lui le 11 mai 1783 (4). Voici un fragment du discours qu'il prononça à cette occasion :

Abrogation du Nom et de la Forme extérieure de la Société chrétienne.

Saint Jean XVII, 20-21. « Or je ne prie point seulement pour mes disciples, mais aussi pour ceux qui croiront en moi par leur parole, afin qu'ils soient un, ainsi que toi, Père, es en moi et moi en toi, afin qu'eux aussi soient un en nous et que le monde croie que c'est toi qui m'as envoyé.

22. « Et je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée afin qu'ils soient un, comme nous sommes un.

23. « Je suis en eux et toi en moi, afin qu'ils soient consommés en un. »

Voilà pour ainsi dire le testament de notre auguste Rédempteur, son dernier souhait, son dernier désir et vif désir, quoiqu'Il le répète quatre fois, l'union de ses chers disciples entre eux et avec Lui, comme Lui et le Père sont un.

Comme pasteur de votre paroisse, ministre de l'Évangile, valet de Jésus-Christ, mon but doit être le souhait de Jésus-Christ, par conséquent de Lui amener des âmes et de les unir entre elles et avec Lui. Tel fut mon but en établissant, il y a deux ans, la Société chrétienne; chaque

---

(1) Voir p. 208, note 4.

(2) Il nous suffit de rapprocher de tant d'expériences du même genre, ces lignes écrites en 1815 par une paroissienne d'Oberlin à propos des anciennes réunions de reveillés (cf. p. 20, note). Bien que postérieure aux événements en question cette notice fait allusion à des réunions analogues qui devaient subsister et dit : « c'est dommage que dans la réunion on n'ose pas se communiquer librement ses pensées. Je crois qu'on pourrait beaucoup s'encourager et s'édifier davantage, mais par malheur il y en a qui n'ont d'oreilles et d'yeux que pour rapporter, et même souvent, soit par malice ou par ignorance, de rapporter des choses tout à fait dans le sens contraire qu'elles avaient été dites. Quand ne formera-t-on plus qu'un cœur et qu'une âme? Veuilles, Seigneur, hâter cet heureux moment. »

(3) Voir les difficultés avec M. de Dietrich, à propos de ses rapports avec les autorités, p. 298.

(4) Le 30 avril, onze jours avant, Oberlin avait rédigé seize grandes pages relevant les griefs et calomnies qui furent lancés à cette occasion, et dont nous reproduisons un résumé Appendice VIII.

but demande des moyens; j'aurais souhaité que tous mes paroissiens s'y fussent peu à peu associés. Je les ai souvent invités publiquement. Plusieurs l'ont fait. — Plus de cent trente en ont été les amis et sont volontiers venus nous tenir compagnie et écouter. Quelques-uns s'en sont déclarés les ennemis. — Quelques-uns l'ont calomniée.

Votre gracieux Seigneur souhaite ardemment que vous fussiez tous de vrais chrétiens — comme l'Évangile vous les dépeint et comme j'ai tâché de vous faire devenir, soit par cette société, soit par d'autres moyens.

Mais à cause des calomnies atroces, il m'a prié d'en abroger le nom et la forme extérieure, choses qui peuvent se faire d'autant plus aisément, que le vrai christianisme ne consiste pas dans les noms, ni dans les formes extérieures.

Je l'abroge donc aujourd'hui et je l'abroge, assuré de la direction de Dieu en ceci, comme je me suis assuré de sa direction lors de son établissement. Et cela en partie pour les raisons suivantes :

1° J'ai atteint mon but en très grande partie;

2° Les noms et les formes extérieures ne sont pas essentiels, mais sujets à des changements;

3° Lors de ma mort ou de mon départ, cette forme extérieure aurait pourtant souffert des changements, alors les membres surpris auraient été, en quelque façon, comme des brebis sans pasteur, et n'auraient su que faire.

Il vaut mieux que cela se fasse pendant ma présence.

J'ai dit que j'ai obtenu mon but en très grande partie, car :

A l'égard de ceux qui ont bien voulu en devenir les membres :

1° Ils ont eu l'occasion de se déclarer pour leur Sauveur et Seigneur Jésus-Christ, de Le confesser, ce qui n'est pas peu de chose, quand on pense au passage : « Quiconque me confesse devant les hommes, je le confesserai devant mon Père qui est aux cieux »;

2° Ils ont mieux appris à connaître leur misère spirituelle et combien il leur manque encore pour être une épouse à Jésus-Christ, sans tache et irréprochable et des fidèles accomplis;

3° Ils ont été éveillés et exercés à la prière plus que jamais auparavant, plusieurs n'avaient pas même une idée de la prière continuelle du cœur que Jésus-Christ recommande tant aux siens;

4° Ils ont appris à connaître bien des amis en souci pour leur salut. Ils savent maintenant où chercher des amis de Dieu et de Jésus-Christ pour s'édifier par un entretien chrétien;

5° Ils ont appris plus de cordialité, plus de franchise, plus de hardiesse fraternelle, et plus de confiance l'un vis-à-vis de l'autre.

II. A l'égard de ceux qui n'en ont point été membres, une quantité de bonnes âmes ont été éveillées de leur sommeil, et quoiqu'elles n'aient pas pu encore se résoudre à s'annoncer pour en être les membres, sont pourtant devenues beaucoup plus attentives à leur état, ont appris à connaître leurs péchés, ont été pénétrées d'une salutaire crainte et tremblement pour leur salut, sont devenues tout autrement ardentes pour la prière.

1° Oh, je ne saurai assez remercier Dieu le Père, et notre Seigneur Jésus-Christ de tout le bien qu'Il a fait à ma chère paroisse, par le moyen de la visible et grande bénédiction qu'Il a daigné y répandre.

Qu'Il en veuille conserver les fruits, les rendre permanents et augmenter et avancer le règne de Jésus-Christ par d'autres moyens dont Il connaît un grand nombre.

Qu'Il veuille soutenir son église selon sa promesse, de sorte que les portes et les forces de l'enfer ne puissent prévaloir contre elle;

2° Pour les personnes qui ont bien voulu s'en faire les membres, je leur rends grâces de cette preuve de leur confiance en moi.

Que Celui qui a dit à ses valets : « Celui qui vous écoute m'écoute moi-même », les tienne enregistrés dans son livre de vie, qu'Il répande sur eux abondamment son Saint-Esprit, qu'Il les tienne gravés en sa main, pour que personne ne puisse les arracher ni les détourner de Lui, qu'Il les protège, les sanctifie, les purifie et les accomplisse pour la grande, ô pour la grande journée du Seigneur Jésus-Christ;

3° Je remercie de même tous ceux qui se sont montrés amis de la Société. Que Dieu vous récompense de la joie que vous avez faite par là à votre pasteur tourmenté et affligé.

Puisse Dieu vous amener de plus en plus vers Jésus-Christ, jusqu'à ce que vous soyez sa chère propriété, son peuple acquis, adonné aux bonnes œuvres, les brebis de son petit et cher troupeau.

Je remercie les hommes qui ont permis à leur femme et à leurs enfants d'en être et de se déclarer ouvertement.

Que Celui qui récompensera tout ce qu'on aura fait au moindre de ses frères, les récompense aussi richement et éternellement du bien qu'ils ont fait à leurs femmes et enfants, en leur permettant de participer au mépris que souffre Jésus-Christ et de porter sa croix, et d'avoir une part à la promesse que Jésus-Christ a faite à ceux qui Le confessent ici.]

Ces paroles paraissent bien confirmer notre impression : l'esprit du mal se réveilla dans la mesure où l'esprit du bien agissait avec plus de force. L'ivraie fut bien vite mêlée au bon grain; parfois, parmi les meilleurs, des sujets de discordes s'élevaient.

Oberlin savait tout arranger avec la fermeté et l'esprit chrétien qui le caractérisaient, témoin cette lettre qu'il écrivait le 26 août 1782 aux bourgeois de Solbach parmi lesquels des contestations s'étaient produites à propos de l'hospitalité à donner au pasteur quand il venait pour remplir son ministère parmi eux. Il expose les difficultés survenues, les déplore, remercie ceux qui, jusque-là, lui ont donné à dîner et s'offre à les rembourser :

3° Je prie tous les autres et toute la communauté de me permettre de les dispenser de la charge de me chercher, ramener et entretenir. Comment voudrais-je manger avec plaisir et appétit ce qu'on me donne

par force et qui est poivré par l'envie et la jalousie. Une pomme de terre ou un œuf, ou un morceau de pain donné de bon cœur, cœur pur et net de jalousie, donné par attachement, par amour pour Dieu... voilà ce que je ne refuserai pas : je le prendrai avec plaisir; mais maudits les repas que le donneur offre avec un cœur plein d'envie, et pour chercher gloire, et où il compte chaque bouchée de ceux qui dînent avec.

.....Je m'entretiendrai donc moi-même quand j'irai faire le service à Fouday et je refuse de me faire chercher, entretenir et ramener à tour.

.....Au reste, je vous déclare, chers amis, que je suis assuré en mon cœur que ce n'est pas faute d'amour pour moi que vous êtes tombés dans cette faute; non, je sais que vous m'aimez au reste. et je vous aime aussi cordialement et tendrement, et je porte ce défaut en vous jusqu'à ce qu'étant plus éclairés..... vous puissiez comprendre combien vous avez manqué dans cette affaire, je ne dis pas vis-à-vis de moi, mais vis-à-vis de Dieu.

Encore après vingt-sept ans de ministère, le 29 août 1814, Oberlin écrivait en tête d'une dizaine de paragraphes où il racontait les œuvres fondées par lui (1) :

Ce commencement d'une apologie ou d'une liste de mes travaux, outre le ministère proprement dit, dut son origine à la persévérance de mes adversaires dans la paroisse à me blâmer, calomnier, persécuter pendant une longue suite d'années (2). Ils remplirent Strasbourg de mensonges et calomnies sur mon compte, et cela avec tant de ruse et fourberie et apparence de véracité, qu'il n'y avait presque pas moyen de n'être pas trompé à mon égard.

Ils essayèrent la même chose dans les villages catholiques romains dont nous sommes entourés, mais les bonnes gens, étant plus à portée de savoir la vérité, les renvoyèrent avec indignation, comme des scélérats.

Waldersbach, ce 29 août 1814.

J.-F. Oberlin.

Oberlin n'était pas homme à se laisser décourager par aucune calomnie, il semblait au contraire que les entraves que l'esprit du mal lui suscitait, fussent pour lui un aiguillon, et une preuve que l'ennemi avait été touché, il exprime admirablement cette pensée dans le passage suivant (3) :

« Ils les fouettèrent, les tuèrent et assommèrent de pierres ». O ! heu-

---

(1) Jusqu'à la fin de sa vie, Oberlin se plaint de la méfiance de plusieurs de ses paroissiens à son égard, inspirée non seulement par l'ancienne ignorance, mais aussi par la corruption du cœur.

(2) Cf. Appendice VIII.

(3) Citons le récit suivant par lequel il illustre sa pensée au cours de ce sermon. Nous aurions pu le reproduire à propos de ses rapports avec Lorenz, mais il justifie en même temps ce que nous venons de rappeler sur l'influence exercée par le piétisme sur Oberlin. « Quand j'étais jeune, on ne savait rien à Strasbourg de ces persécutions-là,

reux et fidèles les pasteurs à qui il en arrive ainsi. Dieu envoie ses serviteurs pour nous exhorter, exciter, animer à porter des fruits dignes et assortis à notre sainte religion et à notre brillante éternelle destination. Mais comme dans toutes nos contrées il n'y a plus une seule paroisse dont tous les membres fussent animés de l'esprit de Jésus-Christ et portassent des fruits célestes, il s'ensuit, ou que le pasteur, s'il est aimé de tous, est semblable aux faux prophètes et ne fait pas et peut-être n'entend même pas son devoir; ou bien, s'il fait et entend son devoir, s'il exhorte, avertit, instruit, reprend comme il lui est ordonné et qu'il pousse les paroissiens à porter les fruits dignes de disciples et cohéritiers de Jésus-Christ, alors il s'expose à la colère et haine de ceux dont le cœur est trop bas, trop sensuel, avare et terrestre, et qui sont assez insensés pour vouloir préférer un bonheur équivoque de dix ou vingt ans à une éternité de gloire, de richesse et de délices. Tous ceux-là sont contre lui et quelquefois le chasseraient ou tueraient aussi, s'il dépendait d'eux (1).

Et ailleurs, il ajoute :

Ce qui est méprisé des hommes mondains est choisi de Dieu. Personne ne fut autant méprisé des gens du monde que Jésus-Christ et personne ne fut autant aimé de Dieu et élevé que Lui. Oh! chers amis, au lieu de nous féliciter quand le monde mondain nous honore, tremblons-en, et au lieu de pleurer d'accablement lorsqu'il nous méprise, pleurons-en de joie et tressaillons (2).

---

parce que tout dormait, les choses allaient suivant le train des honnêtes mondains. M. Lorenz (le défunt docteur en théologie) revient de ses voyages : on le nomme prédicateur dans l'église de Saint-Guillaume.

« Il prêcha, il prêche l'Évangile, c'est-à-dire ce que le Seigneur Jésus-Christ a commandé à ses disciples, et par eux à nous. On est surpris, on n'y connaît rien. Les uns crient que c'est une nouvelle doctrine, les autres sont convaincus de la vérité. On en parle et on ne parle longtemps que de cela. Tout le monde veut l'entendre et tout le monde est étonné. « Il prêche tout autrement, disait-on, que tous les autres. »

« Il ne s'agit pas de cela, répondirent d'autres, mais il s'agit, si ce qu'il prêche est conforme à ce qu'a enseigné le Seigneur Jésus-Christ.

« On se partage en deux, les uns obéirent à la vérité, confessèrent Dieu et maintenaient et soutenaient la nécessité d'obéir à sa Parole, de l'écouter, de la lire et de la garder.

« Parmi les autres, les uns disaient que M. Lorenz était un fou, d'autres un hérétique, un séducteur, et jurèrent de ne plus aller l'entendre et de ne pas y laisser aller les leurs. Alors commencèrent les persécutions. Là, des dames qui ne voulurent plus accompagner leur mari aux comédies, aux bals et pareils libertinages perdirent l'amitié de leur mari et furent en partie maltraitées. Plusieurs gens du métier ne voulurent plus se servir de moyens secrets et rusés pour gagner. Plusieurs restituèrent les torts, plusieurs devinrent par là vraiment plus pauvres, et furent boudés et querellés continuellement par leurs femmes mondaines.

« Beaucoup de demoiselles ne voulurent plus donner dans le luxe des habits, devinrent la risée du public.

« Un fils de cabaretier, ne voulant pas absolument embrasser ce métier lucratif, mais trop dangereux, fut enfermé par son père, et battu tous les jours dans toute la rage de sa colère.

« Si tous les mondains avaient eu le pouvoir en main, ils n'auraient pas manqué de renouveler les anciennes scènes sanglantes.

« Voilà donc comment, pour la parole de Dieu, on peut devenir martyr. »

(1) Matthieu XXI, 33. 10 novembre 1793.

(2) Matthieu XXVIII, 1-15. Waldbach, Pâques 1787. Répété 1806.

Toutefois, s'il supportait avec patience la calomnie, Oberlin savait aussi répondre à ses calomniateurs et, quand il s'agissait de ses paroissiens, il leur parlait avec l'autorité que nous lui connaissons.

.....Voudrez-vous dire alors : Seigneur, c'est que dans la distribution de l'aumône, on en donnait à des gens qui ne le méritaient pas.

Le Seigneur ne vous répondrait-il pas :

1° Si quelquefois il était arrivé qu'on en donnait par erreur à des gens qui ne le méritaient pas, on en donnait bien plus à des gens qui le méritaient.

Je demande de mes serviteurs de la fidélité et pas de la toute science.

2° Mais étiez-vous bien instruits de quelle manière et dans quelle mesure on distribuait l'aumône; à qui, et combien et pourquoi on en donnait? Étiez-vous bien instruits de tout cela dans un pays où il y a encore tant d'enfants de Satan qui inventent des mensonges, les débitent et les répètent?

3° Lorsque vous croyiez que mon serviteur était dans l'erreur, avez-vous cherché les moyens de le tirer de son erreur et de l'instruire mieux, soit de bouche, soit par écrit, soit par des amis? Il est si aisé de le faire, surtout par le sachet de l'église;

4° Vous qui étiez si rigoureux sur le compte des pauvres, croyez-vous qu'effectivement vous méritiez tout le bien que je vous ai fait depuis votre enfance? N'avez-vous pas, depuis votre plus tendre jeunesse, agi mille fois contre votre conscience et transgressé une grande partie de mes statuts et commandements. Où en auriez-vous été, si je vous avais traité selon vos mérites, et cependant je n'ai cessé de vous faire tant de bien pendant toute votre vie et ne vous ai-je pas dit?...

5° Aviez-vous dans les choses plus de connaissance et lumière que votre pasteur qui, dès son enfance, a eu soin et pitié des pauvres, et qui a vieilli dans l'étude et l'exercice des bonnes œuvres et dans l'administration des aumônes et œuvres de charité? Aviez-vous, dans ces choses, plus d'expérience que lui et plus de fidélité?

N'avais-je pas même ordonné d'obéir à des pasteurs méchants et infidèles à cause de la charge dont il sont revêtus? et vous! vous vous êtes opiniâtrés à désobéir à un homme que vous connaissiez être homme de bien et fidèle en tout et de tout son cœur!

Ah! qui n'aura pas voulu obéir à des supérieurs bons et fidèles sera obligé d'obéir dans l'enfer à des maîtres cruels et effroyables.

« Maudits! retirez-vous de moi et allez au feu éternel qui est préparé au diable et à ses anges. »

Que Dieu veuille vous inspirer la frayeur convenable pour fuir la colère à venir (1).

Il revient encore sur ce sujet :

---

(1) 18 juillet 1802. Ézéchiel III, 6.

Observez ici l'harmonie entre les sentiments et les opinions de chacun et entre son amour dominant. Plusieurs sont mécontents de mes prédications. Mais regardez si ce n'est pas tous des gens qui :

1° N'aiment pas à ramasser au ciel, mais sur terre, contre le devoir des chrétiens et l'ordre exprès de Jésus-Christ à tous ses disciples;

2° Estiment plus et écoutent plus les maximes de leurs familles et des mondains honnêtes que les commandements de Jésus-Christ et ne sont par conséquent pas ses brebis, pas ses disciples, mais les disciples du monde, et sont beaucoup plus avides de nouvelles de ce monde que de nouvelles du ciel, contre l'exhortation de saint Paul et la nature de la bourgeoisie du ciel.

Leur mécontentement vis-à-vis de moi vient donc de la disharmonie de nos sentiments, de notre amour dominant. Comment y remédier?

Que leur servirait-il si je devenais mondain comme eux? Seraient-ils pour cela moins mal après leur mort. Leur moisson serait-elle plus riche au ciel si la mienne était aux enfers?

Non, il n'y a qu'un seul moyen de réunion qui pourra leur être favorable et utile éternellement : c'est de donner leurs cœurs au Seigneur Jésus-Christ, ce cher Ami de nos âmes, qui les attend, leur ouvre ses bras et se réjouira plus de leur conversion que de quelques justes qui n'ont plus à faire de repentance et de conversion (1).

Lorsque le cas ne présentait pas une gravité exceptionnelle, ou lorsque les circonstances étaient favorables, Oberlin s'en tirait avec humour, et mettait les rieurs de son côté; d'autres fois il faisait face aux dangers avec un courage indomptable, et imposait le respect à tous ses adversaires : c'est ce qu'il nous montre lui-même dans le récit suivant (2) :

Vous savez que l'ancienne coutume du pays est que les jeunes garçons rôdent toute la nuit du samedi au dimanche et du dimanche au lundi. A mon arrivée ici, ils allaient d'une montagne à l'autre, poussant des hurlements et des cris comme la troupe furibonde; moi, travaillant à faire cesser une coutume si abominable, je montais à cheval et j'allais après eux. Quand je réussissais à en aborder, je leur parlais avec bonté, et, sans leur faire de long sermon, je leur disais : « Mes amis, il est tard, il est temps de se coucher, etc. ». Car le fond du caractère de mes Ban-de-la-Rochois est français et demande par conséquent à être traité avec une sorte de noblesse et de générosité, à laquelle ils sont très sensibles.

J'appris une fois qu'ils disaient entre eux : « Notre ministre a trop de feu, quand il viendra nous le tremperons dans une auge » (comme il y

(1) Apocalypse x. 21 novembre 1789.

(2) Nous pourrions ici, comme en d'autres occasions, multiplier les anecdotes si nous ne craignions d'accorder trop de crédit à ce que Fallot appelait avec raison : *La Légende d'Oberlin.*

en a partout sur les pâturages). Là-dessus, je leur dis en chaire : « Mes chers amis, j'ai appris que vous aviez envie de me tremper dans une auge; mais vous ne connaissez pas mon cheval, si vous croyez qu'il vous serait possible de me prendre; mais savez-vous quoi, pour vous rendre la chose plus facile, je laisserai mon cheval chez moi; alors vous aurez gagné, car vous savez que je ne sais pas aussi bien courir que vous ». En effet, je laissai désormais mon cheval et je marchai à pied. Peu à peu cette coutume finit, et à présent, il n'y en a plus qui rôdent ailleurs que dans le village et il n'arrive plus que rarement qu'ils poussent des cris (1).

Quoi qu'il advienne d'ailleurs, la foi d'Oberlin domine toutes les difficultés; il a appris de l'apôtre Paul que l'épreuve doit produire la patience et il nous le dit lui-même (2) en des termes qui peuvent servir de conclusion à ce qui précède :

Sur la patience

Les souffrances et les afflictions ne font pas encore le chrétien accompli, mais la patience dans ces afflictions et souffrances, c'est là ce qui fait l'agneau.

Patience — c'est souffrir une peine cruelle suivant la volonté de Dieu, quoiqu'on peut changer les pierres en pain; c'est se laisser conduire par l'esprit de Dieu sans raisonner, sans marchander, dans un désert effroyable, sans gîte, sans nourriture, au milieu des bêtes fauves et tantôt entre les ennemis les plus acharnés, quoiqu'on pût leur échapper ou même les anéantir.

Patience — c'est se laisser prendre, lier et garrotter, quoiqu'on pût avoir plus de douze légions d'anges à sa défense; c'est rester attaché à la croix comme un criminel vaincu et impuissant, quoiqu'on en pût descendre et confondre les insolents; c'est vouloir et souhaiter si ardemment le salut de tout le monde que l'on soit capable de rompre son sommeil et d'employer ses nuits pour prier pour eux, et puis souffrir pour eux toutes les horreurs de la moquerie, prostitution, persécution et de la mort la plus douloureuse et la plus ignominieuse, et malgré cela attendre tranquillement et avec une humble résignation le temps où il plairait au Père céleste de bénir et d'exaucer tout cela.

Quiconque donc qui participe ainsi pas seulement à l'affliction de Jésus-Christ, mais encore à sa patience, participera aussi à son règne (3).

Avec de tels sentiments le fidèle pasteur ne devait-il pas surmonter tous les obstacles et, s'il est vrai qu'il réalisa le type du parfait

---

(1) Note d'Oberlin. Citée par Stœber.

(2) Oberlin écrit à M. Treuttel, 1817 : « Ma place était une école de patience et d'indulgence. »

(3) Sermon, 17 janvier 1788.

éducateur qui, pour donner à tous le sens de la vie et former des hommes, donne le premier l'exemple, il nous suffit pour résumer son ministère, de reproduire le portrait qu'il a lui-même tracé du vrai serviteur de Dieu :

Par conséquent le bon pasteur sera :

1° Tout particulièrement un serviteur, un valet de Dieu, dont le plus grand souci et la plus haute ambition soit de faire la volonté de Celui qui l'a envoyé;

2° Il sera rempli d'une fervente charité pour le genre humain pour lequel Jésus-Christ a versé son sang, et par conséquent il sera animé d'un empressement vif et dominant à travailler au bonheur éternel de cette partie du genre humain que Dieu a confiée à ses soins, à sa conduite;

3° Il travaillera avec soin à découvrir et connaître à fond les défauts, les vices régnants, les inclinations favorites de ses paroissiens;

4° Il s'appliquera à y trouver et appliquer les remèdes convenables;

5° Par conséquent ses sermons ne seront pas destinés à faire briller ni ses talents, ni sa science, mais il emploiera et ses talents et sa science pour convaincre, corriger, convertir, sanctifier ses auditeurs en les conduisant à la vive foi en Jésus-Christ;

6° Le même but sera le motif de ses arrangements et règlements;

7° Par là, comme le pécheur est un malade qui aime éperdûment sa maladie, le pasteur se fera aussi peu aimer du gros de sa paroisse que les prophètes l'étaient, et même le Fils de Dieu que ses auditeurs indociles portèrent, après un ministère de trois ans et demi, à la croix, pour toute reconnaissance de ses fidèles soins, travaux et efforts;

8° De même donc que les prophètes et Jésus-Christ, il s'armera de courage et d'intrépidité et d'un front d'airain; il supportera patiemment ingratitude, menace, insolence, médisances, blâmes et calomnies, et toutes sortes de cabales de la part des plus malades de sa paroisse; il portera tout cela et plus, étant près de donner, comme Jésus-Christ, quoique dans un autre sens, sa vie même pour le bien de ses brebis.

Mais aussi, comme à Abraham, Dieu sera son bouclier et sa récompense ;

9° La jeunesse étant plus tendre encore, plus flexible, plus droite, sera sa principale espérance et le champ qu'il cultivera infatigablement, avec le plus de plaisir et d'application;

10° Voyant combien la jeunesse aussi est gâtée et infectée par ceux qui sont plus âgés, et combien ses travaux sur la jeunesse sont rendus infructueux par la criminelle éducation qu'on leur donne chez eux; voyant combien peu il gagne avec tous ses efforts sur les adultes, sur les têtes entêtées, les esprits abrutis et les cœurs enrouillés d'une grande partie de vieux, et brûlant pourtant du désir de sauver ceux que Dieu lui a confiés et de pouvoir dire un jour, s'il était possible : « Voici, mon Dieu, je n'ai perdu aucun de ceux que tu m'avais donnés. »

Il s'appliquera sans relâche à la prière, afin que Dieu supplée à son inca-

pacité, que Dieu le conduise, que Dieu le dirige, que Dieu brise la dureté des cœurs et lui en donne l'entrée, que Dieu établisse le règne de Jésus-Christ sur les débris de celui de Satan.

Il s'accoutumera à cette prière continuelle du cœur, que Jésus-Christ mettait tant en pratique et ne cessait de recommander.

Voilà ce que nous entendons par un bon pasteur.

Vous jugez par là qu'ils ne sont pas trop communs et que c'est une grâce très précieuse de Dieu que d'en avoir un tel (1).

Les habitants du Ban-de-la-Roche eurent cette grâce!

---

(1) Sermon pour l'installation de M. Kolb, ministre à Rothau. Hébreux XIII, 17. 31 décembre 1780. Répété 27 juin 1802.

LIVRE III

LES ÉPREUVES

« Père, ta volonté ! »

CHAPITRE V

VIE INTIME

Consécration

Nous avons vu jusqu'ici le fidèle pasteur cherchant, dans toutes les circonstances où Dieu le plaçait, à remplir pleinement son ministère, et travaillant sans cesse à faire de toute sa volonté, toute la volonté du Père céleste.

Toutefois, cette activité même où sa volonté était appelée à se réaliser, risquait de l'absorber outre mesure, et peut être de l'entraîner à un légalisme exagéré.

Nous allons voir dans la vie intime du chrétien se renouveler le ministère du pasteur, et, sous les coups de l'épreuve, son cœur vibrer jusqu'à nous laisser un instant redouter toutes les exagérations mystiques.

Mais ici encore sa foi sortira victorieuse et épurée, et restera la clef de voûte qui unira les points extrêmes, élevant jusqu'au ciel en une belle harmonie l'édifice de sa personnalité (1).

---

(1) Cf. p. 5 où nous relevons cette frappante union de contrastes dans le caractère d'Oberlin. M. Parisot, *op. cit.*, conclut avec nous que la volonté et l'amour ont été les deux mobiles de l'œuvre d'Oberlin. Il est permis de regretter que cet auteur n'ait pas

Une fois de plus nous nous contenterons de poser les faits et de dégager les enseignements qu'ils comportent, nous souvenant que la logique n'est pas la loi de la vie et qu'une nature aussi débordante de vie que celle d'Oberlin ne saurait s'enfermer en un cadre théorique.

Après tout ce que nous avons étudié jusqu'ici de son œuvre et de son ministère, il vaudrait la peine de relire l'acte de consécration qu'il rédigeait à vingt ans. Comme il a su se consacrer et comme à mesure que les luttes de la vie l'assaillent, ce « soldat de Dieu » semble davantage prendre pour unique devise : l'obéissance à la volonté de son Père (1)!

Il a d'abord un sentiment d'absolue dépendance vis-à-vis de Dieu : dans le domaine matériel il note continuellement (2) des événements comme ceux-ci :

13 février 1782 : Moi en danger de périr dans les neiges... avec deux pensionnaires, en voulant revenir de Rothau et le lendemain...., sur le pont de deux poutres par-dessus la Bruche, où je fus remis en équilibre par une main invisible (3).

15 octobre 1770 : Dieu nous a miséricordieusement garantis d'un incendie.

28 octobre 1773 : Depuis presque une semaine entière, Dieu a détourné journellement un malheur dont nous étions menacés, tantôt moi, tantôt les miens.

9 juillet 1787 : Le bon Dieu a si bien dirigé la chute d'un bloc de rocher qui tomba d'une haute montagne qu'il a passé entre mes pensionnaires, mes enfants et moi, sans blesser aucun de nous.

Plus loin nous le verrons relever des délivrances analogues dans l'ordre financier (4).

Mieux que cela, telle est sa confiance absolue dans l'intervention matérielle de Dieu, qu'il signale l'emploi du sort comme moyen de connaître précisément la volonté de Dieu.

---

cru devoir relever le lien que la foi chrétienne, dégagée, bien entendu, de toute préoccupation confessionnelle (et certes cette séparation, si elle est difficile à demander aux enfants de Rome, ne saurait arrêter les amis d'Oberlin), établit entre ces deux qualités qui sont souvent opposées, comme l'égoïsme et l'altruisme qu'elles inspirent, mais que seul l'Évangile de Jésus-Christ unit et développe.

(1) « La soumission absolue à la volonté de Dieu consentie librement par l'enfant envers le Père, par le racheté envers le Sauveur, tel était le but de sa vie, le fond de son caractère, le secret de son activité bénie. » (Büschenschütz, Sermon pour le centenaire de l'arrivée d'Oberlin au Ban-de-la-Roche.) Cf., p. 10, sa discipline.

(2) Dans des cahiers qu'il intitule « Providentiala ».

(3) Cf. p. 357, note 3.

(4) Cf. p. 234.

Il y a un temps considérable que, parlant du sort de la milice, je dis que les gens qui ne connaissent pas la foi regardent ces sorts comme un effet du hasard. Mais un enfant de Dieu n'y a rien moins à craindre que le hasard, la chose étant bien plus importante que la perte d'un cheveu; qu'il y a bien des exemples que Dieu s'est expliqué par ce moyen dans le Vieux et le Nouveau Testament; que Dieu nous traite bien plus familièrement et plus tendrement qu'Il n'avait traité les fidèles du Vieux Testament; que ces derniers n'avaient guère eu de privilège que nous n'ayons aussi; que Jésus-Christ nous a fait des sacrificateurs à Dieu son Père, ce qui n'est pas un titre vain, sans sens : — les sacrificateurs du Vieux Testament avaient le droit de consulter Dieu dans des affaires importantes. Pour qui voudrait-on resserrer le sens de ce mot jusqu'à nous refuser les privilèges que ce titre nous donne, tandis que d'autres passages, trop nombreux pour les alléguer, nous les donnent aussi, et que tant de fidèles en ont tiré parti. Si ce n'est plus à la mode de consulter Dieu dans ses entreprises, c'est que la foi d'un Éléazar et tant d'autres n'est plus à la mode (1); nos luthériens ne connaissent pas seulement la foi de celui dont ils portent le nom, et les prétendus enfants d'Abraham ont horreur de la foi d'Abraham. Mais tout cela empêche-t-il le fidèle à se servir des droits qu'un Père, qu'un Époux céleste, lui accorde et que sa foi regarde et accepte avec les sentiments de la plus vive reconnaissance?

Dieu a bien le moyen pour nous montrer sa volonté et sa décision sans qu'on ait recours à des moyens superstitieux et fanatiques, mais au moins faisons la justice à Dieu de ne pas appeler superstitieux ou fanatique un moyen qu'il a Lui-même introduit chez son peuple et par lequel Il a déclaré sa volonté aux premiers chrétiens; qu'on n'en fasse pas un métier, une coutume, mais, dans le cas échéant, qu'on ne le rejette pas comme méprisable, etc.;

8° C'est à peu près de cette et pareille manière que j'en ai parlé publiquement, peut-être trois fois, je ne m'en souviens pas.

Les exemples bibliques qu'invoque Oberlin, et sur lesquels s'appuient encore certains chrétiens (2) : les allusions que nous avons faites au rôle de la prière dans sa vie et à sa conception des rapports du visible et de l'invisible, ne nous permettent pas de traiter légèrement ce qu'il appelait « ses exaucements » (3); toutes ces notes

---

(1) Ce passage est tiré d'un manuscrit dans lequel Oberlin n'hésite pas à conseiller le choix du sort aux jeunes gens qui veulent « demander leur femme de la main de Dieu et non de la main de Satan ».

Il nous raconte lui-même le cas d'un jeune maître d'école qui avait peine à fixer son choix entre plusieurs conductrices. Oberlin pria avec le jeune homme et les jeunes filles, puis demanda au sort de désigner celle que Dieu destinait à ce jeune homme.

(2) Notamment les frères Moraves dont nous avons dit et redirons, p. 390, l'influence sur Oberlin.

(3) Cf. p. 174, note 3.

nous apparaissent plutôt comme de vraies prières d'action de grâce, et pour les mieux comprendre, efforçons-nous d'entrer dans son intimité, de saisir le fondement de cette admirable foi.

Ce fondement est :

Un attachement intime et parfait à Jésus-Christ, suivi des œuvres semblables aux siennes; ou, un amour des plus tendres, intime, dominant envers Jésus-Christ, suivi d'une parfaite confiance et d'une obéissance des plus cordiales à tous ses commandements (1).

D'ailleurs :

Chaque vive connaissance est en même temps expérience; chaque vrai savoir est faire; croire est jouir.

Qui croît dans la grâce et la connaissance de Jésus-Christ, jouit de Jésus-Christ, il l'expérimente, Lui, la plénitude de vie et de lumière. La connaissance qu'il a de Jésus-Christ ne consiste pas simplement à savoir son nom, son histoire, ses actions, ses paroles et ses miracles, mais en ce qu'il est connu (2) avec Jésus-Christ en esprit et vie, en amour et vérité, comme avec un cher et proche ami.

Il est connu avec Jésus-Christ, avec ce qu'Il est maintenant, ce qu'Il fait maintenant, ce qu'Il a maintenant, ce qu'Il donne maintenant, pas seulement avec ce que Jésus-Christ était, faisait, avait, donnait ci-devant.

C'est de Lui qu'il reçoit du soulagement quand son cœur est alarmé, pressé, angoissé; de Lui, sagesse à faire en tout la volonté du Père; de Lui, force quand il tombe en défaillance, quand il succombe au poids de ses souffrances; de Lui, Lumière quand l'obscurité l'environne, et que son chemin se perd en ténèbres.

Avec Jésus-Christ il monte toujours plus haut, se sent plus uni avec Lui, plus échauffé de sa charité, plus pénétré de son esprit, un membre de son corps.

Il apprend à dire avec saint Paul : « Je vis mais non plus moi, Jésus-Christ vit en moi — depuis que je Le connais, j'estime toute autre chose : dommage. Par Lui je peux tout, avec Lui je suis ressuscité, édifié par Lui et fortifié par la foi. » Celui qui peut dire ainsi, celui qui l'expérimente et le reçoit en soi, Lui, le vivant et vivifiant, Lui devient tous les jours plus semblable dans l'homme intérieur.

Avec chaque expérience et jouissance de Jésus-Christ croît la foi, avec la foi croît la charité, et la charité accomplit tous les commandements et va au delà des commandements. Celui qui expérimente Jésus-Christ obéit à chaque coup d'œil de Dieu, porte tout, souffre tout, pardonne

(1) Sermon sur Jean XI, 25-VI, 49. Rothau et Waldbach. 31 juillet 1784. Répété, janvier 1804.

(2) N'oublions pas que la langue maternelle d'Oberlin était l'allemand; il prêchait souvent en allemand, de là sans doute ce barbarisme qui paraît simplement la traduction de l'allemand *mit Christo bekannt*.

tout et se sacrifie pour le salut d'autrui comme Lui — se purifie, ne pèche plus, c'est-à-dire ne transgresse plus sciemment quelque commandement de Dieu, marche selon l'Esprit, crucifie la chair avec ses convoitises, fait tout au nom de Jésus-Christ comme son valet, dans sa charité, son humilité, sa pureté; il est son portrait, comme Jésus-Christ est celui de son Père.

Un homme qui pouvait parler en ces termes de son Sauveur ne devait-il pas être prêt à tous les sacrifices. Un fait qui se produisit dans les commencements de son long ministère va nous permettre de pénétrer dans son intimité et de saisir sous des aspects variés, semblables à ceux qui, tout à l'heure, nous étonnaient, la parfaite consécration d'Oberlin au service de Dieu.

En 1774, après sept ans de ministère, on lui adressa vocation pour l'église d'Ebenezer, colonie allemande dans l'Amérique septentrionale (1). Ni les difficultés, ni l'éloignement ne l'arrêtèrent, et lorsqu'il fut arrivé à l'intime conviction que Dieu l'appelait à ce nouveau poste, ses parents, qui avaient eu connaissance de sa décision et qui cherchaient à l'en détourner, furent obligés de s'incliner devant son inébranlable résolution et surtout devant l'admirable confiance en Dieu qui l'inspirait. Il adressa à ce sujet, à son frère aîné et à sa mère, deux lettres (2) dont nous aurions déjà, à plusieurs reprises, eu l'occasion de citer des passages, mais que nous avons préféré reproduire ici dans leur féconde intégralité :

Lettre d'Oberlin à son frère aîné (3).

O toi, le meilleur et le plus chéri des frères ! Quelque peine que j'éprouve à l'idée de me séparer de toi et de notre chère mère, je n'en puis pas moins persister dans ma résolution, à laquelle ni ma femme, ni moi, n'avons été portés par quelque influence humaine.

Que tout le monde soit pour ou contre, cela ne peut point décider dans une affaire de conscience. Par le baptême, j'ai contracté une alliance avec un Maître qui sait et peut plus que moi, et plus que tous les hommes;

---

(1) [Le prince archevêque de Salzbourg avait en 1731 sévi contre ses sujets protestants d'une manière si barbare que ces malheureux préférèrent émigrer. Ils partirent au nombre de vingt mille environ et furent accompagnés par des pasteurs missionnaires envoyés principalement d'Augsbourg et de Halle. A l'époque où nous nous trouvons, le digne pasteur Bolzius, qui occupait le principal poste de cette colonie, mourut. On avait demandé à M. Urlsperger, théologien distingué et pasteur d'Augsbourg, de lui trouver un successeur. Ce dernier, ayant appris à connaître Oberlin par un article de la *Leipziger Intelligenzblatt* nº 48, fit sonder Oberlin par l'entremise de M. Hebeisen, de Strasbourg.]

(2) Traduites de l'allemand par Stœber.

(3) Automne 1774.

qui m'a adopté pour son fils, qui veut être mon Père, mais qui exige un amour filial, une obéissance, un dévouement et une soumission sans réserve; Il n'admet pas de vains raisonnements, ni discussions minutieuses : « *Retournez et revenez enfants, ou vous ne pourrez entrer dans le royaume des cieux* », a -t-Il dit. Pénétré de l'importance d'un tel privilège, j'ai prié Dieu dès ma tendre jeunesse d'être toujours mon guide, de me recevoir pour son serviteur et instrument, de me faire toujours voir sa volonté et de m'y rendre toujours docile et fidèle. Il l'a fait et je n'ai point été déçu dans mon attente. Même dans le choix des cours que j'ai suivis, dans celui des leçons que j'ai données moi-même et dans une foule de circonstances, j'ai été à même de remarquer sa Providence toute spéciale.

Chaque fois que j'étais incertain sur la décision que je devais prendre, j'invoquais son conseil, et Il me l'accordait toujours d'une manière ou de l'autre, en sorte que je serais l'être le plus ingrat, le plus insensible et le plus déhonté, si, malgré les innombrables accomplissements de ses promesses, je voulais tout à coup m'en détourner et me décider d'après des intérêts purement temporels, d'après ma commodité ou d'après le seul avis des hommes. On exige d'un homme de probité qu'il agisse d'après sa propre et intime conviction. A mes yeux, je serais donc indigne d'avoir le plaisir d'être ton frère, si je voulais agir autrement, lors même que les personnes dont on croit à tort qu'elles ont provoqué ma résolution, seraient d'un tout autre avis.

Je me suis bien dit d'abord que Dieu bénit mes travaux dans ce pays et que le bien que je pourrais faire à Ébénézer est incertain. Mais qui suis-je donc pour avoir le droit d'argumenter ainsi? Suis-je le pasteur en chef ou ne suis-je qu'un pasteur subalterne? Le Seigneur ne sait-Il pas où Il doit placer ses serviteurs pour le plus grand bien de son service? Ne dois-je donc adorer Dieu que de ma bouche, en grossissant le nombre de ceux qui ne savent que dire : « Seigneur! Seigneur! »; mais si je veux L'adorer en faisant sa volonté, pourquoi ne marcherais-je pas à sa voix?

Dès que j'eus reçu la lettre où il était question de cette vocation, je fis ce que je fais toujours dans des cas douteux; plein de confiance dans ses promesses, je m'adressai à Dieu, au nom de Jésus-Christ, pour le prier ardemment, Lui, le Dieu des esprits, de faire ce qu'Il avait fait tant de fois pour moi, de me faire savoir si je dois dire non ou oui; ma femme, à laquelle j'avais remis la lettre de vocation en me retirant de suite sans ajouter un mot, en fit autant; et, tous deux, à notre surprise commune, nous acquîmes bientôt l'intime conviction que nous devions dire : « *Oui, Seigneur, nous voici* ». Je ne sais que trop que beaucoup de personnes ne connaissent pas la puissance de la prière; mais je sais aussi que ce n'est ni la faute de la précision et de la clarté des promesses, ni celle de la loyauté de Dieu. Mais si c'est la volonté de Dieu, notre Père et Seigneur, ainsi que nous en avons la conviction, toutes les autres considérations doivent disparaître.

Jésus est, et sera toujours le souverain Pasteur de son troupeau au

Ban-de-la-Roche, et saura lui donner chaque fois, comme pasteur subalterne, celui qui Lui convient. S'Il veut que nous Le servions à Ébénézer, il faut bien que Lui, qui tient le monde dans sa main, nous y fasse parvenir; si nous devons y mourir, Il saura bien retrouver, au jour de la résurrection, la place où Il nous a livrés au sommeil de la mort (1).

Je sais très bien que par beaucoup de personnes notre résolution et nos intentions sont taxées d'enthousiasme fantastique, qu'elles voient cela dans toute notre conduite; qu'importe! il me suffit de savoir que je cherche ardemment à conformer mes actions et mes pensées à cette parole divine que je prêche.

Si on se permet quelques railleries envers nous, nous sommes rassurés par ces paroles de l'Écriture sainte : « Celui qui m'avouera devant les hommes, je l'avouerai aussi devant mon Père céleste. » Au reste nous nous sentons fortifiés par les passages suivants et autres semblables : « Pas tous ceux qui me disent : Seigneur! Seigneur! ne viendront dans le royaume des cieux; mais seulement ceux qui font la volonté de mon Père céleste..... Celui qui aime son père et sa mère plus que moi n'est pas digne de moi..... Le disciple n'est pas au-dessus du maître..... Celui qui met la main à la charrue et regarde en arrière, n'est pas propre au royaume de Dieu..... N'ayez pas de souci; mais qu'en toutes choses vos prières, vos invocations et vos actions de grâce se fassent entendre à Dieu.... »

Il faut que je termine. Me demanderais-tu pourquoi je suis entré dans de tels détails? Certes, c'est plutôt à cause de moi qu'à cause de toi, cher frère, dont je connais la justesse; car je sais que tu aimes à m'être utile, et c'est ce que tu peux dans cette circonstance, en communiquant cette lettre à tous ceux qui regardent ma résolution sous un faux point de vue. Adieu, et ne t'avise jamais d'aimer moins, que tu n'as fait toute ta vie, celui qui, avec l'amour le plus ardent et le plus invariable, lorsqu'il sera aussi, quand même sur l'autre hémisphère, ton antipode, néanmoins,

ton fidèle frère cadet

Jean-Frédéric OBERLIN, pasteur.

Lettre d'Oberlin à sa mère (2)

Ma chère mère,

Plusieurs chers amis prétendent que, dans ma lettre à mon cher frère, je n'avais pas prouvé qu'il est conforme à la volonté de Dieu que j'aille à Ebénézer. En cela ils ont raison : car comment aurais-je prouvé cela, n'ayant pas même encore reçu de vocation officielle. Tout ce que je voulais prouver dans la lettre dont il s'agit, c'est que, dans ma position, comme honnête homme et comme chrétien, je ne pouvais répondre

(1) *Wo er uns schlafen gelegt.*

(2) Commencement de 1775.

qu'affirmativement, lorsqu'on me demanda si j'étais disposé à accepter une vocation. Dès qu'on est disposé il ne s'ensuit pas qu'on est appelé; il ne s'ensuit pas non plus que Dieu veut qu'on aille. Avant que je fusse appelé au Ban-de-la-Roche, on m'offrit une place d'aumônier. Quoique j'aie eu depuis mon enfance beaucoup de goût pour l'état militaire, ma situation intérieure et extérieure était alors telle que l'offre me causa un véritable effroi. Je refusai, mais mon âme n'était pas tranquille. On revint à la charge; je consultai Dieu, je Le priai de m'inspirer une soumission pleine et entière dans sa volonté, et je sentis le courage de me dévouer à Lui sans restriction. Je tombai d'accord avec la personne qui avait été chargée de me faire des ouvertures sur les émoluments et autres accessoires; il ne manquait plus que l'approbation du chef du régiment. Je consacrais tout mon temps et tous mes efforts, que n'absorbaient pas mes occupations indispensables, aux préparatifs pour ma nouvelle carrière. L'étude particulière que je fis à cet égard me réconcilia tellement avec l'état d'aumônier, que j'attendais avec un véritable plaisir, un sincère désir, l'ordre de mon départ. Cependant l'approbation dont j'ai parlé n'arriva pas, et, au lieu de me faire entrer dans un corps de soldat, Dieu m'envoya aux paysans du Ban-de-la-Roche. Pareille chose peut arriver pour Ebénézer. Voilà pourquoi je ne puis pas prouver que c'est la volonté de Dieu que j'y aille; je ne le puis que lorsque j'y serai ou que je serai en route. Dieu est mon Père et mon Maître, tout ce que j'ai à faire, c'est de me rendre là où Il me dit d'aller, en enfant soumis, en serviteur obéissant.

C'est ce que j'ai tâché d'effectuer jusqu'à présent et ma réponse affirmative a été une suite de ces dispositions de mon âme. Mais à présent, il s'agit de savoir quelle doit être ma conduite, si, au lieu d'une demande préliminaire, la vocation officielle me parvenait : si je dois y voir une vocation divine, ou, en d'autres termes, si, pour agir raisonnablement et chrétiennement, je dois persister dans ma résolution, je crois encore devoir répondre affirmativement, et cela pour les motifs suivants :

1° Depuis mon enfance j'ai eu un penchant inexprimable pour les voyages, penchant qui m'a procuré d'innombrables occasions de m'exercer dans la patience et la soumission : car jusqu'à présent, il n'a jamais été satisfait. Mais que prouve ce penchant dira-t-on? Je ne le donne pas pour une preuve; mais on me permettra d'y voir du moins une présomption. Car, si l'on admet que Dieu, comme Créateur, a pu donner à tous les êtres vivants tel instinct et telle disposition qu'il Lui plaisait, qu'à chacune de ses créatures, Il pouvait donner telle distinction qui convenait à ses vues, il est naturel aussi de croire qu'Il a donné à chaque être des dispositions en rapport avec cette distinction. Je sais très bien que le penchant inné à beaucoup d'hommes, ne paraît pas avoir atteint son but pendant toute leur vie; mais les voies de Dieu sont couvertes d'obscurités pour notre raison jeune encore à l'âge de quatre-vingt dix ans..... notre destination se porte bien au delà de cette vie temporelle; il fallait nous donner non seulement les dispositions qui conviennent à notre destination terrestre et passagère, mais bien plutôt celles dont nous avions

besoin pour la vie proprement dite, pour la vie à venir, pour toute l'éternité.

Voilà aussi pourquoi je n'ai pas voulu donner pour une preuve mon penchant pour les voyages. Mais si tant d'hommes n'ont pas atteint le but auquel leurs dispositions semblaient les porter, la cause de cette contrariété apparente ne sera pas difficile à prouver. Combien d'hommes y a-t-il donc qui, comme créatures de leur Créateur, comme enfants de leur Père céleste, comme disciples de leur Maître, comme brebis de leur Pasteur, se laissent guider et conduire? N'est-il donc pas vrai que la plupart d'entre eux, au lieu de chercher à apprendre par la prière et la soumission, leur destination et celle de leurs enfants, ne demandent qu'après coup l'approbation et la bénédiction de leur Créateur? Une telle conduite est cependant, pour des créatures raisonnables et chrétiennes, une véritable contradiction; les suites n'en peuvent donc être que contradictoires et confuses;

2° Depuis que Dieu a tiré mon cœur vers Lui, et que j'ai pris une part plus directe dans les affaires du royaume de Jésus-Christ; depuis aussi que j'ai acquis une connaissance plus spéciale du genre humain, depuis ce temps mon cœur était oppressé, pénétré de pitié pour tant de peuplades d'aveugles païens, qui ont coûté à notre Sauveur le même sang que vous autres Strasbourgeois, et auxquels il n'est pas donné de goûter une seule des miettes qui tombent si abondamment de votre table. Ces sentiments ont dû m'inspirer le désir de secourir autant qu'il dépend de moi leur détresse. Strasbourg offre une pépinière d'ecclésiastiques, parmi lesquels il y a beaucoup d'hommes respectables; ah! qu'il en est autrement en Asie, en Afrique, en Amérique? Souvent, sur vingt mille âmes on n'en compte pas un seul..... Des païens ont dit que le monde entier, aussi loin que s'étend le ciel, est la patrie du sage. Jésus-Christ a confirmé cette maxime; Il a appris à ses disciples à considérer le genre humain entier comme une moisson pour son Père céleste. Les doctrines forment notre croyance; mais nos actions y répondent-elles? Travaillons-nous avec autant d'ardeur que nous le commandent la raison, l'humanité et le christianisme, et que nous le permet la faiblesse de nos moyens, au bien-être de toute notre patrie terrestre? Que d'excellentes choses on pourrait faire? que de milliers d'âmes pourraient jouir de la félicité en Jésus-Christ qui nous est échue en partage, si nous étions moins égoïstes, si, imitant notre divin Sauveur, nous embrassions une sphère plus vaste avec de généreux efforts.....

Ne pas faire le bien qu'on peut faire, c'est commettre un péché. Les mille et mille âmes, abandonnées par notre égoïsme, ne tomberaient-elles pas à notre charge? Ces considérations m'ont engagé à prier Dieu souvent et ardemment pour qu'Il me préserve de ce patriotisme anti-patriotique, de ce sentiment si peu élevé, si peu conforme à la dignité humaine, à celle d'un enfant de Dieu, qui ne voit que dans notre petit pays l'objet de nos soins et de notre dévouement. Combien de fois n'ai-je pas prié le Seigneur de disposer de moi et des enfants qu'Il me donnerait, et de nous employer là, où d'après son plan nous serions le plus utiles. Il est vrai

qu'Ébénézer est une paroisse allemande et luthérienne; mais il y a dans sa proximité quatre peuplades d'Indiens qui sont en rapport journalier avec elle. On y rencontre d'ailleurs un grand nombre de malheureux Africains qui servent comme esclaves;

3° Pour apprendre les langues, il faut une bonne mémoire; la mienne a toujours été faible, et j'ai eu beaucoup de peine à apprendre les langues qui n'ont pas d'analogie avec l'allemand ou le latin; je trouverais donc de grandes difficultés pour apprendre l'indien au point de pouvoir donner l'instruction dans cette langue; mais je pourrai faire beaucoup de bien indirectement, en formant des institutions, en créant des écoles pour les jeunes nègres;

4° Le triste état de la paroisse d'Ébénézer m'a vivement touché. Les fonctions d'un pasteur y sont très pénibles; les plantations sont éloignées les unes des autres à des distances considérables..... Les chemins sont mauvais et souvent dangereux..... La paroisse est comme une orpheline depuis la mort du digne pasteur Bolzius..... Les écoles ont besoin de réformes, et le Ban-de-la-Roche m'a mis à même d'acquérir des connaissances à ce sujet; je pourrais aussi mettre à profit l'expérience que j'ai acquise ici pour fonder à Ebénézer différents établissements, qui seraient avantageux pour le temporel et le spirituel de ce pays;

5° La paroisse de Waldbach se trouve dans une position beaucoup plus heureuse que celle d'Ebénézer : elle a à sa tête un seigneur protestant qui approuve et encourage les améliorations faites. Ces améliorations ont déjà assez de consistance pour qu'un successeur consciencieux, lors même qu'il n'aurait que des talents médiocres, puisse continuer l'œuvre commencée. D'ailleurs le Ban-de-la-Roche conserve toujours un conseiller et un aide précieux dans la personne de M. Stuber, son premier et principal réformateur, et qui ne cesse pas de donner à ce pays des preuves de son attachement paternel... (1).

Ma conscience me dit que je ne prie Dieu, ni pour qu'Il me laisse ici, ni pour qu'Il me fasse partir; mais uniquement pour que sa volonté soit faite, pour que son règne vienne et pour que je me soumette entièrement à ses ordres.

Je suis et demeure jusqu'à ma mort et ensuite encore, chère maman,

Votre obéissant

Jean-Frédéric.

Oberlin, d'ailleurs, n'était pas de ceux qui suivent orgueilleusement leurs propres impulsions, les attribuant trop souvent à l'action divine : il était heureux de recevoir l'avis des siens, même lorsqu'il ne le jugeait pas conforme à la volonté de Dieu, et il cherchait auprès de chrétiens capables de l'éclairer dans cette décision délicate des

(1) Stœber lui-même a résumé cette lettre sous la forme que nous reproduisons.

directions et des encouragements : particulièrement précieux dut lui paraître l'avis que lui donnait son ami vénéré le Dr Lorenz dans une lettre (1) où il semble répondre à de nombreuses questions posées par Oberlin. Malgré ses regrets de le voir partir pour si loin, Lorenz ne peut que reconnaître une vraie vocation dans l'ensemble des circonstances où Oberlin a discerné un appel de Dieu. Il n'y a donc pas lieu, conclut Lorenz, de redouter ici « une tentation dangereuse ».

D'aucuns pourraient aussi penser que les difficultés rencontrées par Oberlin au Ban-de-la-Roche facilitèrent sa décision en diminuant les regrets du départ; qu'ils se détrompent en relisant cette lettre d'adieu qu'il avait rédigée (2) pour la lire à sa paroisse :

A la paroisse de Waldbach, au comté du Ban-de-la-Roche.

Mes très chers frères, mes bien-aimés paroissiens !

Les fidèles serviteurs de Jésus-Christ, aux soins généreux desquels nous devons la traduction et l'impression de ce beau livret, m'ont invité à vous le dédier et à vous dire mes derniers adieux. Quelle satisfaction pour moi d'oser encore vous entretenir par écrit, maintenant que je ne puis plus le faire de bouche ! Voici donc enfin le jour dont je vous ai tant de fois parlé, pour vous rendre plus attentifs à ce que je vous prêchais au nom de mon Maître, notre divin Sauveur !

Le jour de notre séparation ! Avec quelle tranquillité d'esprit ne vous quitterais-je pas, si je vous savais tous dans les tendres mains de ce fidèle Sauveur, dont je sais que ni le monde, ni l'enfer, ne seraient capables de vous arracher, à moins que vous ne vous en séparassiez vous-mêmes.

O ! hâtez-vous encore, vous qui avez négligé jusqu'ici de le faire; hâtez-vous encore pendant que vos cœurs sont touchés; hâtez-vous de vous prosterner aux pieds de Jésus, votre Rédempteur, de Lui demander humblement pardon de votre criminelle légèreté et négligence; présentez-Lui vos âmes telles qu'elles sont; suppliez-Le de les changer et de les faire telles qu'Il les souhaite; n'oubliez jamais ce qu'Il a dit lui-même et a fait dire par ses fidèles apôtres, et que je vous ai si souvent répété : Qu'on ne saurait être sauvé à moins qu'on ne soit régénéré ou né de nouveau, selon saint Jean III, qu'il faut être animé de son esprit (Romains VIII, 9 et 14), et que nous devons être unis à Lui comme la branche à l'arbre, et tirer continuellement de Lui les forces pour une sainte vie; que tout ce que nous faisons hors de l'union avec Lui, quelque beau et noble qu'il puisse paraître aux yeux du monde honnête à la païenne, n'est d'aucune

(1) 6 décembre 1774.
(2) En français.

valeur à ses yeux, parce que le motif en est frivole, au moins n'est-il pas l'amour et la reconnaissance envers Celui qui a tout fait pour notre salut, et qui a certes mérité que nous fassions tout pour Lui, et pour l'avancement de son règne (saint Jean xv).

O mon cher troupeau! vous que le souverain Pasteur avait daigné me confier pendant huit ans! Je vous conjure, attachez-vous à ce Pasteur divin et jamais aux hommes. Les hommes sont en sa main et Il est toujours en état de vous fournir des ouvriers fidèles, si, par le défaut de votre foi et de votre obéissance envers Lui, vous ne vous en rendez indignes.

Le Seigneur de la moisson m'appelle maintenant, contre toute mon attente, loin de vous, pour paître un autre de ses troupeaux, qui Lui a coûté le même prix que vous, mais qui est infiniment moins à portée d'avoir ce que plusieurs d'entre vous n'ont que trop peu estimé.

Nous serons séparés quant aux corps; mais j'espère que nous ne le serons pas quant à l'esprit. Je vous ai toujours aimé tendrement; je vous aime encore, et tous les trésors du monde n'auraient pu faire ce que l'ordre de mon divin Maître et Seigneur a fait; je veux dire de me porter à vous quitter; mais je ne vous oublierai toute ma vie; et, oh! ne m'oubliez pas non plus; n'oubliez pas les exhortations et les règles du Saint Évangile que je n'ai cessé de vous répéter; n'oubliez pas d'implorer la bénédiction de Dieu sur celles que j'adresserai à mon nouveau troupeau de l'autre côté de la mer et sachez que tout ce que vous demanderez au Père au nom et pour le règne de Jésus, Il vous l'accordera, et que toutes les bénédictions qu'Il accordera à mon troupeau américain en faveur de vos prières pour lui, ajouteront à l'éclat des couronnes qui seront destinées à votre zèle.

Adieu donc, ma très chère paroisse! Nous ne nous verrons plus apparemment jusqu'à ce que nous nous reverrons devant le trône de Dieu et de l'Agneau, où, ravis et extasiés de toutes ses généreuses et divines bontés, nous Lui en rendrons éternellement des louanges, honneurs et actions de grâce. Amen.

Écrit ce... 177...

à V..... J.-F. Oberlin.

Cette lettre n'est pas datée, elle ne fut jamais lue puisque la guerre pour l'indépendance en Amérique vint bouleverser et réduire à néant tous les projets d'Oberlin. Mais s'il ne les a pas exécutés, il les avait assez mûris (1) pour que nous puissions admirer la façon dont il avait accepté cet appel.

Il est permis aussi de supposer qu'il jugea, à partir de ce moment-

(1) Il s'était déjà préparé avec soin à cette nouvelle œuvre; il compulsa des géographies, des relations de voyage, il prit des notes nombreuses et traça même son plan d'activité.



WALDERSBACH

LE PRESBYTÈRE ET LE TEMPLE

D'après STŒBER

là que Dieu voulait le laisser définitivement à son poste; il n'est pas sans intérêt de relever à ce sujet les lignes suivantes qu'il écrivait à sa mère (1), sans doute à propos d'un autre appel qui devait lui être adressé :

Mes chauds et tendres remerciements à mon bon, dévoué et cher frère pour la peine qu'il a prise, mais Dieu soit loué de ce que sa peine ait été inutile. Dès mon enfance j'ai pu faire, en maintes circonstances et occurences, l'expérience des directions que Dieu m'accordait (et que les autres ne peuvent apprécier), et c'eût été de ma part une impardonnable ingratitude et un coupable oubli que de m'avancer d'une ligne vers une place où ma seule connaissance et ma volonté m'auraient conduit. Si j'étais un autre, il en serait peut-être autrement : mais que chacun agisse selon qu'il est pleinement persuadé. Il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'il me serait extrêmement pénible de quitter ma paroisse, mais je m'en accommoderais si j'étais, en l'espèce, pleinement persuadé que Dieu veut que je m'en aille — et ce n'est pas le cas. Prie donc mes chers et vrais amis de me souhaiter le seul grand bien : que je me soumette à la direction de Dieu; pour eux, qu'ils veuillent bien ne remuer ni pieds ni langue pour me proposer quoi que ce soit.

La mort de sa femme devait, peu après, l'ancrer dans cette idée : il ne prit plus aucun appel (2) en considération. Il répondait à ceux qui lui parlaient de se remarier ou de changer d'église, qu'il n'avait « depuis longtemps qu'un principe : une seule femme, une seule paroisse » (3).

Le Presbytère

Nous avons déjà relevé l'appui qu'Oberlin devait trouver en toutes circonstances auprès de sa chère compagne, elle prit aussi

(1) 26 juin 1782. Trad. de l'allemand.

(2) Nous ne connaissons que ces deux appels et c'est sans doute au second que fait allusion Augustin Perier dans son *Journal d'un voyageur*. (Cf. Appendice XV.) Ce passage, en tous cas, éclaire ce que nous disons : « Il n'a jamais voulu quitter cette contrée, il l'habite à présent déjà depuis vingt-sept ans et il veut mourir dans son sein. Il lui fut un jour, entre autres, offert une paroisse incomparablement plus avantageuse. « Non, répondit-il, j'ai employé dix ans pour connaître toutes les âmes de ma paroisse « et à mettre par écrit l'état de leurs besoins moraux, intellectuels et domestiques (il en « avait tracé un protocole exact). J'ai fait mon plan, à présent j'ai besoin de dix années « pour l'exécuter et j'aurai besoin de dix années suivantes pour réparer les brèches de « cette administration importante. »

(3) Cf. Appendice VIII. Il est intéressant de relever à ce propos combien la conception du ministère qu'Oberlin a réalisée, si conforme aux préoccupations sociales contempo-

une part héroïque à sa décision de partir pour Ebénézer, c'est sans doute ce qu'il a voulu indiquer lui-même lorsqu'il composa un quatrain (1) que Mme Rœhrich a librement traduit en vers (2) :

Que dans nos cœurs vers toi s'élève
Un Ébénézer de la foi;
Par toi que notre œuvre s'achève,
Sois notre guide et notre loi.

Et, en effet, le presbytère de Waldersbach devint un Ebénézer dont les habitants eussent pu dire avec Samuel (3) : « L'Éternel nous a secourus jusqu'ici. »

Non seulement, Mme Oberlin s'efforçait de partager avec son mari toutes les charges de son ministère, mais elle savait aussi s'imposer tous les sacrifices nécessaires pour l'accomplissement de l'œuvre de Dieu. Nous n'en voulons pour preuve que ce trait rapporté par Oberlin lui-même, dans sa lettre à Basedow, déjà en partie citée (4).

Sous le rapport financier j'étais toujours très gêné, et dans ce moment je le suis plus que jamais. Ah! que n'avons-nous de l'argent, de cet argent si inutile en tant de mains! Voilà ce que je me suis dit mille fois depuis que je connais l'institution de Dessau, c'est ce que ma femme et moi nous nous sommes redit en lisant le troisième cahier de vos Archives. Nous tournions nos regards de tous côtés pour voir si nous n'avions rien dont nous pourrions tirer quelque argent. Je fus tout triste car rien ne se présentait. Tout à coup ma femme, qui était sortie, rentre dans ma chambre toute rayonnante de joie, et m'apporte une paire de boucles d'oreille, avec prière de les envoyer à votre institution philanthropique ou de vous en adresser la valeur.

Elles lui avaient coûté, il y a dix ou douze ans, 30 florins. Je les envoyai donc à M***, à Strasbourg, sans lui nommer la donatrice. J'ignore si les boucles d'oreille ou leur produit en argent accompagneront cette lettre. Tu peux bien t'imaginer le plaisir que m'ont causé ces boucles

---

raines, est pourtant opposée à celle que beaucoup de pasteurs paraissent se faire aujourd'hui. L'importance exagérée donnée à la prédication en dehors de toute méthode pédagogique entraînant de fréquents changements d'église : on sème des idées, on forme rarement des hommes.

(1) An Gott

Ich will dir einen Altar bauen
Der Ebenezer heissen soll
Drauf soll mann diese Worte schauen
Gott führet seine Kinder wohl.

(2) Cf. *Le Ban-de-la-Roche.*

(3) I Samuel VII, 12.

(4) Cf. p. 34.

d'oreille. J'embrassai tendrement ma bonne petite femme. Elle me dit toutefois que si elle venait à mourir avant moi, je serais obligé d'en faire le remploi, puisqu'elles étaient portées dans notre inventaire; « Sois tranquille, mon bijou, » lui répliquai-je; ah! que n'ai-je à ce prix encore beaucoup d'autres marchandises! Je ne puis pas souffrir des choses aussi inutiles, tandis qu'avec leur produit on pourrait faire tant de bien. Dieu me donne du pain aujourd'hui, et pour l'avenir il m'en a encore promis. Quoique, mon cher ami, à l'exception de Dieu et de nous, personne ne sache qui a donné cette bagatelle, ce secret est cependant à votre disposition. Si la publication du nom de ma bonne petite femme peut contribuer à engager d'autres à suivre son exemple, nous y consentons volontiers, quoique nous sachions que certaines personnes ouvriront de grands yeux. Peut-être cela porterait-il pourtant quelques-unes d'entre elles à faire des recherches dans leur écrin.

Nous avons dit (1) la modicité des revenus de la cure de Waldersbach et il nous paraît inutile d'insister sur l'étendue du sacrifice (2). Certes, au presbytère on savait compter avec toute la rigueur qu'impose une stricte économie lorsqu'il s'agissait de satisfaire aux besoins de la vie ordinaire, mais c'était ce que Fallot appelle (3) « une économie implacable qui serait de l'avarice si elle n'était dictée par un besoin excessif de libéralité ». Quand l'œuvre de Dieu était en cause, on n'hésitait pas à prendre même du nécessaire, on offrait tout au Seigneur. Oberlin avait à un si haut degré la foi des Franke (4) et des Muller, qu'il notait sur un carnet toutes les délivrances de cet ordre qui lui avaient été accordées (5). Il va jusqu'à rendre grâce à Dieu dans son journal de ce que des provisions lui avaient été apportées, de la façon la plus inattendue, le jour où il avait des hôtes à déjeuner et à l'heure où il venait de constater qu'il ne restait « rien au jardin, pas d'argent, pas une poule! »

Les charges du ménage étaient, en effet, d'autant plus lourdes pour Mme Oberlin qu'à l'entretien de sa nombreuse famille se joi-

---

(1) Cf. p. 24.

(2) Nous traduisons de l'allemand ce *post-scriptum* (négligé par Stœber) de sa lettre à Blumhardt (Cf. p. 25) : « Si mes parents et ma bienheureuse femme n'avaient pas été les uns et les autres lésés dans leurs héritages, j'eusse été riche et dans une tout autre situation. Mais, Dieu soit loué qui a permis cela, car je puis assurer sous son regard que je suis plus heureux d'être le conducteur spirituel de ma pauvre paroisse que son gracieux seigneur. Je connais l'un et l'autre, la plus belle vocation est celle où on se rend vraiment le plus utile et où on est le plus mal payé. »

(3) Article du *Dictionnaire pédagogique.*

(4) Cf., p. 124, en quels termes il parle de l'œuvre de Franke.

(5) Cf., p. 24, le récit relatif aux frais de sa thèse. Cf. aussi p. 242, note 3.
Cf. sur le même sujet, p. 37 et 354, à propos de l'argent nécessaire à ses œuvres; p. 125, à propos de charité; p. 222, à propos de sa confiance en Dieu.

gnaient souvent les obligations que de nombreux visiteurs lui imposaient.

Le voisinage de Strasbourg permettait à beaucoup de personnes qui s'intéressaient à l'œuvre d'Oberlin, de venir à Waldersbach (1). Aux plaisirs d'une course dans cette jolie région montagneuse et boisée se joignait le désir de se retremper quelques heures dans l'atmosphère si sereine, si pénétrée de l'esprit de l'Évangile, que l'on respirait au presbytère (2).

L'étranger qui franchissait la porte avait dès l'abord l'impression qu'il pénétrait dans le sanctuaire où le moindre objet évoquait la présence du pieux pasteur. L'escalier qui montait à droite dominait le corridor et les regards étaient aussitôt attirés par le

Tableau qui se trouve sur l'escalier (3)

Aime donc l'Éternel ton Dieu, et garde toujours ce qu'Il veut que tu gardes, ses statuts, ses lois et ses commandements.

Et mettez dans votre cœur et dans votre entendement ces paroles que je vous dis et liez-les pour signe sur vos mains.

Et enseignez-les à vos enfants en vous en entretenant, soit que tu voyages, soit que tu te couches, soit que tu te lèves, tu les écriras aussi sur les poteaux dans ta maison et sur tes portes (Deutéronome XI).

A la porte du cabinet de papa

Un autre tableau portant en tête

L'ange de l'Éternel se campe tout autour de ceux qui le craignent.

A gauche : *Rien ne manque à ceux qui le craignent; il est attentif à leur cri.*

Au milieu : la carte du Ban-de-la-Roche

A droite : *Savourez et voyez que l'Éternel est bon.*
O, quel bien !

Au-dessous : *Heureux est l'homme qui se confie en Lui.*

---

(1) Nous citons, quand l'occasion s'en présente, celles de ces familles qui comptaient le plus parmi les hôtes du presbytère : nous nous dispensons donc ici d'une sèche nomenclature.

Cf. p. 329, 369 et 370, note 1.

(2) Cf. la planche VI, p. 233. La table d'Oberlin était placée devant l'avant-dernière fenêtre du côté de l'église.

(3) D'après une notice de Mme Rauscher, reproduite par Stœber.

En bas : *Recevez ce petit tableau d'un de vos élèves, qui vous souhaite toutes sortes de bénédictions pendant le cours de cette année 1792.*

La porte, en carton, a été faite par Oberlin lui-même, sur elle se trouvent collés en dedans, sur un fond de papier noir, trente passages de la Bible.

A droite. — Article de prière

Seigneur, Dieu de la paix, accorde-nous la paix! Aie pitié des combattants et des bourgeois! Inspire à tous les souverains de l'amour pour la paix et de l'horreur pour la guerre! Exauce tes enfants qui crient à Toi nuit et jour. Que ton nom soit sanctifié. Que ton règne vienne! Que ton souhait, ton bon plaisir soit notre but, notre souhait et celui de tous les hommes! Reprends en grâce les pécheurs pénitents; donne aux pécheurs indociles et obstinés des gouverneurs invisibles et célestes, qui les corrigent, les châtient et leur fassent rebrousser chemin vers le ciel! Purge notre pays de malfaiteurs et de transgresseurs! Ranime l'ardeur des chers tiens, rends-les bouillants et que leur lampe soit toujours remplie d'huile! Que ton ciel, Seigneur, s'établisse entre nous à ton honneur et à la joie de ton cœur, pour l'amour de Jésus-Christ, notre Seigneur, Amen... Seigneur, la paix, la paix et le règne de la divine vertu accorde-nous-les, établis-les chez nous, Seigneur!

Janvier 1814.

Au corridor

Vitres de couleur, cornes de différents animaux; des reposoirs chargés de sacs de papier, contenant des plantes aromatiques et médicinales qu'Oberlin lui-même recueillait et distribuait aux malades de sa paroisse, pour servir de thé, de remèdes, de fortifiants.

Intérieurement se trouvait sur la porte l'inscription suivante :

Nur eins ist noth

(Une seule chose est nécessaire)

Au-dessus se voyait une tête du Seigneur et le tableau de saint Jean; tous les tableaux de prix étaient des preuves d'affection de ses amis; les autres qui avaient surtout l'instruction de ses paroissiens pour but, étaient de sa propre composition.

A gauche en entrant, se trouvait une petite armoire, contenant les vases sacrés, puis un meuble à l'antique ayant appartenu à son épouse chérie; les tableaux de ce côté étaient des cartes géographiques dont il avait fait le dessin, la gravure en bois et l'impression, et qu'il avait enluminées; il y avait écrit les noms et les avait encadrées lui-même; elles représentaient les quatre parties du monde, le pays de Canaan, qui était pour lui de la plus haute importance, et un tableau représentant les demeures des trépassés de tout genre (1), depuis les plus pervers jusqu'aux bienheureux les plus avancés; puis une Madeleine, un saint Pierre, un

(1) Cf. planche VI, p. 233.

Luther et quelques autres. La porte, teinte en noir, d'une chambre voisine offrait aussi de petits ornements en physique.

Venait ensuite une petite bibliothèque allemande à l'usage des étrangers et des censiers. Puis sa propre bibliothèque fermant comme un petit cabinet; pour gagner de la place, c'est là qu'il avait, outre une très grande table, encore une autre devant la fenêtre où il était sans cesse occupé à écrire; auprès de lui pendaient à des clous divers instruments, attestant ses connaissances dans diverses sciences, puis en face de la porte d'entrée se trouvait un grand miroir antique, conjointement à un autre placé vis-à-vis, et quelques tableaux de famille, héritage de ses pères. De chaque côté, des représentations de la passion de notre Sauveur, et dessous différents petits tableaux de sa composition.

Vis-à-vis, comme nous venons de le remarquer, le grand miroir et des tableaux de famille, aussi le portrait de Gustave Adolphe, roi de Suède, celui de l'excellent préfet Lezay-Marnesia....., celui de son frère chéri, le professeur Oberlin; les sept classes des insectes recueillis et encadrés par lui-même; des pierres précieuses factices rangées de différentes manières, et sur lesquelles on trouvait des commentaires d'après la Sainte-Écriture qui était pour lui la science de toutes les sciences..... Un canapé qui ne fut abordable que dans les dernières années, parce qu'il le chargeait toujours de livres et de divers objets.

Sur une commode, on voyait encore une tête de mort selon le système de Gall, présent d'un ami qui avait vu la commode de sa chambre à coucher toute chargée de têtes de morts qu'il avait pris la peine de nettoyer lui-même pour y faire ses observations.

Vis-à-vis de la première bibliothèque dont j'ai parlé, s'en trouvait une autre, arrangée de même en forme de cabinet, dont l'extérieur était garni de livres français à l'usage de sa chère paroisse.

Voilà son cabinet d'étude, chacun de ces objets lui rappelait des époques intéressantes de sa vie, les amis de son affection, les voyageurs distingués qui l'avaient visité dans sa solitude, les œuvres merveilleuses de ce Dieu, qu'il aurait voulu chanter comme le psalmiste, et dont le moindre détail faisait palpiter son cœur.

Ce petit musée était fréquemment visité et son propriétaire ne se lassait pas d'en faire l'explication obligeante et enjouée.

Il s'arrêtait avec un plaisir particulier à un petit tableau de sa façon, représentant deux objets différents (1). Les spectateurs étaient-ils des époux tendrement unis, il aimait à leur dire : « Malgré le plaisir que j'ai à voir votre tendresse réciproque, je m'en ferai un tout particulier de vous diviser aujourd'hui. Que l'époux se place à ma gauche, l'épouse à ma droite. Voyons, dites-moi, que voyez-vous dans ce tableau ?... une fleur, — non, un oiseau. — Ah ! voilà comme vous vous contrariez — Voyons, changez de place, s'il vous plaît.

---

(1) C'était un carton plissé sur un des côtés des plis étaient les parties d'une tête d'oiseau, sur l'autre côté les parties d'une fleur; vu d'un côté ou de l'autre, le tableau, soigneusement encadré changeait d'aspect.

— On change de place, et l'époux de dire ce qu'avait dit l'épouse, et vice-versa.....

Bon, je vois que vous ne vous plaisez pas dans cette opposition forcée; allons, que je vous raccommode, venez vous placer en face du tableau; voyez-vous qu'il ne s'agit que de s'entendre, et qu'en considérant les objets de tous les côtés, il arrive que tous les deux ont raison. »

Et, une charmante et naïve exhortation était amenée ainsi tout naturellement..... (1).

A toutes les portes de la maison, on remarquait des inscriptions écrites de sa main. Nous citerons les suivantes : « *De l'huile dans la lampe.....* » « *Constante bonté, fermeté douce, charité mâle et inaltérable.* ».....

Sur la porte intérieure d'une chambre des pensionnaires, on lisait :

« *Auch das Thier empfindet Schmerz,*
« *Plag'es nicht, o menschlich Herz.* »

C'est-à-dire :

« L'animal aussi éprouve la douleur, ne le tourmente pas, aie pour lui aussi un cœur humain. »

Nombreux, disions-nous, étaient ceux qui venaient dans cet asile de fidélité chrétienne faire de véritables cures morales et spirituelles, et qui apportaient parfois aussi bien des troubles et des soucis à leurs hôtes. C'est ainsi que le célèbre poète Lenz, qu'une passion malheureuse avait plongé dans une profonde mélancolie qui éclatait souvent en accès de fureur, arriva au Ban-de-la-Roche le 20 janvier 1778, guidé sans doute par l'espoir qu'il pourrait auprès d'Oberlin recouvrer la paix et le bonheur (2).

[Étant candidat en théologie, il pria Oberlin de lui permettre de prêcher pour lui, ce qui lui fut accordé, et il s'en acquitta bien; mais bientôt ses idées sombres s'emparèrent de son âme avec une force nouvelle. Il passa plusieurs semaines à Waldersbach, et fit à tout instant de nouvelles tentatives pour se suicider; ce furent là des jours de terreur et d'angoisse pour le bon pasteur et sa digne épouse; Oberlin, auquel le caractère naturellement bon, le génie qui étincelait à travers les nuages de la folie, l'état de souffrance du malheureux jeune homme, avaient inspiré le plus vif intérêt, le traita pendant plusieurs semaines, avec une bonté angélique, le surveilla avec autant d'attention que de délicatesse et ce ne fut que lorsqu'il eut acquis la certitude qu'il ne pourrait garantir

---

(1) On comprend la portée de cette exhortation, lorsqu'au lieu d'époux unis il s'agissait d'adversaires qu'Oberlin voulait réconcilier en leur apprenant à se mettre tour à tour au point de vue de leur voisin.

(2) Nous avons retrouvé dans les papiers d'Oberlin une relation détaillée de ce séjour.

les jours de ce malheureux, qu'il l'adressa à un ami de Strasbourg, accompagné de deux hommes sûrs.

Mais pour encombrants que fussent parfois les visiteurs, ils étaient toujours reçus avec la même aménité.

Oberlin, dont l'esprit était constamment occupé soit de choses pratiques, soit de méditations qui lui étaient chères (1), tenait beaucoup à un extrême silence et les interruptions lui étaient à charge; cependant il était toujours de la plus aimable bonté pour les personnes qui voulaient avoir recours à lui. On se faisait annoncer, quelques instants s'écoulaient, car lorsqu'il était à écrire, il ne répondait pas avant d'avoir fini sa phrase, et puis on était reçu.]

Oberlin était très sociable et souffrait parfois de son isolement au Ban-de-la-Roche : il n'aimait pas ce qu'on désigne communément par le mot de monde, société, mais il avait un besoin impérieux de sociabilité, de voir des personnes cultivées, de pouvoir échanger ses pensées, ses sensations, il avait l'esprit prompt, vif, aimait les réparties spirituelles; plus tard ce caractère se modifia considérablement, son dévouement pour sa paroisse, le succès de culture auprès de beaucoup d'entre eux, les nombreux visiteurs qui arrivaient dans le pays, l'âge aussi, les chagrins qui ne lui manquèrent pas, donnèrent à cette vivacité de besoin de société quelque chose de plus doux...

...Il détestait les caractères faibles et trop résignés des femmes qui se laissent écraser, il aimait la répartie vive, il le dit un jour à une dame de ses amies, c'est pourquoi Mme Rauscher marchait si bien avec lui, elle avait le tact de savoir se plier comme il convient à une fille, mais, après cela, de lui opposer ses propres raisons sans se laisser effaroucher par une fausse crainte — une femme qui se plie trop et toujours lui était antipathique, ces caractères écrasés étaient contre sa nature (2).

[L'étranger, et il lui en venait de toutes les régions de la terre, l'étranger qui le voyait pour la première fois, était bientôt saisi de respect, d'amour et de confiance. Peu de personnes l'ont quitté sans se dire souvent avec le sentiment d'une confusion irrésistible : « Ah ! voilà comment il faudrait être ! » Il avait d'ailleurs des manières fort agréables, et quoiqu'il n'eût jamais quitté sa vallée, il

(1) Il s'occupait constamment, parfois à des travaux manuels dans son jardin ou dans l'atelier qu'il avait organisé, d'autres fois à des travaux divers destinés aux écoles, cartes, images, imprimés. Cf., p. 34, 172, 232, sa vaste culture intellectuelle.

(2) Nous reproduisons ce passage d'après une note trouvée au milieu des papiers d'Oberlin et dont l'auteur nous est inconnu.

possédait à un haut degré le don de la représentation. Et que sa réception était entraînante lorsque c'étaient d'anciens amis, d'anciens élèves qui venaient le voir après un certain laps de temps! Ah! qu'il était doux d'entendre de sa bouche, qui s'exprimait alternativement en français et en allemand ce gracieux : « Quoi? est-il possible?... *Was? ist es moglich?* » (1). La joie brillait dans ses yeux et l'enthousiasme était dans le cœur du nouvel arrivé.

Et ses paroissiens qui le voyaient tous les jours, paraissaient toujours l'aborder avec un nouveau respect, avec une nouvelle tendresse. Pour éviter le bruit, ceux qui portaient des sabots les laissaient au rez-de-chaussée. Il leur parlait toujours avec l'autorité d'un père, ils l'écoutaient avec la déférence d'un enfant.]

Oberlin, a écrit M[me] Rauscher, savait répandre un charme particulier autour de sa personne, ce charme il le devait certainement à son cœur affectueux et au désir qu'il avait de voir que tout fût heureux autour de lui.

Mon père, écrit une autre de ses filles, M[me] Witz (2), avait un talent particulier de mettre chacun à son aise autour de lui. Bien qu'il reçût avec la politesse requise les personnes occupant un certain rang, si, en même temps, il lui arrivait des gens d'un rang inférieur, il leur témoignait une cordialité si douce, on pourrait dire si respectueuse, que jamais aucune susceptibilité ne pouvait être froissée. Sa familiarité n'était jamais protectrice mais aimable, affable. Il n'avait point ce qu'on appelle le « respect humain », qualité qui, souvent, rend lâche, bas, faux, mais il respectait l'humanité.....

Son parler, ajoute M[lle] de Berckheim (3), le distingue tout particulièrement des autres gens, il y a un ton de persuasion peu ordinaire dans le son de sa voix et le choix de ses termes. Ce n'est pas qu'il parle mieux que tout le monde, surtout en français, mais il a une manière de dire que personne n'égale. L'élévation de son âme donne quelque chose d'inspiré à sa physionomie et ses paroles les plus simples portent un cachet d'extraordinaire (4).

---

(1) L'auteur des *Promenades alsaciennes* fait remarquer qu'Oberlin avait volontiers l'exclamation *Potz hundert Tausend* (Ah! cent mille) qu'il accompagnait d'un petit claquement des doigts.

(2) Cité par M[me] Rœhrich, *op. cit.*

(3) Cf. p. 159, ce passage cité d'après l'original. (Cf. p. 153, note 2),

(4) M. Parisot cite, p. 23, un passeport d'Oberlin sur lequel nous relevons : « Taille de 1[m] 78, portant perruque; cheveux gris (il était âgé de soixante-trois ans), sourcils noirs, yeux bruns, nez long, bouche moyenne, menton pointu, visage long. »

M[lle] de Berckheim dit encore : « Il porte perruque, mais elle ne cache point son front qui révèle l'imagination vive et noble.... Son nez allongé en ligne perpendiculaire est muni d'une élévation vers le milieu..... »

Notons enfin que sa tenue était toujours très correcte. Il portait un grand habit à la française, aux revers boutonnés, noir, ainsi que son chapeau tricorne de toile cirée, il

Augustin Perier (1) écrit aussi :

Je n'ai trouvé encore aucun homme duquel la mine soit plus ouverte, plus aimable, plus amicale et plus animée de cette bienveillance religieuse qui attire vers elle tout ce qui s'en approche. Sa conversation est aisée, fleurie, représentative, mais toujours proportionnée à la conception de la personne à qui il parle. Toute l'expression de sa figure, chacun de ses gestes, le plus rapide de ses coups d'œil, font voir l'empreinte d'un cœur tendre et d'un esprit vif. On n'est pas surpris d'apprendre de sa bouche des choses extraordinaires (2).

Pour répondre à de nombreuses sollicitations, M. et Mme Oberlin, dont l'œuvre pédagogique était déjà très connue, durent recevoir en pension des enfants des deux sexes que leurs parents désiraient placer à la campagne et sous une influence aussi bienfaisante que celle d'Oberlin et de sa femme. On retrouve encore, en Alsace surtout, mais aussi dans bien des régions de la France, à Londres, à Pétersbourg, des familles chrétiennes où de saines et fortes traditions sont rattachées au souvenir du séjour de l'aïeul au presbytère de Waldersbach.

Et si on veut se faire une idée de l'esprit qui régnait dans cette maison chrétienne et qui inspirait l'éducation de cette nombreuse jeunesse, qu'on lise cette note rédigée par Oberlin le 6 janvier 1782 à l'adresse de ses élèves.

était coiffé d'une perruque ronde, semblable à celle des portraits de J.-J. Rousseau. En hiver, un grand manteau. L'ensemble devait compléter en sa personne une tournure assez ecclésiastique, puisque Stœber raconte qu'en 1804, alors qu'il allait voir à Mulhouse sa fille, Mme Witz, il fut pris par la foule pour l'évêque Saurine dont on attendait la venue; il est vrai que l'évêque devait arriver incognito.

(1) Ces lignes sont datées de Rothau, le 11 décembre 1794. Nous reproduisons, Appendice XV, quelques passages du Journal de Perier qui donneront à nos lecteurs des aperçus intéressants sur Oberlin et sur le presbytère de Waldersbach.

(2) Cf. p. 202 et 295. Qu'on nous permette de citer encore ce passage du journal de Mlle de Berckheim où le surnom de *Cèdre* appliqué à Oberlin est d'un symbolisme frappant (un roman récent de Lienhard l'a relevé).

« Le Cèdre s'élève au dessus de tous les autres arbres, il ne croît pas dans les terres ordinaires; la plaine et les marais ne lui conviennent pas. Il lui faut une élévation, des rochers pour le garantir et une source vivifiante pour l'arroser, alors il étend ses branches et sa cime monte dans les cieux ! A son pied, le voyageur trouve un abri assuré et bienfaisant; s'il est malheureux, la source et l'ombrage s'appliquent d'autant plus à le restaurer.

Une volonté extraordinaire donne au Cèdre le pouvoir et les moyens de partager avec les nécessiteux jusqu'au sucs nourriciers qui lui donnent la vie. Et par une grâce divine sa provision ne s'épuise pas, chaque jour il y en a une nouvelle portion pour les infortunés qui viennent à lui.....

A une bonne distance du point de la séparation, l'une de nous se retourna, Oberlin était encore immobile au haut de la montagne près du rocher qui fait le tournant. Il nous suivait des yeux, nous accompagnait de cœur et nous bénissait — Oui, il nous bénissait et priait pour nous. L'expression de la physionomie d'Oberlin dit tant qu'il pourrait se passer de paroles.....

Mes chers élèves,

Je crois que vous ne me comprenez pas. Vous pensez que vous ne devez plus rire, plus badiner ensemble, et pourtant il n'y a personne qui ait tant de droit à la gaieté que les enfants de Dieu; et saint Paul nous crie : « Réjouissez-vous, réjouissez-vous! »

Vous n'y êtes donc pas et vous trompez encore. Chaque chose a son temps, et la prière et le chant à l'honneur de Dieu pourraient devenir désagréables à Dieu et même des péchés, si ils nous empêchaient de l'application nécessaire au travail et à l'ouvrage qui nous est confié.

L'application au travail demande :

1° Que je regarde bien ce que j'ai à faire et comment je dois le faire;

2° Que je m'étudie et m'efforce à ces deux choses :

1. A le faire mieux;

2. A le faire dans le plus court temps que peut se faire.

Tout ce qui empêche de cela est mal, que ce soit badinage ou chant, ris ou prières, gaieté ou tristesse.

Et quiconque tombe dans ce désordre, dans ce manque d'application au travail, que Dieu et le même Dieu a ordonné, qui a commandé la prière; quiconque y tombe, par quelque raison que ce soit, par légèreté ou par dévotion mal entendue, est châtié de Dieu par pauvreté, misère, etc.

Car toutes, toutes les paroles de Dieu doivent être exécutées avec crainte et tremblement.

Concluez de là et comparez que

1° La prière, la dévotion qui nous distrairait de l'application nécessaire à l'ouvrage confié, pourrait être mauvaise;

2° Et le badinage, le rire en présence de Dieu et conduit d'une manière à ne point nous distraire de l'application nécessaire à l'ouvrage confié, peut être agréable à Dieu.

Nous serions tentés de nous représenter que la figure d'Oberlin, pleine d'autorité et de sérieux bien qu'elle n'eût rien d'une austérité triste, inspirait cependant aux enfants une certaine contrainte. Les lignes que nous venons de lire nous montrent au contraire avec quelle largeur Oberlin s'efforçait de briser toutes les formes qui pourraient entraver le libre épanouissement de la jeunesse. Sa fille, Mme Rauscher, nous dit qu'il « s'amusait avec ses enfants et les regardait volontiers jouer, leur défendant d'interrompre leurs jeux en sa présence ». Lui-même écrit :

Souvent un enfant a le malheur d'avoir des parents qui sont si ridiculement rigides qu'ils écrasent dans le cœur de ces pauvres petits, toutes les bonnes dispositions (1).

(1) Cité par Parisot, p. 94.

Si donc les impressions sérieuses ne manquaient pas au presbytère, l'atmosphère paisible, joyeuse et toute pénétrée d'amour dans laquelle ils grandissaient, devait laisser aux enfants un souvenir précieux et béni auquel plusieurs aimaient plus tard à penser.

C'est là qu'ils avaient appris à vivre simplement, joyeusement, utilement, sous le regard de Dieu (1).

Aucune idée d'ambition futile ne devait germer dans ces jeunes cerveaux. Oberlin fit apprendre un métier manuel à son fils Henri, le plus doué de tous, et qui fit plus tard de brillantes études. Faire son devoir là où Dieu nous place, telle était la devise, et les seules ambitions permises étaient celles qui élèvent dans la voie morale et spirituelle.

Et les enfants comprenaient : Oberlin écrit à sa femme que son fils « Charles est venu .... demander de prier Dieu pour qu'il soit un sage enfant » (2).

Ne peut-on pas ajouter que les enfants sans doute sentaient par cette intuition si naturelle à leur âge combien la tendresse de leurs parents les enveloppait sans cesse de prières en leur faveur.

M. et Mme Oberlin élevaient leurs enfants « de manière à pouvoir les perdre », selon la parole d'un père chrétien (3), et nous comprenons quelle portée profonde devait avoir la parole d'Oberlin quand il s'écriait :

C'est donc sans raison que quelquefois des père ou mère auxquels Dieu a arraché des enfants sont tentés de souhaiter que plutôt Dieu

---

(1) Et pour bien comprendre l'intérêt qu'Oberlin portait aux enfants des autres, aussi bien qu'aux siens, et l'influence qu'il devait par là même, exercer sur eux, il suffit de lire ce passage d'une lettre qu'il écrivait à Mme Schwartz (1787?).

« Je sais maintenant par une expérience vécue que Dieu est sage et qu'Il voit plus loin que moi et ne veut pas nécessairement tout ce que j'ai cru être bon. C'est pourquoi je considère comme mon devoir, après avoir nettement agi dans ce sens, sur G..... C..... et n'avoir obtenu aucun résultat, de laisser à la garde de Dieu et à sa Providence leur pleine action..... par contre, je ne me suis jamais lassé de prier Dieu afin qu'Il dirigeât toutes choses, que son nom soit sanctifié, que son règne vienne et que les hommes deviennent ainsi semblables aux anges.

Or un matin vers deux heures, il m'arriva une extraordinaire histoire. Je me réveillais et après avoir prié un moment, je me sentis poussé à prier pour G... C... et disposé à lutter par la prière en faveur de cet enfant; j'insistais pour que Dieu le bénît et l'amenât par les chemins que sa sagesse jugerait convenables, à la connaissance de son Règne, pour qu'Il daignât aussi diriger ces choses et nous fît connaître qui pourrait..... comme j'allais prononcer ces mots : qui pourrait..... mes cheveux se dressèrent sur ma tête.... » (et il raconte longuement qu'il eut une sorte de révélation de ce qu'il devait faire pour cet enfant).

(2) Lettre à sa femme, 25 novembre 1782.

(3) On peut rapprocher de ce passage ceux déjà cités à propos de l'éducation que les parents doivent donner à leurs enfants, p. 69, note 2, et « Choix de Sermons », sermon sur « les Enfants », p. 527.

ne le leur eût pas donné. Qui ici n'a pas engendré d'enfants, n'en aura pas dans le ciel. Si vous en avez eu ici et que vous les avez élevés et conduits à Dieu, vous les retrouverez dans le ciel. Ici, ils ne vous ont fait souvent que de la peine et embarras, même du chagrin — là, au Ciel, ils ne vous feront que du plaisir.

Des enfants, sauvés par la prière et la sage éducation de leurs parents, feront éternellement leur couronne, c'est-à-dire la gloire, la félicité des enfants contribuera beaucoup à l'augmentation de la joie et de la gloire des père et mère. ... (manque un mot) est donc le *séminaire du Ciel*, et c'est en cela que consiste l'avantage du jour de la naissance que la naissance les met dans ce séminaire.

... O Dieu, aie pitié de nous tous qui sommes pères et mères et tous remplis d'une crainte bien vive, d'une salutaire et forte frayeur pour le salut de nos enfants (1).

Mort de Mme Oberlin

Et celle qui maintenait cet esprit de paix et de foi chrétienne, tout en assurant l'ordre, l'économie, la discipline, était cette femme admirable, qui, non contente d'élever ses nombreux enfants (2), savait encore admettre ceux des autres à son foyer (3); qui, en l'absence de son mari, ramenait à la vie un enfant à demi noyé dans le bassin d'une fontaine; qui s'occupa d'une façon remarquable de l'organisation de la belle œuvre des conductrices; qui forma des gardes-malades pour la seconder dans les soins qu'elle voulait prodiguer aux malheureux; qui, pour montrer aux femmes du Ban-

---

(1) Sermon sur Ecclésiaste VII, 1. 13 mai 1768. Répété 1780.

(2) Mme Oberlin eut neuf enfants dont nous donnons les noms et une courte biographie à la page 370, note 4.

(3) Si on veut se faire une idée des charges qui incombaient à la maîtresse de maison au presbytère de Waldersbach, il suffit de lire ce qu'en écrivait Louise Scheppler en 1811 :

« Vous vous étonnerez peut-être, ma chère, de ce que je dis que le temps me manque pour vous écrire; mais si vous saviez le contenu de notre ménage, vous n'en seriez plus étonnée : nous avons sept pensionnaires..... toutes des jeunes filles de onze, douze, treize, quatorze ans, qui demandent des soins et de la surveillance, et puis le ménage, il faut être à la cuisine, etc.; il faut donner audience aux gens de la paroisse qui viennent presque continuellement tant pour la caisse d'emprunt que pour autre chose; il faut soigner la bibliothèque le dimanche et les jours de service pendant la semaine; tous les samedis après-midi, s'il est possible, je tiens encore l'école à tricoter; tous les jours une heure et demie ou deux heures de leçons à nos pensionnaires et, pour pouvoir subvenir à tout, nous nous levons le matin et nous faisons cette leçon à la chandelle aussi longtemps que les jours seront si courts.

Nous avons pour servante une jeune fille de X..., elle fourrage les deux vaches, lave les vaisselles, balaie la cuisine et vestibule, car pour les autres chambres, c'est encore moi qui faut le faire, ainsi que les lits, quand nous avons des étrangers.. ..

« Aussi longtemps que je me porte bien, tout va l'un après l'autre, et, Dieu soit loué, ma santé se soutient assez bien, quoique je sente bien que j'avance vers les cinquante ans. »

de-la-Roche que filer le coton n'a rien d'humiliant, trouvait encore le temps de prendre le fuseau pour donner aux autres l'exemple.

Elle m'assistait merveilleusement, s'écrie Oberlin; et secondait infatigablement toutes mes vues, tout mes travaux : elle fut la *mère de ma paroisse* (1).

[Elle partageait avec lui les peines de sa charge, les impressions pénibles qui lui venaient du dehors. Lorsqu'il avait vidé et allégé son cœur, il pouvait avec bonheur jouir des ressources infinies qu'il trouvait dans le caractère prompt, fort, élevé de sa femme; elle modifiait par sa bonté, ses grâces et son aménité, le trop violent, la fougue de son caractère, et lui redonnait, remontait le courage quand parfois il semblait trouver la charge trop lourde.]

Il est facile de comprendre quel vide la moindre absence de Mme Oberlin faisait au presbytère.

Au moment de ses couches, qu'elle fut obligée de faire à Strasbourg (2), pendant les cures à Niederbronn, que l'état de sa santé lui imposa, Oberlin se sentait tout désemparé.

Il lui écrivait de longues lettres, lui donnant des nouvelles de la paroisse, de toute la maison, et les détails dans lesquels il entre, les conseils qu'il lui demande, même les éclaircissements qu'il réclame sur ses comptes, montrent clairement combien elle lui manquait (3). Aussi était-il par moment très inquiet lorsqu'il la savait souffrante, et c'est sans doute après avoir pris la décision de lui faire faire quelque nouvelle cure qu'il écrivait cette phrase si poignante dans sa naïveté : « Ah mon Dieu ! Ne me donne pour nourriture que des pelures de pommes de terre, mais ramène-moi ma femme. »

Plus loin sous l'empire des mêmes sentiments, il écrit, toujours dans son Journal :

Ah ! Seigneur Jésus, que cette semaine est donc d'une longueur effroyable ! Je devrais me résigner, je devrais remercier le bon Dieu de ce qu'il m'est permis de chercher ma chère femme la semaine prochaine, et cependant je n'ai pas un moment de tranquillité sans savoir d'où me vient cette

(1) Lettre à M. Treuttel, 1817.

(2) Ce n'est que plus tard qu'elle forma elle-même une garde et qu'une sage-femme s'établit dans le pays.

(3) Lettres d'Oberlin à sa femme, novembre 1782. Nous avons dit combien Oberlin aimait la société, il est utile de remarquer que si, plus tard, vers la fin de sa carrière, l'influence de sa personnalité et l'arrivée de M. Legrand, groupèrent quelques amis autour du presbytère, à l'époque où nous sommes, Mme Oberlin était la seule société de son mari.

inquiétude. C'est en vain que je demande à mon cœur ce qu'il me veut, il ne répond pas, je lui dis qu'il doit s'en rapporter à la volonté clémente de Dieu, qui jusqu'à présent nous a traité avec tant de tendresse; je lui dis que c'est une offense condamnable envers Dieu d'avoir un désir aussi ardent après un être humain quelque aimable qu'il soit, que si on ne veut pas se rendre coupable d'idolâtrie, il faut porter vers Dieu ses affections et ses penchants les plus vifs... Voilà ce que j'ai dit entre autres à ce cœur inquiet, mais sans que cela ait pu lui donner tranquillité; il me répond : « Je sais tout cela, et aussi j'implore Dieu constamment pour qu'Il fasse en sorte que je le choisisse pour premier et principal objet de mon amour, de mes penchants, de mes désirs; mais je ne puis me tranquilliser et je ne sais d'où vient cette inquiétude croissante. » Ah! mon Dieu! quels sont tes desseins? quelles que soient mes occupations, quelque chose que j'entreprenne, que je lise, que je prie, que je soupire, que je pleure, hélas! il en est toujours de même. Ma chère femme serait-elle morte? ainsi que je l'ai cru samedi; m'a-t-elle devancé dans le séjour des bienheureux, pour y embrasser son Époux céleste? oh! qu'elle serait digne d'un pareil sort; mais alors, ô mon cher Dieu, s'il est possible, fais que je la suive bientôt..... »

Oberlin était évidemment troublé par de sombres pressentiments et si son amour cherchait à les cacher à sa femme, si sa foi rendait la paix à son cœur meurtri, la lutte intérieure n'en était pas moins poignante. Le passage suivant d'une lettre adressée à sa femme à Niederbronn nous en apporte la preuve (1) : il commence par ces mots « Cher trésor..... et, après des paroles très tendres, il termine :

Adieu, chère enfant. Hier soir, à 9h15, j'ai eu à ton sujet une grande joie et ai dû remercier Dieu et Le bénir; je serais bien curieux de savoir s'il ne t'est rien arrivé de particulier au même moment. Si tu n'as rien remarqué, il n'en est pas moins certain que quelque chose te concernant s'est passé ou a été décidé dans le ciel. Ton fidèle

Oberlin.

En plusieurs circonstances, Oberlin exprime dans son Journal les mêmes sentiments. Il écrit le 12 janvier 1770 :

Mon Dieu, que me veux-tu? Que se passe-t-il en moi? D'où me vient cette émotion inattendue? O cher Seigneur Jésus, avec quelle tendresse et quel immense amour tu m'as traité. Tu m'as donné pour femme la

(1) Cette lettre est intéressante à rapprocher du passage p. 253 et de plusieurs autres analogues. Peut-on parler ici de croyance à la télépathie, ou même de tendance au spiritisme. Oberlin ignorait ces systèmes, mais il croyait aux relations entre le monde invisible et le monde visible, au sens où les textes sacrés les laissent parfois entendre. Nous précisons tout ceci p. 252. (Cf. p. 294.)

plus aimable enfant, une enfant que je n'aurais pas songé à choisir par moi-même, une enfant si tendre, si fidèle et si obéissante, qui s'acquitta d'une manière si complète de tous les devoirs d'une femme. Tu as changé son cœur, tu l'as attirée à toi et sanctifiée en sorte que nous sommes tous deux tes chers enfants (1). Tu lui a permis, malgré sa petite taille et son faible corps, de mettre au monde un bel enfant; tu m'as donné mon enfant à cette heure si remarquable et si sainte de minuit et demie dans la nuit de Noël. Et combien de choses j'oublie encore qui devraient faire l'objet de ma louange éternelle.

Et maintenant, mon cher Sauveur, daigne accorder encore cette grâce et permets que nous ne survivions pas trop longtemps l'un à l'autre. Oh, cher Sauveur, je ne mérite assurément pas la plus petite de tes grâces, tu sais combien je me sens profondément indigne. Mais, puisque tu aimes à te nommer notre époux et à nous appeler ton épouse, je me sens autorisé à te dire tous mes désirs, surtout lorsque je vois qu'en maintes circonstances tu as fait bien plus encore que je ne me serais permis de te demander.

Permets, Dieu fidèle, au nom de Jésus, que ni Satan ni mes propres idées ne me puissent plus séduire et entraîner à m'imaginer que je doive bientôt mourir. Et quand cela n'est pas, que je sache toujours te demander une plus grande soumission à ta volonté. Et si tu veux encore dans ta tendresse me donner quelque avertissement avant ma mort, fais que je sache l'accepter et le faire tourner à ta gloire et au réveil, à la conversion, à l'édification des âmes qui me sont confiées et de ma famille.

Oberlin avait raison de demander à Dieu la soumission, car il lui faudra apprendre dans l'épreuve à courber davantage encore sa volonté devant la volonté divine et, treize ans plus tard, il devra s'engager sur la voie même qu'à cette heure il voudrait fuir.

Le 17 janvier 1783, a raconté Louise Scheppler, la fidèle servante d'Oberlin, [Mme Oberlin, avant d'aller se coucher, s'approcha de chacun de ses enfants, et mit la main sur leur tête comme pour leur donner sa bénédiction, chose qu'on ne lui avait jamais vu faire].

Le lendemain matin, 18 janvier (2), la tendre mère et la fidèle compagne était enlevée à l'affection des siens (3).

Voici en quels termes son malheureux époux a raconté ce douloureux événement (4).

(1) Cf., p. 29, la conversion de Mme Oberlin.

(2) C'est par erreur que le texte de Stœber (et d'après lui, plusieurs auteurs), et la pierre funéraire (érigée à Waldersbach en 1892) portent le 17. L'acte de décès et les notes d'Oberlin (cf. ci-contre et p. 256) confirment la date du 18.

(3) Elle fut enterrée le 21, devant l'église de Waldersbach, à droite. (Cf. p. 394, note 3.)

(4) Manuscrit d'Oberlin, en allemand, daté du 18 janvier 1783, qui paraît une sorte

Bien que nous nous fûmes séparés l'un de l'autre hier soir en parfaite santé et très joyeux, on vint m'appeler ce matin vers 6 heures en me disant de vite descendre auprès de *Frau Pfarrerin* (femme du pasteur), qui était de nouveau saisie par ses étouffements.

Je sautai et, comme je m'habillais encore, l'autre servante (Louise) vint à son tour me demander si je serais bientôt là, je descendis en courant et trouvai ma chère femme assise sur son lit, un pied dans un bain et l'autre sur le baquet et le haut du corps soutenu par Sara Caquelin.

Elle se tordait pitoyablement et criait : « Oh Dieu de miséricorde... Dieu miséricordieux... aide-moi dans mon effroyable détresse ».

Sa figure était bleue, ses yeux fixés vers le ciel, et je ne sais pas si elle se doutait de ma présence près d'elle (mais je le crois).

Elle eut aussitôt dans la partie supérieure du corps de petites contractions et de sa bouche et de son nez jaillit de l'écume en telle quantité qu'on eût dit le canon d'une fontaine.

Elle se tenait ainsi dans mes bras penchée en avant, la tête soutenue par Sara Caquelin, elle cherchait à respirer profondément et l'écume jaillissait toujours. Enfin il y eut un arrêt, elle remua si fort les pieds dans le bain qu'il nous fallut maintenir le récipient : à deux reprises j'entendis dans sa poitrine ou dans sa gorge (je ne puis préciser exactement) un petit craquement, à deux reprises je sentis qu'elle se redressait, je regardais alors son visage qui était plus bleu qu'auparavant, ses yeux étaient fermés; je l'étendis sur son lit, je cherchai son pouls, mais je ne le trouvais point; son cœur, mais il ne battait plus. Sur ce arriva le maître d'école de Bellefosse; il chercha aussi mais ne sentit aucun mouvement du pouls; pourtant nous la fîmes frictionner doucement, mais ses membres se raidirent bientôt, je restais assis près d'elle jusqu'à 11h 30 : elle était complètement raidie.

Je ne crois pas l'avoir tenue en vie dans mes bras plus de quelques minutes. Je pris longtemps son état pour un long évanouissement, mais ceux qui pénétraient dans la chambre y distinguaient une odeur de mort, je donnais pourtant l'ordre de la laisser reposer tout le jour dans son lit.

La chère, l'admirable enfant! Hier, au repas du soir, nous causions de toutes sortes de grâces extraordinaires et de signes que Dieu donnait à ses enfants, elle m'en citait quelques exemples dont elle avait entendu parler pendant ses récentes couches à Strasbourg; j'en racontais aussi et nous remarquions ensemble que ce sont là des perles qu'il ne faut pas répandre sans discernement, car celui qui n'a pas appris par une expérience personnelle à connaître Dieu comme un tendre Père, traite ces choses de rêveries et elles deviennent pour lui une occasion de chute.

Il y aura ce soir huit jours que nous causions au repas du soir des anges

---

de brouillon antérieur au récit presque identique de son Journal. Le texte cité par Stœber doit être une adaptation de celui-ci, peut être faite par Oberlin lui-même; nous n'en avons pas trouvé l'original et avons cru devoir ne le reproduire qu'à l'Appendice XVI, malgré les détails par lesquels il complète la rédaction ci-contre.

et du ciel. Nous passâmes en revue diverses paroles qui nous ouvraient quelques horizons nouveaux sur ce sujet : elle était, comme il lui arrivait souvent, profondément émue et elle dit qu'elle voyait maintenant combien Dieu avait réalisé ses promesses à son égard : lorsque dans les années où elle était encouragée par plusieurs excellentes personnes à se marier, elle criait sans cesse à Dieu de lui faire connaître sa volonté, le Seigneur ne lui avait-Il pas fait entendre cette parole : « Je te montrerai mon salut, je te montrerai mon salut ». Ces paroles avaient pénétré son âme d'une façon si profonde et si vivante qu'elle m'en avait déjà parlé souvent avec émotion.

Toute la paroisse est bouleversée et comme foudroyée, car elle était pour la paroisse une mère, une mère toujours attentive et dévouée.

Ce matin, Jean-George Claude, de Fouday, notre ancien domestique qui a épousé notre ancienne conductrice puis bonne d'enfants, Sara Bernard, dit à sa femme : « Mon Dieu, où veut donc aller la femme de notre pasteur; j'ai eu à son sujet des songes effrayants et la maison est remplie de gens bouleversés. »

Le jour d'hier ainsi que la nuit dernière ont été pour beaucoup de nos paroissiens, autant que nous avons pu nous en informer, un jour de préoccupations à notre sujet et une nuit d'angoisses.

Et cependant chez nous il n'en a rien été, si ce n'est pourtant que ma chère femme, hier soir, sans que je m'en sois douté, a parcouru toute la maison et a examiné avec un soin tout particulier si tout était en ordre, en sorte qu'il était près de minuit quand elle se coucha. Dès 3 heures du matin, elle se plaignait déjà d'étouffements.

Va donc, femme admirable et bien-aimée, va donc! que Dieu te rende sans compter la fidélité que tu m'as toujours témoignée; qu'Il daigne m'amener, le plus tôt ne sera que le mieux, moi et tes chers enfants, dans tes bras.

Merci aussi, un chaud et tendre merci à ma chère mère et à mon cher frère qui tous deux, au moment de ses maladies et de ses couches, sont venus avec tant de fidélité, de générosité, de maternelle et fraternelle attention.

O Dieu! récompense abondamment et éternellement tous ceux qui ont jamais pu faire du bien à cette chère et noble enfant, à mon admirable femme.

O Seigneur (1)! Toi qui ne veux laisser perdre aucune goutte d'eau que l'on offre à tes enfants, souviens-toi des bontés de Mme (*Illisible*) Lorenz, de la maison des Stuber, de Mme la garde, de M. Ehrmann, de la maison des Ehrmann sur la Poissonnerie, la famille Emmerich, de la tante (*Illisible*) etc.

Oh! je ne puis me rappeler suffisamment. Il n'oubliera pas les noms des chers amis que j'ai pu oublier ici, Celui qui est mon Dieu et leur Dieu, mon Père et leur Père. Amen. Amen.

---

(1) Dans son trouble il ne met plus l'orthographe et écrit *Er* pour *Herr*.

Il croise en marge à la deuxième page.

Quand on l'étendit à 11 heures et demie, on vit que tout le tronc jusqu'au-dessous des pieds était tout à fait bleu.

De même à la quatrième page.

Il y a quelque temps elle dit à quelqu'un : « Avant son mariage, elle eût été heureuse de mourir, mais maintenant elle ne pouvait plus y penser, car la séparation lui serait affreusement dure. Et voici que Dieu lui a facilité son départ, mais le revoir, l'étreinte du revoir doit être et sera sublime. Les larmes d'amitié et la bénédiction d'un si grand nombre de Ban-de-la-Rochois reposeront sur les chers enfants qu'elle laisse derrière elle, ces enfants dont l'habillement et l'éducation la préoccupaient sans cesse.

Certes, nous pouvons mesurer la détresse d'Oberlin au vide que dut faire dans sa vie celle dont nous avons, en plusieurs occasions, relevé les hautes qualités et la large influence dans l'œuvre de son mari.

Peut-être la courte durée de son activité fut-elle, pour une grande part, cause de l'oubli où la postérité, comme le fait remarquer un de ses derniers biographes (1), paraît avoir, bien à tort, laissé la belle figure de la fidèle femme de pasteur. Mais, si le monde, insensible aux liens qui unissaient ces deux âmes, a trop vite oublié celle qui, de bonne heure, s'envola, celui qui poursuivit seul ici-bas sa tâche pendant quarante-cinq ans, nous apprendra lui-même que son épouse bien-aimée était de ceux dont l'Écriture dit que, « quoique morts, ils parlent encore ».

Mysticisme et Visions

Nous avons trouvé dans la vision d'une vie supérieure le grand mobile de la pédagogie d'Oberlin, nous allons discerner maintenant chez lui ce sens de l'invisible, cette soif de l'au-delà, qui nous permettront de le compter parmi ces mystiques qui, d'abord rejetés violemment hors du monde, s'en séparent absolument, puis y reviennent, dévorés de zèle, pour faire triompher le règne de leur Sauveur.

(1) Mme Rœhrich, *Le Ban-de-la-Roche*.

Ce mysticisme (1) où se retrempait la foi d'Oberlin peut être certainement une source vivifiante pour qui sait en user avec mesure, mais risque de devenir un dangereux abîme pour celui qui veut avec trop d'ardeur y étancher sa soif de l'au-delà.

La violente secousse qu'amena chez Oberlin la mort de sa femme faillit ainsi lui faire perdre pied; il voulut chercher dans l'invisible, non plus seulement son Dieu, mais celle qui l'avait précédé dans la patrie céleste (2). Nous nous garderons cependant de porter ici le jugement sévère que plusieurs auteurs ont trop hâtivement prononcé; nous nous souvenons que tous les mystiques sont exposés aux mêmes critiques; l'élan de tout leur être les entraîne parfois au delà du sensible et ils paraissent souvent au spectateur incapable de faire le même effort de volonté vers la vérité pure, avoir perdu le contrepoids qu'une saine raison aurait dû leur imposer. Aussi, au moment de relater les visions d'Oberlin, nous contenterons-nous de rappeler cette phrase d'un auteur qui ne peut être suspecté de parti-pris en ces matières : « Peut-être y avait-il de l'imagination, mais si l'erreur était dans les sens, la vérité était dans le cœur (3). »

Il faut, pour bien comprendre ce qui va suivre, ne jamais perdre de vue le tempérament d'Oberlin (4), son éducation, ses relations piétistes à Strasbourg, le berceau de la mystique allemande, et surtout, son sentiment remarquable et caractéristique de la présence de Dieu qui, joint à la préoccupation incessante des choses invisibles (5) que nous allons relever, formait en lui la certitude que Dieu parlait aux hommes non seulement en agissant sur leur cons-

---

(1) Ce mot de mysticisme a été employé sous tant d'acceptions diverses, et parfois désobligeantes, qu'il nous paraît bon de rappeler ici en quel sens nous le notons. Tout homme peut être traité de mystique qui, laissant les soucis de la vie positive et réelle, cherche à sonder le mystère de son existence, mais ce qualificatif s'applique spécialement à ceux chez lesquels la préoccupation de l'au-delà, l'élan direct et personnel de l'âme vers la source de toute vie, vers Dieu, devient dominante.

(2) Oberlin courait le danger, et nous ne pourrions affirmer qu'il n'y a jamais été entraîné, de s'abandonner aux tendances aujourd'hui connues sous le nom de spiritisme et que la Bible nous présente comme une forme morbide du mysticisme. La créature ne cherche plus à entrer en rapport avec son Créateur, mais avec d'autres créatures, et au lieu de chercher Dieu dans le monde invisible, on appelle à son secours les esprits (c'est à une origine analogue que se rattache peut-être le culte des saints). (Cf. 294, note 4.)

(3) M. Desjardins, à propos du miracle des Anges à la mort d'Angélique de Port-Royal.

(4) Cf., p. 5, note, 152, 276, 284, son imagination.

(5) Rappelons la quantité d'exemples de télépathie, de pressentiments et autres phénomènes de ce genre notés par Oberlin (cf. p. 247 et 315), et il est curieux de rapprocher cette constatation du fait signalé par Stœber (*Tablettes chronologiques*, p. 400) que le grand-père maternel d'Oberlin avait déjà cette disposition.
Cf. aussi, dans le récit de la mort de sa femme, l'importance qu'il prête aux songes.

cience par son esprit, mais en se rendant, en quelque sorte, sensible, lui ou ses envoyés, à la manière des théophanies anciennes, par des songes et des rêves. Nous comprenons dès lors la réalité que pouvait revêtir à ses yeux tout ce qui de son subconscient jaillissait dans le plan de sa conscience, et nous nous expliquons les nombreux passages où il note des paroles comme celles-ci :

Il m'a été dit (1) : « Aujourd'hui une nouvelle période de ma vie a commencé et elle durera juste vingt ans », ma chère femme (2) était émue et inquiète de savoir comment j'en sortirai (3).

Comment ne pas rappeler aussi la véritable nostalgie du ciel qu'Oberlin manifestait aux heures troublées et qui se rencontre dans les premières pages de son Journal. Jeune encore il fut très frappé par la mort d'un frère bien aimé et son manuscrit trahit déjà ce vif sentiment de l'invisible : il adressait à son bon Père céleste de ferventes prières pour que Celui-ci voulût bien « lui permettre de quitter cette terre, séjour de l'erreur et de l'imperfection, et le recevoir dans la demeure des bienheureux ».

Il avait déjà une idée si positive de l'autre vie, que nul doute, nulle incertitude, ne pouvait trouver accès dans son esprit ; l'idée de laisser ici-bas son père et sa mère et tous ceux qu'il chérissait, ne l'arrêtait pas dans ses vœux, car, à ses yeux, la mort n'était pas une séparation véritable (4). Il écrivait à ce sujet dans son Journal :

Il ne me semble nullement qu'en mourant je serai séparé d'eux ; je n'y vois autre chose si ce n'est que le maître de la maison m'indique un autre

(1) Ici la révélation a quelque chose d'impersonnel ; souvent on a, au contraire, l'impression que Dieu lui parle. (Cf. p. 244, note 1.)

(2) Nous allons voir qu'elle lui apparaissait en rêve.

(3) Note de son Journal traduite de l'allemand, mars 1787. Il écrit un an après dans ce même journal : « Seigneur, donne-moi d'être si occupé par la seule chose nécessaire, que rien autre ne puisse prendre chez moi une place importante. » Mars 1788. Traduit de l'allemand.

(4) Oberlin avait une si parfaite confiance qu'un trouble exagéré en présence de la mort le scandalisait :
« Je l'ai entendu, écrit Stœber, dire à la mère d'une de ses pensionnaires qui était tombée sérieusement malade et qui ne voulait écouter aucune de ses consolations, qui jetait des cris et qui se lamentait de ce que sa fille n'était pas transportable pour regagner du moins la maison paternelle : « Madame, votre fille peut être enterrée ici comme à « Strasbourg. » Dans la bouche de tout autre, ce propos m'aurait paru dur, ce n'était cependant que l'effet d'une indignation religieuse. »
Tout autres, en effet, nous apparaissent les paroles de consolation qu'il adresse, Appendice XX.

logement, un peu plus éloigné de celui de mes parents, d'où il résultera que notre commerce visible sera interrompu pendant quelque temps. En attendant, nous serons toujours dans la même maison; je logerai plus près du Seigneur dont la présence se répandra dans toute la maison.

Plus loin, il ajoute :

Ah! Seigneur Jésus, quand arrivera-t-elle l'heure où tu viendras reprendre ton enfant? Ah! dis-tu aux habitants des cieux, comment, chers amis, n'irons-nous pas bientôt chercher mon Fritz Oberlin; je ne veux pas le laisser plus longtemps livré au désir ardent qui le consume, voyez ses angoisses, écoutez comme il m'implore? »

La mort, pour Oberlin comme pour ceux qui ressentaient sa bienfaisante influence, n'est plus la sombre pensée du trappiste, le « frère, il faut mourir » qui résonne comme un lointain écho dans le vide des cœurs, qui retentit comme un glas funèbre dans la solitude du cloître; ce n'est pas davantage l'impatience fiévreuse du martyr qui, dans un acte sublime de volonté, rassemble toutes les forces de son être en un sacrifice suprême. C'est simplement l'appel du fils qui s'est efforcé d'accomplir l'œuvre que son père lui avait donnée à faire, et qui espère avoir bientôt achevé sa tâche afin de goûter le repos sous le toit paternel. C'est le cri de ce travailleur infatigable qui s'appelait saint Paul : « Je suis pressé des deux côtés : j'ai le désir de m'en aller et d'être avec Christ, ce qui de beaucoup est le meilleur; mais à cause de vous, il est plus nécessaire que je demeure dans la chair. » Seule une telle conception pouvait inspirer des paroles comme celles qu'Oberlin prononça le lendemain de la mort de son troisième fils :

Oui, dans un certain sens, il leur est égal de vivre ou de mourir. En effet, doivent-ils rester longtemps sur la terre? Eh bien, ils y glorifieront de tout leur cœur le nom de leur Dieu, ils travailleront dans l'amour avec leur Sauveur, à sauver leurs frères. La mort les enlève-t-elle du monde? oh alors! ils continuent encore là-haut à servir à son œuvre et à sanctifier son saint nom.

Et nous comprenons l'impression d'un ami qui écrivait le lendemain de la mort du fils aîné d'Oberlin :

On parlait de ce Fritz chéri non comme d'un mort dont on regrette la perte, mais comme d'un ami qui avait passé de cette vie à l'autre, que l'on croyait pour ainsi dire voir et entendre et qu'on retrouverait

immanquablement tôt ou tard. On sentait vivement la douleur de la perte, mais on se consolait en pensant au revoir (1).

Oberlin avait demandé à Dieu, après la mort de sa femme, de le reprendre, puis il avait compris que Dieu avait encore besoin de lui. Quand il se remit à l'œuvre, il lui sembla que son Père céleste avait à sa manière répondu à la prière de son enfant, en lui rendant dans une certaine mesure celle qui devint pour lui un ange tutélaire, qui venait le voir et le soutenir au milieu de ses luttes. Elle lui donnait des conseils et des avertissements de toutes sortes depuis les choses les plus banales (une barrique de vin qui coule à la cave) jusqu'aux plus solennelles (sa prochaine arrestation pendant la Terreur) (2). On pourrait citer de nombreux exemples qu'Oberlin raconte dans plusieurs cahiers (3). Nous préférerions assurément nous ranger à l'opinion de Stœber quand il dit que ces cahiers n'appartiennent qu'à l'intimité et ne sont pas susceptibles de publication. En cela, d'ailleurs, nous ne ferions que respecter la volonté d'Oberlin qui écrit lui-même en tête de ces manuscrits :

Les amis qui par hasard verront ces feuilles que je n'écris proprement que pour moi-même sont priés de penser à l'avertissement de Jésus-Christ : « Ne jetez pas les perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds et que se tournant ils ne vous déchirent (4). »

Toutefois, plusieurs passages, même des manuscrits que nous avons eus en main, ayant été livrés récemment à la publicité (5), nous nous sommes trouvé dans l'obligation de donner à tout ce chapitre un plus grand développement. Nous n'aurons pas à le trop regretter si nos lecteurs veulent bien, selon le conseil de Fallot, observer pour tout ceci « les lois de la perspective historique » (6).

Le Journal d'Oberlin nous permet de relever nettement l'origine de ses rapports avec sa femme défunte.

Après avoir longuement raconté, comme nous l'avons dit, les

---

(1) Lettre de M. Ph. Heisch, strasbourgeois établi à Londres, à M. Stœber. 5 septembre 1826. Sur la mort de Frédéric, cf. p. 310.

(2) M[lle] de Berckheim, *op. cit.*, raconte ce fait qu'elle avait recueilli de la bouche d'Oberlin : « Il en parle, dit-elle, sans détours, avec cette franchise qui naît de la conviction. »

(3) Ces cahiers sont intitulés : « Ma chère femme vue en rêve; Apparitions que moi et d'autres ont eu en rêve de ma chère défunte. »

(4) Cf. aussi l'entretien qu'il relate dans le récit de la mort de sa femme.

(5) Quelques-uns même dans des conditions auxquelles fait allusion notre note, p. 86.

(6) T. Fallot, Lettre inédite. 1896.

derniers moments de sa femme et avoir écrit une belle prière, il adresse un suprême adieu à sa femme et souhaite d'être avec ses enfants bientôt dans ses bras.

Il n'oublie pas ensuite de prier Dieu de bénir tous les amis (1) qui l'ont entouré et soutenu. Il a noté ainsi :

18 Janvier 1783, jour d'Abigaïl, est morte.

19, jour de Marthe.

Ces deux noms, Marthe et Abigaïl, conviennent singulièrement au caractère de ma chère.

21 fut enterrée,

26 environ : Elle se couche sur moi, déguisée en personne inconnue, mais ses embrassements, ses baisers, son collement sur mes joues, me firent bientôt sentir qui c'était et versèrent un baume précieux dans mon âme languissante.

Ce qui est curieux, c'est qu'elle apparaît très souvent déguisée et sous d'autres formes.

Sous la figure de mon ami M. de Koch, secrétaire d'ambassade russe à Vienne. L'excès de joie où nous nous sentions nous empêcha de nous parler (2).

...Sous la figure de ma mère...

Le 20 avril,

Elle m'apparut à moi (3) plus déguisée maintenant, mais elle-même, en propre personne, habillée comme elle l'avait été dans sa vie, très modestement, et cette modestie fit une extrêmement agréable impression sur mon cœur... Elle était d'autant plus haute que moi que je l'avais été plus qu'elle pendant sa vie, et lorsque je marchais avec elle je ne pus la suivre, elle alla toujours trop vite pour mes pas, quoi que je la priasse d'aller plus lentement et je comprends qu'elle voulait me dire que je devais me hâter davantage dans l'affaire de mon salut..... elle me fit comprendre que nous devons nous laisser sacrifier par Dieu comme des agneaux sans aucune redite et jusqu'au bout et jusqu'à la mort et que si, étant des agneaux, nous nous échappons et que nous reprenons du goût pour le monde et la chair, nous sommes perdus pour notre cher Maître (4).

---

(1) Qu'il nomme tous, avec une mention spéciale pour M. et Mme Steinheil. Tout ce passage rappelle le récit que nous reproduisions plus haut.

(2) 20 février. Parisot fait remarquer qu'on ne comprend pas comment il la reconnaissait, les rêves pourtant présentent parfois des particularités de ce genre.

(3) Nous verrons plus loin que plusieurs personnes du Ban-de-la-Roche prétendirent aussi avoir vu Mme Oberlin.

(4) Cité par M. Parisot.

La précision de tous ces détails est vraiment frappante. Sans doute il nous prévient qu'il s'agit de rêves, mais il nous avertit lui-même qu'il « distinguait ces rêves de tous les autres comme nous distinguons les couleurs les unes des autres »; de plus, il entendait le mot rêve au sens où les auteurs de l'Ancien Testament (1) disent qu'un ange leur apparut en songe; enfin il établissait sur de nombreux textes bibliques sa croyance aux apparitions (2), d'où il paraît probable qu'il entendait bien par rêve quelque chose d'assez différent de ce qu'on entend d'ordinaire par ce mot, et qu'il est peut-être permis de retrouver dans ces apparitions les caractères des phénomènes souvent relevés chez les mystiques.

Il précise d'ailleurs lui-même en des termes significatifs :

Il raconte une apparition de sa femme (3).

Une douce chaleur se répandit sur tout mon corps mais, Dieu en soit loué et béni, tout désir charnel resta aussi éloigné et endormi que chez un enfant de naissance. Je demandai à ma chère femme si elle allait maintenant rester avec moi. Sa réponse fut, pour autant que je puis me le rappeler : non, pas encore, mais dans une fois encore autant de temps (4).

On ne peut dire plus nettement qu'elle se rendait sensible et visible, et certains récits nous permettent même de supposer que ces « rêves » se produisirent à l'état de veille (5). Mais il ne s'agissait évidemment pas d'une veille normale et Oberlin se trouvait toujours dans un état physico-psychique spécial : c'était au retour d'une course très fatigante « qu'elle vint l'encourager »; c'était

(1) Dans un sermon sur Gédéon, à propos de Juges VI-VIII, à un service de semaine, 8 septembre 1790, juin 1803, il s'explique clairement sur ce point :

« Dieu lui-même apparut quelquefois, sous le nom d'ange de l'Éternel, comme au Nouveau Testament sous le nom de Fils de Dieu. Alors Il n'avait pas encore revêtu notre chair, ou corps terrestre, Il apparut en corps spirituel et Il peut quand il lui plaît, ouvrir les yeux spirituels des hommes mortels et par là se faire voir à eux.

5° « Pas seulement Il apparut de jour à Gédéon, mais même ensuite de nuit en songe, et Gédéon put fort bien distinguer ce rêve donné de tous les rêves communs. Or, Gédéon n'était ni pasteur, ni sacrificateur, mais un fils de cultivateur et cultivateur lui-même, et pas seulement lui eut un rêve donné par Dieu, mais même ce madianite, ce paysan, reçut un avertissement important par le moyen d'un rêve opéré par l'entremise des esprits conduits par Dieu.

« Il ne faut donc point prescrire à cet égard des lois à Dieu, il ne faut pas mépriser ce que Dieu donne ou ce qui par sa direction est donné.

« Dieu aime en nous l'humilité et pas la présomption et Il révèle les secrets aux petits enfants et pas aux sages de ce monde. »

(2) Genèse XV, 1-XLVI, 2. Job IV, 12-17. Actes X, 9-19.

(3) Décembre 1791. Traduit de l'allemand.

(4) D'où il se livre à toutes sortes de calculs pour savoir quand il ira la retrouver.

(5) Cf., p. 292, il note des apparitions en plein jour distinctes des rêves et des visions.

lorsqu'il hésitait sur quelque nouvelle entreprise « qu'elle venait le diriger dans ses projets ».

En présence de ces données qui nous rappellent par tant de points les travaux si curieux auxquels se livrent la science psychique et la psychologie religieuse, nous nous garderons de juger, et notre réserve s'appuiera non seulement sur les raisons que nous donnions plus haut, mais aussi sur un fait qui nous paraît les confirmer.

A mesure que les conditions qui les avaient provoquées se modifièrent, et que de nouvelles expériences religieuses eurent éclairé sa foi (1) ces apparitions paraissent être devenues plus rares. On a affirmé qu'elles ne durèrent que quelques années, nous n'en avons pas la preuve, mais nous avons été frappé de ne plus trouver dans les manuscrits d'Oberlin, après 1795, ces relations détaillées des apparitions de sa femme, et, bien que nous n'ayons pu recueillir de textes précis à cet égard, nous nous rangerions volontiers à l'avis de certains auteurs d'après lesquels Oberlin, au nom même de ses théories dont nous allons reparler (2), devait au bout de quelques années considérer sa femme comme parvenue à une demeure supérieure d'où elle ne pouvait plus communiquer avec lui. Cependant, il avait encore des rêves ou visions extraordinaires; en 1798, il dit avoir vu la sainte Vierge en rêve (3). Nous savons d'autre part que ces préoccupations étaient antérieures à la mort de sa femme et nous allons voir qu'elles lui furent toujours familières, en sorte que si le torrent débordant du mysticisme d'Oberlin reprit heureusement un cours moins dangereux, il n'en continua pas moins à couler, tantôt fécondant, lorsqu'il vivifiait sa foi, tantôt menaçant, lorsqu'il l'entraînait à des préoccupations illusoires pour lui et dangereuses pour ses paroissiens.

DIS MOI QUI TU HANTES, JE TE DIRAI QUI TU ES

De très bonne heure l'esprit d'Oberlin avait été captivé par ces sujets, et, dans les heures d'études, nous le retrouvons entouré des

(1) Nous aurons l'occasion de remarquer que la période troublée de la Révolution fut peut-être le salutaire dérivatif à ces exagérations.

(2) Cf. p. 282, note 1.

(3) 18 avril 1798. « O l'aimable personne que la sainte Vierge Marie! Hier nous parlâmes d'elle. Ce matin, entre 2 et 3 heures, en rêve, je sentis sa présence. Elle me dit qu'elle avait allaité le Seigneur Jésus-Christ jusqu'à ce qu'elle avait été de nouveau enceinte. Elle me dit encore qu'elle mourut deux ans plus jeune ou moins âgée que je l'étais actuellement. Or, j'ai actuellement cinquante sept ans et demi, elle avait donc cinquante-cinq

ouvrages de divers mystiques ou théosophes ; il les étudiait avec soin, les annotait ou, selon les cas, les recopiait.

A propos du *Weg zu Christo*, de Bœhme, qu'il trouve « extraordinairement difficile », il écrit (1) :

Ici ce fut toujours pour moi : « Je länger, je lieber (de mieux en mieux) » et, en vérité, l'esprit de Dieu est ici. Oui assurément celui qui n'éprouve pas cela peut être un savant théologien aux yeux des hommes, mais en ce qui concerne la nouvelle naissance, la vie, la connaissance de Dieu, il est encore bien en retard.

C'était aussi l'avis du grand Spener. Il reconnaissait qu'il n'en comprenait pas la plus grande partie, mais il recommandait à tous de s'efforcer de saisir une chose qui portait d'une façon si certaine l'empreinte de l'esprit de Dieu (2).

Il lisait aussi les ouvrages de Swedenborg (3); à propos des *Merveilles du ciel et de la terre* de cet auteur, il écrit ces réflexions où se révèle son esprit si ouvert en même temps que pondéré et profondément chrétien :

Je trouve dans ce livre extraordinaire des lumières, des instructions et des raisonnements si admirables que je ne saurais assez en remercier Dieu.

Mais, d'un autre côté, j'y trouve aussi des raisonnements et des explications si téméraires et si hasardées de la sainte Écriture, que je ne saurais absolument pas les admettre.

Cet auteur veut spiritualiser tout le sens de la sainte Écriture, mais d'une façon qui effraie, parce que, de cette manière, il n'y aurait plus de sens assuré, et chacun pourrait en faire ce qu'il voudrait.

Saint Paul nous fait voir d'une manière qui me charme que toutes les vérités historiques que la Sainte-Écriture contient, cachent aussi des vérités spirituelles. Voyez son épître aux Galates et aux Hébreux où il parle de l'histoire d'Agar, du Sinaï, de Melchisedek, de Josué. Et je suis

---

ans et demi. (En note). Or, le Seigneur Jésus ayant trente-trois ans et demi lorsqu'il mourut pour nous, la Vierge s'était mariée à l'âge de vingt-deux ans. *N. B.* En supposant qu'elle mourut bientôt après l'ascension de son divin Fils. »

(1) Traduit de l'allemand.

(2) Ailleurs, il écrit : « Les jugements de Spener sur Bœhme me remplissent de joie : j'en conclus une fois de plus que tout homme pénétré par l'esprit de Dieu et rempli de si saine humilité ne laissera jamais perdre ou mutiler de telles révélations qui, sans doute lui sont complètement incompréhensibles, sont trop élevées, trop éloignées de ses opinions antérieures, mais qui manifestent clairement l'action du Dieu invisible et lui rendent hommage. »

(3) Au sujet du curieux traité des *Charmes de l'amour conjugal*, Oberlin s'écrie : *Welch Schade dass so viele Personen aus Vorurtheil diese Perlen misskennen.* (Quel dommage que, par préjugé, tant de gens méconnaissent ces perles.) Cf. d'autre part, p. 289, note 4, les remarques de Mme Rauscher.

assuré que toute l'histoire sainte, et les prophéties, contiennent un sens spirituel, et sont vraies à plus d'un égard, vraies dans le visible, et vraies dans ce qui nous est encore invisible, ou le spirituel.

Mais Swedenborg spiritualise et sublimifie tellement la Sainte-Écriture qu'il n'en resterait qu'un dépôt sec et inutile. La résurrection, la nouvelle Jérusalem, la fin du monde, le dernier jugement et quantité d'autres articles importants, perdent, par l'explication de ce savant, le sens que chaque homme non prévenu doit y trouver en lisant la Bible.

Swedenborg assure qu'il tient plusieurs de ces révélations de Jésus-Christ lui-même. Je l'en crois à sa parole, car s'il y eut au monde, un homme de probité, de candeur, de droiture et d'esprit, ce fut le baron de Swedenborg.

Mais ce cher homme ne distingue pas assez ce qu'il tient de notre Seigneur Jésus-Christ, d'avec ce qu'il tient des anges ou même des esprits, et d'esprits souvent fort ignorants eux-mêmes; il ne distingue pas non plus ce qu'il tient de son propre raisonnement.

Il faut donc, en le lisant, prendre pour règle constante que partout où il contredit effectivement la Sainte-Écriture, il est effectivement dans l'erreur.

Remarquez encore que même les anges dont Swedenborg nous parle, ne sont que ce que nous appelons les bienheureux, les habitants du Paradis, et pas du tout les anges dont la Sainte-Écriture nous parle si souvent, et qui ont été créés avant notre monde. Il n'a pas même vu de ces derniers, de là vient qu'à sa façon, il en nie l'existence et assure que tous les anges ont été des hommes sur cette terre.

Il croit avoir vu tout, tandis qu'il paraît qu'il n'a été qu'au Paradis et dans les parvis du Paradis, que d'autres nomment la « vallée des fontaines », et point du tout dans le ciel angélique dont Pordage, un docteur anglais, nous donne une si belle description dans la « Révélation des sept mondes ».

Il en est de même de Satan et des anges dégénérés, ou révoltés. Swedenborg ne les a point vus, ni le gouffre de feu, donc il en nie l'existence en assurant que tous les diables ont aussi été des mortels!

Jamais homme mortel, ni prophète, ni apôtre, ni quel qu'il fût, n'a vu tout ce qui existe dans le ciel : comment l'excellent homme pourrait-il se vanter d'avoir tout vu, lui?

Toutes les révélations que Dieu a daigné donner aux hommes ne sont que de petites portions du total. « *Unser Wissen ist Stückwerk* » dit même saint Paul qui aussi a été honoré de révélations et qui a vu les trois cieux, dont l'inférieur seulement peut être celui que Swedenborg a vu et qu'il partage en trois, et que Pordage nomme très bien le Paradis avec ses parvis.

J'ajoute ici ce que je trouve au sujet de Swedenborg dans les révélations de M[lle] Wippermann, je le tire d'une lettre de M. Camérius au prélat Œttinger, en 1776. Il y est dit entre autres :

Que M[lle] Wippermann ne s'étonnait point des visions de M. le baron

de Swedenborg parce qu'elle-même avait, depuis l'âge de dix ans, des conversations avec les esprits.

Que M. Swedenborg manque en ce qu'il tire de ses visions des principes fondamentaux et qu'il adopte avec trop de certitude tout ce que lui dirent des esprits souvent très peu avancés dans la connaissance des mystères de Dieu.

Que la résurrection du corps et du dernier jugement n'ont pas encore eu lieu, qu'il faut entendre la Bible à la lettre, qu'on ne saurait la lire trop assidument.

Que M. Swedenborg est un homme important, mais que, dans ses idées, il a manqué le vrai chemin, que les bienheureux ont pitié de lui, de ce qu'il a séparé le sens littéral de la Sainte-Écriture d'avec le sens figuré et mystique ; qu'il aura bien de la peine à comprendre son erreur. Qu'actuellement (1776) il est dans la deuxième classe et qu'il se prépare pour la troisième (or il y en a sept dans chaque ciel). Mais que l'on pense avec d'autant plus de plaisir à M. Œtinger, qui en expliquant la Sainte-Écriture réunit si bien la lettre et l'esprit.

Qu'il n'y a rien de si dangereux pour un docteur ou pour un prédicateur, que de séparer le sens mystique du sens littéral en expliquant les Saintes Écritures.

L'influence exercée sur Oberlin par l'œuvre d'Œttinger est, comme il vient de le dire, très grande. Il écrit lui-même (1) :

Cela m'est toujours plus nécessaire et je désire toujours plus ardemment « aller à l'école d'Œttinger » (2).

A propos d'un livre d'Œttinger sur Swedenborg (3), il s'écrie :

Louange, honneur et reconnaissance au bon Père céleste pour la révélation qu'Il a accordée dans ce précieux ouvrage à son pauvre enfant.

Il y a quelques années, pendant mes études de philosophie, j'aurais été trop fier de mes propres théories métaphysiques pour pouvoir tirer quelque profit de ce livre. Dieu m'a préservé du péché du mépris et ne m'a donné ce livre qu'après m'avoir humilié par maintes expériences à travers des voies bien rudes et douloureuses, et m'avoir fait comprendre le néant de la métaphysique.

T. II. Je n'ai aucun sens pour les matières renfermées dans ce volume, je ne les saisis pas. Je vois cependant que d'autres les saisissent. Chacun selon sa vocation. J'ai pu cependant au milieu de ces développements ténébreux et chaotiques saisir quelques conclusions, quelques aperçus profonds pour lesquels je rends grâces à Dieu.

---

(1) 1783.

(2) Bengel était par conséquent aussi un de ses auteurs préférés.

(3) T. I, p. 230. Année 1779. Cf. p. 289. Traduit de l'allemand.

Les ouvrages de Pordage, Jane Leade, Bromley, Sophie (Dorothée) Wippermann, la vie d'Antoinette Bourignon, furent souvent l'objet de ses méditations (1), il en faisait de longs extraits et parfois plusieurs copies qu'il faisait circuler. Il faut reconnaître aussi que les tendances naturelles d'Oberlin vers le mysticisme devaient, à l'époque où il vivait, trouver de nombreuses occasions de se développer, nous dirions presque de dévier : même dans les milieux profanes des préoccupations du même ordre se manifestent.

La fin de ce siècle, dit Mme d'Oberkirch (2), est marquée de ce caractère incroyable d'amour du merveilleux, je dirai de superstition si je n'en étais moi-même imbue quoique malgré moi, ce qui dénote, assure-t-on, une société en décadence. Il est certain que jamais les rose-croix, les adeptes, les prophètes et tout ce qui s'y rapporte, ne furent aussi nombreux, aussi écoutés. La conversation roule presque uniquement sur ces matières, elles occupent toutes les têtes, elles frappent toutes les imaginations même les plus sérieuses, et si ces mémoires en offrent de nombreuses traces, c'est qu'ils sont la représentation fidèle de cette époque. Nos successeurs hésiteront à le croire, ils ne comprendront pas comment des gens qui doutent de Dieu peuvent ajouter une foi complète à des présages (3).

Dans les milieux religieux, Oberlin devait bientôt rencontrer des personnes vers lesquelles de communes préoccupations l'attiraient. Les *Aussichten aus der Ewigkeit* de Lavater l'enthousiasmèrent, il les lut nombre de fois :

O Lavater, s'écrie-t-il à ce sujet, comme tu m'élèves au-dessus de moi-même, comme tu me ravis, tu m'enflammes; quels remerciements ne te dois-je pas (4)?

---

(1) Il étudie la cabale, la magie, les templiers, les francs-maçons. Dans une lettre à une amie (Mme Schwartz?), du 6 décembre 1785, il manifeste son intérêt pour le magnétisme dans lequel il pense trouver une justification de l'occultisme et de la croyance aux esprits. Cf., p. 284, note 3, un passage de cette lettre. Cf. aussi p. 392.

(2) Krug-Basse, *L'Alsace avant 1789*, p. 340.

(3) En tous cas, ceux qui croyaient en Dieu ne s'en faisaient pas faute. Les notes d'Oberlin sont remplies de ces présages.

En voici un qui n'est pas de sa main, mais peut être de quelqu'un de ses amis;
« L'année 1797, paix générale;
Année 1798, famine;
Année 1799, mortalité;
Année 1800, un berger et un troupeau. »

Au-dessous, en allemand, de la main d'Oberlin : « 1806, mais, pour cette fois, erroné. » Mais cette conviction n'était pas suffisante, il conserve le petit carré de papier à peine plus grand que la paume de la main et, dix ans après, il y inscrit à nouveau, sans plus se soucier des dates et ne voyant que sa prophétie : « A présent, 1816, c'est paix générale et comme, jusqu'à présent (le 31 juillet), il n'y a pas encore eu d'été et il a plu presque continuellement, une grande famine nous menace pour l'année prochaine. »

(4) Nous avons dit, p. 52, son goût pour la graphologie; il étudia également avec soin le système de Gall (craniologie), il s'enthousiasma enfin pour la physiognomie de

Oberlin n'hésite pas, il écrit à ce grand homme « dont les écrits, malgré leur intérêt, souvent difficiles et absorbants, ne donnaient qu'un plus vif désir de connaître leur auteur ».

La lettre suivante (1) paraît bien nous faire assister à l'origine des relations d'Oberlin avec Lavater :

A M. Lavater, fidèle pasteur (*Seelsorger*), *à Zurich,*

Très honoré et cher ami, dont le visage m'est inconnu, mais non le caractère,

Permettez au pasteur de Waldbach, au Ban-de-la-Roche, de vous adresser un double et sincère merci. Quoique ne nous connaissant pas, vous avez reçu l'année dernière avec tant de bonté ceux qui sont venus quêter pour notre église de Fouday, bien plus, vous vous êtes vous-même imposé, si tant est que votre contribution puisse être mise en parallèle avec l'immensité de votre charité et de votre bienfaisance. Le Seigneur n'oubliera pas dans les comptes de la riche moisson que vous semez, ce sacrifice que vous lui offrez.

La seconde chose qui m'unit à vous par les liens de la plus vive reconnaissance, est l'édification, l'encouragement, l'ardeur à imiter Jésus, que vos *Aussichten aus der Ewigkeit,* si belles, si élevées, si débordantes de foi, ont fait naître parmi nous.

Oui, soyez béni, honoré et cher collègue dans le service de notre Sauveur, pour toutes les bénédictions que ce livre a apportées et apportera sans doute encore, à moi-même, à ma femme, à mes élèves ou pensionnaires, à mes connaissances et à quelques-uns de mes paroissiens.

Quel dommage que le développement soit tellement raccourci dans la troisième partie. Vous ne sauriez croire les heures agréables qu'il m'a fait passer avec mes amis et amies. J'avais déjà cherché, avec mes petites connaissances sur la nature, à me faire quelques représentations du ciel qui différaient assez de nos notions ordinaires, si obscures et si indignes de notre époque, et ce cher livre m'a apporté ces mêmes conceptions, merveilleusement élargies sur de nouvelles bases, et tellement plus nombreuses qu'il m'est apparu comme vraiment nouveau et d'autant plus

---

Lavater; il fit des collections de silhouettes et acquit par l'ensemble de ces études une certaine expérience pour discerner les caractères. M. Parisot cite une lettre d'un inconnu datée de Rothau 1794 où l'auteur raconte combien il fut frappé « de la peinture de son caractère qu'Oberlin lut sur sa figure ».

L'imagination d'Oberlin l'entraînait d'ailleurs à voir partout des traits de physionomie : non seulement il relève le caractère des animaux, mais les plantes elles-mêmes lui servaient d'exemple; il comparait notamment les fibres raides et dures des aromatiques qui donnent l'idée de force, aux fibres relâchées des émollientes. Cf., p. 274, note 3, ses idées sur les couleurs.

(1) Cette lettre que nous traduisons de l'allemand est reproduite, ainsi que les deux autres lettres d'Oberlin que nous allons citer, dans la *Vie de Lavater*, de Bodemann, 1856. L'auteur en a reçu communication par le pasteur Grob, dont la femme était petite-fille de Lavater.

précieux. J'attends maintenant avec une grande impatience l'ouvrage que vous nous avez promis, vous le meilleur des philanthropes.

Vous demandez dans quel style on vous conseille de l'écrire. Cette question s'adresse à des gens qui sont doués d'autres connaissances et d'autres capacités que celles que le Seigneur m'a accordées. Pourtant, bien que je ne puisse rien tirer de ma tête qui soit spirituel ou poétique, je sens la beauté des œuvres de ceux que Dieu a doués pour la poésie. C'est là ce qui m'enhardit à vous exprimer, non point un conseil, mais un vœu — le dirai-je? Je voudrais que dans le développement de vos précieuses *Aussichten*, vous ne soyez lié à aucune forme de style ou de versification et que vous puissiez chaque fois écrire dans la forme que le sujet vous inspirera le mieux, — tantôt en vers, tantôt en prose — tantôt rimée, tantôt à la Klopstock (1), en un mot, suivant que le sujet demande plus ou moins d'élan ou que vous vous sentez plus ou moins porté à l'une ou à l'autre manière. Des esprits comme le mien se trouvent vite fatigués par des œuvres poétiques ou la versification est toujours la même. J'ignore ce qu'en pensent les autres et je ne puis parler que de moi, aussi veuillez ne pas considérer ceci comme un conseil, mais seulement comme un souhait, un grand souhait que je voulais vous faire connaître; aussi bien, n'aurais-je jamais eu cette hardiesse, si je n'avais connu le caractère aimable que vos livres m'ont révélé et que mes chers amis de Strasbourg, M. le pasteur Stuber, M. Schweizhauser, Hebeisen, Emmerich et Lorenz m'ont aussi dépeint. Vous voudrez donc bien excuser la liberté que je prends de vous écrire ainsi.

Ne croyez pas non plus que j'attende une réponse : non, ma lettre ne la mérite pas, elle ne mérite qu'un amical et aimable accueil, et cela, vous le lui accorderez sûrement. Je sais d'ailleurs combien vous êtes sans cesse occupé et j'apprécie trop haut la valeur de vos occupations pour me permettre de vous en détourner un seul instant en faveur de mon individu.

Oh! puissiez-vous, en dehors de vos occupations professionnelles, consacrer à l'achèvement des *Aussichten in der Ewigkeit*, tout le temps que je voudrais vous économiser.

Oh ! quelle riche bénédiction votre première ébauche a déjà reçue ! Combien d'âmes sincères ont été renouvelées, rafraîchies et réveillées !

Je sais bien à peu près les objections que certaines personnes auront opposées aux *Aussichten;* l'ignorance sur la question du ciel est incroyable chez quelques chrétiens (chez la plupart, devrais-je dire, même chez presque tous), je l'ai souvent observée, même chez des personnes qui lisent passablement et chez lesquelles on ne s'y attendait pas; presque personne ne comprend la nature qui, pourtant, nous donne sur nos espérances futures des notions toutes différentes de celles que l'on a d'habitude.

La plupart des chrétiens sincères qui ont ce qu'il leur faut, sont tellement absorbés par les visites qu'ils ont à faire ou à recevoir, par les céré-

(1) Nous avons déjà relevé la place que Klopstock occupait dans les lectures favorites d'Oberlin.

monies, les toilettes et autres vanités, que, sauf durant quelques heures plus poignantes, ils ne pensent pas volontiers à la mort et au ciel. Si on leur montre le ciel plus beau qu'ils ne le croyaient, leur conscience leur dit : « Tu devrais pourtant t'assurer un peu mieux un tel salut, tu devrais renoncer à ceci ou à cela ! » Mais comme on ne voudrait pas en venir là, on cherche des excuses, on se dit que l'auteur expose son idée surtout en vue de l'édification, et puis, comme il reste encore une petite épine, on s'en prend à l'auteur et à son œuvre qu'on aurait voulue différente.

Et ne vous laissez pas effrayer par ces chrétiens malades.

Les siècles à venir vous béniront et nos enfants, qui recevront dès leur jeunesse des notions meilleures et plus vivifiantes sur le ciel, quand ils seront des vieillards de soixante-dix ans, béniront Dieu à votre sujet à cause de ce qu'Il leur a donné par votre moyen.

Je vous présente encore toutes mes excuses pour ma hardiesse, et j'ai l'honneur d'être, avec les plus sincères souvenirs de respect et d'affection, très honoré et cher ami et collègue, votre serviteur reconnaissant.

Jean-Frédéric Oberlin, pasteur à Waldbach,
dans le comté du Ban-de-la-Roche en Alsace.

Waldbach, 26 juillet 1774.

Chose étrange, les deux amis n'eurent vraisemblablement jamais l'occasion de se voir, bien qu'ils se soient trouvés parfois bien près l'un de l'autre (1) et qu'ils en eussent certes un bien grand désir, comme le prouve cette lettre de M. Heisch, leur ami commun (2).

Je ne saurais vous dire assez, mon cher ami, jusqu'à quel point nos principes les plus éprouvés en fait de religion et de philosophie pratique sont d'accord avec ceux de Lavater, et combien je désire que vous puissiez enfin vous voir, que vous puissiez jouir l'un de l'autre, si toutefois cela ne peut pas se faire dans cette période actuelle de notre existence, ce n'est qu'un simple ajournement ; notre réunion s'opérera alors avec moins d'obstacles et plus de rapidité.

Mais qu'importe la séparation des corps à l'union des âmes ? L'amitié des deux amis s'était déjà resserrée :

---

(1) Cela paraît d'autant plus curieux quand on songe aux liens d'amitié qui unissaient Lavater à Stuber qu'il vint voir à Strasbourg en juin 1774, juin 1781, juillet 1782 et juin 1783

Stœber affirme que les deux amis ne se rencontrèrent jamais et invoque le témoignage de M. Heisch dont la lettre que nous citons paraît confirmer cette opinion plusieurs années après le dernier voyage de Lavater.

(2) Richtersweyl, au bord du lac de Zurich, 20 juillet 1791. Cette lettre, ainsi que celles qui suivent, est traduite de l'allemand.

A M. le pasteur Lavater, à Zurich,

Waldbach, 22 décembre 1783.

Cher Lavater,

Je lis tes *Betrachtungen* (1) *über die.... Evangelien* et te donne mille fois, en esprit, une amicale poignée de main, et, si cela te fait du bien, un baiser par-dessus. Je crois que si nous nous voyions de plus près, nous serions un cœur et une âme. Mais tu es encore trop fort pour moi, je ne pourrais pas te suivre.....

Mais je puis pourtant regarder à toi. Je t'aime beaucoup et mon cœur est assuré que tu m'aimes en retour. Porte-toi bien. Dieu te garde tes bien-aimés. Pourtant par et après la mort des miens, Il m'a accordé une grâce étonnante que j'aurais difficilement éprouvée si ces chers enfants avaient vécu ici-bas.

Porte-toi bien. Dieu est étonnamment grand et même, dans sa rude sévérité, étonnamment tendre.

Le 26 décembre. — Cher, dois-je m'excuser auprès de vous de ce que j'emploie à votre égard le tu — ce tu qui résonne si durement? — je ne puis, je vous aime trop. Mon cœur bat trop à l'unisson du vôtre. Oh ! un jour, dans la vie à venir, nous serons des amis bien intimes et bien fidèles.

Adieu, cher ami, je vous aime beaucoup, et vous aimerez bien aussi une fois votre dévoué.

Oberlin, pasteur.

On le voit, l'amitié de Lavater et d'Oberlin avait des racines plus profondes qu'un commun intérêt pour les choses de l'éternité (2), elle fut d'un grand prix à Oberlin et l'aida à consommer la victoire de sa foi au milieu des rudes épreuves qu'il traversa (3). Comme il dut lui être précieux, peu après la mort de sa femme, de recevoir d'un chrétien comme Lavater la réponse suivante à la lettre que nous venons de citer :

Cher Oberlin, tendre et fraternel, merci pour tes tendres et fraternelles lignes du 22 décembre 1783. Je crois à la foi et aime l'amour : mais je dois le répéter mille fois; je ne suis encore rien, je ne puis rien, je n'ai rien, je ne sais rien. O vous bien-aimés, si jamais j'ai quelque chose,

---

(1) Dans ses notes Oberlin remercie Dieu pour l'édification et les encouragements qu'il a retirés de la *Messiade* et, sans doute à propos des idées dont il est ici question, il écrit : « C'est tout à fait mon opinion sur l'enseignement biblique relativement à la puissance de la foi, de la prière et des dons du Saint-Esprit. »

(2) Comme le laisse entendre M. Parisot, *op. cit.*

(3) Lavater écrivait à ce sujet à un de ses amis, M. Pfauth, précepteur chez M. de Dietrich : « Encouragez M. Oberlin à ne pas succomber sous le fardeau qui pèse sur lui. Nous ne supportons rien qui pèse éternellement. Nous savons qu'il existe quelqu'un qui porte avec nous, qui nous soulage de notre fardeau, qui nous délivrera un jour. »

comme vous verrez que tout cela n'était rien que vous jugiez être quelque chose. — Seulement un doigt de Ta main dans ce pays desséché!

Je sais ce que tu as perdu et admire ta paix et ta patience, que le dispensateur de tout bien te donne ce dont tu as besoin. Prie et agis. Patiente et regarde en avant. Courbe-toi sous ton joug et Lui l'enlèvera ou l'allégera.

Ma santé est jusqu'ici très faible. Pourtant il apparaît de temps en temps que Dieu est fort dans les faibles. *Vale et ama amantem* (1).

J.-G. Lavater.

Des relations plus étroites encore s'établirent entre les deux amis, après l'accueil que Lavater fit au fils aîné d'Oberlin (2), et c'est tout rempli d'admiration pour le père de son jeune ami que Lavater adressa à Oberlin (3), le distique suivant :

Au papa Oberlin

Toi qui as été mis au creuset et éprouvé par de nombreuses et brûlantes épreuves,

Toi qui as soif de Dieu, qui honores Christ et attends le Royaume,

Toi l'espoir de tous les élus de Dieu,

Réjouis-toi quand le monde est railleur, éclate en cris de joie quand le vice est vainqueur, tressaille d'allégresse quand l'incrédulité domine sur la terre et empoisonne les âmes. Est-ce que tout cela ne doit pas arriver ? N'est-ce point là l'enfantement du jour enchanteur et glorieux dont, avec Christ, au millénium, jouiront tous ceux qui honorent Christ.

Peu de jours après, Oberlin écrit encore ces lignes de reconnaissance et d'amitié :

Au citoyen Lavater, ministre de la parole de Dieu, à Zurich.

Waldbach au Ban-de-la-Roche, le 14 ventôse VII-4 mars 1799.

Cher et noble ami,

Non, je n'aurais jamais pu croire que Dieu me permettrait d'avoir encore sur cette terre une si profonde amitié avec un homme que j'aime tant et avec lequel mon cœur s'harmonise tellement! Et pourtant, il en

(1) Richtersweyl, 21 mars 1784. Trad. de l'allemand. Cf. le texte Appendice XVIII.
(2) Cf. p. 373.
(3) 24 février 1799. Trad. de l'allemand. Cf. le texte Appendice XVIII.

est ainsi! Tu es celui-là, ami! Toi et la chère maman Lavater et tes enfants et ton gendre, eux par lesquels notre cher Seigneur a voulu réaliser en faveur de mon bien aimé Henri Gottfried la parole où Il dit : « Celui qui, par obéissance, abandonnera son père, sa mère, ses frères, les retrouvera...! » A Lui soient la louange, l'honneur et la reconnaissance pour la manière merveilleuse et miséricordieuse dont Il a conduit mon cher fils et pour votre admirable, tendre, paternel, maternel et fraternel amour.

Adieu, mes chers amis. Dans le monde à venir, si Dieu le permet, nous parlerons encore ensemble de tout cela. Ici-bas, mon temps et mes forces ne m'en permettent pas plus. Je suis débordé et étreint par des travaux de toutes sortes, et mes yeux, en même temps, sont si affaiblis que, même avec mes lunettes, je n'y vois pas toujours.

Dieu, le Dieu de l'amour et de la fidélité, te garde, te conduise et te dirige, cher et vieil ami de mon cœur, et tous les chers tiens.

Je suis ton extrêmement attaché.

Jean-Frédéric Oberlin.

C'est toujours dans le même ordre de sympathies qu'Oberlin rechercha l'amitié du célèbre Jung, dit Stilling. Ces relations cependant ne remontent guère qu'à 1801, époque à laquelle le fils d'Oberlin, Charles-Conservé, tomba malade à Stuttgart et reçut les soins du Dr Reuss, médecin de la cour. Ce fut sans doute par l'entremise du docteur que Stilling envoya à Oberlin une feuille pour son livre d'amis ainsi conçue :

Au prédicateur de la justice, Oberlin, dans le désert vosgien :

Souffre comme un bon soldat de Jésus-Christ. Bientôt sonnera la victoire, alors nous nous embrasserons, nous les rachetés, à Salem, et nous réjouirons d'avoir tant souffert! Nous nous réjouissons pourtant aussi de ce qu'Il nous a été tellement pardonné!

De Votre frère et membre avec vous du corps de Jésus (1).

Notre supposition est confirmée par les extraits suivants de lettres d'Oberlin au Dr Reuss :

Recevez mes affectueux remerciements pour votre aimable apostille sur l'envoi des écrits et du portrait du cher Stilling et pour celui du Dr Storn, de même pour la lettre inespérée de Stilling, cet homme si distingué et si douloureusement éprouvé (2).

(1) Stuttgart, 2 avril 1801. Trad. de l'allemand. Cf. le texte Appendice XVIII.

(2) 8 avril 1805. Cet extrait et le suivant nous ont été communiqués par feu M. le pasteur P. Werner qui les tenait d'un descendant du Dr Reuss.

Plus tard :

Si vous voyez mon cher Stilling, donnez-lui de ma part un bon baiser sur chaque joue. Si j'ai un jour la joie de vous voir, je vous le rendrai avec l'intérêt (1).

Oberlin lui-même a noté (2) l'accueil sympathique que sa fille et son gendre trouvèrent aussi chez Stilling :

Le 19 mai, ils arrivèrent à Niesky.

Là ils trouvèrent M. Jung, nommé Stilling, professeur et conseiller aulique de l'électeur de Baden. D'abord Mme Jung se réjouit de voir la fille du papa Oberlin et la sœur de Charles Oberlin (qu'elle connût et estima beaucoup depuis, qu'avec l'armée du Rhin, il avait été dans le margraviat de Baden et le duché de Wurtemberg). Survint ensuite papa Stilling, ou Jung lui-même, il se précipita au cou de Henriette et de M. Graf en s'écriant : « Mon Dieu ! Voici donc de la chair et du sang de mon cher Oberlin ! »

Il est vraisemblable qu'Oberlin et Stilling n'eurent l'occasion de se rencontrer que vers 1809, soit à Sainte-Marie-aux-Mines, par l'entremise de la baronne de Krüdener, soit plutôt, au dire de Stœber, à Strasbourg, chez M. Saltzmann ; c'est à cette époque en tout cas que Stœber place une réponse de Stilling à Oberlin qui fait nettement allusion à leur rencontre et se termine ainsi :

Mon très fidèle et bien-aimé frère,

Pour moi aussi, pour ma femme et pour ma fille, ce fut une profonde joie que de te rencontrer enfin face à face dans cette enveloppe mortelle. On s'unit ainsi dans le Seigneur plus intimement l'un à l'autre et le lien de la perfection se resserre davantage (3).

Au mois d'août 1812, Stilling et sa famille vinrent au Ban-de-la-Roche et les liens de la plus grande amitié s'établirent entre les deux familles.

Stilling emporta une si profonde impression de sa visite qu'il écrit la même année à Oberlin « qu'il se sent une vocation irrésistible pour devenir son biographe » : il lui pose même quelques questions à cet égard et on ne peut que regretter qu'il n'ait pu mettre son projet à exécution.

---

(1) 5 juin 1808.

(2) Extrait des lettres de ses enfants Graf datées de Herrenhut mai 1804, citée par Parisot.

(3) De Rastadt, 8 septembre. Trad. de l'allemand. Voir texte Appendice XVIII.

Oberlin rendait bien à Stilling cette amitié; il goûtait beaucoup ses écrits sur le monde des esprits et ses théories sur la toute-puissance de la prière, si conformes à ses propres vues.

Toute la famille du pieux pasteur partageait d'ailleurs cette sympathie pour Stilling, et Frédérique-Bienvenue, une des filles d'Oberlin, tenant à exprimer ses sentiments, ajoutait, déjà en 1805, tout un *post-scriptum* (1) à une lettre que son père écrivait à Jung, et signait « une de vos humbles admiratrices ».

Oberlin eut une correspondance assez suivie avec Stilling, nous n'en avons retrouvé que des fragments, ils répondent bien à la caractéristique qu'en donnait Stœber :

Leur style m'a frappé, il est tout oriental; c'est le style de l'Apocalypse, le sens est caché sous des images et des fleurs.

La nature aimante et sociable d'Oberlin devait trouver dans l'amitié de femmes pieuses un charme tout spécial et celles-ci à leur tour recherchaient chez lui l'homme de Dieu et le sûr conseiller (2). Toutefois, ce sont surtout les préoccupations mystiques d'Oberlin qui nous paraissent expliquer les nombreuses visites que la baronne de Krüdener fit au Ban-de-la-Roche.

A vrai dire, les rapports d'Oberlin et de Mme de Krüdener ne semblent pas nés d'une sympathie spontanée, du moins de la part d'Oberlin. Ils furent amenés plutôt par les circonstances et de com-

---

(1) « Quoi ! mon cher papa écrit à cet homme unique, à ce prophète qui, avec la supériorité que ses vertus, ses talents, son éloquence, toutes ses qualités qui méritent le respect le plus profond, l'estime la plus parfaite, lui donnent sur tout ce qui l'entoure, réunit l'humilité la plus douce, la plus aimable, la plus condescendante..., et moi, sa fille, dont le cœur est si plein des sentiments les plus distingués, de la vénération la plus profonde pour ce favori du Seigneur, je laisserais partir cette lettre sans le lui dire !..... Non, cela, n'est pas possible ! Veuillez, être charmant pour lequel je ne trouve aucun terme satisfaisant, excuser un pas que la bonté, l'indulgence qui perce dans tous vos écrits, m'a enhardie à faire. »

(2) Stœber cite Mmes Treuttel, Sweighœuser, Renée et Charité Stuber, Wœgelin, Legrand, Stœber née Ziegenhagen et notamment Mme Schwartz à laquelle Oberlin écrivait en 1807 :

« Très chère amie. Il semble donc que vous allez avant nous être affranchie de ce corps de mort et être appelée dans la vie de paix, de repos et de joie. Je vous en félicite de tout cœur. Le temps n'est plus bien long où je pourrai vous suivre et vous embrasser au-delà de la tombe à côté de ma femme et de votre cher mari.

« Que Dieu vous donne de jeter un joyeux regard vers Jésus et de vous attacher fermement à Celui qui a été crucifié pour nos péchés par amour pour nos âmes, qui a goûté pour nous la mort et nous a assuré la vie et la joie éternelles.

« Qu'Il daigne se tenir près de vous et vous donner ses consolations et une foi triomphante. Recevez mes sincères remerciements pour toute l'amitié, l'affection et la bonté que vous m'avez témoignées à moi et aux miens, que Dieu vous donne d'en récolter en abondance les fruits.

« Adieu, chère, chère amie, votre vieux, dévoué et reconnaissant : Oberlin, pasteur. »

munes relations : citons Lezay-Marnesia (1) et Jung Stilling, qui vinrent l'un et l'autre au Ban-de-la-Roche à la même époque que Mme de Krüdener. Enfin et surtout, Henri Oberlin avait appris à connaître la baronne lorsqu'il était à Riga, comme précepteur dans la famille du colonel Richter, et il avait reçu auprès d'elle des impressions religieuses qu'il traduit lui-même dans une lettre, écrite de Riga le 22 septembre 1811, à un de ses frères.

Tu verras, s'il plaît à Dieu, Mme la baronne de Krüdener, dame tant distinguée parmi les grands, mais surtout ennoblie aux yeux de Dieu par les efforts de sa grâce, dame éprouvée dans le secret des tribulations et béatifiée et sanctifiée dans l'amour de Jésus-Christ, dame qui ne respire que la vérité puisque son cœur vit sans cesse en présence de la lumière divine, dame dont le regard de l'esprit perce jusque dans les coins les plus reculés du cœur de l'homme et dont l'amour divin est inépuisable pour communiquer à tous ceux qui en sont susceptibles le même degré de félicité dont son âme a été rendue participante par la grâce de Jésus-Christ.
C'est à elle que je dois ma régénération morale et intellectuelle! C'est par elle que mon Sauveur a voulu plus étroitement m'unir à Lui pour faire de moi en son temps un instrument de sa main toute-puissante.
Je ne crois pas que si la divine Providence vous amène auprès de cette élue de Christ, qu'une direction particulière du Seigneur a conduite à la connaissance vive de vérités aussi évangéliques, vous ne veuillez lui ouvrir sinon votre cœur, du moins les oreilles de votre intelligence. Mais je vous connais trop bien pour croire que vous résisterez plus longtemps que votre cadet à la puissance de l'esprit du Seigneur qui émane de chacune des paroles qu'elle profère. Je n'en dis pas davantage, c'est à vous à présent de venir ou d'aller et de voir! Le Seigneur fera le reste (2).

Nous ne pouvons évidemment partager l'enthousiasme que des circonstances, spéciales d'ailleurs, avaient inspiré à Henri Oberlin, il nous paraît cependant intéressant de rapprocher de ce qui précède ces lignes écrites par la baronne elle-même.

Madame votre sœur m'a lu, Madame, l'intéressante lettre où vous lui peignez d'une manière si résignée et si touchante les vives souffrances dont il a plu à Dieu de vous charger pour un temps. Remerciez-l'en, chère fille de mon digne ami Oberlin, remerciez-en votre Sauveur, Il vous a

(1) Au dire de M. Baldensperger et de la *Revue d'Alsace*, 1884, ce fut Mme de Krüdener qui amena M. de Lezay (Cf. p. 338) à Waldersbach. M. Parisot (qui pourtant déclare que la baronne amena Stilling à Oberlin, cf. p. 269) est d'accord avec Stœber pour affirmer l'opinion contraire. Peut-être suffirait-il de chercher la solution du problème dans l'attrait que le rayonnement de la personnalité d'Oberlin exerça simultanément sur ces personnalités.

(2) Communiqué par M. Werner, cité par Parisot.

donné par ces déchirantes souffrances des arrhes glorieuses pour vous enrôler sous ses étendards. Il vous a trouvée digne du plus grand appel, celui de le suivre, il n'est rien de plus glorieux que d'être préparé à aimer Celui qui expira pour nous sur une croix d'ignominie, mais la plupart des chrétiens ne veulent point de la devise qui devrait être empreinte sur leur front comme un bandeau royal qui ceint le front des rois.

Cette devise s'appelle « aimer et souffrir », tous veulent être aimés par l'infatigable amour, personne ne veut aimer, il faut que le grain d'orge meure avant qu'il ne porte des fruits au centuple, il faut que nos cœurs de pierre soient brisés, notre orgueil abaissé, notre impétuosité domptée, notre indocilité assouplie, notre feu dévorant consumé, avant que quelque chose d'aussi grand, d'aussi beau, d'aussi bon que l'amour divin puisse germer dans ce champ ravagé par la chute.

Dieu a pour cela différents moyens dont Il se sert dans sa magnifique sagesse et dans son insondable amour. Il laissa fouler le cœur de notre Henri, de votre frère bien-aimé, par des cœurs froids qui durent lui paraître durs, Il le brisa en Suisse par les souffrances que lui attirait son état au milieu des Français, Il l'emmena dans des régions de glace, loin de tous les siens, mais Il était resté le Dieu de son cœur, et l'avait marqué depuis sa naissance et avant dans les paumes de ses mains, et en Russie Il lui fit trouver cette superbe route, cette voie sacrée du pur amour.

C'est après l'avoir mené sous la croix et s'être montré à lui comme l'Agneau sans tâche qui avait épuisé toutes les douleurs, tous les affronts, tous le tourments, qu'Il dit à Henri : « Voilà ce que j'ai fait pour toi, que feras-tu pour moi? » et l'enfant adopté par ce bon Père releva son front abattu par le deuil et par l'injustice des hommes, il sentit battre son cœur, et ses battements forgés pour l'éternité ne cherchèrent plus que la région de l'amour.

« Me voici, dit-il, me voici à jamais; je viens, las de n'aimer que moi, de ne chercher que moi. C'est Toi, ô mon Dieu, qu'il me faut pour me reposer, c'est Toi seul mourant d'amour pour moi qui m'apprendras à aimer, c'est Toi seul que je veux suivre, c'est ta volonté qui porte la vie dans tous les mondes, qui doit être ma vie, ma volonté; c'est à la source de ton inépuisable tendresse que je désaltérerai le cœur qui a soif d'amour et que les attachements terrestres ne pouvaient satisfaire; je t'écouterai, Seigneur, et j'apprendrai la sagesse; je ne voudrais plus vivre que pour porter la vie partout où je respirerai, tu m'as racheté; tu as payé ma rançon, une goutte de ton sang suffit pour délivrer tous les mondes, pour rétablir une fois l'harmonie même dans les enfers; je ne serai pas assez lâche après que tu m'as fait retrouver mes titres de noblesse pour vouloir être seul heureux. Non, mon Dieu, je ne serai heureux et tranquille qu'en suivant sans cesse ta volonté, en portant partout ton saint nom et l'aspect de l'homme régénéré et la parole vivante et l'amour qui allume les cœurs.... » Il dit, et l'Éternel l'exauça, il puisa dans le cœur du Sauveur l'amour, la vérité et l'oubli de soi-même; il devint enfant, oublia les vaines leçons des hommes, ne demanda que l'amour pur, fit tous les

jours quelque chose pour plaire à son Sauveur, lui donna tout son cœur pour le briser entièrement et en faire sortir toutes les idoles, ne se découragea plus, pria beaucoup et avec le cœur, n'eut toujours qu'un jour devant lui, dans ce jour tout à Dieu, tout lui fut volonté de son Dieu, bonheur ou souffrance, et c'est ainsi qu'en prenant tout de la main de son Sauveur, il est heureux, humble, doux, pacifique, et ne vivant que dans les régions de l'amour.

Voilà, Madame, ce que voulut vous dire votre cher Sauveur en vous couchant sur le lit de la douleur. Il vous aime tant, aimez et suivez-Le et croyez que je vous chéris vous et les vôtres. Je ne puis vous souhaiter que d'être aussi heureuse que moi, vous et les vôtres. Excusez mon griffonnage, je suis pressée, je compte sur votre indulgence, il me sera bien doux d'avoir de vos nouvelles; croyez-moi à jamais votre dévouée servante (1).

Baronne Krüdener.

Oberlin ne pouvait que réserver un accueil sympathique à l'amie de ses amis, qui avait, à un moment donné, exercé une heureuse influence sur ses enfants. Si les exagérations de Mme de Krüdener risquaient, au Ban-de-la-Roche, d'entraîner quelques esprits déjà portés à ces excès, d'autres devaient subir l'ascendant de sa haute distinction, de son zèle débordant; elle-même, en tous cas, venait fortifier et éclairer sa foi auprès d'un grand serviteur de Dieu et aussi de ces humbles servantes, les Louise Scheppler, les Sophie Bernard, les Catherine Sheidecker, Marie Muller, Madeleine Bernard (2).

Mme de Krüdener était une âme généreuse et une nature séduisante avec laquelle le pieux pasteur du Ban-de-la-Roche était heureux de causer et d'échanger ses vues sur les choses du ciel, et tandis qu'il lui exposait ses idées sur l'au-delà, un jeune admirateur de la baronne, attiré par elle au Ban-de-la-Roche, Empaytaz (3), étudiant en théologie de Genève, schématisait avec le pinceau les demeures célestes (4).

---

(1) Cette lettre était écrite du Ban-de-la-Roche le 12 octobre 1812, probablement à Mme Graf.

(2) Stœber cite un vrai panégyrique de Mme de Krüdener qui ne nous a pas paru offrir un intérêt suffisant; il développe ce que nous venons de dire et rappelle le rôle joué par la baronne auprès de l'empereur Alexandre dans la formation de la Sainte-Alliance. Par contre, tout ce qui précède nous porte à trouver exagéré dans l'autre sens le jugement de quelques auteurs qui ne voient en Mme de Krüdener qu'une vulgaire intrigante.

(3) Pour qui sait le rôle qu'Empaytaz joua plus tard au moment du Réveil à Genève, sa présence ici n'est pas sans intérêt.

(4) Nous avons retrouvé une carte du ciel peinte de la main d'Empaytaz, d'après l'annotation écrite de la main d'Oberlin.

Le monde invisible

Mlle de Berckheim nous dit, dans son Journal, combien volontiers Oberlin s'entretenait de ces sujets et faisait part de ses élucubrations à ceux qui l'entouraient; d'aucuns ont même prétendu qu'Oberlin avait formulé tout un système métaphysique; bien plus, on a publié des ouvrages soi-disant composés par lui (1). Oberlin a beaucoup écrit sur ces matières, c'est-à-dire qu'il a noté beaucoup d'idées personnelles ou puisées dans les ouvrages d'auteurs divers, mais il n'a jamais groupé ses théories, tout au plus pourrait-on retrouver un résumé de ses idées sur ce point dans un tableau, en français et en allemand, qu'il distribua à ses paroissiens (2) et dans lequel, s'appuyant sur la parole de Jésus : « Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père », il cherche à représenter sous des couleurs symboliques (3) les principales demeures célestes d'après les données de l'Écriture (4).

Ce qu'il y a de certain, c'est que nous touchons ici au nœud vital, dont nous avons partout relevé les attaches. Quand Oberlin pioche, quand il plante, quand il rabote, quand il prêche, quand il prie, il travaille, avons-nous dit, à réaliser la volonté de Dieu sur la terre, qu'il veut rapprocher du ciel : entre la terre et le ciel il n'y a pas différence de nature, mais seulement de degré (5). Oberlin paraît se représenter le monde où nous vivons à l'image de l'homme, il est à la fois matière et esprit, formé d'éléments visibles et d'éléments invisibles.

Il s'agit tellement d'un développement organique que les dernières demeures paraissent ne devoir exister qu'à la fin des temps et que les rapports et les échanges entre les unes et les autres sont incessants.

---

(1) Stœber s'indignait avec raison contre cet abus. Mme Rauscher, sa fille, fit de même. (Cf. p. 289, note 4.)

(2) Et qu'on retrouve encore, encadré, dans beaucoup de maisons. Cf. Pl. VII.

(3) Oberlin aimait beaucoup les belles couleurs et il avait sur les diverses couleurs établi tout un système symbolique dont on trouvera l'exposé à l'appendice XVII et qui nous a inspiré le choix des couleurs de la couverture de cet ouvrage.

(4) Ces notes, compilations de divers mystiques ou théosophes sont tellement dépourvues de ce que nous appelons aujourd'hui, dans le sens le plus favorable, l'esprit critique ou scientifique, qu'elles ne présentent guère d'intérêt.

(5) Cf. p. 92, la citation de Fallot.

Le ciel et l'enfer sont donc en quelque sorte impliqués par toute la pédagogie d'Oberlin; le réalisme avec lequel il nous en parle n'a rien de commun avec des conceptions plus ou moins abstraites et dualistes, comme notre éducation gréco-latine pourrait nous le laisser croire, et si nous songeons en outre à tout ce que nous avons dit de son tempérament, de son éducation, de son développement à l'école de la Bible, à une époque où la culture scientifique moderne était encore ignorée, nous comprendrons la vraie portée de ces lignes :

..... Et telle est la doctrine de la Sainte-Écriture, contraire à celle de plusieurs théologiens qui suivent en cela la doctrine d'un philosophe païen, Aristote. Pour ceux-là, les corps des anges, les corps spirituels des esprits, leurs habits, leurs demeures, leurs ailes, les arbres, les fruits, les animaux, les nuées du ciel ne sont que des chimères, sont moins que des toiles d'araignées, moins qu'un vent, moins qu'un souffle.

Et cela malgré la sainte Bible qu'ils disent eux-mêmes être la parole de Dieu, mais qu'ils tordent par leurs savants raisonnements et explications jusqu'à ce qu'elle s'accorde avec leurs systèmes issus des païens (1).

... Ailleurs :

..... Mais le Seigneur dit ces choses seulement à ses vrais disciples, qui sont retournés et redevenus des petits enfants et qui ont déposé leurs études mondaines et raisonnements antérieurs à ses pieds.

Il faut cependant reconnaître qu'Oberlin ne paraît pas avoir toujours été dupe des expressions réalistes auxquelles l'entraînaient parfois soit l'interprétation de faits plutôt prophétiques qu'actuels, comme ceux de l'Apocalypse, soit le souci d'employer des expressions familières à ses auditeurs. Il faisait, en outre, un fréquent usage de l'exégèse allégorique déjà employée par saint Paul, et considérait notre monde actuel comme une préfigure du monde futur dans le sens où l'auteur de l'Épître aux Hébreux considérait les institutions de l'ancienne alliance comme une préfigure de celles de la nouvelle (2).

---

(1) Je leur dirai, ajoute-t-il, ce que le Seigneur a reproché aux savants de Jérusalem (Jean III, 2) : « En vérité, je te dis (dit-il à Nicodème), nous ne disons que ce que nous savons et nous témoignons de ce que nous avons vu, mais vous ne recevez pas notre témoignage. » Sermon 8 décembre 1789. Colossiens III, 12.

(2) Ses réflexions sur les théories de Swedenborg, p. 259, nous montrent avec quelle prudence Oberlin entendait se livrer à ces élucubrations. Mais son symbolisme ne l'en entraînait pas moins à écrire à une amie (Wald. 1786), que, comme Dieu créa le

Il n'en demeure pas moins que, comme tout vrai mystique, Oberlin ne s'embarrasse pas des règles vulgaires de la connaissance, c'est à peine s'il veut bien préciser la situation du ciel au-dessus de nous et de l'enfer au-dessous (1). Mais il ne se fait aucun scrupule de nous parler d'un château transporté tout entier dans le monde des esprits : les rapports de l'idée et de la réalité n'étaient pas pour lui les mêmes que pour nous, car sa puissante imagination (2) mettait sans cesse au service de son activité sa faculté de réalisation. Quand nous aurons compris cela, nous ne nous attarderons pas à briser dans les cadres d'une théorie, la floraison d'une vie humaine si pleinement réalisée, et à étouffer dans des liens bornés et périssables, l'épanouissement d'une vie toute pénétrée d'éternité. Frappés de sa portée pédagogique, nous nous contenterons de recueillir pieusement les enseignements qu'elle comporte et plus nous relirons tout ce chapitre, mieux nous comprendrons pourquoi Fallot, qui a dans ses dernières années tellement vécu dans l'intimité des prophètes de l'Ancien Testament, se plaisait à appeler Oberlin : « le prophète des temps nouveaux ».

Jetons maintenant un coup d'œil sur le tableau ci-contre, nous souvenant qu'Oberlin désignait lui-même ses travaux de ce genre « *muthmassliche Ansichten* », c'est-à-dire : « *hypothèses ou représentations hasardées de la chère patrie des disciples de Jésus-Christ* ».

Il serait trop long, et d'ailleurs sans intérêt, d'étudier le nombre infini de textes qu'Oberlin croit pouvoir citer à l'appui de sa clas-

---

monde dans les sept jours de la semaine, correspondant à des périodes de mille ans, Il achève son œuvre en une nouvelle semaine comme le montre le tableau suivant :

Ceux qui ont vécu	Nom de ce jour de création
Adam	Dimanche.
Noé	Lundi.
Abraham	Mardi.
Salomon.	Mercredi.
Jésus-Christ.	Jeudi.
Huss, Luther, Arndt, Spener, Zizendorf, Jane Leade, Swedenborg . . .	Vendredi.
Règne de Jésus-Christ sur la terre. Noces de l'Agneau.	Samedi.

et il ajoute en note avec une assurance qui nous confond : « Nous sommes au vendredi soir ».

(1) « Les enfers se trouvent ou dedans de notre terre, sous nos pieds, dans les innombrables cavernes et voûtes souterraines qui remplissent le corps de notre terre. » (Cf. p. 172, note 5, et 280, note 2.)

(2) Cf., p. 284, le rôle joué par l'imagination (Cf. p. 152, note 4) dans le monde des esprits, rien ne peut mieux nous éclairer sur la relativité de toutes ces conceptions et sur la valeur figurée de la plupart.

DEMEURES DES TRÉPASSÉS. — LE TEMPLE DE JÉRUSALEM.

7 6 5 4 3 2 1	**POURPRE** NOUVELLE JERUSALEM. *Apocal.* XXI, 2. 10-27. *Tobit* XIII, 11-22. *Esaïe* XXIV, 23 LX, 1-22. *Galat.* IV, 26.	Demeure de la MAJESTÉ DIVINE. Ne paroitra qu'à la Fin de toutes les Scènes de ce Monde. Est située sur la Montagne de Sion. Hebr. XII, 22.	**POURPRE** *étoit la Figure du Ciel. Hebr. IX.* *L'ARCHE DE L'ALLIANCE ET LE PROPITIATOIRE* *entre les Chérubins dans le Très-Saint. Exode XXV, 22. 2 Chron. V, 7. Hebr. IX, 5.*
7 6 5 4 3 2 1	**JAUNE CLAIR** MONTAGNE DE SION ou Royaume de Dieu. *Quatrième Ciel.* la Couronne de Vie. *Apoc.* II, 10. *Esaïe* II, 2. 3. XXIV, 23. XXXV, 10. *Hebr.* XII, 22. *Apoc.* XIV, 1-5.	Demeure de ceux, qui sont parvenus à la Mesure de la parfaite Stature spirituelle de JÉSUS-CHRIST — des Premiers-nés — des SAINTS-CONSOMMÉS. Eph. IV, 13.	**JAUNE CLAIR** *LE LIEU TRÈS-SAINT.* *1 Rois VI, 16.* *2 Chron. III, 8.* *Hebr. IX, 3.*
7 6 5 4 3 2 1	**CENDRE VERTE** PARADIS. *Troisième Ciel.* la Vie. *Matth.* VII, 14. *Jean* V, 24. *Apocal.* II. 7. *Luc* XXIII, 43. *2 Cor.* XII, 4. IV *Esdras* VII, 53. VIII, 52.	Demeure de ceux, qui sont NETS DE COEUR, ou, qui sont parvenus à la parfaite Mortification de leurs Convoitises et Sensualités. Matth. V, 8. Mal. III, 3. Eph. V, 27. Ici les X Vierges, qui ne sont pas Epouses, mais invitées aux Noces de l'Agneau. Matth. XXV.	**CENDRE VERTE** *LE LIEU SAINT,* *où n'entroient que les Sacrificateurs.* *2 Chron. III, 1-7.* *Hebr. IX, 2. 6.*
7 6 5 4 3 2 1	**BLEU DE CIEL** MER. *Deuxième Ciel.* *Apocal.* XX, 13. le Sommeil. *Jean* XI, 11. *1 Cor.* XI, 30.	Demeure de ceux, en qui la Régénération et le Combat contre le Péché a commencé. Depuis le plus bas Degré jusques vers la parfaite Victoire. RÉGÉNÉRÉS IMPARFAITS.	**BLEU DE CIEL** *LA MER D'AIRAIN,* *où se lavoient les Sacrificateurs, avant d'entrer au Lieu Saint.* *Exode XXX, 18-21.* *1 Rois VII, 23.* *Elle étoit dans les Parvis.*
7 6 5 4 3 2 1	**VERT DE LUMIÈRE.** MORT. *Premier Ciel.* *Rom.* VIII, 13. *Apoc.* XX, 13. 14. I, 18. *Ee.* XXV, 8. *Osée* VIII, 14.	Demeure des GENS TOUT NATURELLES, qui n'avoient de Goût et de Plaisir qu'aux Chosses terrestres, et n'ont point fait d'Efforts, ni pour combattre la Sensualité et le Péché, ni pour être régénérées — quoiqu'au reste elles ayent été craignant DIEU.	**VERT DE LUMIÈRE** *LES PARVIS, ou Avantcours.* *Exode XXXV, 17. 18.* *1 Rois VI, 3. VIII, 64.* *Ce fut là que JÉSUS enseignoit, car les trois ensemble, Parvis, Lieu Saint et Très-Saint, furent appellés le Temple. Matth. XXI, 12. 13.*
1 2 3 4 5 6 7	LES ENFERS. *Apocal.* XX, 13. 14. I, 18. *Osée* XIII, 14. **BRUN DE VAN DYCK**	Demeure des GENS MAUVAISES, qui ont vécu et sont morts en Haines, Injustice, Avarice, Impureté, Orgueil, ou autres Vices.	*LA VALLÉE DE CEDRON,* *un Vallon sombre au-dessous du Temple.* *2 Chron. XXIX, 16. XXX, 14.* **BRUN DE VAN DYCK**
1 2 3 4 5 6 7	GOUFFRE DE FEU. *Apocal.* II, 11. XIX, 20. XX, 10. 14. 15. **NOIR** **FLAMMES ROUGES ET JAUNES**	Ici seront jettés après le dernier Jugement tous ceux, dont les Noms n'auront pas été trouvés écrits au Livre de Vie — ou TOUS LES INCORRIGIBLES. Apocal. XIX, 20. XX, 10. 14. 15. XXI, 8. — Mais les trois autres Mondes ou Réservoirs, la Mer, la Mort et l'Enfer seront abolis, et leurs Gouverneurs jettés au Gouffre de Feu. Apoc. XX, 13. 14. XXI, 1.	*LA VALLÉE DE HINNOM,* *ou la Géhenne.* *Néh. XI, 30.* *2 Rois XXIII, 10.* **NOIR** **FLAMMES ROUGES ET JAUNES**

Ce tableau était imprimé par Oberlin sous cette forme; l'encadrement mesure, sur l'original, 25 1/2 centimètres sur 17 1/2 : il y rapportait les couleurs que nous indiquons.

sification pour montrer que ces états successifs étaient préfigurés dans l'ancienne alliance par le Temple. Pour essayer de comprendre comment ces divers stades sont franchis, il faut savoir que « l'homme a trois parties constituantes : l'esprit, l'âme et le corps » (1).

Nous avons un corps, un corps spirituel, mais qui, pendant que nous demeurons sur cette terre, est revêtu d'une enveloppe terrestre. En mourant, nous laissons à la terre ce qui lui appartient (2) et nous partons avec notre propre corps qui est spirituel (3).

Notre corps sera entièrement détruit, mais notre âme alors s'échappera et sera revêtue d'une nouvelle forme, enveloppe brillante, glorieuse et indestructible.

Toutefois, ce corps spirituel, qui paraît se confondre avec l'âme durant la vie terrestre, et qui s'en distingue ici, ne paraît pas absolument conforme au corps glorifié qui sera donné aux élus à l'avènement de Christ (4).

Ou irons-nous donc? Pas bien loin, semble-t-il, car Oberlin ne semble nullement vouloir faire de la terre le centre de l'univers et les demeures où nous sommes appelés sont réservées aux seuls habitants de notre planète.

Les trois endroits de purification (mer, mort, enfer) se trouvent dans et auprès de notre Terre, car, quant aux habitants de la Lune, leurs lieux de purification sont dans la masse de la Lune et à l'entour de la Lune, et il en est ainsi de toutes les innombrables terres habitées par des êtres intelligents, revêtus de corps terrestres et appelés hommes.

Voici donc le premier stade : la *Mort*.

Les gens tout naturels qui n'avaient de goût et de plaisir qu'aux choses terrestres et n'ont point fait d'effort ni pour combattre la sensualité et

---

(1) Journal, 20 janvier 1794.

(2) Aussi bien, en présence de sa belle assurance, est-il intéressant de relever ici une légère hésitation : « Le corps de l'homme est fait de la même terre qu'il laboure actuellement : mais était-elle pour cela opaque, sombre et comme maintenant? »

(3) Sermon 4 juillet 1789 sur Apocalypse VII, 10-17.
Dans un autre sermon du 2 avril 1789 sur le commencement du même chapitre, il avait dit : « L'homme a un intérieur et un extérieur. L'extérieur paraît à nos yeux, et l'intérieur, qui est spirituel, paraît aux yeux des anges et des autres esprits. La transfiguration de Notre Seigneur Jésus-Christ sert encore à nous donner une idée du corps intérieur. Car, comment se fit cette transfiguration? En rétablissant l'influence sensible de l'intérieur sur l'extérieur, ou en faisant que l'intérieur pût derechef pénétrer à travers l'extérieur, comme cela se fit avant qu'Adam eût mangé du fruit défendu et à peu près comme la chandelle est vue à travers la lanterne.
Voilà la transfiguration : le corps terrestre pénétré de l'intérieur n'empêchera plus ce dernier de paraître et d'être vu dans sa splendeur.

(4) Cf. Sermon cité, p. 185, sur la résurrection des fidèles.

le péché, ni pour être régénérés, gens d'ailleurs pieux, honnêtes, craignant Dieu, vont après le trépas dans un état et monde semblable à notre état actuel qui est appelé la mort.

Toute la différence de l'un à l'autre est que dans l'autre on a dépouillé cette enveloppe grossière appelée terre et chair qui, comme un fourreau ou un étui, entoure notre esprit et notre âme et tous les autres objets qui se trouvent tant sur notre terre que sur l'innombrable quantité de planètes de l'univers qui nous est visible (1).

Pour les trépassés on se trompe en croyant qu'ils reçoivent leur jugement définitif d'abord après leur mort. Au contraire, le Seigneur dit que le froment et l'ivraie doivent avoir le temps de croître et de mûrir jusqu'au dernier jugement; dans la mort, c'est-à-dire dans le monde spirituel, il y aura donc mélange de bons et de mauvais, il faut aussi qu'il y ait des prisons et des geoliers (2) et de l'argent car c'était à ses disciples et par des méchants que le Seigneur donna le conseil d'être bientôt d'accord avec leur partie adverse. On y mangera et boira, il y aura des maisons, des logements, des richesses (3); vêtus de longues robes (4), les trépassés y trouveront des villes, de la manne, des montagnes, de l'eau, des fleurs, des nuées, des animaux (5).

Le *Sommeil*, la Mer d'après l'Apocalypse, est le deuxième ciel qui touche de très près à la Mort, « beaucoup, même enfants de Dieu, s'y arrêtent, c'est la demeure des régénérés imparfaits ».

« Lazare de Béthanie, l'ami de Jésus-Christ, frère de Marie et de Marthe, étant décédé, n'était parvenu qu'au sommeil ou au deuxième ciel, de même que plusieurs Corinthiens dont parle saint Paul. »

---

(1) Sermon sur I Corinthiens vi, 3.

(2) « Car il y a (cf. même sermon) des chefs et maîtres, seigneurs, princes et autres puissances tout autrement tyranniques, cruels, pervers et barbares qui se sont accoutumé d'en avoir dans ce monde-ci. Vous concevez aisément la raison en réfléchissant que tous ceux sur qui les maux et souffrances de cette vie-ci, joints aux instructions, prières, exhortations de leurs pasteurs, n'ont pas pu avoir l'effet pour les porter à l'obéissance exacte et à travailler avec effort et zèle à leur régénération et sanctification, doivent être purifiés par des souffrances beaucoup plus âpres et plus terribles que ne l'ont été celles de notre vie actuelle. Même nous apprenons par l'Apocalypse que les chefs et maîtres et administrateurs qui gouvernent et dominent dans les enfers et dans la mort sont d'une race et espèce si excessivement scélérate qu'au dernier jugement ils seront précipités dans le gouffre de feu. »

(3) Même sermon.

(4) 27 décembre 1810. « Dans une des écritures d'adultes de l'hiver passé, on a demandé si les personnes qui meurent arrivent dans l'autre monde habillées de la même manière qu'elles l'avaient été ici.

« Une très grande quantité de cas, que l'expérience nous fournit, nous oblige à répondre que oui : oui les défunts arrivent ordinairement dans l'autre monde dans l'habillement et le costume et l'uniforme qu'ils portaient haibtuellement ici.

« Mais dans la suite, il se fait à cet égard de très grands changements, tout comme à l'égard de la beauté ou de la laideur de la figure, propreté ou malpropreté..... »

(5) Sermon du 8 décembre 1789 sur Colossiens iii, 1, 2.

Le Sommeil comme la Mort n'étant qu'un état transitoire qui permet aux bons de se perfectionner dans le bien et aux hésitants de retomber dans le mal, Oberlin pousse ses principes de solidarité jusqu'à penser que les vivants peuvent, par leurs prières, aider ceux qui sont morts (1). Cette notion, qui rappelle l'idée romaine du purgatoire, s'en distingue cependant en ce que ce séjour n'a aucun caractère obligatoire, puisque les vrais enfants de Dieu franchissent ces deux degrés et entrent directement au Paradis.

Le *Paradis* du troisième ciel est la demeure de ceux qui sont nets de cœur ou qui sont parvenus à la parfaite mortification de leurs convoitises et sensualités.

C'est là que le Seigneur entra le jour du trépas et après lui le ci-devant criminel.

Le Paradis paraît être pour Oberlin le domaine vraiment spirituel, le domaine de la Vie, c'est le troisième ciel de saint Paul, la demeure des dix vierges. Il est cependant encore très près de la terre, car bien des conditions matérielles signalées dans le premier

(1) « Lorsqu'il y a à présumer que nos amis défunts, avant de mourir, n'avaient pas achevé leur régénération et sanctification et que, par conséquent, ils ne sont pas encore parvenus à la vie, mais seulement au sommeil ou bien même seulement à la mort, ne les pourrait-on avancer par aucun moyen? Sans doute qu'on le peut.

« 10° Par quel moyen? Par la prière et les bonnes œuvres faites en leur nom.

« D'abord par la prière : quand vous vous présentez devant Dieu pour Lui demander la grâce de marcher dans tous ses commandements et d'avancer dans le bien et de pouvoir dépouiller le vieil homme et revêtir la pureté et la charité parfaites, oh ! alors, ne manquez pas de renfermer dans cette prière vos chers défunts.

« Puis, réparez ce que vos parents pourront avoir manqué et suppléez à ce qu'ils pourront avoir omis, soit par oubli, soit par ignorance. Avaient-ils présenté et offert à Dieu les dîmes de tous leurs revenus, leurs prémices et le rachat de leurs premiers nés? S'ils ne l'ont pas fait, faites-le pour eux. Enfin faites d'autres œuvres de charité en leur nom.

« 11° Y a-t-il dans la Sainte-Écriture quelque chose qui puisse vous autoriser à cette croyance.

« Oui, les apôtres du Seigneur permirent même aux premiers chrétiens de se faire baptiser au nom de leurs parents défunts qui n'avaient pas reçu le saint baptême. Ainsi les œuvres pieuses faites au nom des défunts leur viennent à bien.

« Tout le dessus se dit au catéchisme, avant de monter en chaire. Pour la prière après le sermon, je pris celle de Doddridge, « Commencement et progrès de la vraie piété » (chap. XXIX, p. 605).

4 octobre 1795.

Ailleurs : « C'est pour ceux-là, distribués dans la mer, la mort et les enfers, que les premiers chrétiens enseignés par les apôtres ont continué à prier et intercéder comme pour les vivants et à réparer et à faire de bonnes œuvres, même ont osé se faire baptiser dans certains cas en leurs noms (I Corinthiens xv, 29). Et, pour que cette louable et charitable coutume de prier et intercéder pour les défunts ou trépassés s'oubliât moins, on a destiné une journée particulière à leur mémoire, et c'est là le jour des trépassés où chacun est invité à se souvenir de ses parents défunts..... et de demander humblement à Dieu qu'il veuille les animer de plus en plus de son Esprit et d'ardeur à faire des efforts pour hâter leur entière régénération et sanctification. » (Cf. aussi, p. 189.)

ciel s'y retrouvent, la séparation des sexes y subsiste (1) et Oberlin l'assimile au paradis d'Adam (2).

On y parvient lorsque l'on se laisse conduire par le Seigneur comme un bon enfant docile par sa maman, que l'on médite et pratique tout ce qu'Il a commandé à ses disciples malgré qu'on ait notre cœur corrompu et nos connaissances, amis et parents mondains (3).

Jésus-Christ Lui-même nous apprend que ses promesses du passage à une vie plus parfaite ne regardent que ceux des siens qui sont assez avancés dans son imitation, renoncement à eux-mêmes, etc. (Jean II, 11. Matthieu IX, 24) (4).

Enfin, au-dessus du Paradis, se trouve la *Montagne de Sion* et le Royaume de Dieu avec sa capitale ; « c'est là que notre Seigneur Jésus-Christ est monté le jour de l'Ascension, avec ceux des anciens qui étaient assez avancés pour y parvenir aussi (5). C'est ici la demeure de ceux qui sont parvenus à la stature spirituelle de Jésus-Christ ; des Premiers nés, des saints couronnés qui ont obtenu la couronne de vie. »

Au-dessus de toutes ces demeures, la *Nouvelle Jérusalem*, « demeure de la Majesté divine, située sur la montagne sainte et qui paraîtra à la fin de toutes les scènes de ce monde ».

Après avoir examiné les demeures de la maison de Dieu, il nous faut maintenant dire quelques mots des demeures de la maison de

---

(1) Dans ses réflexions sur la chute, à propos de Genèse II, faites au catéchisme en 1789, Oberlin expose une curieuse théorie sur ce point : Le terme traduit par côte signifiant « chose intérieure », Oberlin, par une hypothèse hardie, suppose qu'il s'agit plutôt d'une différenciation des sexes. « Dieu avait fait l'homme à son image et ressemblance afin qu'il pût produire hors de soi-même ses semblables, sans d'autre secours, étant en lui-même mâle et femelle ; il est dit que tout était très bon. Mais les circonstances ont changé. Adam s'est avili par la vue des animaux et il faut maintenant un changement de sa constitution et conformation pour empêcher plus grand mal. Les parties constitutives de la femme appartenant à l'homme, l'homme ne sera parfait qu'il n'ait récupéré le perdu....., ce qui, dans l'attachement des sexes, est charnel et vient de la chair, doit être mortifié et sacrifié pour revenir à la parfaite situation et prospérité primitive. Il paraît que cela se fera lors de la résurrection, laquelle mettra fin à la séparation des sexes. C'est cette résurrection qui rétablira parfaitement en nous l'image et ressemblance de Dieu. Luc XX, 32-35 paraît laisser supposer que les mariages pourront en tous cas continuer parmi ceux qui n'ont pas eu l'avantage de parvenir à cette résurrection. »

Le fils d'Oberlin, Charles-Conservé, qui a développé ces idées avec l'exagération que comportait son tempérament, reproduit dans le même ordre d'idées une curieuse explication de la préexistence : « L'homme a été créé mâle et femelle, les organes étaient dans la poitrine. Le Fils de l'homme, né dans la poitrine d'Adam avant la séparation, fut repris par Dieu au ciel pour lui éviter les épreuves d'Adam et le préparer à d'autres. »

(2) Ceux de nos lecteurs que ce sujet intéresserait trouveront décrits par Oberlin lui-même, dans les sermons écrits en 1782, reproduits Appendice XIX, tous les détails de cette conception que nous ne pouvons retracer ici qu'à grands traits.

(3) Enterrement à Fouday, I Corinthiens XV, 29. 10 novembre 1800.

(4) Sermon Hébreux IX, 127. Septembre 1783.

(5) Oberlin cite à l'appui de ceci le texte, à ses yeux prophétique, Psaume XVLII, 6.

Satan (1) qui est au-dessous de nous, à une certaine profondeur dans l'épaisseur de la terre : l'*Enfer*. C'est là qu'iront tous ceux qui « ont vécu ou qui sont morts en haine, injustice, avarice, impureté, orgueil ».

Tous ceux qui ne s'empressent point avec crainte et tremblement à marcher dans tous les commandements de Jésus-Christ mais lui désobéissent, viendront au-dessous de l'état actuel dans plus de misère, pauvreté, mépris, honte, disette et affront, et sous un joug et dans un royaume où ils seront traités comme de vils esclaves — en un mot dans quelqu'une des régions de l'enfer (2).

Si l'Enfer, comme nous le disions, est au-dessous de nous, il n'est pourtant pas très éloigné.

Car les démons et les diables étant actuellement en enfer rôdent cependant à l'entour de nous et se trouvent dans les régions de l'air et même il est dit que leurs princes (3) sont les gouverneurs de ce siècle et qu'ils dominent dans et par ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile (4).

Au-dessous de l'Enfer se trouve l'*Abîme*, qui semble être une immense et effroyable prison, « ce qui est d'autant plus vraisemblable par la prière des démons de Gadara ».
Au milieu de l'abîme est le *Gouffre de Feu.*

Cette immense et effroyable cavité de l'intérieur de la terre où se trouvent vraisemblablement les foyers des volcans, des montagnes dont le sommet passe en partie à travers les nuées, et qui sont comme des grandes cheminées effroyables, d'où sortent toujours des colonnes de fumée et quelquefois des torrents enflammés noyant les environs dans une mer

---

(1) Oberlin, comme nous l'avons dit, p. 194, croit aux possessions, il croit aussi à la personnalité de Satan.

« S'il y a eu des possessions de démons, de sorte que le démon régissait le corps de l'homme possédé comme notre âme le régit? Il y a eu de pareilles possessions, il peut y en avoir encore. Mais aujourd'hui, le diable profite plus pour son but et son règne en faisant croire aux hommes qu'il n'y a plus de diables du tout, au moins qu'ils sont privés de toute puissance et que nous n'avons par conséquent plus besoin de nous garder de ses pièges et ruses et séductions.

« Et c'est en quoi la religion de plusieurs jeunes théologiens ne sert que trop bien ce prince rusé de l'air.

« La prière humble et persévérante et le commerce habituel avec le Seigneur Jésus-Christ dans son cœur garantira le mieux de ces erreurs à la mode. » Sermon sur « la Femme Cananéenne ». (Cf. p. 398.)

Oberlin ne craint pas de prendre en considération une lettre anonyme qu'on lui envoie en 1800 pour lui signaler un individu qui personnifie bien le diable décrit par Stilling (Explication de l'Apocalypse, chapitre XVII).

(2) Sermon sur Luc VI, 4-6. Avril 1789.

(3) Toutes ces demeures, nous l'avons dit, ont des chefs et gouverneurs.

(4) Sermon sur Apocalypse IX, 1.

de feu, telle est la chose dans le terrestre grossier et matériel, et notre texte nous fait présumer avec grande vraisemblance que, dans le spirituel la chose est arrangée de même manière, et qu'au milieu de l'abîme se trouve le gouffre de feu! Ici seront jetés après le dernier jugement tous ceux dont les noms n'auront pas été trouvés au Livre de vie — ou tous les incorrigibles.

Le gouffre de feu comme la nouvelle Jérusalem ne devra jouer un rôle qu'à la fin des temps. La mer, la mort, l'enfer seront abolis et leurs gouverneurs jetés au gouffre de feu et cela se passera sans doute au moment où les habitants du troisième et du quatrième ciel entreront dans la nouvelle Jérusalem.

Nous avons dit que, malgré ces distinctions qu'impose une classification, ces demeures diverses se touchaient au point de se pénétrer et leurs habitants passaient de l'une à l'autre et même franchissaient telle et telle. Mais ce n'était là qu'un cas exceptionnel et cette progression, vers en haut ou vers en bas, subsiste en général (1).

Les habitants de ces demeures peuvent aussi avoir les uns avec les autres quelques rapports, mais le grand lien est établi par les *Anges*.

Les Anges sont avant tout les messagers de Dieu (2). Ils entrent en rapport non seulement avec les trépassés mais aussi avec les hommes (3).

Nous savons que les anges sont employés au service des hommes pour les solliciter au bien et les garder du mal sans pourtant gêner leur liberté, et leur action est incessante, à tel point qu'un seul ange gardien ne peut sans doute suffire à la tâche. Il est vraisemblable que chaque homme a plus d'un ange gardien qui peut-être se changent et relèvent comme les sentinelles (4).

---

(1) Nous avons supposé, page 258, qu'Oberlin cessa de voir sa femme lorsque celle-ci eut atteint un degré supérieur : une lettre à sa mère (6 nov. 1787) où il décrit longuement la progression à travers les demeures célestes d'un ménage dont les deux époux sont inégalement développés spirituellement et se rejoignant pour se séparer à nouveau, parait significative à cet égard.

(2) Cf., Appendice XI, un sermon qui décrit la visite de l'ange de la mort.

(3) « Même d'après Luc XXIV, 2, les anges peuvent se faire voir à qui ils veulent. MM. les raisonneurs sceptiques et difficiles ont beau aller eux-mêmes soumettre tout à leur examen et tribunal de leur raison, ils sont là en face même des anges, mais ne les osent pas voir. » — Comment nous étonner d'ailleurs que Oberlin ait sur ce point une conception très matérialisante, puisqu'il prête une voix humaine au serpent et, quand on lui parle de la forme humaine de Dieu, il se contente de répondre : « Pourquoi pas? »

A propos du texte. « L'ange leva sa main », Apocalypse X, 5, il dit : « Constamment les anges sont vus en figure humaine. Or, les anges sont des esprits. Ce n'est donc pas seulement notre corps grossier et mortel qui a cette figure, mais aussi les esprits.

« Outre que Dieu est le plus spirituel de tous les esprits et c'est en figure humaine qu'Il demeure parmi les anges et les bienheureux et c'est même à l'image de sa figure qu'il Lui a plu créer les hommes. »

Nous renvoyons ceux que ce langage étonnerait à la note 2, p. 276.

(4) Sermon Apocalypse VII, 11. 18 juin 1789.

Il y a d'ailleurs de grandes différences de caractère entre les différents anges, au moins autant qu'entre les hommes, comme nous voyons que même entre les douze apôtres chacun était d'un caractère différent (1).

A propos des enfants en voyage, il dit encore :

Si vos enfants ont chacun son ange gardien, ne devrait-on pas être tenté de croire que ces gardes célestes leur sont redoublés lorsqu'ils sont hors du pays (2)?

D'où résulte que le nombre des anges doit être très élevé et Oberlin se livre à ce sujet à un calcul approximatif qui atteint des chiffres énormes.

Et ce ne sont pas seulement les individus, les peuples eux-mêmes ont leurs anges gardiens.

Ces anges gardiens s'entr'assistent et se prêtent des secours mutuels tout comme le font les princes et souverains de la terre. Sur la prière ardente des habitants d'un pays Dieu leur envoya des anges davantage pour secourir ceux qui s'y trouvent (3).

Comment ne pas remarquer ici encore que, si la forme nous étonne, l'idée profonde qu'elle revêt et rend sensible, est une magnifique pensée d'intercession collective et sociale.

Ce que nous venons de dire s'applique aux bons anges; il en est de même des *Anges déchus :*

Bons et mauvais anges sont d'ailleurs souvent en communication et commerce ensemble comme les hommes bons et mauvais.

Oberlin se représente le monde des êtres spirituels organisé et gouverné par Dieu « comme un gouvernement humain ». Les anges mauvais quoique déchus,

..... sont toujours encore, malgré leur méchanceté, d'une majesté très haute, très respectable et très redoutable, la gloire et majesté primitives de Satan et des principaux princes et puissances subalternes est si distinguée et haute que même les archanges les traitent avec respect.

---

(1) Oberlin conclut surtout ceci d'Apocalypse XII, 5, qui montre que « lorsque Dieu voulut opérer la précipitation de Satan et son bannissement du ciel Il ne se servit pas de sa toute-puissance immédiate, mais Il y employa ceux des anges dont le caractère convenait à une pareille commission et expédition : Michaël et ses anges. »

(2) Chandeleur 1788.

(3) Sermon sur l'archange Michaël, 1806.

Les mauvais anges agissent comme les bons sur les hommes, mais leur action paraît limitée par celle des bons qui est conforme à la volonté de Dieu.

Les diables peuvent comme les bons anges se transporter où il leur plaît, ils rôdent partout mais résident de préférence dans les lieux secs et déserts; ils cherchent sans relâche à nuire, mais ils ne le peuvent que là où, par ordre de Dieu, les bons anges ne s'opposent pas, de sorte que lorsqu'ils font du mal, les enfants de Dieu reçoivent ce mal comme venant par un ordre exprès de Dieu (1).

Le diable cherche sans cesse à suggérer ou proposer à l'homme de méchants desseins, et voici la manière ingénieuse dont Oberlin se représente l'action tentatrice.

Nous pouvons dans notre imagination nous représenter des contrées et châteaux et autres beautés et richesses qui n'existent pas.

Mais les esprits (2) et bien plus les anges et diables peuvent faire de pareilles représentations hors d'eux de sorte qu'il semble pour quelques temps que ces choses sont réelles.

Les esprits enfin n'agissent pas seulement sur notre imagination, ils ont une action sensible, puisque :

1° Pas toutes les maladies viennent de causes naturelles, plusieurs viennent d'esprits malins méchants et malfaisants; 2° il y a entre les esprits méchants une très grande différence, les uns sont bien plus téméraires, opiniâtres et scélérats que les autres (3).

Peines éternelles

La question se pose ici de savoir si Oberlin croyait au séjour

---

(1) Et Oberlin conclut, 29 octobre 1789, voir Apocalypse IX, 12-21 :

« Et, nous qui le savons ne devons craindre quoi que ce soit que Dieu seul, par conséquent ni esprit malin, ni prétendues mauvaises gens, ni sorciers, ni malheurs, ni pauvreté, ni disette, ni rien..... mais Dieu seul.

« Pour cela faire, il faut être bien pénétré du sentiment de la toute-présence de Dieu, ce cher Père céleste. Toutes les fois que nous laissons monter en notre cœur quelque autre crainte, nous transgressons le premier commandement et commettons une idolâtrie. »

(2) Habitants des régions infernales d'origine inférieure souvent terrestre distincte de l'origine céleste des anges ou diables. A propos de tout ceci, cf. p. 276.

(3) Sermon sur Marc IX, 14-29. 14 décembre 1800 (23 nivôse an IX). Cf. p. 194; dans la lettre dont nous parlons page 262, note 1, il écrit : « Si quelqu'un voulait prétendre que c'est là de la magie ? — rien de mieux — il y a donc une magie, et que devient la grande sagesse de nos novateurs dont les beaux raisonnements ont définitivement repoussé tout occultisme et toute intervention des esprits et qui refuse même au diable toute intervention dans le monde. Oh, comme ils vont se faire petits ces savants si enflés de leur sereine raison, comme ils vont trembler pour leurs systèmes, et en disant cela je bénis Dieu, car ces gens-là sont parmi les chrétiens le plus grand obstacle à la venue du vrai christianisme du Christ ». (Traduit de l'allemand.)

éternel des damnés dans le gouffre de feu, ou s'il admettait soit leur salut, soit leur anéantissement.

L'histoire suivante que Stœber met dans la bouche d'Oberlin lui-même, devrait nous apporter quelques lumières.

J'avais à Waldbach un excellent ancien, nommé George Claude, qui non seulement était très en souci pour son salut, mais encore pour celui de toute la paroisse, et qui travaillait de tout son pouvoir à diminuer le mal et à augmenter le bien. A l'approche d'une des fêtes d'église, qui donnent lieu à tant de désordres et où les jeunes gens se croient tout permis, il vint me trouver et me pria de parler de l'enfer à mes gens, et pour me servir de l'expression allemande, *ihnen die Hölle recht heiss zu machen* (leur bien chauffer l'enfer). Je le lui promis et je tins parole, leur démontrant tout ce qu'un pareil séjour aurait d'affreux et de terrible, d'autant plus qu'il ne devait jamais finir.....

C'était un dimanche et cette nuit-là je m'attendais à ce que tout fût tranquille..... cette nuit que je croyais être si tranquille fut une des plus affreuses et les garçons firent un vacarme doublement aussi fort que jamais. Le lendemain, le bon ancien vint me trouver. — Eh bien, Monsieur, me dit-il, avez-vous entendu le vacarme de cette nuit? — Oui, mon cher George, lui dis-je, vous avez cependant entendu hier que ce n'était pas de ma faute. — Non, reprit-il, c'est un nouveau ministre qui est cause de tout cela. — Un nouveau ministre? contez-moi donc l'affaire!— Hier au soir, les jeunes garçons entrèrent dans l'auberge et y trouvèrent ce Nicolas, que vous connaissez, Monsieur, comme un homme qui jamais n'entre dans aucune église et qui est presque toujours ivre. — Bonsoir Nicolas! Eh bien, tu es toujours dans l'auberge? ne veux-tu pas enfin cesser? n'as-tu pas entendu aujourd'hui ce que notre ministre nous a dit de l'enfer? Il faudra aussi que tu y brûles une fois? — Moi? entendu ce que notre ministre a dit? vais-je donc à l'église? comment accordez-vous l'église et Nicolas, m'y avez-vous jamais vu? l'auberge, voilà mon église et un vaurien comme moi n'entre jamais dans aucune autre. — Eh oui! tu as raison, Nicolas, nous ne t'y avons jamais vu; eh bien, écoute ce que notre ministre a dit.

Là-dessus, ils lui racontèrent mot à mot tout le sermon (car j'ai des gens dans ma paroisse qui peuvent ainsi raconter mot à mot un sermon qu'ils ont entendu). Nicolas les laisse achever. Quand ils eurent fini il les regarda d'un air moqueur et leur dit : Et vous êtes assez simples pour croire cela? Comment donc, vous êtes si stupides? Écoutez-moi : vous savez que je suis un vaurien du premier ordre, que je n'ai jamais été à l'église, que je ne me soucie point de bien faire, et qu'enfin j'ai dépensé tout mon bien et l'ai fait passer par ma gorge. Vous savez tout cela? Bon; vous savez aussi que j'ai un fils unique, un brave garçon, qui m'obéit et dont je suis fort content; mais supposez qu'il fût méchant et ne voulût point m'obéir, et que, l'ayant souvent averti de se corriger, il ne le fît pas et me forçât enfin à le chasser de ma maison, en protestant qu'il n'y ren-

trerait plus et que je ne le regarderais plus pour mon fils. Bon. Au bout de quelque temps, j'apprendrai qu'il se repent, qu'il pleure, qu'il demande pardon, l'un de mes amis viendrait de sa part me prier de le recevoir en grâce et de lui pardonner le passé, il viendrait lui-même. Croyez-vous que je continuerais à le repousser? Est-ce que je ne lui pardonnerais pas? est-ce que je ne dirais pas : Viens mon fils, je te pardonne, j'ai bien juré que tu ne reviendrais plus auprès de moi, mais c'était du méchant fils que je parlais. Eh bien, si moi qui suis un vaurien reconnu pour tel, j'étais capable de faire cela, est-ce que le bon Dieu ferait moins? est-ce qu'Il nous laisserait toujours en enfer? Vous voyez bien que cela n'est pas possible. — Tu as raison, Nicolas, certes tu as raison, allons, cabarètier, du vin! trinquons à la santé du ministre Nicolas! allons, vive le ministre Nicolas! Là-dessus ils se mirent à boire, à s'enivrer, ils sortirent enfin de l'auberge et firent le vacarme que vous avez entendu.

Je vis bien que ce n'était pas là le vrai moyen de les convertir et que, nos docteurs en théologie en diront ce qu'ils voudront, le prédicant Nicolas, comme l'appelèrent nos paysans, avait bien raison. Je me promis bien de ne plus prêcher sur l'éternité des peines de l'enfer, je ne prononçai même plus ce nom jusqu'à ce qu'un événement arrivé dans le...., m'en fournit l'occasion.

Quelques villages s'y étaient révoltés et avaient refusé d'obéir à l'intendant. Celui-ci leur avait envoyé des soldats dans toutes les maisons, qu'ils étaient obligés de bien nourrir et de leur mettre encore tous les jours une pièce de monnaie sous leur assiette. Peu à peu, les plus pauvres ne pouvant plus y suffire, se rendirent et signèrent ce qu'ils auraient dû signer d'abord. A présent les soldats de ceux-ci furent répartis entre les autres. Bientôt il y en eut de nouveaux qui signèrent, et leurs soldats furent de nouveau répartis entre les autres. Les plus riches, s'obstinant toujours dans leur désobéissance, vendirent un bien après l'autre et furent à la fin pourtant bien aise de finir par où ils auraient dû commencer. Ils n'eurent en récompense de leur opiniâtreté que la perte de leur bien.

Je me servis fort à propos de cet exemple, leur faisant voir, qu'ayant cependant été forcés à ce qu'ils refusaient d'abord, ils auraient bien mieux trouvé leur compte à ne point se révolter; qu'ils devaient appliquer cela à Dieu, et se demander si Dieu recevra dans son ciel les désobéissants. Si donc il fallait pourtant une fois obéir, ne vaut-il pas mieux le faire avant d'avoir été en enfer?

D'ailleurs, leur dis-je, les goûts sont différents et je vois que le vôtre ne ressemble du tout au mien. Moi je préfère d'obéir avant d'avoir été en enfer, et vous, vous préférez d'être d'abord brûlé. Allons, oh! je ne disputerai pas sur les goûts, supposez le temps que vous passerez en enfer aussi court que vous voulez, moi je le trouve toujours trop long. Mais écoutez! puisque tel est votre goût, accoutumez-vous peu à peu à supporter ces terribles douleurs, et comme vous voulez qu'un jour votre corps entier brûle, accoutumez-vous au feu; tenez, vous pouvez pourtant vivre et pourtant travailler, quoique n'ayant plus le petit doigt.

Commencez par la première phalange, et quand celle-là sera consumée, prenez la seconde. Là-dessus, je les regardai en souriant et je vis qu'ils étaient honteux et baissaient les yeux.

Quand, dans la suite, j'en trouvais à l'auberge ou que j'en rencontrais qui étaient ivres, je n'avais qu'à leur montrer la première phalange du petit doigt, ils baissaient d'abord les yeux et me comprenaient.

Je fus dans la suite cité devant le président du consistoire de Strasbourg, *pour avoir prêché contre l'éternité des peines des damnés ;* mais dès que je lui eus raconté ce que je viens d'écrire, « Certes, Monsieur, me dit-il, vous ne pouvez pas faire autrement. Mon Dieu, avez-vous de tels gens dans votre paroisse. Ah! vous avez très bien fait (1). »

On le voit, Oberlin ne se prononce pas très nettement, sans doute il croyait aux peines de l'enfer et les décrivait parfois en termes d'un effroyable réalisme : « du soufre et de la poix enflammée; un gouffre pour maison et des flammes pour lit », dit-il dans un sermon (2) cité par un de ses biographes pour en déduire sa croyance à l'éternité des peines.

Il nous paraît cependant que ce récit non seulement ne résoud pas la question, mais surtout ne détruit pas suffisamment l'opinion que, sans vouloir sans doute se contredire, Stœber a émise ailleurs (3).

[Le dogme des peines éternelles n'a jamais pu être accueilli par l'âme aimante d'Oberlin, toutes les fois qu'en sa présence on mit cette proposition en avant il la repoussa énergiquement en disant :

Si Dieu pouvait damner éternellement une de ses créatures, il cesserait d'être Dieu, il deviendrait diable.]

Nous ne pouvons oublier que le vénéré pasteur Dr Witz, petit-fils d'Oberlin, déclarait fausse cette dernière affirmation de Stœber et trouvait dans le récit du prédicant Nicolas une suffisante affirmation de l'orthodoxie d'Oberlin en cette matière. Pourtant M. le pasteur Werner (4), qui a beaucoup étudié Oberlin, nous écrivait un jour à ce sujet : « Il faut faire la différence entre l'enfer (qu'Oberlin

---

(1) Ce récit que Stœber ne date pas est en tous cas antérieur à la mort de J.-G. Claude, c'est-à-dire au 2 avril 1782.

(2) Sermon, Genèse II, 15, janvier 1783, cité par Mme Rœhrich. Notons que Parisot tire de textes semblables la même conclusion. Nous allons voir que cette question est plus complexe que ces auteurs ne paraissent le supposer.

(3) A propos de l'entretien d'Oberlin avec Lorenz. (Cf. p. 7.)

(4) Neveu de M. Witz et son successeur à Waldersbach; sa femme, née Witz, était arrière-petite-fille d'Oberlin. (Cf. Rœrich, *op. cit.*)

n'a jamais repoussé avec ses peines et tourments) et l'éternité des peines de l'enfer, celle-ci Oberlin pourrait l'avoir niée plus tard... Je viens de parcourir bon nombre de sermons d'Oberlin et je vous dirai que je n'ai trouvé nulle part une expression à l'appui de l'éternité des peines, je dirai plutôt que quelquefois où l'on pouvait attendre une telle expression, on est étonné de ne pas la trouver, mais, par contre, je n'ai non plus aucune preuve du contraire. »

Il est certain que l'étude attentive des textes (à laquelle nos lecteurs pourront suffisamment se livrer sur les nombreux passages que nous citons et sur laquelle il serait trop long de s'étendre ici), ne nous a donné aucun résultat définitif.

Oberlin parle souvent des « suites de notre vie pour l'Éternité » de « remords éternellement cuisants » ou « d'un feu qui ne s'éteint point » (1). Mais il dit aussi en parlant de Jésus « que tout est soumis à ses pieds jusqu'à ce qu'Il aura ramené tout à l'état de grâce et d'obéissance filiale... et Dieu sera tout en tous ».

A propos d'une étude sur Luther, il écrit :

Les idées de Luther sur le rétablissement final sont de son époque — simples et peu profondes — et rien n'y laisse supposer qu'il ait cru au rétablissement de ceux qui ont vécu sans Dieu et à celui des diables; il s'agit seulement des autres créatures qui auront part à la glorification des enfants de Dieu.

Nous savons qu'Oberlin était de l'avis de Luther en ce qui concerne les créatures (2), mais est-ce en matière de blâme ou d'approbation qu'il fait allusion au rétablissement des diables, c'est ce que nous ne pouvons dire.

D'autre part, nous reproduisons, Appendice XXI, un sermon sur II Pierre III, 9, qu'Oberlin a répété à trois époques de sa vie après l'avoir prêché en allemand et qu'il paraît difficile d'attribuer à un partisan de l'universalisme.

Force nous est donc, devant l'incertitude des textes, de revenir au témoignage des contemporains.

M. Witz, que nous citions plus haut, reconnaissait lui-même que Mme Rauscher, fille d'Oberlin et celle de ses enfants qui, au dire

(1) Sermons : janvier 1790, août 1818. Noël 1867. Cf. aussi Pl. VII, p. 276.

(2) Il pensait que tous ceux qui avaient recherché le bien sans connaître la voie du salut seraient amenés à la vérité. Et Socrate, par exemple, occuperait une haute place dans les cieux. (Cf. p. 393.)

unanime (1), rappelait le plus son père tant au physique qu'au moral, croyait au salut universel.

Si les raisons que nous exposons ailleurs (2) ne nous empêchaient d'accorder toute autorité au dire de Charles-Conservé Oberlin, nous citerions comme concluante cette phrase écrite par lui dans son « traité des opinions d'Oberlin » :

Vous voyez donc que c'est absurde et vraiment injuste que de soutenir que les peines seront éternelles et que c'est un véritable blasphème que de le soutenir, car c'est attribuer au Seigneur des sentiments sinon de vengeance, toujours de sévérité et de dureté qu'il n'a pas (3).

Enfin, une autre fille d'Oberlin, Frédérique-Bienvenue, écrit en 1800 :

Ce qui a engagé papa à ne plus admettre l'éternité infinie des peines des méchants avant (pour après) qu'il eût fait attention à ces paroles où le Seigneur dit qu'il continuera d'être Messie jusqu'à ce qu'il ait tout réconcilié avec Dieu son Père et que Dieu son Père soit tout en tous.

D'autres témoignages, trop indirects malheureusement pour nous fournir la preuve définitive, s'ajoutent à ceux qui précèdent. Messner, dans son ouvrage sur l'universalisme, rappelle que Schubert, un des biographes d'Oberlin, et G. Steinheil (4), le chrétien alsacien héritier authentique des Oberlin et des Legrand, citent Oberlin parmi les partisans de ces idées.

Mais ces affirmations sont fondées avant tout sur les sympathies très réelles, nous l'avons montré, qu'Oberlin avait pour Bengel et pour Oettinger, et les textes cités par Messner (5) sont fort sujets à caution.

---

(1) Cf. p. 240, le même jugement émis sur Mme Rauscher.

(2) Cf. p. 294, note 3.

(3) Notons encore que, dans une lettre à M. Witz père, ce même Charles-Conservé écrit, mais cette fois en donnant sa propre opinion : « Dieu est trop bon pour condamner éternellement. »

(4) Dans sa traduction sur la *Théologie du cœur d'Oettinger*, 1858. (Cf. son étude sur le *Caractère de Dieu*, *Revue chrétienne*, 1884.) Et ceci nous permet de relever le fait, nous ne dirons pas décisif, mais frappant, que les opinions universalistes sont très répandues dans les régions qui ont subi l'influence d'Oberlin.

(5) Le premier de ces textes, tiré du passage que nous reproduisons p. 261, a été dénaturé pour les besoins de la cause (on a ajouté après « révélation » : *de la doctrine du rétablissement final*) ; l'autre passage cité ne nous paraît pas avoir plus de valeur, il rentre (comme le 3e vol. de Burkhardt) dans la littérature apocryphe d'Oberlin, dont nous avons parlé et à laquelle font allusion ces lignes de Mme Rauscher à M. Kraft (communiquées par M. Werner). « Voici une introduction au livre de Swedenborg

Au fond, c'est parce qu'Oberlin reste l'homme de la Bible, que cette imprécision subsiste : il a, tour à tour, prêché la justice, et prêché l'amour de Dieu.

Peut être, à mesure qu'il avançait en âge et en expérience chrétienne, qu'il méditait avec plus d'ardeur ses classifications du développement spirituel après la mort (il admet ce développement jusque dans le gouffre de feu), faisait-il de plus en plus allusion à un rétablissement final, tout en laissant parfois entendre l'anéantissement définitif des incorrigibles (l'expression de mort éternelle revient souvent) (1).

Ceux qui l'ont vu de près ont tout naturellement surpris ces pensées, mais il ne paraît pas avoir jamais affirmé ces doctrines du haut de la chaire.

Et nous n'entendons point par là qu'il ait voulu cacher à ses paroissiens sa vraie pensée, mais simplement qu'il ne devait pas avoir sur ce point une conviction précise et suffisante pour en parler publiquement, car pour d'autres choses, notamment ses idées sur le ciel, il ne craignait pas d'en parler devant tous.

Conséquences de son mysticisme

Nous avons retrouvé dans les notes d'Oberlin un brouillon de réponse à ceux qui l'accusaient de « trop parler du ciel ». Il nous paraît utile de le reproduire parce qu'il met exactement au point tout ce que nous disons dans ce chapitre et qui peut parfois paraître étonnant au lecteur contemporain.

Dira-t-on que c'est aussi fabriquer une Bible que de faire un tableau sur lequel on peint le troisième, le deuxième ou le premier ciel.....

Toute notre foi n'a-t-elle pas été systématisée et rangée en tableaux. Et où trouvez-vous dans la Bible un système quelconque ou un tableau. Notre catéchisme n'est-il pas un système que vous ne trouvez nulle part sous cette forme dans la Bible. Et notre « Bible des enfants » n'est-elle pas un aimable résumé qui ne se retrouve d'ailleurs nulle part sous cet ordre et cette forme dans la Bible?

---

que je vous prie beaucoup d'insérer dans votre livre (c'est celle que nous citons), car on a eu la hardiesse de mettre le nom de mon père à la tête d'un ouvrage qui est tout à fait contre les principes de mon père, comme s'il avait été partisan le plus chaud du système de Swedenborg en dépit de la Bible. » (Cf. p. 261.)

(1) Et qui sait si la logique de sa pensée ne lui avait pas permis d'entrevoir la conciliation dans une sorte de conditionnalisme,

Et on voudrait m'en vouloir parce que j'essaie de grouper en tableaux les chères paroles qui sont le fondement de mon espérance, de ma joie, de mes vues sur l'éternité.

Nous devons conformer notre vie à ce qui est là-haut, où Jésus est assis à la droite de Dieu, notre but doit être là-haut, nous devons là-haut rassembler nos trésors, là-haut placer notre cœur et notre bien, et tout le Nouveau Testament nous dirige toujours et sans cesse vers là-haut.

Et je ne devrais pas prendre mon plaisir à rassembler les paroles qui peuvent me donner une idée de quelqu'une de ces perles pour lesquelles je dois vendre tous mes biens et tout sacrifier, et je n'ai pas le droit de mettre ces paroles dans un ordre systématique et de les résumer en tableaux comme je le fais pour mes devoirs ordinaires !

Les ordres de Dieu sont rangés en tableaux innombrables, et je ne pourrais pas ranger de même ses révélations qui sont le fondement et l'agréable développement de ses ordonnances ! J'ai le droit d'établir des atlas complets de cette terre consumée par le feu sur laquelle je ne suis que voyageur, et je ne pourrais essayer de dresser une planche représentant ma vraie patrie et ma demeure éternelle, alors que tout mon moi, mon esprit, ma mémoire, mon imagination, doivent être pénétrés par ces choses plutôt que par celles de cette terre !

Mais mes tableaux, mes représentations, sont trop incertaines, fragiles, hasardées.

Que m'importe ? Aucune de nos cartes ne sont fidèles et vraiment vraies, et cependant je remercie Dieu de me les avoir données. J'avais une fois des plaies au pied gauche et je ne pouvais le remuer ; alors je me fis faire une savate que je conserve encore, et remerciai Dieu de me permettre ainsi de circuler dans ma chambre, et si l'autre pied m'avait manqué, qui aurait osé m'interdire, si tel eût été mon bon plaisir, de me traîner sur mes mains et sur mon ventre ? Ainsi en est-il pour moi des choses du ciel. Je ne puis vivre sur cette terre sans jeter un regard vers là-haut et je ne sais comment j'aurais pu, sans cette vision de l'au-delà, supporter les terribles souffrances, les douleurs et les épreuves de toutes sortes que j'ai dû endurer.

Tous les aliments ne conviennent pas à tous et je ne veux enlever à personne ses préférences ou lui refuser ses mets favoris, que ce soit de la paille ou du rôti, mais qu'on veuille bien être aussi large à mon égard et qu'on ne m'enlève pas une nourriture par laquelle Dieu a si souvent et si abondamment béni mon cœur.

Je dois donc garder pour moi mes représentations et ne pas les montrer aux Ban-de-la-Rochois.

Dieu m'en préserve. Je ne vis que pour eux, et mon temps, mes forces, ma science, mes talents, mes champs, mes bestiaux, mon argent, mon jardin, doivent être partagés avec ma première femme (1).

Mais cela pourrait leur être funeste.

Vraiment il n'y paraît guère. Qu'on me montre donc beaucoup d'aussi

(1) Il désigne ainsi sa paroisse. (Cf. p. 233.)

pauvres hères parmi lesquels seul est riche celui qui a assez de pommes de terre pour manger toute l'année, et certain parmi les pauvres doit au printemps faire cuire de l'herbe.

Qu'on me montre beaucoup de populations au sein desquelles tant de bien a été fait pour soulager la misère, où l'on se secoure ou s'entraide l'un l'autre, où personne ne va mendier mais où chacun sait apporter aide et appui au plus pauvre que lui.

Quel effort, quel zèle infatigable parmi bien des familles pour assembler des trésors dans le ciel selon le précepte de notre Sauveur, qu'il faut être riche en bonnes œuvres et poursuivre la sainteté.

Comparez donc à cette paroisse tout le voisinage, allemand ou français, et reconnaissez la frappante différence. Elle est si grande qu'à plusieurs heures à la ronde, les catholiques eux-mêmes, qui nous regardaient autrefois avec horreur, maintenant nous aiment, nous bénissent et parlent de nous avec admiration.

Portez-vous bien. Dans l'attente du plaisir de causer avec vous, ou tout au moins d'avoir l'honneur d'une réponse écrite de votre part, votre ami dévoué et serviteur.

OBERLIN (1).

P. S. — Vous avez entendu parler de la nouvelle manière de voler, on me l'a envoyée de Strasbourg (2).

Tout en reconnaissant dans une grande mesure, et surtout dans ses premiers points, le bien-fondé de cette justification, on n'en est pas moins étonné que ce conducteur avisé, que ce sage pédagogue n'ait pas senti le danger qu'il y avait à développer ces préoccupations, à recueillir pour les noter lui-même toutes les rêvasseries qu'il a transcrites dans son *Mémoire ou petit recueil des révélations qui sont parvenues à notre connaissance, étant arrivées dans notre paroisse tant par apparitions en plein jour que par visions et dans le rêve pendant la nuit, depuis l'an 1770, jusqu'à l'an 1811, par des personnes de l'un et de l'autre sexe, dans tous les villages de la paroisse* (3).

Et, non seulement en leur portant devant tous un tel intérêt, il donnait corps à ces choses (4), mais il les encourageait quand il disait :

Or vous savez que le Saint-Esprit nous apprend que le peuple où il n'y a point de visions, c'est-à-dire de nouvelles du monde spirituel, n'est

(1) Lettre écrite à un ami inconnu le 17 mai 1785.

(2) Cf. Appendice VI.

(3) Bien plus, il en faisait et laissait faire des copies et traductions qui étaient répandues. Il citait de nombreux textes à l'appui : Genèse XV, 1 ; XLVI, 2. Job IV, 12-17. Actes X, 9-19.

(4) Sermon sur I Samuel III. 14 octobre 1790.

point un peuple d'enfants de Dieu unis au Père céleste et avoués par Lui, mais un peuple désavoué par Lui, un peuple abandonné.

De tout temps l'église de Dieu sur terre fut en communion avec le monde invisible ou spirituel par des visions, voix et révélations; car il y a communion des saints comme nous le lisons dans le Symbole des apôtres.

Exemple : Conversations divines avec Adam, Caïn, Énoc.

Réponses par les Urims et Thummims.

Et c'était une preuve d'abandonnement de Dieu quand Dieu ne donnait plus de pareilles réponses.

Après que, en conséquence de la prophétie de Michée, la nuit avait été répandue sur l'église judaïque dégénérée, de sorte qu'il n'y avait plus eu de visions et qu'ils ne prophétisaient plus, les visions recommencèrent à être renouvelées et à briller avec plus d'éclat au temps de l'entrée de notre adorable Sauveur Jésus-Christ sur la terre (1).

Combien imprudentes (2) nous paraissent des paroles comme celles-ci.

Ces passages nous font donner un coup d'œil dans le cœur de Dieu. Nous y voyons :

1° Que c'est extrêmement malgré lui de châtier, de punir, d'affliger;

2° Qu'ordinairement, Il fait précéder ses jugements par des menaces et avertissements de ses serviteurs ou par des pressentiments ou même quelquefois par des prédictions claires;

3° Son intention en cela est d'exciter les hommes à prévenir et détourner absolument les jugements ou au moins à les diminuer et radoucir;

4° Ceux donc à qui Dieu fait savoir de telles choses ne doivent point les garder pour eux, ils se rendraient fort coupables envers Dieu et envers le public;

5° Si une personne qui a reçu une vision ou avertissement craint de faire connaître son nom, il y a assez de moyens pour être caché;

6° Si alors la chose prédite n'arrive pas, il ne faut pas s'en étonner ni taxer la prédiction de fausse, mais se réjouir de ce qu'elle a fait l'effet que Dieu désirait, savoir : de produire le repentir, le retour à Dieu et l'empressement à mieux faire son salut avec crainte et tremblement (3).

---

(1) Sermon sur les révélations divines, I Samuel XXVIII. 6 juin 1789.

(2) Mme Rœhrich, dans sa récente étude sur Oberlin (*Revue alsacienne*, 1910), cite un sermon de 1787 sur les visions où Oberlin déclare « qu'on les expie par des échardes dans la chair et de grandes souffrances. » « Avec des visions, ajoute-t-il, on peut être damné. »

Ces paroles nous paraissent avoir leur intérêt en elles-mêmes, mais ne contredisent pas ce qui précède.

Qu'on relise encore à l'appui de notre dire et même de tout ce paragraphe l'échange de lettres d'Oberlin avec le baron de Dietrich, Appendice XXIII. A la fin de la réponse, Oberlin, accusé d'être visionnaire, affirme sa foi aux visions.

Remarquons aussi qu'Oberlin cite Appendice VIII, les calomnies dont il était l'objet sur ce point, mais la justification dont il les accompagne nous permet malgré tout de conclure qu'il fut imprudent en parlant trop souvent de ces sujets devant des auditeurs comme les siens.

(3) Amos VII; Ézéchiel XVIII. Février 1806.

Aussi les regrettables conséquences ne se firent-elles pas attendre. Dix jours après la mort de Mme Oberlin, deux jours après le premier rêve d'Oberlin, le 28 janvier : Salomé Caquelin vit Mme Oberlin. Ce fut bientôt une véritable contagion et de tous côtés on envoyait à Oberlin, qui les notait avec soin, les récits de ces apparitions. L'une de ces lettres est intitulée : « Vision que Dieu me fit voir par la bienheureuse et bienfaisante mère du pays. » D'autres racontaient que Madame leur avait montré leurs fautes passées ou leur avait révélé quelque chose du ciel, et il se produisit cette fois un vrai débordement d'histoires fantastiques dont Oberlin ne paraît pas avoir toujours saisi le caractère malsain et absurde (1) et qui laissèrent pendant longtemps dans les esprits des traces regrettables (2).

Toutefois, nous ne voudrions pas que le revers de la médaille fît oublier à quelques esprits, trop disposés à la critique, l'avers qui en fait le prix inestimable (3).

Nous avons dit qu'Oberlin subissait dans une grande mesure, sur ce point, les influences de sa race et de son époque, le milieu dans lequel il vivait n'était que trop porté vers les préoccupations de cet ordre. Bien plus, certains témoignages nous permettraient de justifier complètement Oberlin si l'ensemble des faits relatés ne donnait à ces dires la valeur d'impressions passagères, et si nous ne les trouvions dans la bouche d'hommes cultivés et plus capables que les paroissiens d'Oberlin de faire le départ nécessaire; en tous cas, la phrase suivante du Journal d'Augustin Perier est intéressante à relever.

---

(1) Nous avons eu entre les mains un cahier intitulé : « Nouvelles de quelques défunts ». M. Parisot a cité quelques-uns de ces récits; ils ne nous ont pas paru offrir un intérêt suffisant pour les reproduire ici. Cf. Appendice XXII et XXV, où Louise Scheppler dit qu'on a *des nouvelles* d'Henri ! — Rappelons aussi nos remarques de la page 255.

(2) Son fils Charles-Conservé fut, dans une grande mesure, victime de ces aberrations.

(3) Mme Rœhrich, dans le récent article cité plus haut, veut bien, pour justifier Oberlin, s'appuyer, p. 17, sur notre propre dire, et citer d'après nous (*Oberlin, un saint protestant*), les lignes suivantes : « L'Évangile me suffit et je craindrais de perdre à ces choses extraordinaires, sinon dangereuses, un temps que je dois employer d'une manière utile pour moi et pour les autres. » Ces mots sont attribués à Oberlin par Augustin Perier dans la page dont nous citons ici un passage, leur valeur documentaire n'est donc pas suffisante pour infirmer tout ce que notre étude nous amène à conclure. Si, avec Mme Rœhrich, et conformément à tout ce qui nous reste à dire, elles nous permettent de justifier Oberlin en ce qui concerne l'influence de ses préoccupations sur sa vie personnelle (nous pourrions à cet égard citer aussi la phrase, p. 253, note 3), il n'en demeure pas moins que, mieux instruits sur l'influence qu'Oberlin exerca par là sur son milieu, nous devons regretter qu'il n'ait pas médité ces vers de Schiller (*Jeanne d'Arc*), cités par Stœber :

« *Leicht aufzureizen ist das Reich der Geister*
« *Sie liegen wartend unter dünner Decke*
« *Und leise hörend stürmen sie herauf.* »

Nous étions tous surpris de voir que cet homme avec son imagination vive, pouvait, avec une si sage réserve, se préserver du penchant, régnant de nos jours, pour le merveilleux et se tenir absolument dans les bornes de l'Évangile.

Peut-être faudrait-il se rappeler qu'il était précisément inévitable qu'Oberlin, en arrachant dans ces âmes simples tant de superstitions grossières, ne vît se développer à la place d'autres erreurs; peut-être même trouverait-on dans la manière même dont Oberlin interprétait l'Ancien Testament et comprenait la révélation, l'explication de plusieurs de ses erreurs. S'il ne sut pas toujours apprécier les dangers que faisaient courir aux autres des choses qui, à tant d'égard, faisaient sa force, c'est que ce sentiment de l'invisible, qui entraînait ces curiosités malsaines et regrettables, était cependant aussi le puissant levier de tout son ministère.

Rappelons ici la parole de Fallot (1) qui semble sur ce point justifier Oberlin et relever le grand exemple qu'il nous donne:

Ce n'est pas impunément que la piété s'emprisonne dans les horizons terrestres. Dès qu'elle perd le sens de l'Invisible et qu'elle reste clouée au ras du sol, elle déchoit. Elle devient la piété qui ergote et qui s'agite sans résultat décisif.

N'oublions pas enfin que si, comme tous ceux qui conduisent les foules aux grandes victoires, Oberlin ne put ni prévoir ni réprimer les excès, il sut du moins montrer aux autres comment il fallait les fuir (2).

Il trouva dans son mysticisme la force de supporter une immense épreuve; mieux que cela, il y trouva peut-être la source de cette haute spiritualité qui faisait le secret de son autorité (3). Si, sous le coup de cette épreuve même, son mysticisme un instant dévia, sa foi, purifiée dans la lutte, devait le préserver de l'abîme, en attendant qu'une nouvelle épreuve vînt ouvrir définitivement à sa foi triomphante le chemin de la victoire.

---

(1) *Comment lire la Bible*, p. 472.

(2) Cf. note page précédente.

(3) Cf., p. 241, l'impression profonde qu'il produisait sur tous et que résume Claude (*Souvenirs du papa Oberlin*) quand il dit : « Sa présence, un moment d'entretien avec lui, vous transportaient, vous détachaient en quelque sorte des choses de ce monde. »

CHAPITRE VI

VIE PUBLIQUE

Relations avec les autorités

Frappé dans ses plus chères et plus intimes affections, Oberlin allait voir maintenant son œuvre et sa vie même menacées.

Avant d'examiner comment sa foi inébranlable sut dominer la tourmente révolutionnaire qui risquait de l'entraîner, lui et ses chers paroissiens, il nous faut indiquer par quelques traits son attitude ordinaire à l'égard des autorités civiles, et la manière dont il remplissait ses devoirs de citoyen.

[Les seigneurs catholiques, attachés à la cour, visitaient rarement le Ban-de-la-Roche; leurs officiers se permettaient souvent des vexations dont la religion était le prétexte.]

Oberlin, jeune pasteur plein d'ardeur, déployait peut-être dans les premiers temps plus de zèle que de prudence et aurait pu souffrir de cette situation si l'arrivée d'un seigneur protestant, M. le baron Jean de Dietrich (1), n'y avait apporté quelques atténuations. Les difficultés n'en subsistèrent pas moins; peu de mois après l'arrivée du baron (2), Oberlin lui écrit pour se justifier de diverses accusations portées contre lui par le prévost, il fait valoir entre autres que les catholiques l'accusent généralement et que

.....ce qui a le plus indisposé le prévost c'est que votre avènement à la possession du pays le força à changer subitement sa guerre alors ouverte

---

(1) Fut stettmeister de Strasbourg. Son fils Frédéric fut le premier maire de Strasbourg et périt à Paris victime du tribunal révolutionnaire. Lafayette disait de lui : « Mon attachement à la mémoire de F. de Dietrich durera autant que ma vie. » Oberlin s'exprimait en ces termes : « M. F. de Dietrich était un homme excellent, d'un cœur noble et généreux, c'était le meilleur de sa famille. »

(2) La prise de possession eut lieu le 15 juillet 1771. Plusieurs jours furent consacrés aux réjouissances : celles de la paroisse de Waldersbach, qu'Oberlin avait sû diriger, eurent à la fois le caractère d'une fête de famille et d'une fête religieuse. Oberlin, à la tête de ses paroissiens, reçut le nouveau seigneur au haut de la Perrhöh, et des jeunes filles cachées dans les bocages chantèrent des couplets appropriés.

en démonstrations de politesse et d'amitié, et d'abandonner deux batteries dans le temps qu'il en espérait le plus de succès.

Le baron parut comprendre les animosités qu'Oberlin avait dû exciter, aussi lui écrivait-il, pour éviter sans doute les dangereuses imprudences que l'assurance de son appui risquait d'inspirer au fidèle pasteur :

J'apprécie, Monsieur, tout ce que vous faites d'édifiant en faveur de vos paroissiens et je vous en aime et vous en estime véritablement. Mais je ne puis que désapprouver les airs de supériorité que vous vous donnez, et encore moins le zèle passionné qui, depuis que je suis en possession du comté, vous a fait commettre trois inconséquences qui auraient pu vous faire des affaires horribles..... Cette lettre vous affligera..... c'est la nécessité de vous faire mieux réfléchir à l'avenir sur vos démarches qui l'a dictée, quoique les sentiments de mon cœur pour vous s'y soient opposés. C'est un homme qui a de la religion, des mœurs et de l'expérience qui vous parle..... (1).

Oberlin répondit très respectueusement :

J'admire la sagesse et la générosité avec lesquelles vous maniez des affaires aussi épineuses que celle dont vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Si votre lettre m'a affligé, c'est principalement pour les peines et embarras que je vous ai causés par mon imprudence.

Mais si Oberlin reconnaît son imprudence et sa vivacité dans son attitude vis-à-vis de ses ennemis, il ne se justifie pas moins fermement sur les points auxquels le baron fait allusion et où le pasteur avait fait son devoir, malgré les embarras qu'en put avoir le seigneur ou les bons prétextes qu'y aient pu trouver les calomniateurs (2).

Cette fidélité et cette fermeté du pasteur défendant le faible contre le puissant et se justifiant des accusations de ceux dont il avait démasqué les œuvres mauvaises, devaient nécessairement

(1) Lettre datée de Strasbourg, 5 octobre 1772.

(2) Il s'agissait d'une affaire de mœurs et de tripotages auxquels avait été mêlée une domestique d'Oberlin.

Oberlin dit lui-même « qu'il était très au courant des défauts de ses paroissiens, dont il tenait un carnet et que lorsqu'il lui arrivait de savoir par une source quelconque une chose qu'on aurait voulu lui cacher, on accusait aussitôt sa servante ou un autre de la lui avoir révélée. » (Cf. p. 203.)

Enfin le prévost l'accusait « d'avoir fait le furieux contre les cabaretiers de Waldersbach en leur disant des sottises les plus atroces jusqu'à les damner et citer que leur maison était un enfer et qu'il défendait à ses paroissiens d'y mettre les pieds » (parce qu'ils avaient fait danser la nuit, ce que le baron, ou du moins son prévôt, avait permis).

amener d'autres difficultés. Le ton hautain et vraiment blessant, d'une lettre du baron à Oberlin, seize ans plus tard (1788), et la réponse très digne du pasteur (1), nous permettent de supposer que les torts n'étaient pas toujours du côté d'Oberlin et d'admirer la manière dont il sut, dans la suite, conserver avec la famille de Dietrich les bons rapports dont nous avons souvent parlé (2).

Les mêmes esprits malveillants cherchèrent aussi à compromettre Oberlin sous prétexte qu'il encourageait les émigrations pour la Pologne. Le gouvernement avait prononcé des peines sévères contre les instigateurs de ces émigrations; le Conseil souverain d'Alsace ordonna une enquête qui, naturellement, démontra l'innocence d'Oberlin, et prouva même qu'il n'avait fait qu'appuyer les conseils des autorités (3). La liasse qui renferme les papiers qui ont trait à cet événement porte pour suscription les mots : « Il vaut mieux souffrir du tort que d'en faire. » Oberlin raconte lui-même la chose en des termes que nous croyons devoir reproduire ici, parce qu'ils renferment quelques réflexions intéressantes sur la manière dont il agissait à l'égard de ses concitoyens.

Il y a quelques semaines, dit-il (je ne sais plus combien), que deux bourgeois du voisinage — je ne sais s'ils étaient de Colroi ou de Rawest, vinrent me trouver avec une affiche allemande, me priant de la leur traduire en français.

Je le leur refusai absolument. Ils insistèrent; je leur dis, ce que j'ai dit mille fois à mes paroissiens, que : « quiconque veut travailler, trouve du pain chez lui aussi bien qu'ailleurs.

« Quiconque ne veut pas travailler d'abord, ne doit point manger non plus; ensuite il sera pire ailleurs qu'ici, puis qu'ici on ne s'abandonne point, on s'entr'assiste; au lieu que dans un pays rempli d'aventuriers, on sera au besoin pire que dans un désert.

« Que la Pologne est un pays fertile, mais habité par des gens barbares, rudes, voisins des Tartares et des Turcs, et trop souvent menacés de leurs brigandages et de leurs meurtres.

« Que la parole de Dieu, Psaume XXXVII, 3, nous dit, selon notre traduction allemande. « Reste au pays, et nourris-toi honnêtement. » Que par conséquent les colons n'ont d'abord ni l'agrément, ni le consentement de Dieu pour eux, etc... »

C'est sans doute à de pareilles exhortations et raisonnements qu'il faut attribuer que, dans ma grande et pauvre paroisse, écrasée de dettes

(1) Cf. Appendice XXIII.

(2) Il est vrai que la Révolution et la mort du baron changèrent des deux parts bien des choses. (Cf. p. 329.)

(3) 1786. (Cf. p. 50.)

et de misère, où, parmi trois cents ménages, il y en a peut-être à peine cinquante qui aient encore des pommes de terre, que dans cette paroisse il n'y a que deux bourgeois qu'on ait pu soupçonner avoir quelque envie de s'expatrier.

Les hommes voisins me répondirent qu'ils n'avaient pas justement le dessein de partir, mais que ces affiches allemandes avaient fait tant de bruit chez eux qu'ils désireraient savoir au juste ce qu'elles portaient.

Je parcourus l'affiche allemande, je vis qu'elle ne *s'adressait qu'aux sujets de l'Empire, et qu'elle exige absolument des certificats du seigneur et magistrat supérieur du pays.*

J'eus une extrême joie en découvrant ces deux articles et en voyant que la traduction de cette pièce peut être bien plus favorable que nuisible à mon but, parce qu'elle s'accorde avec l'ordre du Roi et la volonté de Dieu, puisque tous les trois, Dieu, le Roi et l'Empereur, disent aux Français : « Reste au pays », et qu'en outre l'affiche de l'Empereur exige une condition que des sujets français ne peuvent absolument pas remplir, car il faut une permission ou certificat du seigneur, ou régence ou magistrat supérieur. Je promis de traduire l'affiche, croyant être de mon devoir d'empêcher qu'aucun pauvre séduit ne se rendît malheureux par l'ignorance des conditions à remplir.

Je traduisis l'affiche; je fis copier la traduction par mon jeune pensionnaire; la copie et l'affiche allemande, je les donnai au jeune homme étranger et voisin, qui vint les chercher quelques jours après; et l'original, je le communiquai à nos quatre maîtres d'école, en leur faisant remarquer les deux articles nommés ci-dessus, et puis, quand il me fut rendu, je le brûlai.

Dans le cours de mon ministère, pendant dix-neuf ans, j'ai toujours trouvé, qu'en fait de séduction, le plus sûr moyen de préserver le peuple, c'est de ne rien cacher, de ne pas paraître despote, ni trop réservé; mais d'accompagner les invitations séduisantes de réflexions qui éclaircissent; et c'est par ce moyen que jusqu'ici aucun de mes paroissiens n'a été tenté d'émigrer.

Waldbach, ce 23 avril 1786.

Oberlin, *ministre.*

Relevons ce profond respect de la liberté individuelle avec d'autant plus de soin que le passage suivant nous montrera clairement dans quelle mesure Oberlin sait l'unir au respect de l'ordre :

La différence des états et conditions est indispensable à mille égards pour le bon ordre et la prospérité de la vie. Il est nécessaire qu'il y ait des maîtres et des valets, des servantes et des maîtresses, des supérieurs et des inférieurs, des rois et des sujets.

Cette différence repose sur la même loi que celle des figures et des corps, des caractères, des talents et des forces. L'un a plus d'esprit et est plus

capable de comprendre l'ensemble et les ressorts des choses et de former des plans pour la prospérité de tous, par conséquent il est plus capable de commander. Un autre a plus de forces corporelles et est plus capable d'exécuter pour le bien commun des ouvrages qui demandent un corps robuste et des bras nerveux. Chacun des deux a quelque don qui manque à l'autre; dès lors chacun, pour être bien, a besoin de l'autre et est porté à l'estimer et à le respecter. Voilà la loi fondée sur la nature même.

Or, plus la différence des conditions s'approche de cette loi, la différence originelle des talents et des caractères, plus elle produira d'ordre, d'harmonie et de prospérité dans le public.

Tout cela est incontestable, et qui prétendrait abolir cette différence et introduire une égalité là où la nature même a établi la variété, ne sait ce qu'il veut, et veut ce qui ne serait pas bon, ce qui ne se peut pas.

Mais il est incontestable aussi que le père du mensonge, le prince de ce siècle, qui depuis le commencement du monde jusqu'à aujourd'hui cherche à tout brouiller, parfois sous l'apparence d'un ordre brillant, a profané cette nécessaire et utile différence des états, et de mille manières, et en a abusé à la confusion et misère de la société qui en devait retirer du repos, de la paix et de la prospérité.

Oberlin décrit ensuite les innombrables manœuvres par lesquelles les hommes cherchent à se mettre réciproquement sous le joug, et à affermir les différences qui sont entre eux par des lois ou des préjugés abusifs et contraires à tout bon ordre, et il met en regard de ce triste état de choses le royaume de Jésus-Christ, tel qu'il sera dans l'éternité, tel que nous devrions chercher à l'établir ici-bas, royaume « qui a pour base le dévouement, le sacrifice de soi-même, et où le plus grand est celui qui est le mieux le serviteur de tous ».

L'union féconde de l'ordre et de la liberté, la solution d'un des problèmes les plus ardus de la question sociale, trouve sa réalisation dans la grande idée directrice d'Oberlin : la souveraineté absolue de Dieu sur toute vie visible et invisible. C'est le principe calviniste dont les conséquences furent toujours si heureuses pour les peuples au sein desquels il fut appliqué, parce qu'il leur enseigna le vrai moyen de maintenir la séparation des pouvoirs.

TEMPOREL ET SPIRITUEL

On serait, en effet, tenté de croire, en lisant telle exhortation qui a trait plutôt aux mœurs et à l'ordre civil, et que nous avons relatée à propos de l'œuvre sociale d'Oberlin, on serait plus tenté de croire

encore en lisant telle de ses paroles pendant la Révolution, qu'Oberlin, l'homme de la Bible, inspiré comme nous l'avons vu par l'œuvre mosaïque, mêlait, sans discernement parfois, le temporel et le spirituel et rêvait de l'établissement de quelque nouvelle théocratie. Tout autre est son point de vue, il n'entend nullement gouverner sur le temporel puisqu'il reconnaît les autorités civiles comme voulues de Dieu (1) et se soumet à toutes leurs décisions et fantaisies; il les soutient même quand elles agissent en conformité avec l'Évangile et les juge avec une largeur remarquable et une perspicacité vraiment prophétique. Seulement, en tant que ministre de l'Évangile, il se reconnaît le droit de rappeler auxdites autorités qu'elles tiennent de Dieu, et de lui seul, leur autorité. Il ne va pas plus loin, et si la loi mosaïque l'inspire même dans l'ordre laïque, il laisse à ceux que cela regarde l'application des lois civiles (2). Voici, par exemple, en quels termes il écrit aux membres du conseil municipal de Fouday en 1803 :

Citoyens, quand les féroces soldats romains ont cloué le Seigneur à la croix, Il pria pour eux en disant : « Mon Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » Sans doute qu'Il prie aussi de même pour vous actuellement, pour vous qui, dans votre égarement, Le crucifiez de nouveau, en privant les écoliers de Fouday de l'avantage des écoles.

Vous savez combien le Seigneur aime les enfants. Jugez son déplaisir et douleur sur ce que vous avez fait. Vous avez abusé de votre pouvoir. C'est dans les communes où on manque de maître d'école que le conseil en doit mettre. Ce n'était pas le cas de Fouday (3).

Je suis le pasteur de ces enfants et leurs âmes sont liées sur la mienne : je vous prie, en conséquence, rendez-leur les écoles et réparez le mauvais pas où des haines particulières vous ont entraînés.

S'égarer est humain, mais persister dans le mal est diabolique. J'espère avec confiance que ce dernier ne sera le cas d'aucun d'entre vous.

OBERLIN, *ministre.*

De cette lettre, j'ai envoyé une copie au maire et à chaque membre du conseil.

---

(1) « Le magistrat est voulu de Dieu pour mettre ordre aux conséquences du péché qui portent atteinte à la justice et à la gloire de Dieu. » C'est sans doute sous l'empire de cette idée qu'il écrit dans ses notes cette phrase : « O Necker ! quel cadeau du Dieu de miséricorde à la France. » (Traduit de l'allemand.)

(2) Cf., p. 333, § 12°, le respect profond d'Oberlin pour la Constitution.

(3) Ils en avaient nommé un autre que celui qui y était depuis longtemps.

Suit une lettre, adressée aux citoyens en général, défendant la cause du vieil instituteur Scheidecker.

Le pasteur reste dans son rôle en parlant ainsi, mais il faut que celui qui détient l'autorité comprenne aussi son devoir; il l'oublie trop souvent en abusant de son autorité : Oberlin alors exhorte ceux qui ont l'esprit de la vraie liberté à remplir leurs fonctions fidèlement et jusqu'au bout.

Un fidèle homme en charge doit-il prendre sa démission s'il est trop chagriné et persécuté par les méchants?

.....3° Satan est appelé dans la Sainte-Écriture « Gouverneur de ce siècle qui domine par ceux qui n'obéissent point à Jésus-Christ ».

Or une forte partie de son gouvernement consiste à placer dans les charges et emplois autant qu'il peut des gens qui ont les sentiments du monde et les siens, tous contraires à Jésus-Christ.

Mais si, par l'ardente, instante et persévérante prière des sujets ou des administrés, cela ne réussit pas à Satan et que ci ou là une place de préposé, de magistrat ou de commandant ou supérieur quelconque est donnée à un homme qui a des sentiments contraires à ceux du monde et de Satan, ce dernier lui suscitera par de nombreux valets et servantes toutes les peines et chagrins possibles. On le critiquera, blâmera, injuriera et calomniera, afin que par ce mauvais traitement il soit dégoûté, et qu'il cherche lui-même à se démettre et à quitter la place.

Mais si, malheureusement, il fait cela, voilà le vœu de Satan accompli, les gens du parti de Jésus-Christ mènent deuil et l'enfer triomphe, le bien public en souffre et lui, le préposé qui a ainsi pris sa démission, n'ayant pas combattu jusques au bout, perdra sa couronne, et la place qui lui avait été destinée dans le royaume de Dieu sera donnée à quelque autre. Car le monde, qui est le séminaire du royaume de Dieu, subsistera jusqu'à ce que toutes les places du royaume de Dieu soient gagnées et occupées (1).

Le chrétien ne doit donc se laisser décourager par aucune difficulté, car, voyant partout la permission de Dieu et espérant dans son secours, il retient ce qu'il peut faire dans les circonstances où Dieu l'a placé. Si le chrétien doit savoir accepter ce qui est contraire à ses secrètes aspirations, il ne doit pas hésiter à se réjouir aussi toutes les fois qu'une œuvre bonne est faite; c'est ainsi qu'Oberlin croit devoir applaudir à l'introduction de l'almanach républicain (2).

Très chers frères en Jésus-Christ, quand vers les temps de la naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ, les romains païens, maîtres alors de l'uni-

(1) Waldersbach, 7 janvier 1816. Matthieu II, 1-12.

(2) Cf. p. 54 et Appendice V.

vers, ont introduit leur nouvel almanach, ils ont transporté le nouvel an au milieu du stérile hiver, cela a déplu aux enfants de Dieu de toutes nations, mais, sachant que leur Père céleste désire que ses enfants soient soumis de tout cœur à tout établissement humain (or, dans toute nation il y a des enfants de Dieu, conduits par l'esprit de Dieu, comme Job et la Veuve de Sarepta, etc.), ils s'y sont soumis de tout cœur par respect pour les ordres de Dieu.

Mais nous, actuellement, nous nous réjouissons de ce que le nouvel almanach s'accorde si bien quant au nouvel an et quant aux mois, avec l'ancien arrangement de Dieu (1).....

Et voici qui éclairera plus d'un lecteur contemporain auquel tant de largeur unie à tant de fidélité pourraient apporter quelque surprise. Oberlin était si loin de vouloir mêler le temporel et le spirituel qu'il approuve la séparation des Églises et de l'État proclamée par le décret du 3 ventôse an III, et spécialement l'article d'après lequel la loi ne reconnaît plus les ministres d'aucun culte (2).

Il faut remarquer que ci-devant le clergé catholique romain exerçait une certaine autorité politique par toute la France. Aussi les ministres de la confession d'Augsbourg en avaient une portion en Alsace, au lieu que les ministres du culte helvétique (ou réformé) et ceux des anabaptistes n'en avaient pas.

Aujourd'hui, il y a, à cet égard aussi, égalité, comme de juste et de raison. Aussi notre cher Sauveur et ses apôtres, et les pasteurs des premiers chrétiens, n'exerçaient-ils aucune autorité politique, ils n'étaient non plus distingués par un costume particulier, ils ne portaient ni soutane, ni rabbat, ni manteaux.

La Révolution

Il est aisé de comprendre, d'après ce qui précède, dans quel esprit Oberlin accueillit les premiers succès de la Révolution. Les idées nouvelles, à l'heure où elles se résumaient encore dans les mots vraiment évangéliques de liberté et de fraternité, ne réalisaient-elles pas ses plus chères espérances? Son enthousiasme était d'autant plus grand que les excès qui accompagnaient malheureuse-

(1) Allocution au premier nouvel an. An divin rétabli. An V de la République ou le 22 septembre 1796.

(2) Catéchisme sur les onze articles du décret 10 mars 1795, à propos de l'article 5 : « La loi ne reconnaît pas de ministre d'aucun culte. »

ment ce noble élan ne furent connus que tardivement dans les vallées du Ban-de-la-Roche. Oberlin dut sans doute un peu à cette situation privilégiée, en même temps qu'à son grand caractère et à l'œuvre qu'il avait accomplie, l'immense avantage de pouvoir, dès les premiers jours, prendre lui-même la tête du mouvement. Ses paroissiens, habitués à voir en lui leur conseil et leur guide, n'hésitèrent pas à lui demander de présider leurs fêtes et leurs assemblées populaires, et Oberlin sut, avec un tact et un sentiment des situations admirables, s'acquitter de cette tâche difficile.

Voici en quels termes il s'adressa à eux (1) :

Mes chers auditeurs,

Depuis la chute d'Adam, le mal prenait insensiblement le dessus sur le bien par toute la terre, à mesure qu'elle se peuplait, et tous les pays gémissaient sous le sceptre de fer des vices et des passions, à mesure qu'ils furent remplis d'habitants. Tous les royaumes, tous les établissements humains portaient l'empreinte de la corruption générale et de l'empire du mal.

En France, comme dans le reste de l'Europe, surtout là où les principes aristocrates et antichrétiens de la cour de Rome avaient prévalu, deux classes d'hommes privilégiés, s'étaient appropriés toutes les richesses, tous les honneurs, tous les pouvoirs, et, sans être eux-mêmes heureux (car on ne saurait l'être sans vertu), ils se sont rendus malheureux et ont opprimé les autres classes.

Les rois de France eux-mêmes étaient opprimés sous leur pouvoir, et, malgré les instructions singulières que portaient leurs ordonnances : « *Car tel est notre bon plaisir* », ils n'osaient ordonner, ni vouloir même que ce qu'il plut à ces deux classes de vouloir.

Leur pouvoir était formidable et invincible, et cependant les voilà vaincus; à l'étonnement de toutes les nations leur pouvoir est rompu et rentré dans le néant.

C'est par la Constitution française, faite les années 1789, 1790 et 1791, que ce miracle s'est opéré. O Dieu ! qui n'y reconnaîtrait et n'y adorerait ta main merveilleuse et toute-puissante.

C'est aujourd'hui que nous célébrons la mémoire et la fête de cette Constitution. Nous allons en offrir à Dieu le sacrifice de nos hommages et actions de grâce.

MM. les maires, accompagnés des membres des municipalités et des

(1) Prononcé à la fête de la Constitution et la cérémonie des Écharpes, Fouday, 13 novembre 1791.

Stœber assista le 14 juillet 1791 à la fête de la Confédération à laquelle, dit-il, Oberlin sut donner un caractère touchant et imposant. Elle fut célébrée sur la hauteur de la Perrhöh où avait été dressé l'autel de la Patrie; de ferventes prières furent adressées au Dieu des peuples et des rois.....

commandants de la Garde nationale, iront premièrement chercher l'acte de la Constitution, déposée chez M. l'Ancien.

Mais auparavant revêtons-les des marques distinctives que cette même Constitution leur a décernées.

Avancez, messieurs les maires, je vous prie, devant l'autel, et souffrez que je vous les offre, ces marques de votre dignité, au nom de la Constitution. (Après leur avoir mis les écharpes, je continue en m'adressant à eux) : Ces écharpes, messieurs, sont les respectables marques de la dignité et de l'autorité dont vous êtes revêtus. Elles sont légères, mais le fardeau qu'elles couvrent est pesant, et il était pour vous d'autant plus pesant que vous étiez les premiers dans cette carrière. Mais vous l'avez porté avec courage et fidélité; recevez-en par ma bouche les remerciements de vos concitoyens reconnaissants. Vos successeurs, profitant de vos travaux, seront par là un peu soulagés.

Bientôt vous les ferez choisir; alors, messieurs, vous leur mettrez vous-mêmes ces écharpes; car, comme par vos travaux vous leur avez aplani le chemin, il convient que ce soit vous aussi qui les revêtiez des ornements.

Recommandez-leur de les respecter eux-mêmes; elles appartiennent aux communautés, auxquelles appartiennent l'autorité et le pouvoir dont la loi et leur choix les ont pourvus. Recommandez-leur de les préserver des teignes et des taches morales et physiques. La négligence et la malpropreté physique salirait et détruirait les écharpes, et la négligence et la nonchalance dans leur administration souillerait la dignité dont les écharpes ne sont que l'emblême et la marque distinctive.

Je vous prie maintenant d'aller chercher l'acte de la Constitution. Le plus ancien d'âge, au milieu des quatorze autres, le portera.

(Les tambours battent aux champs et on sonne les cloches jusqu'à ce que tout le cortège avec les drapeaux soient entrés à l'église. Lorsqu'ils viennent, je vais au-devant d'eux, je prends l'acte en main, je le porte à l'autel et je dis) (1) :

O Dieu! que tu es merveilleux et immensément grand! Par les petits tu as renversé les grands; par les faibles, tu as désarmé les puissants.

Voilà, voilà la petite pierre détachée de la montagne sans mains, dont Daniel, ton serviteur, parle au chapitre II, et nous dit qu' « au dernier temps, au temps où la monarchie romaine se sera divisée en une multitude de monarchies, cette pierre sera détachée de la montagne, et que, roulant en bas, elle écrasera et anéantira le colosse immense de l'aristocratie et de l'antéchrist, de sorte qu'ils deviendront comme la paille de l'aire d'été que le vent transporte çà et là; et il ne sera plus trouvé aucun lien pour eux; mais cette pierre deviendra une grande montagne et remplira toute la terre. Car l'Éternel suscitera un royaume qui ne sera jamais dissipé. Il établira son propre royaume qui brillera et consumera tous les royaumes qui ne seront pas conformes aux royaumes célestes ». O Dieu! change nos cœurs, et, en nous en donnant de nouveaux, dispose-

(1) Nous avons déjà relevé avec quel talent Oberlin savait organiser les fêtes et cérémonies.

nous et rends-nous dignes du nouvel ordre de choses que tu vas établir. O Dieu! que ton règne vienne au dedans et au dehors de nous. Amen! Notre Père, etc.....

Chantez : Nations, louez le Seigneur, etc.....

Bénédiction : Le Seigneur bénisse tous ceux qui aiment l'établissement de son règne et mette fin à celui de Satan. Le Seigneur fasse luire sa face sur les amis de la Constitution et du Bien public et qu'Il humilie et convertisse ceux qui n'aiment que soi et leur famille. Le Seigneur tourne sa face vers la France et sur toute la terre et y établisse la paix, et qu'Il réunisse tous les peuples sous le sceptre de Jésus-Christ, l'auguste Chef de tout l'univers. Amen!

Voici un autre fragment de discours prononcé dans des circonstances analogues (1).

Fête patriotique

O! ajoute aux grâces signalées que tu viens de répandre sur la France, à l'étonnement de tous les peuples de l'Europe, ajoute celle d'inspirer à cet empire la gratitude et l'amour filial envers son Dieu. Les Français sont chrétiens; ô fais que de cœurs et d'âmes ils aiment le Seigneur Jésus-Christ, qu'ils suivent son modèle, ses traces, qu'ils mettent toute leur gloire à étudier son Évangile et à en garder et pratiquer les règles divines, et à devenir par là, la lumière et le soleil de tous les peuples de l'univers.

Qui sommes-nous Seigneur, pour oser présenter nos souhaits au grand Dieu, nous qui ne sommes que poudre et cendre? Mais tu nous avais créés à ton image et c'est cette image que l'Éternel souhaite de voir rétablie en nous, et que nous Lui ressemblions comme des enfants au père.

O Dieu! fléchis nos cœurs, et porte-les à rechercher cette ressemblance! Alors tous seront vraiment ce que la nature, notre sainte religion, et l'intention de l'Assemblée nationale, inspirée par la sagesse, veulent que nous soyons des frères, ensemble unis par les liens les plus serrés, les plus intimes, les plus sacrés, les plus indissolubles.

O Dieu, que ton règne vienne, ce règne de charité, d'union, de fraternité, dans laquelle chacun ne se plaît à ses talents, propriétés et possessions, qu'autant qu'ils peuvent lui servir de moyens pour contribuer au service et au bonheur des autres, où chacun regarde ce qui profite à autrui, où chacun ne vit, ne respire, ne médite que pour se rendre utile, que pour contribuer au solide et vrai bonheur de tous. Amen!

1. La prière finie, on continua à chanter en chœur :

« *Nations! louez le Seigneur! Peuples chantez à son honneur!*
Pour nous ses soins et son amour se renouvellent chaque jour,
Et sa constante vérité demeure à perpétuité. »

(1) Cette pièce citée par Stœber est le fragment du procès-verbal d'une fête patriotique qui lui a été communiquée par Théophile Scheidecker, maire de Bellefosse.

2. Le ministre prononça la bénédiction.
3. Ensuite des chanteuses choisies chantèrent :

« *Triomphant désormais du joug de l'esclavage,*
La liberté s'élève un trône glorieux ;
Français, promettons-nous l'union, le courage,
Et que le ciel réponde à nos serments pieux. »

4. On battit aux champs. La garde présenta les armes. Les maires, les municipalités, les drapeaux, les commandants et les capitaines de tous les villages assemblés se saluèrent. Les jeunes gens, les femmes, firent la même chose; et on cria : « *Vive l'union!* ».

5. Le carré se rompit; les gardes nationales firent des manœuvres, et enfin une décharge vis-à-vis de l'autel. Tout le monde se rangea dans le même ordre, dans lequel on était venu, et dans cet ordre on défila devant l'autel, et chacun retourna dans son village.

En rentrant dans les villages, les cloches sonnèrent. Le cortège de chaque communauté ramena la municipalité chez le maire. Les drapeaux le saluèrent. On rapporta les drapeaux chez le commandant, et chacun retourna chez lui.

Et ont signé les maires et officiers municipaux de chaque communauté, les officiers de la Garde nationale avec le ministre desservant la cérémonie, savoir :

Jean-Frédéric Oberlin, ministre; Jean-George Bernard; Nicolas Scheidecker; Sébastien Bernard, maire; Didier Scheidecker; Jean-George Bancet; Fifier Marchal, maire; Jean-Nicolas Marchal; Jean Daniel Caquelin; George Verly, maire; Jean-George Banzet; Joseph Muller, membre; Jean-George Bernard, commandant; J.-D. Bohy, maire; Henri Christmann, commandant; Nicolas Caquelin, commandant; Nicolas Christmann, commandant; Sébastien Scheidecker, maire; Jean-Henri Schneider; Jean-Henri Schneider, fils, commandant.

La tourmente

Mais aux jours de fête devaient bientôt succéder les jours d'épreuve, jours sombres au sein desquels Oberlin nous rappellera encore ces anciens prophètes qui savaient, au milieu des circonstances politiques les plus troublantes, rester fidèles à leur Dieu, reconnaissant partout sa divine intervention, et profitant de toutes les circonstances qui leur étaient fournies pour travailler à sa gloire.

Cette attitude, que donnait à Oberlin son inébranlable confiance en Celui qui peut tirer le bien du mal, est mise en lumière par Mlle de Berckheim (1) dans une page qui aurait trouvé sa place

(1) Dans son journal déjà cité.

logique lorsque nous avons parlé d'Oberlin et du rationalisme, mais qui nous paraît jeter ici une lumière plus éclatante.

La citoyenne D... lui demanda ce qu'il pensait du renversement de la religion. On devait s'attendre à ce qu'il se répandit en clameurs, mais Oberlin fait un trop grand et digne usage des lumières pour ne pas voir les choses sous leur véritable jour.

« Ceux qui se refusent aux secours spirituels, nous dit-il, n'en ont jamais profité, aussi ils n'ont rien à en perdre; ceux qui y trouvent des ressources, les trouvent dans leur intérieur. Tout ce qui nous arrive, me fait penser au samedi où l'on nettoie tout pour que tout soit propre le dimanche. Les meubles sont jetés hors des appartements, on enlève tout sens dessus dessous pour ôter la poussière, on époussette, on brosse, on bat, le désordre est épouvantable, on se trouve dans un nuage de poussière qui empêche d'y voir, de respirer dans ce taudis. Il y a bien quelques meubles cassés, des pieds disloqués, mais on racommode tout cela et on consolide mieux qu'ils ne l'étaient. En attendant, le salon est récuré, les meubles y sont replacés les uns après les autres, et l'ordre, la propreté, naissent du désordre et sont le fruit du terrible bouleversement. Le dimanche arrive et tout est beau, reluisant. Le maître, qui s'était absenté le samedi, y rentre, et je crois, moi, qu'il pense, s'il ne l'a pas dit, qu'il y fait meilleur que le vendredi. »

Et pourtant les bouleversements ne se firent pas attendre.

Ce fut d'abord la guerre qui appela sur les champs de bataille la plus grande partie de la jeunesse de Ban-de-la-Roche. Oberlin, pénétré des dangers de tout ordre qui attendaient ses chers jeunes paroissiens, voulut leur parler le langagé d'un père, les éclairer sur leurs devoirs nouveaux, et invoquer pour eux ce Dieu auquel il leur avait recommandé si souvent de se confier dans toutes les circonstances de la vie.

Un service solennel fut célébré à Waldersbach, le 5 août 1792, au cours duquel Oberlin prononça le discours suivant, où l'on sent vibrer l'âme du soldat et du patriote :

Chers amis!

Je me réjouis de ce que je puis encore me présenter devant Dieu dans cette maison de prières avec vous, avant que vous partiez.

Vous partez, mais nos vœux et nos prières vous accompagneront; puissent-elles ne pas être repoussées! puisse-t-il se faire qu'aucun d'enter vous ne se rende indigne ni incapable de la conduite, de la bénédiction, protection et délivrance de l'Éternel, notre Dieu et Père céleste! Faites,

chers amis, faites tous en sorte que nos prières et la grâce de Dieu puissent reposer sur vous. Pour cet effet :

Marchez devant la face de Dieu; soyez toujours en sa présence.

Que sa parole vous soit une chose précieuse et la nourriture journalière de votre cœur; tâchez de vous en pourvoir chaque jour; chaque matin, remplissez votre esprit d'un passage qui vous fournisse de quoi vous entretenir avec Dieu dans le secret de votre cœur.

Supportez-vous l'un l'autre, et traitez-vous avec ménagement et des égards.

Gardez-vous de l'excès du vin.

Gardez-vous des disputes; retirez-vous en; le plus sage cède le premier.

Cherchez votre honneur dans ce qui est vraiment louable, dans ce que Dieu peut approuver.

Vous avez reçu des instructions et une éducation que plusieurs de vos futurs camarades et frères d'armes n'auront pas reçues. Soyez donc leur lumière, un exemple, un modèle de conduite. Qu'on voie en vous que, dans toutes les situations de la vie, il n'y a pas d'hommes plus excellents que ceux qui connaissent et suivent les préceptes de l'Évangile.

Fuyez l'oisiveté; cherchez à vous rendre utiles à d'autres et à tout le monde. Soyez serviables, prévenants. Recherchez les occasions pour les bonnes œuvres; n'ayez honte d'aucun travail honnête et utile; souvenez-vous que Dieu, notre Dieu, le Dieu de la Constitution de la France, le Dieu des armées et des victoires, est un Dieu de charité.

Et Il sera avec vous comme Il a été avec David. Il combattra pour vous; Il vous protégera et vous garantira comme lui, et, comme lui, Il vous animera de courage, de hardiesse, de fermeté, d'assurance et de paix de l'âme, si, comme David, vous vous laissez conduire par l'Esprit de Dieu.

Lorsqu'il y aura quelque chose à souffrir, souffrez sans murmures; les murmures ne soulagent pas le mal, mais l'aigrissent. La patience, au contraire, et la résignation courageuse le soulagent.

Recevez tout comme de la main de Dieu, qui a tout pesé et compté, tout le bien et le mal, tous les plaisirs et les afflictions, qui nous doivent conduire et accompagner au ciel.

Si vous deviez entrer en pays ennemi, souvenez-vous que nous ne sommes pas ennemis des peuples; nous l'avons juré. Les princes français, les transfuges, les émigrés, le roi de Prusse, l'Empereur sont nos ennemis; mais leurs sujets ne le sont pas. Ces derniers sont à plaindre, comme nous, de ce que la tyrannie de leurs princes les a enveloppés des malheurs de la guerre. Soyez donc compatissants envers eux, équitables et secourables envers tout le monde.

Enfin, que Dieu vous soit tout et plus que tout. Obtenez, à force de prières, que vous puissiez l'aimer de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos pensées et Dieu sera avec vous dans l'étranger et vous ramènera dans les bras de vos familles avec honneur et prospérité, et si quelqu'un devait trouver son tombeau loin d'ici, il trouvera que les pays où Dieu et notre devoir nous mènent sont toujours les plus près du ciel.

Prosternons-nous maintenant et prions :

« O Dieu! nous voici prêts à partir là où la défense de la patrie nous appelle. Daigne nous accompagner et nous conduire comme tu as fait avec ton peuple d'Israël. Sois notre avant et arrière-garde.

« Et pour nos amis qui restent ici, sois aussi avec eux et garantis-les des malheurs que nos ennemis voudraient amener sur eux.

« Protège-les et inspire-les de ton esprit, afin que leurs prières et leurs soupirs nous accompagnent aussi et attirent sur nous des bénédictions.

« O Dieu! Dieu des armées! pourquoi faut-il que des hommes combattent contre des hommes! C'est contre des bêtes féroces et contre des scélérats qu'on devrait s'armer pour en purger la terre, ou les empêcher au moins de nuire. Mais les pauvres gens que les rois et les princes, nos ennemis, ont envoyés contre nous, ne sont pas ces scélérats, ces bêtes féroces; non, c'est plutôt leurs chefs sanguinaires qui mériteraient ce nom. O Dieu miséricordieux! aie donc pitié du peuple innocent et foulé; garantis-le; protège-le. Ouvre les yeux aux princes inhumains qui allument cette guerre, et fais-leur apercevoir avec horreur le crime dont ils se rendent coupables. Convertis-les, convertis tous les pécheurs! Ramène les égarés; que tous retournent à Toi, que la piété, la crainte de Dieu, la justice, la clémence, l'amour paternel retournent sur la terre, et que tous les peuples puissent bientôt être bienheureux sous le sceptre de notre auguste Sauveur, le roi des rois. O Éternel, établis ton règne, et que toutes les nations Te célèbrent, Te louent et Te bénissent en se réjouissant de leur délivrance. Amen. »

Mais Oberlin ne se contentait pas d'adresser un émouvant adieu à ceux qui partaient, sa sollicitude les suivait tous : dans les temps difficiles où les troupes manquaient de tout, il provoquait des collectes en leur faveur et leur adressait des vêtements et des denrées.

Lorsqu'enfin de tragiques nouvelles arrivaient des champs de bataille, Oberlin savait consoler ceux qui pleuraient avec toute l'effusion d'un cœur de père qui avait connu le plus grand sacrifice. Nous avons déjà eu l'occasion de dire (1) comment Oberlin sut accepter la mort de son fils aîné, Frédéric (2), tué à la bataille de

---

(1) Cf. p. 254.

(2) Frédéric-Jérémie étudiait la médecine à Strasbourg et habitait chez son oncle le philologue; il s'engagea avec l'autorisation de son père dans le 3e bataillon du Bas-Rhin (5e compagnie); bientôt nommé par ses camarades caporal-fourrier, il fut obligé de revenir auprès de son père en congé de convalescence. Malgré les conseils du pasteur Kreiss, de Wissembourg, il ne tarda pas à rejoindre ses camarades, il s'offrit même pour une distribution de cartouches en un endroit très exposé. Mortellement blessé, il fut transporté chez le pasteur Kreiss où il mourait le lendemain, à l'âge de vingt et un ans. Son père arriva trop tard.

Mme Rœhrich a sans doute raison de dire que ce n'est peut-être pas sans quelque orgueil patriotique qu'après avoir relaté ce triste événement dans son journal, Oberlin note, quelques années plus tard :

Bergsabern, le 27 août 1793, et l'écho des paroles citées plus haut revient à nos oreilles comme un chant de triomphe :

Et si quelqu'un devait trouver son tombeau loin d'ici, il trouvera que le pays où Dieu et notre devoir nous mènent, sont toujours les plus près du ciel.

Après la guerre, la Terreur se fit sentir jusque dans les paisibles vallées du Ban-de-la-Roche.

Au mois de novembre 1793, Oberlin reçut des administrateurs du directoire de Barr une lettre l'enjoignant de se présenter au Comité de sûreté générale pour y faire sa profession de foi politique, ce qu'il fit en termes fermes et modérés, se contentant d'approuver les mesures qui lui avaient paru bonnes (1).

Le certificat de civisme que le Comité de surveillance de Waldersbach délivra à Oberlin à cette occasion lui fut certainement d'une grande utilité, il nous montre en même temps, d'une manière qui illustre ce que nous avons dit plus haut, ce qu'étaient ses rapports avec l'autorité civile. Inutile de dire qu'il dut en grande partie son salut au respect et à la considération dont tous ses concitoyens l'entouraient.

Nous les membres composant le Comité de surveillance de la commune de Waldbach, district de Barr, département du Bas-Rhin, certi-

« 20 mai 1795. Charles-Conservé est nommé chirurgien à l'hospice militaire de Strasbourg.

« 26 novembre 1799. mon Henri-Gottfried, conscrit, quitte Strasbourg, le havresac sur le dos sous les auspices de la divine Providence. »

(1) *Profession de foi politique :*

« Par les administrateurs du directoire du district de Barr, j'ai reçu l'ordre du Comité de sûreté générale de faire ma profession de foi et de m'expliquer sur ma manière de penser et d'agir en fait de révolution politique et religieuse.

« Je ne sais pas bien sur quels articles on demande mon explication. J'approuve souverainement les manières rigoureuses par lesquelles on a mis fin à l'infâme agiotage qu'on fit sur les assignats. Ces assignats, je les respectais et chérissais dès le commencement comme un heureux moyen de sauver la patrie. J'approuve souverainement qu'on abolit les cérémonies vaines, et qu'on bannit tout dogme de religion qui est stérile, infructueux, et qui ne sert qu'à exciter des querelles. Je me retrancherais toujours dans mes instructions à ce qui sert à rendre mes frères éclairés, braves, diligents, bons patriotes, bons pères, bons soldats, républicains zélés, fidèles et recommandables en chaque situation. Le rabbat et le manteau que je portais ci-devant, je les ai déposés en pleine assemblée, il y a déjà quelque temps; j'avais toujours de la répugnance à porter ces vaines distinctions. Pour ce qui regarde la royauté, je suis d'avis qu'elle devait absolument être abolie; il y a plusieurs années que j'ai commencé à inspirer à mes auditeurs des sentiments républicains.

« Waldersbach, ce tridi, 23 frimaire, l'an II de la République une et indivisible.

Jean-Frédéric Oberlin,
citoyen de Waldbach au Ban-de-la-Roche, district de Barr. »

fions par le présent, que le citoyen Jean-Frédéric Oberlin, âgé de cinquante-trois ans, natif de Strasbourg, est ministre du Saint Évangile dans notre paroisse depuis vingt-six ans; que pendant tout ce temps, il a été un homme rare, dévoué lui-même, tout ce qu'il a et tout ce qu'il est, pour le soulagement des indigents, nous prêchant, autant par ses propres exemples que par ses sermons, les vraies maximes de l'Être suprême, et que depuis notre heureuse Constitution, il l'a acceptée à cœur-joie, a fait tout son possible pour encourager notre jeunesse à aller pour la défendre, pour nous l'expliquer et nous la faire accepter et aimer, et a professé constamment les sentiments qui caractérisent un vrai républicain.

En foi de quoi nous lui avons délivré le présent certificat.

A Waldbach, le 28 frimaire l'an second de la République une et indivisible.

Signé : Nicolas Loux, président; Jean-Nicolas André, membre; Jean-George Marchal; Jean-Nicolas Christmann; Jean-George Loux, secrétaire.

Vu, vérifié et approuvé par nous, président et membres de l'administration du directoire du district de Barr.

Fait au directoire le 1er nivôse de l'an second de la République française une et indivisible.

Signé : Gottekien.

Depinay, Mœrlen, Grœlle, secrétaire.

En mai 1794 le district s'informa encore de l'attitude du citoyen Oberlin et posa à la municipalité diverses questions auxquelles il fut répondu en ces termes :

1° Le citoyen Jean-Frédéric Oberlin, ministre du culte, est âgé de cinquante-quatre ans.

2° Nous ne savons rien d'une abdication ; nous savons seulement qu'avant sa grande maladie, ayant été sommé par vous, citoyens administrateurs, de faire sa déclaration au Comité de sûreté public à Strasbourg, il y est tout de suite allé, et que là, il a parlé au citoyen Mainoni, qui était président dudit Comité; mais il ne fut pas question d'abdication. Cela se fit le 25 frimaire.

Nous savons encore que quelques temps déjà avant son dit voyage de Strasbourg, il a déposé publiquement à l'église son rabbat et son manteau, *et que de ce dernier il a fait faire des corselets à de pauvres femmes.* Ayant ensuite été malade pendant plus de six décades, il a recommencé ses fonctions aussitôt qu'il a pu se traîner; mais dès que vos ordres lui sont parvenus, de cesser toutes fonctions et instructions, il s'y est conformé.

Nous avons déjà fait allusion à cette longue maladie dont nous

ne connaissons pas exactement la nature (1) mais qui retint longtemps Oberlin.

Comme pour mettre le comble aux sujets d'épreuves et de découragements qui fondaient sur lui, l'arrestation d'Oberlin eut lieu le 28 juillet 1794. Oberlin était venu à Rothau pour un baptême, il fut arrêté pendant le dîner avec son collègue M. Bœckel.

[Le commissaire révolutionnaire chargé de cette arrestation, fut visiblement embarrassé, soit que les vertus d'Oberlin lui en imposassent, soit que cet intrépide républicain ne fût pas dans cette circonstance sans quelque excès de peur, sachant bien qu'en cas de besoin, les Ban-de-la-Rochois défendraient leur digne pasteur au péril même de leur vie. Le commissaire sans-culotte (il était de Rosheim) ordonna d'abord le départ immédiat des deux pasteurs; ils obtinrent cependant un délai de vingt-quatre heures pour faire les dispositions nécessaires pour le voyage. Ils partirent le lendemain, accompagnés du maire et des officiers municipaux, qui leur servaient, pour ainsi dire, de garde d'honneur. Les prisonniers passèrent par le vallon de Villé et arrivèrent à Sélestadt, lieu de leur destination. Là, Oberlin et Bœckel furent consignés dans une auberge, tandis que tous les autres curés ou pasteurs qu'on avait fait arrêter par une mesure générale, furent détenus dans une prison. Oberlin et Bœckel dînaient à la même table d'hôte avec les administrateurs du district, jacobins enragés. Ces fonctionnaires à bonnets rouges ne cessaient de leur adresser des paroles injurieuses et d'exiger une abjuration des principes de l'Évangile. Oberlin et Bœckel ripostaient avec vivacité : une scène eut lieu. Il fut question de les faire transporter de suite, avec les autres prisonniers, à Belfort ou à Besançon; mais leur fermeté en imposa à un tel point que les administrateurs changèrent bientôt de ton et les traitèrent avec estime et considération.]

[J'arrivais à Waldersbach (2) le jour même où le bon pasteur avait été enlevé à son troupeau. C'était le soir, j'entre au presbytère, dans cette maison chérie dont je n'ai jamais franchi le seuil sans avoir senti battre mon cœur d'une émotion aussi douce que vive. Je traverse la cour et le vestibule, je n'y rencontre personne, je frappe à la porte du grand poêle au rez-de-chaussée, j'entre : je

(1) Oberlin, y faisant allusion, parle une fois d'une fièvre putride. (Cf. *Tablettes chronologiques,* 1794, et surtout Appendice XIV.)

(2) Nous reproduisons textuellement le récit de Stœber.

trouve les enfants d'Oberlin, l'excellente Louise Scheppler, la bonne Catherine Gagnière et quelques autres personnes, à genoux et priant avec ferveur. Un mot me met au fait. Je me joins au groupe pieux; mes prières, mes larmes, se confondent avec celles de ces chères personnes; nous invoquons le Père céleste de nous rendre bientôt notre bon papa.]

Les membres de l'église, fidèles aux enseignements de leur pasteur, priaient pour sa délivrance et les représentants de l'autorité locale, se souvenant aussi, comme nous l'avons vu, de ses bienfaits et de ses conseils, s'efforçaient d'obtenir sa mise en liberté. Les cinq maires des cinq communes de la paroisse délivrèrent dans ce but plusieurs certificats sur papier timbré.

Nous reproduisons à peu près les termes de la requête que le conseil de Waldbach adressa un peu plus tard (1) aux administrateurs du district :

Si les bons patriotes ont désiré depuis longtemps l'exécution de cette mesure salutaire contre ceux des ecclésiastiques qui ont méprisé les décrets, et qui, par leurs mœurs corrompues et leurs prédications insidieuses, ont conservé un germe de contre-révolution dans leurs communes respectives, ils ne peuvent dissimuler, d'un autre côté, qu'ils sont peinés d'y voir enveloppé des citoyens dont la conduite républicaine et l'entière soumission aux lois a toujours servi d'exemples à leurs concitoyens.

Les membres composant le conseil général de la commune de Waldersbach n'hésitent pas un instant de ranger dans la classe de ces derniers Jean-Frédéric Oberlin, ci-devant ministre du culte protestant. En effet, c'est ce vieillard respectable, père d'une nombreuse famille, qui s'est montré constamment le défenseur le plus zélé des droits de l'homme et de la révolution. C'est lui qui, longtemps avant cette heureuse catastrophe dont il a préparé le succès dans ces contrées, a soulagé les familles indigentes, soit en leur accordant du secours de toute espèce, soit en leur procurant du travail, et qui a fait construire de ses propres fonds trois maisons d'école et acheté les livres et autres objets nécessaires pour l'instruction de la jeunesse.

C'est lui qui a fait réparer à ses frais la chaussée et le chemin du Ban-de-la-Roche, et qui, en général, a sacrifié toute sa fortune pour le bien de la chose publique; c'est lui qui a soutenu le crédit des assignats, qui a échauffé et éclairé le patriotisme de ses concitoyens, qui a son fils aîné mort par suite des blessures qu'il a reçues en combattant pour la patrie, et qui, quoique pauvre, n'a jamais réclamé les secours assurés par la bienfaisance nationale aux défenseurs de la patrie. C'est lui enfin qui, depuis

(1) 9 thermidor an II.

plusieurs mois, a cessé toutes fonctions ecclésiastiques et qui s'est fait un devoir sacré d'expliquer à ses concitoyens le nouveau calendrier et à les éclairer sur la signification du nom des jours.

D'après ces faits, et autres qui sont de notoriété publique, les membres composant le conseil général de la commune de Waldersbach ne croient pas faire une démarche contraire aux vues bienfaisantes du représentant du peuple en réclamant la liberté provisoire du citoyen Jean-Frédéric Oberlin, en s'engageant, sous leur responsabilité personnelle, de le faire garder à vue dans le sein de sa famille jusqu'à ce que sa conduite aura été examinée et jugée.

Fait à Waldersbach en la maison commune.

Cinq jours après, le 14 thermidor, grâce à la chute de Robespierre, l'agent national Stramm lança la réquisition suivante :

Les citoyens Oberlin de Waldbach et Bœckel de Rothau retourneront dans leurs foyers tant et jusqu'à ce que les représentants du peuple auront donné une décision sur leur sort; charge les municipalités des deux endroits de ne point inquiéter lesdits deux citoyens sous leur responsabilité personnelle.

A la joie de retrouver ses chers paroissiens, dut certainement s'ajouter pour Oberlin la douce découverte des témoignages de respect et d'affection dont son épreuve avait été l'occasion.

Mais, aux yeux d'Oberlin, Dieu ne lui avait accordé le salut et ces encouragements que pour mieux lui montrer l'œuvre qui lui restait à faire. Sa foi purifiée encore par cette nouvelle épreuve, élargie et fortifiée dans ces graves circonstances, le rendra plus capable d'accomplir sans défaillances cette œuvre particulièrement délicate, souvent contraire à ses aspirations où, dans la mesure où sa conscience le lui permettra, il va s'efforcer de suivre l'exemple de l'apôtre et de se faire tout à tous (1).

Suppression du culte — Club populaire

Lorsqu'au commencement d'avril 1794 les temples furent fermés, le fidèle pasteur ne se jeta pas dans la mêlée politique pour défendre

(1) Nous avons dit qu'Oberlin avait été averti dans un songe de son arrestation. « Il savait aussi, écrit Mlle de Berckheim, que ce n'était qu'une épreuve et qu'il reviendrait fort de sa foi et de sa conscience. Faut-il s'étonner qu'il ait été le modèle et l'édification de ceux qui étaient près de succomber et de ceux même qui étaient ses persécuteurs ? » (Cf. p. 252, note 5.)

ses droits lésés, il ne s'enferma pas non plus dans une coupable nonchalance en se soumettant au fait acompli, il se contenta de faire ce qui était en son pouvoir dans les circonstances où Dieu jugeait bon de le placer; il le dit lui-même dans son journal (1).

Je fus interdit de toute fonction ministérielle quelconque par le gouvernement révolutionnaire de Robespierre et des Jacobins et j'établis un club à la place du service divin pour, sous ce nom, continuer nos assemblées.

Oberlin, est-il besoin de le dire après ce qui précède, fut l'organisateur tout désigné et le principal orateur du Club populaire.

Il eut tôt fait de persuader ses compatriotes que le temple était mieux approprié que l'école aux réunions de cette société et il convoqua le Club « au saint temple de la raison ou de l'Éternel, comme nous appellerons désormais nos églises ».

Maintenant, leur dit-il, il faudra nommer un président et un secrétaire (1), il faudra nommer parmi ceux qui ont été dans des sociétés populaires et qui ont vu comment cela se pratique (2).

Il prie le citoyen greffier de lire la délibération du district de Benfeld qui, conformément au décret du 8 nivôse, lui interdit l'instruction.

Quand le bureau est formé et que la parole lui est donnée, il montre que les deux ordonnances pourraient être interprétées de telle façon qu'il pût encore faire une instruction et donner la Sainte-Cène, mais, après avoir consulté l'assemblée, il conclut qu'il est plus sage de se conformer aux ordres de l'autorité (3).

Il donne ainsi satisfaction aux plus intransigeants, mais il n'hésite pas, en même temps, avec un tact et un courage admirables, à rassurer ceux de ses fidèles que le nouvel état de choses pourrait scandaliser.

Ainsi, puisque nous ne célébrerons pas maintenant la Sainte-Cène, devez-vous en être tout à fait privés. Point du tout, vous pouvez la

---

(1) 9 avril 1794.

(2) Nous avons tiré cette citation et celles qui suivent des brouillons d'Oberlin sur lesquels il avait consigné quelques notes pour la préparation de ces réunions.

(3) Sébastien Scheidecker et David Bohy étaient généralement nommés présidents. Jean-Claude était désigné comme secrétaire. Tous trois étaient des amis d'Oberlin.

célébrer comme on fit du temps des apôtres, c'est-à-dire chaque famille chez soi, ou, lorsqu'il n'y a pas assez de grandes personnes dans la famille de quelqu'un, il ira chez un de ses amis où il en trouve. Voici comment on pourrait faire :

1° On chantera ensemble, si faire se peut;

2° On dira la prière qui se trouve dans le recueil de prières ou livre de cantiques;

3° On lira dans la Bible les paroles de l'institution de la Sainte-Cène : Matthieu XXVI;

4° Le père de famille présentera à chacun, sur une assiette, une petite pièce de pain, dont chacun rompt un peu en bas, puis on fait passer le verre de vin. Cela fait, on dit la prière après la sainte communion et on chante encore un cantique, si cela se peut faire.

C'est ainsi que nous ferons, s'il plaît à Dieu.

Après cette parenthèse, Oberlin entretient l'assemblée du devoir pour chacun de prendre, par charité chrétienne, sa part des dettes laissées par un compatriote qui vient de mourir. Puis il explique les nouvelles lois édictées et, à propos de la suppression du dimanche, il tient à nouveau à bien mettre les choses au point.

Maintenant, je vous prie que, pour tranquilliser vos consciences sur l'ordre de travailler les jours de dimanche, vous lisiez et méditiez le passage de saint Paul (Colossiens II, 16) où il dit : « Que personne donc ne vous condamne pour le manger ou pour le boire..... ou pour les sabbats. »

Il n'est pas besoin de dire que bientôt Oberlin trouva le moyen, grâce à cette institution, de continuer dans une grande mesure son œuvre. Il nous suffit pour cela de lire la description d'une de ces assemblées qui nous a été faites par un témoin oculaire (1).

...Nous avions un désir extrême d'assister à un des clubs du Ban-de-la-Roche, auxquels préside le bon Oberlin. Tous nos vœux se bornaient à celui de l'entendre et nous résolûmes de ne pas manquer d'aller à Fouday à la première décade..... Mlle Brion (la Friédérike de Gœthe), bonne et charitable fille, sœur du ministre, et Sophie Wiedemann nous accompagnaient. La matinée était charmante, le ciel serein, le froid sec adouci par les rayons du soleil qui dorait tout l'horizon.

Mille ruisseaux jaillissaient comme des jets de cristal et les glaçons formaient comme des verges brillantes qui reflétaient l'astre du jour et ne nous offraient que des diamants pour nous consoler des dons de

(1) Mlles de Berckheim. Novembre 1794.

Flore..... On sonnait pour le club, mais je causais avec Catherine Scheidecker (1) et ne l'entendis pas..... On était déjà assemblé à la paroisse, qui est à peu près au milieu du village et qui réunit les ouailles d'Oberlin... On monte quelques degrés pour entrer à l'église. Il y règne une belle simplicité, une distribution fort bien entendue. Le local est partagé en quatre parties, séparées par deux chemins qui se croisent. Les bancs qui s'y trouvent sont remplis par des femmes et des préposés ou clubistes.

En haut, tout autour de la salle est une grande tribune où est l'orgue et les jeunes gens. La chaire se trouve à droite. Le service ou le club était commencé lorsque nous arrivâmes. On avait déjà chanté les cantiques ou hymnes, et je le regrettai bien. Nous nous partageâmes sur les bancs et c'était au moment de l'examen, où les jeunes filles sur une ligne et les garçons sur l'autre étaient interrogés par un des préposés, en présence de toute la communauté, sur les Droits de l'homme, qu'ils savaient par cœur. L'examinateur passait des uns aux autres, et cette alternative avait quelque chose de tout à fait intéressant : les jeunes filles répondaient avec l'expression de la douceur et de la modestie, les jeunes gens avaient dans la voix quelque chose de rauque et de martial, qui faisait pressentir qu'ils sauraient maintenir leurs droits et être les défenseurs de la liberté. Cela me rappela les refrains des jeunes gens et des vieillards de la Grèce..... Le président se leva et lut le procès-verbal de la dernière séance, où il était fait mention du discours que l'un des membres avait tenu, je ne sais plus sur quelle matière, mais c'était tout bonnement le sermon d'Oberlin, et on l'interpella, afin qu'il continuât celui qu'il n'avait pas fini la décade précédente.

Oberlin, qui était dans un coin du banc des clubistes, quitta son grand manteau, monta à la prétendue tribune et amena fort naturellement une prière, telle cependant qu'elle se faisait ci-devant à l'ouverture du service divin. Alors s'ensuivit un sermon très chrétien, adapté à tous les assistants..... Je l'admirai, car c'était comme il fallait que ce fût pour ces gens, puis il fallait encore du courage pour parler de la sorte. J'eus le plus grand plaisir à entendre ce bon Oberlin..... Je retrouvai dans le même homme le même saint enthousiasme, cette franche et originale expression qui s'ouvre un passage dans tous les cœurs. Après le sermon, il y eut encore la prière. Tout le monde s'agenouilla et les femmes mirent pour la plupart la tête dans leurs mains..... Après le service proprement dit, un citoyen (domicilié depuis peu au Ban-de-la-Roche, mais membre du club) demanda à prendre la parole; il émit des réflexions sur l'abus de la liberté et des considérations sur les nouvelles inventions auxquelles elle a donné naissance. Il a insisté sur un moyen de tanner en très peu de temps les peaux, auxquelles il fallait des années entières auparavant. Il a aussi fait mention du télégraphe. Ensuite on a lu la feuille villageoise et fait passer le klingelbeutel (2) pour les pauvres. Les hommes ou, pour

(1) Une des émules de Louise Scheppler; elle avait recueilli et élevé plusieurs orphelins.

(2) Bourse pour la quête montée à l'extrémité d'un bâton et munie d'une sonnette.

mieux dire, les clubistes, sont encore restés assemblés mais les femmes et la jeunesse sont sortis; il y avait beaucoup de monde.

Voici d'ailleurs le plan d'un de ces discours qui donnera une idée exacte de la manière dont Oberlin s'adressait aux membres de la société populaire :

Discours sur la fête de la jeunesse (1)

Le voici donc, le beau jour, beau par sa destination; jour consacré à la jeunesse, c'est-à-dire à ce qu'il y a de plus précieux aux yeux de Dieu et des vrais hommes, quand elle est véritablement ce qu'elle doit être; une jeunesse brave, courageuse, diligente, robuste et entretenant ses forces par l'amour du travail; puis modeste, humble, docile, pleine de respect pour l'âge, pour la sagesse et pour la loi.

Nous célébrons donc aujourd'hui la fête de la jeunesse. Tout homme sensé comprend qu'une pareille fête ne sera célébrée dignement et convenablement que quand la pluralité des membres de la République française seront animés des sentiments vraiment républicains, c'est-à-dire :

1° Quand ils comprennent que le bonheur public fait le bonheur des particuliers; que chaque particulier ne doit vivre que pour le public; que Dieu ne peut nous approuver ni nous aimer qu'autant que nous pensons et agissons en conséquence;

2° Alors donc on est républicain quand on ne vit, ne subsiste, n'entreprend, ne se choisit une profession ou genre de vie, ne se marie, n'engendre ni n'élève ses enfants que pour l'utilité publique;

3° Alors on est républicain, quand, pour l'amour du public, on s'efforce à donner aux enfants l'exemple d'une vie généreuse, utile à d'autres, pleine de bonnes œuvres, c'est-à-dire remplie d'occupations dont le but est la prospérité publique;

4° Alors on est républicain quand on élève ainsi ses enfants et qu'on leur inspire de pareils sentiments et qu'on les dresse de plus en plus à l'utilité publique, en leur inspirant le goût des sciences et l'amour du prochain. Enfin :

5° On est républicain alors quand on les préserve de cet esprit égoïste, qui, aujourd'hui plus que jamais, semble dominer une nation qui cependant a fait serment de s'entreregarder et de s'aimer comme des frères, dont la plus grande partie n'ont soin que d'eux-mêmes et ne font rien pour le public que là où ils sont forcés. Ah! loin de nous cet esprit infernal, anti-républicain, en même temps qu'anti-chrétien.

O vous, mes jeunes concitoyens, qui depuis aujourd'hui, êtes comptés parmi les citoyens actifs! ô puissiez-vous vous rendre dignes de cet honorable titre, en vous efforçant à consacrer à la chose publique et au bonheur général vos forces, votre esprit, votre loisir et vos talents, et à acquérir

(1) Dimanche, 21 germinal an IV (mars 1796).

dans ce but des lumières et du savoir, de l'adresse et de la science et un cœur généreux, céleste et divin.

C'est alors que vous serez chers et précieux à tout homme de bien et à Dieu, qui vous protégera, vous chérira et fera prospérer vos entreprises et récompensera un jour votre fidélité en vous comblant éternellement de gloire et d'honneur, de puissance, de richesse et de délices, en vous disant à la face de l'univers : «Viens, mon fils, tu m'as été fidèle dans le peu; viens, mon fils, je t'établirai sur beaucoup; viens, entre dans la joie de ton Dieu. » O Dieu, fais prospérer la République et bénis tous les vrais républicains. Amen !

Sans doute ceux qui ne sauront pas se mettre à la place d'Oberlin, comprendre le point de vue supérieur que nous signalions (1) et se représenter les circonstances dans lesquelles furent prononcées ces paroles, pourront essayer de critiquer une sorte de duplicité dans des mots où la politique et la religion sont si intimement liés. Pour nous, jugeant non seulement sur les paroles, mais sur les actes, nous nous contenterons de regretter qu'aux heures tragiques que traversait alors notre pays, il ne se soit pas trouvé plus de citoyens chrétiens pour tenir avec autorité un langage comme celui-ci :

Êtes-vous honnêtes et persévérants et polis envers d'autres; avez-vous en horreur la grossièreté et l'insolence qui convient à des polissons et à des bourgeois et habitants des enfers, mais pas à nous qui sommes bourgeois des cieux?

L'égalité républicaine ne consiste pas dans une dégoûtante insolence, ni dans l'oubli du respect qu'on se doit, mais en ce que tous soient soumis aux mêmes lois et que tous travaillent au bien public, chacun suivant sa vocation; qu'il n'y ait plus de fainéants, privilégiés et exempts des lois générales, mais que tous et un chacun contribue de toutes ses forces et facultés au bien-être général. Tout paresseux, tout fainéant, pauvre ou riche, pèche contre l'égalité républicaine et la viole.

Ces paroles, il est vrai, ne furent pas prononcées au club, mais à un service de préparation à la communion : le fidèle pasteur que nous avons vu dans une circonstance analogue parler, avant de lire la liturgie, du devoir de la propreté et de l'usage à faire des ordures, avait dès longtemps habitué ses auditeurs à ces digressions pratiques. C'est pour la même raison sans doute que personne au club ne s'étonnait de ses digressions religieuses.

(1) Cf. p. 300.

Chacun savait qu'Oberlin n'entendait tromper personne, il se contentait, comme citoyen, d'user de la liberté laissée à tous d'exposer leurs idées.

Il le faisait d'autant plus librement que, d'autre part, il se soumettait fidèlement à l'interdiction qui lui avait été faite, comme pasteur, de continuer ses instructions.

Et certes il donnait ici un remarquable exemple de soumission à l'autorité constituée, car il lui en coûtait d'abandonner ainsi sa chère jeunesse. Nous n'en voulons pour preuve que la lettre suivante :

Citoyens administrateurs,

Par une de vos délibérations, il m'est défendu de continuer d'instruire. Je sais qu'il fallait des mesures générales pour saper la propagation des mauvais principes que plusieurs ecclésiastiques répandaient. J'ai obéi, je me suis soumis à ces mesures rigoureuses, quoique cela ait infiniment coûté à mon cœur. Mes instructions roulaient principalement sur des objets relatifs à la Révolution.

Par une terrible maladie, j'ai été retardé, et maintenant, quoique faible encore, je voulus me hâter pour récupérer le temps perdu. Il me restait beaucoup à leur dire pour les disposer à se conformer de bon gré à l'abolition des vieux dimanches et jours de fête et à adopter le nouvel almanach républicain.

Mais je fus interdit, je dus m'y soumettre et en cela aussi servir d'exemple au peuple.

Mais voilà qu'en attendant que, connaissant mieux mon patriotisme décidé et mon dévouement à la chose publique, vous me redonneriez la permission de continuer les instructions, plusieurs jeunes gens des deux sexes me témoignaient leur désir que je leur montrasse et expliquasse mon petit cabinet d'histoire naturelle.

Or, sachant que la Convention nationale,et tout administrateur sensé, ne seraient pas fâchés que tout le peuple eût connaissance des merveilles de la nature, je crois ne devoir pas le leur refuser, mais je crois aussi qu'il est de mon devoir de vous en avertir et de vous consulter là-dessus. Que si cela vous déplaît,et que vous croyez ne pas pouvoir encore le permettre pour des raisons à vous connues, je m'y soumets encore de grand cœur, et j'attends votre décision que je vous prie de me vouloir bien faire savoir.

Relevons enfin ce post-scriptum caractéristique.

Permettez-moi d'accompagner cette lettre d'un paquet de thé national. Si vous en désirez davantage, il y en a à votre service, puis de quelques paquets d'épices vertes nationales; l'un et les autres faits d'herbes de nos montagnes.

L'agent national Stamm, « jeune homme de talent, qui avait toujours témoigné du respect à Oberlin (1) », répondit (avril 1794) :

L'agent national près le district des Benfeld, séant à Sélestadt, au citoyen Oberlin à Waldbach,

J'ai pris connaissance, citoyen, de la lettre que tu as écrite à l'administration, et dans laquelle se manifeste d'une manière si louable et la crainte de ne point suivre l'esprit de la loi, et le désir de continuer à instruire la jeunesse; il serait dommage en effet qu'elle perdît un instituteur tel que toi.

Voici, en mon particulier, la conduite que je crois te convenir le plus en ce moment : c'est celle d'attendre que l'explication que j'ai demandée au Comité de salut public sur le contenu des lois du 19 frimaire et 8 pluviôse, me soit parvenue, pour alors, en cas qu'elle soit favorable à tes désirs, reprendre des leçons dont ceux qui les reçoivent retireront des avantages proportionnés à tes connaissances, à ton mérite, et toi le plaisir le plus pur, celui d'avoir formé des cœurs dignes de la liberté et de la vertu.

Salut et fraternité. STAMM.

Mais l'attente se prolongea et ce ne fut que bien des mois après qu'Oberlin eut la joie de faire à « l'assemblée de la société populaire de Waldbach, au temple de l'Éternel », la communication suivante :

Citoyens,

Quand, par une délibération du district de Benfeld, toutes les fonctions furent interdites à tous les ecclésiastiques de toutes les religions et qu'il leur fut défendu de donner des instructions soit publiques soit privées, j'obéis sur-le-champ et interrompis le cours de toutes les instructions.

Lorsque, quelque temps après, je fus prié de montrer à des jeunes gens mon petit cabinet d'histoire naturelle, je crus ne pas devoir le refuser, mais j'en prévins le directoire du district de Benfeld et le priai de décider ce que je devais faire. Le district, par l'agent national, me répondit en des termes très obligeants et me conseilla d'attendre la décision des Comités de la Convention nationale.

Je me tins donc tranquille, malgré le grand désir d'une nombreuse jeunesse des deux sexes, tant du Ban-de-la-Roche même que des pensionnaires répandus dans nos cinq villages pour apprendre le français. Je me tins tranquille, dis-je, malgré leur grand désir d'apprendre et mon désir également grand de les instruire dans les merveilles de la nature et autres sciences utiles à un républicain.

(1) C'est l'expression de Stœber.

Enfin, nous fûmes agréablement surpris par l'adresse de la Convention nationale (1) qui a bien voulu faire mention honorable de mes efforts précédents de plus de vingt ans, de cultiver le cœur et l'esprit de la jeunesse, en leur donnant des instructions dans les éléments de la physique, astronomie, botanique et beaucoup d'autres connaissances utiles à l'homme social.

Cette décision, qui nous pénétra de la plus vive gratitude, fut bientôt suivie encore d'une lettre du représentant Bignon qui nous encouragea à continuer nos efforts, mon ami Stuber et moi (2).

D'après tout ceci, je crois qu'il est de mon devoir de continuer le cours des instructions interrompues dans tous les objets mentionnés dans l'adresse honorable de la Convention nationale.

En conséquence je vous préviens, citoyens, que je commencerai par donner tous les tridis des leçons dans les éléments de botanique, pour introduire mes auditeurs dans la connaissance des plantes utiles ou nui-

---

(1) Voir, Appendice XXIV, l'adresse de la Convention louant Oberlin et Stuber de leur civisme, et la réponse d'Oberlin. Relevons seulement ici la lettre qu'il adresse à ce sujet à son ami l'abbé Grégoire :

« Waldbach, le 9 vendémiaire de l'an III de la République française une et indivisible. Au citoyen Grégoire, représentant du peuple à la Convention nationale.

Citoyen représentant, cher ami ! Il n'est pas possible d'exprimer mon étonnement lorsque je reçus l'extrait honorable du procès-verbal de la Convention nationale. C'est sans doute à toi, belle et chère âme, que je dois cette distinction. Elle me vint très à propos, car il y a des gens qui prennent un singulier plaisir à ravaler ceux qui, altérés et consumés de la soif du bonheur public, leur semblent des fous écervelés. Ils voudraient faire croire que les sciences les plus essentielles même, et les bonnes mœurs et les vertus ne sont plus de mise aujourd'hui. Je souffris tranquillement ma portion. Mais quelle a été la joie des bons et la surprise des malveillants, quand, par cet extrait, mes adversaires ont été convaincus que la Convention nationale veut des lumières et de la vertu, et qu'elle honore et distingue quiconque s'applique à les répandre. Le président de notre Société populaire ayant eu des nouvelles de cet extrait me l'a fait demander et l'a lu à la Société, au temple de l'Éternel. Ah citoyen ! Que tu aurais eu de la satisfaction en voyant couler les larmes de joie et de gratitude des yeux de tous les gens de bien, les seuls vrais républicains, d'après le propre sens de ce terme ! Comme cela se fit vers la fin de la séance, on se sépara en bénissant la Convention nationale et en faisant des vœux pour sa conservation et celle des personnes qui ont fait naître cet extrait. Adieu, cher ami. Salut, fraternité et gratitude de la part de ton très touché. OBERLIN.

P.-S. Le 10, avant d'aller au club, je reçus ton rapport sur le vandalisme. J'en commençai d'abord la lecture et l'explication des termes inconnus à nos montagnards. Agrée l'expression de la gratitude de mon cœur. »

A cette lettre, étaient joints les passages suivants :

« Celui qui pèche contre son Créateur tombera entre les mains du médecin (Ecclésiaste ou Sirac XXXVIII).

« Je me réjouis de ta Parole comme ferait celui qui aurait trouvé un grand trésor (Psaume CXIX).

« Mon âme s'est attachée à toi, Seigneur, pour te suivre, et ta droite me soutient (Psaume I-XIII).

« Les commandements de l'Éternel sont droits et réjouissent le cœur.

« Ne chercher qu'à Lui plaire
« Dans tout ce que l'on fait,
« C'est le ciel sur la terre,
« Et le bonheur parfait.

(Osée XIX.) »

(2) Bignon, député d'Ille-et-Vilaine à la Convention, écrivit à Oberlin le 5 vendémiaire an III pour le féliciter et lui dire que le tableau que son collègue Ehrmann a fait de ses vertus l'a « touché jusqu'aux larmes ».

sibles dans l'économie rurale et aussi de leur effet différent sur la santé de l'homme.

Et les sextidis j'enseignerai l'arithmétique appliquée aux nouvelles mesures décrétées par la Convention nationale.

Waldersbach, ce 25 nivôse an III de la République une et indivisible.

Frédéric OBERLIN.

Toutefois, Oberlin n'avait pas voulu se prévaloir de la mention de la Convention pour reprendre ses cours, et, avant de lire l'annonce qui précède, il avait fait demander par son frère (1), professeur à Strasbourg, au citoyen représentant, l'autorisation officielle (2). Il attachait même une telle importance à cette autorisation régulière, que nous retrouvons dans ses notes l'indication suivante (3), bien digne de l'homme d'ordre qu'était Oberlin : « l'original se trouve dans le meuble à tiroir noir, à gauche, dessous ».

Rétablissement du culte

Bien peu de temps après, d'ailleurs, la Constitution de l'an III rétablissait l'exercice du culte (4) et le 22 mars 1795 fut certainement un des plus beaux jours de la vie d'Oberlin, jour où, après bien des difficultés et des entraves, il put redevenir le fidèle prédicateur de Christ.

Mais la législation ombrageuse du Directoire ne donnait pas encore pleine satisfaction au fidèle ministre, et il lui fut précieux de pouvoir encore prendre sa place bien souvent à l'assemblée populaire. Il fut même très heureux de s'y trouver un jour où quelques mécontents égarés cherchèrent à faire adopter une motion qui était faite pour le mécontenter.

---

(1) Voici la phrase de la lettre du professeur Oberlin au représentant : « Mon frère m'écrit qu'il souhaiterait être autorisé par le citoyen représentant à rouvrir son cours et que jusque-là il garderait le discours ci-dessus *in petto*.

Oberlin, prof.

(2) « Le représentant Bailly, envoyé dans les départements du Haut-Rhin et Bas-Rhin, mont Faucilles, Jura et des Vosges, délivra là-dessus une autorisation conçue en ces termes :

« Liberté, Égalité, Fraternité, à Strasbourg, 3 pluviôse an III de la République une et indivisible. Au nom du Peuple français. Bailly, représentant du peuple dans les départements du Haut et Bas-Rhin, mont Faucilles, Jura et des Vosges, autorise le citoyen Frédéric-Oberlin à rouvrir son cours de physique, d'astronomie, de botanique, etc.; par là, il méritera de plus en plus la mention honorable que vient de lui accorder la Convention nationale pour vingt-sept ans de travaux dans l'instruction publique.

Le représentant du peuple, BAILLY (avec paraphe).

(3) Cette indication était en allemand comme la plupart des notes intimes.

(4) Voir, Appendice XXV, les engagements exigés d'Oberlin à cette occasion.

Il faut voir en quels termes Oberlin les remet à leurs places :

Frédéric Oberlin à la Société populaire de Waldbach.

Waldbach, ce 14 messidor an III de la République une et indivisible,

Citoyens,

Je suis tombé des nues quand j'ai entendu que vous alliez mettre en vente la vieille cure! Cette nouvelle m'était si inattendue, elle me fit naître une si grande quantité de réflexions, que j'en fus comme étourdi et stupéfait. Et j'ai beau vouloir me recueillir, je ne peux pas revenir de mon étonnement. Voici deux ou trois seulement des réflexions qui se présentent par troupe.

1° Qui est-ce qui garantira cette vente? Si, aujourd'hui ou demain, la Convention nationale est encore mieux convaincue que la source de l'anarchie, de la révolte, de l'agiotage, de la barbarie sanguinaire et de toutes les horreurs qui ont inondé la France, et qui dans aucun temps de l'histoire n'ont eu leur semblable, si elle est un jour convaincue, que la source de ces horreurs était principalement le défaut de bons pasteurs éclairés et généraux et l'irréligion mise à l'ordre du jour par Robespierre et ses partisans, si alors elle établit la crainte du nom de Dieu, et l'obéissance à ses lois pour base de la prospérité de la République, si elle tâche alors de réparer les torts que les Robespieriens ont fait aux pasteurs.

Quel ne sera pas alors votre regret d'avoir à réparer, à remplacer ce que vous avez rogné des revenus et aisances d'une cure qui n'a jamais été ni recherchée ni estimée. C'est le généreux Stuber et moi qui avons mis la paroisse en honneur, elle avait été méprisée au delà de ce que vous pouvez vous imaginer;

2° A-t-on le droit actuellement de vendre cette cure; ou quelque portion que ce soit des biens curiaux. Vous ignorez, ce me semble, ou vous oubliez ce qui a été communiqué l'autre fois à la séance de la Société à l'église de Fouday. Voici le fait :

Quelques administrateurs qui ne voulaient pas du bien aux évangéliques, avaient proposé de faire à peu près ce que l'on vous a proposé; alors la Convention nationale, par son Comité de législation, leur a fait savoir que les lois du 17 août et du 12 mars 1793, en faveur des églises, consistoires, universités, collèges, fondations, fabriques et autres objets relatifs au culte protestant, doivent rester dans toute leur force.

Si le total doit être hors d'atteinte, quel droit a-t-on d'atteindre à une partie? Et si l'on atteint à *une* partie, qui empêchera d'atteindre à une autre partie? Et où restera le total, qui n'est que l'assemblage des parties?

Vous voyez que votre proposition de vente est contre la loi subsistante et contre l'intention expresse de la Convention nationale!

3° Que veut-on vendre? La maison ne peut pas se soutenir: c'est donc

la place et les matériaux. D'après le plan fait lors de la bâtisse de la nouvelle cure, la place est destinée pour un jardin, et les matériaux pour bâtir écurie, grange et les remises avec l'enclos. Tout cela serait fait il y a longtemps, si je n'avais pas toujours soutenu au ci-devant seigneur, qu'avant de penser à me loger à mon aise, il fallait penser à loger les écoles. Est-ce à votre honneur présentement que je suis la victime de mes soins paternels pour ma paroisse, mais que maintenant vous voulez même rendre cette bâtisse quasi impossible par la vente des matériaux.

Ah! quand vous étiez esclaves, vous aviez soin de mes biens et aisances, et maintenant que vous êtes libres, et que vous pouvez agir d'après la propre générosité de vos cœurs..... ah! comment vous montrez-vous? comme vous restez en arrière!..... Voilà ce qui m'étouffe!

Mes paroissiens ont mieux écouté le pasteur Robespierre que leur vieux pasteur Oberlin. On jase de la République, mais on est égoïste. Ce n'est pas un pareil exemple que je vous ai donné. Quand j'avais de l'argent, je ne l'ai pas employé pour détériorer la situation des autres, mais pour l'améliorer; je l'ai employé pour bâtir et pour entretenir des maisons d'école et de commune, pour fournir des remèdes et quantité d'instruments pour la culture de la terre, entretenir et faire réparer les églises, faire des chemins partout, ouvrir l'entrée du Ban-de-la-Roche, partager les frais de toute bonne entreprise, encourager les écoliers par des prix innombrables, leur donner et entretenir des conductrices, fournir des livres de lecture aux écoles et aux familles, combattre la mendicité, aider les pauvres, rétablir le crédit, payer les dettes, etc...

Ah! épargnez des regrets. Aucun homme ne peut vous dispenser des devoirs de gratitude et d'honnêteté.

Salut et fraternité. OBERLIN.

Après avoir ainsi courageusement conjuré une injustice dont les conséquences auraient atteint l'église aussi bien que lui, il se mit à l'œuvre pour réparer toutes les brèches; il fallait rassembler à nouveau le troupeau dont il n'avait sans doute pas cessé d'être le berger, mais un berger qui, obligé de faire face au loup de tous les côtés, n'avait pas pu grouper paisiblement ses brebis autour de lui et prendre soin de chacune d'elles comme il aurait voulu. Nous avons cependant montré comment il avait fait son possible pour que les habitudes religieuses ne se perdissent pas en rassurant ceux qui désiraient célébrer la sainte Cène (1), voici encore un passage qui nous montre comment il éclairait et fortifiait ses paroissiens à propos des moindres difficultés qui les pouvaient scandaliser.

---

(1) Cf. p. 316.

Les sonneries de cloches ont été supprimées pour le culte (1).

.....Comment pourra-t-on s'assembler?... Réponse : Bien aisément, dans les endroits où il y a une horloge publique qui sonne les heures, on convient qu'à telle heure on s'assemblera et là où il n'y en a point, la municipalité et le conseil de la commune y peuvent suppléer en ordonnant que l'on sonne les heures par deux marteaux attachés au bois qui porte la cloche, en donnant autant de coups que l'horloge doit sonner, et alors on convient donc encore qu'à telle heure on s'assemblera.

Beaucoup d'esprits insuffisamment informés n'ayant pas compris comment Oberlin sut, dans ces temps troublés, unir la prudence du serpent à la simplicité de la colombe et à la fidélité du ministre de l'Évangile, ont laissé entendre qu'Oberlin avait abdiqué toute foi positive et prêché un vague Être suprême pour se conformer aux fantaisies révolutionnaires.

Ce que nous venons de dire nous paraît devoir faire justice de cette accusation, elle n'est sans doute guère plus fondée que la remarque de l'Encyclopédie Herzog signalant avec un soin qui, sous une plume luthérienne, semble être une grave accusation, que le registre des baptêmes d'Oberlin comprend des lacunes ou la mention : « baptisé par l'officier public » (2).

Nous savons la haute idée qu'Oberlin se faisait du baptême, mais nous comprenons que, dans les circonstances relatées plus haut, certains baptêmes aient dû être faits en l'absence du pasteur par telle personne autorisée (son ami Scheidecker par exemple) ou même, aux heures les plus graves, par Oberlin lui-même désigné par l'assemblée populaire comme officier public. Voici en tous cas un extrait du recueil liturgique d'Oberlin qui nous paraît éclairer suffisamment cette question :

Bien-aimés en Notre Seigneur Jésus-Christ,

Voici un des enfants qui naquirent et furent baptisés pendant la persécution de l'Église de Jésus-Christ par Robespierre et son parti (ou : voici un enfant qui, à cause d'une grande faiblesse, a été baptisé à la maison).

Quoique le baptême administré en cas de nécessité par quelque autre chrétien que le pasteur ordinaire soit valable et que cet enfant n'a pas

(1) Voir Appendice XXV, article 9, les mesures auxquelles ceci paraît faire allusion.

(2) N'oublions pas qu'à cette époque baptême et état civil étaient encore souvent confondus et tenons compte des négligences ou oublis que ces temps troublés expliquent et excusent suffisamment.

besoin d'être baptisé une deuxième fois, cependant ses père et mère désirent que, comme il est membre de l'Église du Seigneur, il soit aussi présenté à l'église pour avoir part à l'intercession des disciples et fidèles et, afin que ses parrains et marraines, aidés par vos prières, puissent en son nom traiter l'alliance du baptême avec son Dieu Créateur, Sauveur et Sanctificateur.

LES ÉMIGRÉS

Si, même au milieu des tempêtes révolutionnaires, Oberlin sut maintenir son œuvre religieuse, il ne négligea pas, cela va sans dire, l'œuvre sociale que les circonstances lui imposèrent alors; il est deux traits de son activité qui se rattachent si directement à cette époque troublée et qui relèvent si bien le noble caractère du pasteur citoyen, que nous les avons réservés jusqu'ici.

Ce fut d'abord son attitude charitable à l'égard des malheureux « suspects » qui fuyaient la Terreur dans les paisibles vallées du Ban-de-la-Roche; Oberlin n'hésita pas à leur donner un asile, et il sauva ainsi la vie à plus d'un.

Je me rappelle d'avoir été auprès d'Oberlin, écrit Stœber, lorsqu'on annonçait un gendarme qui devait faire une visite domiciliaire. Oberlin le conduisit avec politesse d'une chambre à l'autre. Arrivé à sa chambre à coucher, il lui dit, avec ce sourire qui commandait à la fois l'amour et le respect : « Veux-tu aussi entrer ici, citoyen gendarme; il n'y a de suspect que moi. » Le gendarme se retira confus, s'excusant sur la rigueur de sa mission. Un proscrit, dont la tête était mise à prix, fut cependant caché dans l'alcôve d'Oberlin, et le proscrit fut sauvé.

La forme sous laquelle Stœber nous raconte ce trait prête à Oberlin un langage peu véridique qui nous paraît peu conforme au geste de parfaite loyauté que nous nous représentons facilement au moment où, assuré que le Dieu en qui il a mis sa confiance saura diriger toutes choses, le fidèle pasteur ouvre franchement sa maison afin d'éviter de trop longues perquisitions.

Nous savons, en effet, d'autre part, que le proscrit en question n'était pas réellement caché; il s'agissait de Mlle Adélaïde de Villeneuve (1) qui a raconté elle-même avoir dû son salut au fait qu'étant en jupon, occupée à se laver les mains, elle se cacha instinctivement quand Oberlin ouvrit la porte.

(1) Les parents de cette jeune fille, originaires d'Avignon, avaient été guillotinés. Par l'entremise d'Augustin Perier la famille de Berckheim l'avait recueillie et amenée chez Oberlin qui la garda comme pensionnaire et la maria plus tard à M. Winter, employé commercial aux mines de Framond.

Beaucoup de familles nobles ou patriciennes entrèrent à ce moment-là en relation avec Oberlin. Le château de Rothau servit longtemps d'asile à des parents ou amis de la famille de Dietrich qui venaient chercher en ces lieux paisibles un peu de tranquillité, ou, parfois aussi, de sécurité. Citons les Turckheim, les Landsberg, les Debeyer, les Frank, enfin, Augustin Périer (1) et Mlle Octavie de Berckheim qui ont noté dans leur journal intime des impressions que nous avons reproduites.

Toutes ces personnalités, réunies au Ban-de-la-Roche dans ces temps de troubles et d'épreuves, apprirent d'autant mieux à apprécier le fidèle pasteur, et contribuèrent sans doute, par leurs relations étendues, à le faire connaître et aimer.

Et nous n'entendons certes pas diminuer par cette remarque le mérite d'Oberlin, mais sa renommée si prompte nous paraît ainsi mieux expliquée (2).

LES ASSIGNATS

Plus nombreuses encore que les victimes de la Terreur furent, jusque dans les montagnes des Vosges, les victimes de la banqueroute des assignats. Oberlin, avec cette sûreté de jugement que nous lui connaissons, vit bientôt le danger, et s'efforça d'y porter remède.

Son premier soin fut évidemment d'exhorter ses paroissiens à conserver leurs cours aux assignats, et voici en quels termes il les y exhorte (3).

Invitation pastorale à ses paroissiens de Waldbach, par leur très dévoué ministre Oberlin

Ce 15 février 1792,

Chers amis, écoutez quelques thèses constitutionnelles et anticonstitutionnelles.

Thèses anticonstitutionnelles

1° Si la Nation française fait banqueroute, la contre-révolution est immanquable;

---

(1) Voir note page 20 et Appendice XV. Cf. aussi p. 236, note 1.

(2) On pourrait aussi faire valoir à cet égard la situation géographique particulièrement favorable du Ban-de-la-Roche.

(3) Lire aussi, Appendice XXVI, le sermon sur les assignats que nous avons tenu à reproduire en entier.

2° Si les assignats ou les obligations nationales conservent leur crédit et leur pleine valeur dans le cours et commerce, la banqueroute de la Nation ne peut pas se faire.

Thèses constitutionnelles

1° La Nation, c'est nous-mêmes; c'est tous les braves gens, honnêtes et fidèles, d'un bout de l'empire français à l'autre;

2° Cette Nation a assez de propriétés et assez de vertu et de loyauté pour payer toutes ses dettes et pour ne pas faire perdre un seul denier à qui que ce soit de ses créanciers;

3° Les assignats sont les obligations ou les lettres de change de la Nation, où elle a engagé non seulement ses propriétés, mais encore sa foi, sa loyauté, sa vertu;

4° Par conséquent, recevoir les assignats dans une valeur moindre que celle que porte leur empreinte, c'est porter atteinte à la réputation, au crédit, à la foi et à la vertu de la Nation;

5° Et ceux qui le font sont donc ou eux-mêmes des comploteurs contre-révolutionnaires, ennemis de la Nation, de la divine constitution, du règne de Dieu et de Dieu même, ou, par ignorance, ils sont les complices de ces malheureux. Dans l'un et l'autre cas, ils dévoilent par leur procédé leur manque et défaut absolu de charité, des sentiments détestables, une infernale noirceur de l'âme, un degré effroyable d'avarice, parce qu'elle est assez forte pour les pousser à sacrifier le salut de tout l'Empire, et même de tout le genre humain, au gain de quelques sols ou de quelques livres;

6° *Tous les vrais chrétiens sont patriotes.* Le Seigneur, l'auteur et le consommateur de notre salut, s'est donné, s'est sacrifié pour tous; afin que tous, suivant son exemple, se donnent, se sacrifient, dans toutes les situations où sa Providence les place, pour le salut des autres; qu'aucun ne regarde sur son intérêt particulier, mais sur le bien public.

Pour ces causes, j'invite les chrétiens et chrétiennes de ma paroisse à accéder avec moi à l'acte suivant :

« Nous les soussignés, chrétiens et chrétiennes, protestons à la face du Dieu de charité que nous adorons, que dorénavant nous prendrons les assignats dans leur pleine et entière valeur qui est imprimée dessus, et sans aucune perte de celui qui les donne, pourvu qu'il ne faille pas rendre dessus ou guère, et dans ce cas et tous les autres, *nous ferons fidèlement et devant Dieu tous nos efforts pour favoriser le cours des assignats ou obligations nationales, et pour les soutenir et les conserver dans leur pleine et entière valeur,* pour preuve que nous nous regardons nous-mêmes comme une partie de la grande, loyale et généreuse Nation française et toutes les autres personnes comme nos frères, dont le bonheur nous est aussi cher que le nôtre. »

P.-S. Les citoyens et les citoyennes ayant conféré ensemble, sont tombés d'accord de ne point signer; mais que chaque homme de Dieu en fera vœu à Dieu dans son cœur.

Mais quand la dépréciation grandissante rendit ce moyen insuffisant, Oberlin imagina, avec une remarquable ingéniosité, une combinaison à laquelle sa grande autorité devait prêter une réelle efficacité. Il l'expose lui-même en ces termes (1) :

Adresse à tous les vrais patriotes, de leur très humble et très dévoué serviteur et confrère Oberlin

Chers frères !

1° C'est par les assignats que l'empire français a été sauvé d'une banqueroute honteuse et désastreuse;

---

(1) Voici une pièce rédigée dans le même sens, mais qui s'adressait plutôt aux autorités civiles.

« Les assignats, quelque précieux qu'ils soient aux yeux de tout patriote éclairé, ne veulent pas prendre faveur parmi une certaine partie du peuple. Les uns, qui ont beaucoup à vendre, les entassent en les méprisant, d'autres les reçoivent en paiement de leur travail, ou pour leur salaire, et languissent dans la disette. On ne peut actuellement avoir dans nos montagnes ni œufs, ni beurre, si on n'a du sonnant, pas par mépris pour les assignats (car nous avions ici une quantité de patriotes aussi éclairés qu'ardents), mais parce qu'on n'en peut pas faire usage pour acheter le grain qui nous manque.

« La guillotine et d'autres mesures de rigueur ont engagé les agioteurs et possesseurs des denrées les plus indispensables à augmenter de ruse; mais elles n'ont pu changer le discrédit de la monnaie républicaine, qui cependant nous a sauvé d'une banqueroute désastreuse.

« J'ose proposer un autre moyen. La sagesse de nos représentants décidera s'il convient au salut de la République ou non. Ce qui m'en a fait naître l'idée est le fait suivant :

« Quelques amis patriotes ayant lu dans les feuilles publiques les offrandes nombreuses que plusieurs bons républicains mettaient sur l'autel de la patrie au sein de la Convention nationale, chagrinés de ce que leur situation serrée ne leur permît pas d'en faire autant, convinrent de perdre deux sols pour chaque assignat de 5 livres qu'ils recevraient, et cela en offrande à la Nation, et de le marquer sur un pareil assignat, en le rabaissant successivement jusqu'à ce qu'il soit anéanti, et la Nation déchargée de cette portion de son obligation. Ils ont continué ces offrandes secrètes jusqu'à ce jour, où elles font la valeur de 143 livres 10 sols. Quoique cette somme soit très considérable pour eux, ils ne s'en sont jamais trouvés gênés, puisque ces offrandes se faisaient par de fort petites portions et successivement.

« Je pense qu'il y aurait encore beaucoup de bons citoyens qui en feraient autant, s'ils le savaient, et plus encore s'ils y étaient animés par nos représentants, de sorte que, non seulement la masse de l'obligation nationale serait considérablement diminuée par l'anéantissement étendu et multiplié des assignats, mais les assignats eux-mêmes prendraient faveur, le peuple ayant devant les yeux l'anéantissement successif des assignats; les agioteurs malhonnêtes ne pourraient plus faire craindre aux idiots ignorants, qu'ils allaient bientôt perdre tout ce qu'ils possèdent en assignats; car, il y a à cet égard une crainte singulière parmi le peuple, que les sangsues de la nation savent si bien entretenir par l'explication maligne des mesures très rigoureuses qu'on emploie pour les soutenir.

« Voici le *moyen* que nous prenons la hardiesse de proposer. Nous disons hardiesse, parce que nous sentons la faiblesse de nos lumières :

1° Comme les assignats sont des obligations nationales, et que chaque bon patriote en est chargé pour sa quote part, on inviterait les bons citoyens à faire là-dessus à la République de petites offrandes successives, en rabaissant chacun en son particulier quelque assignat, et de marquer ce rabaissement sur le dos de l'assignat jusqu'à son entier anéantissement;

2° Tous les ans, chacun présenterait ses assignats anéantis à la municipalité de son domicile ou à sa section;

3° Là, par le moyen d'un ciseau arrondi, et appliqué par le milieu de ces assignats, on en emporterait une pièce ronde, pour pouvoir rendre les assignats même à leur propriétaire, et aiguillonner par là l'émulation sans avoir à craindre qu'un malhonnête trouvât le moyen de les faire rentrer en circulation. Les pièces emportées on les brûlerait dans la même assemblée;

2º Ils sont appuyés sur une hypothèque sûre, et tout autrement et incomparablement plus sûre que les papiers pareils de toutes les autres nations; jamais ils n'auraient perdu de leur valeur déterminée, si les aristocrates, tant couverts que cachés, n'avaient comploté contre le bien de l'État et trouvé dans l'avarice des autres des aides pour leur dessein criminel;

4º Quoique les possessions immenses et la loyauté de la Nation garantissent la valeur déterminée des assignats; cependant, comme ils sont des obligations, ils ne doivent point subsister toujours, mais être détruits à mesure que les dettes de l'Empire se paient;

5º Cela se fait par le brûlement successif des assignats rentrés; mais cela ne se peut faire qu'infiniment plus lentement que chaque cœur sensible et humain ne le désire, qui voit combien les pauvres et honnêtes citoyens perdent et souffrent tous les jours par la manœuvre scélérate de ceux qui en font un trafic et s'enrichissent;

6º Les citoyens de Paris et des environs, de tout sexe et de tout âge, continuent toujours encore à présenter leurs offrandes à la Nation, en les déposant entre les mains de l'Assemblée nationale;

7º Nous sommes trop loin pour le faire de la même manière;

8º Mais en voici une autre qui réunit deux buts ensemble. Quelques citoyens dont le cœur saigne de la misère publique causée par le trafic des assignats, sont convenus qu'ils perdront chacun deux sols par assignat. Je veux dire, qu'ils le donneront toujours pour deux sols meilleur marché qu'ils ne l'auront reçu, et qu'ils le marqueront chaque fois sur le dos de l'assignat d'une manière lisible, mais en caractères assez petits, pour qu'on puisse continuer à marquer le baissement successif de sa valeur jusqu'à la fin.

Lorsqu'un assignat sera passé cinquante fois par de pareilles mains, sa valeur est réduite à rien; c'est une obligation acquittée, et elle est brûlée;

9º Comme par ce moyen les plus pauvres citoyens peuvent concourir à l'anéantissement successif des assignats et à la rédemption du citoyen honnête de dessous les griffes infernales des âmes noires des trafiqueurs en assignats, je fus ravi de la communication de cette convention, et j'y accédai sur le moment. J'invite tous les patriotes de tout sexe et de tout âge à y accéder aussi, et à vouloir bien perdre un ou deux sols sur chaque assignat de 5 livres qu'ils débiteront, et à marquer cela en

---

4º On dresserait une liste à trois colonnes. La première contiendrait les noms des citoyens qui auraient présenté ces assignats anéantis en offrande à la République, la seconde, le montant de leur contribution et la troisième, le montant des assignats anéantis qu'ils ont présentés;

5º Cette liste serait affichée aux yeux du public;

6º On en tirerait par extrait les noms des trois citoyens qui, à proportion de leur contribution, auraient anéanti le plus d'assignats. Cet extrait serait envoyé au district ou au canton. Là, on en ferait un nouveau pareil extrait qu'on enverrait au département;

7º Le département ferait de même encore un nouvel extrait de tous les extraits de son arrondissement, et on l'enverrait à la Convention nationale, qui voudrait bien faire publier le résultat des extraits de tous les départements de la vaste République.

« Vive la République !

« Voici un extrait de la séance de la Convention nationale, du 19 frimaire de l'an III qui a trait au projet ci-dessus communiqué. »

petits caractères et proprement sur le dos de l'assignat jusqu'à ce que sa valeur se trouve réduite à rien, et que le dernier possesseur le puisse brûler avec les formalités constitutionnelles;

10° J'offre le service de ma plume à quiconque voudra l'honorer de sa confiance.

En même temps, j'invite toutes les personnes honnêtes de ma paroisse, qui ont reçu des assignats pour moins que la valeur de 5 livres, à me les apporter, afin que j'écrive sur le dos la valeur pour laquelle ils les ont reçus, pour empêcher que ceux à qui ils les redonnent pour la même valeur ne les remettent dans le cours pour la valeur entière de 5 livres;

11° Par ce moyen, chaque pauvre et honnête citoyen est dans le cas de pouvoir faire une offrande à la Nation et un sacrifice à la Constitution de deux sols, chaque fois qu'il donne un assignat pour deux sols meilleur marché qu'il ne l'avait reçu;

12° Or, la Constitution venant évidemment de Dieu, c'est donc à Dieu qu'il a l'honneur de faire cette offrande, outre qu'il y ait fait une œuvre de charité à tous les pauvres de la Nation, et qu'il contribue à détruire l'empire du diable et des comploteurs et des vils et détestables trafiqueurs d'assignats, trafiqueurs de la sueur du pauvre et du sang de la veuve et de l'orphelin.

Waldbach, ce 30 mai 1792.

Signé : OBERLIN, ministre.

Il suffit de jeter un regard sur le tableau suivant dressé par Oberlin lui-même pour comprendre quelle fut l'étendue des bienfaits que le dévoué pasteur put ainsi répandre sur la population entière du Ban-de-la-Roche, et pour admirer une fois de plus l'inlassable persévérance avec laquelle il poursuivit, jusqu'en 1818, cette œuvre délicate et bienfaisante (1).

Valeur nominale des assignats retirés hors de cours depuis la création jusqu'au 1er septembre 1818 :

Espèces d'assignats	Valeurs retirées
De 10 sols	175f
15 —	300
25 —	237
50 —	1.480
5 fr.	4.500
10 —	3.480
25 —	4.975
50 —	3.630
100 —	8.800
125 —	6.875
250 —	4.000
400 —	1.200
500 —	28.000
1.000 —	9.000
2.000 —	2.000
	78.652f

(1) Sur l'un des assignats rachetés, il avait écrit : « Dieu soit loué ! Ma nation est encore déchargée d'une manière honnête d'une dette de 125 francs. »

Mais Oberlin fit mieux encore, au lieu d'employer ses économies charitables (1) en des distributions plus ou moins justes et avilissantes pour les bénéficiaires, il imagina d'acheter avec cet argent des ustensiles divers d'usage courant, et, après s'être fait délivrer une patente (2), il se faisait payer en assignats qu'il retirait ainsi de la circulation.

Il est facile de se rendre compte de tout le bien qu'il put faire ainsi en parcourant les longues listes, consciencieusement dressées dans ses cahiers, de toutes sortes d'articles, de livres de piété ou livres d'école, de vêtements, meubles ou autres : nous nous demandons ce que nous devons le plus admirer de son désintéressement, de son ingéniosité, de sa persévérance, ou des résultats admirables qui couronnèrent son fidèle effort.

Aussi ne sommes-nous point étonnés que la Convention ait jugé à propos, le 19 frimaire an III, d'inscrire à son ordre du jour l'acte de dévouement dont l'honneur est attribué aux habitants du Ban-de-la-Roche, mais que ceux-ci considérèrent comme uniquement dû à leur cher pasteur (3).

---

(1) Cf., p. 99 et p. 125, comment Oberlin se constituait par ses dîmes ce fonds charitable.

(2) Sa patente lui fut délivrée par les administrateurs du directoire de Benfeld, dont le Ban-de-la-Roche dépendait alors; elle est datée du 11 mai 1792. Le dispositif de cet arrêté porte : « Nous lui avons délivré la patente au moyen de laquelle il est loisible audit Oberlin d'exercer pendant le cours de l'année 1792 telle profession qu'il lui plaira. »

(3) *Mention honorable et renvoi au Comité des finances*

Séance du 19 frimaire de l'an III

« Un membre fait part à la Convention du trait suivant :

« Plusieurs habitants de la vallée, dite *le Ban-de-la-Roche*, département du Bas-Rhin, trop pauvres pour faire des dons patriotiques considérables, ont imaginé un moyen nouveau pour témoigner à la République leur reconnaissance pour le bienfait de la liberté; ce moyen prouve en même temps la pureté de leurs mœurs, l'attachement à la patrie, et la politique éclairée de cette petite section du Peuple français, à laquelle la bêche et la charrue ont conservé un corps sain, tandis qu'une instruction pareille à celle que vous venez de décréter pour toute la République, a cultivé son esprit.

« Ces citoyens sont convenus, sous la simple garantie de leur parole et de leur bonne foi, qu'ils perdront chacun deux sols par assignats de 5 livres, toutes les fois qu'il changerait de main; qu'ils marqueront chaque diminution sur le dos de l'assignat, d'une manière lisible, mais en caractères assez petits pour que l'on puisse continuer à marquer le baissement successif de sa valeur jusqu'à son entière extinction.

« Par ce moyen la valeur d'un assignat de 5 livres devient nulle quand il a changé cinquante fois de main, et on le met hors de circulation, pour être anéanti au profit de la Nation.

« Cette opération simple a déjà produit un anéantissement successif d'assignats dont le total se monte actuellement à la somme de 143 livres 10 sols. La somme véritable des assignats, mis hors de circulation, est, dans le fait, plus considérable; mais on n'en connaît pas au juste le montant, ces hommes de la nature n'en ayant pas tenu registre, parce qu'ils sont plus accoutumés à faire le bien que d'en parler.

« Ledit membre demande la mention honorable de l'offrande civique, l'insertion au *Bulletin de correspondance*, et le renvoi de cette invention ingénieuse au Comité des finances, comme du denier du pauvre apporté à la masse générale des moyens proposés pour la diminution des assignats en circulation. — Décrété. »

Nouvelles relations avec les autorités

Les principes que nous avons vus appliquer par Oberlin pendant les temps troublés de la Révolution, vont trouver, dans les périodes plus tranquilles qui suivirent, leur facile application, en sorte que, sous tous les régimes, ce qui pouvait paraître au spectateur non prévenu un opportunisme exagéré reste, chez Oberlin, la paisible confiance de celui qui croit à la souveraineté de son Dieu (1).

Aucune pièce ne nous a permis d'établir qu'Oberlin ait eu des rapports avec le gouvernement dictatorial, mais, sous l'Empire, nous voyons des relations fréquentes s'établir entre l'Administration et le digne pasteur du Ban-de-la-Roche (2), dont les conseils étaient même parfois réclamés sur des questions locales.

Le sous-préfet de Sélestadt le consulte, par exemple, en des termes qui montrent quelle estime il portait à Oberlin (3), sur la nomination du maire de Waldersbach.

Sélestadt, le 25 octobre 1807.

Le sous-préfet de l'arrondissement communal de Sélestadt.

Je n'attends, monsieur et digne ami, que la proposition de candidat à la place de maire de la commune de Bellefosse, qui paraît m'avoir été envoyée, mais que je n'ai pas reçue, pour la transmettre à la Préfecture, accompagnée de mon avis. Je croirai remplir un devoir sacré, monsieur et cher ami, en recommandant le citoyen qui, par ses connaissances, son esprit d'ordre, son amour pour la paix et la religion, promettra à la commune le chef le plus capable de l'administrer avec sagesse. Votre suffrage sera toujours auprès de moi du plus grand poids.

Veuillez en agréer l'assurance, ainsi que celle de ma considération et de mon plus grand attachement. CUNIER.

Sélestadt, 17 octobre 1811.

Le sous-préfet de l'arrondissement communal de Sélestadt à M. Oberlin, très digne pasteur à Waldbach.

Le sieur Bohy, adjoint du maire de Fouday, ayant donné, monsieur, sa démission de ses fonctions, je vous prie *de me proposer deux candidats*

(1) Cf. p. 300. Lire aussi le sermon sur les Assignats que nous reproduisons en appendice et qui montre si bien la haute inspiration religieuse de toute l'œuvre sociale d'Oberlin.

(2) Oberlin fut à plusieurs reprises appelé à siéger comme juré. Stœber cite le commencement d'une de ces convocations datée de Strasbourg 25 mars 1793 an II de la République et signée du procureur général syndic du département du Bas-Rhin, André.

Le médiocre intérêt qui s'attache à cette pièce nous décide à la retrancher.

(3) Cunier était, avant la Révolution, pasteur à Bischwiller; homme aimable, spirituel, intègre, « que l'enthousiasme de la liberté, dit Stœber, engagea à abandonner le ministère. »

qui, par leur probité, leurs connaissances et leur fermeté, fussent propres à le remplacer. Veuillez aussi, monsieur, m'indiquer pour chacun ses nom et prénoms, son âge, son état avant et depuis 1789; s'il est marié, veuf ou célibataire, le nombre de ses enfants et sa fortune personnelle.

Permettez-moi, monsieur, de saisir cette occasion pour vous remercier du cadeau que vous avez eu l'attention de me faire de l'intéressant ouvrage de M. votre fils, sur le Ban-de-la-Roche.

Je vous renouvelle, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

CUNIER.

Une autre fois c'est le recteur de l'Académie de Nancy qui le charge, lui aussi, d'établir la liste des instituteurs primaires dignes d'être maintenus.

Nancy, le 19 septembre 1811.

Le Recteur de l'Académie, à M. Oberlin, pasteur à Waldbach.

Monsieur le Pasteur,

Son Excellence le Grand-Maître de l'Université Impériale me charge de lui transmettre, dans le plus bref délai, une liste des instituteurs primaires de mon Académie que je jugerai dans le cas d'être maintenus.

Ces états ne peuvent être dressés que d'après des renseignements fidèles; mais, pour les obtenir, à qui puis-je mieux m'adresser qu'à vous, dont les fonctions sont liées si étroitement avec le bien public, et pour qui le choix d'un instituteur est d'un si grand intérêt. Ce sont ces considérations qui me portent à croire que vous me seconderez volontiers dans cet important travail, en faisant remplir, par chacun des instituteurs des communes protestantes qui se trouvent dans le canton de Schirmeck, la feuille que vous trouvez ci-jointe. Vous voudrez bien, Monsieur, inviter de ma part ces instituteurs à se rendre dans le lieu de votre résidence et à vous produire les certificats qu'ils auront obtenus, tant de MM. les Maires que de MM. les Pasteurs de leurs communes.

Vous ajouterez beaucoup au service que vous me rendrez et à mes obligations envers vous, si vous vous donnez la peine de remplir la dernière colonne de vos observations sur les talents et la moralité de chaque instituteur.

Recevez d'avance, Monsieur le Pasteur, mes remerciements sincères, et l'assurance de la considération la plus distinguée avec laquelle j'ai l'honneur de vous saluer.

REGEL.

Nancy, le 9 novembre 1811.

Monsieur le Pasteur,

J'ai reçu les feuilles et les certificats que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser et je ne puis que vous faire tous mes remerciements pour

le zèle avec lequel vous m'avez secondé dans un travail dont tous les bons esprits ne peuvent manquer de sentir l'importance.

Je vous dois également des remerciements pour le beau cadeau que vous m'avez fait, et des félicitations sur ce que vous avez un fils qui vous met dans le cas d'en faire de pareils (1). Le Haut-Champ n'est pas une des contrées les mieux traitées par la nature, mais puisqu'il est la patrie d'une famille aussi recommandable que la vôtre, il ne lui reste rien à envier à d'autres qui passent pour bien plus favorisées.

Recevez, Monsieur le Pasteur, les assurances de la considération la plus distinguée avec laquelle j'ai l'honneur de vous saluer.

Regel.

Et ce n'est pas seulement pour des questions sur lesquelles l'exercice de son ministère le rendait particulièrement compétent, c'est sur toutes sortes de renseignements que l'Administration était certaine de trouver chez Oberlin un avis aussi éclairé que sage.

Le 14 pluviôse an X, le sous-préfet de Saint-Dié, Bizot, persuadé que personne ne pourra le renseigner mieux qu'Oberlin, lui adresse un questionnaire météorologique.

Il répond le 13 ventôse an X (4 mars 1802) :

Citoyens,

Je serais bien flatté si je pouvais contribuer en quelque façon à la satisfaction de notre sage gouvernement. J'ai communiqué ces questions à la séance de notre petite Société d'économie rurale, afin d'être moins trompé par la faiblesse de ma mémoire.

Si j'avais encore les forces de mon ci-devant jeune âge, il y a longtemps que je me serais donné la satisfaction de rechercher l'honneur de votre connaissance à Saint-Dié même (2).

Recevez les assurances de mon respect.

Jean-Frédéric Oberlin, ministre du culte luthérien, évangélique ou protestant.

P.-S. J'ai l'honneur de joindre une petite carte du Ban-de-la-Roche. Puisse-t-elle vous être bienvenue (3).

---

(1) Oberlin lui avait sans doute envoyé la thèse de son fils Henri.

(2) Le préfet lui avait écrit qu'il espérait pouvoir bientôt venir faire sa connaissance.

(3) Citons aussi la lettre suivante adressée par Oberlin à son fils Henri.

Waldbach, ce 29 fructidor an XII (1804).

« Mon cher Henri-Gottfried,

« Je regrette doublement en ce moment que la quantité trop accablante des occupations dont, dans ma situation, je suis comme écrasé, ne m'ait pas permis de suivre mon ancien goût pour les observations météorologiques. Combien je serais flatté actuellement de pouvoir faire plaisir au digne et respectable Monsieur Cozé.

« Dans tout notre voisinage je ne connais personne qui se soit appliqué à rien de pareil. M. Richouse, ce cher homme, curé de Senones, ne l'est plus, il a été déplacé dans la nouvelle organisation et je ne sais où il est. Quant à MM. Gœmly, leur état les appelle trop

Et lorsque le fonctionnaire qui entrait en rapport avec Oberlin était lui-même un homme assez distingué pour apprécier la haute valeur de l'humble pasteur, des rapports de réelle amitié en découlaient parfois.

M. de Laumond, préfet du Bas-Rhin, eut avec le Ban-de-la-Roche des rapports très cordiaux, comme le prouve une lettre de Mme de Laumond adressée aux jeunes filles de la paroisse de Waldersbach pour les encourager dans la fabrication des objets en paille (1).

Nous avons cité plus haut ses échanges avec Cunier, mais il exerça surtout une profonde influence sur M. de Lezay-Marnesia et eut avec lui des relations de véritable amitié (2).

[M. de Lezay aimait Oberlin avec tout l'enthousiasme de sa belle âme; il se plaisait à l'appeler « homme presque divin ». Les deux hommes vertueux passaient souvent ensemble plusieurs heures de suite (3), fort avant dans la nuit, assis l'un à côté de l'autre, seuls, sans lumière; la conversation roulait pour la plupart du temps sur

---

souvent en campagne pour en faire. Au contraire, ils ont voulu m'engager à m'y appliquer en me disant que le gouvernement le désire. Mais je pense à peine respirer et ne jouis jamais du moindre loisir, mes travaux se chassent et toujours pressé je suis dans l'impossibilité de suffire à tout.

« Si, pour l'avenir, on voulait faire faire de pareilles observations, Sébastien Scheidecker, maître d'école de Fouday, et Jean-George Loux, à Waldbach, seraient les hommes à cela; mais il faudrait que le gouvernement leur fournît les baromètres et thermomètres.

« Pour le gouvernement, cette dépense serait un rien, mais pour ces hommes elle serait considérable. Tu sais que le sou au Ban-de-la-Roche vaut autant qu'un écu ailleurs. Quant à mon baromètre, il a été gâté dans le voyage de Strasbourg au Ban-de-la-Roche et tous les efforts pour le rétablir n'ont servi qu'à le rendre parfaitement incapable de servir.

« Ton papa,
« OBERLIN. »

« *P.-S.* — Pour bien faire, il faudrait avoir des observateurs dans les trois différentes hauteurs de ma paroisse, savoir à Fouday, à Waldbach et à Belmont. Tu sais que souvent il neige à Belmont quand, chez nous, il pleut. Quelquefois, au contraire, il arrive qu'au printemps, il y a du dégel à Belmont quand il fait encore très froid en bas. Mais à Belmont, il n'y a actuellement personne de capable aux observations, vu qu'il n'y demeure aucun maître d'école, grâce aux luttes de la puissance des maires ineptes et du zéro où sont réduits les pasteurs. »

Relevons cette dernière remarque : elle ne nous paraît pas infirmer ce que nous disons plus haut. L'histoire suffit à nous apprendre que, même au Ban-de-la-Roche, l'esprit nouveau devait faire sentir son influence. Oberlin plus que tout autre dut l'éprouver.

(1) J'ai reçu, Mesdemoiselles, avec plaisir et reconnaissance, les ouvrages en paille que vous avez eu la bonté de m'envoyer; ils sont une preuve de votre application et des soins que vos institutrices prennent de vous inspirer le goût du travail qui est inséparable de l'amour de la vertu, je vous invite à continuer de mériter par une conduite si touchante, l'estime des honnêtes gens et la bienveillance du respectable M. Oberlin, que je ne connais que de réputation, mais dont le frère est très lié avec mon mari. Disposez de moi si je puis vous être bonne à quelque chose. Je vous salue.

LAUMOND.

Strasbourg, ce 3 germinal an X.

(2) Cf. p. 107 et 348.

(3) Cf., Appendice XXVII, récit d'une visite de M. de Lezay.'

des sujets religieux et, plus d'une fois, on vit le bon Lezay quitter le cabinet de papa le visage baigné de larmes d'attendrissement, tant les paroles d'Oberlin exerçaient d'empire sur lui.]

Aussi comprenons-nous ces lignes du préfet à Oberlin :

Je ne me rappelle pas sans attendrissement les moments d'entretien que j'ai eus avec vous; quand je voudrais prendre l'exemple de toutes les vertus, je sais où m'adresser; mon seul regret est de ne pouvoir aller me retremper près de vous aussi souvent que j'en aurais besoin. Pensez quelquefois à celui qui vous aime avec vénération (1).

Les heures troublées qui marquèrent la fin de l'Empire devaient une fois de plus fournir à Oberlin l'occasion de manifester son ardent patriotisme. Il voulut joindre son offrande au don que sa ville natale faisait à l'Empereur « pour la dépense de cent cavaliers équipés, habillés et montés ». Le maire le remercia en ces termes :

Monsieur, c'est avec le plus grand intérêt que j'ai remarqué le don que vous avez joint à ceux de vos compatriotes de Strasbourg pour l'offre de cent cavaliers déposée par cette ville aux pieds du trône. Je n'ai pu être que très sensible qu'en faisant éclater votre attachement au souverain, vous ayez eu l'attention de vous associer à vos premiers concitoyens pour présenter votre offrande. Croyez que les habitants de Strasbourg seront toujours flattés de votre souvenir et qu'ils tiennent à honneur d'avoir vu naître parmi eux le bienfaiteur de l'intéressante contrée rurale que vous habitez.

Recevez, Monsieur, les assurances de mes sentiments très distingués.

BRACKENHOFFER (2).

Lorsque, malgré ces efforts, l'ennemi eut envahi la contrée, Oberlin, avec la sagesse que nous lui connaissons, fait entendre à

---

(1) Lettre du 24 novembre 1812 par laquelle il envoie à Oberlin des rapports sur la vaccination qu'il le charge de remettre lui-même aux maires.

Nous reproduisons, Appendice XXVII, une intéressante lettre de Mlle Émilie Cunier qui raconte une visite du préfet à Waldbach.

M. MERLIN écrit, dans ses *Promenades alsaciennes*, p. 105-106 : « Le Ban-de-la-Roche, disait papa, doit surtout beaucoup à M. de Marnesia. » Le bon pasteur s'attendrissait en prononçant le nom du bon préfet. « L'avez-vous beaucoup connu ? demandai-je. — Oui, et nous avons bien souvent parcouru ensemble ces campagnes; quelquefois, il venait passer plusieurs jours dans mon humble habitation; il m'ouvrait son cœur. Désirant vivement croire mais ne pouvant toujours accorder ce désir avec les objections que le raisonnement lui présentait malgré lui, il me soumettait ses doutes, nous les discutions ensemble et quand j'avais vaincu les difficultés qu'il m'opposait, il était aussi heureux de sa défaite que je l'étais de ma victoire. »

(2) La lettre est datée de Strasbourg, le 12 février 1813 et intitulée : « Le maire de la ville de Strasbourg, membre de la Légion d'honneur, à Monsieur Oberlin, ministre du culte protestant, à Waldbach. »

ses ouailles les conseils de la prudence. Il écrit à MM. les préposés de Belmont et de Bellefosse (1) :

S'il existe encore dans vos communes ou sur le ban de vos communes quelque arme de partisan, il faudra, d'après l'avis de tous les gens de guerre expérimentés, en faire la déclaration au plus tôt et tout de suite à ces mêmes troupes allemandes pour lesquelles vous préparez et ramassez des contributions ou réquisitions, et il ne faut pas pour cela attendre que les Alliés viennent eux-mêmes dans le pays. Sans cela, selon l'usage et le droit de la guerre, vous exposez votre communauté au pillage et à l'embrasement.

Ayez soin qu'il ne reste nulle part, absolument nulle part, ni armes, ni poudre. Soyez fermes et sévères comme des lions. Le repentir viendrait trop tard.

Votre pasteur, J.-F. Oberlin.

Si, à Belmont, il y avait des gens qui résistassent et refusassent d'obéir à vos ordres et de rendre soit arme, soit poudre, il faut les marquer; ce sont des ennemis du pays et, dès que le repos sera rétabli, on les déclarera au gouvernement pour les faire punir. Qui fait grâce aux méchants est ennemi des bons (2).

Comment ne pas relever enfin la manière dont Oberlin, consulté par les maires et adjoints du Ban-de-la-Roche sur le formulaire que leur avait envoyé le général ennemi (3), mit ses braves gens à l'abri de tout reproche de trahison et de lâcheté en rédigeant ainsi la formule :

Convaincu que les hautes puissances alliées et chrétiennes ne désirent pas qu'un sujet fidèle devienne infidèle à son souverain, je promets de continuer à remplir avec honneur, zèle et probité les devoirs de la place de maire (d'adjoint) que je suis chargé de remplir et de ne rien faire ni directement, ni indirectement, qui soit contraire aux ordres donnés au

---

(1) 4 juillet 1815.

(2) Notons aussi ce détail inscrit dans ses brouillons VI, 53; « Touchant les inhumains dépouilleurs de quelques soldats et déserteurs russes. Février 1814.

« 1° Se faire donner le détail de tous les effets pillés;
« 2° Les estimer, pas bas, mais pleine valeur;
« 3° Doubler la somme;
« 4° La répartir sur les dépouilleurs en raison de leur contribution;
« 5° Pour cette somme acheter des pommes de terre;
« 6° Les distribuer aux pauvres de Neuvillers qui se distinguent le plus par une sage éducation de leurs enfants;
« 7° Si, parmi les dépouilleurs, il y en a qui refusent leur quote-part et que les autres refusent de même de payer pour eux, on fera une collecte publique pour y suppléer.

Le tout afin de délivrer la commune de Neuvillers de la malédiction que ces scélérats ont attirée sur elle. » (Cf. p. 78, 129, 394.)

(3) Le général Wrède avait exigé un serment d'Oberlin comme de toutes les autorités.

nom des hautes puissances alliées, à moins qu'ils ne contrarient le serment que j'ai prêté à mon souverain, l'empereur des Français (1).

Les autorités royales devaient tout naturellement reprendre à leur tour d'excellentes relations avec Oberlin. La lettre suivante montre clairement en quelle estime M. Boulo de Coulombiers, préfet des Vosges, tenait Oberlin :

Épinal, le 14 août 1819.

Le Maître des requêtes, préfet du département des Vosges, à M. le Pasteur Oberlin, à Waldbach,

Monsieur,

C'est avec une bien vive reconnaissance que j'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré le 28 juillet.

Depuis longtemps j'ambitionnais le bonheur de visiter le Ban-de-la-Roche. Avec quelle jouissance les instants trop courts se sont écoulés dans votre entretien, et quel plaisir j'ai éprouvé à voir par mes propres yeux tout le bien que vous avez fait autour de vous, et que je ne connaissais encore que par la renommée. Je conserverai toujours précieusement, Monsieur, le souvenir de l'accueil bienveillant que j'ai trouvé auprès de vous.

Je vous remercie infiniment de l'ouvrage de Monsieur votre fils, que vous avez bien voulu m'envoyer et du don que vous m'avez fait de ce livre (Nouveau Testament de Sacy) qui, en nous traçant nos devoirs à nous tous chrétiens, nous prêche des principes de tolérance et de conciliation qui auraient dû nous tenir à jamais unis sous les lois si douces de Celui dont nous portons le nom.

Je vous adresse, ci-joint, Monsieur, un mandat de 400 francs dont je vous prie de faire l'usage que vous croirez convenable en faveur de vos paroissiens. *Veuillez m'entretenir de leurs besoins.* Je me trouverai bien heureux d'être à portée de les alléger et de vous prouver aussi, de la manière qui peut le plus vous plaire, tout le désir que j'ai de vous être agréable.

Veuillez agréer, Monsieur, l'hommage de mes sentiments de vénération et de la haute estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très humble et obéissant serviteur.

BOULO DE COULOMBIERS.

M. Decazes, préfet du Bas-Rhin, avait reçu une dénonciation contre un des Ban-de-la-Rochois les plus estimables, M. Théophile

---

(1) Brouillons VI, 53 : intitulé : « Serment modifié, prêté à la réquisition du général Wrède. »

Scheidecker, maire de Bellefosse, fils de ce Sébastien Scheidecker qui avait si longtemps aidé Oberlin dans les bonnes œuvres. Cette dénonciation commençait par ces mots : « Tous les citoyens qui composent la commune de Bellefosse..... ». M. Decazes n'eut rien de plus pressé que de mettre de sa propre main en marge de cette pétition : « Le préfet prie M. le pasteur Oberlin de lui fournir des renseignements et son avis sur cet objet. »

Oberlin répondit (1) avec une fermeté qui montrait qu'il était sûr de son fait. Car il est intéressant de noter avec quelle répugnance il s'exprimait en pareil cas sur les personnes, craignant de se tromper et de faire un tort involontaire à qui que ce soit. Le préfet n'hésita pas, et Scheidecker fut maintenu.

Oberlin s'est courbé sous l'orage, voulu de Dieu à ses yeux, mais sa foi, comme si la tempête l'eût ancrée plus profondément, est restée inébranlable, et, aux premiers rayons du soleil, il va profiter de toutes les occasions que Dieu lui fournira de proclamer ses convictions.

Nous trouvons dans sa correspondance administrative un grand nombre de passages qui peuvent par leur esprit, sinon par leur forme, attirer notre attention. Écrivant (2) à M. Ferry, maire de

(1) Voici la réponse d'Oberlin :

« Monsieur le Préfet,

« Ce ne fut que le 21 que je reçus la très honorable vôtre du 5 novembre. Sur la pétition, il est dit, que tous les bourgeois de Bellefosse demandent la destitution du sieur Ch. Scheidecker. Cela n'est pas; car il y a là aussi quelques bourgeois sensés qui, s'entendant mieux au véritable intérêt de leur commune, seraient profondément affligés du remplacement d'un fonctionnaire qui ne peut guère être remplacé, et qui, pendant tout le temps de sa gestion, a agi en père de sa commune, quoiqu'il ne pût pas toujours agir dans le sens et suivant l'avis de tous ses compatriotes. Ce fut surtout lors du séjour des troupes alliées et puis lors de la famine (en 1817), qu'il s'est acquis des mérites inestimables, tant auprès de tous les cinq villages de la paroisse, que principalement auprès de sa commune. Mais ses bourgeois ont trop tôt oublié combien ils lui doivent pour ses soins et peines infatigables et les dangers très réels auxquels il s'est exposé pour l'amour d'eux.

« Quant à son remplacement, les gens de bien le lui accorderaient volontiers pour son repos, mais il serait difficile de trouver généralement quelqu'un (surtout dans sa commune) qui réunît tant de talents administratifs avec autant de générosité, serviabilité, courage et dévouement.

« Et voilà pourquoi M. Lezay-Marnézia, préfet du Bas-Rhin, l'avait honoré de son estime et d'une confiance distinguée.

« Tandis que notre Seigneur et Sauveur rassasiait le peuple dans les déserts et guérissait les malades, on voulut le faire roi, – et lorsqu'il était mécontent de sa doctrine, qui ne s'accordait pas avec ses sentiments, il se laissait entraîner à crier : « Crucifiez-le ».

« J'ai l'honneur de vous saluer respectueusement.

« J.-Fr. Oberlin, pasteur, Chev.

« *P.-S.* M. le Sous-Préfet de Sélestadt connaît la valeur de ce brave homme et la non-valeur de ses adversaires.

« Waldbach, ce 22 novembre 1819. »

(2) Octobre 1816.

Saint-Dié, pour plusieurs affaires, il lui annonce l'envoi d'un Nouveau Testament stéréotypé, en s'excusant de ne pas avoir sous la main une édition catholique; il s'empresse d'ajouter que nous nous servons des éditions catholiques ou protestantes indifféremment.

Il lui demande en même temps de distribuer aux prisonniers allemands de Saint-Dié quelque chose d'édifiant et lui signale, outre le Nouveau Testament, la *Vie de trois saintes âmes* et les *Sept psaumes de la Pénitence.*

Il le prie aussi de demander à M. de Colroy, président du tribunal, s'il aurait du plaisir à recevoir un Nouveau Testament et il termine :

Enfin, enfin, je finis en joignant quelques passages tirés de la chère et très chère Parole de Dieu, la sainte Bible.

Dans la lettre à laquelle répondait M. de Coulombiers :

Daignez me permettre de vous présenter aussi un souvenir, c'est la Parole et l'Évangile de Celui dont tous les chrétiens portent le nom.

A propos du pont de Fouday, il écrit encore au sous-préfet, M. Haudry de Soucy (1) :

Mais je ne lâcherai pas prise, j'ai vieilli en combattant les difficultés dans toutes mes entreprises et j'espère vaincre enfin cette fois, avec le secours de Dieu, comme d'autres fois.

Honneurs rendus a Oberlin

Il est vrai qu'à l'époque à laquelle nous faisons allusion, son âge et son autorité expliquaient bien des choses. Telle était d'ailleurs déjà sa réputation, que non seulement les autorités locales, mais même les autorités ennemies, momentanément établies dans le pays pendant la guerre, rendaient hommage au digne pasteur, c'est ainsi que l'empereur Alexandre lui adressa un sauf-conduit qui

(1) 13 novembre 1819. (Cf. notre remarque à la fin de la note 3, p. 337.)

mettait l'humble presbytère à l'abri de tout pillage (1) et répondit à un de ses officiers (2), qui lui demandait la permission d'aller voir Oberlin :

« M. Oberlin m'est connu ; c'est un homme que je respecte; je vous charge de lui dire que l'aime et que je l'estime. »

Nous avons dit qu'Oberlin avait eu le rare privilège de voir lever une partie de la semence qu'il avait jetée; s'il eût cherché autre chose que le service de son divin Maître, nous pourrions dire qu'il eut la douceur de voir les hommes applaudir aux fruits de son patient labeur ; disons seulement que les honneurs qui lui furent rendus nous sont le gage de la fidélité avec laquelle il poursuivit jusqu'au bout, et dans tous les domaines, sa noble tâche.

On peut penser les sentiments de reconnaissance qui durent de son cœur s'élever vers Dieu, lorsqu'il vit un jour un grand nombre de ceux qu'il avait laborieusement instruits, réunis autour de lui

---

(1) *Sauf-conduit*

« Au nom de Sa Majesté Impériale il est ordonné à tous les corps d'armée et à tous ceux qui ces présentes verront, que la maison du pasteur Oberlin, à Waldbach, doit être protégée et garantie, que ses habitants ne doivent être aucunement molestés, ni leur être causé le moindre dommage. En vertu de laquelle protection de Sa Majesté Impériale le présent sauf-conduit a été expédié, signé par le général en chef et muni de son sceau. Fait au quartier général à Altkirch, ce 28 décembre 1813.

« Le major général commandant la 5[e] division d'infanterie, chef du régiment d'infanterie de Koliwansky, chevalier de différents ordres.

« Signé ANDENOUL. »

(2) Il faut noter ici que François-Charles de Berckheim, gentilhomme strasbourgeois au service de la Russie, avait été élève d'Oberlin et était le gendre de la baronne de Krüdener. Il a raconté lui-même son entretien avec l'Empereur en ces termes :

« En 1818, dit M. de Berckheim, j'eus l'honneur de voir l'empereur Alexandre à Francfort. « Sire, dis-je à ce souverain, je vais me rendre dans les montagnes de la chaîne des « Vosges, pour y présenter mes hommages au patriarche de ces contrées, au pasteur « Oberlin. Votre Majesté est pénétrée d'une haute vérité, que les bases de la civilisation « doivent être assises sur les fondements de l'Évangile; c'est ce que cet homme de bien « a fait dans sa paroisse, en vivifiant l'éducation du cœur et l'instruction de l'esprit par « l'Évangile de Jésus-Christ. » L'Empereur me répondit : « M. Oberlin m'est connu; je « sais que c'est un véritable ministre du Seigneur; dites-lui que je l'aime, que je le révère « et que je me recommande à ses prières. »

« En mars 1819, je pus m'acquitter de ma commission. La veille de mon départ de Waldbach, papa Oberlin vint me baiser la main, et me dit avec une profonde émotion : « Faites cela en mon nom à l'Empereur, et assurez-le de mon respect et de mes vœux pour « que la volonté du Seigneur soit accomplie en lui. »

« En octobre 1819 j'eus l'honneur de revoir l'Empereur à Riga; « Sire, lui dis-je, j'ai à « m'acquitter d'un devoir sacré, celui de vous exprimer l'hommage du pasteur Oberlin »; et je lui fis part de ce qui s'était passé à Waldbach. L'Empereur me répondit : « C'est à « moi à baiser la main d'un vrai prêtre du Seigneur. Vous savez que je ne souffre pas que « qui que ce soit me baise la main, encore moins un prêtre que tout autre. — Sire, je le « sais, mais, dis-je, en lui baisant la main, malgré sa résistance, je ne puis laisser reposer « sur ma main la trace des lèvres du papa Oberlin ». L'Empereur m'embrassa trois fois et me : dit « C'est pour *papa Oberlin.* »

dans l'église, tandis que son ami et cher paroissien, M. Legrand, le 18 avril 1818, prononçait le discours suivant :

Monsieur le Pasteur,

J'ai reçu de vos amis et de vos parents à Paris, la médaille d'or que la Société royale d'agriculture vous a décernée, dans sa séance solennelle tenue le 29 mars.

C'est d'après leurs désirs que j'aurai l'honneur de vous la présenter ici au milieu de vos chers paroissiens.

Habitants du Ban-de-la-Roche!

Je sais que vous ressentirez tous la plus vive joie, en apprenant que les mérites de votre cher pasteur et les bienfaits qu'il vous a prodigués, pendant cinquante ans, par une vie consacrée entièrement à votre bonheur, seront connus de toute la France, afin qu'ils puissent servir de modèles à tous les serviteurs de Dieu qui désirent d'avancer le salut des âmes confiées à leurs soins, avec le même zèle désintéressé, la même sagesse et confiance en Dieu, qui ont dirigé les voies de votre cher pasteur.

Dieu a couronné ses œuvres au milieu de vous. Il a accordé à ses prières toutes sortes de bénédictions répandues sur le Ban-de-la-Roche : ses conseils, ses sacrifices, son exemple ont beaucoup contribué, vous le savez, à perfectionner la culture de votre sol, d'ailleurs peu fertile.

Il a attiré dans votre vallon écarté des branches d'industrie autrefois inconnues; il a été le premier moteur de tant de bien qui s'est fait parmi vous depuis un demi-siècle.

Aussi son nom en est-il béni et chéri de vous tous, comme celui d'un tendre père, et dès aujourd'hui il sera respecté par la France entière; grâces en soient rendues à une société illustre qui, entrant dans les vues paternelles de notre bon Roi, a cherché avec empressement le mérite parmi les membres d'une confession différente de celle du culte dominant, et n'a pas craint de le décorer de ses suffrages; puisse cette distinction honorable répandre de la douceur sur les derniers moments de la vie active et bienfaisante de notre cher pasteur!

Dieu en soit loué! Dans sa haute vieillesse il jouit encore de toute sa force d'âme pour veiller sur son cher troupeau, tandis qu'il voit avec la sérénité du chrétien approcher l'heure qui le réunira de plus près au Seigneur, auquel toute sa vie a été consacrée.

Que le Dieu de bonté veuille exaucer nos prières pour sa conservation au milieu de nous aussi longtemps que notre soumission à ses divines volontés nous permettra de le désirer.

J'ai l'honneur, Monsieur le Pasteur, de vous présenter la médaille (1).

---

(1) Dès la fondation de la Société des Sciences, Agriculture et Arts de Strasbourg, Oberlin en fut nommé membre correspondant.

Il fut aussi invité à concourir aux travaux d'une société d'émulation qui fut créée

Enfin le 1er septembre 1819, Louis XVIII rendait une ordonnance dans laquelle nous relevons ces termes :

D'après le compte qui nous a été rendu par notre ministre de l'intérieur (1), que le sieur Oberlin, pasteur depuis cinquante-trois ans à Waldbach (Vosges), emploie de constants efforts pour améliorer l'état de ses paroissiens; que l'on doit à son zèle et à ses lumières les établissements d'instruction primaire formés dans cette commune, ceux de plusieurs branches d'industrie, de meilleurs procédés agricoles et des travaux utiles sur les routes; qu'enfin c'est à ses soins éclairés que cette contrée, jadis peu féconde, doit son aspect heureux et florissant; voulant honorer une conduite si éminemment pastorale..... nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1. — Le sieur Oberlin. pasteur à Waldbach, est nommé chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur.

Plus que tout autre, écrivait le préfet qui adressait cette pièce à Oberlin, je puis apprécier combien vous en êtes digne par votre absolu dévouement et votre infatigable persévérance à chercher ce qui peut faire le bien de vos paroissiens (2).

Et le sous-préfet de Saint-Dié ajoutait :

J'éprouve une bien vive satisfaction en pensant que vous recevez la justice qui vous est due (3).

Oberlin reçut ces pièces avec reconnaissance, mais il disait à ses amis :

Le Roi a eu la bonté de m'envoyer la décoration de la Légion d'honneur, mais qu'ai-je fait pour la mériter? Qui, dans ma situation, n'aurait pas fait ce que j'ai fait et peut-être mieux?

Puis, il prit la liasse des papiers et diplômes et écrivit dessus d'une main ferme : « Chevalier de quatre-vingts ans. »

---

dans les Vosges. Nous réunissons les correspondances relatives à cette société ainsi que celles qui se rapportent à la médaille d'or de la Société royale d'agriculture de Paris dans l'Appendice XXIX. (Cf., sur tout ce paragraphe, Appendice XXXI.)

(1) Une lettre du ministre de l'intérieur à M. Boulo de Coulombiers, préfet des Vosges, pour lui adresser cette ordonnance, montre que ce dernier avait appuyé la demande de décoration. Oberlin avait été décoré le 12 octobre 1814 de l'ordre du Lys. (Cf. *Revue alsacienne*, 1910.)

(2) Boulo de Coulombiers, préfet des Vosges, Épinal, le 11 septembre 1819.

(3) Haudry de Soucy, sous-préfet de Saint-Dié, 11 septembre 1819.

LIVRE IV

LA VICTOIRE

« Dieu tout en tous. »

CHAPITRE VII

LES FRUITS DE LA FOI

Affermissement de son œuvre

Mais à Dieu seul revenait la gloire, aussi Oberlin, loin de s'enorgueillir des succès humains, s'empressait-il de faire contribuer les honneurs mêmes dont il était l'objet à l'avancement du règne de Dieu.

Désormais il va mettre au service de Dieu le nouveau talent qui lui est confié : l'influence que sa fidélité a pu lui assurer. Son œuvre va, de ce fait, revêtir une forme un peu différente : après la marche en avant dans l'ardeur de la jeunesse, après la lutte énergique de l'âge mûr, et après l'épreuve sanctifiante, c'est l'action féconde qui assure la victoire et s'établit dans la paix.

Oberlin n'a plus les forces physiques nécessaires pour planter un arbre ou arranger un chemin, mais, quand l'œuvre s'impose, il peut écrire aux autorités compétentes et il est écouté. Dans sa chère paroisse, ses anciens détracteurs eux-mêmes ont dû s'incliner. Quant à ses fidèles paroissiens, ils ne se contentent plus de suivre les conseils ou d'obéir aux ordres de « Monsieur », mais c'est à qui préviendra le mieux les désirs du cher « Papa », et ce nom que la pos-

térité elle aussi, a souvent associé à celui d'Oberlin, résume toute l'œuvre de la fin de sa vie.

Moins absorbé par l'activité extérieure et sociale, Oberlin est maintenant heureux de pouvoir consacrer son temps plus complètement à l'œuvre spirituelle, dont l'épreuve lui a fait saisir toujours davantage la nécessité, et dont le rayonnement dépassera bientôt les limites du Ban-de-la-Roche.

Les bons rapports d'Oberlin avec l'Administration lui permettent d'ailleurs de maintenir son œuvre sociale. Grâce à M. de Lezay, il fait enfin mettre un terme à un procès (1), que, depuis plus de cent ans, les communes avaient intenté aux seigneurs, au sujet des droits sur les forêts.

[Ce procès ruineux avait traversé toute la Révolution et traînait encore; il prenait même un caractère particulièrement aigu et très complexe depuis que M. Champy avait acquis lesdites forêts comme biens nationaux.

Chaque année, des frais nouveaux venaient augmenter les charges des pauvres Ban-de-la-Rochois. Oberlin les exhortait de son mieux à la charité qui est patiente, qui ne cherche point son propre intérêt et qui excuse tout, mais il était en même temps si profondément indigné de voir le peu de délicatesse des gens de la basoche, qu'il afficha, dit-on, sur la porte de son cabinet une prière dans laquelle il invoquait le secours de la justice divine contre « l'injuste justice humaine ». Les conseils qu'il adressa à ses paroissiens dans cette affaire montrent quel exact sentiment des situations et quel jugement droit le caractérisaient :

Vous m'avez demandé mon avis touchant la menée du procès. Voici comment en votre place je ferais, et comment je souhaiterais que vous fissiez :

1° Prendre Théophile (2) avec vous et aller trouver M. Champy;

2° Ébaucher avec lui des articles d'accommodement (car jamais on ne pourra finir autrement);

3° Présenter ces articles à un juge intègre, pas à des avocats, et le consulter là-dessus. *Vouloir finir par les avocats, c'est ne vouloir finir jamais ;*

4° Si, d'après l'avis du juge intègre, il y a des changements à faire, s'aboucher de nouveau avec M. Champy, toujours accompagné de Théophile;

---

(1) Cf. p. 107 et 338.

(2) Théophile Scheidecker.

5° Continuer ainsi sans désemparer jusqu'à définition, en cédant où il faut. Celui qui nous l'a ordonné est tout-puissant;

6° Quand enfin, de l'avis du juge intègre, on est convenu des articles, alors les faire ratifier, sans consulter davantage qui que ce soit.

.....*Mon conseil aux communes après avoir lu la réponse des avocats de M. Champy, du 16 avril 1812, au sujet de la tourbière au Haut-Champ, ou Champ-du-Feu.*

Plus rien attendre de la justice humaine.

Mais implorer le secours, la grâce et la miséricorde de l'avocat des opprimés, le Seigneur Jésus-Christ, et Le supplier, au nom de Dieu, de s'intéresser pour le misérable Ban-de-la-Roche. Car si l'avis des avocats de M. Champy doit avoir sa suite, le Ban-de-la-Roche, stérile et misérable en soi-même, sera perdu, et sept cent familles de sujets de l'Empereur seront sacrifiées pour ajouter quelque chose à une seule famille qui non seulement jouit d'une honnête aisance, mais d'une très grande opulence.

Ce 25 mai 1812.

Une transaction fut enfin signée entre les deux parties, sous la présidence de M. de Lesay, le 17 juin 1813, et les maires présentèrent en députation à Oberlin la plume qui avait servi à signer cet acte bienfaisant auquel il avait si puissamment aidé (1)].

Les bons rapports qu'Oberlin sut aussi maintenir avec M. Champy lui-même permirent d'aplanir bien des difficultés. Les délits forestiers, dans un pays où le vol était cependant presque inconnu (2), étaient fréquents, mais Oberlin arrivait à faire si bien comprendre à ses paroissiens la faute commise (3) qu'ils apportaient d'eux-mêmes le prix du bois volé.

Avec le soin méticuleux que nous lui avons vu apporter au règle-

---

(1) Voir, Appendice XXX, l'acte en question.

(2) Ce trait est à relever, car Oberlin écrivait en 1767 dans ses *Annales* : « En général, la plus parfaite honnêteté règne ici. Il n'y a ni maisons, ni coffres de fermés à clef. »

(3) Comment n'auraient-ils pas compris? eux à qui il tenait le langage suivant :

Décembre 1815. *Voleurs de bois.*

Chers amis! Il y a dans notre paroisse encore des voleurs de bois! Je demande aux honnêtes gens, à toutes les personnes qui ont du respect pour Dieu et de l'horreur de tout ce qui Lui déplaît, je leur demande s'ils croient que lorsqu'un homme est diligent devant Dieu et qu'il cherche avant toute chose le royaume et la justice de Dieu, qu'alors Dieu l'abandonnera à l'exposer à la nécessité de voler.

Vous direz : « cela est impossible; jamais Dieu ne délaisse les siens; jamais Il manque d'accomplir ses promesses envers ceux qui Lui obéissent ».

Ajoutons une autre considération. On ne peut pas servir deux maîtres différents. On ne peut pas servir et adorer deux dieux différents et contraires. On ne peut pas servir et adorer Dieu et Mammon. Quiconque agit contre la volonté et les lois de Dieu adore et sert Mammon, le diable qui est le premier et principal antéchrist, la principale bête de

ment des assignats, il tenait toute une comptabilité de ce qu'il appelait le « rachat des délits forestiers ».

Quelle haute conception de la justice et de la solidarité inspirées par l'Évangile nous révèlent les sermons par lesquels Oberlin rappelait leurs devoirs, non seulement aux plus misérables ou aux plus coupables, quelle que fut leur misère, mais à tous ceux qui devaient sentir leur responsabilité engagée dans toute violation de la loi morale et divine qui avait lieu autour d'eux.

Forfait commis sur le ban de Bellefosse. Juin 1806.
(Jérémie III, 11, 12, 17.)

Chers amis. Avant de m'en aller en voyage, il y a trois semaines, je vous ai témoigné combien le forfait commis sur le ban de Bellefosse me peinait et m'affligeait profondément : actuellement, il faut que je vous en entretienne plus en détail. Voyons :

1° L'énormité et les malheureux effets du crime;

2° Ce qu'il y a à faire pour le réparer autant que possible.

N. B. On a brûlé à M. Champy deux barraques de charbonniers; on a abattu 80 à 100 hêtres et cassé les vitres du forestier Paul Muller à Bellefosse.

(2e partie.)

Qu'y aura-t-il maintenant à faire pour réparer le mal autant que possible?

Que doivent faire :

1° Les coupables?..... Confesser et réparer...;

2° Ceux qui en savent et qui peuvent prouver lesquels sont les auteurs du forfait (Lévitique v, 1), ils doivent dénoncer...;

3° La communauté :

1. Déclarer combien elle déteste le forfait commis, en faire estimer la valeur et se charger de la rétribution.

2. Signer cette déclaration et promesse ou engagement à la restitution et l'envoyer à la partie lésée par une députation.

3. Organiser la police chez eux pour l'avenir, d'une manière pareille à celle que je vous ai communiquée ou de quelque autre aussi efficace.

---

l'Apocalypse, les autres n'en sont que les valets et esclaves. Or vous savez quelle est la sentence prononcée contre ceux qui adorent et suivent la Bête.

Ce n'est pas tout : les voleurs de bois, comme tous les autres malfaiteurs, sont les ennemis déclarés de leurs communautés.

Quand Hacan s'empara une fois, une seule fois, de l'Interdit, il amena le malheur sur tout son peuple parce que tous les bourgeois doivent s'entresurveiller et dénoncer les désobéissants. Mais les voleurs de bois continuent même habituellement à s'emparer de l'Interdit ou de ce qui leur est défendu.

Qu'ils disent, ces coupables voleurs de bois, qu'ils disent quel mal les honnêtes personnes de leur village leur ont fait pour les charger ainsi de malédiction. (Cf. p. 129.)

Suit un projet de déclaration de la communauté qui se solidarise et se constitue débitrice. Oberlin demande à s'inscrire sur la liste des signatures (1).

Mais s'il rappelait aux pauvres leurs devoirs, ce n'était pas pour ménager les riches, ni pour oublier la charité qui devait les inspirer à l'égard de ces malheureux auxquels il était parfois bien dur de « manquer de bois au milieu des bois ».

A Monsieur Champy.

Monsieur et cher bienfaiteur, je ne comprends pas le dessein de MM. les inspecteurs des forêts : veulent-ils pousser les habitants à des excès de violence, fruits du désespoir? Au milieu des forêts ils n'ont de bois ni pour cuire leurs pommes de terre, ni pour se garantir eux et leur famille contre la cruelle saison.

Certes, si Dieu traitera chacun d'après ce qu'il aura traité les autres, ces messieurs, qui traitent si cruellement nos habitants, auront à leur tour bien froid après leur mort. Ah ! qu'ils apprennent dans le livre divin ou Nouveau Testament à exercer la miséricorde, ils ne s'en repentiront pas. Journellement la mort approche davantage.

Agréez les assurances de mon respect. J.-Fr. Oberlin.

Et voici qui nous prouve que les enseignements du fidèle pasteur étaient écoutés par beaucoup, et nous donne l'impression vivifiante de ce que peut faire l'esprit de l'Évangile dans la solution des conflits sociaux.

A Monsieur Champy.

Monsieur, cher et respectable ami,

Permettez que je me décharge envers vous d'une commission, dont j'ai été chargé successivement et peu à peu, jusque vers le temps du dernier flottage.

Différents bourgeois m'ont remis la valeur des délits forestiers qu'ils avaient commis, et quelques autres qui n'ont rien à se reprocher à cet égard, sachant que tous les crimes et péchés quelconques amassent une nuée de malédictions sur le pays où ils se commettent, laquelle nuée éclate en son temps par des malheurs et calamités publiques, je dis quelques bourgeois sachant cela, y ont ajouté du leur, pour diminuer, autant qu'il dépend d'eux, les sources et la masse des fléaux.

Les uns et les autres vous supplient, Monsieur, de ne pas dédaigner cette

(1) Nous avons déjà dit comment Oberlin comprenait la réparation des torts. (Cf. p. 129.)

petite somme de 56^f 50; ils demandent en même temps à Dieu, qu'Il vous bénisse et récompense pour les valeurs et pertes qu'ils ne sont pas en état de vous bonifier.

En l'acceptant, Monsieur, vous obligerez celui qui a l'honneur d'être, Monsieur, cher et respectable ami,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

J.-Fr. Oberlin.

Et Oberlin a ajouté au bas du brouillon de sa lettre.

N. B. M. Champy m'a rapporté toute la somme en me priant de la distribuer à des pauvres dignes. Je l'ai distribuée entre des personnes qui savent intercéder pour leurs bienfaiteurs.

Oberlin avait tant fait pour améliorer les moyens de communication que, même à l'époque où l'Administration paraissait en mesure de réparer les chemins, elle regardait encore à lui. Le maire de Rothau, décidé à réparer le pont de Charité (1), écrit à Oberlin pour l'informer de son intention et conclut : « C'est pourquoi je vous prie, Monsieur, si toutefois vous avez des fonds pour cet objet, de vouloir bien les employer à cet effet et m'en donner avis (2). »

A quoi Oberlin répond :

Le pont en question, le pauvre pont orphelin, s'appelle le pont de Charité, parce qu'après plusieurs malheurs arrivés, la charité l'a enfin bâti et la charité l'a entretenu. Voilà le seul fonds qui existe pour cet objet. Que Dieu veuille être avec vous, Monsieur le Maire, vous inspirer et vous conduire (3).

Cela n'empêche pas, bien entendu, Oberlin de s'occuper, avec son zèle et sa compétence, de cette réparation et de présenter ses observations sur les devis et sur les conditions dans lesquelles le travail devait se faire (4).

---

(1) Cf. p. 90.

(2) J. Charpentier, maire de Rothau, à Oberlin, le 26 avril 1813.

(3) Oberlin au maire de Rothau, le 26 avril 1813.

(4) La lettre suivante nous en apporte la preuve :

« *A Joseph Bohy, de Fouday, touchant l'allongement du pont.*

« Cher ami,

« Jamais, malgré toute explication, je ne pouvais me faire une vraie idée, une idée intuitive du plan qu'on voulait suivre pour notre allongement du pont, ni comment on pouvait se passer de bois, car je croyais qu'on donnerait aux quatre canaux, des largeurs convenables pour le passage des glaçons. Hier, hier seulement, en voyant quelle distance le maître maçon ordonnait de donner aux fondements à creuser, j'ai vu que ce n'était

Il obtint en même temps du sous-préfet de Saint-Dié l'autorisation de prendre dans les carrières des forêts royales les pierres nécessaires à la réparation (1).

Oberlin s'occupe aussi avec le même soin de l'entretien des chemins, seulement au lieu de manœuvrer la pioche, ce qui n'est plus nécessaire et peu de son âge, il prend la plume afin d'obtenir les interventions utiles. Sa correspondance est très étendue, il tient M. Champy au courant de ce qui se fait (2).

Oberlin excelle à s'assurer toujours de nouveaux appuis. Le préfet des Vosges lui écrit le 11 septembre 1819 :

J'ai écrit à M. le vicomte Decazes, préfet du Bas-Rhin, dans le sens de votre lettre au sujet de la réparation du chemin vicinal qui, depuis Fouday, aboutit jusqu'à la route de Bourguignon.

---

qu'environ deux pieds. J'en suis effrayé, et plus j'y réfléchis, plus ma frayeur augmente. Jamais, jamais les glaçons ne passeront par là, ils s'arrêteront contre cette nouvelle digue, s'amoncelleront successivement et monteront enfin jusqu'à passer par-dessus la digue, et alors, outre les autres dommages et ravages, le pont est perdu et perdu sans ressource. L'espace qu'on a laissé pour quatre canaux était trop petit, beaucoup trop étroit; le seul moyen d'y remédier est actuellement de n'y mettre que deux canaux, et de les couvrir de bois comme le pont. Les pierres qui présentent leur face à l'eau et aux glaçons doivent être taillées en tranchant, pour en rompre la force.

« Le Vôtre, Oberlin ».

Nous retrouvons dans ses notes un croquis, accompagné d'explications, et représentant une pierre taillée pour former l'éperon de la culée.

(1) « Sous-Préfecture de Saint-Dié.

« Saint-Dié, le 9 juin 1820.

« *A Monsieur Oberlin, Pasteur à Waldbach.*

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous mander que le 10 mai dernier, les démarches avaient été faites à Paris, pour obtenir la levée des difficultés qui s'opposent à l'extraction des pierres hors des forêts royales.

« Les demandes faites à cet égard ont été suivies de succès. L'extraction des pierres hors des forêts royales est permise. Ainsi, si vous trouvez nécessaire de vous servir de la carrière de Champenet, pour les réparations de la culée du pont de Fouday, vous pouvez dès ce moment en faire usage. Je m'empresse de vous donner cet avis.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

« *Le Sous-Préfet,*

Haudry de Soucy. »

(2) « Monsieur Champy,

« J'ai l'honneur de vous présenter ma félicitation sur votre retour de Paris, et je souhaite que le temps rude n'ait pas eu sur votre santé d'aussi mauvaises suites que sur la mienne.

« Mais ce qui m'a fait le plus de peine, c'est qu'il m'a empêché jusqu'ici de faire remédier à deux endroits du chemin qui présentent du danger en hiver, surtout lorsque les glaces couvrent les chemins.

« Pour ce qui est de la partie du chemin du pont de Fouday, nous avons fait des canaux pour donner passage à l'eau lors des inondations; cette partie présente un très mauvais aspect, des deux côtés nous sommes gênés et resserrés par le même propriétaire, le sieur Arnould, qui demeure près de Fouday.

« A gauche nous lui avons cédé deux pieds de largeur, en lui demandant que plus haut il nous cédât un pied. Il a semblé tomber d'accord avec plaisir; mais lorsque nous sommes venus plus haut il n'en a rien fait, et lorsqu'on a insisté, il a déclaré qu'il ne céderait rien et qu'il plaiderait plutôt. Ce que nous ne voulons pas faire.

15 juin 1821. J.-Fr. Oberlin.

Il sait même captiver l'intérêt de ses correspondants : M. Boulo de Coulombiers lui envoie 400 francs pour l'arrangement des chemins vicinaux et, comme Oberlin lui avait rendu compte de leur emploi, le préfet lui répond :

Je n'avais pas besoin de ce compte pour être assuré que cette somme avait été employée avec économie et de la manière la plus utile. Je sais tout ce qui se peut attendre du zèle éclairé avec lequel vous vous êtes constamment occupé des intérêts des communes confiées à vos soins, et je saisirai toujours avec empressement l'occasion de vous fournir les moyens de leur en donner de nouvelles preuves (1).

[Nous avons déjà montré combien Oberlin avait su, dès le commencement de son ministère, et avec l'aide de Stuber, intéresser à son œuvre ses coreligionnaires de Strasbourg (2). Aux heures difficiles de la Révolution, tous ces bons citoyens étaient heureux de pouvoir répondre aux appels qui leur venaient du Ban-de-la-Roche.

Une liasse des papiers d'Oberlin est intitulée : *Les bienfaits des amis de la Constitution.* Nous y trouvons plusieurs lettres qui confirment notre dire :

Strasbourg, ce 20 février 1792.

Frère et ami,

Frédéric Burger, votre correspondant, a rapporté hier à notre Société des amis de la Constitution, séant à l'auditoire du Temple-Neuf, que les habitants de votre paroisse réclamaient notre secours. Aussitôt il a été fait une quête qui a produit 125 livres 13 sols. Le comité de bienfaisance m'a chargé de vous les transmettre, en vous invitant à les distribuer à ceux de vos paroissiens qui sont les plus nécessiteux. Je m'acquitte de cette commission avec d'autant plus de plaisir qu'elle me procure l'occasion de vous témoigner les sentiments de fraternité que vous inspirez par votre civisme.

Signé : CHRISTIANI.

Une autre lettre d'une maison de commerce, du 26 février 1792, annonce un secours de 50 livres *en sols de nouvelle fabrication* de la part du Directoire du département du Bas-Rhin.

Nous avons dit qu'Oberlin avait organisé au Ban-de-la-Roche,

---

(1) Épinal, 11 septembre 1820. Il lui avait déjà envoyé pareille somme l'année précédente. (Cf. p. 341.)

(2) Cf. p. 37 et suiv.

un centre de charité dont les rayons s'étendaient au loin (1) et semblaient souvent refluer sur ce pays même. Chaque fois que le Ban-de-la-Roche était affligé de quelque grande calamité, le plus vif intérêt éclatait en sa faveur.

Après une double invasion, la disette acheva la ruine des départements de l'Est : le fléau de la famine se fit sentir surtout dans les villages et hameaux du Ban-de-la-Roche. Déjà au printemps et en été de 1816 la détresse était grande, plusieurs familles ne se nourrissaient plus que d'herbes sauvages et d'un peu de pain noir, ce qui toutefois n'empêchait point cette population charitable de faire une collecte pour la commune voisine de Ranrupt, dont la grêle avait dévasté la banlieue. Mais, lorsque l'hiver arriva, que les herbes sauvages manquaient, que le prix des denrées haussait rapidement, que par contre le prix de la main-d'œuvre pour le filage du coton subissait une forte baisse, alors la misère était à son comble. On ne voyait plus que des figures pâles, des corps décharnés se traînaient péniblement. Oberlin n'hésite pas à faire connaître par les feuilles publiques le triste état dans lequel se trouvait le Ban-de-la-Roche et des secours en argent, en denrées, en grains pour ensemencer affluèrent de tous côtés.

A Strasbourg, deux dépôts pour recevoir ces secours furent organisés, l'un chez feu M. Saltzmann, ancien libraire; l'autre chez M. le professeur Herrenschneider, tous deux amis d'Oberlin. Le directoire de la Confession d'Augsbourg adressa des circulaires aux consistoires, et un grand nombre de communes rurales de l'Alsace s'acquittèrent d'un devoir d'humanité. A Strasbourg, MM. Berg et Kuttner, artistes distingués, donnèrent un concert au profit des malheureux Ban-de-la-Rochois; les élèves des pensionnats et des écoles joignirent leurs offrandes à celles de leurs parents. Des dons arrivaient non seulement des différents points de l'Alsace, mais successivement aussi de Montbéliard, de Grenoble, de Paris, d'Anduze dans les Cévennes, et de Londres.

Après avoir distribué ces subsides avec beaucoup de discernement, Oberlin s'empressa de faire connaître toute sa gratitude aux bienfaiteurs du Ban-de-la-Roche par un article chaleureux qui fut inséré

---

(1) A l'heure même où ils recevaient, les Ban-de-la-Rochois savaient aussi donner et leur pasteur lui-même leur en offrait l'exemple.
Lorsqu'une souscription fut ouverte pour élever un monument au duc de Berry, il envoya au sous-préfet 10 francs de sa part et 12 francs pour sa paroisse.

dans différents journaux. Quoique affecté d'une maladie d'yeux, il ne crut pourtant pas devoir borner à cette démarche l'expression de ses sentiments, il dicta et fit expédier à grand nombre de personnes des lettres individuelles de remerciements. En remplissant ainsi un devoir de reconnaissance auquel il se serait gardé de manquer, Oberlin savait maintenir de précieuses relations avec les amis de son œuvre.] Voici en quels termes il s'adressait à eux :

A M. Harst, vice-supérieur du collège de Saint-Guillaume, à Strasbourg.

Monsieur, le don charitable que vos chers élèves ont bien voulu m'adresser par l'entremise du respectable et digne M. le professeur Herrenschneider, m'est parvenu, et c'est avec la plus vive gratitude envers le Seigneur, qui a daigné toucher ces jeunes âmes, que je vous en accuse, Monsieur, la réception. Veuille le Seigneur entretenir en leurs cœurs la flamme divine de la charité envers tous leurs frères malheureux, et leur donner pour récompense cette paix de l'âme qui est au-dessus de toute intelligence, et que le monde ne peut donner.

Pardonnez, Monsieur, que ces lignes n'ont pas été tracées par ma main; mais l'affaiblissement journalier de mes yeux et la surcharge d'affaires ne m'ont pas permis de suivre le vœu de mon cœur. Toutefois, elles contiennent les bénédictions et souhaits sincères de celui qui, avec l'estime la plus vraie, a l'honneur de se dire, Monsieur, votre dévoué,

OBERLIN.

A MM. Berg et Kuttner, maîtres de musique.

Messieurs, comment vous exprimerai-je la vive reconnaissance dont mon cœur est pénétré envers vous, pour la manière généreuse avec laquelle vous contribuez si puissamment au soulagement de mes pauvres paroissiens! Que Celui en l'honneur duquel vous avez fait servir votre art sublime, vous comble de ses bénédictions les plus précieuses, que moi et ceux dont vous avez adouci la misère ne cessent d'implorer pour vous. C'est une privation pour moi de n'avoir pas pu écrire moi-même ce peu de lignes; mais mes occupations qui surpassent mes forces affaiblies par la vieillesse et des souffrances d'yeux continuelles m'en empêchent. Toutefois, si la main n'y est pas, le cœur s'y trouve.

J'ai l'honneur d'être avec respect et une intime gratitude, Messieurs, votre très humble et très reconnaissant serviteur,

OBERLIN.

Une autre fois, ce fut à l'occasion d'un incendie qui éclata à Bel-

mont, le 23 octobre 1810. Voici en quels termes Oberlin raconte ce triste événement (1):

Mon très cher ami,

Je profite du premier moment de loisir dont je puisse disposer pour vous faire part d'un événement qui nous a saisis d'effroi. Le 23 octobre, entre 6 et 7 heures du soir, pressé d'ouvrage, je travaillais à ma table, lorsqu'il me semble entendre sonner à une heure inattendue. Je me lève pour voir ce que c'est. Ah! c'était le tocsin, et le ciel du côté de Belmont tout en feu! Venu là, je vis le feu dévorer dix maisons qui avaient servi de logement à vingt ménages. Le village situé sur la montagne n'a point de ruisseau (2). Les trois fontaines tirant leur eau d'une même source, étaient d'abord à sec et ce n'était qu'avec de la terre et du fumier, et en partie en arrachant et détruisant, qu'on tâchait d'arrêter les progrès ultérieurs. Et cela n'aurait à rien servi, car le village entier aurait été consumé, si le vent violent, qui avec une vitesse effroyable, avait communiqué le feu à ces dix maisons, n'avait pas été détourné par une main plus forte et invisible (3) dès que celles-là étaient embrasées.

L'église avait commencé à brûler, elle a été garantie, grâces à Dieu, de même la maison d'école.

Comme toutes ces maisons furent embrasées si effroyablement vite, on ne put rien sauver que les personnes dont, grâces à Dieu, aucune n'a péri. Ce fut un spectacle attendrissant de voir tous les villages catholiques de quelques lieues à l'entour, voler au secours avec le plus vif empressement. Ils ne s'en tenaient pas là, dès le lendemain et les jours suivants, ils amenèrent des provisions, pour hommes et bêtes, sur plusieurs voitures attelées de douze à dix-huit chevaux à cause de la difficulté de la montée.

Et M. Champy, propriétaire des forges de Rothau et Framont, m'envoya dès le lendemain vingt louis à distribuer, et Madame son épouse une énorme charge d'étoffe pour habits. Ah! combien de larmes de frayeur, de compassion, puis de gratitude et de doux attendrissement ont coulé.

Adieu, très cher ami, je vous embrasse tendrement avec tous les chers vôtres.

OBERLIN (4).

---

(1) Lettre à M. Treuttel, libraire à Paris, du 26 novembre 1810. Mme Treuttel était une ancienne élève d'Oberlin et l'intérêt de cette famille pour le Ban-de-la-Roche était tout acquis à Oberlin.

(2) Nous savons qu'Oberlin avait le premier introduit l'usage des pompes à incendie. (Cf. note 1, p. 112.)

(3) Cf. p. 222.

(4) Voici une pièce officielle qui concerne cet événement :

« Arrêté du sous-préfet de l'arrondissement de Sélestatt, en date du 27 octobre 1810.

« Vu le rapport à nous fait par le maire de Belmond sur l'incendie qui a éclaté dans cette commune, le 23 du présent mois,

« Le sous-préfet de l'arrondissement de Sélestatt, considérant que ce fonctionnaire

De nombreux amis, au nombre desquels M. et Mme Treuttel ne furent pas les derniers, adressèrent des secours à Oberlin; à tous, il envoie un message de remerciement :

A M. Blech, fabricant à Sainte-Marie (1) : Généreux collecteur pour les malheureux incendiés de Belmont ;
Mille fervents remerciements de
J.-Fr. Oberlin, pasteur de Belmont, etc.;

A M. Chenal, digne maire de Sainte-Marie : Généreux protecteur des malheureux incendiés de Belmont ;
Mille fervents remerciements de
J.-Fr. Oberlin, pasteur de Belmont, etc.

Au dos de chacun de ces billets se trouvait un passage de la Bible, selon l'usage d'Oberlin que nous avons relevé.

Citons encore cette lettre qu'il écrivait à l'abbé Grégoire (2) :

Mon ancien cher ami ne cesse de me donner des preuves réitérées de notre amitié, si précieuse à mon cœur, tantôt des salutations et tantôt de ses écrits, tels que récemment le traité intéressant des *Ruines de Port-Royal-des-Champs,* et maintenant 50 francs pour les incendiés de Belmont. Accablé de travaux et ressentant les infirmités de l'âge, je suis hors d'état de lui exprimer tout ce que mon cœur sent; mais que Dieu veuille y suppléer et le conduire de plus en plus à sa gloire par et en Jésus-Christ.

OBERLIN (3).

Dans toute cette dernière période de sa vie, Oberlin reçoit d'amis connus ou inconnus des témoignages de sympathie ou des dons.

---

rend le témoignage le plus avantageux au zèle, à l'activité et à l'excellent esprit de bon voisinage qu'ont montrés dans cette circonstance affligeante les bons habitants des communes de Bellefosse, Breitenbach, Fouday, Sollbach, Waldbach, Wildbach, Rothau, Neuviller, Naswiller, Schirmeck, Saint-Blaise, Colroy-la-Roche, Ranrupt, Saussure Plaine, Dieschbach et Blancherupt, et plus particulièrement encore MM. Oberlin, pasteur à Waldbach, et Wolff, maire de Rothau,

« Arrête :

« Que mention honorable en sera faite au Bulletin officiel de correspondance de cette sous-préfecture et que copie sera adressée aux maires des communes susmentionnées, à ceux de toutes les communes de l'arrondissement et à MM. Oberlin et Wolff.

« Signé à la minute : CUNIER. »

(1) 17 décembre 1810, Waldersbach.

(2) 30 janvier 1811.

(3) Oberlin fit connaître par la circulaire suivante les règles qu'il observerait dans la distribution aux sinistrés :

« Distribution aux incendiés. La plupart des personnes qui m'ont envoyé quelque chose

Planche VIII



Louise Scheppler.



M. Legrand père

D'après Stœber

Le 27 novembre 1815, il écrit au Dr Reiffeisen (1) pour le remercier de l'accueil fait à son fils et de 30 francs envoyés pour sa paroisse.

Mais s'il exprimait sa gratitude à ceux qui savaient diriger vers son œuvre les biens qu'à ses yeux Dieu leur accordait pour les employer de la sorte, il savait aussi élever son âme reconnaissante vers l' « auteur de tous dons », et quand, mettant en pratique un des conseils de l'Évangile (2), ses bienfaiteurs gardaient l'anonymat, il écrivait en marge du billet : « Je ne sais de qui? Seigneur! Tu le connais! Cher Sauveur, veuille le récompenser! »

Ses collaborateurs : L. Scheppler, L. Legrand

Mais si l'activité et l'action sociale d'Oberlin revêtaient une nouvelle forme avec l'âge et les circonstances, ce n'était pas seulement sur l'administration, dont le concours vraiment éclairé et désintéressé pouvait facilement lui manquer, ce n'était pas sur l'appui d'amis éloignés, dont l'intérêt pouvait se refroidir et ne se manifestait que d'une manière intermittente et incomplète, qu'Oberlin pouvait compter pour fortifier et pour étendre son œuvre.

Il sut, et ce n'est pas là un de ses moindres mérites, attirer à lui et former des aides qui, pénétrés de son esprit, multiplièrent ses forces et continuèrent dans une grande mesure le sillon qu'il avait si péniblement ouvert.

---

pour les incendiés m'ont donné à connaître leur vœu que j'aie surtout égard aux plus à plaindre, à ceux qui peuvent le moins se relever.

« Or, le plus à plaindre est celui qui est le plus chargé et qui a le moins de ressources.

« Est plus à plaindre celui qui, à égale portion de biens, a plus d'enfants à entretenir,

« Et plus encore qui, avec moins de biens, a plus d'enfants.

« Est plus à plaindre celui qui, pour loger sa famille, a été forcé à des dettes, que celui qui n'a pas de dettes.

« Est encore moins à plaindre celui qui peut prêter à d'autres.

« Est le moins à plaindre qui, avec le plus de ressources, a le moins de charges.

« Il faut donc mettre en compte : 1° la quantité des enfants; 2° le bas âge des enfants; 3° les intérêts à payer pour le logement; 4° le loyer à payer pour les biens loués.

« Ceux qui se contentent d'une moitié de maison ont des incommodités à souffrir, que n'ont pas à souffrir ceux qui sont les seuls maîtres chez eux. Il semble donc que les incommodités des premiers doivent entrer en considération et être compensées » (VI Brouillon, p. 4.)

(1) Le célèbre fondateur des caisses de crédit dont nous avons relevé les relations avec Oberlin à propos de la fondation au Ban-de-la-Roche d'une de ces caisses.

(2) Matthieu vi, 3, 4.

Aussi, après avoir assisté à ses luttes et à ses épreuves, nous est-il permis de reconnaître l'exaucement des prières du fidèle pasteur, d'applaudir à la victoire de son inébranlable foi, en voyant travailler à ses côtés et, plus tard, sur ses traces, tous ceux qui, à son contact, s'étaient laissé embraser du même zèle pour l'avancement du Règne de Dieu.

Nous avons cité les Scheidecker, les Bohy, les Claude, les Bernard, et tant d'autres, nous avons même nommé Louise Scheppler. Il est juste de dire ici ce que fut cette femme admirable dont le rôle devint si important pendant toute cette période de la vie d'Oberlin.

Nous ne pouvons mieux résumer la vie de Louise qu'en reproduisant le mémoire rédigé par le fils d'Oberlin, son gendre (1), et M. Legrand, quelque temps après la mort d'Oberlin.

Ce rapport (2) fut adressé à l'Académie française en vue d'obtenir

---

(1) Charles Oberlin et M. Rauscher.

(2) Il était accompagné de l'approbation de toutes les autorités de la région.

« Nous, maire de la commune de Bellefosse, faisant partie de la paroisse de Waldbach, attestons la vérité des faits exposés en ce mémoire, et confirmons que la vie entière de Louise Scheppler n'est qu'une série de vertus.

« Bellefosse, le 16 mars 1829. Signé : Th. SCHEIDECKER. »

« Vu pour la légalisation de la signature du sieur Scheidecker, maire de Bellefosse. Schlestadt, 17 mars 1829.

« Le sous- préfet, signé : DE KENTZINGER.

« Vu, pour légalisation de la signature de M. de Kentzinger, sous-préfet de Schlestadt. Strasbourg, 18 mars 1829.

« Le conseiller d'État, préfet du Bas-Rhin,

« Signé : ERMANGARD. »

« Le directoire du Consistoire général de la Confession d'Augsbourg certifie que les faits allégués dans la notice sur Louise Scheppler sont de notoriété publique; cette femme rare a déployé dans le cours de quarante-sept ans, voués à l'instruction de la jeunesse et à la consolation des infortunés, des qualités supérieures; sa piété, ses vertus et son zèle infatigable pour le bien de l'humanité, laisseront des souvenirs éternels dans le rayon que la Providence avait assigné à son activité.

« Strasbourg, le 18 mars 1829.

« Le président du Consistoire général et du Directoire.

« Signé : TURCKHEIM. »

« Les députés du Bas-Rhin attestent l'exacte vérité des faits consignés dans la notice qui précède.

« Il n'est aucun Alsacien qui ait traversé le Ban-de-la-Roche sans avoir conservé un profond souvenir des vertus, du sublime dévouement et de l'humble piété de Louise Scheppler.

« Associée à tous les efforts du vénérable pasteur Oberlin, elle partage avec lui la reconnaissance et l'admiration de deux générations, qui leur doivent les bienfaits de la civilisation.

« Signé : F. DE TURCKHEIM; SAGLIOS; Vte A.-P. RENOUARD DE BUSSIÈRES; B^on^ DE WANGEN; Bon ZORN DE BULACH. »

« Les députés des Vosges joignent avec grand plaisir leur témoignage à celui de leurs collègues du Bas-Rhin, et partagent leur vénération pour les vertus et la conduite exemplaire de Louise Scheppler.

« Signé : Le Marquis DE MARMIER; F. VAILLOT; CHAMPY. »

pour Louise le prix Monthyon (1); il cite une sorte de Testament d'Oberlin concernant Louise et nous montre suffisamment quel secours cette fidèle servante apporta au pieux pasteur (2) :

Mémoire sur Louise Scheppler.

Si, Messieurs, il était dans les intentions du respectable et généreux fondateur, feu Monsieur de Monthyon, de faire du bien à l'humanité, même après sa mort, en cherchant à exciter des sentiments nobles par des prix de vertu, distribués par le corps le plus illustre de la France, tout homme de bien sent l'obligation d'y coopérer en vous signalant les personnes qu'il croit les mériter et dont la modestie et la pureté de leurs motifs aimeraient à se soustraire à votre appel, afin que par votre choix ces dons honorables tombent en partage aux plus dignes.

En vous nommant, Messieurs, Louise Scheppler, de Bellefosse, département du Bas-Rhin, nous n'aurons pas à vous citer des traits détachés, mais bien une vie entière consacrée à l'exercice de toutes les vertus vraiment chrétiennes. Née le 4 novembre 1763 de parents pauvres, elle annonça de bonne heure d'heureuses dispositions qui lui procurèrent déjà à l'âge de quinze ans l'entrée dans la maison de feu le vénérable Oberlin, pasteur du Ban-de-la-Roche, sur les confins du Bas-Rhin et des Vosges.

Formée par lui et dépositaire de ses vertus, elle se chargea après la mort de M[me] Oberlin de l'éducation de ses sept enfants et du soin de son ménage et c'est par cet esprit d'ordre et de sage économie qu'elle y porta jour et nuit, qu'il fut possible à cet homme unique de faire tout le bien qu'il a fait et qui touche au merveilleux.

Mais l'esprit actif de Louise Scheppler et son cœur rempli de l'amour de Dieu et de son prochain, ne pouvaient se restreindre à une sphère si étroite. Pendant quarante-sept ans elle partageait toutes les peines et les soucis de son digne maître et était son plus ferme appui dans toutes ses nobles entreprises, l'assistant avec un dévouement et un désintéressement au-dessus de tout éloge.

Jamais M. Oberlin ni ses enfants ne pouvaient parvenir à lui faire accepter le moindre salaire; le premier, voulant pourtant y réussir, se servit du stratagème de charger un de ses amis de Strasbourg de lui en-

(1) Ce prix fut en effet décerné à Louise en 1829, il s'élevait à la somme de 5.000 francs. Inutile d'ajouter que Louise n'en garda rien pour elle.

(2) Stœber reproduit aussi le rapport qui fut présenté à l'Académie par le baron Cuvier. Nous nous contenterons d'en citer quelques passages, ne jugeant pas utile de le conserver. Pour les principaux faits, il se contente, en effet, de reproduire le présent mémoire et, dans les seuls points où il en diffère, paraît renfermer des inexactitudes : telle la demande qu'aurait faite Louise d'ajouter le nom d'Oberlin au sien, fait nié énergiquement par la famille d'Oberlin et d'ailleurs bien contraire au caractère de Louise.

voyer par la diligence une somme d'argent à son adresse, mais devinant l'auteur, elle refusa, le cœur profondément blessé (1).

Après la mort de leur père, les enfants renouvelèrent leurs instances d'entrer au moins dans l'héritage pour une part d'enfant; ils ne purent obtenir d'elle que le consentement de continuer à rester chez eux, sur le même pied dans la maison curiale comme une bonne *maman*, ce que sa profonde humilité envisagea comme une grâce à lui accorder.

C'est surtout par elle que cet homme de Dieu exécuta cette belle et sublime idée de former des conductrices des écoles pour les enfants du plus bas âge, dans lesquelles ces petits êtres intéressants reçussent les premières instructions, et qui plus tard servirent de modèles à des nations entières (2).

Il faut la voir encore aujourd'hui entourée d'une centaine d'enfants dont elle est tendrement aimée, comme elle sait les contenir par une fermeté douce, avec quel talent admirable elle varie les instructions et les occupations pour ôter tout accès à l'ennui! Comme elle touche les jeunes cœurs par de beaux traits de piété et les rend sensibles aux grandes beautés de la religion.

---

(1) « Cher papa,

« Vous voulez donc me priver tout à fait, du seul plaisir qui me restait à espérer, de pouvoir peu à peu parvenir à vous offrir mes faibles services sans en retirer du salaire que le plus nécessaire. Mais me voilà donc bien éloignée de parvenir à mon but, quand je dois accepter pas seulement le gage qui chaque fois me fait saigner le cœur, mais beaucoup au delà; ô ça me fait de la peine..... Mais il me semble, cher Papa, que vous n'avez point d'idée de ce que je sens pour vous, aussi je ne suis pas en état de pouvoir vous l'exprimer. O, il est pourtant dur d'aimer si tendrement, sans oser le montrer ou en donner des preuves.

« Je suis, avec le cœur extrêmement serré, votre plus attachée,

LOUISE.

« Nouvel an 1793. »

« Cher et tendre papa,

« Permettez qu'avec le commencement de l'année, je vous demande une grâce après laquelle j'aspire depuis longtemps. Comme je suis actuellement libre, c'est-à-dire que je n'ai plus mon père, ni ses dettes à charge, je vous prie, cher papa, ne me refusez pas la grâce de me prendre tout à fait pour votre enfant; je souhaiterais ardemment de l'être à cet égard aussi, il me faut peu pour l'entretien de mon corps, ce qui pourrait coûter quelques petites dépenses ce serait des souliers, bas et sabots, et quand j'en aurais affaire je le dirai comme un enfant à son père; ô je vous prie, cher papa, accordez-moi cette grâce et daignez me regarder comme votre enfant le plus tendrement attaché. »

(2) Nous ne voulons certes pas diminuer la portée de ces éloges, mais il convient de rappeler que la première initiatrice de cette œuvre fut Mme Oberlin et nous ne faisons en cela que nous conformer au vœu de Louise quand elle fit circuler à Waldersbach la lettre suivante, en réponse à cette même affirmation qui avait été relevée dans le *Courrier du Bas-Rhin*, le 6 septembre 1829, et qu'elle pria aussi M. Stœber de faire rectifier :

« Je prie les lecteurs de cet article de prendre en considération que c'est Mme la ministre Oberlin défunte, qui a bien voulu jeter les yeux sur moi, et me prendre à son service, que c'est son exemple et ses exhortations qui m'ont inspiré le goût du beau et du bon, l'amour de la vertu et le dévouement à mon divin Sauveur; que c'est notre digne et respectable pasteur et papa Oberlin, qui a porté longtemps sur son cœur le désir de former des conductrices, afin de faire instruire la jeunesse par elles, et qu'ayant enfin pu le mettre à exécution, je n'ai pas même été une des premières chargée de cette commission si importante et si utile.

« Ainsi, honneur et gloire au Seigneur notre Dieu, l'auteur et la source de toutes les vertus, gratitude et reconnaissance à notre cher et vénéré pasteur et papa défunt, et à sa vertueuse épouse. Mais à moi confusion !

« Waldbach, ce 10 septembre 1829. Louise SCHEPPLER, conductrice. »

L'année déplorable de disette 1817 prouva combien la connaissance des plantes salutaires et vénéneuses, qui faisait partie de ses instructions, fut utile aux habitants du pays, en leur indiquant des moyens de subsistance peu connus, sans les exposer par des méprises à de graves maladies.

M. Oberlin, sentant toutes les obligations qu'il avait envers cette excellente personne, laissa à ses enfants une lettre en forme d'acte testamentaire, pour n'être ouverte qu'après sa mort. Ce document précieux, dont l'original se trouve entre les mains du Révérend Consistoire de la Confession d'Augsbourg, qui aura l'honneur de le soumettre à vos yeux, est conçu en ces termes :

« Mes très chers enfants,



« En vous quittant, je vous lègue ma fidèle garde, celle qui vous a élevés, l'infatigable Louise. Les mérites qu'elle a pour notre famille sont infinis.

« Votre bonne maman la prit auprès d'elle dès avant sa quinzième année; elle se rendit utile par ses talents, son zèle, son application; à la mort prématurée de votre tendre mère, elle fut pour vous à la fois garde fidèle, mère soigneuse, institutrice, — tout absolument.

« Son zèle s'étendit plus loin : vraie apôtre du Seigneur, elle alla dans tous les villages où je l'envoyais assembler les enfants autour d'elle, les instruire dans la volonté de Dieu, leur apprendre à chanter de beaux cantiques, leur montrer les œuvres de ce Dieu paternel et tout-puissant dans la nature, prier avec eux et leur communiquer toutes les instructions qu'elle avait reçues de moi et de votre bonne maman. Tout ceci n'était pas l'ouvrage d'un instant et les difficultés innombrables qui s'opposaient à ces saintes occupations en auraient découragé mille autres. D'un côté, le caractère sauvage et revêche des enfants, de l'autre leur langue patois qu'il fallait abolir; pour se faire entendre, il fallait leur parler dans cette langue et leur tout traduire en français. Puis une troisième difficulté était les mauvais chemins et la rude saison, qu'il fallait braver : pierres, eaux, pluies abondantes, vents glaçants, grêles, neiges profondes en bas, neiges tombantes d'en haut; rien ne la retenait, et revenue le soir, essoufflée, mouillée, transie de froid, elle se remit à soigner mes enfants et le ménage. C'est ainsi que pour mon service et pour le service de notre Dieu, elle ne sacrifiait pas seulement son temps et ses talents, mais encore toute sa personne et sa santé. Actuellement et depuis plusieurs années, son corps est absolument ruiné par trop de fatigues et pour avoir passé trop subitement et trop souvent du chaud au froid et du froid au chaud, de la sueur au refroidissement, traversé les neiges, y être enfoncée jusqu'au ventre; la chemise mouillée se gelait; blessait les genoux jusqu'au sang, en s'y frottant sans cesse par le mouvement de ses jambes; sa poitrine, son estomac, tout est ruiné et incapable de plus rien supporter. Vous direz peut-être qu'elle en fut récompensée par le bon salaire que je lui donnais? Non, chers enfants, non! Apprenez que depuis la mort de votre chère maman, je n'ai jamais pu parvenir à lui faire accepter le moindre salaire; elle employait le louage de ses biens, pour faire du bien

et s'habiller, et ce fut toujours comme une grâce qu'elle reçut quelque morceau d'habillement de moi et de mes provisions, que je dois cependant à son économie et à sa fidélité. Jugez, chers enfants, jugez de la dette que vous avez contractée envers elle en moi, et combien vous serez loin de pouvoir jamais trop faire à son égard. Dans vos maladies et douleurs et dans les miennes, combien de veilles, de soins, d'inquiétudes.

« Encore une fois je vous la lègue, vous ferez voir par les soins que vous prendrez pour elle, si vous avez du respect pour la dernière volonté d'un père qui vous a toujours inspiré des sentiments de gratitude et de bienfaisance. Mais oui, oui, vous remplirez mes vœux, vous serez à votre tour, tous ensemble et chacun en particulier, ce qu'elle fut pour vous, autant que vos moyens et votre proximité le permettront.

« Adieu mes très chers enfants.

« Votre papa. J.-F. Oberlin. »

Quel titre plus précieux pourrait-on présenter à une assemblée réunie pour décorer le mérite que le témoignage le plus honorable de l'homme le plus vertueux; mais vous désirez, Messieurs, qu'on place sur le monument de la vertu mise en pratique pendant un demi-siècle encore une couronne de fleurs fraîches et odoriférantes.

Transportons-nous au lit de mort du vénérable patriarche; il est entouré de ses proches, ses paupières sont fermées à jamais, le déclin de ses forces et une maladie douloureuse ont précédé sa fin qu'il avait désirée ardemment. Louise a perdu un père, elle a perdu celui qui, depuis sa tendre jeunesse, lui tenait lieu de tout, toutes les fibres de son cœur sont déchirées. Au milieu des sanglots, une voix douce prononce ces paroles : « O jour bienheureux! ô jour tant désiré! » C'est elle qui les a prononcées. O triomphe de notre sainte religion! s'écrierait avec vous l'auteur du *Génie du Christianisme,* si les hautes fonctions dont notre auguste monarque l'a investi, ne le tenaient pas éloigné de cette enceinte.

Quoique déjà d'un âge avancé avec un corps infirme et épuisé de fatigues, elle continue avec le plus grand zèle à se vouer à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse, elle tâche de former une pépinière de futures conductrices, elle administre le mont de piété du Ban-de-la-Roche, véritable mont de piété, où l'on prête sans intérêts et sans nantissement. Autre Tabita, elle fait des vêtements pour les pauvres, aide de ses bons conseils, porte la consolation dans tous les cœurs affligés, et c'est ainsi que Louise Scheppler ne cesse d'être la bienfaitrice d'une population entière de 2.000 habitants, qui la révèrent tous comme une tendre mère. Qu'il serait doux pour cette âme généreuse, qui est certainement la dernière à s'y attendre, et qui vient encore de se dépouiller depuis peu de temps, de la majeure partie de son modique patrimoine, en faveur de l'école de son village natal, si, au déclin de sa vie, votre suffrage lui pro-

curait le charme de suivre l'exemple du noble donateur du prix de vertu, en le destinant comme lui à une fondation bienfaisante pour son cher Ban-de-la-Roche.

Signé : OBERLIN fils, pasteur; LEGRAND père;
Ph.-L. RAUSCHER, pasteur.

[Après la mort de Mme Oberlin, Louise, qui la secondait non seulement dans son ménage, mais, comme nous l'avons vu, dans l'œuvre scolaire, se chargea presque entièrement de l'éducation des enfants. Bien plus, elle devint, selon l'expression du baron Cuvier (1), l'aide d'Oberlin, son messager, l'ange de toutes les cabanes, elle y porta sans cesse tous les genres de consolation. Dans aucune circonstance on n'a mieux vu à quel point le sentiment peut exalter l'intelligence : cette simple villageoise avait compris son maître et tout ce que ses pensées avaient de plus élevé; souvent même elle l'étonnait par des idées heureuses auxquelles il n'avait pas songé.]

Il nous est facile maintenant de comprendre l'impression d'un visiteur (2) qui écrit :

Cette femme, dont la figure paisible annonce la santé et le bonheur, est âgée de plus de soixante ans : libre sans trop de familiarité, elle place son mot dans la conversation..... Ce sont les mœurs patriarchales dans toute leur franchise, dans toute leur pureté.

Et Stœber complète ce tableau :

Beaucoup d'aménité dans les manières, des connaissances variées, un cœur excellent, des sentiments religieux profonds, une assiduité, un zèle infatigables, telles sont les qualités qui la distinguent : elle est à la fois Marthe et Marie.

Aussi nous demandons-nous ce qu'il faut le plus admirer chez cette noble fille de la manière dont elle sut prendre une si large place au presbytère, ou de la manière dont elle sut si simplement rester à sa place, et nous ne pouvons mieux évoquer l'impression que laisse Louise sur tous ceux qui relisent l'histoire de sa vie qu'en reproduisant les adieux qu'elle écrivit de sa propre main à ses amis, quelques jours avant sa mort :

Depuis quelque temps, j'ai comme un pressentiment que bientôt le

---

(1) Discours à l'Académie déjà cité.
(2) M. DE JOUY dans son *Hermite en Province*.

Seigneur me rappellera de ce monde; c'est pourquoi j'ai résolu de tracer ici mes derniers souhaits. Il y a bien des années que j'ai choisi pour mon texte funèbre les paroles de notre cher Sauveur en saint Luc, chapitre XVII, verset 10 : « Quand vous aurez fait tout ce qui vous est commandé, dites, nous sommes des serviteurs inutiles, parce que nous n'avons fait que ce que nous étions obligés de faire. »

Je prie notre cher Pasteur de s'en tenir à cela, et de ne pas dire un mot d'éloge sur mon cours de vie! car saint Paul dit dans son épître aux Corinthiens : « Qu'as-tu que tu n'aies reçu? (1) » C'est donc à Dieu, à son honneur et à sa gloire que doit être rapporté tout ce que nous avons reçu de Lui par grâce, oui, par grâce! car que sommes-nous, et que pouvons-nous sans le secours de son Esprit! Où prendre en nous des motifs d'éloge et de louange, tandis que toute notre capacité, tout ce que nous possédons, toute notre existence est un don de la grâce de Dieu, et il ne me reste que de m'écrier avec le péager : « Seigneur, aie pitié de moi et reçois-moi par ta miséricorde! »

Je fais mes adieux à tous mes bienfaiteurs et bienfaitrices, que le Seigneur les bénisse et les récompense dans l'Éternité pour le bien qu'ils m'ont fait, et les soins qu'ils ont eu pour moi; je fais mes adieux généralement à tous mes amis et mes amies, à tous nos voisins, je les remercie pour les attentions qu'ils ont toujours eues pour moi, à tous mes neveux et nièces, je les prie et sollicite de chercher la vie en Jésus-Christ. A tous mes filleuls et mes filleules je fais mes adieux jusqu'au *grand revoir* où je désire de les retrouver dans la bienheureuse Éternité!

Et à vous, mes chers enfants du poêle à tricoter de Waldbach et de toute la paroisse, je fais mes adieux; je vous quitte, mais de corps seulement, car je continuerai de prier le cher Sauveur de vous bénir et de vous attirer tous à Lui; pensez souvent à votre Louise qui vous a beaucoup aimés. Je continuerai de prier le Seigneur de vous donner pour la personne qui me remplacera le même amour, respect et obéissance que vous avez eus pour moi. Oui, faites-le, chers enfants, et je m'en réjouirai dans l'Éternité.

Adieu enfin toute la paroisse. Ah! que je voudrais pouvoir dire à notre pasteur et papa défunt, quand je le verrai, de bonnes nouvelles de sa paroisse, si chère à son cœur! Mais, hélas! oh Seigneur Jésus-Christ! toi qui es venu pour chercher ce qui est perdu! oh! veuille par ta grâce et par ta charité infinie ramener toutes les brebis égarées de notre paroisse, veuille amollir les cœurs, enlever cette triste légèreté et insouciance pour ta parole, et pour les instructions; ramène, ramène, Seigneur, ramène à la vie en Toi tous les morts et vivants de notre paroisse. Amen, Amen.

Et vous, chères amies, les conductrices, en vous quittant jusqu'au grand revoir, je voudrais vous prier de ne point perdre patience, mais de redoubler de courage et de zèle, de fidélité et d'ardeur pour inspirer à ce jeune troupeau le chemin de la sagesse et de la vertu, pour conduire cette tendre

(1) .....« Et si tu l'as reçu, pourquoi t'en glorifies-tu, comme si tu ne l'avais pas reçu. »

jeunesse à notre bon Sauveur, le grand Ami des enfants; tâchez de leur inspirer du goût pour l'application et la fidélité; parlez-leur souvent de la présence de Dieu, inspirez-leur de l'amour pour le Seigneur, pour le prochain et les uns pour les autres; tâchez de leur inspirer surtout de l'horreur pour le mensonge, les jurements, la désobéissance, et toute espèce de vice et de mal.

Ah! chers amis, tous ceux et celles qui sont appelés à l'instruction de la jeunesse, le Seigneur vous a imposé une noble mais pénible tâche, puissiez-vous la remplir à son honneur et à sa gloire jusqu'au temps de la moisson (1).

Ce que fut Louise Scheppler dans toute la partie de l'œuvre d'Oberlin où l'aide d'une femme de cœur devait être précieuse, M. Legrand le fut dans toutes les choses où le concours d'un laïque pieux, éclairé et dévoué, est inappréciable; si, malheureusement, ce concours, contrairement à celui de Louise, ne fut accordé à Oberlin que vers la fin de sa vie, il n'en assura pas moins, dans une grande mesure, le plein développement et surtout la continuation de l'œuvre.

[Né à Bâle, le 30 mai 1755, disciple du professeur Nésémann, auquel il confia dans la suite deux de ses fils, à l'institut de Reichenau, M. Legrand avait fait ses études à Leipzig et à Gœttingue, visité l'Angleterre et la France, et s'était ensuite voué à la magistrature et au commerce. Basedow et Campé auraient désiré qu'il s'associât à leurs institutions.

Membre du gouvernement de Bâle, il se chargea de la direction gratuite de l'instruction publique de sa ville natale, seule fonction qu'il se réserva lors de la révolution suisse, mais il fut peu après appelé à la présidence du directoire de la république helvétique. C'est sur ses instances que Pestalozzi se chargea à Stanz (canton d'Unterwald) de l'éducation des orphelins de la guerre.

Un officier du génie qui avait découvert un procédé pour filer la bourre de soie ayant remarqué l'adresse des fabriques Legrand à Bâle, écrivit de Prague à M. Legrand pour lui offrir son procédé. M. Legrand s'établit alors à Arlesheim, puis peu après à Saint-Morand avec une colonie d'ouvriers suisses.

Là, il devint le père de ses ouvriers, ne formant avec eux qu'une seule famille, pourvoyant à leurs besoins et donnant l'instruction à leurs enfants. Il était justement occupé avec sa fille aînée à leur

(1) 14 mai 1833.

donner des leçons lorsqu'un jeune conscrit, le havresac sur le dos, entra. C'était Henri Oberlin qui fut enchanté de trouver le chef de l'établissement, non dans ses comptoirs ou ateliers, mais entouré de la jeunesse, faisant fonction de maître d'école, et il lui parla de son vénérable père.

Les habitants du pays agricole dans lequel est situé Saint-Morand, ne prenant aucun goût aux travaux manufacturi rs, M. Legrand prévoyait qu'un établissement exploité par une colonie étrangère ne pourrait soutenir à la longue la concurrence des fabriques indigènes. Les récits du jeune Oberlin sur son père lui avaient laissé une profonde impression, il se décida à visiter ce digne patriarche dont il reçut l'accueil le plus affectueux. Le lendemain, en se levant, il vit de sa fenêtre sur la colline voisine un nouveau bâtiment qu'il prit pour une métairie, mais M. Oberlin lui dit que c'était un atelier de tissage nouvellement construit et sans destination pour le moment, à cause de la maladie du fabricant. Voici donc le local trouvé pour y former une pépinière d'ouvriers et pour transporter ensuite les métiers chez les habitants qui, aussi bien que les autorités locales, l'encouragèrent de tous les moyens qui dépendaient d'eux. Une année après les armées alliées entrèrent en France et firent de Saint-Morand, premier grand bâtiment sur la grande route de Paris, un magasin et un hôpital militaire; tout l'établissement de M. Legrand fut alors transféré au Ban-de-la-Roche.]

D'ailleurs, M. Legrand n'avait pas été attiré seulement par la construction dont nous parlions plus haut (chose de médiocre importance pour une industrie comme la sienne), il avait voulu se rapprocher d'un homme dont l'œuvre l'avait déjà captivé; c'est assez dire quel appui Oberlin trouva dès l'abord en lui. S'agissait-il d'œuvre scolaire, un pédagogue comme M. Legrand était à même de seconder le pieux pasteur; s'agissait-il d'œuvre sociale, l'ancien président de la république helvétique pouvait apporter le concours de son expérience; s'agissait-il d'industrie, la fabrication des rubans devait devenir pour cette région une source de richesse (1). Dans les œuvres de charité ce grand cœur ne devait pas non plus rester

(1) Il faut bien remarquer que le tissage à domicile qu'Oberlin avait cherché à développer parce qu'il donnait du travail au cultivateur pendant les soirées d'hiver, était en train de subir une crise redoutable par l'introduction des tissages mécaniques. L'industrie des rubans de soie devait permettre de donner encore du travail à domicile et, mieux que d'autres, M. Legrand devait s'appliquer à cette œuvre.

en retard, car il était en même temps animé d'une foi vivante que le contact avec la belle âme d'Oberlin ne fit que raffermir.

L'arrivée de M. Legrand au Ban-de-la-Roche dans les circonstances que nous avons relatées fut pour Oberlin, déjà âgé de soixante-douze ans, une vraie consolation et un vif encouragement; il eut la douceur de voir jusqu'à sa dernière heure son œuvre se consolider et se développer.

N'est-il pas permis de douter que cette humble vallée du Ban-de-la-Roche ait pu jouer le rôle qu'elle a joué et joue encore dans le monde protestant (1), si Oberlin n'avait pu laisser après lui des disciples en qui son esprit revivait ?

La maison des Legrand fut dans les derniers jours d'Oberlin et après sa mort le lieu où l'on venait respirer cette atmosphère chrétienne que le pieux pasteur avait répandue tout autour de lui.

J'ai eu moi-même plus d'une fois le plaisir, écrit Stœber, de m'asseoir au foyer de cette famille patriarcale; pour en tracer un tableau, je ne crois pouvoir mieux faire que d'emprunter à l'auteur des *Promenades alsaciennes* (p. 89, etc.) les lignes qui suivent :

« M. Legrand, comme on l'a vu plus haut, a établi à Fouday une fabrique de cordons de filoselle, mais la plus grande partie des ouvriers qu'il emploie travaillent dans leurs propres maisons; la sienne ne contient que ses bureaux, des magasins et le logement de sa famille. Elle n'est pas beaucoup plus grande que celle des autres habitants du village, cependant il s'y trouve encore assez de place pour y donner l'hospitalité. Pendant le souper, la conversation fut très animée et m'offrit beaucoup d'instructions sur la contrée que je venais visiter. Je remarquai dans mes hôtes une piété vive et sincère; dans leurs manières et leur costume une extrême simplicité, et leur politesse envers moi montrait beaucoup d'usage et surtout de bonté. L'habitude, dit-on, émousse toutes les sensations, et quand on vit près des objets admirables, les expressions qu'on emploie quand on en parle n'ont plus, après un certain temps, l'énergie de celles dont on se servait jadis. Cette observation, juste en général, ne pouvait être faite dans la société où je me trouvais, car tout le monde me parla du ministre Oberlin avec une admiration qui me semblait de la veille.

« L'aîné des fils de M. Legrand me montra un marbre du pasteur, sculpté par le célèbre Ohmacht de Strasbourg, dont le ciseau a déjà,

(1) Certainement la situation ethnographique et géographique de l'Alsace lui a valu en Europe une influence bien souvent relevée et (Cf. p. 236 et 329) Oberlin dut peut-être un peu à ce fait sa si rapide renommée, mais, pour marquer la portée de ce que nous avançons, il nous suffira de citer quelques noms familiers à tout le protestantisme. C'est au Ban-de-la-Roche que se sont formés les Dieterlen, les Bœgner, les Steinheil et tant d'autres, jusqu'à celui qui, fils de Legrand par le sang, devait incarner parmi nous l'esprit d'Oberlin, T. Fallot.

dans le temple de Saint-Thomas, reproduit les traits du professeur Oberlin, frère du ministre de Waldbach. Toute la famille mettait à la possession de ce portrait un prix inestimable. Dans cette excellente maison, qui m'en rappelait quelques-unes de la même religion que j'avais connues en Allemagne, mon cœur s'ouvrait aux plus douces impressions; tout le monde me semblait penser comme moi et agir comme j'aurais voulu le faire. Je ne faisais que d'arriver et déjà, je songeais avec chagrin à l'instant où il faudrait partir. »

M. Luc Legrand était déjà âgé quand il vint au Ban-de-la-Roche, mais ses fils Frédéric et Daniel le secondèrent admirablement et continuèrent son œuvre (1).

Qui ne se rappelle l'excellent M. Daniel Legrand, écrit Mme Rœhrich (2), si agile, si cordial, si prodigant pour tout le monde? n'avait-t-il pas pour les enfants même, les plus touchantes attentions? Ah! qu'il faisait bon le voir s'approcher à petits pas pressés, avec sa physionomie rayonnante; comme on prenait avec orgueil la main qu'il vous tendait si franchement, comme on aimait à entendre sa chère voix à laquelle des intonations suisses donnaient encore plus de charme et de cordialité! ses poches n'étaient jamais vides, livres d'histoires en jaillissaient à plaisir.

Ses enfants : Henri

Oberlin connut enfin le suprême encouragement pour tout fidèle serviteur de Dieu, ses propres enfants devinrent pour lui de précieux auxiliaires.

Sans doute, il eût été étonnant de voir un aussi admirable pédagogue échouer auprès des siens et un homme comme lui ne pas réussir à faire aimer à ses enfants les choses de Dieu (3). Mais Oberlin ne sut pas seulement se garder de la faute d'Éli, Dieu lui accorda la grâce de réaliser aux yeux de ses paroissiens ses enseignements et de leur prêter ainsi une autorité plus grande encore (4).

---

(1) Faut-il encore rappeler ici que c'est chez les Legrand, après la mort d'Oberlin, que les parents d'Édouard Monnier, retenus par un accident de voiture, reçurent les premières impressions qui devaient les amener au protestantisme.

Cf. aussi, p. 380, les rapports de M. Daniel Legrand avec la duchesse d'Orléans.

(2) *Le Ban-de-la-Roche*, p. 193.

(3) Nous avons parlé, p. 233, de l'esprit qui régnait au presbytère du vivant de Mme Oberlin; inutile d'ajouter que Louise Scheppler sut en tout point continuer l'œuvre de sa maîtresse.

(4) Nous reproduisons la notice que Stœber consacre aux enfants d'Oberlin.

[*Emmanuel-Frédéric* et *Frédérique-Salomé* sont morts en bas âge. Nous avons parlé de la mort héroïque de *Frédéric-Jérémie*. *Fidélité-Caroline* devint le 3 septembre 1795

Parmi les enfants d'Oberlin, son fils Henri mérite une mention toute spéciale. Nous reproduisons les lignes que Stœber, son ami personnel, lui a consacrées.

Henri-Geoffroi Oberlin fut envoyé de bonne heure à Strasbourg auprès d'un de ses parents. Le jeune Oberlin ne lui cacha pas son désir de se vouer aux sciences, mais le craintif parent, redoutant la dépense que cela pourrait occasionner au généreux mais peu fortuné pasteur du Ban-de-la-Roche, en fit l'observation à Henri, et celui-ci, par piété filiale, se résigna à apprendre un métier. Il fut d'abord placé chez un tourneur, et puis chez un relieur. Son penchant pour les lettres fut cependant irrésistible. Oberlin l'apprit indirectement et conjura son fils de ne point se laisser influencer par des conseillers pusillanimes, de s'en rapporter à la Providence et d'entrer courageusement dans la carrière pour laquelle il se sentait tant de vocation.

Henri fut au comble du bonheur. Rien n'égalait son ardeur pour l'étude; il ne saisissait pas très promptement, il avait de la peine à apprendre par cœur, mais son assiduité, son zèle infatigable, lui faisaient

---

l'épouse de M. Wolf, d'abord instituteur et pasteur en second à Mittelbergheim, et puis pasteur à Bischwiller : Mme Wolf, cet ange de bonté, quitta cette terre le 15 mai 1809.

« M. *Charles-Conservé Oberlin* a fait ses études au Gymnase et à l'ancienne Université de Strasbourg. Il se voua d'abord à la chirurgie et fit longtemps partie de l'armée du Rhin, où il fut distingué par le célèbre Percy, alors chirurgien en chef de cette armée. M. Oberlin fut nommé docteur en médecine par la Faculté de Strasbourg, en présence de laquelle il soutint ses thèses sur la vaccine. Cédant à une vocation irrésistible, il embrassa l'étude de la théologie. Le 1er octobre 1808, il fut installé par son vénérable père comme pasteur à Rothau et, sans cesser de venir comme médecin au secours de l'humanité souffrante, il exerça ses fonctions pastorales avec le plus noble zèle. Il y a quelques années qu'il a donné sa démission comme pasteur (Cf. p. 294, note 3), et s'est retiré à Fouday, où il continue à exercer l'art de guérir.

« *Henri* Oberlin dont nous allons parler.

« *Henriette-Charité* devint le 26 mars 1804 l'épouse de M. Josué Graff, pasteur de Mulhouse. M. Graff. animé d'une piété fervente, reçut une vocation pour Uscholicka, dans la Russie asiatique. Son épouse le suivit dans cette contrée lointaine avec cette abnégation chrétienne qui fait la base de son caractère. Après un séjour de quatorze ans dans ce pays, la famille Graff revint en Europe et s'empressa de rejoindre le bon *Papa*, auquel, sans vouloir accepter le titre officiel, M. Graff servit d'aide dans ses fonctions pastorales pendant plusieurs années. Les infirmités l'obligèrent plus tard de s'établir à Strasbourg avec son épouse.

« *Louise-Charité* se maria, en 1802, avec M. Pierre Witz, de Mulhouse, où il exerça pendant quelque temps les fonctions de diacre réformé et d'instituteur; en 1808, il reçut une vocation comme pasteur à Bienne, en Suisse; depuis 1815, il est pasteur à Colmar. M. Witz est auteur de plusieurs ouvrages estimables de mathématiques et de grammaire. Mme Witz, cette chère amie de mon enfance, s'est vu enlever par la mort plusieurs de ses enfants. Elle a toujours su opposer aux adversités de la vie cet héroïsme chrétien qu'elle tient de son père.

« *Frédérique-Bienvenue* se maria en 1806 avec M. Rauscher, alors pasteur à Rappenheim. En 1809, il reçut une vocation pour Harskirch. Il devint en 1811 instituteur et pasteur adjoint à Barr, où il séjourna pendant quatorze ans. Notre vénérable Oberlin, sentant défaillir ses forces, pria son digne gendre de venir auprès de lui. La famille Rauscher alla s'établir dans la chère maison curiale de Waldbach en 1825......

Il est remarquable que les deux fils d'Oberlin qui sont parvenus à un certain âge, se sont voués au saint ministère et que toutes ses filles ont épousé des pasteurs].

A M. Rauscher succéda, en 1843, le petit-fils d'Oberlin, Charles Witz, pasteur et docteur en médecine, qui continua l'œuvre de son illustre grand-père jusqu'en 1876 et occupa le presbytère d'Oberlin, conservé presque intact jusqu'à sa mort en 1898.

surmonter tous les obstacles. Il fréquenta plusieurs années le Gymnase de Strasbourg; il n'y remporta jamais les premiers prix, mais il y fut toujours un bon élève. Nous étions alors liés d'une étroite amitié, nous avions formé avec plusieurs autres condisciples une société littéraire : jeunes gens de douze à quatorze ans, nous nous croyions des académiciens; heureuse illusion d'un âge dont aucune époque de la vie ne sait reproduire le charme! Les traités, car nous en faisions, les traités de Henri se distinguaient moins par la facilité et l'élégance du style que par le talent de l'observation et de studieuses recherches. L'histoire naturelle devint de bonne heure pour lui une science d'affection, et il y fit plus tard des progrès remarquables (1). A la suite d'une maladie, il alla au Ban-de-la-Roche pour y hâter son rétablissement; c'était au fort de la Terreur, la maison de son père était remplie de proscrits, il m'écrivait alors souvent : « enfant de 89 comme tous nos camarades », ah! qu'il aimait la liberté, ah! qu'il détestait le despotisme et l'anarchie! Mais ce qui le tourmentait surtout, c'était de négliger tant de leçons; pour lui, les vacances étaient toujours trop longues, il regardait chaque instant arraché au travail comme un moment perdu. Nous ne pouvions pas lui causer de plus grand plaisir que de lui envoyer nos cahiers.

Le sentiment religieux, inné pour lui, bonheur trop rare! se développait dans sa belle âme dès sa plus tendre jeunesse. Pour son cœur aimant, l'amitié était toujours d'un grand prix. Henri, un autre ami et moi, nous nous appellions alors le *trio* (*Kleeblatt*).

Pendant quelques semaines, le bon Henri n'avait pas reçu de nos nouvelles.

Voici la réponse à une de mes lettres :

« Waldbach, ce 30 germinal an II (1794).

« J'ai été rempli de joie en lisant ta lettre, qui est celle d'un ami qui prend toujours part à tout ce qui m'intéresse. Certes, j'aurais aimé à continuer à rester auprès de vous, notre cher trio; tes espérances et tes vues ont été vaines comme les miennes; je me console toutefois par cette pensée : *Si telle avait été l'intime volonté de Dieu, nos vœux auraient certainement été accomplis ; il n'en fut pas ainsi; j'en conclus qu'ils n'étaient pas conformes à la volonté de Dieu ; et comment pourrais-je me réjouir de faire quelque chose qui fût contraire aux désirs de mon Dieu.* »

Henri Oberlin fréquentait pendant quelques années les cours de l'ancienne Université; il étudiait presque en même temps la médecine et la théologie. Il faut le dire, il n'eut guère la patience de scruter les différents systèmes de cette dernière science, il s'attachait presque avec ténacité aux idées de son père. La conscription arracha notre excellent ami à ses paisibles travaux; voici ce que je retrouve dans les tablettes de papa : « Le 27 septembre 1799, mon fils Henri quitte Strasbourg, le havresac

(1) Voir dans la bibliographie la thèse d'Henri Oberlin et un traité qui fut publié après sa mort et était destiné aux amis des Sociétés bibliques.

sur le dos, comme conscrit, mais sous les auspices paternels de la divine Providence. » Et notre bon Henri n'a jamais cessé un instant d'éprouver l'influence protectrice de cette Providence à laquelle l'avait recommandé son tendre père.

« Oui, l'ange de l'Éternel campe autour de ceux qui le craignent et les garantit..... »

Des amis d'Oberlin recommandèrent Henri à M. Percy, qui avait déjà accordé sa bienveillance à Charles Oberlin. Henri fut nommé officier de santé et envoyé comme tel à notre armée en Suisse, commandée alors par l'immortel Masséna..... Le voyage pour se rendre à son poste fut pour lui plein d'agréments : les nombreux amis de son père s'empressèrent de lui témoigner tout l'intérêt qu'ils lui portaient. A Colmar, il fut reçu à bras ouverts par le célèbre Pfeffel, à Mulhouse par les familles Graff, Mœder et Witz. Il fit un plus long séjour à Bâle où il tomba malade; la famille Stehlin le reçut dans son sein comme un des leurs, il obtint les soins généreux de l'habile médecin Stichelberg. Mais à Zurich surtout, les plus douces jouissances furent réservées à son noble cœur, il devint l'ami du célèbre Lavater (1).

L'état maladif de Henri, suite des fatigues de la guerre et des douloureuses sensations que les ravages de ce fléau de l'humanité lui avaient inspirées, lui valurent son congé. Pour rétablir sa santé, il retourna au Ban-de-la-Roche. Son cœur, fait pour les émotions les plus douces et les plus pures avait conçu un ardent amour pour une jeune personne infiniment estimable, qui avait été en pension chez son père, et qui, jusqu'à ce jour, n'a pas cessé d'être l'amie de la famille Oberlin; ses sentiments furent partagés, cependant des obstacles insurmontables s'opposaient à une union qui aurait été des plus assorties. La foi d'Henri lui inspira une

(1) [Cet homme illustre avait l'habitude d'adresser aux personnes qu'il chérissait des distiques en hexamètres, ils étaient moins remarquables par leur forme métrique que par le fond des idées et des sentiments religieux. En voici un qu'il adressa à Henri Oberlin :

24, II, 1799 (manière de dater de Lavater).

« Dich Nathanaëls Sohn; Nathanaël Oberlin schützet — Wo du immer seyst und welches dein Amt sey des Herrn Hand; — Jeden Gottessucher bewacht ein himmlisches Heer stets, — Und im Menschengedränge verlässt ihr das Auge des Herrn nie. — O der Glaubenswonne; Mich sieht das Auge des Herrn stets, — Jeder Blick auf den Herrn macht freundlicher scheinen des Herrn Aug, — Jedes Gebet des Vertrauens bewegt ihn zu Wundern der Liebe. »

Voici une traduction littérale de ce distique :

« Toi fils de Nathanaël, Nathanaël Oberlin, quelque part que tu puisses être et quelque soit ton emploi, la main du Seigneur te protège; une armée céleste veille sur tous ceux qui recherchent Dieu; au milieu du tumulte des hommes, l'œil du Seigneur ne le perd pas de vue. O charme de la foi ! l'œil du Seigneur me voit toujours; chaque regard dirigé sur le Seigneur fait briller dans ses yeux des rayons de joie, chaque prière du cœur lui fait faire de nouveaux miracles d'amour ».]

Dans son « journal raccourci depuis mon arrivée à Bâle le 24 brumaire an VIII », Henri raconte en détail ses entretiens avec Lavater. Il communiquait ses travaux à Lavater qui l'encourageait à poursuivre ses études théologiques et ne ménageait pas au jeune étudiant ses conseils et ses critiques sur les essais qui lui étaient soumis. (Cf. PARISOT, *op. cit.*, p. 41.)

résignation qui est un des ornements du véritable chrétien et dont on trouve la remarquable expression dans la lettre qu'il m'écrivait le 28 avril 1800 :

« Mon cher Ehrenfried ! ton âme est-elle inquiète ? mais non, je ne t'adresserai plus de semblables questions ; il vaut mieux qu'à cet égard on s'épanche dans le sein de Dieu, telle est du moins l'expérience que j'ai faite. Chaque fois que j'ai voulu chercher la tranquillité intérieure auprès des hommes, mon inquiétude ne fit qu'accroître. Comme ils ne pouvaient me débarrasser des griefs que je me reproche, ils ne m'en ont fait sentir que davantage leur importance, je fus donc alors plus que jamais en proie à ma douleur. J'ai déjà passé par plus d'une angoisse : soucis pour ma nourriture, soucis pour le succès de mes études, soucis pour le choix d'un état ; mais ce qui m'a toujours tourmenté le plus, c'est mon trop grand attachement aux hommes. Je n'ai trouvé de repos que jusqu'à ce qu'après une longue et ardente prière, j'ai trouvé assez de force pour offrir à mon cher Dieu, ainsi qu'Abraham, un *sacrifice d'Isaac*. Je lui ai dit : O mon Dieu ! prends donc cette chère personne, je te l'abandonne, *fais-en ton enfant*. » (Traduit par Stœber : nous jugeons inutile de citer le texte, qui ne présente pas d'intérêt particulier.)

A peine sa santé, qui, par des souffrances physiques et morales, avait reçu de si rudes atteintes, fut-elle rétablie, qu'il s'en retourna à Strasbourg auprès de son savant oncle, le philologue, et continua, avec une ardeur redoublée, ses études de la médecine et de la théologie.

Henri soutint en 1805 d'une manière brillante sa thèse pour le grade de docteur en médecine ; ce n'étaient pas quelques pages improvisées ou dictées par quelque répétiteur, ce fut un ouvrage entier, fruit d'immenses travaux, qu'il soumit à la Faculté. Nous avons déjà cité cet ouvrage. Il serait difficile de dire que dans un travail de ce genre, on eût pu désirer plus de clarté et de méthode, mais ce qui est incontestable, c'est que c'est un recueil précieux de recherches géognostiques, économiques et médicales, qui prouvent la vaste érudition de l'auteur dans ces différentes parties. Nous ne terminerons pas cet alinéa sans dire que la préface de cet ouvrage témoigne encore du bon cœur de Henri ; il paie un large tribut de reconnaissance aux personnes qui lui ont fourni des notes, et qui ont plus ou moins secondé ses efforts ; nous nous bornerons à citer MM. Herrmann et Hammer, M. Eckel, l'un des plus dévoués amis du Ban-de-la-Roche, et Sébastien Scheidecker.

A partir de cette époque, Henri Oberlin se voua plus particulièrement à l'étude de la théologie et aux idées religieuses. Il fut pendant quelques temps supérieur du séminaire protestant de Saint-Guillaume, à Strasbourg. Plus tard (1808 ou 1809) il reçut une vocation comme gouverneur des enfants de M. Richter, colonel russe, qui demeurait à Riga. Henri, qui, ainsi que son père, aimait les voyages, et qui surtout ne balançait jamais à se rendre aux volontés de Dieu, dès qu'il crut en entendre la voix, s'empressa de se rendre à son poste.

Nous avons peu de données sur son séjour en Russie, nous ne doutons pas qu'il ait fait dans sa nouvelle carrière tout le bien que ses talents,

son zèle et son cœur généreux le mettaient à même de répandre. Ses idées religieuses paraissaient toutefois avoir pris une direction plus forte et presque spéciale. Il rencontra Mme de Krüdener, cette femme supérieure, dont nous avons déjà parlé..., qui paraît avoir exercé sur lui beaucoup d'empire. Henri fut de retour au Ban-de-la-Roche le 5 décembre 1813 (1). A son passage à Strasbourg, il vint me voir et je fus frappé, je dirai même presque peiné de son austérité. Il m'a paru qu'il prenait trop à la lettre le passage de l'Évangile : « Travaillez à votre salut *avec crainte et tremblement* (saint Paul aux Philippiens II, 12). »

Henri Oberlin reçut à Strasbourg les ordres sacrés, ce fut pendant le blocus, le 16 janvier 1814. Il seconda son père dans ses fonctions pastorales avec ce zèle et cette scrupuleuse fidélité qui ne l'ont pas quitté un instant de sa vie, et qui souvent lui ont fait exécuter des travaux au-dessus de ses forces. Comme un berger qui prend soin de son troupeau, il cherchait chaque brebis égarée pour lui montrer le chemin du bercail. Ses sermons, ses visites dans les écoles, ses exhortations et ses prières, des réunions pour l'édification et la propagation des saintes Écritures, remplissaient son temps.

Henri, toujours animé par le feu sacré de la foi, prêt même à répandre son sang, s'il le fallait, pour le triomphe des augustes vérités du christianisme, Henri se chargea d'une mission évangélique (2).

Il revint au Ban-de-la-Roche très malade. Un an après, un violent incendie éclate à Wildersbach; Henri, dont la santé était dans l'état le plus déplorable, s'y transporte toutefois et y prodigue de généreux secours. Son corps, que consumait une âme trop ardente, devait succomber sous le poids de tant de fatigues et de travaux. Il resta quelque temps chez son frère Charles, pasteur et médecin à Rothau, qui lui prodigua, ainsi que son épouse, les soins les plus tendres. Sentant approcher sa fin, il eut le désir de retourner dans sa maison paternelle. La voiture de la famille Legrand, de cette excellente famille si intimement liée avec celle d'Oberlin, alla le prendre, le transport fut des plus difficiles : on attela quatre bœufs et deux chevaux; la voiture était précédée et entourée par des maires et maîtres d'école du Ban-de-la-Roche, qui ôtaient les pierres et soutenaient la voiture contre les chocs. M. Oberlin se soutenait avec un bras et tenait Henri de l'autre ; les bras de M. Oberlin étaient soutenus par Louise Scheppler ; ainsi se fit le trajet d'une distance de deux lieues, qui dura toutefois depuis 1 heure jusqu'à 6 heures. Quatre jours après, Henri expira; ce fut le 15 novembre 1817 ; à 2 heures du matin, ses dernières paroles étaient : « De la mort à la vie ! (3) »

---

(1) Nous empruntons cette date à la biographie anglaise du pasteur Oberlin.

(2) Nous dirons, page 380, ce que fut cette œuvre de colportage qu'il entreprit alors.

(3) Oberlin a prononcé, sur ces derniers mots de son fils, une admirable allocution que nous reproduisons à l'Appendice XXVIII avec les notes dont lui-même l'a apostillée. Nous y joignons une lettre de Louise Scheppler sur le même sujet.

La mort de Henri Oberlin remplit le Ban-de-la-Roche de deuil, un cortège innombrable suivit sa dépouille mortelle qui fut enterrée au cimetière de Fouday. On peut dire que l'histoire de la vie d'Henri Oberlin est la biographie en abrégé de son illustre père.

L'activité d'Oberlin s'étend et s'universalise

Moins absorbé par l'activité extérieure où de précieux auxiliaires le secondaient, mûri par l'épreuve qui avait affermi et approfondi sa foi, Oberlin pouvait en même temps élargir son horizon et étendre son amour; ne limitant plus son zèle à sa seule paroisse, il allait, par une activité qui répondait toujours plus aux besoins de son âge et de son grand cœur, travailler pour l'avancement du Règne de Dieu dans sa patrie et dans le monde entier.

Sociétés bibliques

Nous avons vu le rôle qu'Oberlin attribuait à la Bible, tant dans sa vie intime (1) que dans son ministère (2). Aussi ne sommes-nous pas étonnés d'apprendre qu'il fut le premier pasteur de France qui entra en rapport avec la Société biblique fondée à Londres en 1804 (3). Fait bien curieux à noter, et où Stœber a sans doute raison de reconnaître «le doigt miraculeux de la Providence», un des membres les plus zélés de cette Société fut l'ancien ami et vicaire d'Oberlin, M. Philippe Heisch, de Strasbourg; en sorte que si l'on peut supposer qu'Oberlin apprit par M. Heisch à connaître cette Société, il est permis de penser aussi que l'influence d'Oberlin ne fut pas étrangère au zèle que M. Heisch déploya pour cette œuvre. C'est en tous cas à l'influence d'Oberlin que la lettre suivante rattache la fondation des sociétés auxiliaires de dames qui donnèrent une si grande extension à l'œuvre biblique.

---

(1) Cf. p. 172, note 3.

(2) Cf., p. 54, l'effort entrepris par Oberlin, à la suite de Stuber, pour répandre la Bible et la faire lire; p. 173, la place que la Bible occupait dans son enseignement; nous avons vu qu'il la donnait comme prix et il l'adressait à toutes les personnes auxquelles il voulait marquer une estime particulière.

On sait enfin qu'Oberlin avait installé chez lui une petite imprimerie et qu'il distribuait à tous ses visiteurs des portions de l'Écriture imprimées par lui.

(3) Il reçut de cette Société un don de 720 francs.

Extrait traduit, par Stœber, de l'analyse du système de la Société biblique, par C.-S. Dudley, 1821 (p. 353 et suiv.)

En poursuivant ce fleuve de charité chrétienne jusqu'à sa source, nous le trouvons sortant des montagnes de l'Alsace. S'il existe un homme auquel le mérite d'avoir ouvert cette fontaine puisse appartenir, c'est bien le pasteur Oberlin, de Waldbach, dans le Ban-de-la-Roche.

C'était la lecture d'une lettre de cet homme extraordinaire, dans l'Appendice au premier Rapport annuel de la Société biblique britannique et étrangère, qui fournit à l'auteur de l'ouvrage présent l'idée de la possibilité de pouvoir intéresser les femmes de la Grande-Bretagne à la cause de cette institution, et comme cette communication est animée d'un esprit qui ne peut être trop répandu, il ne peut être question d'apologie pour l'insertion des extraits suivants. Après avoir exprimé sa reconnaissance pour le don de 30 livres sterling, fait dans le but d'être employé à l'achat et à la distribution de Bibles françaises et allemandes, entre les pauvres habitants d'une contrée isolée, voici comment le vénérable pasteur Oberlin s'explique : « J'ai dressé une liste des personnes que j'estime le mieux mériter un pareil présent. J'ai mis en tête celles qui sont le plus actives à avancer le royaume du Sauveur et à faire du bien aux corps et aux âmes de leurs prochains.

« 1° La première Bible sera donnée à Sophie Bernard, qui est une des plus excellentes femmes que je connaisse et assurément un ornement de la paroisse. Encore non mariée, elle se charge, avec le consentement de ses parents, de l'entretien et de l'éducation de trois garçons délaissés, que leur père dénaturé avait souvent écrasés sous ses pieds et traités avec une cruauté trop choquante pour être racontée, quand, mourant presque de faim, ils osaient crier après du pain. Peu après, elle devint l'heureux moyen de sauver la vie à quatre enfants catholiques romains, qui, sans son secours, seraient tombés victimes de leur dénuement et de leur faim. C'est ainsi qu'elle se trouve chargée de l'entretien de sept enfants auxquels elle ajouta plusieurs autres, appartenant à des membres de trois différentes communions. C'est alors qu'elle loua une maison et prit à son service une servante, et entretint toute la famille par le travail de ses mains, et par le peu d'argent qu'elle tirait de l'industrie des enfants adoptés auxquels elle apprit à filer du coton. Dans le même temps, elle devint la plus grande bénédiction pour le village qu'elle habitait, car il est impossible d'être plus industrieuse, plus frugale, plus propre, plus gaie et en même temps plus édifiante par toute sa conduite et sa conversation plus portée, à toute bonne parole et à toute bonne œuvre, plus douce, plus affectionnée, plus ferme et plus résolue dans les dangers, qu'elle l'était. Satan rendit quelques-uns de ses ennemis si furieux, qu'ils menacèrent de détruire sa vieille cabane prête à s'écrouler, mais il plut à Dieu de la prendre en sa garde. Un jeune homme d'une âme noble lui fit l'offre de sa main; d'abord elle le refusa, mais il lui déclara qu'il attendrait, même dix ans, alors elle lui répondit, que jamais elle ne se sépa-

rerait de ses pauvres orphelins; « mais, lui dit-il, qui prend la mère prend aussi ses enfants! » C'est ainsi qu'il fit, et tous ces enfants furent élevés par eux, avec les plus tendres soins. Encore dernièrement ils ont pris chez eux quelques autres orphelins auxquels ils inspirent la crainte et l'amour de Dieu.

« Quoique ces excellentes gens passent presque pour riches, en raison du bien qu'ils font, leur revenu est néanmoins si borné, et leur bienveillance si étendue, que bien des fois ils sont en peine de trouver de quoi se faire les habits les plus indispensables. C'est à eux que je me propose de donner une Bible en considérant que le peu d'argent qui leur reste est souvent prêté dehors dans différents villages romains-catholiques du voisinage;

« 2° Je me propose de donner une autre Bible à une excellente femme, Marie Muller, qui demeure à l'extrémité opposée de ma paroisse, où le froid est plus rigoureux et le sol stérile, de sorte que presque tous les pères de famille sont obligés de se prêter tour à tour leurs habits, quand ils se proposent d'aller à la Sainte-Cène. Cette pauvre femme est également d'un caractère distingué, à la louange de laquelle je pourrais alléguer beaucoup de traits, si je voulais entrer dans des particularités. Quoique malheureuse et sujette à des souffrances de tous genres, elle est néanmoins la mère, la bienfaitrice et l'institutrice de tout le village où elle demeure, et encore de quelques districts du voisinage. Elle prend l'intérêt le plus vif à tout ce qui a rapport au royaume du Sauveur sur cette terre, et souvent elle gémit sur les attaques que la puissance des ténèbres ne cesse de lui livrer. Elle aussi a élevé plusieurs orphelins sans en recevoir la moindre récompense; elle tient une école gratuite pour les enfants de son sexe, et se fait un devoir de prêter sa Bible à ceux qui en sont entièrement privés;

« 3° Une troisième Bible est destinée pour une excellente veuve, Catherine Scheidecker, qui est comme les deux précédentes, une mère des orphelins, et tient une école gratuite, et ainsi le fait aussi une jeune femme qui instruit les enfants d'un village voisin dans toutes les connaissances qui puissent en faire des membres utiles de la société humaine et chrétienne. Je pourrais aisément alléguer encore beaucoup d'autres caractères de la même trempe, dont les yeux reconnaissants se mouilleront de larmes quand ils se verront jugés dignes du présent d'une Bible. »

Combien de Sophie anglaises, animées par cet exemple, ont dirigé les faibles pas de l'orphelin vers Celui qui est le Père de ceux qui manquent de père ! Combien de Marie sont devenues la bénédiction de villages où elles demeurent! Combien de Catherine ont mis entre les mains des enfants ce guide sacré, qui leur a montré le chemin dans lequel il faut qu'ils marchent! Puisse la voix des montagnes de l'Alsace retentir toujours jusqu'en Angleterre, et puissent ses filles être excitées à persévérer dans une si sainte cause!

L'année même où se fondait la Société de Londres, quelques chrétiens réunis dans la chambre qu'avait occupée Hebeisen, l'ami des

Moraves si connu par sa piété, jetèrent les bases de la Société biblique de Strasbourg. Ils se mirent aussitôt en rapport avec Oberlin, mais diverses difficultés ayant entravé leurs efforts, ladite Société ne fut réellement organisée qu'en 1815, sous la présidence du professeur Blessig (1).

Oberlin s'intéressa aussi à la société qui se fondait à Bâle (2), et au sein de laquelle il comptait de nombreux amis (3).

Il n'attendit pas que la fondation d'une société biblique en France lui facilitât son œuvre. Dès 1811, il écrivait à la librairie Treuttel :

A Monsieur Treuttel, libraire à Paris.

Ce 9 décembre 1811.

Les Bibles allemandes ne sont encore pas arrivées, quoique je les attende avec grand désir; les 150 Nouveaux Testaments ne sont pas arrivés non plus.

Mais les Bibles françaises dont depuis longtemps j'avais grand besoin sont arrivées le 24 novembre, mais toutes en blanc; je n'en peux donc distribuer aucune et ce ne sera guère avant Noël, ou peut-être seulement après le nouvel an, qu'on me renverra reliées celles que, tout de suite, le 25, j'ai pu renvoyer en ville.

Quant à l'embarras que cela me cause, j'en ai bien d'autres, et j'y suis si accoutumé que depuis plusieurs années je ne connais ni relâche, ni loisirs.

C'est à moi à fournir pas seulement ma paroisse, mais tout à la ronde souvent bien avant dans la Lorraine, tous ceux qui désirent des Bibles françaises et dans le Val de Villers, des Bibles allemandes, catholiques et protestantes.

La distribution de pareilles choses ne se fait jamais en bloc, notre localité exige de tout autres détails et arrangements qui seraient trop longs à raconter. Avec une pierre, nous sommes forcés de tâcher de faire plusieurs jets.

Quant aux frais, comme je suis accoutumé à mettre de côté une cer-

(1) Cette société eut ensuite pour président M. le baron de Türckheim, elle a publié chez Dannbach une très belle édition d'une traduction de Luther. Elle provoqua de bonne heure le zèle des paroisses rurales et on cite le pasteur Laugé, de Bouxwiller, qui, quoique jouissant de modestes revenus, acheta à la société cinq cents exemplaires qu'il distribua en grande partie gratuitement.

(2) De toutes parts, de semblables Sociétés se fondèrent à cette époque : à Colmar, Mulhouse, Orléans, Nantes, Montauban, Bordeaux, Lyon, Ferney.

(3) Nous avons sous les yeux, dit Stœber, plusieurs lettres à son ami Blumhardt; l'une d'elles, datant de 1806, exprime ses regrets de ce qu'une édition qu'on prépare à Paris ait des caractères trop petits. Nous retrouvons là une préoccupation qui lui est familière et qui se révèle aussi dans sa lettre à M. Léo (Cf. p. 51, ses réflexions sur l'écriture).

taine portion de toute espèce de revenu, je trouve toujours moyen de me tirer d'affaire. Quand les dépenses pour le bien public excèdent la provision qui est dans mes dîmes, je fais l'avance, je les marque et lui fais crédit.....

J.-Fr. OBERLIN.

Une société biblique de femmes fut organisée au Ban-de-la-Roche, mais c'est surtout grâce au dévouement d'Henri Oberlin et de M. Daniel Legrand fils (1) qu'Oberlin eut la joie de voir sa paroisse devenir un véritable centre de colportage. Les régiments prussiens et suisses cantonnés en France en 1815 reçurent, grâce à eux, de nombreux Nouveaux Testaments avec Psaumes, plus de dix mille exemplaires furent distribués en France. Les Ban-de-la-Rochois reçurent même de l'archevêque de Bordeaux et de l'évêque d'Angoulême l'autorisation de distribuer dans leur diocèse des Nouveaux Testaments de la version catholique.

En 1816, Henri Oberlin n'hésita pas à prendre le sac du colporteur : au moment où la Terreur blanche faisait couler le sang de ses coreligionnaires du Midi, il se rendit à Nîmes, à Montauban (2), à Montpellier, où il fut reçu par le pasteur Lissignol, de mémoire bénie; partout il distribuait des Bibles et portait des paroles de paix et de consolation. Bien qu'il eût prit mal en faisant de nuit, sur une voiture découverte, le voyage de Toulon à Marseille (3), il voulut poursuivre sa tournée missionnaire dans l'Ouest à travers le Bocage vendéen et revint par Nantes et Orléans très affaibli dans sa santé, mais heureux d'avoir pu dépenser ses forces au service de son Maître. Il avait laissé partout des traces de son dévouement et avait fondé de nombreux dépôts de Bibles dans diverses villes. Un traité qu'il composa en allemand et que des amis de Bâle firent imprimer après sa mort résume par son seul titre le mobile de toute son activité (4) : *Invitation amicale et sollicitation fraternelle à toutes*

(1) On sait que ce fut à la suite d'un envoi de livres religieux que M. Daniel Legrand avait, à l'exemple d'Oberlin, adressé à la duchesse d'Orléans, que cette dernière invita M. Legrand aux Tuileries et se rendit, en 1842, au Ban-de-la-Roche, afin de pouvoir, comme le lui écrivait le duc lui-même, « oberliner à loisir ».

(2) Il y a lieu de supposer que la visite d'Henri Oberlin ne fut pas étrangère à la fondation, à Montauban, en 1817, d'une société biblique qui a rendu de grands services; elle publia, sous la direction du doyen Encontre, une édition in-quarto de la Bible de Martin et ce fut sans doute sur son instigation qu'un cultivateur nommé Benèche répandit douze mille exemplaires des livres sacrés avec l'autorisation de l'évêque de Montauban.

(3) On a aussi prétendu qu'il avait pris mal en faisant la chaîne durant un incendie à Valence.

(4) Nous traduisons ce titre de l'allemand.

les sociétés bibliques pour qu'elles ne cessent de prier avec ferveur afin que le Seigneur accorde sa bénédiction pour que sa parole divine soit répandue, par H.-G. Oberlin, pasteur vicaire au Ban-de-la-Roche.

Inutile de dire combien Oberlin applaudit à l'heureuse initiative de M. Léo, de Paris (1), pour faire imprimer et répandre les saintes Écritures, et assurer, selon sa propre expression, le triomphe « de son bon Père céleste, du Dieu des lumières, contre Satan et ses œuvres ». Il écrivit aussitôt à M. Léo pour lui demander un grand nombre d'exemplaires et joignit l'envoi d'une somme importante.

M. Treuttel écrit à Oberlin à propos de la fondation Léo :

A Monsieur le pasteur Oberlin.

Paris, ce 30 septembre 1815.

Cher pasteur, mon ancien ami,

Je suis chargé par la commission administrative des planches stéréotypes du Nouveau Testament, édition de M. Léo, à laquelle vous avez une part non modique par votre riche contribution, de vous expédier cinquante exemplaires brochés du second tirage qui vient d'être consommé. Vous en disposerez à votre gré, et, après le placement, vous demanderez d'autres exemplaires à la commission par mon entremise en étant membre, pour en faire l'usage le plus convenable et le plus fructueux. Le but de la fondation a été de bien répandre la divine doctrine de Jésus-Christ, et pour l'atteindre dans votre arrondissement, le moyen ne pourrait pas être en de meilleures mains que les vôtres. Que la grâce de Dieu accompagne de ses bénédictions la distribution que vous en ferez. Vous lirez, mon cher ami, dans le prospectus, que les deux Consistoires à Paris, à qui le fondateur, M. Léo, a confié et transmis l'administration de cette œuvre pieuse, ont cru entrer dans son sens en fixant un plus bas prix à ce beau livre que la dépense en papier et tirage ne monte, la planche et sa composition, maintenant permanente, n'y entrant plus en ligne de compte. Il y aura mainte personne non fortunée, qui, par pudeur de demander un don, dépensera volontiers trente sols pour se l'approprier, et parmi celles qui sont fortunées, il y en aura qui, voyant que pour peu d'argent elles pourront faire de beaux et utiles cadeaux, acquerront un nombre d'exemplaires et avanceront la circulation des vérités évangéliques, principal objet de la fondation. D'autres, reconnaissant ce but salutaire, saisiront avec plaisir l'invitation du prospectus, reconnaîtront le motif de la fixation d'un si bas prix et le doubleront ou le multiplieront à l'achat, afin d'alimenter le fonds qui

(1) Cf., sur la Fondation Léo, le *Livre d'or du Protestantisme*, par M. Frank Puaux.

doit perpétuer pour toujours l'exercice de cette bonne œuvre. On s'occupe déjà des préparatifs pour un troisième tirage afin de ne pas être en défaut quand les demandes ou les occasions de donner deviendront abondantes.

La susdite commission, mon cher ami, n'a rien à faire avec l'autre projet d'une édition stéréotype de la version faite par Lemaistre de Sacy qui est maintenant commencée. Notre maison a remis à M. Léo, de retour de son voyage en Angleterre, où il a augmenté sa collecte pour cet objet, le don que vous avez fait pour cette édition, de 25 francs, et je vous en remets ici son récépissé. Il est indubitable que celle-ci, en son temps entre vos mains, aura un bon succès; aimé, comme vous êtes, parmi vos voisins de la communion romaine, la distribution que vous leur ferez de cette édition, les engagera à lire les saintes Écritures, et à y puiser le bonheur spirituel. Vous vous efforcerez autant qu'avec vos propres paroissiens à opérer ce bien, et la récompense céleste couronnera l'ouvrier dans l'Éternité.

Je vous embrasse, ancien et cher ami, de cœur et d'âme.

Treuttel.

Un peu plus tard, Oberlin écrit lui-même à M. Léo :

A M. Frédéric Léo, à Paris, éditeur des deux éditions stéréotypes du Nouveau Testament

Février 1817.

Très cher ami,

Samedi dernier, les cinquante exemplaires de votre édition stéréotype du Nouveau Testament, d'après la traduction de M. de Sacy (1), me sont parvenus. Cet envoi m'a pénétré de joie, d'admiration et de reconnaissance. O quel beau, quel charmant livre! Que les caractères sont bien tracés, que l'encre en est noire! quel bon papier! Puisse Dieu accorder une riche bénédiction à chaque exemplaire de cette édition. J'éprouve toujours un grand chagrin lorsque je vois la sainte, la sublime parole de Dieu, la divine Bible dégradée par une mauvaise impression, par du misérable papier, et assimilée ainsi au dernier calendrier. On se sert du pitoyable prétexte que c'est pour pouvoir le fournir aux pauvres à meilleur compte. Que chacun renonce aux dépenses inutiles, aux futilités de luxe et l'on

(1) On retrouve dans les papiers d'Oberlin beaucoup de quittances sur le dos desquelles on remarque :

Voyez la traduction donnée par Lemaistre de Sacy Matthieu v, 15, 16; Jean xiii, 17 : « On n'allume point une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais on la met sur un chandelier afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison ; ainsi, que votre lumière luise devant les hommes afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux. Si vous savez ces choses vous serez heureux pourvu que vous les pratiquiez. »

(Jésus-Christ, notre Seigneur.) Frédéric Léo.

aura bientôt trouvé les moyens pour procurer aux pauvres des Bibles à bon compte et qui sont en même temps lisibles et dont la forme extérieure ne soit pas trop indigne du contenu. Il circule une foule de misérables éditions de la Bible, qui, malgré les lunettes, gâtent aux pauvres gens d'un certain âge les yeux, les fatiguent, les mécontentent et les forcent enfin de les abandonner à leurs enfants.

Que la bénédiction du Seigneur soit donc avec vous, cher ami, et avec toutes les chères et nobles personnes qui ont contribué à la publication de vos deux éditions stéréotypiques !

Vous me marquez que votre utile entreprise a causé des désagréments et des soucis, que vous avez rencontré de l'opposition, je vous en félicite, c'est la preuve la plus sûre que votre travail n'a pas l'approbation de l'enfer. Il faut que je termine car mes yeux me font bien mal, et j'ai encore beaucoup de besogne à faire. Mes compliments à M. le sénateur Grégoire, à MM. Treuttel et Wurtz et à mon neveu Jérémie Oberlin (1). Que Dieu soit avec vous ! qu'Il vous conserve ! qu'Il vous bénisse ! qu'Il vous guide ! J'ai encore reçu 55 francs pour votre entreprise, je connais des personnes qui ont une petite caisse biblique à laquelle elles consacrent une portion de toutes les sommes qu'elles reçoivent.

J.-F. Oberlin.

Quand la Société biblique de Paris fut définitivement fondée sous la présidence du marquis de Jaucourt, elle trouva en Oberlin un de ces plus fidèles appuis. La lettre suivante en témoigne :

La Société biblique protestante de Paris à M. Oberlin, pasteur à Waldbach, au Ban-de-la-Roche.

Paris, ce 13 septembre 1823.

Monsieur le Pasteur,

Les dons multipliés que notre Société a reçus de la munificence chrétienne du troupeau qui a le bonheur d'être confié à votre charge, ont excité notre admiration et notre reconnaissance; à l'occasion du dernier de 40 francs qui nous a été remis en séance du sous-comité du mardi 9 du courant par notre collègue M. Kieffer, il fut arrêté qu'il vous serait adressé une lettre spéciale de remerciements. Notre bulletin n° 15, pour juillet dernier (dont le nombre d'exemplaires accoutumé ne tardera pas à vous parvenir par la voie ordinaire, avec le suivant, n° 16, pour août, et des exemplaires de notre quatrième rapport), contient aux pages 230 et 231 quelques lignes dans lesquelles nous avons cherché à exprimer nos senti-

(1) Fils du philologue, mort à Paris, secrétaire du cabinet des médailles à la Bibliothèque royale.

ments pour le vieillard vénérable, chéri de Dieu, qui, pendant sa longue carrière, a travaillé avec de si signalés succès à l'amélioration spirituelle et terrestre des bons habitants du Ban-de-la-Roche.

Veuillez les agréer, monsieur le Pasteur, comme un hommage que nous sommes heureux de pouvoir vous offrir, et puisse le Seigneur vous conserver longtemps encore pour être ici-bas l'instrument de sa miséricorde et l'ornement de son église.

Vous trouverez dans le paquet, dont il est question plus haut, un exemplaire en langue allemande d'une notice sur les sociétés bibliques que nous avons fait imprimer à Strasbourg, et dont il nous semble que la distribution parmi les classes ouvrières, qui ont en général peu de temps à consacrer à la lecture, pourrait avoir des résultats avantageux. Si vous pensiez pouvoir l'utiliser dans celles des communes du Ban-de-la-Roche qui parlent l'allemand, vous pourriez en faire demander le nombre d'exemplaires que vous jugeriez à propos à M. Wilm, professeur au gymnase de Strasbourg, qui a le dépôt de toute l'édition tirée à dix mille exemplaires.

Il vous sera agréable d'apprendre que le comité de notre Société auxiliaire, à Mulhouse (Haut-Rhin), se propose de faire paraître des extraits de notre bulletin, traduits en langue allemande, principalement dans le but de faire connaître aux classes ouvrières le système des associations bibliques, et leur en recommander l'adoption.

Nous vous prions, monsieur le Pasteur, d'agréer l'hommage de notre sincère respect.

Pour le comité :

Signé : BILLING, *secrétaire en fonction.*

Aux sociétés bibliques se rattachent par un lien très étroit les sociétés de traités religieux. A Montpellier, à Paris, à Bâle, à Strasbourg, ces sociétés s'organisèrent promptement pour seconder les efforts des chrétiens. Comment Oberlin ne se serait-il pas intéressé à leur fondation, lui auquel la Société de Bâle n'hésite pas à adresser par l'organe de M. Spittler, la lettre suivante :

22 juillet 1808.

Très cher et respectable ami,

Persuadé que tout ce qui pourra contribuer à faire naître, à faire aimer la piété, intéressera votre cœur, je prends la liberté de vous donner connaissance d'une entreprise qui tend uniquement à ce but, et qui ne pourra que produire des fruits salutaires.

Plusieurs amis du bien et de la vérité, considérant la grande disette d'ouvrages français écrits dans le style pur de l'Évangile, et surtout à la portée des enfants, ont conçu le bienfaisant projet de former un établis-

sement qui fournira de pareils ouvrages au plus bas prix possible. Animés de ce désir, ils viennent de faire un premier essai en faisant imprimer la brochure ci-jointe, intitulée : *Manuel des Enfants, etc.* Le prix d'un exemplaire cartonné, comme cet échantillon, ne coûtera que 6 sols, en en prenant une certaine quantité. Veuillez l'examiner et l'accepter avec bonté. L'approbation qu'obtiendra ce petit ouvrage et le nombre de commissions que l'on voudra bien donner pour se les procurer, ne pourront que contribuer à encourager et consolider un établissement formé sans aucune vue intéressée, uniquement pour l'amour du bien. J'aime à croire, mon cher et respectable ami, que vous vous ferez un plaisir de seconder ces intentions pures, et que vous vous empresserez de donner de la publication au présent ouvrage. Vous acquerrez par-là des droits à notre juste reconnaissance.

La réponse ne se fit pas longtemps attendre, et les Ban-de-la-Rochois apprirent de leur pasteur à s'intéresser à toutes les œuvres analogues (1).

Les Missions

C'est avec raison que Stœber considère les sociétés de missions évangéliques chez les peuples non chrétiens comme le complément et l'auxiliaire des sociétés bibliques; peut-être, en renversant les termes, la proposition serait-elle plus juste, en tous cas, elle exprime le lien intime qui relie ces œuvres qu'un même amour chrétien unissait si intimement dans le cœur d'Oberlin.

Soulignons une fois de plus le fait que ce pasteur, qui a tant fait pour son église et pour sa patrie, et auquel les indifférents eux-mêmes ont rendu hommage, fut celui qui faillit partir pour l'Amérique (2), entraîné par une profonde vocation missionnaire.

Voici en quels termes il s'efforcait dès 1789 de faire comprendre à ses paroissiens leur responsabilité vis-à-vis de leurs frères païens :

Bien des gens s'imaginent que si Dieu ne voulait effectivement recevoir au ciel que ceux qui obéissent à l'Évangile et font ce que Jésus-Christ a commandé à ses disciples : des efforts, le ciel resterait quasi-vide et il n'y aurait presque point de bienheureux.

---

(1) Oberlin envoyait 80 francs par an à la Société de Paris.

(2) Ceux de nos lecteurs qui veulent bien comprendre comment Oberlin entendait le devoir qui incombe à tout chrétien d'encourager l'évangélisation de tous les païens, n'ont qu'à relire, p. 227, la fin de la lettre à sa mère que nous n'avons pas voulu reporter ici pour lui laisser sa forme intégrale.

Cf. aussi p. 128, où Oberlin met en tête des objets dignes du produit de ses dîmes : les missions. (Cf. aussi p. 204.)

Mais qu'ils se trompent dans leur opinion ! Voilà le nombre des bienheureux réunis qui sont présentés à saint Jean dans cette révélation et ce nombre était innombrable aux hommes.

O que nos chrétiens lâches seront honteux lorsqu'ils se verront exclus et d'autres à leur place.

Car il sera accompli ce que le Seigneur a dit, qu'il en viendra d'Orient et d'Occident, du Midi et du Septentrion qui seront à table avec Abraham, Isaac et Jacob, et les enfants du royaume seront jetés dehors.

Saint Pierre avait appris dans l'histoire du capitaine païen Corneille que Dieu n'a point d'égard à l'apparence des personnes, mais que dans toute nation celui qui craint Dieu et fait sa volonté lui est agréable. En conséquence, saint Jean vit et apprit que cette multitude de bienheureux n'était pas seulement tirée de ceux qu'on appelle peuple de Dieu ou gens de vraie religion, mais de toutes nations, tribus, peuples et langues.

Ici se présente une objection à laquelle il faut répondre, savoir : Peut-on être sauvé indifféremment dans toutes les religions.

Réponse : Oui et non, suivant qu'on s'explique.

La Sainte-Étriture nous présente des exemples de gens fidèles, saints et approuvés de Dieu dans toute nation et religion.

Exemples : Melchisédec, Abimaélec, Jéthro, Job, Ninivites, femme de Pilate.

Mais, me dira-t-on, comment des gens d'une fausse religion peuvent-ils entrer au ciel? Je réponds : Personne n'est puni pour le mal qu'il n'a pas fait et dont en aucune manière il n'est cause. Or ce n'est pas eux qui ont choisi la fausse religion : c'est Dieu qui les y a fait naître.

Dans toutes les fausses religions, il y a encore des restes de lumière céleste, des restes de vérité divine.

Ceux qui sont fidèles à ces lueurs, à ces petits rayons, sont aimés et approuvés de Dieu et conduits de plus en plus jusqu'à la grande et pleine lumière et connaissance du Seigneur Jésus-Christ et de toute la volonté de Dieu bonne, agréable et parfaite.

Tous ont hérité de la corruption et malédiction ou mort du premier Adam et tous sont recherchés par le deuxième Adam, le Seigneur Jésus-Christ, pour les vivifier et sanctifier. Ce cher Sauveur est rédempteur et pasteur général de toutes les nations, peuples, langues et tribus. Il est la Lumière qui éclaire tout homme qui vient au monde. Quiconque donc suit cette Lumière en est conduit jusqu'à Lui-même (1).

Mieux encore, le premier dimanche du mois ou le dimanche qui

(1) Juin 1789. Apocalypse VII, 9-12. Une autre fois, Oberlin prend texte sur la Femme cananéenne pour en tirer des conclusions analogues. (Cf. p. 398.)
Ailleurs il dit que l'esprit de Jésus-Christ « éclaire et travaille sur chaque homme qui naît au monde », même sur le Turc ou le païen.

précède le premier lundi de chaque mois, Oberlin prie au culte public pour les missions :

Seigneur! demain, comme premier lundi de ce mois, s'assembleront des milliers de tes enfants en plus ou moins grandes sociétés pour implorer tes bénédictions sur les *Missions et les Missionnaires.*

Daigne exaucer, Seigneur, leurs prières; daigne y ajouter aussi les nôtres. Répands ton onction sur les missionnaires, donne-leur une riche mesure de zèle, de sagesse, patience, prudence, persévérance. Renverse les efforts et machinations que l'enfer leur oppose. Ouvre les cœurs des païens, fais qu'ils soient touchés profondément de la prédication de ton Évangile et qu'avec contrition et angoisse de cœur ils demandent aussi « Que devons-nous faire pour obtenir le salut? » Continue, Seigneur, à te choisir et préparer de fidèles ouvriers et ouvrières qui, animés d'un zèle apostolique et baptisés de ton feu et esprit divins, n'estiment pas trop leur vie pour la sacrifier à cette grande œuvre qui est l'accomplissement de la loi de la charité. O Dieu! que bientôt tous les peuples apprennent à te connaître; que bientôt toute la terre puisse être remplie de ta connaissance comme le fond de la mer est couvert d'eau. Amen.

Les cantiques missionnaires ont aussi leur place au culte du Ban-de-la-Roche (1), car Oberlin s'efforce par tous les moyens de graver dans la mémoire de ses paroissiens le devoir d'aimer les missions.

---

(1) On chantait notamment le cantique suivant bien connu sous une forme plus moderne et, disons-le, un peu plus poétique.

1

Doux soleil de grâce
Lumière des cœurs
Luit, montre la trace
A tous les pécheurs,
Sur laquelle on trouve
L'Éternel repos,
Sitôt qu'on éprouve.
Le sang de l'Agneau.

2

Doit enfin paraître
Le jour glorieux
Auquel, tendre maître,
Ton sang précieux,
De ta grâce inonde
Tout cet univers
Comme l'est de l'onde
Le fond de la mer.

3

L'aurore commence
D'annoncer ce jour
De la connaissance
Du Dieu plein d'amour,
L'éclat de ses plages
Répand ses rayons,
Illumine, égaye
Bien des nations.

4

Sa grâce éternelle
S'en va de nos jours,
Vers les infidèles,
Et son tendre amour
Rassemble une Église
Parmi les païens
Puisqu'on la méprise
Parmi les chrétiens.

5

Déjà les mérites
Du sang de sa croix
Poussent leurs poursuites
Jusqu'aux Iroquois,
Jusqu'aux plus barbares
D'entre les humains,
Même les Tartares
En seront atteints.

6

Le sang est capable
D'amener les cœurs
Les plus indomptables
Captifs au Sauveur.
Un peuple sauvage,
Féroce autrefois,
Vient lui rendre hommage
Au pied de sa croix.

7

Saint-Esprit leur trace
L'Agneau mis à mort,
Et ces cœurs de glace,
Se fondent d'abord
Tout épris du charme
Du crucifié.
D'amoureuses larmes
Ils baignent ses pieds.

8

Ah! le doux ramage
Des païens heureux
Assis sous l'ombrage
De l'Agneau de Dieu.
Que j'aime à l'entendre,
Nous venons Seigneur,
Disent-ils, te rendre
Pour jamais nos cœurs.

9

J'entends un sauvage
D'un cœur enflammé
Rendre témoignage
De son Bien-Aimé.
Oh la grâce immense
Que m'acquit le sang
De son alliance,
Dit-il constamment.

Même dans les sujets de prière qu'Oberlin recommande à ses paroissiens, il est frappant de remarquer la large place accordée à l'œuvre missionnaire (1).

En 1795, la Société des missions de Londres se fonda, et si, à l'époque troublée qu'il traversait alors, Oberlin ne put entrer en relation avec elle, nous avons tout lieu de croire qu'il ne resta pas indifférent à cette fondation. Lorsqu'en 1815, la Société de Bâle fut organisée sous la direction du pasteur Blumhardt, ami personnel d'Oberlin, elle reçut de nombreux témoignages de sympathie des églises du Ban-de-la-Roche. Enfin, dès les premiers temps de son existence, la Société des missions évangéliques de Paris chargeait son secrétaire d'écrire à Oberlin une lettre de remerciements dont les termes nous éclairent suffisamment sur le concours matériel et spirituel qu'Oberlin lui avait déjà apporté (2).

10

C'était une bête,
Mais le Rédempteur
A fait la conquête
De son méchant cœur.
Goutez l'efficace,
Du précieux sang
Dont la vertu passe
Tout entendement.

11

Le nègre de même
Loue intimement
La vertu suprême
De ce divin sang.
O sang véritable,
Dit-il plein d'ardeur,
Tu fus seul capable
De blanchir mon cœur.

12

Tu m'as de ta force
Jusqu'au vif touché,
Et fait mon divorce
Avec le péché.
Jésus, ta justice,
Ta mort et ton sang,
Feront mes délices
Éternellement.

13

Mon esprit s'envole
Aussi quelquefois
Vers l'heureuse école
De nos Groenlandois.
Fondus de ses flammes,
Ils bénissent tous
Du fond de leurs âmes
Leur sanglant époux.

14

Joie sans égale,
De voir ces pécheurs,
Dans l'eau baptismale,
Répandre leurs pleurs,
Louant sa clémence
Qui les a sauvés,
Et de leurs offenses,
Dans son sang lavés.

15

Bienheureux salaire
Du sang du Sauveur,
A sa mort amère
Tu feras honneur,
Même sur ton trône
Dans les cieux très hauts
Comme une couronne
Due à tes travaux.

16

Et quant à son Père
Il présentera
Son Église entière,
On entonnera
Le nouveau Cantique,
Pour bénir tout haut
L'effet magnifique
Du sang de l'Agneau.

17

On fera sans cesse
Retentir les cieux
De cris d'allégresse,
Et les Bienheureux,
Joints avec les anges,
Combleront alors
D'honneurs, de louanges
L'Agneau mis à mort.

18

Adorons le Père
Qui nous l'a donné,
Le Fils notre frère
Qui s'est révélé.
Et l'Esprit de grâce
Qui sur son troupeau,
Répand l'efficace
Du sang de l'Agneau.

(1) Cf. p. 385, note 2.

(2) Notons aussi que dès 1774, Oberlin avait consacré le don de joyeux avènement de Louis XVI à la conversion des païens de la côte de Malabar.

La Société des Missions évangéliques chez les peuples non chrétiens, établie à Paris, au Pasteur Oberlin,

Paris, 15 août 1823.

Monsieur et très honoré Frère en Jésus-Christ,

Dans la dernière réunion de notre sous-comité, notre honoré et très utile collègue, M. Kieffer, remit à notre trésorier la somme de 127 fr. 65 que lui avait adressée M. Daniel Legrand, de Fouday, comme don de votre part, et de la part des fidèles qui ont le bonheur de vous avoir pour pasteur, et en faveur de la Société des missions établie à Paris.

Cette pieuse offrande est un nouveau témoignage de ce zèle éclairé et ardent qui vous distingue, que vous savez si bien inspirer à ceux qui vous entourent et que Dieu ne laissera pas sans récompense.

Il ne vous sera pas indifférent, Monsieur et très honoré frère, d'apprendre que le Seigneur a déjà daigné bénir nos faibles efforts pour l'avancement de son règne sur la terre. A notre appel, plusieurs sociétés missionnaires se sont organisées et s'organisent chaque jour dans les départements. Les consistoires fixent un jour dans chaque mois pour la réunion de prières en faveur des missions. Notre Société a une maison prête à recevoir les élèves que le vénérable institut de Bâle doit nous envoyer pour se perfectionner à Paris dans l'étude des langues qu'ils doivent nécessairement connaître pour prêcher l'Évangile à ces milliers de créatures qui sont encore dans les ténèbres de la mort. Bientôt notre établissement, aidé des secours de nos coreligionnaires, soutenu par leurs offrandes et surtout par la grâce de Dieu, aura la gloire chrétienne de travailler avec succès à l'avancement de ces temps heureux, où la terre sera remplie de la connaissance du Seigneur, comme le fond de la mer l'est des eaux qui le couvrent, où tous les genoux plieront devant Celui à qui, pour prix de sa glorieuse rédemption, toute puissance a été donnée ici-bas et dans les cieux; ces temps où sur toute la surface du globe les hommes de toute langue et de tout climat se cherchant ou se rencontrant fortuitement, ne s'adresseront plus des paroles de méfiance et d'insulte, de vanité et de fraude, de séduction et d'inimitié, mais où ils se salueront chaque fois qu'ils se verront comme aux premiers temps du christianisme, en se serrant la main et se félicitant de ce que le *Christ est ressuscité,* et de ce qu'étant morts dans leurs fautes et dans leurs péchés, ils ont été rendus à la vie qui est en Dieu et en Lui.

Nous nous recommandons à vos prières; vous avez les nôtres; unis de foi et d'intention, nous invoquons mutuellement la protection du Tout-Puissant sur vos travaux et les nôtres qui ont le même but, celui de servir ses glorieux desseins en préparant les voies aux messagers de son Christ.

Recevez, Monsieur et très honoré frère, l'assurance de la haute considération et du respectueux attachement de votre très dévoué serviteur et frère en Jésus-Christ.

Soulier, ancien pasteur et secrétaire.

Peut-être ne serait-il pas téméraire de retrouver dans les sentiments d'Oberlin à l'égard des missions un peu de l'influence que les Moraves exercèrent sur la formation de sa piété; en tous cas il est bon de relever ici que sa sympathie pour cette église vraiment missionnaire (1) se refroidit si peu avec les années que Stœber croit devoir prendre soin de nous avertir qu'Oberlin ne s'y rattacha jamais!

Il est certain qu'il entretenait souvent ses paroissiens des Frères moraves (2), il se servait quotidiennement à son culte de famille, au déjeuner, du recueil de textes publiés par les Frères et en répandait un grand nombre dans sa paroisse, en déposant lui-même dans les ateliers et dans plusieurs maisons. Il s'intitule « collaborateur des Frères » dans une lettre, traduite par Stœber, qu'il adresse à la Conférence des prédicateurs à Herrnhut :

A la Conférence des Prédicateurs de Herrnhut,

Chaque fois, lorsque je pense à la chère Conférence des prédicateurs, je suis saisi d'une foule de sentiments que je ne puis exprimer. Je voudrais me jeter dans la poussière et m'écrier, à haute voix pour être entendu du ciel et de la terre : « Louange! louange! louange! et reconnaissance éternelle au cher Seigneur pour ce miracle, qui n'a jamais eu son pareil depuis la création du monde. » Il y a à peu près un siècle qu'existait en Angleterre cette société dont Jeanne Leade, le docteur Pordage, Bromley, etc., furent membres. Poussés par un instinct profond, ils se sont réunis afin de prier avec ferveur pour que le règne de Dieu vienne. Comme ils n'en virent pas de fruits, Jeanne Leade en parla au Seigneur, qui lui répondit : « Continuez toujours avec assiduité. » Et en effet ils avaient par-là jeté des semences qui ont germé autant après et ont produit toute une pépinière de personnes sincèrement attachées à la prière. Cette semence s'est donc développée et qui saurait calculer les fruits innombrables qui en naîtront en son temps? Que le Seigneur accorde

---

(1) Nous retrouvons dans les notes d'Oberlin une étude qu'il fit après avoir lu la « Constitution des frères évangéliques de la confession d'Augsbourg » et dans laquelle il relève le rôle des aides missionnaires et des diaconesses et la meilleure organisation à donner à un champ de mission.

A propos d'une Vie de Zinzendorf (probablement celle de Spangenberg) qu'il vient de lire (1782), il écrit : « Louange et gloire et action de grâce au Dieu de toutes bénédictions pour le bien immense qu'il a fait à mon âme par le moyen de cette lecture. » (Trad. de l'allemand.) Il étudie et, dans ses notes, généralement approuve l'*Idea fidei fratrum* de A.-G. Spangenberg. Dans une lettre à une amie (1786), il dit que « la dogmatique de cet auteur (le susdit ouvrage) mérite d'être lue par tous les chrétiens, car elle est écrite tout à fait dans l'esprit de la Bible. » (Cf. p. 165, note 2.)

(2) Il leur parlait souvent aussi des Vaudois (Brouillon IV, 14.)

Cf., p. 204, l'Association de prière qu'Oberlin fonda au Ban-de-la-Roche, probablement sous l'inspiration des Moraves.

Planche IX



OBERLIN A QUATRE-VINGT-DEUX ANS

Dessin de Delécluze, 1822.
D'après la *Revue alsacienne* 1910

dorénavant à son ouvrage sa plus riche bénédiction, pour que bientôt toute la terre soit couverte de ses véritables connaisseurs et adorateurs, comme le lit de la mer est rempli d'eau.

Permettez-moi de me recommander moi et ma paroisse à votre prière.

Votre vieux collaborateur.

J.-F. OBERLIN.

Catholique évangélique

Quand une vraie foi chrétienne a pénétré un cœur, elle doit inspirer une activité vraiment œcuménique.

La foi d'Oberlin avait élevé son grand cœur au-dessus de toutes les barrières au milieu desquelles tant d'autres s'entravent.

Il était tout d'abord très fidèle à l'organisation ecclésiastique à laquelle il se rattachait; nous avons relevé (1) son attitude respectueuse vis-à-vis de l'autorité ecclésiastique. Lorsque, sous l'Empire, sa paroisse fut rattachée au consistoire luthérien de Barr, il se rendit régulièrement aux réunions de cette assemblée, malgré la distance (5 lieues) et les mauvais chemins.

S'il était empêché, il envoyait par écrit son opinion.

Croyait-il entrevoir quelques empiètements sur les droits des consistoires, il défendait aussitôt la cause avec autant de zèle que de fermeté et de franchise. C'est ainsi que grâce à ses relations avec le publiciste et professeur Koch, de Strasbourg, il contribua à empêcher l'aliénation de différents immeubles appartenant aux protestants et qu'on voulait vendre au profit de l'État.

La lettre suivante nous montre aussi l'intérêt qu'il portait à la Faculté de théologie de Montauban :

1818, décembre 31.

M. le baron de Gérando, touchant l'Université de Montauban,

Serait-il permis à un vieux serviteur de Dieu, qui porte sur son cœur le salut de l'Église du Seigneur Jésus-Christ, en général, et par conséquent aussi, en particulier, celui de l'Église évangélique en France,... lui serait-il permis de recommander, par l'entremise bienveillante de M. le baron de

(1) Cf. p. 287.

Gérando et la sollicitude de la commission de l'instruction publique, le choix du professeur en théologie et celui du doyen de l'unique Faculté de théologie à Montauban.

D'après des renseignements sûrs, il peut rendre le témoignage le plus distingué à la piété, aux talents et à la profonde érudition de M. Gaussen, pasteur à Satigny, près de Genève, issu d'une famille genevoise, mais d'origine française. Il réunit toutes les qualités nécessaires au professorat en théologie.

M. Bonnard, professeur à la Faculté de Montauban depuis sa création, a des droits d'ancienneté au décanat, mais sa foi, ses vertus et ses connaissances sont des titres bien plus précieux.

Veuille le Seigneur exaucer les vœux que je forme pour le bien de l'Église et diriger le choix de la Commission de l'instruction publique.

Waldbach, Ban-de-la-Roche, département des Vosges, ce 31 décembre 1818.

J.-Fr. Oberlin, pasteur.

Mais si son caractère consciencieux et ordonné portait Oberlin à s'occuper avec soin et régularité des affaires ecclésiastiques, la haute conception qu'il se faisait de l'œuvre de Dieu et de l'établissement de son Royaume sur la terre dépassait les contingences des églises visibles, il ne considérait ces dernières que comme des instruments plus ou moins parfaits sans doute, ou plutôt surtout imparfaits, dont Dieu voulait se servir pour accomplir la grande œuvre de rédemption (1).

Aussi était-il absolument étranger à tout esprit de secte; il nous le dit lui-même dans une lettre à un Frère morave (2) :

Vous n'êtes, cher ami, partisan d'aucune faction, membre d'aucune confrérie, etc. Bravo, moi de même, j'ai trop d'affaires et ma paroisse est mon association, confrérie et maçonnerie (3).

M. Merlin, dans ses *Promenades alsaciennes*, rend hommage à la tolérance d'Oberlin en des termes que nous croyons devoir reproduire :

En m'inclinant avec le plus profond respect, je cherchai à motiver ma visite, peut-être importune, sur le désir bien naturel de voir le créateur du bien-être de cette contrée, qui, quoique d'une religion différente de

(1) Cf., p. 171, sa largeur dogmatique.

(2) Brouillon IV, 42.

(3) Oberlin a étudié (nous l'avons dit p. 262, note 1) avec sympathie la franc-maçonnerie, les templiers, Molay. A en juger par ses notes, le côté un peu occulte et mystique de ces associations paraît l'avoir intéressé.

la mienne..... « Êtes-vous chrétien! demanda-t-il en m'interrompant; si vous êtes chrétien, mon cher enfant, nous sommes de la même religion. Si vous croyez que vous êtes corrompu, qu'il faut vous repentir, et, en adorant Dieu, le supplier de couronner vos efforts pour devenir meilleur, nous sommes de la même religion. Suivons la loi tracée par le cher Sauveur; elle seule est la vraie loi. Quelles que soient les pratiques, les cérémonies que les diverses sectes aient ajoutées à cette loi, elles sont de peu d'importance.

« Luther n'a point fait une nouvelle religion, il nous a seulement rapprochés de la loi de Jésus-Christ. Soyez catholiques, soyez luthériens, Dieu vous regardera avec la même faveur, si vous suivez les leçons tracées par son divin Fils. »

Je pris la liberté de demander au pasteur s'il pensait que les hommes qui avaient suivi ces préceptes avant la mission de Jésus-Christ, pouvaient être sauvés. — Il n'en faisait aucun doute? — Vous ne pensez donc pas, ajoutai-je, que Socrate soit dévoué aux peines éternelles. — Quoi, reprit-il avec vivacité, ce cher homme! non certes, je suis convaincu qu'il occupe une des premières places près du trône de Dieu (1). »

Et Stœber ajoute :

Je me rappelle à cette occasion qu'un jour Oberlin parla avec véhémence (2) d'abord contre Rousseau et puis contre Voltaire (3), à cause de leurs écrits anti-chrétiens (4). Je lui fis observer que le premier est parvenu à faire renoncer les mères françaises de haut parage à l'usage bar-

---

(1) Nous lisons dans les notes d'Oberlin sur ce même sujet : « Socrate était né païen et avait un penchant décidé pour la débauche, l'ivresse, l'impureté et le libertinage, pour l'emportement et la violence, — et ce Socrate est devenu un prédicateur et modèle de vertu, et son séjour est parmi les bienheureux. » Dans une lettre à Mme Schwarz (déc. 1785) il écrit : « Oh oui, Socrate aussi l'était (un homme droit et sincère) et c'est lui que je prendrais pour guide pour parvenir au christianisme. » Cf. note suivante, où il parle encore de Socrate.

(2) Oberlin se tenait autant que possible au courant de la pensée philosophique de son temps. Il savait à l'occasion mettre ses paroissiens en garde contre les dangers de certaines philosophies, il ne craint pas d'être dur à l'égard de leurs auteurs. « Le temps ne me permet pas d'entrer plus avant dans ces détails. Je vous dirai seulement qu'il serait difficile d'inventer une folie ou une extravagance qui n'eût été soutenue et enseignée gravement par quelqu'un des philosophes. » Puis il ajoute : « Avec tout cela ils s'entrecontredisaient, aigrissaient, haïssaient, moquaient, à peu près comme ont fait de nos jours Voltaire et Rousseau. Il faut excepter de ce nombre un Socrate et d'autres semblables qui, vraiment vertueux et gens de bien, étaient parmi les païens les instituteurs et soutiens de la vertu, comme les prophètes parmi les Hébreux. » (Sermon, 10 septembre 1794 cité par Parisot d'après le journal l'*Église libre*, 13 juin 1873.)

(3) Nous retrouvons dans les notes de lecture d'Oberlin une double appréciation sur Voltaire, qui nous montre la sûreté et la justesse de son jugement. Tout d'abord, il « admire Voltaire et se réjouit de ce qu'on lui doit plusieurs belles et salutaires ordonnances rendues par les souverains ». Ailleurs il écrit sur Voltaire : « Il a écrasé la superstition et le fanatisme par l'incrédulité »; et, plus loin, il note en grosses lettres : « Versificateur admirable et unique, *Cœur d'un scélérat accompli !* » (il souligne lui-même à l'encre rouge). Il en était, croyons-nous, au tome II des *Œuvres complètes*. (Cf. p. 17.)

(4) A propos d'un passage d'un autre livre, il note « d'une rare méchanceté », mais il juge le livre lui-même « profond et beau ».

bare d'envoyer leurs enfants nouveau-nés chez des nourrices, et que le second a été le défenseur de la famille Calas, et de tant d'autres opprimés; de suite son front se dérida et il fit entendre ce mot, qu'il prononça avec tant de grâce : « Ah! les chers hommes. »

Dans un milieu et à une époque où les fils d'Israël étaient fort mal vus, Oberlin ne craignait pas d'affirmer à leur égard sa largeur et sa charité chrétienne.

[Un colporteur juif qui fréquentait depuis des années le Ban-de-la-Roche et qui vendait des marchandises en partie à crédit, décéda et laissa sa femme dans la misère. A peine Oberlin en est-il instruit qu'il fait demander la liste des débiteurs de sa paroisse, soigne l'encaissement et paie pour ceux qui se trouvent dans l'impossibilité de payer leurs dettes (1).

Un jour qu'Oberlin travaillait dans son cabinet, il entendit une grande rumeur dans le village. Il aperçut un étranger que presque toute la population accablait d'injures et de menaces. Il perce la foule, de toutes parts on crie : « C'est un juif, c'est un juif! » et ce n'est qu'avec peine que le pasteur obtient le silence; il y réussit cependant et en profite pour reprocher à ses montagnards de ne pas se montrer dignes eux-mêmes du nom de chrétiens, qu'ils punissent si cruellement ce malheureux de ne pas porter. Puis, chargeant sur ses épaules le ballot de marchandises de l'étranger, il le prend par la main, le conduit dans son presbytère et le soustrait ainsi à cette fureur aveugle (2).]

Nous avons déjà fait allusion aux bonnes relations qu'Oberlin avait avec l'abbé Grégoire, alors curé d'Emberménil (3). Mais si Oberlin savait poursuivre la largeur dans la paix et l'amour, s'il se faisait tout à tous pour en sauver quelques-uns, il entendait en même temps maintenir sa fidélité à l'abri de tout compromis.

---

(1) Cf. p. 114. Oberlin blâmait la vente et l'achat à crédit. Il y avait aussi de sa part le désir de réparer la faute de ses paroissiens. (Cf. note 2.)

(2) Cf. LUTTEROTH, p. 34. Oberlin donnait aussi 50 francs par an à la veuve d'un juif qui avait été assassiné dans la paroisse. Cf., sur l'idée de réparation, p. 129 et 340,

(3) Rappelons aussi que M. Joéger, curé du Ban-de-la-Roche, vint à l'enterrement de Mme Oberlin et signa, comme témoin, l'acte de décès. Cf. p. 337, note 3, Oberlin fait allusion à ses bons rapports avec le curé de Senones. Les lignes suivantes montrent en quelle estime l'abbé Grégoire tenait Oberlin :

« Salut à M. Oberlin, le savant et le brave ministre; on a calomnié ses mœurs : l'estime, l'attachement, le respect, la confiance de ses paroissiens, et même des catholiques voisins le vengent des noirceurs de l'imposture. S'il fallait juger les hommes sur des imputations dénuées de preuves, trouverait-on un innocent? Soyons justes et disons (nous ecclésiastiques catholiques zélés pour le bien) que la conduite du ministre de Waldersbach (Waldbach) est une leçon et un reproche à beaucoup de ministres catholiques, ainsi

D'ailleurs, nul ne pouvait s'y méprendre; il met lui-même toutes choses au point :

Ce n'est pas l'Église qui s'est élevée par-dessus son divin Maître et qui a introduit des doctrines et des usages dont Il n'a rien commandé à ses disciples.

Et qu'est-ce donc qui les a introduits?

C'est l'assemblée d'ecclésiastiques supérieurs charnels, c'est les souverains sacrificateurs et les scribes et les consistoires charnels parmi les chrétiens. Eux se sont appelés soi-même l'Église, mais très faussement; eux se sont érigés en maîtres et dominateurs de l'Église et ont déclaré hérétiques tous ceux qui s'attachent au seul divin Maître et à sa Parole. Mais quand le divin Maître viendra au jugement, qui pensez-vous sera réputé hérétique ? Alors Jésus-Christ est le seul maître, docteur et pape (1).

Et, s'adressant une autre fois à un de ces curés qu'il connaissait mais qui ne suivait pas la voie qu'il jugeait conforme à la volonté de Dieu, lui écrivit cette lettre qui nous éclaire si bien sur ses sentiments :

Copie de ma lettre au curé de Nasswiler

Waldbach, ce 29 ventôse (20 mars 1805).

Monsieur le Curé, je n'ai pas perdu les sentiments d'amitié et d'estime que votre bon cœur et droiture m'ont inspirés, quand à la table de M. Fuchs, j'ai eu l'honneur de faire votre connaissance.

D'où vient donc qu'un homme porté naturellement à la douceur et à la bonté s'applique actuellement à affliger mes frères de la paroisse de

qu'à beaucoup de ministres protestants de l'Alsace. Il a poussé l'éducation des campagnes fort loin et on est surpris de trouver dans cette contrée sauvage du Ban-de-la-Roche, de trouver parmi les paysans un bon sens si développé, une délicatesse de sentiments, une politesse aimable, des mœurs pures, dont on trouverait peu de modèles dans quelques villes. M. Oberlin a porté surtout une attention paternelle dans sa paroisse; la plupart des enfants ont des principes de dessin, ce qui leur facilite l'apprentissage des métiers; ils savent peindre des fleurs, et cet amusement honnête n'empiète pas sur le travail dans une paroisse où la fainéantise est bannie; il sert de délassement le dimanche et remplit les intervalles des exercices pieux; on enseigne même un peu de botanique, c'est-à-dire ce qui est nécessaire pour les remèdes usités parmi les campagnards. Le ministre est très laborieux, très actif, très instruit; il a dressé, gravé et imprimé la carte de son petit canton; rien n'échappe à ses yeux, rien ne l'arrête quand il s'agit d'opérer le bien. Les chemins de communications dans ces lieux sauvages étaient en très mauvais état; le premier, il a mis la main au travail, et ses soins infatigables ont procuré des chemins praticables. On ne tarirait pas sur le compte de cet homme estimable. » (Cf, p. 323.)

(1) Cf. ses explications sur le titre de catholique évangélique où, tout en affirmant sa largeur, il rappelle qu'il sait, quand il le faut, combattre les erreurs romaines.

Rothau? Je suis sûr que ce n'est pas par méchanceté, mais par ignorance. Vous croyez rendre par là service à Dieu, et vous ne connaissez ni votre propre sainte religion, ni la nôtre, ni les sentiments de Dieu à l'égard de la justice et de l'équité.

Vous semblez croire que, pour être agréable à Dieu, il faut être de votre religion. Saint Pierre étant envoyé chez Corneille le capitaine païen reconnut et dit : « Qu'en toute nation, celui qui craint Dieu, et fait ce qu'Il désire, lui est agréable. » Et Dieu a montré alors et ailleurs, qu'un bon païen, humble, pieux, charitable et équitable, vaut plus à ses yeux que mille qui seraient de la meilleure de toutes les religions; mais qui n'auraient pas les sentiments célestes. Qui est-ce qui a fait crucifier le Seigneur Jésus-Christ. N'était-ce pas les prêtres juifs qui cependant se croyaient les seuls en possession du ciel et de la grâce de Dieu!

Si donc nous étions même des païens, vous devriez en agir tout autrement envers nous. Mais nous sommes chrétiens et chrétiens catholiques, évangéliques. Savez-vous qui est catholique et qui est hérétique? Alors, Monsieur, vous êtes catholique, si, d'après l'ordre du Seigneur Jésus-Christ vous méditez et pratiquez sa parole, tout ce qu'il a ordonné à ses disciples; alors vous êtes catholique, si vous faites des efforts pour entrer par la porte étroite, si vous employez tous vos moments pour faire le bien, le vrai bien, le bonheur spirituel, éternel et temporel du prochain, et principalement de vos ouailles, si vous enseignez à ces derniers que ce n'est pas par les cérémonies du culte qu'ils seront sauvés, mais que le bâtiment de l'espérance de leur salut ne sera solide que lorsqu'ils s'appliqueront à apprendre et à pratiquer tout ce que le Seigneur et ses apôtres ont enseigné. Lisez cela en Saint-Luc VI, verset 47-49.

Alors vous serez catholique, si vous apprenez à vos paroissiens que le vrai disciple du Seigneur Jésus-Christ n'est pas maître de son temps pour l'employer à ses plaisirs ou au jeu ou à la chasse, et qu'il n'est non plus maître de son argent et de son revenu; mais que tout ce qui n'est pas absolument nécessaire à notre propre subsistance, doit servir et être employé aux œuvres de charité. « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Le disciple de Jésus-Christ doit faire, à tout égard, comme ferait son Sauveur et Seigneur s'il se trouvait dans notre place.

En un mot, monsieur, celui qui médite et pratique les commandements de Jésus-Christ, celui-là est catholique apostolique. Et par contre celui qui prétend être sauvé par un autre moyen quelconque, se sépare de l'Église de Jésus-Christ et est un hérétique.

Vous, Monsieur, semblez ne pas savoir assez la parole de Dieu. Vous devez tâcher de garantir vos paroissiens de la malédiction prononcée contre les ingrats. D'après le Concordat ç'aurait été aux catholiques romains à se bâtir une église séparée, mais les catholiques évangéliques ou les protestants leur offrirent la continuation de l'usage de la leur et maintenant on les afflige par de vilaines chicanes et vous en usez comme si vous aviez à dominer, et vous séduisez au même péché des paroissiens d'ailleurs équitables, justes et de bon sens. Sachez, Monsieur, que Dieu

dit que le malheur ne se départira pas de la maison de celui qui rend le mal pour le bien. Voulez-vous provoquer cette malédiction sur les familles de vos paroissiens?

Vous ne savez pas non plus combien Dieu est équitable et juste, et vengeur des opprimés, contre les oppresseurs. Anciennement, les catholiques évangéliques, que des ignorants non chrétiens appellent huguenots, avaient en France même liberté de culte que les catholiques romains.

Mais le haut clergé catholique romain a séduit Louis XIV à les en priver et à sévir contre eux. Ils furent dépouillés et chassés, et leurs dépouilles servirent à enrichir les églises et les familles de leurs oppresseurs. Mais au bout de cent ans la vengeance de Dieu a éclaté contre les oppresseurs. Vous savez le triste sort de la noblesse et du haut clergé et de la famille royale pendant la Révolution.

Écoutez encore un autre exemple : quand le Roi, pour l'amour des ouvriers catholiques romains, a établi à Rothau un curé catholique romain, il a donné sa parole royale que les protestants ne devaient être gênés par là en aucune manière. Mais les intendants n'ont pas respecté la parole de leur maître, et ont opprimé et pillé les protestants, principalement au Ban-de-la-Roche.

Les protestants, comme de pauvres brebis sans défense, ont tout supporté. Mais Dieu a puni les oppresseurs, et pas par nous, qui ne faisions que prier pour nos adversaires et leur rendre dans le besoin tous les services et tous les secours dont nous étions capables, malgré l'extrême misère et l'accablante pauvreté de la majeure partie des protestants du Ban-de-la-Roche.

O Monsieur ! si vous avez de l'amour pour vos paroissiens, inspirez-leur de tous autres sentiments à notre égard et donnez-leur un tout autre exemple. Lisez le vingt-cinquième chapitre de saint Matthieu, vous verrez là si c'est les cérémonies qui vous sauveront, et que le Seigneur Jésus-Christ vous demande, ou plutôt des œuvres de charité.

Je ne désapprouve pas les cérémonies, je connais leurs belles significations; mais la confiance que vous y avez et le cas important que vous en faites vous est dangereux et ne vous conduira pas là où vous désirez aller. Amour, charité, œuvres de charité, empressement à être occupé sans cesse pour le bien public, voilà ce que notre divin Rédempteur requiert des siens. Au lieu de prendre les cartes pour remplir vos heures de loisir, apprenez plutôt à tricoter des bas pour les pauvres de Nasswiler et montrez à vos paroissiens par votre exemple qu'un vrai disciple de Jésus-Christ n'a honte d'aucune œuvre utile et qu'il aime mieux travailler au chemin pour le bien public que d'aller à la chasse pour son plaisir.

Tournez-vous à Jésus-Christ, Monsieur, et demandez-lui avec ardeur son esprit. Pensez à ce qu'il dit : « Que la hache est posée déjà à la racine des arbres, et que tout arbre qui ne porte pas de bons fruits (bons d'après les sentiments et l'exemple de Jésus-Christ) sera coupé et jeté au feu. »

Pardonnez ma franchise, Monsieur ! Votre bonhomie et votre droiture méritent l'estime des gens de bien, et comme d'après l'ordre de saint Paul tous les chrétiens doivent s'entr'exhorter et avertir, il est certes

de mon devoir de travailler à vous tirer de l'erreur dangereuse où vous vous trouvez. Je dois le faire tant pour l'amour de vous, que pour l'amour de votre Sauveur et Seigneur, à qui votre âme appartient, l'ayant achetée à un prix si terrible, de même que les âmes de tous vos paroissiens.

J'ai l'honneur de vous saluer avec amitié et avec le respect dû à l'honorable charge que le Seigneur a daigné vous confier.

J.-Fréd. Oberlin, pasteur à Waldbach.

Le caractère vraiment universel de la foi d'Oberlin est encore mis en lumière dans le passage suivant à propos de la Femme cananéenne (1).

Ce récit nous fournit les réflexions suivantes :

Tes yeux, ô Éternel! dit un prophète. Tes yeux ne regardent-ils pas à la fidélité!

Ce n'est pas la religion dans laquelle on est né qui puisse sauver ou damner un homme; mais la fidélité le sauve, avec laquelle un homme emploie tout le bien qu'il trouve dans sa religion, et que la Providence lui fait connaître dans sa situation.

Pour aller à Dieu et au Seigneur Jésus-Christ, on n'a pas besoin d'aller d'une religion à l'autre, en quittant la sienne. Mais comme tous les pays de toutes les religions sont ouverts par en haut vers le ciel et le soleil; de même dans toutes les religions quelconques il faut s'adresser à Dieu même avec persévérance et foi, et on sera exaucé et on deviendra son enfant.

Il faut plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes. Cette femme était grecque, d'une religion et confession païenne. De retour chez elle, elle aura été exclue et excommuniée par ses prêtres quand ils auront appris qu'elle s'était adressée et qu'elle croyait maintenant au Messie des israélites! Mais avaient-ils le droit de l'excommunier pour cela? Oh homme faible, poussière de terre, qui êtes-vous pour vous opposer à l'Éternel! Quand Dieu appelle, qui est-ce qui veut dire : « Ne va pas (2) ! »

Nous ne sommes point étonné d'après ce qui précède qu'Oberlin ait toujours désiré se faire présenter comme *ministre catholique-évangélique* plutôt que comme ministre du culte protestant (3). Il nous en donne d'ailleurs lui-même les raisons avec des arguments dont quelques-uns n'ont qu'une valeur locale et tempo-

---

(1) Sermon, Marc VII, 24, 20 juillet 1800. Cf. p. 385 le sermon sur les missions.

(2) Il écrit dans une lettre du 3 mars 1787, « Partout où il y a une sincérité vraie, ardente, soutenue et courageuse, nous pouvons tout espérer et ne rien craindre. Mais ce que je sais et le sais comme serviteur de la Parole de Dieu, c'est que presque tous les hommes se trouveront après leur mort trompés dans leur espérance (parce qu'il n'auront pas eu la vraie sincérité). » Cf. Sermons cités, p. 171.

(3) Il écrit par exemple : « Notre église, l'église évangélique ou catholique-évangélique, appelée vulgairement protestante. »

raire (1), d'autres ont une portée qui n'échappera pas à tous ceux qui ont évangélisé des catholiques (2); d'autres enfin ne nous paraissent guère pouvoir éclaircir, malgré les excellentes intentions du pieux pasteur, des confusions qui subsistent de nos jours.

Ce qui m'a déterminé à me nommer plutôt ministre catholique-évangélique, que ministre du culte protestant, etc. :

1° Notre situation au Ban-de-la-Roche est presque unique. Un petit vallon, comme une petite île presque imperceptible au milieu de la mer, deux petites paroisses protestantes françaises, isolées et comme abandonnées entre les catholiques romains;

2° Quand, au commencement, je me vis obligé de parler, sur la chaire, des catholiques-romains, mes paroissiens m'avertirent que M. Stuber les appelait, sur la chaire, simplement romains, et leur religion, la religion romaine, sans ajouter catholique. Je n'en compris pas alors la raison; mais dans la suite;

3° Ceux des catholiques entendus, cultivés et pieux de notre voisinage qui ont le courage de lire la sainte Écriture, ne le font pas simplement, mais toujours, autant que possible, avec les notes ou intercalations des pères de l'église;

4° Or, dans le style de ces pères d'Église, comme par exemple dans les confessions de saint Augustin, on rencontre à tout moment ces dénominations : *Catholique* et *Hérétique ;*

5° Cela fait que, quand nous disons ou convenons simplement que nous ne sommes pas catholiques, ces bonnes gens aujourd'hui en infèrent que nous confessons d'être hérétiques, ce qui leur donne une répugnance presque insurmontable pour nous;

6° A cause des éternelles moqueries, railleries et séductions auxquelles les Ban-de-la-Rochois étaient continuellement exposés, partout où ils avaient affaire dans les voisinages, nous autres pasteurs étions souvent obligés de parler de religion sur la chaire pour prémunir nos paroissiens contre les séductions et les pièges qu'on leur tendait. Voilà ce qui arriva à ce sujet :

Un dimanche, lorsque je dînais à Belmont chez le cabaretier, il y vint un bourgeois catholique de Colroy-la-Roche pour boire une chopine. Lorsqu'il me vit il fut agréablement surpris, vint et me tendit la main, me faisant mille protestations d'estime et de respect pour tout le bien qu'il disait avoir entendu de moi. Mais, me dit-il, en me regardant d'un air de confidence, mais, Monsieur, j'ai entendu dire que dimanche passé

(1) N'oublions pas qu'Oberlin prêchait, au XVIII[e] siècle, la foi luthérienne, dans une paroisse qui ignorait les dragonnades, et était entourée de catholiques alsaciens, que nous ne confondrons pas avec nos modernes fidèles de Pie X. Cf. p. 19.

(2) Il est permis de penser que, si l'exemple d'Oberlin avait été suivi, le protestantisme pourrait se proclamer plus hautement aujourd'hui le représentant de la vraie tradition chrétienne et attirer plus facilement à l'Évangile les âmes fatiguées du joug de Rome.

vous avez prêché à Waldbach contre la religion catholique. (Effectivement il m'avait fallu résoudre des questions et répondre à des objections romaines dont on avait encore assailli mes paroissiens).

Pour répondre à ce bon et honnête catholique je demandai la Bible au cabaretier et montrai à ce bourgeois de Colroy les inscriptions suivantes : Épître catholique de saint Jacques, apôtre; Épître catholique de saint Pierre; Première épître catholique de saint Jean; Deuxième épître catholique de saint Jean.

Je lui montrai cela et j'ajoutai : Vous voyez que ces saintes épîtres catholiques sont entre les mains de tous mes paroissiens; comment pourriez-vous croire que je prêche contre la religion catholique.

Ce bon homme reprit haleine et dit : Dieu soit loué, je l'ai toujours pensé et dit que M. le ministre de Waldbach ne ferait pas cela. Dès lors je compris pourquoi M. Stuber ne s'était servi que du terme Romain au lieu de dire Catholique;

7° Nous avons, mes paroissiens et moi, des milliers de preuves de l'aversion terrible des catholiques romains contre ce qu'ils appellent : *Huguenots, Luthériens, Protestants, Hérétiques.* Lors donc que les catholiques voudraient aimer nos gens pour leurs bonnes qualités, malgré la différence de religion, vous ne sauriez croire comme on les voit se réjouir quand nos gens leur soutiennent et les assurent que nous sommes aussi catholiques, et de vrais catholiques-évangéliques, malgré les noms injurieux que l'on nous donne;

8° Encore une fois, notre situation et localité est un peu unique et demande des précautions particulières, qui pourraient cependant aussi être utilement suivies par nos confrères. Car que doit donc penser de nous le peuple catholique romain ignorant, quand il voit que nous nous nommons nous-mêmes protestants ou luthériens?

9° La semaine passée, un catholique de Colroy vint me demander un Nouveau Testament, et se plaignit que depuis que leur ancien curé non juré (1) (comme ils les appellent) est revenu, il insulte et persécute les patriotes qui se servent du bon vieux curé assermenté, ou qui a juré à la nation : il leur dit en face : « Vous êtes des schismatiques, des luthériens, des damnés, des protestants. » Il se sert d'autre eau bénite qu'eux et met le trouble dans toute la ci-devant paroisse. Ces procédés sont très communs autour de nous, et plusieurs catholiques m'ont consulté là-dessus.

Je répondis à ce plaignant : « Vous savez que nous ne sommes pas luthériens et que nous croyons en Jésus-Christ et non en Luther; nous portons et nous souffrons le titre de luthériens comme une injure qu'on nous donne; nous ne protestons pas contre la religion catholique; il y a plus de deux cents ans qu'il fallut protester contre la tyrannie de l'empereur Charles-Quint, qui voulut nous prescrire des dogmes contre l'Évangile. Alors nous étions protestants, aujourd'hui cela ne signifie plus rien;

---

(1) Prêtre *insermenté,* mot qui rappelle les tristes dissensions qui ont affligé le clergé catholique de France au commencement de la Révolution.

on ne parle plus de dogmes de Charles-Quint, et certes nous ne protestâmes jamais contre le saint Évangile, ni contre l'Église catholique ou chrétienne. Pour ce qui regarde le terme de schismatique ou d'hérétique jugez vous-mêmes lequel des deux mérite ce reproche, ou de nous, qui croyons, professons et pratiquons ce qui est contenu dans les épîtres catholiques et chrétiennes de saint Jacques, Saint Pierre, saint Jean, etc., et tout l'Évangile, ou de ce curé qui ne souffrait pas que ces épîtres fussent dans les mains de ses paroissiens? Jugez, dites, qui est vraiment catholique et chrétien et qui est schismatique et hérétique? — Et mon homme s'en retourna consolé;

10° Il se passe peu de semaines qui ne me fournissent de nouveaux motifs de prier tous les protestants de ne se nommer peu à peu que catholiques-évangéliques;

11° L'été passé un maître d'école catholique m'envoya un jeune homme pour me prier de voir si la Bible qu'il avait fait venir de Strasbourg était la véritable sainte Bible; en me recommandant ce jeune homme, il me dit que c'était vraiment un bon catholique, c'est-à-dire, un vrai bon chrétien;

12° Il y a quelques semaines qu'un jeune curé catholique dit à quelqu'un : « Que s'il savait que les autres ministres qu'on appelle protestants fussent aussi vraiment de bons catholiques que celui de Waldbach, il ne balancerait pas longtemps à se mettre de leur côté »;

13° Ainsi la haine et la répugnance qui nous causaient si longtemps des tribulations de tout genre, firent place peu à peu à l'amour fraternel, en voyant que nos œuvres et nos dogmes sont ceux de la vraie Église catholique, c'est-à-dire chrétienne.

Catholique-évangélique : ne s'est-il pas bien nommé lui-même celui qui, par son intérêt pour toute bonne cause, par sa sympathie pour toute conscience droite, par son zèle pour toute chrétienne entreprise, par sa foi si enfantine et pourtant si virile, si humaine et, en même temps, si spirituelle, travaillait, comme saint Paul, à la rédemption non seulement de tous les hommes ses frères, mais de la création tout entière, et cherchait à réaliser sa grande devise que nous avons donnée comme épigraphe à cette période d'apogée de sa vie chrétienne : « Dieu tout en tous »?

Plus que vainqueur

Chaque étape de la vie d'Oberlin a été marquée par une période d'épreuves, chaque progrès accompli dans son œuvre nous est apparu comme la victoire de sa foi sur les difficultés qui surgissaient.

Tel il a vécu, tel il devait mourir et c'est à travers des douleurs physiques qu'il assura cette suprême victoire de l'âme, régénérée par Christ, sur le corps asservi.

Les pages de son Journal intime nous apportent l'écho de ses dernières souffrances : déjà en 1822, il intitulait ses notes : « *Mes infirmités d'âge.* »

Ci-devant, quand depuis le grand matin jusque bien tard j'avais travaillé de bien différentes manières je me trouvais enfin fatigué, épuisé. Aujourd'hui je me sens tel depuis un bout des vingt-quatre heures jusqu'à l'autre bout et je ne puis guère faire de mouvement, soit du corps, soit de quelque membre, sans une espèce d'effort ou de violence.

Misérable et hors d'âge depuis longtemps, comme un arbre mourant peu à peu mais sensiblement; c'est surtout depuis le mois d'octobre 1824 que le dépérissement se fait sentir bien plus sensiblement encore d'un jour à l'autre.

...Bref, je ne devrais plus me trouver parmi les vivants!

Et plus loin, lui-même ajoute le « mais » victorieux.

Mais Dieu, que j'ose appeler mon Père, sait tout cela et dirige tout cela, de sorte que dans tout cela je puis et dois être content et tranquille, comme l'enfant sur le giron ou dans les bras de sa bonne et tendre mère. Ah! que son nom soit sanctifié!!! (1).

DERNIÈRES ANNÉES

Mme Rauscher, une des filles d'Oberlin, qui a eu avec son père une intimité que facilitait une grande similitude de tempérament, nous donne sur ses derniers jours des détails que nous préférons reproduire directement :

Oberlin conserva toujours le même feu et la même activité, son zèle pour son perfectionnement ne se ralentit jamais. Il se communiquait toujours à ceux qui avaient le bonheur de l'approcher. Malgré les infirmités de l'âge, il traitait son corps durement, il était le cavalier agile et vigilant, et son corps devait lui être soumis; combien de fois, éprouvant, en se levant de son siège, la raideur de ses membres, ne s'écria-t-il pas, dans sa langue maternelle : « *Du Liederlicher*! (Paresseux!) Allons, Fritz, où sont tes forces, qu'es-tu devenu? » Jamais il ne permettait qu'on lui cherchât dans son cabinet s'il était au rez-de-chaussée, ou qu'on cherchât

(1) Un peu plus tard il a ajouté lui-même en marge : « Quoique dans des douleurs continuelles ».

en bas, s'il était en haut, ce dont il avait besoin. « Non, mes enfants, disait-il, non, je vous remercie; le mouvement m'est nécessaire pour dégourdir mes membres (1). »

Il observait une diète sévère : une petite portion de café le matin : il lui en avait coûté beaucoup pour en recommencer l'usage; il lui semblait que chaque grain de sucre était teint du sang des malheureux nègres, qui crient vengeance devant Dieu; c'était déjà par cette considération qu'il y avait renoncé dès qu'il eut connaissance entière de la traite des nègres et de toutes les horreurs qu'elle entraîne, quoique son corps ne pût presque se faire à un autre genre de nourriture. A midi, soupe, légumes et viande avec un seul verre de vin; le soir, peu de soupe et des fruits cuits, c'était là toute sa nourriture. Jamais il ne se couchait avant les 10 heures, et se levait toujours à 5 heures, la dernière année à 6 heures. Mais il ne trouvait plus de repos, il était aussi fatigué en se levant qu'il l'avait été en se couchant; son imagination était toujours occupée de sa paroisse chérie; combien de fois, croyant être tout seul et pouvant se livrer à ses pensées on l'entendait crier : « Ah, ma paroisse, ma pauvre paroisse..... mon Dieu aie pitié de ma paroisse! »

Voyait-il l'une ou l'autre des personnes dévouées entièrement au Sauveur, dont il savait qu'elles aussi s'occupaient du véritable bonheur de leurs frères et en faisaient l'objet de leur prière, avec quelle tendresse il leur tendait la main..... « Ah vous êtes aussi une de celles qui prient pour ma pauvre paroisse! » et d'abondantes larmes coulaient de ses yeux éteints. Ah! que les dernières années de sa vie lui semblaient pénibles sous le rapport du bien qu'il désirait faire; il aurait voulu mettre une partie de lui-même dans chaque ménage, pour prier, solliciter ses chers paroissiens de ne rien faire sans Dieu, de tout faire par amour pour Celui qui a tout fait pour nous, et il pouvait à peine se traîner au temple du village.

Là, il voyait sa chère famille et pouvait à son gré la recommander à ce Dieu qui était tout pour lui. Il aurait voulu en reconnaître tous les membres pour dire à son Dieu pour chacun d'eux un mot de sollicitation particulière. En rencontrait-il un dans sa promenade journalière vers le petit ruisseau de Belle-Goutte, il lui tendait la main, lui demandait avec une douceur angélique comment il s'appelait, parce que ses yeux ternis ne distinguaient plus aucun objet, mais sa figure trahissait la joie de son cœur, d'avoir parlé à un de ses enfants. L'âge avait respecté sa taille; il ne fut point courbé; il marchait toujours droit.

Jusque dans ses derniers jours, il pouvait montrer par lui-même aux jeunes gens comment il fallait se tenir droit : « Venez, leur disait-il, je vous ferai voir comment marchent les soldats : Allons, en ligne! la jambe gauche en avant! marche, puis la droite ». Livré à lui-même, son visage portait quelquefois, malgré le fond de sérénité et d'abandon à la volonté divine, l'empreinte de la tristesse que lui causaient les réflexions sur tout

(1) Cf., p 12, note 2, l'énergie qu'il a toujours déployée.

ce qui occupe l'âme d'un chrétien qui désire vivement que toutes les âmes soient gagnées à son Sauveur; mais lorsqu'il voyait des jeunes gens autour de lui, le sourire le plus tendre, le plus engageant animait ses traits. « Mes chers, leur disait-il, j'ai beaucoup pensé à vous cette nuit dans mon insomnie »; puis, les regardant l'un après l'autre, il ajoutait : « Ne désirez pas de devenir vieux, je ne suis plus bon à rien, je ne vois plus, je n'entends plus!..... J'ai aussi été jeune, quelle force! quelle vivacité! Qu'est-il devenu aujourd'hui ce vigoureux Fritz? Il peut à peine se traîner..... Croyez-vous, mes chers, que je murmure pour cela? Ah! non, non!..... Le bon Dieu est un peu plus sage que le vieux Fritz, il saura déjà quand ce sera le moment de le rappeler, il le connaît bien, croyez-le mes chers, il sait aussi où il demeure. »

Tant qu'il le put, il descendit encore pour prendre ses repas; peu à peu, il en prit l'un ou l'autre dans sa chambre, et quel plaisir il témoignait à sa famille lorsqu'elle venait l'y trouver!

Voici, enfin, en quels termes Stœber nous raconte la mort d'Oberlin et ses funérailles, nous avons tenu à respecter la forme du récit de ce témoin oculaire.

MORT ET FUNÉRAILLES D'OBERLIN

[Le physique d'Oberlin devait enfin succomber sous tant de travaux et de fatigues, le patriarche du Ban-de-la-Roche, le héros chrétien, devait se reposer sur des lauriers cueillis pour l'immortalité, et que le temps ne saurait flétrir; le bon Père céleste devait dégager enfin notre bon papa de sa dépouille mortelle pour l'attirer plus près de Lui, entouré de lumière et de gloire éternelle. Oberlin devait cependant payer un dernier tribut aux souffrances et aux tribulations de la terre! Il eut pendant cinq jours avant sa mort des convulsions violentes qui, depuis le soir du 30 mai (1826), ne discontinuaient presque pas; il s'écriait à plusieurs reprises : « O Herr Jesu! mach' Feyerabend! mach ein Ende! o ich flehe zu Dir! mach' ein Ende der Mühseligkeit meiner Tage!..... O Seigneur Jésus! accorde-moi le repos! termine, je t'en conjure, termine les souffrances de ma vie.....! »

Le Seigneur exauça ses vœux. Le 1er juin, à 6 heures du matin, le vénérable Oberlin, déjà privé de l'usage de la langue, couvert de la sueur de la mort, les membres froids et presque roides, trouva cependant assez de forces pour ôter son bonnet et pour joindre

ses mains; il jeta vers le ciel un regard plein d'une tranquillité inexprimable, il ferma ensuite ses yeux qui ne devaient plus se rouvrir; ce n'est cependant que cinq heures après, à 11 heures, qu'il expira. Telle fut la fin de cet illustre serviteur de Dieu, de cet homme si grand par ses œuvres et par ses vertus, de ce fervent adorateur du Christ, qui, pendant sa longue carrière, a été si fidèle aux engagements de l'acte solennel de consécration à Dieu qu'il avait rédigé dans sa jeunesse.

« Heureux les morts qui meurent au Seigneur car ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent ». (Apocalypse xiv, 13.) Les sons lugubres de la cloche mortuaire firent connaître au Ban-de-la-Roche qu'il avait perdu son père, son bienfaiteur, sa providence visible.

Je fus instruit de la mort d'Oberlin par une lettre de M. Rauscher, fils (1). Je m'empressai de courir dans la maison de deuil pour partager la douleur d'une famille dont je me suis toujours considéré comme un des membres. Je voulais d'ailleurs voir encore une fois ces traits qui m'avaient si souvent inspiré les émotions les plus douces; je les vis donc : quel calme ! quelle majesté ! Je ne pouvais m'empêcher de dire : « O mort, où est ton aiguillon? ô sépulcre, où est ta victoire? » Le lit sur lequel on avait placé la dépouille mortelle du vénérable pasteur se trouvait placé dans son cabinet, dans ce sanctuaire de piété et de charité. Je m'établis à la table même de Papa; non, je ne hasarderai pas de vouloir décrire les sentiments que j'éprouvais ! non, je ne les divulguerai pas ! Mes regards étaient fixés sur ce lit qui était devenu un autel; à son bord, je vis un vieillard à genoux pendant une heure, j'appris plus tard que c'était un maître d'école catholique des environs. Le moment auguste arriva, Oberlin fut placé dans son cercueil, je concourus à ce triste soin, je serrai pour la dernière fois la main de mon illustre ami. Quant à la description des funérailles mêmes je ne crois pas pouvoir mieux faire que d'insérer un extrait de la relation (2) qu'en a donné mon excellent ami, M. le pasteur Rieder.

---

(1) C'est toujours Stœber qui parle et nous respectons jusqu'au bout la forme de son récit.

(2) *Relation des funérailles de Jean.-Fréd. Oberlin, pasteur à Waldbach, membre de la Légion d'honneur, célébrées au Ban-de-la-Roche le 5 juin 1826.* Strasbourg, chez la veuve Silbermann.

« Le 5 juin, jour fixé pour l'enterrement, arriva. Dès le matin, on vit fendre les nuages et descendre du *Champ du feu* le silencieux cortège des membres ecclésiastiques et laïques du Consistoire des églises de Barr, venus d'une distance de 5 lieues, pour rendre le dernier hommage à leur respectable collègue et pour présider à la triste cérémonie de ses funérailles. Ils étaient accompagnés de plusieurs de leurs paroissiens qui avaient passé la montagne avec eux pour assister au convoi funèbre. Du côté opposé étaient arrivés et arrivaient encore, par la vallée de Schirmeck, d'une distance de 12 lieues, des habitants de Strasbourg.

« Midi a sonné. La famille éplorée, réunie pour la dernière fois autour de son vénérable chef, voit entrer les maires des villages et les anciens des églises, presque tous vieillards à cheveux blancs. Ils sont venus pour enlever le cercueil.

« Déjà la dépouille mortelle d'Oberlin est descendue dans la cour du presbytère, et placée sous l'ombre des arbres que sa main a plantés, en face de la maison d'école qu'il a bâtie, de l'église qu'il a renouvelée, élargie, ornée. La famille, les amis, le Consistoire, les pasteurs, les maires et les anciens sont rangés autour du cercueil. Sur ce dernier, le président du Consistoire place le costume ecclésiastique; le vice-président y pose la sainte Bible, le maire de la commune de Waldbach y attache la décoration de la Légion d'honneur.

« Au son lugubre des cloches qui se fait entendre dans toute la vallée, les habitants des huit villages, formant les deux paroisses de Waldbach et de Rothau, les uns après les autres, en rangs serrés, suivis des enfants conduits par les maîtres d'école, se présentent à la porte qui ferme la cour du presbytère; parmi eux se trouve un grand nombre de personnes qui n'appartiennent ni au culte évangélique ni à ce pays. Tous demandent à contempler encore une fois les traits chéris de ce père des habitants, de ce bienfaiteur de l'humanité, traits qu'après cinq jours la mort n'a pu altérer (1); et, après une allocution du fils du défunt, alors pasteur à Rothau, ils passent les uns après les autres à côté du cercueil, offrant le spectacle le plus touchant de l'admiration, de la reconnaissance et de l'amour.

---

(1) Le cercueil qu'on devait à l'amitié de M. Steinheil, manufacturier, était recouvert d'un carreau adapté au couvercle armé d'un volet à coulisse.

« Cette scène intéressante, qui dura deux heures entières, étant terminée, un chœur de chanteuses, placées autour de la bière, entonna les chants de mort.

« A 2 heures, le nombreux cortège se mit en mouvement. Il passa par l'église de Waldbach; le cercueil, qui ressemblait plutôt à un char de triomphe, fut porté par les maires et les anciens. En avant du cercueil marchait l'homme le plus âgé du Ban-de-la-Roche, portant la croix à planter sur la tombe, qu'il avait reçue des mains de la fidèle Louise Scheppler. Arrivés devant l'autel où ce vénérable pasteur avait prié tant de fois pour ses paroissiens, et à côté de la chaire où il avait, pendant une si longue suite d'années, annoncé l'Évangile du Christ, les porteurs saisis d'un saint respect, s'arrêtèrent involontairement, et ce sentiment fut partagé par tous ceux qui se trouvaient dans ce moment à l'église.

Le service funèbre, ainsi que l'enterrement, devaient avoir lieu au village de Fouday, situé à une forte demi-lieue de Waldbach; et tel fut le nombre des assistants, que la tête du convoi était déjà entrée à l'église de Fouday, quand les derniers membres du cortège n'avaient pas encore quitté la demeure du défunt. Sur toute la route, on voyait des deux côtés un grand nombre de personnes qui ne faisaient point partie du convoi et surtout des catholiques qui ne manquèrent jamais de s'agenouiller en prière à l'approche du cercueil. En avant de ce dernier, marchèrent des jeunes filles qui chantaient à voix douce des cantiques analogues à cette triste cérémonie.

« Le service divin commença par le chant doux et harmonieux des paroissiens. M. Jæglé, pasteur à Barr et président du Consistoire, monta en chaire et lut l'écrit suivant, tracé de la main du défunt et trouvé, parmi ses papiers, après sa mort; il fut composé en 1784. »

Je naquis à Strasbourg l'an 1740, le dernier d'août, et je fus baptisé à l'église Saint-Thomas, le 1er septembre. Dans mon enfance et dans ma jeunesse, Dieu m'a fait la grâce de toucher souvent mon cœur et de me tirer de bonne heure à Lui. Dans mes fréquentes infidélités, Il a usé envers moi d'une patience et d'une indulgence inexprimables.

L'an 1767, le 30 mars, j'arrivai dans cette chère paroisse, en qualité de pasteur, à l'âge de vingt-sept ans. L'an suivant 1768, le 6 juillet, Dieu me donna pour femme, la chère personne, à laquelle, après bien des services, vous fîtes les derniers honneurs il y a six mois. Ce fut Madeleine Salomé, née Witter.

J'en eus neuf enfants, dont deux encore vivants naquirent au Ban-de-la-Roche, les autres à Strasbourg; deux nous ont devancés au Paradis, et sept nous restent dans ce monde.

Le 18 janvier dernier, dix semaines après ses dernières couches, ma chère femme, en apparence saine et bien portante, me fut arrachée subitement.

J'éprouvai, malgré mon douloureux abattement, la gracieuse assistance de Dieu d'une manière signalée, dans cette occasion comme en mille autres de ma vie.

Pendant toute ma vie, j'avais un désir souvent très violent de mourir. Les douloureux sentiments de mes infirmités morales et de mes infidélités trop fréquentes, n'en furent pas la moindre cause.

Ce désir fut enchaîné par l'accroissement de ma famille et le tendre amour pour ma femme et nos enfants, et souvent par le violent empressement de me rendre utile à ma paroisse que je portais dans mon cœur; mais jamais ce désir de la mort ne fut éteint que pendant des intervalles très courts.

Il n'y a guère moins d'un an que j'eus quelques pressentiments de l'approche de ma fin, je n'y fis guère attention. Mais depuis la mort de ma chère défunte, j'en eus souvent et fréquemment des avertissements non équivoques.

Des millions de fois je criai à Dieu pour obtenir un abandonnement filial en toute sa volonté, pour vivre aussi bien que pour mourir; une résignation entière pour ne rien vouloir, ni désirer, ni dire, faire, entreprendre, souhaiter, que selon ce qu'Il trouverait de meilleur, Lui le bon, le seul sage.

Averti si souvent de ma mort prochaine, j'arrangeai tout ce qui dépendait de moi pour prévenir, autant que possible, toute confusion après mon trépas.

Pour mes chers enfants, je ne crains rien. Aimant d'ailleurs infiniment mieux soulager les autres que de leur occasionner aucun embarras, je ressens de vives peines pour ces chères personnes à qui mes enfants donneront des soucis et des inquiétudes. Que Dieu veuille leur en être une riche récompense.

Mais pour les enfants eux-mêmes, je ne crains point du tout. J'ai trop souvent éprouvé la Providence de Dieu pour moi, je connais trop bien sa tendresse, sa sagesse et sa charité divine, pour craindre pour eux. Ma chère défunte, leur mère, elle-même n'a jamais connu ni père ni mère, et est devenue meilleure chrétienne que dix mille autres qui ont été élevées par père et mère.

Outre cela, je sais combien Dieu exauce les prières. Or, depuis nos premiers enfants, nous n'avons cessé, leur mère et moi, de supplier Dieu de faire de nos enfants autant de disciples de Jésus-Christ et de valets et de servantes dans sa vigne. S'ils le deviennent, Dieu ne les laissera pas manquer du nécessaire, pendant cette petite vie temporelle.

Mais pour vous, ma chère paroisse, Dieu ne vous oubliera ni ne vous

abandonnera pas non plus. Il a sur vous, souvent je vous l'ai dit, Il a sur vous des pensées de paix et de miséricorde. Les choses iront bien pour vous. Attachez-vous seulement à Lui, et laissez-le faire.

O puissiez-vous oublier mon nom et ne retenir que celui de Jésus-Christ que je vous ai prêché; Lui est votre pasteur, je n'en étais que le valet; Lui est votre cher maître qui m'avait envoyé vers vous après m'avoir dressé et préparé dès ma jeunesse, pour vous être utile. Lui, est le tout-bon, le tout-sage, le tout-puissant, le tout-généreux, je ne fus qu'un pauvre, misérable et faible mortel.

O faites, chers amis, faites que vous deveniez, à force de prières, tous ses chères brebis. Il n'y a point de salut en aucun autre qu'en Jésus-Christ. O qu'Il vous aime, qu'Il vous cherche, qu'Il est prêt à vous recevoir! Allez à Lui tels que vous êtes, avec tous vos péchés, toutes vos infirmités, lui seul vous guérira et vous délivrera de vos défauts; Lui, vous sanctifiera et vous perfectionnera. O faites que vous soyez à Lui, faites qu'à mesure qu'il en mourra d'entre vous, ils meurent tous en Lui; faites que je puisse aller au-devant de vous, et vous accompagner avec chant de triomphe, devant le trône de l'Agneau, dans les demeures de la félicité.

Adieu, adieu chers amis! adieu; je vous ai extrêmement aimés. La sévérité même que j'ai quelquefois crue nécessaire, n'avait pour principale et première source, que le violent désir de vous rendre heureux.

Que Dieu vous récompense des services, bienfaits, déférences, obéissances que vous avez rendus à son pauvre et indigne serviteur; qu'Il pardonne à ceux qui m'ont résisté et fait de la peine, ils ne savaient sûrement ce qu'ils faisaient.

O Dieu, que ton œil soit ouvert sur mes chers paroissiens; que ton oreille soit prête à les écouter, et ton bras à les exaucer et à les protéger.

O Seigneur Jésus-Christ! Tu me l'avais confiée cette paroisse, à moi, misérable! O permets que je te la recommande, que je la remette entre tes mains.

« Donne à mes paroissiens des pasteurs selon ton cœur, et ne les abandonne jamais. Dirige et conduis tous les événements pour leur salut. Éclaire-les, conduis, chéris et protège-les tous, et fais que tous, grands et petits, les préposés et les particuliers, pasteurs et paroissiens, se rencontrent en leur temps, tous, en ton paradis. Amen. O Dieu! Père, Fils et Saint-Esprit, prononce avec nous : Amen! Amen! »

« M. le Président ajouta quelques exhortations.

« Puis l'orateur lut le texte suivant : « Mon âme bénis l'Éternel, et que tout ce qui est au dedans de moi bénisse le nom de sa sainteté. Mon âme bénis l'Éternel et n'oublie pas un de ses bienfaits! C'est Lui qui te pardonne toutes tes iniquités, qui guérit toutes tes infirmités, qui garantit ta vie de la fosse, et qui te couronne de gratuité et de compassion. » (Psaume CIII, 1 à 4.)

« Ce sont ceux qui sont venus de la grande tribulation, et qui ont lavé et blanchi leurs longues robes dans le sang de l'Agneau. » (Apocalypse VII, 14.)

« Après la lecture de ces paroles qu'Oberlin avait choisies lui-même pour servir de texte au service funèbre qui serait prononcé à sa mort, M. Jæglé tint un discours dont nous regrettons de ne pouvoir donner que l'exorde :

Honneur et gloire à Celui qui a détruit les terreurs de la mort, et qui a mis en lumière la vie et l'immortalité par l'Évangile. Amen!

Chrétiens !

L'ange de la mort vient de terminer les jours d'un vieillard vénérable, qui, pendant plus d'un demi-siècle, a été l'un des serviteurs les plus fidèles de Dieu, un des ornements de son Église, et en quelque sorte le génie tutélaire de la communauté qu'il s'était chargé de conduire dans les voies du salut et d'éclairer des lumières de l'Évangile.

Sa pénible et glorieuse carrière est finie. La frêle machine de son corps est brisée, affaissée sous le poids des années. Son âme immortelle, affranchie des liens qui l'attachaient à la terre, s'est élancée vers le trône de Celui dont il célébrait si dignement l'ineffable grandeur et pour qui son cœur brûlait de la flamme la plus pure et la plus ardente.

Ah! pourquoi ce cœur si aimant a-t-il cessé de battre? cette bouche d'où ne sortaient que des paroles de sagesse, de vertu et de consolation, pourquoi s'est-elle close? ces mains toujours ouvertes pour soulager les pauvres, pourquoi se sont-elles fermées à jamais? Pourquoi celui, qu'une population entière, heureuse par ses soins, aimait à nommer son père, lui a-t-il été ravi? Comment la gloire de ces contrées s'est-elle évanouie dans la nuit des tombeaux? Respectons, mes frères, adorons les décrets de la Providence! Ne vous a-t-elle pas offert en lui, pendant tant d'années, le modèle de toutes les vertus chrétiennes; ne vous a-t-elle pas présenté par lui les motifs les plus puissants de marcher dans la voie du Seigneur, de rester inébranlables dans votre foi, et de la prouver par une vie toute consacrée à la piété et à la charité! N'a-t-il pas assez vécu ce digne ministre de l'Évangile? Voudriez-vous qu'il eût eu plus longtemps à combattre les peines de la vie, à aspirer à la couronne impérissable qui attend les justes au bout de la carrière? Non, que Dieu soit loué des jours nombreux qu'il lui a été donné de vivre sur la terre, et qu'il a tous consacrés au service de l'Église de Jésus-Christ et au bonheur de ses frères; mais qu'Il soit béni aussi pour avoir exaucé les ferventes prières de notre vénérable ami, en mettant un terme aux infirmités qui accablaient sa vieillesse et en le rappelant auprès de Lui, dans l'heureux séjour de la paix! Oui, comment en pourrions-nous douter, dans le séjour de la paix, dans la demeure des justes, dans cette autre patrie que Jésus-Christ nous a promise, où chacun moissonnera ce qu'il aura semé

ici-bas, où une éternelle félicité attend ceux qui, persévérant à bien faire, cherchent la gloire spirituelle et l'immortalité. Et qui, plus que celui que nous pleurons, et que nous ne cesserons de regretter, a persévéré à bien faire? Oui, qui plus que lui a semé de manière à pouvoir espérer, dans les champs fortunés d'un monde meilleur, une riche et abondante moisson de félicités?... »

« Après ce sermon, le chœur de jeunes filles termina le service funèbre par un dernier chant, dont les accents mélancoliques et tristes retentirent au fond de toutes les âmes.

« La bénédiction donnée, les anciens soulevèrent le cercueil et le portèrent au cimetière, suivis de la famille, du Consistoire et des amis. La foule qui se pressait autour du tombeau ouvrit respectueusement un passage. La fosse était creusée sur une petite éminence s'élevant au milieu du cimetière, à côté de l'église, à l'ombre d'un saule pleureur planté sur le tombeau d'Henri Oberlin, fils du défunt.

« Dans ce moment suprême, M. Braunwald, pasteur à Goxwiller, vice-président du Consistoire, placé en tête du cercueil, prend la parole et prononce, avec une émotion toujours croissante, partagée par toute l'assemblée, un discours dont chaque parole tombe comme un trait de feu dans l'âme des assistants. Nous regrettons de n'en pouvoir communiquer que les fragments suivants :

Chrétiens, mes frères !

Nous venons de faire une grande et sensible perte, le bon Père Oberlin nous a quittés; il a terminé en paix sa carrière terrestre. Autour de sa tombe je vois les fidèles des deux paroisses du Ban-de-la-Roche, les fidèles de Waldbach et de Rothau, unir leur douleur et leurs larmes à celles des enfants et des nombreux amis du vénérable défunt. Si, pénétré de sentiments d'amour et d'admiration pour le vénérable pasteur de Waldbach, je parle dans ce jour de deuil, je sens bien, mes frères, qu'il m'est impossible de vous retracer dignement les hautes vertus et les belles qualités de l'homme de bien que nous pleurons.

Notre Église consistoriale perd en ce vieillard respectable un des pasteurs les plus zélés, un homme distingué par ses talents et ses vertus; la paroisse de Waldbach, le Ban-de-la-Roche en général, un bienfaiteur, le père le plus tendre; sa famille, ses amis, leur modèle, la source de leur bonheur; l'humanité un de ses plus beaux ornements. Quelle âme pure et élevée, quelle simplicité, quelle affabilité, quelle indulgence, quelle droiture, quelle candeur avons-nous admirées en ce bienheureux vieillard ! Plus qu'octogénaire, le vénérable Oberlin fit servir ses forces défaillantes à la gloire de son Dieu et jusqu'au dernier soupir, il a imploré les

secours de l'Éternel sur cette chère paroisse, centre de toutes ses affections. Quels tendres soins il a portés à ce troupeau chéri, confié à sa garde et à sa conduite ! Digne serviteur de son divin Maître, zélé successeur des apôtres, il se dévouait tout entier au bonheur de ses semblables. Pendant cinquante-neuf ans, il a voué toutes ses forces physiques et intellectuelles, tout le temps de sa vie toute laborieuse à la civilisation de cette intéressante contrée, civilisation déjà commencée par le pieux Stuber; avec le désintéressement le plus noble, avec une fermeté imperturbable, avec un zèle à toute épreuve, il a, en sacrifiant volontiers toute sa fortune, tout fait, pour que la sécurité, l'aisance, le bien-être habitassent vos humbles demeures. C'est au bon pasteur Stuber et à Oberlin, votre père, que vous devez vos églises et vos écoles; c'est Oberlin qui a formé vos instituteurs; c'est lui qui a fait couvrir vos rochers nus et arides de terre fertile; c'est lui qui a changé tous ces hameaux en villages florissants; c'est lui, qui travaillant avec vous, a fait réparer et élargir vos chemins; c'est lui qui témoignait une noble compassion à vos pauvres, qui les nourrissait dans les temps de disette; c'est lui qui a secouru les veuves et les orphelins, qui a protégé les délaissés; c'est lui..... mais arrêtons-nous : vos cœurs reconnaissants parlent, vous achèverez vous-mêmes ce faible tableau de ce qu'il a fait pour votre prospérité. Dans son humanité, Oberlin ne se laissait point borner par des vues étroites, il ne faisait point de distinction de culte, il était persuadé que l'intolérance déshonore la charité.....

Le pieux Oberlin ranimant le flambeau de la foi, illustra la religion de nos contrées. Plus encore que du bien-être de ce monde, il s'occupait du salut des âmes immortelles. La gloire de tous ses efforts, le prix de toutes ses sollicitudes, était le bien-être spirituel des fidèles de la paroisse de Waldbach !

Avec quel feu, quelle action, quelle simplicité, quelle persévérance, il prêchait l'Évangile du Christ, ce don précieux du ciel, les vérités de la religion gravées dans son cœur !

Ban-de-la-Rochois ! c'est à votre digne patriarche que vous devez cette parole de grâce; c'est lui qui vous a distribué cette manne qui nourrit vos âmes; c'est lui qui a porté l'Évangile dans vos maisons et dans les cabanes de tant de pauvres hors de cette paroisse. Oh ! mes frères, puisez dans ce trésor qui ne tarit jamais, qui s'enrichit à mesure qu'on y puise ! Bénissez le nom d'Oberlin, bénissez la mémoire de ce juste qui peut dire en vérité avec saint Paul le grand apôtre : (Actes XX, 19 et suiv.) « J'ai « servi le Seigneur en toute humilité, avec beaucoup de larmes et parmi « beaucoup d'épreuves. Je ne me suis épargné en rien de ce qui vous était « utile, vous ayant prêché et ayant enseigné publiquement et parmi les « maisons, vous conjurant de vous convertir à Dieu et de croire en Jésus-« Christ, notre Seigneur. Je ne fais cas de rien, et ma vie ne m'est point « précieuse, pourvu qu'avec joie j'achève ma course et le ministère que « j'ai reçu du Seigneur Jésus, pour rendre témoignage à l'Évangile de la « grâce de Dieu. J'ai passé parmi vous en prêchant le royaume de Dieu. « Je vous prends à témoin que je suis net du sang de tous, car je ne me

« suis point épargné à vous annoncer tout le conseil de Dieu. Je n'ai « convoité ni l'argent, ni l'or, ni la robe de personne. »

— Ne retrouvez-vous pas dans ces traits l'image de votre vénérable pasteur Oberlin!.....

L'émotion était au comble, quand M. Ehrenfried Stœber (1), homme de lettres et avocat à Strasbourg, qu'Oberlin a toujours aimé comme un fils, se présenta, pour réciter quelques stances composées en langue allemande et exprimant, dans un style élevé, les plus hautes pensées et les plus nobles sentiments.

Voici une traduction de ces stances, faite par M. E. Champeaux :

Qu'une éternelle paix descende sur sa tombe,
Disciple de Jésus! tes douleurs vont finir.
Dieu te rappelle à Lui; quand le sage succombe,
Sa mort est le signal d'un meilleur avenir.
D'un bonheur infini tu vas goûter les charmes,
Mais lorsque, triomphant, tu montes dans les cieux,
Oberlin, tes enfants gémissent..... et des larmes
S'échappent de leurs yeux

Tes enfants!..... oui, pour nous, tu fus toujours un père;
Du vallon, des rochers, toi le consolateur,
Contemple tes travaux; Dieu semble se complaire
A les couvrir encor d'un regard protecteur.
Les siècles à venir garderont ta mémoire.
Périsse des héros le renom trop vanté!
Tes bienfaits te vaudront une solide gloire
Dans la postérité.

Quand la foi nous soutient tout nous devient facile,
Qu'inspiré par le ciel, le génie est puissant!
Dieu te parla : soudain, la nature docile
Offrit à tes efforts un sein obéissant;
Les torrents enchaînés cessèrent leurs ravages;
Les champs fertilisés se couvrirent d'épis;
Ange de paix, tu fis de ces climats sauvages
Un nouveau paradis.

C'était peu de dompter une nature inculte;
Les grossiers habitants de ces lieux délaissés,
Par l'erreur fascinés et livrés à son culte,
Sous son joug imposteur tenaient leurs fronts baissés,
Image du Très-Haut, ta voix savante et tendre
En éclairant les cœurs, fit triompher la foi.
Au beau titre de saint si quelqu'un peut prétendre,
Cher Oberlin, c'est toi.

(1) Il s'agit de notre auteur qui laisse à son ami le soin de le nommer.

Béni soit l'Éternel, même aux jours de tristesse!
A la terre enlevé, tu revis dans les cieux.
Béni soit l'Éternel, puisque tu peux sans cesse
Contempler de ses traits l'éclat majestueux,
De son vaste palais les superbes portiques
Ont retenti soudain aux accords solennels;
Les anges vont chanter, unis à leurs cantiques
Tes accents immortels.

Devant nos tristes yeux, tu ne dois plus paraître;
Le tombeau s'est fermé..... mais grâce au souvenir,
Appelé par nos vœux on croit le voir renaître
Avant l'instant sacré qui nous doit réunir.
Daigne veiller sur nous, sois encor notre guide,
Et lorsque de nos ans surviendra le déclin,
Soutiens-nous, et des lieux où ton âme réside
Montre-nous le chemin.

« On allait achever la sépulture, lorsque M. Bédel, médecin cantonal à Schirmeck, sortit de la foule, et prononça les paroles suivantes :

« Au milieu de la douleur générale, qu'il me soit permis de rendre un dernier hommage à l'homme vénérable que la mort vient de nous ravir. Il a disparu du milieu de nous, celui qui aurait dû être immortel; quatre-vingts ans de vertus n'ont pu le soustraire à la loi commune. Ah! du haut des demeures célestes où ton âme s'est fixée à jamais, Oberlin! jette encore sur nous un regard de compassion et d'amour, vois près de ta cendre vénérée, tous les âges, toutes les religions se presser et se confondre; vois ton nom, gravé en lettres d'or dans les fastes de l'humanité et de l'histoire, attester à jamais à la postérité que pour vivre dans la mémoire des hommes, il ne faut pas être un de ces vastes génies, dont les hautes conceptions bouleversent les empires.

« Adieu pour la dernière fois, ô le plus vertueux des hommes! repose en paix, sous cette terre fécondée par tes nobles travaux; repose au milieu des heureux que tu as faits, au milieu de ce peuple que tu tiras du néant; repose près de ce fils chéri, naguères ton orgueil et ton espoir, et qui devait combler le vide immense que ta mort devait nous laisser. Ici, chaque jour, prosternés sur ta tombe, ceux que tu laisses après toi viendront t'apporter le tribut de leurs larmes et de leurs regrets; le pèlerin, qui viendra visiter nos montagnes, s'arrêtera en disant : « Ici repose le « moderne *Las Casas,* l'apôtre de l'humanité. « Adieu pour la dernière fois! »

Terminons ce chapitre par ces paroles si touchantes et si vraies de M. Lutteroth :

Nous avons raconté ce qui a eu lieu sur la terre; mais qui, après avoir suivi des yeux le cercueil qu'on a descendu dans la fosse, n'a pas levé

les regards au ciel dans le sentiment de ce qui s'y passe? Si les hommes ont pleuré, il y a eu de la joie parmi les anges; si le temps a perdu un *juste*, l'Éternité a gagné un *saint* (1) ».]

Nous avons cherché à faire revivre la grande figure d'Oberlin : bien que les conclusions se pressent sous notre plume, nous préférons nous arrêter là (2), laissant à nos lecteurs le soin de recueillir l'enseignement que ces pages ne manqueront pas de leur apporter : chacun, selon son tempérament et ses aspirations, trouvera la source de quelque énergie nouvelle au contact de cet homme dont toutes les facultés, vraiment vivifiées par une inaltérable foi, réalisèrent une si remarquable union de la religion et de la morale, du mysticisme et de l'action bonne, de la régénération individuelle et du progrès social, et firent de lui un des plus nobles représentants de l'humanité parce qu'un des plus authentiques défenseurs de la vraie et grande tradition chrétienne.

---

(1) Encore ferions-nous volontiers nos réserves sur cette conception plutôt romaine de la sainteté. Il serait peut-être plus biblique de s'appuyer sur la parole de saint Pierre « comme celui qui vous a appelés est saint, vous aussi soyez saints dans toute votre conduite » pour montrer combien Oberlin s'est approché du type de la sainteté évangélique et protestante (dont il nous parle lui-même p. 185). Celle-ci n'est-elle pas l'état du chrétien, qui, par sa foi religieuse et son activité morale est à chaque moment un tout dans son genre, ou, si l'on veut, atteint, à chaque instant, toute la plénitude possible de son développement individuel et se rapproche ainsi, par une sanctification toujours plus grande, de son Maître, le Saint qui a vécu parmi nous.

(2) Nous ne croyons pas utile de relever longuement ce que fut l'influence d'Oberlin. Ce serait dépasser le cadre de notre sujet et ouvrir un chapitre auquel seule la brièveté de notre vue pourrait assigner une limite. Ceux qui seront restés insensibles aux impressions que nous venons de relever comprendraient-ils mieux l'action exercée par Oberlin sur les autres ? Nous nous contenterons de citer à l'Appendice XXXI les faits relatés par Stœber et Parisot et de signaler quelques fondations qui, de près ou de loin, se rattachent au nom d'Oberlin.



Médaille par Kirstein, d'après le marbre d'Ohmacht à Waldersbach

APPENDICES

APPENDICE I

Cf. p. 7.

ACTE DE CONSÉCRATION A DIEU D'OBERLIN (1)

Im namen der heiligen hochgelobten dreieinigkeit

Unendlicher, Ewig Seeliger Gott! ich wünsche sehnlich, mich Dir in tiefster Demut und Erniedrigung meines Herzens darstellen zu können. Ich weiss wohl, wie unwürdig ein solcher Wurm ist, vor der Heiligen Majestät des Himmels, dem König aller Könige und Herrn aller Herrn zu erscheinen; besonders bei einer solchen Gelegenheit, als diese ist, da ich mit Dir eben, einen förmlichen Bund errichten will.

Allein Du bist es, o Gnädigster Gott, der hiezu den Grundriss und Entwurf gemacht. Du hast mir solches durch Deinen Sohn aus unendlichem Erbarmen anbieten lassen. Und deine Gnade hat mein Herz gelenket, es anzunehmen. So komme ich nun zu Dir und bekenne, dass ich ein grosser Ubelthäter gewesen. Ich schlage an meine Brust und spreche mit dem demütigen Zöllner : « Gott! sei mir gnädig. »

Ich komme eingeladen im Namen Deines Sohnes und verlasse mich gänzlich auf dessen vollkommene Gerechtigkeit. Ich bitte aber, Du wollest um Seinetwillen meiner Ungerechtigkeit gnädig sein und meiner Sünden nicht mehr gedenken.

Ich bitte Dich, nimm Dein ungehorsames Geschöpf wieder auf und an.

Ich bin ja nunmehr überzeuget von Deinem Rechte über mich und wünsche nichts so sehr als nur der Deinige zu sein.

Heiliger Gott! ich übergebe mich Dir jetzt auf das Feierlichste.

Höret ihr Himmel, und Erde neige Deine Ohren. Ich bekenne heute, dass der Herr mein Gott ist. Ich

(1) Cf. p. 453, note 1.

bekenne und bezeuge heute, dass ich einer von den Kindern und Volkes seines Bundes sei.

Höre es, o Du Gott des Himmels! und merke es in Deinem Denkzettel, dass ich von nun an Dein, ja ganz Dein, bin.

In dem Namen des Herrn und Gottes der Heerschaaren kündige ich allen vorigen Herrn auf, die über mich geherrschet haben, allen Weltfreuden, denen ich ergeben war.

Hier legt sich mein fleischlich Hoffen, alle meine Wünsche bei.

Ich entsage dem, was sterblich, dass mein Gott mein alles sei.

Dir widme ich alles, was ich bin und habe: die Kräfte meiner Seelen, die Glieder meines Leibes, meine Zeit und zeitliche Güter. Hilf Du selber, o gnädiger Vater! dass alles blos allein zu Deiner Ehre gebraucht und nur in dem Gehorsam gegen Befehle verwendet werde.

Mein brünstiges Verlangen, mein demütiges Begehren, Dein zu sein, wird mit mir durch alle Alter der seeligen Ewigkeit gehen.

Trägst Du mir in diesem Leben die Aufsicht und Sorge über andere auf, o so schenke mir auch Mut und Stärke, dass ich mich am meisten für Deinen Ruhm erkläre. Schenke mir die Gnade, dass ich nicht allein für mich so zu handeln suche, sondern auch andere dahin zu vermögen, dass sie dem Herrn dienen.

In dieser Ordnung, heiliger Geist, ist mein Vorhaben durch Deine Gnade beständig zu bleiben, bis an das letzte Ziel meines Lebens. Nur flehe ich Dich, dass ich alle Tage, so mir noch beschieden sind, die vorigen Mängel ersetzen und die vergangene Unordnung verbessern möge.

Lass mich von der Erde fliehn
Und der Welt den Abschied geben,
Um die kurze Lebenszeit,
Dir, o Herr, allein zu leben.

Lass mich durch Deine Gnade tüchtig werden, nicht nur auf diesem seeligen Wege zu verbleiben, sondern auch täglich auf demselben immer geschäftiger zu werden.

Ich verschreibe mich zugleich, und alles, was ich bin und habe, Deiner göttlichen Führung.

Mache Du es mit diesem allem, so wie es Deine unendliche Weisheit dem Zweck Deiner Ehre am ge-

mässesten erachtet. Dir überlasse ich die Regierung aller Begebenheiten und spreche ohne alle Bedingung, ohne allen Vorbehalt: Nicht mein, sondern Dein Wille geschehe.

Ich freue mich von ganzem Herzen über Deine unumschränkte Regierung, die allen vernünftigen Geschöpfen nichts als Lust und Vergnügen erwecken kann.

Gebrauche mich O Herr! ich bitte Dich, als ein Werkzeug in Deinem Dienste. Zähle mich unter Dein eigentümliches Volk. Wasche mich mit dem Blute Deines geliebten Sohnes. Bekleide mich mit seiner Gerechtigkeit. Heilige mich mit seinem heiligen Geiste. Mache mich immer mehr und mehr seinem Bilde ähnlich. Teile mir durch Ihn allen nötigen Beistand seines Geistes mit, der mein Herz reinige und erquicke und tröste und gib, dass ich meine Tage unter dieser Hilfe in dem Lichte Deines gnädigen Angesichtes, mein Vater und mein Gott! zubringen möge.

Habe ich dann Deinen Willen hier auf Erden gethan und ertragen, so rufe mich von dannen, *wann* und *wie* es Dir gefällt. Gib mir nur Gnade, dass ich noch in den Augenblicken meines Todes und selbst an den Thoren der Ewigkeit dieser meiner Verbindlichkeiten eingedenke und noch meinen letzten Odem zu Deinem Dienst verwende. Und gedenke Du, Herr! noch alsdann dieses Bundes.

Seigneur ! aye Pitié de moi.
1822.

Herr, erbarme Dich meiner.
1822.

Wann Du siehst, wie gross die Angst meines sterbenden Herzens ist, und wenn Du weisst, dass ich nicht vermögend bin, mich dessen zu besinnen. Ach mein himmlischer Vater, siehe alsdann mit einem mitleidigen Auge herab auf Dein mattes und mit dem Tode ringendes Kind. Ich will Dir, mein himmlischer Vater nicht vorschreiben, wie und auf was für eine Art Du mich hinwegnehmen sollst; ich will Dich nicht bitten, dass Du mich mit einem entfernten Tod begnadigen wollest. Nein, nichts dergleichen will ich von Dir begehren. Sondern nur dieses bitte ich flehentlich in dem Namen meines Jesu, dass Du mir doch die Gnade schenken wollest, dass ich Dich auch noch in den letzten Tagen meines Lebens verherrlichen möge; dass ich in den grossen Schmerzen, die etwa Deine weise Vorsehung für gut finden könnte mir aufzulegen, nichts als Gelassenheit und Ergebenheit in Deinen heiligen Willen möge von mir blicken lassen. Gib endlich meiner Seele, wann sie abscheidet, Stärke und Zuversicht und nimm sie auf in die Arme Deiner unendlichen

1765.

Mein Gott! wie ungleich sind die Zeiten! Einmal meinet man sich stark, in allem auszuhalten, ein andermal stürzet einen eine kleine Probe, ein Zahnweh etc, von der Höhe dieser Einbildung jählings herab. Lieber Gott! Du wirst nicht anders als wie ein liebreicher Vater mit mir umgehen.

Liebe. Empfange sie in den Wohnungen derer, die in Jesu entschlafen sind.

Dorten, wo gekrönt mit Jugend,
Welche immer blüht und bleibt,
Man in unvermessener Wonne
Ewig seine Zeit vertreibt.

Dass sie daselbst lauter Friede und Freude in reichem Masse geniessen und auf die Erfüllung Deiner grossen Verheissung warten, die Du Deinem Volke gegeben hast.

Dass sie mit Herrlichkeit auferstehen und vor Deinem Antlitze im Himmel ewig leben sollen. Bin ich aber solcher Gestalt in das Reich der Toten versetzet, sind alle Herrlichkeiten dieses sterblichen Lebens mit mir auf ewig verschwunden und sollte vielleicht diese förmliche Erinnerungs-Schrift in die Hände meiner zurückgelassenen Freunde geraten, so lass auch ihr Herz dadurch recht lebhaft gerührt werden.

Gib ihnen die Gnade, dass sie es nicht wie meine, sondern wie ihre eigene Sprache lesen. Lehre sie, wie sie den Herrn meinen Gott fürchten und mit mir ihre Zuversicht unter dem Schatten seiner Flügel in Zeit und Ewigkeit nehmen sollen. Lass auch ihnen die Gnade widerfahren, dass sie an allen Gütern und gesegneten Vorteilen Deines Bundes durch Jesum den grossen Mittler desselben teilnehmen. Ewiges Lob sei ihm mit Dir, o Vater und dem heiligen Geist gebracht von ganzen Millionen Deiner Erlösten, und von allen den übrigen himmlischen Geistern, an deren Werk und Seligkeit Du jene berufen wirst teilzunehmen. Amen.

Mein Gott und meiner Eltern Gott, der Du Bund hältst und Barmherzigkeit erweisest, in das sausende Geschlecht; ich flehe Dich demütig, Du wollest mir doch, da Du weisst, wie betrüglich der Menschen Herze ist, Du wollest mir doch die Gnade verleihen, dass ich mit aller Aufrichtigkeit meiner Seelen diesem Bund beitrete und auf der feierlichen Ubergabe, so bei meiner Taufe geschehen, beharre.

Nun hier soll des Herrn Name ewiglich mein Zeuge sein.

Und so unterschreibe ich willigst und freudigst dem Herrn mit meiner Hand.

. trassb urg, den 1. Januar 1760.

Johann-Friedrich Oberlin.

Bestätigt :

Waldersbach, den 1. Januar 1770.

APPENDICE II

Cf. p. 26.

... Vous savez combien je suis heureux dans mon mariage. Vous connaissez notre tendresse mutuelle de même que l'harmonie de nos sentiments, etc... — Il m'avoua qu'il n'en avait jamais vu de plus heureux et fort peu d'aussi bien assortis. Cependant, ajoutai-je, il devait être un des plus malheureux, vous le savez et en savez même les raisons (car pour l'honneur de Dieu qui m'a donné ma chère femme, même malgré moi, je n'avais pas caché jusqu'alors une preuve aussi éclatante de sa fidélité vis-à-vis de ses enfants). Là-dessus, je me mis à lui faire le récit de toute l'histoire de mon mariage dont voici un abrégé :

Je lui dis donc :

1° Que quand Dieu avait touché salutairement mon cœur, il y a une quinzaine d'années, quand Il m'avait fait reconnaître et trouver le chemin étroit de son Royaume, je me suis sacrifié à Lui corps et âme avec toutes les circonstances de ma vie, le suppliant, et cela bien des milliers de fois, de me faire un instrument de son honneur et un ouvrier fidèle en sa vigne. Ce fut l'objet de mes plus ardentes prières; pour tout le reste, je le Lui remis solennellement entre ses mains et sa seule disposition;

2° Que j'avais ensuite fort souvent occasion de reconnaître le tendre soin qu'il prit de mes affaires. Ce qui me confirma toujours ma résolution de me sacrifier à Lui, de n'être plus à moi, mais à Lui.

3° Que pour être plus capable à son service, je Lui avais demandé ardemment la grâce de pouvoir vivre dans le célibat, ajoutant que si cependant Il ne trouvait pas convenable de m'exaucer en cela, Il voulut au moins m'empêcher de me pourvoir moi-même suivant mes yeux ou mon cœur qui me pourra bien tromper; mais qu'Il voulut Lui-même m'unir à la personne, à la seule personne que Lui aurait trouvée la meilleure pour moi;

4° Que la personne avec qui je partage actuellement mes peines et douceurs de la vie m'avait été connue dès son enfance. Que j'avais toujours senti un dégoût extrême pour elle et une antipathie des plus fortes, que je me vis obligé de combattre sans cesse pour l'empêcher de percer et de se faire voir. Ce qui cependant arriva souvent. Sa personne et ses manières me choquèrent toutes les fois que je la vis et fortifièrent ma répugnance pour elle;

5° Que quand il y a trois ans, feu mon père, ma mère et quelques autres chères personnes se trouvaient chez moi avec cette même Mlle Witter dont je parle, ma mère me conseilla quelques jours avant son départ de prendre Mlle Witter pour femme, pour être soulagé : « Je vous en prie, ma chère mère, lui dis-je, ne me parlez pas de cette fille, qu'elle soit ici en qualité de visite, cela ne me fait guère de peine, mais de la prendre en mariage, c'est une chose dont la seule idée me révolte, tant j'ai de répugnance pour sa personne. » Bientôt après ma mère partit avec le reste de la chère compagnie, mais Mlle Witter resta chez ma sœur.

Le jour après le départ de ma mère, je fus honoré de la visite de Mme Muller, née Frölich. Me trouvant seul avec elle, elle me conseilla de partager la trop grande foule de mes soins avec Mlle Witter. « Tout le monde a-t-il conspiré à me tourmenter avec cette fille », pensai-je. Je n'osais le dire, je répondis que je me trouve bien et pense rester tel jusqu'à nouveaux ordres. Ces nouveaux ordres étaient plus proches que je ne l'avais pensé;

7° Mme Muller étant partie, je me trouvais le matin du vendredi suivant avec mes livres, il me vint la pensée : prends Mlle Witter pour ta femme! — Oh! la sotte pensée, dis-je à moi-même, fais-toi pendre par plaisir serait une proposition équivalente... — Méprisant et abhorrant cette pensée, je veux continuer à lire, mais en vain, la pensée me revient sans cesse et me persécute cruellement. Je jette le livre, j'en prends un autre, un troisième, puis un quatrième, et toujours en vain. Va, pensai-je, je saurai bien m'en défaire : je prends la bêche et commence à fouiller la terre du jardin jusqu'à ce que la force de mes bras me manque. Mais, notez que je n'avais rien entendu de pareil, ladite pensée revint sans cesse et me fit toujours plus de peine;

8° Je m'habille, je grimpe les montagnes et les rochers, je cherche des herbes, des insectes, et enfin étant fort fatigué, je reviens à la maison tout aussi triste et abattu que j'en fus sorti;

9° Enfin ne sachant plus de quel côté me tourner, je me jette dans le coin de mon poêle, priant ardemment que Dieu me veuille délivrer de ce qui me tourmentait. « Que si, contre mon attente et mon souhait, cette pensée m'est venue de ta part, ô Dieu, donne-moi de la résignation. Tu sais que je ne voulus que suivre ta sainte volonté, mais ce calice m'est trop amer, si tu veux que je le boive, donne-moi le courage nécessaire. » C'est ainsi que je passais la journée, me relevant, m'y rejetant, toujours soupirant, toujours abattu;

10° Cependant, à mesure que je me résignais, je me sentis plus de courage. Non que la chose m'eût paru plus agréable ou moins pénible, mais que je me trouvais du courage à passer partout où Dieu me voudra mener;

11° Le samedi se passa de la même manière et mon courage augmentait. Le dimanche je me trouvais fort tranquille et consolé, je résolus de m'adresser à la jeune fille après les services de Dieu et de lui demander un oui ou un non, et en attendant je ne cessais d'implorer la direction de Dieu;

12° Le soir étant venu, je demande à la fille, en présence de ma sœur, si elle veut m'épouser? Qu'en ce cas, elle frappe sa main dans la mienne. Alors cette personne qui avait presque fait vœu de ne pas se marier à un ministre, celle qui avait tant balancé autrefois à se prêter à des propositions fort favorables et qui lui agréaient beaucoup, cette même personne se lève en sursaut et frappe sa main dans la mienne;

13° Nous nous marions, nous nous aimons, notre amour croît avec les jours et autant que j'avais eu à combattre de répugnance, autant

avions-nous maintenant à être sur nos gardes contre l'excès de nos tendresses. Car les chrétiens savent bien que Dieu veut être le premier et principal objet de notre capacité d'aimer;

14° Ne pas reconnaître que Dieu nous a unis d'une manière toute particulière, c'est ou manquer de jugement ou être affreusement opiniâtré de ses préjugés, quoique..... (la suite manque, le manuscrit étant fort détérioré).

APPENDICE III

Cf. p. 47.

Emploi du temps dans les écoles de la paroisse de Waldersbach

Jour par jour et heure par heure

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1° Calcul. 2° Grammaire française. 3° Lecture française. 4° Géographie	1° Calcul. 2° Composition d'un conte moral. 3° Grammaire française. 4° Lecture française.	1° Calcul. 2° Lecture française et analyse d'un passage. 3° Dicter et corriger le passage analysé. 4° Catéchisme.	1° Calcul. 2° Grammaire française. 3° Dicter un chapitre de mots allemands. 4° Notes et chant	1° Calcul. 2° Lecture française. 3° Analyse grammaticale. 4° Géographie.	1° Lire et traduire de l'allemand en français. 2° Grammaire. 3° Notes et chant. 4° Catéchisme.

APPENDICE IV

Cf. p. 53.

EXHORTATION A BANNIR LES PATOIS. — 1825

Car, il n'y a point de milieu, on obéit ou on désobéit, Et, à l'égard des devoirs des chrétiens on ne *plaisante pas,* et *c'est avec crainte et tremblement que nous devons* faire notre salut pendant *la toute petite et courte vie,* durant laquelle nous avons *à nous préparer à la dignité* et félicité éternelle, qui est offerte *à ceux-là seulement* qui combattent le bon combat.

Voilà le seul vrai et bon chemin, tous les autres chemins à côté *mènent à la perdition et au désespoir.*

Mes chers amis, comme, depuis plusieurs années, je n'ai plus entendu

parler patois, je croyais effectivement que mes chers paroissiens en ont *reconnu l'inutilité absolue* et travaillent sérieusement *à le bannir,* à le *détruire* et l'effacer comme s'il n'avait jamais existé.

Mais on m'a assuré qu'il n'en est pas ainsi et *que le patois,* malgré *pas seulement* son inutilité absolue, *mais le mal* qu'il fait à tous les petits enfants, *dont le Seigneur nous dit qu'ils sont si* précieux aux yeux de Dieu, *on m'a assuré* que ce patois, si inutile en soi-même, et *si nuisible* aux petits enfants, *que ce malheureux patois* se soutient toujours encore.

Or, chers amis! Considérez que la parole de Dieu, *qui dès les premières* années de leur vie *doit peu à peu être enseignée* et rendue familière aux enfants, *cette parole est imprimée en français,* elle est lue et enseignée en français.

Si donc dans vos ménages vous parlez patois, *vous retardez la sainte instruction* dans vos petits enfants, et *vous agissez directement* contre le souhaits et les ordres de votre *Dieu et Sauveur* qui dit : « Laissez venir à moi les petits enfants, *menez, conduisez-les moi;* car à de tels, appartient encore le royaume de Dieu, à moins que *par une éducation négligée et diabolique,* on ne les en empêche. Il n'y a point de milieu, qui ne travaille pas pour le Seigneur est un serviteur inutile et regrettable.

Or donc, les élever en patois, c'est retarder l'œuvre du Saint-Esprit en eux, c'est *servir ouvertement et décidément l'ennemi, l'adversaire de Jésus-Christ, c'est favoriser, aider et servir le diable, et se mettre publiquement et décidément du parti du diable.*

Oh! *la chose terrible* et effroyable de combattre et d'*anéantir ainsi les fruits de la passion de Jésus-Christ,* le Fils de Dieu, et de fouler ainsi aux pieds le respect *et la vénération profonde de Celui* auquel vous *adressez le Notre Père,* auquel vous osez dire : *Cher Père, que ton règne vienne chez nous, chez tous les nôtres.*

Ah, chers amis! Qu'il n'en soit plus ainsi, que dès ce jourd'hui, dès ce saint jour de dimanche, *le patois,* cette langue, *soit bannie pour toujours de toutes les maisons de la paroisse* (les jugements de Dieu, fléaux effroyables roulant parmi les chrétiens infidèles, ne veuillez pas les attirer sur le Ban-de-la-Roche).

Considérez toujours que celui qui pèche volontairement, et celui qui fait et peut aisément faire le bien, *et ne le fait pas, n'est pas un pauvre pécheur, mais un scélérat effronté comme, — comme, — le dirai-je, comme les malheureux esprits de l'enfer. Aussi est-il dit à leur égard, qu'il n'y a plus pour eux qu'une attente terrible d'un feu ardent,* qui dévorera les adversaires de Jésus-Christ notre Rédempteur.

Ainsi, chers amis, dès aujourd'hui on ne souffrira plus de patois dans toutes les maisons où il règne quelque égard et respect et amour pour Dieu et le Seigneur Jésus. Amen (1).

---

(1) Nous avons conservé dans ce passage toutes les phrases soulignées par Oberlin. le lecteur se rendra ainsi mieux compte de la forme de la plupart de ses manuscrits, (Cf p. 6, note 1).

APPENDICE V

Cf. p. 55.

NOMS DE BAPTÊME

GARÇONS

Aaron, homme fort et vaillant.
Abiel, Dieu est mon père.
Abraham, père d'une grande famille.

Absalom, père de la paix.
Actif.
Adam, fait de terre.
Aimable.
Aimé.

Alexandre, homme secourable.

Ambroise, céleste immortel.

Ami.
Amos, chargé.
Amour.
André, fort, vigoureux.
Antoine.
Athanase, immortel.
Auguste, Augustin, } qui augmente.

Barnabas, fils de consolation.
Barthélemi, fils vaillant.
Benjamin, fils bien-aimé.
Benoit, béni.
Bien-aimé.
Bienfaisant.
Bienvenu.
Blaise, luisant.
Blandin, affable, caressant.
Boniface, bienfaisant.

Candide, sincère, loyal.

Caspar.
Céleste.
Célestin.

FILLES

Abigaïl, la joie de son père.
Abondance.
Adélaïde, Adelheit, noblesse.
Adelphine, chère sœur.
Agathe, bonne.
Agnès, pure et chaste.
Aimable.
Aimée.
Agar.
Alexandrine, Alexandrette, } fille ou femme secourable.
Alliance.
Amalie, laborieuse.
Ambroisine, céleste, immortelle

Amélie, sans-souci.
Amère.
Améthiste, sobre.
Amitié.
Anémone.
Angélique.
Anne, pleine de grâce, exaucée.
Antoinette.
Augustine.
Aurélie, belle comme de l'or.

Béatrice, qui cherche à sauver les autres.
Bénigne.
Bien-aimée.
Bienvenue.
Bienveillance.
Blandine, affable, caressante.
Bonne.
Bonne-Foi.
Brebis.

Candide, ouverte.
Caroline, brave, droite.

Catherine, pure et chaste.
Célestine.

GARÇONS	FILLES
Charles, brave, hardi, vaillant.	Charité, Charlotte, Caroline, Chaste. Chrétienne.
Chrétien, appartenant au Seigneur Jésus-Christ.	Christine.
Christmann, homme droit.	Claire.
Christophe, qui porte le Seigneur Jésus-Christ.	Cité céleste.
Chrysolithe, pierre précieuse de couleur d'or.	Chrysolithe.
Chrysostome, bouche d'or.	Claudine.
Claude.	Clémence, Clémentine.
Clément.	Cléophée.
Cléophé, honneur du père.	Conservée.
Conservé.	Colombe, Colombine.
Corneille, homme fort et courageux.	Constance, Constantine.
Constant, Constantin.	Concorde.
Crains Dieu.	Conversion.
Cyprien, homme bon et loyal.	Couronne.
Cyrille, excellent, petit seigneur.	
Daniel, c'est Dieu qui me juge.	Délivrance.
	Dorothée, don de Dieu.
David, bien-aimé.	Débonnaire.
Débonnaire, doux, patient.	Désirée.
	Douleur.
Désiré.	Dieudonnée.
Didier.	Dimanchette.
Dieudonné.	Dominique.
Dimanche, appartenant au Seigneur Jésus-Christ.	Débora, une abeille.
Dominic, appartenant au Seigneur Jésus-Christ.	
Doux.	
Eberhardt, cœur d'honneur.	Éléonore, miséricordieuse.
Éléazar, secours de Dieu.	Élisabeth, la promesse de Dieu.
Élidad, Aimé-Dieu, Théophile.	Émeraude, *ein* Smaragd.
Élie, mon Dieu est le Seigneur.	Émérence, une personne de mérite.
Édouard.	Espérance.
Éliéser, mon Dieu est mon secours.	Esther, étoile.
	Éternité, heureuse.
Élisée, le salut de Dieu.	Euphémie, de bonne réputation.
Émile.	
Emmanuel, Dieu avec nous.	Émilie.
Engelhardt, cœur d'ange.	Ève, mère des vivants.
Ephraïm, fertile.	
Erasme, aimant.	
Ernest, sérieux, solide, rassis.	Ernestine.

GARÇONS	FILLES
Ésaïe, salut de Dieu.	
Étienne, couronne.	Étiennette.
Eugène, de bonne naissance.	Eugénie.
Euphrosyn, de bons sentiments.	Euphrosine.
Ezéchiel, force de Dieu.	
Félix, heureux.	Félicité.
Ferdinand.	
Fidèle.	Fidélité.
Florent, Florian.	Foi-Chrétienne.
Florentin, fleurissant.	Florentine.
Fortuné.	Fortunée.
Franc-Cœur.	Fraternité.
François.	Françoise.
Frédéric, riche de paix.	Frédérique.
Fridolin, fils de la paix.	Fridoline.
Franc.	Franche.
Gabriel, homme fortifié par Dieu.	Giroflée
	Grâce.
Gédéon, vainqueur.	
Généreux.	Généreuse.
Georges, laboureur, cultivateur.	Georgette.
Gracieux.	Gracieuse.
Grand cœur.	
Gratien.	
Grégoire, vigilant.	
Gottfried, Godefroi, paix de Dieu.	
Gotthardt, cœur divin.	
Gottlieb, aimé de Dieu.	
Guillaume, valeureux.	
Gustave, Dieu mon aide.	
Hénoc, homme consacré à Dieu.	Hélène, lampe, claire.
Henri, riche en salut, en prospérité.	Henriette, *Heilreich.*
Héros.	Héroïne.
Heureux.	Heureuse.
Honoré.	Honorée.
Hugo, Hugues.	
Humble.	Humilité.
	Hyacinthe.
Immortel.	Immortelle.
Indulgent.	Indulgence.
Ingénu.	Ingénue.
Innocent.	Innocence.
Isaac, fils de joie.	Industrie.
Israël, luttant avec Dieu.	Irène, Irénée, paisible, pacifique.
	Isabelle, une demeure sûre.

GARÇONS	FILLES
Jacques, Jacob, qui foule au pied le vieil homme.	Jacinthe.
	Jacobée, Jacobine.
Jasmin.	Jérulasem, céleste.
Jean, gracieux.	Jeanne.
Jérémie, l'Éternel l'élèvera.	Jonquille.
Jethro, élevé, considéré.	
Job, portant le deuil.	
Joël, l'Éternel est Dieu.	
Joans, un pigeon.	
Jonathan, le Seigneur l'a donné.	
Josaphat, Dieu jugera.	
Joseph, Dieu y ajoutera.	Joséphine.
Josias, don de Dieu.	
Josué, Dieu est notre salut.	
Jude, louange, loué, célébré.	
Julien, jeune, svelte.	Julie, Julienne.
Juste, Justin.	Justine.
Laurent, florissant comme un laurier.	Léa, diligente.
Lazare, le secours de Dieu.	Léopoldine.
Léon, lion.	Louise, conductrice.
Léonhardt, cœur de lion.	Lydie.
Léopold, *Liebhold*, aimable.	
Loue-Dieu.	
Louis, *Ludwig*, conducteur.	
Leutweg.	
Loth, couvert, caché.	
Luc, luisant.	
Malachie, Dieu est mon roi, mon ange.	Madeleine, de Magdala.
Martin, vaillant.	Marguerite, une perle.
Mathias, Mathieu, don ou présent de Dieu.	Marie, amère.
	Marthe, affligée, triste.
Maurice, noir.	Miséricorde.
Melchisédec, roi de justice.	Monica.
Micaël (Michel), qui est comme Dieu.	
Modeste.	Modeste, modestie.
Moyse, tiré de l'eau, conservé.	
Narcisse.	Narcisse.
Nathan, donné en présent.	
Nathanaël, donné de Dieu et donné à Dieu.	
Nicodème, vainqueur des peuples.	
Nicolas, vainqueur du peuple.	
Noé, repos et consolation.	
Obéissant.	Obéissante, obéissance.
Osée, libérateur.	Odile.

GARÇONS	FILLES
Paisible.	Paisible.
Patient.	Patience.
Paul, petit.	Pauline.
Philadelphe, qui aime les frères.	Philadelphie, amour des frères.
Philémon, cher ami.	Piété.
Philippe, amateur de chevaux.	Philippine.
Polycarpe, qui porte beaucoup de fruits.	Philomèle, amatrice du chant mélodieux.
Placide, doux, prévenant.	Placide.
Pierre, ferme comme un rocher.	Pétronelle, Pierrette.
Pérégrin, étranger, en voyage.	Pérégrine.
Quirin, ne signifie rien chez nous.	
Raphaël, Dieu guérira.	Rachel, brebis.
Reinhardt, cœur pur, sincère.	Rebecca, pierre précieuse.
Reinhold, qui aime la pureté.	Régine, Reine.
René, régénéré.	Renée.
Robert, fort.	Repentance.
Rodolphe, secourable, de bon conseil.	Rose, Rosette, Rosine, Rosalie.
Rubis.	Ruth, regard gracieux.
Salomon, pacifique.	Salomé.
Samuel, obtenu de Dieu par la Providence.	Sabine.
	Sagesse, Sapience.
Saphir.	Sauvée.
Sauvé.	Sara, princesse, maîtresse.
Sébastien, vénérable.	
Serein, clair comme le beau ciel.	Sérénité.
	Simonette.
	Simplicité.
Sigfrid, victoire et paix.	Sincère (simplicité), sincérité.
Sigismond, bouche victorieuse.	Sionite, de la montagne de Sion.
Simon. exaucé, obtenu par la prière.	Sophie, sagesse, patience.
Siméon, exaucé, obtenu par la prière.	Souffrance.
Simple, droit, loyal, franc.	Stéphanie, couronne.
Sincère.	Sulamite, paisible, pacifique.
Sion.	Suzanne, fleur de lis.
Stanislas, soutien de la gloire.	
Seth, règle, bon ordre, loi.	
Tempérant.	Tempérance.
Théodore, don de Dieu.	Thérèse, ardente, fervente.
Théodose, don de Dieu.	Topaze.
Théophile, aimé de Dieu.	
Tite, protecteur.	
Thomas, jumeau.	
Tobie, la bonté de Dieu.	
Timothée, qui révère Dieu.	Tulipe.
Tolérant.	Tolérance.
Tranquille.	Tranquille, tranquillité.

GARÇONS	FILLES
Ulric, riche en grâce.	Ulrique.
Uriel, Dieu est ma lumière.	Union.
	Uranie, céleste.
Vaillant.	Vaillance.
Valentin, fort, vaillant.	Valériane.
Vernier.	Vérène, respectueuse.
	Véronique.
Victor, vainqueur.	Victoire, Victorine.
	Violette.
	Virginie, jeune vierge.
Zacharie, l'Éternel se souvient de nous.	
Zachée, pur, purifiant.	Zéphora, couronne.

APPENDICE VI

Cf. p. 51, 155, 292.

Rapport spirituel de ces machines pour aller en l'air, c'est-à-dire des ballons aérostatiques

1° Ce que ces machines sont entre nos mains, nous le sommes à différents égards, dans les mains de Jésus-Christ. Il s'est infiniment abaissé pour nous élever jusqu'à soi;

2° Il ne peut nous élever qu'à mesure que nous sommes remplis de son esprit, de ses sentiments célestes et divins comme ces machines ne s'élèvent qu'à mesure qu'elles sont remplies d'air pur;

3° Ces machines reçoivent plus ou moins d'air pur à proportion de leur capacité. Notre capacité de recevoir une plus grande mesure du Saint-Esprit, s'augmente par l'accroissement de notre soif après Lui, et de l'ardeur de nos prières et instances;

4° Ces machines s'élèvent avec vitesse et ne cessent de monter, jusqu'à ce qu'elles soient parvenues à une région du ciel visible, où la même pureté règne qui est en elles. Et le disciple du Seigneur Jésus-Christ s'ennuie et languit, et n'est nulle part à son aise ni chez soi, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à telle contrée du paradis ou du ciel, où règnent les mêmes sentiments, l'amour, l'esprit qui est en lui;

5° Ce qui est tout à fait impossible à tout autre corps de cette terre est très aisé et naturel à ces machines, c'est-à-dire de s'élever jusqu'aux nues, et même au-dessus, et de nager et naviguer en leur compagnie. Pour les empêcher et les retenir en bas, il faut de grandes forces tellement que quelquefois ces machines se déchirent par l'effort de s'envoler.

De même, il est très aisé et très naturel au disciple du Seigneur Jésus-Christ, animé de son esprit, de faire ce qui est absolument impossible à

tout autre, qui n'aura pas cet esprit, c'est-à-dire de s'élever au ciel, d'y avoir sa bourgeoisie (comme saint Paul s'exprime), de vivre et agir en conformité avec les habitants du ciel : ses entreprises, actions, soins, soucis, paroles, désirs, tout se rapporte de la manière des habitants de la région dont il a la pureté. Veut-on l'en empêcher? On le déchirera plutôt;

6° La machine, elle-même, par son propre poids met de l'obstacle à son élévation. De même nos corps sont un gênant contrepoids de l'homme intérieur;

7° La machine et nos corps se ressemblent assez en fragilité. Nous portons, dit saint Paul, l'homme intérieur dans un vaisseau fragile;

8° Qui a la pureté des nues peut descendre et remonter, comme font ces machines et les nues mêmes. D'autres corps qu'on aura élevés, tomberont en bas avec impétuosité, et ne pourront plus s'élever, au lieu que ni les nues ni ces machines ne tombent point, mais descendent mollement et remontent majestueusement et rapidement.

De même, les anges et les esprits bienheureux qui, en pureté et sainteté, leur ressemblent, peuvent venir du ciel sur la terre et de terre retourner au ciel à leur gré;

9° L'air pur et subtil de ces machines s'évapore insensiblement, il faut l'entretenir et le nourrir, sans cela, la machine devient insensiblement plus pesante, plus terrestre, et redescend peu à peu jusqu'à terre.

De même, veillez et priez, dit Jésus-Christ à ses disciples, demeurez en moi comme la greffe intimement unie à l'arbre. Pour peu qu'on s'endort, qu'on se ralentit dans la prière et l'entretien continuel avec Jésus-Christ et qu'on néglige de nourrir l'homme intérieur, on redevient insensiblement plus terrestre, et étranger au ciel;

10° Ce qui l'an passé aurait été un délire, une radoterie, une pure folie à espérer seulement, est maintenant chose faite, comme avérée, aisée et toute simple. Ce que maintenant les disciples de Jésus-Christ n'osent presque pas soupirer, moins espérer, ne pourra-t-il pas en peu de temps, quand il plaît à leur Seigneur, dont le signe approche de plus en plus, être une chose aussi vraie et aussi aisée, que ce sera pour eux infiniment consolant et ravissant et leur fera oublier la langueur longue et souvent presque insupportable que jusque-là ils auront endurée.

O remplis-nous, Père céleste, qui aimes à donner de bons dons à tes enfants, remplis-nous du Saint-Esprit, rends-nous purs et célestes, que nous soyons intimement unis à Jésus-Christ. Comme nous avec Lui, que son sang coule dans nos veines, que son Esprit soit le nôtre, l'âme, le motif, le ressort, l'agent dominant et unique de toutes nos paroles, actions et entreprises.

Que celui qui a soif (Apocalypse XXII, 17) vienne et que quiconque veut de l'eau vive en prenne sans qu'il lui en coûte rien. Nous voici Seigneur! Étanche notre soif. Tu l'as allumée, donne, donne-nous de l'eau vive, le Saint-Esprit. O Amen, Jésus-Christ, viens. Amen.

APPENDICE VII

Cf. p. 59.

Correspondance avec la Société d'agriculture, sciences et arts du département du Bas-Rhin, séante à Strasbourg

(Sur les conductrices de la tendre Jeunesse)

Messieurs,

Il y a huit jours que j'ai reçu le diplôme d'inspection, dont vous m'avez honoré. J'en fus surpris, et j'en suis confus, agréez-en mes très sincères et intimes remerciements; je serais ravis, si j'étais capable de concourir en quelque façon à votre but noble et bienfaisant, mais je n'ose plus l'espérer.

Par votre programme, Messieurs! du 15 germinal an XI, vous demandez : « *Quels sont les moyens* de propager la connaissance et l'usage de la langue française, parmi les habitants de toutes les classes des départements de la République où la langue vulgaire est l'allemande? »

Je n'entreprends pas de répondre à cette question d'une manière à concourir au prix : la place que j'occupe dévore absolument toutes mes forces physiques et intellectuelles, et même il s'en faut beaucoup qu'elles puissent suffire aux travaux qui devraient se faire. Mais vous me permettrez peut-être l'honneur de vous communiquer la manière dont je me suis pris pour introduire le français dans ce pays patois.

Malgré les travaux infatigables et ingénieux de mon excellent devancier, feu M. Stuber, je trouvai lorsque j'entrai dans ma paroisse, il y a trente-six ans passés, des personnes, surtout des femmes, avec lesquelles je ne pus m'entretenir sans trucheman, et des écoliers de dix-huit ans, qui ne me comprenaient qu'imparfaitement et souvent de travers. Ma paroisse comprend cinq villages et trois hameaux. Dans tous ces endroits, j'envoyais successivement des institutrices sous le nom de conductrices de la tendre jeunesse. C'étaient des filles à talents et d'excellente volonté. Nous les louâmes de leurs parents comme des servantes (1).

..... Feu ma femme leur apprit à tricoter, leur montrèrent des histoires de la Sainte-Écriture, les leur racontèrent d'abord en patois, puis en français et les leur firent répéter assez souvent.

Je fis une collection de figures d'animaux, collées sur des papiers blancs, où j'écrivis les noms des animaux et quelques détails intéressants; j'imprimai des plantes, y écrivis les noms français, patois et allemands, et

(1) Le copiste d'après lequel nous reproduisons ceci a dû sauter plusieurs lignes en cet endroit.

Oberlin, dans ses *Annales 1771*, raconte les difficultés qu'il rencontra pour décider les premières jeunes filles qu'il engagea dans ce but à son service; non seulement elles hésitaient, mais les parents refusaient de les laisser aller et le fidèle pasteur dut parfois payer des servantes aux parents après avoir engagé les filles.

quelquefois les vertus et qualités de ces plantes. Je leur mis en main, des petites cartes générales du planiglobe et des quatre parties du monde. Un ami me traduisit des chansons allemandes en français : *Von weisen... Kinder-Liedern.*

Tout cela fournissait à la conductrice de quoi occuper et amuser les enfants toute la journée et de la matière à jaser. Puis, on les promenait, leur montrait les plantes en nature, et les faisait jouer et sauter en présence de leur conductrice qui se mêlait elle-même parmi leurs jeux.

Par ces moyens, les enfants apprirent bientôt plus de français que leurs parents n'en savaient, plusieurs enfants même se désaccoutumèrent du patois et introduisirent peu à peu le français dans leurs familles. Cependant il fallut vaincre bien des difficultés et des obstacles qui se succédaient plus ou moins suivant les endroits.

La conductrice que nous envoyâmes au hameau appelé « Le Pendbois » rencontra une difficulté singulière. Elle ne sut pas un mot d'allemand et là cependant il y eut des enfants qui ne savaient d'autre langue que l'allemand. Les autres enfants étaient Patois et entre ceux-ci il y en eut heureusement qui savaient aussi un peu de mauvais allemand. Or, voici comment la conductrice s'y prit : elle montra l'histoire peinte, expliqua en patois, ce que chaque figure représentait (car les enfants n'ayant jamais vu aucune figure peinte ou dessinée ne reconnurent ni arbre, ni maisons, montagne, animal, homme; ni aucune autre figure). Un enfant trucheman l'expliquait aux enfants allemands dans leur langue. Actuellement les Patois et Allemands avaient donc saisi le fait raconté. Alors seulement la conductrice la leur dit pièce par pièce en français, en la leur faisant répéter, ce qui occasionna souvent de grands éclats de rire, tant le français semblait chose nouvelle et singulière à ces petits sauvages.

Quand l'une ou l'autre conductrice avait réussi à dresser ses élèves pour quelques histoires, une carte géographique, un cahier de plantes ou d'animaux, un cantique à chanter par cœur, elle osait les produire à l'église, où, rangés à l'entour de l'autel, ils eurent l'occasion de donner des preuves de leurs progrès, dont souvent les vieux étaient stupéfaits et versaient des larmes de joie. Et alors les persécutions et menaces que nous avions eues à soutenir se calmèrent peu à peu; la plupart des campagnards se raidissent avec une opiniâtreté inconcevable contre tout ce qu'ils appellent nouveauté, quelque salutaire et excellente qu'elle soit, et j'étais trop heureux d'oser faire cultiver leurs enfants, sans qu'il leur en coûtât un denier; je m'armai de patience et de persévérance et je ne tardai pas à moissonner leurs remerciements et bénédictions.

Je joins quelques figures d'animaux et plantes imprimées telles que nous les employons dans les écoles des conductrices, et ai l'honneur de vous présenter les hommages de mon respect (1).

Waldbach, au Ban-de-la-Roche, ce 3 vendémiaire an XII.

---

(1) La *Revue alsacienne illustrée* a publié en 1910 quelques-unes de ces images faites par Oberlin.

APPENDICE VIII

Cf. p. VII, note 1; Cf. p. 83, 210, 213, 233, 297.

Le 30 avril 1783, Oberlin écrit seize grandes pages à un de ses amis (Stuber sans doute); il explique les calomnies qui sont répandues sur son compte (probablement à la suite de la fondation de la Société chrétienne), et se justifie.

Nous résumons les principales idées qu'il indique.

On l'accuse :

1° De fomenter des schismes. — Il se demande quelle est l'église où il n'y en a pas, puisque depuis la chute d'Adam, Christ et Bélial ne peuvent se sentir;

2° D'obliger certains de ses paroissiens à aller à l'église à Rothau et à Neuvillers;

3° D'avoir des domestiques dont on parle. — Il n'en a rien entendu dire;

4° D'avoir introduit à la réunion de prières de la Société un monsieur et une dame... — qui furent touchés et amenés;

5° D'avoir demandé à Dieu dans sa prière de faire tomber de la grêle comme des meules de moulin. — Il reconnaît avoir employé cette image en énumérant les calamités que la colère de Dieu peut envoyer à ceux qui méprisent ses commandements;

6° De laisser à Catherine Gagnère toutes sortes de libertés dans sa maison. — Il ne voit là qu'un moyen de jalousie à l'égard de Catherine qui a été servante chez lui et se rend souvent utile au presbytère surtout depuis la mort de Mme Oberlin;

7° De n'avoir fait qu'un service général de préparation à la communion... — un jour qu'il était fatigué;

8° De n'admettre à la communion que les seuls membres de la Société;

9° D'avoir obligé un grand nombre à ne communier que quarante jours après la confession et d'en avoir éloigné plusieurs;

10° De ne parler à l'école et au catéchisme que de songes et de visions. — Il ne parle de ces choses qu'à la Société comme Jésus faisait avec les disciples, c'est-à-dire avec ceux qui pouvaient le comprendre. Peut-être est-ce le concierge qui en a parlé. Il est vrai qu'il a fait allusion aux exhortations que sa femme lui avait adressées; mais il n'a parlé de visions qu'à titre d'exemples, comme Jésus faisait quand il employait des paraboles.

Il ajoute : « Oui, à la Société où je puis comme me détendre parmi de chers amis et parler selon les dispositions de mon cœur, j'ai raconté quelques-unes des choses pour lesquelles je bénis Dieu et certainement cela aussi a été en bénédiction »;

11° D'avoir dit que je serai au ciel aux pieds de Catherine Gagnière. — « Pharisiens, qui en toute occasion sentent pourtant bien que je suis meilleur qu'eux, et s'exaspèrent quand ils m'entendent affirmer que je suis libre de me considérer comme parfait et accompli et que je suppose que soit dans ce monde, soit dans l'autre, il y a des gens plus avancés que moi »;

12° De ne plus se gêner depuis la mort de sa chère femme. — Il reconnaît avoir à la fin du culte en donnant la bénédiction prononcé des paroles sévères : « Que ceux, a-t-il dit, qui, par leur respect pour Dieu, par leur désir de recevoir la bénédiction, se rendent digees de la bénédiction, la reçoivent »;

13° De n'avoir alors donné la bénédiction qu'aux membres de la Société;

14° De damner tous ceux qui ne sont pas de la Société;

15° De parler à la Société de choses secrètes, de complots, — absurdités;

16° De parler souvent des choses de l'amour, plutôt que de ce qui concerne la paix et l'union des ménages;

17° D'avoir parlé au naturel des choses concernant les deux sexes;

18° D'avoir dit en chaire des choses que des personnes pieuses et chrétiennes ne peuvent entendre.

« Cela est vrai parce que, hélas, une excellente personne de la Société m'avait révélé sur l'impureté un abîme d'abomination. Que faire? Prévenir les parents, ils se fâchent quand je leur dis de ne pas laisser coucher leurs filles pubères avec leurs fils de quinze, dix-huit ou vingt ans. J'ai réuni les jeunes filles seules au nombre de quarante environ et j'ai posé ces règles : 1° Une fille qui se tâte par volupté n'est plus vierge; 2° une fille qui se déshabille devant ses frères a perdu sa pudeur; 3° une fille qui ne couvre, n'efface pas par son habillement ce qui attire les yeux des garçons, n'est plus pure. Je fus accusé après cela d'avoir touché la poitrine d'une fille et d'avoir dit que j'étais si heureux de revoir une poitrine féminine. Je parlais alors avec d'autant plus de sévérité et plusieurs furent remuées dans leur conscience. Le vice est encore très répandu, mais on peut dire à présent que les jeunes ont plus de pudeur que les vieilles; »

19° On prétend que je me remarierai bientôt.

« *Une femme, une paroisse!* voilà ce que j'ai dans le cœur et je l'ai répété des milliers de fois à Dieu et aux hommes, depuis la mort de ma chère femme. La seule idée d'une nouvelle paroisse ou d'une seconde femme me paraît, dans un cas comme dans l'autre, inconcevable. »

Oberlin explique ensuite que ses adversaires sont au fond des égarés qui ne sont pas très nombreux et savent aussi bien que les autres profiter des améliorations qu'il a apportées.

Il conclut :

« Toutes ces persécutions ne m'ont pas surpris, vieilles connaissances. La lecture continuelle du Nouveau Testament ne me laissait pas espérer

autre chose. Mais il n'en sera pas toujours ainsi; et quand tout cela aura été enduré, je verrai l'heure du rafraîchissement et Dieu étendra sa miséricorde sur son pauvre serviteur tourmenté et fatigué. »

En note.

« Aujourd'hui 5 mars 1787, c'est-à-dire quatre ans après que j'ai écrit ce qui précède, comme je relisais ces lignes, je pouvais faire monter vers Dieu mes louanges et actions de grâce de ce qu'Il m'a jusqu'ici accordé les temps souhaités de rafraîchissement. Tout marche bien et dans la paix, le règne de Dieu s'avance et ceux qui font le bien sont aimés. »

APPENDICE IX

Cf. p. VII, note 1; Cf. p. 80.

« Le fornicateur doit épouser sa prostituée. » Exode XXII. 16.

Telle est la décision de Dieu; or, qu'est l'homme pour dire : « Je ne veux pas »? Qui est le père, la mère, frère ou sœur, qui osera dire : « Je ne veux pas que mon fils ou mon frère prenne une telle, quoiqu'il ait couché avec elle et que Dieu ait décidé qu'il doit la prendre pour femme et qu'il ne pourra la laisser tant qu'il vivra, fût-elle la plus pauvre, la plus maladroite, la plus prostituée, la plus laide, la plus méprisable et la plus méprisée et quelque défaut qu'elle pût avoir? »

Telle qu'elle est, il a couché avec elle, et telle qu'elle est, elle est et doit être sa femme d'après l'ordre de Dieu...

Après ce que je viens de dire, j'ai encore deux tours de questions à faire (1). Le premier s'adresse aux filles qui, vers la nuit, admettent des garçons chez elles :

1° Votre conscience trouve-t-elle en effet que votre conduite est innocente?

2° Voudriez-vous mourir dans cette compagnie avec les garçons;

3° Voudriez-vous que je vous visse;

4° Croyez-vous que votre Créateur en vous donnant un cœur de femme n'a pas aussi pourvu à un mari?

5° Croyez-vous que Dieu qui vous aime ne vous a pas destiné de tous les maris celui avec lequel vous serez et deviendrez la plus heureuse;

6° Croyez-vous que votre conduite est le chemin pour découvrir et pour avoir le mari que Dieu vous a destiné;

7° Ou croyez-vous que vous pourrez mieux choisir que Dieu;

8° Croyez-vous qu'un garçon craignant Dieu vous fera des visites

---

(1) Waldersbach, 30 avril 1775. Répété juillet 1803. Ecclésiaste VII, 37.

pendant la nuit ? Il ose vous parler de jour, son dessein est honnête et légitime, il ose donc se montrer, pourquoi voudrait-il craindre?

9° Mais si par votre conduite vous attrapez un mari qui ne craint pas Dieu, qui est-ce qui pourra toujours l'empêcher qu'il ne vous soit infidèle et qu'il ne vous maltraite?

10° Chaque mauvaise convoitise est une fornication, un adultère. Mais pouvez-vous croire que la liberté que vous permettez aux garçons ne leur fasse naître une quantité de convoitises et désirs impurs. Vous y donnez occasion, vous les scandalisez; vous en porterez donc l'une et l'autre les peines;

11° Êtes-vous ange? Vos garçons le sont-ils? Êtes-vous sûres qu'un malheureux moment ne vous flétrira pour jamais et quiconque se jette dans le danger y périt et il le mérite;

12° Les garçons ne haïssent-ils pas souvent celles des filles qui leur avaient accordé trop de faveurs? Tous ceux-là ne jurent-ils pas une fidélité éternelle? La tiennent-ils? Les vôtres seront-ils plus fidèles? Les filles abandonnées dans leur malheur ne le crurent-elles pas aussi? Et elles ont éte trompées;

13° Quand je vous parle avec douceur, quand vous me voyez, votre propre conscience ne vous dit-elle pas que vous êtes des impures, indignes du regard d'un honnête homme?

14° Si selon les règles de la police du monde, vous n'êtes pas flétries, marquées et prostituées, croyez-vous que vous échapperez à la justice divine (1)?

APPENDICE X

Cf. p. VII, note 1; Cf. p. 111.

Au Deutéronome XXIII, *12-14*

Dieu dit aux Israélites par Moïse :

« Tu auras quelque endroit hors du camp et tu sortiras là dehors. Et tu auras une petite pelle ou pioche, et quand tu voudras t'asseoir dehors tu creuseras avec cet outil, puis tu t'en retourneras, quand tu auras couvert ce qui sera sorti de toi. Car l'Éternel marche au milieu de ton camp pour te délivrer et pour livrer tes ennemis devant toi. Que tout ton camp soit donc saint, afin qu'il ne voie aucune impureté en toi, et qu'il ne se détourne de toi. »

Par ce passage nous voyons :

1° Que Dieu hait la malpropreté, la saloperie, l'impureté;

---

(1) Il ne faudrait pas, sous prétexte que ces paroles nous étonnent, nous exagérer le dévergondage des jeunes filles auxquelles Oberlin s'adressait. Il y a encore des régions dans nos campagnes où la jeunesse se réunit de cette manière à la veillée sous l'œil complaisant des parents. Oberlin lui-même justifie d'ailleurs notre dire au n° 14.

2° Que ce qui sort de l'homme doit être couvert et ne doit jamais être exposé à la vue;

3° Que celui donc qui se place de cette manière le long des chemins, n'est ni obéissant, ni approuvé de Dieu;

4° Que Dieu ne demeure point dans les maisons autour desquelles se voient pareilles immondicités;

5° Ni avec ceux qui vident leurs coffres et lieux privés d'une manière rebutante et infectante;

6° Une des raisons pour lesquelles Dieu n'est pas avec nos communautés est la malpropreté qui y règne.

Pour cette raison, quiconque aime Dieu et voudra à cet égard aussi Lui plaire et Lui obéir,

Ne laissera :

1. Nulle part des immondices le long des chemins, s'il lui est possible de les couvrir;
2. En cas de surprise, il se cachera et couvrira ce qui sera sorti de lui.
3. Il accoutumera ses enfants et tous ceux de sa maison à la même propreté.
4. Il se procurera un lieu privé ou un coffre entouré de vieilles planches ou de branches d'arbres. Puis il tiendra près de ce coffre, une provision de toutes sortes de choses propres à augmenter le fumier, telles que feuilles, sciures, balayures, etc., pour couvrir chaque fois.
5. Quand le coffre sera rempli, il en tirera le fumier à côté, en le couvrant tout de suite. Il continuera ainsi jusqu'à ce que le tas soit assez grand, ou qu'il le veuille employer.
6. Quand il l'emploiera, il aura encore soin de ne point infecter l'air, mais de le recouvrir aussitôt.

« Afin que l'Éternel ton Dieu, qui est un Dieu de pureté, de propreté et de bon ordre, puisse demeurer au milieu de toi, et qu'Il ne voie en toi aucune impureté, et qu'Il ne se détourne de toi. »

APPENDICE XI

Cf. p. 154.

Mes chers Frères,

Hier au matin, notre défunt se leva comme d'ordinaire, il soigna ses bêtes, il fit ses autres petites affaires comme il était accoutumé, en toute assurance. Il ne savait pas que sa femme et ses enfants et amis défunts l'attendaient; — il ne savait pas que déjà l'ange de la mort avait reçu ordre de mettre fin à sa vie terrestre et à sa misère en même temps.

L'ange recevant l'ordre de l'Éternel, se prosterna sur sa face et adora. Puis il jeta un coup d'œil sur Bellefosse, son œil traversa des millions de

mondes et de systèmes de mondes et l'attention de son oreille accompagna le regard de son œil. Il entend le défunt gémir sous le poids de son asthme et de son épuisement, il entend qu'il s'approche pesamment de la table pour dîner.

L'ange s'élance dans l'air et, d'un vol rapide, qui surpasse infiniment celui de l'éclair, il arrive à Bellefosse, se tient près du malade, dans sa sombre et simple chaumière, et attend le moment marqué par l'Éternel.

Enfin, il sonne ce moment, il sonne dans le ciel des cieux, l'ange l'entend sonner et frappe son coup! et les liens du corps se rompent, et les murailles de la prison s'écroulent et tombent, — et l'âme, cette âme si longtemps travaillée et fatiguée, se voit, se sent en pleine, en heureuse liberté!

Ainsi celui qui se croyait tantôt être parmi les vivants mortels se trouve parmi les morts vivants, — ou plutôt celui qui tantôt se traînait misérablement comme un ver de terre sous l'enveloppe pesante d'un corps terrestre dérangé, prend tout à coup son essor avec la liberté et la légèreté d'un oiseau! Ainsi, celui qui voulait prendre de la nourriture terrestre pour l'entretien de son corps misérable, se voit tout à coup délivré de ce corps et invité à prendre la nourriture du Paradis! Celui qui s'était levé pour passer tristement le jour du Seigneur, privé du bonheur d'assister aux assemblées religieuses, de chanter les louanges de l'Éternel et d'être instruit dans sa volonté, — se voit subitement transplanté dans le Paradis, où il passe une délicieuse journée du Seigneur, où il entend entonner les louanges de l'Éternel avec des voix angéliques et des instruments ravissants, où il entend annoncer la volonté du Seigneur par des prédicateurs consommés.

O heureux ceux qui meurent en Jésus-Christ! — Ta fin, ô homme perverti, homme moqueur, homme revêche, ta fin ne sera pas telle!

Pour nous, mes chers frères, mettons-nous à la place du défunt. Réfléchissons sur nous-mêmes, examinons-nous, regardons quel serait maintenant notre sort, si l'ange de la Mort eût eu ordre de nous faucher et de nous arracher à ce monde, sans nous avoir avertis.

Pas tous ceux qui disent : « Seigneur! Seigneur! » entreront dans la demeure de la suprême félicité, « mais ceux seulement, dit Jésus-Christ, qui font la volonté de son Père qui est aux cieux ».

Comment fais-je la volonté du Père céleste? demandez-le chacun à soi!

Comment vis-je avec d'autres gens? point de querelles? point de disputes?

Ai-je tout tenté pour composer la querelle?

1° Seul; 2° avec d'autres; 3° par l'Église?

1° Ai-je plutôt encore donné la camisole que de plaider pour la robe?

2° Ne me conformé-je point à ce présent siècle? ne fais-je pas comme le monde fait?

L'amitié du monde est inimitié contre Dieu.

3° Aimé-je sincèrement Dieu et sa Parole? travaillé-je sincèrement à Lui plaire, à avoir son approbation? (ce que certes ceux-là ne sauraient affirmer qui négligent si aisément les assemblées religieuses);

4° Aimé-je les enfants de Dieu? — pas les hyppocrites, qui voudraient être regardés comme tels; mais ceux à la vie, à la conduite desquels je vois qu'ils aiment notre Sauveur;

5° Suis-je le disciple de Jésus-Christ? m'étudié-je à faire comme Lui? fais-je tout avec Lui?

6° Suis-je un arbre fertile ou stérile?

7° Cherché-je avant toutes choses le royaume de Dieu et sa justice?

8° Élevé-je bien mes enfants? au travail? à prier Dieu? à converser avec Lui? à marcher devant Lui? à rendre service et faire plaisir à d'autres?

Ne soyez point, mes chers frères, des auditeurs oublieux, mais mettez en pratique tout ce que vous savez et apprenez, afin que votre mort un jour puisse être heureuse et l'Éternité pour vous glorieuse.

Éternel, notre Dieu, aie pitié de nous tous, attire-nous tous au Seigneur Jésus, ton Fils, et rends-nous saints et heureux par Lui.

Amen (1).

APPENDICE XII

Cf. p. 155.

Le pauvre tailleur Hammerer. Juillet 1782. Répété Août 1815.

Psaume XXXVII, 25. « Je n'ai point vu le juste abandonné ni sa postérité mendiant son pain. »

Un bourgeois de Strasbourg, tailleur de profession (nommé Hammerer, demeurant derrière l'église de Saint-Nicolas), eut plusieurs enfants dans l'âge, où, à Strasbourg, ils coûtent pour les écoles et ne rapportent rien. Quoiqu'il fût pauvre, sa diligence infatigable et sa sage économie suffirent, par la bénédiction de Dieu, à soutenir le ménage et à donner une éducation et une instruction chrétienne à ses enfants. Cependant, ce brave père devint maladif, ses forces s'évanouirent, l'ouvrage n'avança plus, les chalands s'adressent à d'autres maîtres et la misère remplit la maison de Hammerer.

Son père, un vieillard qui, lui-même, eut à peine de quoi se traîner, eut pitié de son fils et s'offrit à prendre et nourrir son aîné chez lui, jusqu'à ce que Dieu eût rétabli le père.

Mais le rétablissement tarda, la pauvreté devint de plus en plus grave, amère et désespérée.

Un jour, le garçon aîné, que le grand-père avait pris chez lui pour le nourrir, revint, pleurant et disant que le grand-père l'a renvoyé, parce qu'il n'avait plus rien pour lui, étant trop pauvre lui-même.

---

(1) Matthieu XXIV, 38-44. 16 mars 1778. Enterrement N. Banz. Bellefosse. — 13 novembre 1810. Enterrement de Mme Kant née Grimm (en changeant ce qu'il fallait).

Nouvelle terrible, situation effroyable! La mère au désespoir! le père accablé lutta contre le murmure et la défiance envers le Tout-Puissant et charitable Père céleste. Précisément ce jour-là, on avait achevé les derniers restes des provisions! il n'y eut plus une croute de pain ni quelque autre bouchée que ce fut, plus un liard en argent. Et sans argent, dans les villes, rien à manger. Il n'y a pas là des orties, ni autres herbes ou racines sauvages, dont on puisse ou ose faire usage dans le danger pressant d'une totale disette.

Il n'y eut rien absolument, et le soir, la famille, grands et petits, sont obligés de se coucher l'estomac vide, les yeux creux et remplis de larmes, sans lueur d'espoir pour le lendemain.

Le bon père fut cette nuit-là, comme tant d'autres, plus en prière qu'en sommeil. Il lutta contre dépit, défiance, murmure, soucis rongeurs et désespérés; il songea sur ce qu'il devait faire dans cette extrême nécessité.

« Le méchant emprunte et ne rend point... Invoques-Moi — pas d'autres. »

Devait-il emprunter, sans voir comment le rendre?

Devait-il envoyer ses enfants mendier le pain?

Mais Dieu a défendu de mendier.

Il consulta là-dessus Dieu dans ses prières, il consulta les passages de la Sainte-Écriture qu'il sut par cœur et dont il put se rappeler.

Et plus il le fit, plus il sentit de l'horreur pour ces deux moyens, malhonnêtes et illégitimes pour un vrai chrétien.

Il résolut de se jeter derechef avec ses enfants dans les bras du Père céleste qui nourrit les corbeaux et tout ce qui rampe et vit sur la terre et vole dans le ciel, — lesquelles créatures, cependant, toutes ensemble, ne valent pas une seule âme humaine, créée à l'image de Dieu et rachetée par le sang de Jésus-Christ.

Hammerer s'anima par ces méditations entrecoupées de prières, de soupirs. Cette longue nuit finit enfin aussi et fit place à un matin qui ramena une nouvelle scène douloureuse.

A mesure que les enfants s'éveillent, pressés par la faim, ils demandent à manger, et il n'y eut rien. Chaque demande après du pain, déchire de nouveau le cœur du père et de la mère.

Ils tâchent de consoler les enfants : « Attendez seulement encore un peu, dit le père, souffrez au nom de Dieu, et Dieu aidera. Il viendra à notre secours, Il ne nous laissera pas périr. »

On dit la prière du matin, on se met à coudre, à apprendre, chacun selon ce qu'il avait à faire. Des gémissements après une bouchée à manger interrompirent souvent l'ouvrage.

La matinée était longue, mais elle passa enfin. Le midi approche, la faim est dévorante, la patience des enfants est au bout. Le chagrin, le combat du père, de la mère, sont terribles, terribles.

Le père n'avait fait que lutter avec Dieu dans son for intérieur durant toute la matinée, soutenu seulement par l'espérance générale que les

promesses de Dieu dans la Sainte-Écriture donnent à chaque fidèle et sans doute par une secrète influence de l'Esprit de Dieu.

Enfin, midi sonne, et le père sent une assurance qui lui dit : « Maintenant, maintenant, tu verras la gloire de Dieu ! » — « Allons, mes enfants, dit-il avec un air rassuré, allons ! couvrez la table, mettez la nappe et ce qu'il faut ! »

On le regarde ! on s'étonne !

« Ah ! si nous avions seulement du pain, nous le mangerions bien sans nappe et sans couteaux ! — Faites seulement, mes enfants, ce que je vous dis, vous mangerez, et mangerez plus que du pain ! »

La femme, dévorée par un chagrin noir et horrible, ne peut plus se contenir, elle dit des duretés à son mari de ce qu'il ordonne dans leur cas désespéré de mettre le couvert.

Hammerer, inébranlable, répond tranquillement : « Vous verrez, faites comme je vous dis. Dieu nous aidera à sa gloire et à notre ravissement de joie. » On obéit, la nappe, les assiettes, cuillères, fourchettes, tout est mis comme ci-devant.

« Disons la prière ! » Les enfants se mettent à l'entour de la table ; on dit les prières, on finit par le Notre Père, et avant qu'on eût dit Amen, voilà qu'on frappe à la porte, on ouvre, — une servante qui avait une grande corbeille sur sa tête demande si ce n'est pas ici que demeure un maître tailleur nommé Hammerer, qui, depuis longtemps, doit avoir été hors d'état de gagner son pain ? Sur le oui, on met bas la corbeille, on la découvre. « Voici, mon maître vous envoie dire le bonjour et vous prie de manger cela ensemble. »

Quelle richesse pour ces estomacs affamés ! Comme les enfants ouvrirent les yeux ! Comme la mère fut honteuse de sa défiance, murmures et reproches ! et le père ! oh que les larmes de joie inondèrent ses yeux !

La corbeille fut vidée sur la table : de la soupe, de la verdure ou légumes de différentes espèces, du bœuf et autres viandes de boucherie, de la volaille, du pain et du vin !

O quelle richesse ! O quel ravissement après cette rude épreuve ! Et comment cela s'est-il fait ? direz-vous ? Le voici :

Un gentilhomme du voisinage, un monsieur de Zorn, donna un repas ce jour-là. Une dame de la compagnie lui demande ce qu'il fait pour les pauvres ? « J'ai la coutume, madame, lui dit-il, d'envoyer une portion aux pauvres toutes les fois que je traite ; et comme actuellement je ne sais point de pauvre particulier, vous m'obligeriez beaucoup, madame, si vous m'en pouviez indiquer un qui fût digne d'assistance. »

Elle lui dit qu'elle avait entendu parler d'un maître tailleur qui fut un très brave homme et pourtant dans une fort triste situation.

M. de Zorn résolut d'y envoyer les portions et la servante arriva justement quand on finissait les prières devant une table où il y avait les outils pour manger mais pas une bouchée.

Lorsqu'elle revint, elle raconta ce qu'elle avait vu et entendu ; tous furent touchés jusqu'aux larmes de cet étonnant effet de la tendre providence du Père céleste.

Nouvelle preuve que le juste n'est pas abandonné et que sa postérité n'ira pas mendier son pain.

M. de Zorn et sa compagnie ayant, par cette rencontre, appris à connaître ce fidèle tailleur, en prirent soin jusqu'à ce qu'après son rétablissement, il fut en état de pouvoir se passer des bienfaits, ce qui arriva peu de temps après.

APPENDICE XIII

Cf. p. 163, 167.

Dans l'histoire de Samson, nous voyons entre autres :

1° Que Dieu apparut à la femme de Manoah.

Manoah n'était ni sacrificateur, ni pasteur, ni docteur, ni professeur. Dieu ne fait point de distinction d'états extérieurs. Mais oui, Il en fait, car Il se manifeste plutôt aux états humbles et bas qu'aux états présomptueux par leur élévation.

Il apparut à la femme deux fois, avant que le mari pût le voir aussi, quoique nous ne sachions pas même le nom propre de la femme. Chaque sexe et chaque condition a ses avantages. Les femmes étant comme effacées sous le nom du mari, et appelées à la soumission et obéissance, sont souvent celles que Dieu honore et distingue par des grâces rares et précieuses;

2° Dieu se manifesta ici autrement qu'ailleurs. Avec la flamme de l'holocauste, Il monta en l'air et disparut, ce qu'Il ne fit pas ainsi dans d'autres rencontres; pour nous habituer à ne point raisonner présomptueusement, ni Lui prescrire des règles. Nous ne devons pas rejeter ou nier ce que Dieu donne et fait à d'autres; sous prétexte que ce n'est pas de la façon dont nous sommes accoutumés, et dont nous croyons que cela se devait faire;

3° La vocation de Samson était une vocation extérieure suivant laquelle l'un est prince, l'autre paysan; l'un roi, l'autre sujet; l'un homme de métier, l'autre homme de lettres; l'un pasteur, l'autre paroissien. Ces vocations divines extérieures ne gênent pas la liberté de l'homme touchant le moral ou spirituel, c'est-à-dire, il dépend de l'homme, après cette divine vocation comme avant elle, d'être bon ou mauvais, de marcher dans les commandements de Dieu ou de les transgresser, de veiller sur sa conduite ou de devenir léger ou libertin, comme le fut Samson;

4° Samson, en humiliant si souvent et tenant en frayeur les Philistins, qui dominaient alors sur les Israélites, a beaucoup soulagé ces derniers. Mais s'il s'était accoutumé de marcher avec Dieu, de le consulter sur ce qu'il devait faire, ou bien si les Israélites avaient assez prié pour lui, Dieu aurait, par Samson, entièrement délivré les Israélites de la domination des Philistins, ce qu'il ne fit pas;

5° Samson pécha avec des paillardes, et par des paillardes il fut puni. Par la première, il vint dans un éminent danger pour son avertissement, et par la seconde, il perdit les yeux, la liberté, toute sa prospérité et enfin la vie.

6° Ce qui commence par les ris, finit par les pleurs. Les Philistins dirent : « Faites venir Samson, afin qu'il nous fasse rire; — et quelques heures après, ils furent écrasés sous la ruine du temple renversé par Samson (1).

APPENDICE XIV

Cf. p. 313.

MALADIES D'OBERLIN

Oberlin eut le 20 janvier 1794 une fièvre putride. Le 30 mars, il revint pour la première fois à l'église, après soixante-dix jours, soutenu par deux anciens. En 1818, il fait aussi allusion, dans son journal, à cette maladie (Cf. p. 194).

En 1811, Oberlin eut une autre grave maladie au sujet de laquelle il écrivait à M. le pasteur Risler, de Mulhouse : « Quant à moi, je me porte beaucoup mieux qu'avant une grande, subite et dangereuse attaque, dont je fus assailli le 8 février passé, où l'art des médecins était en défaut, la miséricorde de Dieu voulant quasi agir seule et donner à mes paroissiens alarmés une preuve forte de l'efficacité de la prière fervente.

Quoique depuis lors je me porte fort bien, autant que les fatigues souvent forcées de quarante-cinq ans de service dans ces rudes montagnes semblent pouvoir permettre; cependant certaines dispositions de mon corps m'avertissent très souvent que je dois me hâter d'arranger tout, et de me tenir prêt, puisque ma fin pourrait encore venir tout subitement. Ce qui me peine le plus, c'est la quantité innombrable de travaux, dont je suis assailli et accablé de toute part, et dont je ne peux jamais expédier la vingtième partie. »

---

(1) 16 septembre 1790. Entretien durant une réunion du soir pour les femmes.

APPENDICE XV

Cf. p. 21, 143, 233, 242, 329.

Extraits du journal d'un jeune voyageur (Augustin Perier) (1)

Rothau, 11 décembre 1794.

.....Ce soir, nous eûmes la visite du respectable Oberlin..... je n'ai trouvé aucun homme duquel la mine soit plus ouverte, plus aimable, plus amicale et plus animée de cette bienveillance religieuse qui attire vers elle tout ce qui s'en approche... (*Suit le passage que nous citons p. 241 et il continue*)... Mais ses fantaisies les plus singulières vous intéressent parce qu'on voit qu'elles ne peuvent naître que dans une belle âme et qu'elles ont sa propre perfection et celle de son prochain pour but. Il nous entretint de son épouse qu'il aimait tendrement, mais qu'il a perdu par la mort depuis douze ans; il assure que, semblable au génie de Socrate, elle lui apparaît chaque fois qu'il a besoin de quelque consolation ou de quelque conseil.

.....Un moment nous fut particulièrement solennel, quand, au milieu de la montée, il répondit à nos demandes dans le ton le plus paternel : « Oui, je suis heureux. » Ces mots sont prononcés si rarement par un habitant de la terre, il est si beau de les entendre de la bouche d'un homme, qui, étranger à toutes les marques de faveur, à toutes les jouissances de la vanité et de la vie aisée, ne connaît que le plaisir de la bienfaisance et de la religion.....

Dès le lendemain, nous nous mîmes en route pour Waldersbach..... la maison est bien située et a, comme principalement le jardin, un aspect romanesque. On y trouve partout cette élégance qui vient de l'ordre et de la propreté. Les meubles des chambres sont simples, mais ils rappellent à chaque instant au contemplateur qu'il n'est pas dans la maison d'un homme ordinaire. Elles sont ornées de cartes géographiques, de dessins, de silhouettes; on trouve à toutes les portes des passages de la Sainte-Écriture. C'est ainsi qu'on lit à la porte de la chambre de ménage : « Bienheureux sont ceux qui sont affamés et altérés de la justice car ils seront rassasiés. » Ailleurs se trouvent des passages qui recommandent la crainte de Dieu et l'amour du prochain et de la religion. Ce bon père de famille obéit à l'ordre de la Sainte-Écriture d'écrire les ordres de Dieu sur toutes les portes et de les enseigner à chaque instant. Mais encore davantage de les recevoir et de les conserver dans un cœur bon et de les mettre en œuvre. Il nous reçut avec une hospitalité toute cordiale : pour la bienvenue, il donna à chacun un passage imprimé de la Sainte-Écri-

(1) D'après un manuscrit que nous avons retrouvé dans les papiers d'Oberlin, mais qui n'est pas de la main d'Oberlin.

ture, par exemple : « Demeurez en moi. » « Aimez-vous les uns les autres. »

Sa chambre d'étude se distingue par ses ornements, on y voit une petite collection choisie de livres instructifs pour la jeunesse allemande et française. *L'Ami des Enfants,* par Berquin, n'est pas oublié; les parois sont tapissées de tableaux, de portraits d'hommes fameux, d'insectes, d'animaux, de représentations peintes de métaux, de minéraux, de pierres précieuses fausses, en un mot de différentes contributions à la connaissance de l'homme et de la nature. On y voit aussi, il est vrai, des représentations mystiques du monde avenir. Ici ce sont les noms des douze apôtres comparés aux douze pierres de l'apocalypse, là les différents cieux selon Swedenborg. Ces derniers occasionnèrent un long entretien sur la réunion des personnes vertueuses après la mort et sur les différents degrés de purification ou de félicité qui attendent les âmes défuntes. Il assaisonne ce discours de règles pratiques et d'éclaircissements des dogmes purs de l'Évangile. Il peignit les perfections de Dieu et particulièrement sa bonté par de naïves images de la vie commune. Je n'oublierai jamais avec quelle adresse son imagination sut appliquer le beau trait de Joseph II et l'incognito dans lequel il se déguisa..... à la personne de Jésus-Christ. Un jour viendra, dit-il, où Dieu ne sera plus pour nous le comte de Falkenstein..... mais l'Empereur ! pour couronner dans toute sa gloire les vertus qu'Il a excitées en nous en se révélant à nous d'une manière adaptée à notre faiblesse (1).

Nous ne pouvions nous lasser de l'entendre.....

Le repas commença par la prière et la lecture de quelques passages de la Sainte-Écriture que le pasteur expliqua. Ses enfants, deux servantes qu'il a élevées et quelques pensionnaires augmentèrent le nombre de la compagnie. Tous portaient sur la figure la douce et pieuse empreinte qui distingue le père de famille. Nous-mêmes, nous nous formâmes imperceptiblement d'après son image. La paix et les sensations pures passaient de son âme dans la nôtre, il nous rendit la vertu et plus respectable et plus chère. C'était une jouissance pour nous de la trouver plus belle et plus touchante dans cette heureuse habitation que nous ne l'avions jamais trouvée ailleurs. Nous éprouvâmes le plus pressant besoin de devenir meilleurs, nous sentîmes le courage de l'essayer et l'espérance de voir notre essai couronné. Le charme est dans le caractère des hommes vraiment vertueux, on ne saurait être auprès d'eux sans sentir le désir de les imiter. L'élévation sur laquelle se pose leur vertu prévient la vaine persuasion sans occasionner de découragement, ils le font faire par leur indulgente et modeste bonté, on n'hésite pas à s'élancer dans une carrière qu'ils ont ouverte et où leur main amicale est prête à nous secourir et à nous garantir. Oui, cher Oberlin, ce sont là les sentiments que tu nous as inspirés ! Nous étions pour ainsi dire dans une atmosphère céleste aux douces influences de laquelle toute notre personne s'épanouissait.....

.....La soirée se passa dans des conversations sérieuses et suivies.

(1) Rappelons le « Dieu masqué » de T. Fallot.

Nous avions résolu de passer en revue Swedenborg, saint Martin, les Francs-Maçons, en un mot tous les mystiques de nos jours. Je cherchai à mener peu à peu le discours sur tous ces objets. Nous croyons qu'il était un partisan enthousiaste de tous ces systèmes, nous nous trompions. Sans rejeter absolument ni l'un ni l'autre, sans renier l'existence des phénomènes incompréhensibles, son affaire n'est pas d'y prendre une part active. (*Vient la phrase citée p. 291, note 1; et, à la suite, la phrase citée p. 292; puis il continue :*)

..... Outre les instructions ordinaires, on chanta avant le repas. Oberlin voulut comme de coutume en rester au troisième couplet, mais on le pria unanimement de vouloir l'achever et cette douce mélodie si simple s'accordait parfaitement aux sentiments de nos cœurs....

Le reste de la soirée fut voué à quelque lecture.

.....Après un repos que je nommerai la récompense d'un jour bien employé, nous nous levâmes tous de très bonne heure pour prolonger les moments trop fugitifs que nous pouvions encore passer dans cette heureuse solitude. Le temps était beau, la joie générale, nous répétâmes les divertissements du jour précédent et les trouvâmes pendant quelques heures dans le cercle de la famille vertueuse. Tous ses membres attirent sur leur poste le cœur aussi puissamment que le patriarche. Même les servantes excitent une surprise et une édification particulières; on s'étonne de trouver tant de saine raison, d'instruction et même souvent de grandeur sous une enveloppe si simple. Un jour, Oberlin demanda, au retour d'une promenade avec son épouse, à ses servantes qu'il trouva assises autour de la table à pleurer, le sujet de leurs larmes. Après bien des instances, elles dirent enfin qu'il leur était tombé à l'idée qu'il n'y aurait peut-être plus de servantes dans le ciel et qu'ainsi elles ne pourraient plus être auprès de lui. Cette anecdote vaut incontestablement mieux que la meilleure louange.....

Il m'a conduit dans sa boutique. J'y trouvais un tour, une calendrerie, des outils de menuisier complets; il me fit voir son imprimerie et sa presse aux relieurs. Je l'aidais à teindre quelques feuilles de papier destinées à la reliure des livres d'école. Il n'y a rien, pour ainsi dire, qui puisse être utile à ces montagnards isolés, que les mains du bon pasteur et de ses enfants ne préparent elles-mêmes. (*Suit le passage que nous citons p. 141.*) Oberlin a déjà introduit dans ces contrées les nouveaux poids et les nouvelles mesures et les habitants y seront habitués quand ils seront encore longtemps étrangers à d'autres, par rapport aux préjugés et à l'habitude. (*Suit le passage que nous citons p. 233 et à la suite celui de la p. 21.*)

.....Encore un mot de cet homme respectable. L'égalité la plus parfaite règne dans sa maison. Les enfants, les domestiques, les pensionnaires, tous sont traités sur le même pied. Il commence et termine le jour par la prière. Même les places de la table changent, afin que chacun à son tour soit assis auprès de lui. Tous sont heureux et lui doivent leur bonheur, ils donneraient leur vie pour sauver la sienne. Le nom de père est le seul qu'ils lui donnent, il est le plus conforme à ses bienfaits et à sa tendresse.

Tous les noms qui font voir le plus parfait amour fraternel, qui inspirent la confiance, qui donnent des droits à l'estime la plus juste, la plus invulnérable, à l'amour le plus vif, le plus ardent, sont dus à cet homme.....

Je veux terminer ce récit par ce que j'écrivis dans son livre d'amitié :

« Je n'oublierai jamais l'homme trois fois bon, trois fois religieux, que j'admirais dans ces paisibles montagnes. Je me souviendrai jusqu'au tombeau et au delà du tombeau du jour fortuné, où ce sanctuaire de la vertu devint pour moi celui de l'amitié. Toutes les âmes bonnes et aimantes, avec qui je partageai le spectacle délicieux d'un homme heureux par la religion et la bienfaisance, ont senti, comme moi, quelle est la véritable route du bonheur, elles se sont promis d'y diriger leurs pas, elles ont éprouvé le besoin et formé la résolution de devenir meilleures. Le souvenir d'Oberlin nous servira d'encouragement pour le bien et de protection pour le mal. Son image toujours placée à l'entrée de notre cœur, repoussera, pétrifiera les vains fantômes des plaisirs factices et des passions funestes; il élèvera nos pensées, il grandira nos espérances! O vénérable Oberlin, toi que je chéris comme un ami et que je respecte comme un père, je bénis le ciel en ta présence, de m'avoir précisément rapproché de toi, au moment où je vais me lancer sur une mer fertile en naufrages. Oh! daigne me suivre par tes prières et tes conseils au milieu des dangers qui m'attendent, conjure le bon cher Seigneur, le Papa céleste, de conserver dans les voies de la religion, de la morale et de l'honneur, un de ses enfants qui désire le bien, mais qui est souvent enclin au mal, et qui doit craindre à juste titre de faire de nouvelles fautes en se rappelant toutes celles qu'il a commises.

« Adieu, ô mon ami, ô mon père, que la bénédiction du ciel soit sur ta maison, que la paix soit dans mon cœur, et si je ne dois jamais te revoir ici-bas, accepte le rendez-vous que je te donne au sein de cette seconde existence qui doit réunir pour le bonheur les disciples du Maître bon et éternel que nous adorons.

« Si quelqu'une des personnes chéries avec qui je passai dans ces lieux deux journées embellies par tout ce que l'amitié et la vertu ont de charmes, revenaient avant moi auprès du bon Oberlin, puissent-elles, en parcourant ces lignes, se rappeler avec quelque intérêt d'un jeune homme qui ne les oubliera jamais, et qui du sein de l'absence tourne souvent ses pensées et son cœur vers les lieux qu'elles habitent.

« Augustin PERIER. »

APPENDICE XVI

Cf. p. 248.

RÉCIT DE LA MORT DE Mme OBERLIN TEL QUE L'A REPRODUIT STŒBER

La veille de la mort de ma femme tout le monde s'étant retiré et me trouvant seul avec elle, elle me dit : « Le Seigneur, mon Dieu, m'a tenu parole en toi, cher époux; Il m'avait promis qu'Il me ferait voir son salut, et vraiment Il me l'a fait voïr en toi; c'est à toi que je dois les connaissances que je tiens du ciel et de ce qui nous attend après notre mort. Je t'en remercie, cher époux, et je reconnais en toi la fidélité de mon Dieu. » Sur cela, il sonna 11 heures, et, selon notre coutume, nous nous embrassâmes en nous souhaitant le bonsoir. Je me retirai dans ma chambre et ma femme en bas avec son petit nourrisson, âgé de huit semaines et une servante. Vers les 6 heures du matin, une servante vint m'éveiller, disant : « Monsieur, madame est malade ». J'étais extrêmement accablé de sommeil, et, étant habitué à la savoir plus souvent indisposée que bien portante, je me rendormis. La servante vint une seconde fois, me disant : « Madame est fort mal. » Pour le coup, je me précipitai du lit et la trouvai assise sur le sien, ayant les jambes dans un bain de pied et la tête appuyée sur une servante. En entrant dans la chambre, je lui entendis dire ces paroles : « Seigneur Jésus! tire-moi de cette affreuse extrémité. » Je m'approchai et je passai mon bras autour de son corps pour la soutenir. En même temps, je sentis un mouvement convulsif dans son bras et j'entendis un craquement dans sa poitrine, après quoi, elle fut si tranquille que, ne pouvant plus supporter la situation gênante dans laquelle j'étais, ainsi que la servante, nous la couchâmes tout doucement, la croyant endormie. Mais que devins-je lorsque, tâtant son pouls, je ne lui en trouvai plus, et, mettant la main sur son cœur, je ne le sentis plus battre. Je l'abandonnai aux soins de Sébastien Scheidecker, que l'on avait appelé, et je montai avec précipitation sur le grenier. Là, me jetant à genoux, je m'efforçai de prier Dieu que cet évanouissement ne durât pas longtemps; je dis que je m'efforçai, car, quelque ardent que fût mon désir d'être exaucé, ma prière semblait être de plomb et ne voulait pas monter vers le ciel. Je fus forcé à dire : « Louez le Seigneur, vous toutes les nations; car sa grâce veille sur toi dès maintenant et à perpétuité! » « Ah! dis-je, qu'as-tu fait, ô mon Dieu, tu m'as pris ma femme et je dois t'en louer! » Je descendis, Sébastien, m'entendant descendre, voulut me prévenir de ma perte; mais je lui dis que j'en étais instruit. Je me couchai sur ma chère défunte; je collai ma bouche sur la sienne; je l'arrosai de mes larmes. Hélas! c'était un corps inanimé. J'eus assez de force ce jour-là pour écrire les lettres nécessaires et ranger les choses qu'il fallait

ranger, après quoi je m'abondonnai entièrement à ma douleur. Elle fut si vive que je priai sans cesse le Seigneur de me faire mourir, et que c'eût été un plaisir pour moi de me faire enterrer avec ma chère moitié de moi-même. Dieu, qui avait frappé un coup terrible, me traita ensuite avec la plus grande bonté, comme un malade en délire que l'on tâche de rappeler peu à peu à la raison.

APPENDICE XVII

Cf. p. 274, note 3.

Théories d'Oberlin à l'égard des couleurs (1)

1. Par le prisme, dans l'arc-en-ciel, dans les diamants, les bulles d'eau savonnée, les vieilles vitres, les gouttes de rosée et un grand nombre d'autres objets, nous voyons sept à huit vives et belles couleurs.

2. On en compte plus volontiers sept, parce que ce nombre est quasi sacré et se trouve dans beaucoup d'autres choses; par exemple les sept sons de la musique; les sept jours de la création; les sept mille ans de la durée de l'économie actuelle de notre terre; les sept esprits devant le trône de Dieu, etc...

3. Les sept couleurs sont : 1° violet ou pourpre; 2° bleu ; 3° vert; 4° citron; 5° jaune doré; 6° orange; 7° rouge. Ou bien : 1° rouge; 2° orangé; 3° jaune; 4° vert; 5° bleu; 6° indigot; 7° violet.

4. Trois de ces couleurs semblent simples et les autres composées.

5. Les simples sont : le jaune, le rouge et le bleu.

6. Le rouge et le jaune se trouvent réunis dans le feu. Le bleu est la couleur de l'eau.

7. Le rouge signifie la foi; le jaune, l'amour; le bleu, la science. Ainsi, le bleu, l'eau et la science sont analogues et en rapport ensemble; comme le feu, l'amour et la couleur jaune, laquelle en s'exaltant tire plus sur le rouge.

8. Lorsque, par les prophètes, Dieu dit : « Je ferai sourdre des fontaines dans les déserts arides. », cela signifie : « Je répandrai des lumières, des sciences salutaires sur des pays qui auparavant furent submergés dans les ténèbres de l'ignorance.

9. Quand le bleu est uni au jaune, ils produisent ensemble le vert. Or,

10. Le vert signifie l'activité, les inventions utiles, l'empressement à trouver des expédients et des moyens pour le bien-être public, *eine*

---

(1) Cité par Stœber.

Geschäftigkeit, Thätigkeit, Erfindungsdrang zum allgemeinen besten ! De même,

11. Dans le spirituel, quand la charité anime un homme instruit, il s'agite et se travaille de quoi et comment se rendre utile, soulager, aider réjouir le prochain.

12. Le jaune, combiné avec plus ou moins de rouge, produit le jaune de feu et puis l'hyacinthe ou l'orange.

Ainsi,

13. L'amour uni à la foi et exalté par elle produit un haut degré de fidélité, un attachement à toute épreuve, et la persévérance dans le feu et la tribulation.

14. Le bleu uni avec le rouge produit le violet s'il y a du bleu, ou pourpre si le rouge domine.

15. Ces deux couleurs expriment l'état des plus élevés d'entre les bienheureux, des plus avancés dans les connaissances et dans la foi.

16. Dans la minéralogie on sait que le soufre, ou principe inflammable, donne de belles couleurs aux pierres et aux mines, et fait quelquefois briller ces dernières de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel et d'une beauté merveilleuse.

17. Quand on expose ces belles mines sur de la braise et que par ce grillage on fait sortir le soufre ou principe inflammable, ces mines perdent absolument toute leur beauté et deviennent sales et noirâtres.

13. Toutes les belles couleurs de l'arc-en-ciel sont contenues dans le rayon blanc. Le prisme décompose le rayon blanc et sépare et étale les couleurs qui y étaient contenues. Les gouttelettes de rosée et de pluie font le même effet sous de certaines circonstances.

19. Mais le verre ardent et le miroir ardent réunissent derechef les sept couleurs et reproduisent le premier rayon blanc.

20. Le Seigneur Jésus promet aux vainqueurs des vêtements blancs, sans doute par la raison que qui a le blanc et le droit d'être vêtu de blanc, a toutes les autres couleurs à sa disposition et le plein pouvoir de choisir entre toutes les autres.

21. Chacun des douze apôtres de Notre Seigneur Jésus-Christ a sa couleur, qui le distingue particulièrement, et une pierre précieuse qui lui est quasi approppriée. Apocalypse XXI, 14.

22. Quand sous la liste des colonnes des fondements de la nouvelle Jérusalem (Apocalyse XXI, 19-20) on range la liste des douze apôtres, comme elle se trouve aux actes des apôtres (Chapitre I, 13 et 26), le résultat sera le suivant :

1° Le nom de *Saint-Pierre* se trouvera écrit sur la colonne de *jaspe* ou d'un cristal doré, qu'imite le diamant; 2° *Jacques* sur celle d'un *saphir* ou couleur bleue foncé, comme celle d'une violette; 3° *Jean,* sur la *calcédoine* ou *opale,* couleur de lait, mêlée de feu; 4° *André,* sur la *verte* ou *émeraude*; 5° *Philippe,* sur le *Sard-onyx,* ou mêlé de rouge et de blanc; 6° *Thomas,* sur la *sardoine,* ou le rubis, le rouge; 7° *Barthélémi,* sur le *chrisolyte ;* 8° *Matthieu* aura le *béryl,* ou le clair bleu de ciel; 9° *Jacques d'Alphée,* la *topase* ou jaune de paille, ou citron; 10° *Simon-Zelotes* aura

le *chrysoprase*, ou le vert doré; 11° *Jude*, frère de Jacques, l'*hyacinthe*, ou jaune d'orange; 12° *Mathias*, l'*améthyste* ou le violet, mélange de rouge ou de bleu.

23. Dans cette liste, le *diamant* ne se trouve pas, parce qu'il représente Dieu même, la source et l'origine de tout.

24. La science des couleurs est un abîme de mystères. Pour écrire là-dessus un bon traité, il faudrait que l'auteur fut à la fois un bon physicien et opticien, un bon chimiste, teinturier, minéralogiste et mystique. Chacun de ces savants à part pourra contenter ses semblables, mais il ne satisfera pas aux autres.

APPENDICE XVIII

Cf. p. 267 et 269.

LETTRES DE LAVATER A OBERLIN

Lieber Oberlin,

Herzbrüderlichen Dank für Dein herzbrüderliches Schreiben vom 22 Dezember 1783. Ich glaube dem Glauben und liebe die Liebe — aber tausendmal muss ich es sagen — ich bin noch nichts. O Ihr Lieben! wenn ich einst was habe, dann werdet Ihr sehen, wie nichts das alles war, was Ihr für Etwas hieltet :

Nur ein Finger Deiner Hand
In diesem quellenlosen Land!

Ich weiss was du verloren hast und bewundere Deine Ruhe und Geduld — der Allvergüter vergüte! Bete und helfe! Dulde und schaue empor! Neige dich unter dein Joch und Er wird's abnehmen oder erleichtern — meine Gesundheit ist seither sehr schwankend. Doch scheint's bisweilen, dass Gott in den Schwachen mächtig sei. « Vale et ama amantem! »

Richterswcyl, den 21 März 1784.

J.-C. Lavater.

An Papa Oberlin,

24 II, 1799.

Vielgeprüfter, Bewährter in mancher glühenden Prüfung! Gottes-Bedürfer, Christus-Verehrer, Harrer des Reiches welches die Hoffnung ist von alten Gottes-Erwählten, Freu dich, spottet die Welt, und frohlocke, sieget das Laster, jauchze, herrescht auf der Erde der Seelenvergiftende Unglaub'! Muss nicht Alles geschehn? — Ist nicht dies

Alles Geburtsschmerz jenes grossen Tags der tausendjährigen Wonne, welche mit Christus bald die Christus-Verehrer geniessen?

LETTRES DE JUNG-STILLING A OBERLIN

An den Prediger der Gerechtigkeit Oberlin, in der vogesischen Wüste.

Leide Du als guter Streiter Jesu-Christi! Bald kommts zum Siege — dann umarmen wir uns verklärte in Solyma und freuen uns so viel gelitten zu haben! — freuen uns aber auch, dass uns so viel vergeben ist.

Von Ihrem Bruder und Mitglied am Leibe Jesu.

Stuttgart, den 2 April 1801.

JUNG-STILLING.

COMMENCEMENT D'UNE LETTRE DE JUNG-STILLING

Mein theuerster und innigstgeliebter Bruder! Auch mir, meiner Frau und Tochter war es Seelenfreude Dich endlich einmal in der sterblichen Hülle, von Angesicht, zu sehen; es stärkt sich dann Einer am Andern im Herrn und das Band der Vollkommenheit schlingt sich vester (1).

APPENDICE XIX

Cf. p. 280.

LE PARADIS ET LES DEMEURES DES BIENHEUREUX (2)

Le Peuple qui marchait dans les ténèbres.....

Toute l'Europe, surtout descendue de Japheth, tâtonnait dans les ténèbres du paganisme, mais enfin elle *a vu une grande Lumière.*

« *Que Dieu attire en douceur Japheth et que Japheth loge dans les tabernacles de Sem et que Canaan leur soit fait serviteur* », dit Noé à ses trois fils par l'Esprit prophétique. Mais *comment* et quand les descendants de Japheth, les Européens, doivent-ils voir cette grande Lumière, et

---

(1) Nous avons donné le texte de l'« Acte de consécration d'Oberlin », que Stœber ne reproduit pas, parce qu'il nous a paru digne d'intérêt et que la traduction de Lutteroth, que nous citons, le rend assez librement; mais nous ne pouvons reproduire tous les autres textes allemands d'Oberlin. ils n'offriraient d'ailleurs qu'un intérêt médiocre, car leur traduction est aisée. Nous conservons les textes ci-contre parce que Stœber les cite et parce que leur caractère poétique en rend la traduction moins exacte.

(2) Ésaïe IX, 1-6. Texte de Noël, 25 décembre 1782. Répété Noël 1803. Oberlin indique que ce sermon est la traduction de son sermon en allemand du 15 décembre. Cf., p. 150, la Pl. V, qui reproduit la 1re page de ce sermon.

être éclairés par la bienfaisante connaissance du vrai Dieu? Quand Japheth devait-il être attiré dans les Tabernacles de Sem? *Car l'Enfant nous est né.* Ce fut par la naissance de cet enfant, que les ténèbres des peuples devaient être chassées! *Et comment cela ?*

Le Fils nous a été donné, — le Fils, — l'Unique, — le premier né du Père, la deuxième personne de la très sainte Trinité, qui avec le Père et le Saint-Esprit fait un (comme en nous la mémoire, le jugement, l'imagination, la volonté, le génie, choses dont chacune est différente de l'autre, ne font ensemble qu'un, notre esprit). La splendeur, la gloire de la Majesté du Père nous a été donnée, *à nous, à nous pauvres esclaves* du péché, créatures devenues désobéissantes et malheureuses; *a été donnée* pour être notre rançon; ô chose étonnante, stupéfiante, que les anges et archanges aspirent d'approfondir!

L'*Empire est sur son épaule!* Étonnant enfant, il est souverain en même temps, et souverain régnant par lui-même; pas comme un jeune roi dont le royaume est gouverné en son nom par un tuteur régent, non, il porte lui-même le poids, les soins de son empire immense. *Son Empire est sur son épaule.* O étonnant, ô merveilleux enfant! Et comment s'appelle-t-il? Il s'appelle

I — *L'Admirable et Merveilleux*

1° Par cette même raison que d'un côté il pourrait se dépouiller tellement de ses divines propriétés, de sa toute-science et toute-puissance, tellement se rendre semblable à un enfant mortel, que, comme eux, il apprenait à marcher, à parler, épeler, lire, écrire, un métier, etc..... et de l'autre côté, il était en même temps souverain régnant de toute son immense création;

2° *Parce que par sa naissance l'état et le sort,* pas seulement des païens, mais de tous les hommes même, fut merveilleusement changé, comme nous verrons dans la suite;

3° Merveilleux, — comment la très sainte Trinité se pouvait résoudre à s'abaisser si prodigieusement et nous donner son Fils, l'Un en elle, en rançon et victime pour nos péchés. — Chose si merveilleuse qu'elle semble à l'humaine raison n'être qu'un rêve ou même une folie, comme la Sainte Écriture s'exprime.

Merveilleux dans ses desseins, ses moyens et ses effets :

Il avait créé le ciel, la demeure immense des sains Anges. Dans le milieu de ce ciel, la très sainte Trinité a établi sa demeure visible, son trône, qui, par l'ineffable gloire dont Il est environné, est inaccessible aux plus hauts mêmes des archanges.

Ce trône de Dieu est pour les mondes angéliques ce que nous est notre soleil (Apocalypse XXI, 23). Tout à l'entour de ce soleil inaccessible, dans cette glorieuse demeure de la très sainte Trinité, se trouvent les trônes ou mondes innombrables des saints anges, chacun dans leur ordre et rang et nagent dans l'espace immense du ciel angélique comme notre terre, et la lune et les autres planètes nagent dans notre ciel, et tournent autour de notre soleil.

Les trônes ou mondes angéliques les plus proches de ce divin soleil ou de la gloire de la très sainte Trinité, sont ceux des chérubins, puis des séraphins, ensuite des autres hautes puissances, et ainsi successivement tous les autres innombrables mondes ou terres des anges.

Chacune de ces terres angéliques et transparentes est habitée par des anges comme notre terre et la lune et les autres planètes sont habitées par des hommes.

Et chacune de ces brillantes terres a son prince qui, au nom de la très sainte Trinité et sous ses ordres et influences, administre le gouvernement. Entre ces princes, il y a une très grande différence : la Sainte Écriture les distingue par plusieurs termes, comme : Puissances, Dominations, Principautés, etc. Plusieurs princes se réunissent sous un seul chef et tous les chefs sous la très saine Trinité — de sorte qu'un archange a plusieurs — peut-être des millions — de mondes sous son gouvernement.

La Sainte Écriture nous apprend même quelques noms de pareils chefs de princes, — par exemple, elle parle de *Micael* avec ses anges, *Uriel* (le feu de l'Éternel), avec ses anges, *Gabriel*.

Un pareil chef de princes et de mondes angéliques et brillants fut aussi *Lucifer*, appelé Satan, qui abusa de sa liberté, s'éleva dans sa grande force et gloire, voulut régner indépendamment de Dieu, se révolta enfin et entraîna avec soi une troupe innombrable de ses anges et sujets, qui étaient dans son vaste empire, lequel embrassa toutes les innombrables planètes de l'univers visibles à nos yeux corporels terrestres et dont la résidence était sur notre terre.

La suite de cette révolte était qu'ils furent tous bannis et chassés de leurs demeures glorieuses, brillantes et transparentes, et délégués dans une demeure qui jusqu'alors n'avait point existé : L'*Empire des ténèbres.* Et ainsi leur place au ciel fut vide et vacante.

Quelque temps après il plut à la très sainte Trinité de créer une toute nouvelle espèce de créatures — de plus basse condition que les anges, et différente aussi des anges en ce que au lieu que les anges ont tous été produits à la fois, ces nouvelles créatures au contraire devaient toutes venir d'un seul père — ceux de chaque terre au moins, d'un seul père.

Or, le nôtre fut Adam qui, pour soi et pour nous, devait rendre hommage à l'Éternel, son créateur et faire l'épreuve de la soumission et fidélité. Au lieu que les anges fidèles et bienheureux tressaillaient et triomphaient à la vue de cette nouvelle création du charmant Paradis (Job. 38, 7).

Lucifer au contraire, ce prince méchant et malicieux, frémit de rage avec ses anges de se voir ainsi remplacé et médita dans ses ténébreuses demeures sur des moyens de gâter cette nouvelle création et de se venger par-là de son juste juge.

Il réussit, il séduisit Adam, et en lui et après lui sa postérité. Alors il triomphait au double. « *Si nous avons été punis pour notre désobéissance,* dit-il, il faut que les hommes le soient de même; ce qui est juste contre l'un, est juste contre l'autre. — mais de cette manière nous sommes

vengés, — le nouvel ouvrage du Créateur est gâté et notre puissance et empire s'accroîtra par les hommes qui nous joindront. »

Il dit, — et Dieu le laissait dire et triompher à son aise et agit en attendant en silence. La menace contre la désobéissance de l'homme fut exécutée, et la sentence de mort fut annoncée à Adam; cependant, Dieu leur fit comprendre que, dans cette horrible catastrophe, ils ne devaient pas se désespérer; vu que Dieu pourrait y trouver un remède, et ferait naître un enfant qui, dans la suite, réparerait ce malheur.

Adam fut banni du Paradis, — à la place de ce délicieux et merveilleux séjour, les hommes furent condamnés à défricher une terre inculte et à manger leur pain à la sueur de leur visage, et toutes les professions et genre de vie furent maudits et chargés de peines, pour exciter et entretenir le défi de regagner le Paradis perdu.

Des siècles s'écoulèrent ainsi, sans que l'enfant promis parut, — seulement, de temps à autre, Dieu révéla des circonstances qui devaient le rendre reconnaissable quand Il serait venu. Quatre mille ans furent passés — et — voilà ! l'enfant naquit !

Deuxième sermon (*1er janvier 1783*)

Mais un enfant sans la moindre apparence — point de puissances ou de richesses, mais au contraire si pauvre, qu'il n'eut pas même un berceau ! — Et voilà pourtant celui qui avec le temps devait exécuter ce grand, cet immense et admirable projet ! ! ! Telle est la marche, l'allure de Dieu. Voilà le petit grain de semence de moutarde, qui s'accroît et devient un arbre immense pour loger sous son ombre tous les oiseaux du ciel !

Dès que *Lucifer* ou *Satan* s'aperçut de ce que cela allait donner, il médita de nouveau sur les moyens d'empêcher, traverser et gâter l'ouvrage de Dieu.

L'impie Hérode lui vint très à propos. Par la fureur de ce fidèle instrument, il espéra anéantir l'enfant Jésus, mais pour ce coup il ne réussit pas. Des enfants en grand nombre furent massacrés impitoyablement; mais, au dépit de Satan et peut-être même à son insu, l'enfant Jésus fut sauvé en Égypte, sous la garde des anges.

Dans la suite, Satan n'osa rien intenter, jusqu'à ce que Jésus, à l'âge de trente ans, commença son ministère. Alors Dieu permit que Satan trouva moyen d'essayer un coup. Il se mit à tenter de séduire Jésus par les trois appas les plus forts, mais, ni une faim inexprimable de quarante jours, ni les honneurs les plus flatteurs, ni toutes les richesses du monde, ne purent arrêter un instant ce héros vaillant, Jésus, dans sa carrière. Il resta inébranlable et Satan, honteux, fut obligé à quitter le champ de bataille, à lui céder le champ.

Voyant donc échouer ses projets les mieux inventés et n'osant s'attaquer immédiatement à la personne de Jésus, il excita ses chers et fidèles amis, les Pharisiens et les Scribes, à une haine implacable et furieuse contre Jésus.

Et quel ne fut pas son triomphe, quand il les vit réussir au point de faire expirer Jésus dans les plus horribles douleurs et insultes?

Mais il en fut lui-même la dupe; car c'est ainsi que les Écritures s'accomplirent et que Jésus fut justifié être le Messie; — et le chemin de la croix fut celui sur lequel, contre l'attente de Satan, Jésus put exécuter ses projets et sauver le genre humain.

Et comment cela? Quand le Seigneur Jésus eut parfaitement pris notre nature, il fut aussi parfaitement notre frère. Comme en soi-même, Il est une personne de la très sainte Trinité, élevé infiniment au-dessus de toutes les créatures, Il fut certes le principal d'entre nous et mérita plus qu'Adam d'être notre chef.

Troisième sermon 5 janvier 1783

Mais comme un chef pouvait tout gâter pour son parti, pourquoi l'autre, le deuxième, n'aurait-il osé tout réparer pour eux. Il n'y a qu'un homme contre un homme et Satan n'osait crier contre injustice et partialité. Le premier chef avait désobéi, le deuxième était obéissant jusqu'à la mort de la croix. *Le premier avait écouté les propositions du tentateur* avec complaisance et déférence; — le deuxième les comparait d'abord avec les commandements de Dieu. *Le premier avait péché par sensualité,* il préféra le plaisir des sens au plaisir d'être fidèle enfant de son Créateur; — pour le deuxième, la plus horrible mortification des sens et de la chair ne peut ébranler son humble et obéissant attachement à Dieu. *Le premier pécha par ambition,* le deuxième était toute humilité; *le premier voulut être plus qu'il ne convenait,* le deuxième souffrit qu'on le crut infiniment moins que ce qu'Il était; *le premier espérait être égal à Dieu,* le deuxième avait été égal à Dieu et se rendit égal au plus méprisé, au plus faible des hommes; *le premier voulait s'élever,* le deuxième s'abaissa infiniment, — et répara donc toutes les fautes du premier.

Tout était donc remis, à certain égard, dans son premier état par le deuxième chef, par son extrême obéissance jusqu'à la mort et son inviolable fidélité et fermeté dans les épreuves.

Dorénavant les hommes n'étaient plus malgré eux ni sans leur consentement la propriété de Satan. — Chacun peut faire lui-même sa propre épreuve.

Mais comme Satan employait, tant par lui-même que par les siens, tous les moyens possibles pour séduire de plus en plus chacun des hommes, — il fallait accorder le même droit au Seigneur Jésus, d'employer aussi, tant par Lui-même que par les siens, tous les moyens possibles pour retirer les hommes du mal et les porter à se donner à Dieu par une cordiale conversion. Mais comme Satan n'ose forcer personne à devenir méchant, aussi Jésus-Christ ne force-t-il personne à se convertir et devenir bon.

Chaque homme a sa liberté. Chacun est porté entre le ciel et l'enfer, il ose choisir, — il est placé entre les anges et des diables, il dépend de lui de choisir le parti des uns ou des autres.

Chacun ose choisir entre des hommes aussi qui le veulent séduire, et d'autres qui travaillent à le convertir, il peut écouter les uns ou les autres.

De même il a d'un côté le Saint-Esprit, qui frappe à la porte de son cœur, et d'autre côté le prince des ténèbres et de ce siècle qui rôde comme un lion rugissant cherchant qui il pourra dévorer.

Quatrième sermon (*26 janvier 1783*)

Quiconque donc obéit maintenant à sa conscience ou à l'Esprit de Dieu, lequel parle par elle, et pas à l'Esprit de ce monde, devient enfant de Dieu.

Quiconque écoute les inspirations et exhortations des anges et des serviteurs et enfants de Dieu, et pas celles du malin qui rôde partout, ni celles de ses anges , de ses serviteurs et enfants, est sauvé de l'Empire des ténèbres et transplanté dans le règne de lumière et devient bourgeois des Cieux.

Quiconque suit l'Évangile, s'abandonne et se dévoue au Seigneur Jésus-Christ et, comme un pauvre misérable pécheur damné, cherche en Lui pardon et rédemption de ses péchés, justice et sanctification, — devient disciple, écolier, apprenti de Jésus-Christ, — époux, cohéritier.

Tous ceux-là sont arrachés à la puissance du prince de ce siècle et sont protégés par le Roi des rois comme les chers sujets de son règne.

Osée XIII, 14 : « Je les rachèterai de la puissance du sépulcre et de l'enfer. Je les garantirai du prince de la mort. Je serai tes pestes, ô mort ! Je serai ta destruction, ô sépulcre ! »

O oui, grâces à ton ineffable charité, ô Seigneur Jésus, notre admirable et merveilleux Sauveur ! — oui, pour les tiens, pour tous ceux qui veulent se donner à Toi, Tu es la peste de la mort et la destruction du sépulcre !

Voyons maintenant le *résultat des desseins et moyens de Jésus-Christ, l'Admirable, le Merveilleux :*

Satan nous a fait perdre le paradis, — un paradis; *mais Jésus-Christ,* par contre, *nous acquit trois paradis,* un triple paradis, un triple ciel, — c'est-à-dire le paradis, le ciel des anges et le très saint.

D'après cette triple glorieuse demeure, Jésus-Christ, l'admirable Souverain, partage les bienheureux en trois classes (Apocalypse XI, 18-XII, 18) : 1° les *craignant Dieu ;* 2° les *serviteurs de Dieu,* et 3° les *prophètes.* Les craignant Dieu pour le paradis, les serviteurs de Dieu pour le ciel du paradis, ciel des anges, — et les prophètes pour le très saint.

Les *craignant Dieu,* c'est-à-dire toutes les personnes de tous les peuples et nations qui ont fait un fidèle usage des grâces et lumières que Dieu leur avait accordées, et des mouvements du Saint-Esprit qui travaillait en eux.

Les *serviteurs de Dieu* ou les saints, c'est les personnes de tout sexe, de tout rang, de tout état, qui, non seulement cherchaient à sauver leur propre âme, mais qui, animées de la charité de Jésus-Christ, étaient en

souci et travail continuel pour le salut des autres, pour l'avancement et l'établissement du règne de Jésus-Christ et la destruction du règne malheureux de Satan.

Les *prophètes*, c'est ceux des serviteurs de Dieu qui ont été appelés à des combats, travaux, souffrances particulières pour le règne de Dieu, et qui, par conséquent, sont parvenus d'entre les bienheureux aux plus hauts degrés d'imitation de Jésus-Christ, et qui, comme Lui, sont devenus rois, prophètes et sacrificateurs devant Dieu son Père, — tels sont les apôtres et prophètes connus sous ce nom, et une infinité d'autres de toutes nations qui ont suivi de plus près leurs traces.

Dans toutes ces classes, il y a des subdivisions et nuances à l'infini, de sorte que le plus haut des craignant Dieu touche de près le plus bas des serviteurs de Dieu, et le plus haut des serviteurs de Dieu touche au plus bas des prophètes, et le plus haut des prophètes est le plus proche de Jésus-Christ. Cette différence à l'infini dans les degrés de lumière, de sainteté, de fidélité, de conformité avec Jésus-Christ dans les bienheureux, suppose aussi des différences à l'infini dans les demeures qui leur seront assignées dans leur beauté, grandeur, magnificence, proximité de Dieu.

Cinquième sermon, 16 février 1783 (1) Colossiens III, 1, 2

Un coup d'œil sur les différentes demeures des bienheureux

Je vous ai dit qu'à la place du seul paradis que Satan nous avait fait perdre, Jésus-Christ nous a acquis un triple paradis, trois cieux, savoir : le paradis, le ciel du paradis, ou le ciel des anges et le très saint, ou le ciel des cieux, ou la nouvelle Jérusalem.

1. *Le Paradis*

Est-ce ce monde lumineux et agréable, que Dieu a créé lorsqu'Il créa la terre et les cieux terrestres, il y a bientôt six mille ans.

Il en est parlé dans le *second chapitre de la Genèse*, et il y a là quatre des fleuves du paradis, qui sont nommés : l'un d'entre eux charriait de l'or, un autre des choses précieuses.

Ce paradis fut alors uni en partie avec notre terre et l'endroit de la réunion fut appelé le *jardin d'Eden* ou le *paradis terrestre*.

Si Adam s'était soutenu dans son obéissance, son attachement tendre et sa filiale dépendance de son auguste Créateur, le paradis se serait étendu de plus en plus sur notre terre à mesure que la sainte postérité d'Adam se fut étendue. Mais quand les hommes ont rompu leur liaison avec l'Éternel leur Dieu et ont laissé entrer en eux l'esprit des ténèbres, l'empire des ténèbres s'est étendu sur la terre et le paradis en fut séparé et se retira en arrière.

---

(1) Ce sermon, qui fait partie de la série de huit sermons que nous reproduisons a été répété le 20 germinal an XI (1803), dimanche de Pâques.

Le paradis ne fut pas anéanti, mais séparé de notre terre, uni au ciel, dont il est comme l'avant-cour, ou l'antichambre, et fut réservé pour ceux qui, en combattant, quitteraient le parti du prince des ténèbres et prendraient le parti de Dieu.

Le paradis, tel qu'il est actuellement, se divise en trois parties, savoir : 1° le paradis, ou l'avant-cour; 2° le paradis même, et, 3° le ciel du paradis.

1° Le *parvis du paradis,* ou l'endroit où tous les bienheureux apprennent, avant que d'être reçus au paradis même, ce qui leur reste à savoir des lois du paradis;

2° Le *paradis même,* ou la demeure de tous ceux qui ont quitté le parti de Satan pendant leur vie terrestre, et se sont déclarés pour Dieu;

3° Le *ciel du paradis* est appelé la montagne de Sion et est la résidence du prince adorable des bienheureux, de notre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ.

Tous les bienheureux passent, avant que de pouvoir entrer au paradis même, par le *parvis* ou avant-cour, ou antichambre du paradis, pour y être instruits et dressés en tout ce qu'il faut pour pouvoir être un bourgeois au paradis.

Pour peu qu'on connaît le monde et qu'on réfléchit sur les manières dont les âmes sont conduites, on est frappé d'étonnement sur la variété qui règne à cet égard. Dans un endroit, les âmes ont à peine l'occasion de connaître le vrai Dieu, dans un autre, on les instruit plus comment il faut rendre un culte aux saints que comment on s'y doit prendre pour devenir disciple de Jésus-Christ.

Ici on veut que les hommes se sauvent par leurs propres forces; là on ne prêche toute l'année, et d'année en année, que sur cette petite partie du Nouveau Testament, que l'on appelle les évangiles des dimanches, qui ont été ainsi rangés dans les siècles de barbarie, et le reste du Nouveau Testament est négligé et ignoré en grande partie.

Et combien de peuples entiers, qui n'ont personne qui prenne soin de leurs âmes! et d'autres qui sont conduits par leurs prêtres païens dans les erreurs les plus grossières!

Cependant dans tous les peuples, Dieu a et connaît les siens. Après qu'ils ont donc reçu une éducation si différente sur cette terre, il faut qu'ils en aient une dans l'autre monde, qui soit uniforme, et conforme à l'essentiel de l'Évangile de Jésus-Christ.

Tous ces bienheureux donc, qui, ici sur terre, ont été fidèles aux lumières petites ou grandes que Dieu leur avait données, sont reçus après leur trépas dans ces parvis du paradis, pour y être instruits, exercés et dressés en tout ce qui pourrait encore leur manquer pour être des bourgeois aimables au paradis.

Le séjour de ces nouveaux venus aux parvis du paradis doit être de bien différente durée; et pendant que les uns y restent plusieurs années entières et même des siècles, d'autres sont prêts en quelques mois.

Saint Paul dit aux Hébreux fidèles : « Vous êtes venus à la montagne

de Sion, et à la cité du Dieu vivant, à la Jérusalem céleste et aux milliers d'anges, et à l'assemblée, et à l'église des premiers nés, qui sont écrits dans les cieux, et à Dieu qui est le juge de tous, et aux esprits des justes sanctifiés et consommés, — et à Jésus le Médiateur de la nouvelle alliance, et au sang de l'aspersion, qui prononce de meilleures choses que celui d'Abel. » (Hébreux xii, 22-24).

Et saint Pierre écrivit à des fidèles de sa connaissance : « Vous êtes la race élue, la sacrificature royale, la nation sainte, le peuple acquis, afin que vous annonciez les vertus de Celui qui vous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière. » (I Pierre ii, 9, 10).

Si ces fidèles étaient déjà si fortement avancés dans la conformité avec Jésus-Christ pendant leur vie terrestre, jusqu'à être déjà alors des bourgeois, — pas seulement du paradis, — mais du ciel du paradis, de la montagne et du règne de Sion; — ils n'avaient certes guère à rester dans les parvis du paradis, vis-à-vis de tant de miliers d'autres bienheureux, dont la bourgeoisie n'était que dans les plus basses régions du paradis.

Sixième sermon, 23 février 1783

Les fidèles, étant donc accomplis dans tout ce qu'ils devaient apprendre dans les écoles du parvis, sont reçus au *paradis* même.

Un changement surprenant et ravissant et qui doit autant leur être délicieux que l'avait été leur passage de cette terre aux parvis du paradis!

Dès lors, une toute nouvelle gloire, nouvelle splendeur, nouvelles merveilles partout où ils portent les yeux ! Dès lors ils voient le soleil du paradis, qu'ils n'avaient pu voir dans les vallées du parvis, aussi leurs yeux n'auraient-ils pu soutenir cette splendeur trop forte pour des gens qui ne faisaient que sortir de ce monde terrestre; mais, en avançant de plus en plus, d'une belle région à l'autre dans les vallées du parvis, leurs yeux se sont exercés et préparés peu à peu à soutenir, de loin au moins, cette nouvelle splendeur.

Dès lors, ils osent et peuvent voir leur Sauveur et Seigneur Jésus-Christ, le Soleil de la justice, quoique encore seulement de loin, jusqu'à ce qu'étant avancés de plus en plus dans la conformité avec Jésus-Christ, ils osent aussi avancer d'une région du paradis à l'autre, toujours plus proche, de la montagne et règne de Sion.

Car il y a bien *de l'espace dans le paradis depuis les extrémités jusqu'à la montagne de Sion qui est au milieu.* Une quantité de différents pays et climats, et chaque pays, chaque climat, a, comme sur cette terre, ses productions, plantes, oiseaux, animaux particuliers — toujours de nouvelles merveilles surprenantes — toujours plus admirables à mesure qu'on avance vers la montagne de Sion.

Ces pays et régions différentes du paradis sont, comme ceux de notre terre, séparés les uns des autres par des *fleuves,* que les habitants des régions inférieures n'osent, ni ne peuvent passer sans la permission de Jésus-

Christ et le secours des anges, « jusqu'à ce qu'ils soient convenablement avancés dans leur état spirituel ».

Ainsi le passage ne se fait que quand ils sont assez avancés pour être habitants et bourgeois dans une plus belle et plus haute région. A quoi cependant ils reçoivent toutes les instructions et tous les encouragements possibles.

Car si, au *parvis* du paradis ils ont déjà été honorés de la conversation des anges, ils en reçoivent bien plus souvent des visites, lorsqu'ils sont au paradis même; de même que des fidèles consommés qui ont leur demeure dans la résidence du Seigneur Jésus-Christ sur la montagne de Sion — et qui se plaisent, comme les anges, à venir voir les habitants du paradis, à leur donner de nouvelles lumières, nouvelles instructions, nouvelles découvertes sur les choses qu'ils désirent de savoir — à leur raconter les merveilles de la montagne de Sion pour les animer à redoubler leur empressement à y parvenir aussi.

Ce que nous avons dit de la différente durée du séjour dans les vallées du parvis du paradis, il faut le répéter à l'égard de la différente durée du séjour dans le paradis même ou du voyage à travers ses régions différentes, depuis l'entrée au paradis jusqu'à la montagne de Sion.

Des personnes qui, dans ce monde déjà, étaient devenues bourgeois de la cité du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste, membres de l'église des premiers-nés, membres de la sacrificature royale, de la nation sainte et du peuple acquis.

Des personnes qui, dans ce monde, sont tellement devenus disciples de Jésus-Christ qu'ils avaient renoncé à eux-mêmes, se sont données là comme si eux n'étaient plus rien, comme s'ils n'existaient plus, se sont dévouées à Lui, à toute discrétion, ont chargé sa croix, prêts à tout souffrir, à tout perdre pour Lui, — Lui avaient sacrifié leurs corps et âme, et biens, et leur mari, et leur femme, et leurs enfants, et tout ce qu'ils avaient de plus cher.

L'ont suivi, Lui, — et n'avaient d'autres maximes ni d'autres principes que ceux de son saint Évangile, ni d'autre volonté que la sienne — d'autre espérance du salut que son sang et ses mérites — d'autre propre mérite que le sentiment vif de ce qu'ils n'en avaient aucun que la pauvreté d'esprit, un cœur brisé et froissé, qui n'avaient d'autre désir que de devenir l'épouse, la propriété de Jésus-Christ.

Septième sermon, 2 mars 1783

De pareilles personnes feront un trajet bien court à travers de tous les pays et climats du paradis, où d'autres pourront rester des siècles, même des milliers d'années, avant d'être parvenus à la montagne de Sion, ou bien n'y parviennent jamais.

Huitième sermon, 17 mars 1783

Eux, au contraire, languissent partout où ils viennent, jusqu'à ce qu'ils soient venus chez eux, c'est-à-dire proches de la personne-même de leur Sauveur.

Toutes les merveilles, beautés et délices qu'ils rencontrent en chemin leur sont bien précieuses; mais elles ne les contentent, elles ne les rassasient pas, elles ne font qu'augmenter la flamme de leur ardent désir après l'objet de leur amour. Ce n'est pas les créatures qu'ils cherchent, c'est le Créateur même — ce n'est pas le paradis, ce n'est pas le ciel où ils aspirent, c'est après l'adorable personne même qui leur a acquis tout cela par sa mort sanglante, et, sans la possession et la présence et la compagnie duquel tout cela leur est insipide et insuffisant.

Ils saisissent donc avec avidité toutes les instructions que les anges et les habitants actuels de la montagne de Sion leur donnent — ils s'appliquent avec une fidélité assidue et ardente à en faire un tel emploi qu'ils puissent bientôt être prêts à être présentés à leur céleste Époux, comme une vierge pure, comme une épouse sans tâche et irréprochable, et ainsi parvenir à être reçus à la montagne de Sion. Mais qui décrira l'extase ravissante où les plonge la nouvelle que leur temps de préparation est accompli et qu'ils vont être conduits devant le trône de leur Prince chéri!

Qui décrira la pompe et magnificence avec laquelle les anges envoyés à cet effet s'empresseront à l'envi d'y conduire la nouvelle épouse de leur si cher Maître!

Qui éprouvera les sentiments d'humilité, de révérence, de gratitude, de confusion... avec lesquels la nouvelle épouse se précipitera aux pieds de Celui qu'elle avait si longtemps aimé sans le voir, — comment elle fera, comme hors d'elle, ne pouvant exprimer ce qu'elle sent, ne pouvant se relever, ne cessant de pleurer d'extase, de baiser ses pieds et de les mouiller de ses larmes!

La voilà donc au bout de ses longs souhaits, la voilà dans la mer même des délices, dont les moindres gouttelettes avaient si longtemps fait sa nourriture, sa consolation.

Elle peut le regarder actuellement à cœur-joie, son cher Sauveur, elle peut entendre sa voix, elle peut boire à longs traits ses tendres regards et se rassasier dans sa présence.

Dorénavant, elle est sœur et frère de tous les habitants de la montagne de Sion, roi et sacrificateur devant Dieu; elle-même — revêtue d'une gloire, qui répond à la suprême majesté de son Époux divin — héritier de Dieu, cohéritier de Jésus-Christ.

Tout l'univers lui est ouvert depuis le paradis jusqu'au ciel des cieux — partout où elle va, elle est chez elle, parce qu'elle est dans l'empire de son époux, — partout elle est reçue avec une joie respectueuse, parce qu'elle porte sur elle les marques de son union intime avec le suprême souverain, le Roi des rois.

O qu'alors toutes les larmes qu'elle avait répandues dans cette terre

de préparation seront changées en des bijoux précieux rayonnant sur ses habits brillants.

O qu'elle bénira son adorable Sauveur de l'avoir ainsi conduite à travers la croix et les afflictions, qui l'ont préparée à cette gloire, — gloire ineffable, — gloire éternelle! Car :

Le bonheur du ciel durera
Aussi longtemps que Dieu sera
Dans sa gloire suprême;
La parfaite félicité
De l'immuable éternité
Sera toujours la même;
Et ce n'est qu'avec son auteur
Que pourrait finir ce bonheur.

APPENDICE XX

Cf. p. 154, 181, 253.

Extrait d'une lettre d'Oberlin à une dame chrétienne éprouvée par le malheur :

J'ai devant moi, madame, deux pierres qui imitent les pierres précieuses. Elles sont l'une et l'autre parfaitement semblables en couleur, elles ont la même eau, claire, pure et nette. Cependant, il y a entre elles une différence marquée quant à l'éclat et au brillant; l'une en a un éblouissant, tandis que l'autre est mate, en sorte que l'œil ne la considère qu'en passant et sans y trouver de satisfaction. Quelle peut être la cause de cette différence? La voici : l'une n'est taillée qu'à peu de facettes, l'autre en a dix fois davantage. Ces facettes sont produites par une opération très violente : il faut tailler, dégrossir et polir. Si ces pierres avaient eu vie et avaient pu sentir à quoi on les soumettait, celle qui a reçu quatre-vingts facettes se serait trouvée bien malheureuse et aurait envié le sort de celle qui n'en avait reçu que huit, n'aurait éprouvé que la dixième partie de ses peines. Cependant, l'opération terminée, c'en est fait pour toujours; la différence reste toujours très marquée entre les deux pierres; celle qui n'a souffert que peu est entièrement éclipsée par l'autre qui est seule estimée et qui seule attire les regards.

Ceci ne peut-il pas servir à expliquer ce que disait notre bon Sauveur, dont les paroles se rapportent toujours à l'éternité : « Bienheureux sont ceux qui pleurent car ils seront consolés »; bienheureux, si on les considère isolément; bienheureux si on les compare à ceux qui n'ont pas passé par autant d'épreuves! Oh! puissions-nous toujours nous jeter entre ses bras comme de petits enfants, nous approcher de Lui comme de jeunes agneaux, et toujours Lui demander de la patience, de la résigna-

tion, un entier abandon à sa volonté, de la foi, de la confiance et une obéissance du cœur aux commandements qu'Il donne à ceux qui veulent être ses disciples. « Le Seigneur, l'Éternel, essuiera les larmes de tous les visage ! » (Ésaïe xxv, 8.)

APPENDICE XXI.

Cf. p. 167 et 228.

Le Seigneur ne veut pas qu'aucun périsse.

Dieu est invariable, toujours le même, sujet à aucun changement en Lui, même toujours aussi bon et clément que la conduite des créatures le permet et toujours aussi sévère que l'état des autres l'exige ; et, tandis que sa justice prononce le terrible arrêt de condamnation contre ceux, dont les jours d'attente et de grâce se sont écoulés, sa bonté s'emploie à en gagner d'autres qui, quoique marchant dans le chemin de la perdition, n'ont pas reçu encore tous les mouvements, toutes les occasions et tous les motifs à se convertir qu'Il leur a pu destiner.

Saint Pierre prédit en esprit que, dans les derniers temps, il y aura des moqueurs qui, par une étonnante perversité, tireront des motifs d'endurcissement de cela même qui devrait les engager à se convertir, savoir, de ce qu'il semble que les choses restent toujours telles qu'elles l'ont été, que Dieu laisse les fidèles exposés aux mêmes revers et disgrâces que les méchants, que Dieu ne paraît pas vouloir accomplir les menaces contre les rebelles, ni ses promesses en faveur de ceux qui Lui obéissent.

Esprits aveugles et pervertis, qui, quand ils ferment volontairement les yeux en plein jour, prétendent qu'il fasse nuit !

Saint Pierre leur répond : que si la verge vengeresse de Dieu ne frappe pas tout de suite le criminel ce n'est pas qu'Il veuille laisser le crime impuni ; et si le feu du ciel ne consume pas, si la foudre n'écrase pas, si la terre, en s'ouvrant, n'engloutit pas tout de suite ces téméraires, qui, bien loin de chercher leur salut avec crainte et tremblement, attaquent, menacent, chagrinent et harcèlent, méprisent et calomnient ceux qui le font, entassent péchés sur péchés, et traitent les crimes comme un jeu d'enfant, ce n'est pas que sa justice ne leur en veuille un jour demander compte, et leur faire payer bien cher leur insolence téméraire ; mais, c'est qu'*Il est patient envers les hommes et qu'Il ne veut pas qu'aucun périsse, mais que tous se repentent,* voilà les paroles que nous allons expliquer.

Voyons : 1° ce que Dieu ne veut pas ; 2° ce qu'il veut.

Et Toi, grand Dieu, veuille donner de la force à ta parole et faire qu'elle pénètre le cœur et l'âme de mes auditeurs, et produise des fruits salutaires dans le temps et dans l'éternité. Amen.

Dieu ne veut pas qu'aucun périsse.

Périr veut dire se damner, par conséquent être exclus pour jamais des plaisirs et de la gloire souverainement excellente des habitants du ciel.

Être mêlé et confondu avec la troupe abominable de tous les méchants, les scélérats et les diables qui feront éternellement retentir les airs ténébreux de leurs effroyables habitations de voix lugubres et plaintives, de cris perçants, de pleurs et de sanglots, d'exclamations de rage et de désespoir.

Périr, c'est être abandonné aux remords cuisants, aux bourrellements insupportables d'une conscience éveillée, mais éveillée trop tard.

Périr, c'est être réuni malgré soi et par force avec un corps spirituel et immortel, qui, dans tous les membres, tous les os et toutes les veines, sentira la vivacité pénétrante du feu qui ne s'éteint point.

Voilà l'arrêt de Dieu contre tous ceux qui n'obéissent point à l'Évangile de Jésus-Christ.

Et voilà ce que Dieu ne veut pas. Il ne veut pas qu'aucun se précipite dans ce gouffre de tourments, Il ne prend point de plaisir à tourmenter ses créatures, non plus qu'un roi juste qui, par la scélératesse d'une partie des sujets est obligé de faire dresser des gibets et des roues sans prendre du plaisir à y voir expirer ces malheureux.

C'est à regret que l'un et l'autre se voit forcé par sa justice et la désobéissance criminelle de leurs sujets à en faire usage et à infliger aux rebelles les peines que leurs crimes ont méritées. Ils aimeraient infiniment mieux que leurs sujets se rendissent dignes de leur grâce par une conduite conforme à leurs justes ordres. — Et voilà ce que Dieu veut. Il veut que tous se repentent, que tous conçoivent un regret sincère, — et de quoi ? — De leur conduite passée. De ce que pendant si longtemps ils avaient oublié leur Dieu, leur Créateur, leur généreux Bienfaiteur, leur Père infiniment tendre. De ce qu'ils ne Lui avaient pas donné leur cœur. De ce qu'ils étaient si peu appliqués à employer leurs corps et âmes, leurs bras et jambes, leurs biens et leurs temps, conformément au but et aux souhaits de leur Créateur et Sauveur et à leurs propres promesses et engagements. Ils doivent se repentir et avoir du regret de ce que leur amour pour toute autre chose pouvait être si vif, si ardent, si efficace et fertile, tandis que leur amour envers leur maître et bienfaiteur suprême était si tiède, si froid, si stérile.

Ils doivent se repentir de ce qu'étant créés par un Dieu infiniment saint, et racheté par le modèle de la sainteté, s'étant engagés à la sainteté par les saints sacrements, ayant souhaité et espéré d'être reçus dans la compagnie des Esprits saints et bienheureux, ils se sont si peu mis en peine de devenir saints aussi.

O voilà assez de sujets de regrets ! Voilà assez de motifs et d'objets de repentance ! O puissions-nous tous satisfaire les souhaits et la volonté si juste, si généreuse de notre Dieu, puissions-nous tous nous engager, nous exciter à une repentance dont nous ne nous repentirons jamais !

Quelques pervertis ont fait, du temps de saint Pierre, une objection bien frivole; la voici :

Si, disent-ils, si Dieu effectivement ne veut pas qu'aucun périsse, mais que tous se repentent, personne ne périra donc, tous se repentiront, puisque Dieu tout-puissant peut faire tout ce qu'Il veut.

On leur répond :

1° L'expérience apprend qu'il n'en est pas ainsi;

2° La sainte Écriture nous apprend qu'il n'y aura que peu de sauvés, puisque la plupart négligent les occasions que Dieu leur donne pour se convertir;

3° La volonté de Dieu est de deux sortes : 1° une volonté absolue; 2° une volonté conditionnelle.

La création du monde, sa conservation, le nombre de ses habitants, sa fin le jour du jugement sont l'effet de la volonté absolue de Dieu, l'effet de son arrêt et de sa toute-puissance à laquelle personne ne saurait résister, puisque la vertu doit rendre heureux et le crime malheureux, que chacun doit recevoir selon ses œuvres.

Il n'en est pas ainsi de sa volonté conditionnelle : on entend par là, quand Dieu souhaite quelque chose qu'Il ne veut ni n'ose forcer; mais qu'Il a résolu de faire dépendre du choix de ses créatures douées de raison.

Par exemple : Quand Dieu avait créé les anges, Il souhaitait qu'ils gardassent la possession de la félicité qu'Il leur avait si gracieusement donnée, mais à condition qu'ils obéissent exactement à ses ordres ou qu'ils fussent vertueux; or, lorsqu'une grande partie d'entre eux étaient devenus décidément rebelles et désobéissants, Dieu ne put plus exécuter son premier dessein et sa première volonté; parce qu'il aurait fallu pour cela les forcer à l'aimer et à être vertueux, ce qui ne se peut pas, un amour forcé n'étant plus amour et une vertu forcée n'étant plus vertu. De même, quand Dieu avait rétabli le genre humain dans ses anciens droits, par le sacrifice expiatoire de notre adorable Sauveur Jésus-Christ, il était libre à chacun de devenir parfaitement et éternellement heureux à condition ou par le moyen qu'il crût vraiment en Jésus-Christ, c'est-à-dire qu'il devînt son apprenti et disciple de tout son cœur, qu'il l'aimât tendrement et de toutes ses forces, que, pour preuve de son amour, il suivît les traces de son Sauveur, fût zélé pour tout bien, toute bonne œuvre, qu'il chargeât la croix de Jésus, le mépris, les risques, les persécutions des disciples de Jésus-Christ.

Or, puisqu'il y a si peu de personnes qui voulussent sincèrement s'appliquer à remplir ces conditions, Dieu ne peut pas non plus accomplir ses promesses, Il ne peut point exécuter son premier dessein, sa première volonté, son ardent souhait, parce que autrement il faudrait forcer les hommes à cet amour tendre et à cette obéissance filiale et empressée qui font la base du christianisme. Ce qui ne se peut pas, parce qu'un amour forcé n'est plus amour, une obéissance forcée n'est plus obéissance.

Ainsi, pour le rappeler en peu de mots, lorsque saint Pierre dit que Dieu ne veut pas qu'aucun périsse, mais que tous se repentent, il veut dire : si quelqu'un est damné et périt, ce n'est pas là ce que Dieu a souhaité

et à quoi Il l'avait destiné, non, c'est à la dureté et l'opiniâtreté inconcevable des hommes qu'il faut s'en prendre.

Dieu a plutôt souhaité, comme un tendre Père de ses créatures, qu'ils eussent voulu profiter de ses offres, se convertir, et se mettre en état d'être sauvés; c'est même pour cela qu'Il leur a donné sa sainte Parole, qu'Il a institué le ministère, qu'Il a établi ses serviteurs pour la leur expliquer, inculquer, appliquer, les en faire souvenir, les exhorter, prier, et presser à en tirer parti.

C'est encore pour cela qu'Il les a si souvent touchés par l'opération de son saint Esprit, qu'Il les a épargnés si longtemps, qu'Il ne les a pas tout de suite frappés et arrachés de cette vie dans le cours de leur désobéissance et égarements, c'est encore pour cela que vous vivez encore, vous tous qui jusqu'ici avez négligé de vous convertir à Dieu et d'obéir à Jésus-Christ. O profitez-en, offrez-Lui vos cœurs, repentez-vous, convertissez-vous, amendez-vous sincèrement, avant qu'il soit trop tard !

Que Dieu vous en fasse la grâce. A Lui, au Fils et au Saint-Esprit soient honneur, louange et gloire au siècle des siècles. Amen (1).

APPENDICE XXII

Cf. p. 294.

Concorde, née Claude, fille de l'excellent ancien de Waldbersbach, Jn. Geo. Claude, née 1769, et puis femme de Jean Nic. Caquelin, maire de F..., fut, après son premier sommeil, souvent conduite par un ange dans le monde des esprits.

Or, une fois, elle fut conduite dans le ci-devant château seigneurial à Bf... Or, remarquez que ce château détruit dans notre monde, existe encore tout entier dans le monde des esprits et est tout rempli de ses anciens habitants.

Dans un appartement, elle entendit une voix plaintive l'appeler : ma chère, ma chère! — Elle se retourna et demanda ce que l'on souhaitait d'elle? — On répond : c'est que vous me recommandiez aux prières de votre pasteur! — De mon pasteur! il me semble qu'il y a des centaines d'anées que vous êtes morts, et comment connaîtriez-vous notre pasteur actuel? — Oh, nous le connaissons fort bien, c'est M. Oberlin, qui est très compatissant envers les malheureux. — Bon, je ferai votre commission avec plaisir, mais je ne vous connais pas et comment lui dirai-je votre nom. — Dites-lui seulement que c'est Guérotheus de Rathsamhausen.

---

(1) Sermon sur II Pierre III, 9. Waldersbach, 19 nov. 1769. Répété sept. 1780 et août 1803. Τϱαδ de l'αλλμ (Cf. p. 65). — Nous faisons allusion à ce sermon, p. 167 et 288.

Elle répéta plusieurs fois ces noms et le rassura sur l'exactitude avec laquelle elle ferait la commission.

Le lendemain de bonne heure, elle me trouva et comme ces noms m'étaient déjà connus, je n'eus point de peine à les retenir, et dès que Concorde fut partie, j'écrivis ces noms sur la porte noircie de ma chambre à coucher. Et, dès lors, je commençai à les présenter au Seigneur.

Je ne sais combien de temps s'était encore écoulé que Concorde fut encore conduite par son ange dans le même château. Alors : Oh! ma chère, mille et mille remerciements! — Elle se retourna et dit : Monsieur, je n'ai pas l'honneur de vous connaître. — Moi, je suis ce Guérotheus qui vous ai prié de le recommander aux intercessions de votre pasteur, celui-ci a écrit mon nom sur sa porte noire, pour ne pas m'oublier, et ses prières réitérées m'ont beaucoup fait de bien. O mille et mille remerciements!

APPENDICE XXIII

Cf. p. 298.

LETTRE DU BARON DE DIETRICH A OBERLIN

Reichshoffen, le 27 octobre 1788.

Quel dommage, Monsieur le Ministre, d'avoir renoncé dans le temps au voyage d'Ébénézer, vous auriez joué un superbe rôle dans l'insurrection américaine et peut-être seriez-vous actuellement crossé et mitré.

Les assemblées municipales vous font oublier ce que vous me devez, vous font tourner la tête. Vous vous flattez de pouvoir exercer quelque autorité et vous vous trompez très grossièrement. J'ai reconnu, à mon dernier séjour à Rothau, que c'est vous qui encouragez certaines communautés à s'élever contre leur seigneur et à s'attirer ma disgrâce. La lettre imprudente, pour ne pas dire audacieuse, que vous m'avez écrite, en est une nouvelle preuve.

Vous osez me faire des reproches de ce que je vends du bois et des planches; lisez mes lettres d'investiture, il y est bien expliqué que les forêts font le revenu principal de la seigneurie : ce ne sera pas lorsque je donnerai pour un écu ce qui peut me rapporter 12 à 15 livres, ni en accordant gratuitement aux communautés le bois de charpente pour les bâtiments publics. Mais de quoi vous mêlez-vous? On vous a nommé ministre pour le spirituel, le seigneur ne vous paie pas pour que vous l'insultiez; la totalité de ce que me paient les habitants du Ban-de-la-Roche en droits seigneuriaux se monte à environ 3.000 livres par an.

L'ingratitude est de tous les vices le plus odieux. Lorsqu'on a la connaissance du cœur des hommes, on en gémit, mais on n'en est point

étonné, ils reçoivent les grâces à titre de devoirs, et ils les oublient facilement.

Si, à l'imitation des commères et des *frau Baasen*, je mettais de l'importance à mes générosités, je pourrais faire parler de moi en donnant beaucoup de petits écus, mais je les ai bornées jusqu'à présent avec modestie aux objets ci-après :

1° J'ai augmenté MM. les ministres chacun de 200 livres par an : Fait pour dix-sept ans 6.800

2° L'église de Fouday m'a coûté avec le bois environ 8.000

3° La maison curiale de Waldersbach, dont je ne vois pas comment je serai jamais remboursé, y compris le bois, environ. . . 7.000

4° J'ai fourni le bois pour l'église de Neuweiler, le bois et les matériaux pour la maison d'école de Belmont, j'ai bâti celle de Rothau, je ne compte le tout qu'à 2.000

5° Les habitants reçoivent annuellement 800 cordes de bois environ que je pourrais vendre l'une dans l'autre à 6 livres plus cher, je ne fais que 4 livres, fait pour dix-sept ans 54.400

6° Lorsque, à la mort de M. de Launay, j'ai résilié son bail, les habitants lui devaient environ 6.000 livres dont je leur ai fait grâce et don 6.000

7° Je puis bien évaluer à 12.000 livres les grâces et remises que j'ai faites depuis 1775, c'est modéré 12.000

8° Je n'évaluerai pas les aumônes.

Total des générosités accordées depuis 1771. . . . . 96.200

Si, d'un autre côté, les habitants ne m'ont payé 51.000 livres dans ces dix-sept ans, je dois soutenir qu'il y a peu de seigneur dans le royaume qui ait mieux fait que moi et j'espère, Monsieur le Ministre, que vous ne prétendrez pas qu'il appartienne part aux habitants dans les autres revenus seigneuriaux, ni que je sois obligé de leur fournir le bois à 3 livres et ci-devant à 30 sols, je vous renvoie à leurs requêtes.

A propos de quoi parlez-vous, Monsieur le Ministre, de la divinité de la sainte Écriture? Qui est-ce qui en doute ou la nie? Si votre intention est d'attaquer ma religion et mes mœurs, je vous soutiendrai qu'elles sont plus pures que les vôtres. Je crois bonnement ce qu'on m'a enseigné, je ne suis pas *un enthousiaste* et *un visionnaire ridicule* comme vous, et je n'ai jamais scandalisé personne par *des propos équivoques* (1) *et lubriques comme vous avez fait plus d'une fois à ma table, j'en appelle à tous les convives et notamment à M. Jæger, le curé catholique. Plus d'une fois, j'ai été tenté de vous faire des reproches de cette indécence,* votre devoir étant de prêcher le bon exemple.

Pour venir maintenant au sujet principal de votre belle lettre, je vous

(1) Souligné par Oberlin qui écrit en marge avec un grand point d'exclamation : « O impudence inconcevable ! »

dirai, Monsieur le Ministre, très brièvement que, puisque vous me demandez du bois pour une troisième tribune à l'église de Belmont, avec une si grande insistance, je ne vous en donnerai point, ni gratuitement, ni pour de l'argent, il ne vous convient point de me faire la loi. Il paraît que ce n'est que depuis ce printemps que les églises sont devenues trop petites, puisque je n'en ai point été averti plus tôt. Les habitants du comté ont annoncé que j'ai trop de forêts et que je serai obligé de les partager avec eux, il faut attendre jusque-là pour faire les tribunes, pour construire les écuries de la maison curiale de Waldersbach et pour changer l'école de Sollbach, il sera plus facile de prendre les bois dans les forêts des bourgeois.

Pour faire cesser ces sots propos et pour que les habitants ne soient pas trompés plus longtemps à leur grand préjudice, je vais présenter requête au Conseil souverain d'Alsace pour être ordonné que les forêts du comté du Ban-de-la-Roche soient arpentées, et qu'il soit dit que je laisserai à la jouissance des habitants ce qu'on trouvera au delà de 9.000 ou 10.000 arpents, mais que je sois autorisé de reprendre du pâturage ce qu'il pourra y manquer. C'est alors que les méchants auteurs et conseillers seront détestés et le fief royal réunira ce qu'il a perdu par les anticipations. Quant au mauvais état des fabriques, ce sont les réparations de votre ancienne maison que vous ne cessiez de faire faire qui en étaient la cause. C'est pour les faire cesser que j'ai cru nécessaire de la faire reconstruire, j'en ai maintenant un très grand regret.

Voilà, Monsieur le Ministre, la réponse que votre indécente lettre a méritée; je la fais en français afin que vous puissiez la communiquer, si vous en avez envie, à tous vos paroissiens et à qui vous le jugerez à propos. Soyez du reste bien persuadé que je rends justice à toutes vos bonnes qualités et que je suis très sincèrement

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Le baron DE DIETRICH,

comte du Ban-de-la-Roche.

Mon projet avait été de faire agrandir l'année prochaine l'église de Rothau, mais j'éprouve trop d'ingratitude et de méchanceté pour y penser davantage.

RÉPONSE D'OBERLIN (1)

Monsieur le Baron !

J'ai reçu la nomination de Nicolas Banzet pour ancien de Bellefosse et la lettre dont il vous a plu m'honorer. Elle contient entre autres quelques points que je vous supplie de ne pas croire indubitables.

Monsieur le Baron me dit : « *C'est vous qui encouragez diverses com-*

(1) Nous reproduisons cette lettre d'après le brouillon d'Oberlin; la lettre du baron, p. 474, paraît y répondre.

munautés à se soulever contre leur seigneur. » Je vous prie de ne pas le croire, car la chose est fausse et controuvée. Quelle est-elle cette communauté? et qui est l'homme qui dit cela? C'est précisément le contraire de ce que j'ai toujours fait et de ce que je fais encore. Il est très aisé de calomnier un homme, et Monsieur le Baron sait que je l'ai déjà été plusieurs fois auprès de lui. Qu'il vous plaise de vous souvenir de ce qu'on soutenait que je ne traitais point le catéchisme dans ma paroisse, tandis que je pouvais prouver par toute ma paroisse, que je traitais le catéchisme plus fréquemment qu'il ne l'était dans la paroisse de Rothau. Je passe sous silence les autres très nombreuses calomnies, le jour viendra où je serai justifié et où mes calomniateurs me rendront mon honneur. Si je soulève les communautés, d'où vient que tout se trame toujours à mon insu et que l'on prend les plus grandes précautions pour me cacher tout?

« *La lettre imprudente, pour ne pas dire audacieuse, que vous m'avez écrite, en est une nouvelle preuve.* » Je vous demande pardon, la lettre ne peut pas prouver ce qui n'existe pas. La lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire prouve seulement que je n'ai encore pas changé, que je suis encore le même que j'ai été ci-devant : un enthousiaste pour mon devoir, celui qui commença par les maisons d'écoles et les églises et pas par mon propre logement, quelque détestable qu'il fût, celui qui sacrifie constamment son propre intérêt et sa commodité et tout à l'intérêt de Dieu, c'est-à-dire à l'intérêt temporel, spirituel et éternel des âmes qui me sont confiées. La vie est si courte, je ne moissonnerai pas ce que j'aurai semé, Dieu est si immensément grand, et moi si immensément petit que je ne saurais assez me hâter à employer ma petite vie à aller au-devant des grandes espérances que Dieu donne dans sa parole.

« *Vous vous flattez d'exercer quelque autorité!* » Point du tout, Monsieur le Baron, mes ennemis peuvent dire cela à des personnes qui ne vivent pas entre nous. Les municipalités et communautés font chacune ce qu'il lui plaît et je ne suis consulté que dans les affaires très indifférentes, mais on n'a garde de le faire dans toutes les choses où on soupçonne mon avis différent du leur. Et encore, lorsqu'ils savent mon avis, ils ne le suivent que quand il leur plaît, ce qui n'est pas un cas fort commun. J'en peux donner tout plein de preuves. Aussi je ne demande rien, je ne m'ingère en rien. Je m'applique à ce qui est de mon devoir et laisse le reste. Lorsque je suis présent à quelque séance des municipaux, ou consulté, je parle et je conseille à mon ancienne façon qui n'a jamais pu me concilier l'amitié de ceux qui avaient du penchant pour des procès. Je supplie Monsieur le Baron de se rappeler qu'au commencement déjà on lui avait dit que j'étais le *tout* dans le Ban-de-la-Roche et qu'ils ne faisaient rien que par mes conseils. Monsieur le Baron pouvait peut-être y ajouter foi, mais il ne tardait pas à être détrompé. Or, ni les habitants ni moi n'avons guère changé.

« *Vous osez me faire des reproches de ce que je vends du bois et des planches.* » Je vous demande pardon, jamais pareille pensée n'est montée à mon esprit. Je ne me mêle absolument de rien de semblable, absolument

point, et cent et cent fois, j'ai soutenu à mes paroissiens que le gracieux seigneur était en droit d'user à son gré avec son bois, qu'il est à lui. Mais, ce qui me semblait inconcevable, c'est que dans ces circonstances, Monsieur le Baron qui craint Dieu et reconnaît sa distance d'avec Dieu, ait pu si longtemps balancer de donner le peu d'arbres dont il s'agit, même en payant, car on ne les demandait pas sous d'autres conditions, pour le service de Dieu. S'il y a un Dieu, il ne doit pas Lui être indifférent, si on l'honore ou non, si on se montre empressé pour son service ou non. « J'honorerai ceux qui m'honorent, mais ceux qui me méprisent seront traités avec le dernier mépris. » I Samuel II, 30.

Et, « ne vous abusez point. Dieu ne peut être moqué. Car ce que l'homme aura semé, il le moissonnera aussi. Celui qui sème à sa chair et pour ce monde en moissonnera la corruption, mais celui qui sème à l'Esprit et pour l'autre vie, en moissonnera la prospérité éternelle. » Galates VI, 7-8.

« *Mais de quoi vous mêlez-vous? On vous a nommé ministre pour le spirituel!* » Mais, Monsieur le Baron, est-ce donc pour autre chose que j'ai osé vous supplier, ai-je jamais demandé quelque chose pour moi? J'ai porté mes maux en silence, j'ai appris avec saint Paul et comme peu de mes confrères, à avoir disette et abondance et volontairement je me suis attaché à une paroisse plus pauvre que Monsieur le Baron ne peut le croire, où, au lieu de ramasser quelque chose pour mes enfants, il m'a fallu manger tous les ans mes rentes pour subsister. Ainsi, qu'est-ce que j'ai osé demander? N'est-ce pas permission pour donner plus de place dans une maison de Dieu trop petite? Ne suis-je pas ministre, valet et serviteur de la parole de Dieu? Peut-on ne pas me pardonner si je m'y intéresse avec zèle? Veuille Dieu, Monsieur le Baron, vous donner dans toutes vos terres et usines des serviteurs aussi fidèles à vous que je tâche de l'être envers mon Maître! Mais, si Monsieur aime la fidélité et le zèle pour son service, comment trouvera-t-il si coupable celui qui est rongé de zèle pour son Dieu et le Dieu de Monsieur le Baron! On supporte tant de pasteurs qui ont trop peu de fidélité pour les affaires de Dieu, qui ne cherchent que leur propre intérêt et commodité. Dieu ne récompensera-t-il pas ceux qui, par égard pour Lui, supportent aussi les ministres, trop rares, à qui on reproche trop de zèle et trop de fidélité?

Je suis charmé et j'ai l'honneur de vous remercier du *Détail des effets de votre générosité;* je tâcherai d'en faire l'usage que mon devoir exige. Aucune bonne œuvre ne sera perdue auprès de Dieu et on n'emporte avec soi, lors de la mort, que cela.

Je n'ai parlé de la sainte Écriture que pour justifier l'effet que doit avoir sur moi ma conviction de sa divinité, c'est-à-dire mon dévouement aux affaires de Dieu et les instances que j'ai osé vous faire et avec lesquelles je réitère ma très humble demande pour la permission de faire les changements requis et pour le bois à ce nécessaire.

Pour ce qui regarde le *partage,* je ne manque pas dans l'occasion d'en dissuader mes paroissiens et de les prier et supplier sans cesse de se tenir tranquilles, de faire comme Dieu l'ordonne, que pour des êtres immortels

une seule chose est nécessaire, qu'ils cherchent avec effort et empressement Son règne et Sa justice pour qu'Il puisse avoir le plaisir de leur donner par-dessus les petits besoins temporels.

Monsieur le Baron « *n'est point un visionnaire ridicule* » comme moi! Chacun doit connaître plus à fond ce qui est plus du ressort de sa profession et il ne serait pas surprenant que le gracieux seigneur d'un pays ne sût pas aussi bien ce qu'enseigne la sainte Écriture que le ministre. Je crois aux visions, parce que je crois à la Sainte Bible et que j'y crois réellement et pas seulement pour gagner mon pain. Un père correspond avec ses enfants et un prince avec son peuple et par toute la Bible il est visible que Dieu correspondit toujours avec son peuple tant que celui-ci se conduisit comme tel. C'est pourquoi il est dit : « Où il n'y a point de visions, le peuple est abandonné. » Si donc d'autres ministres ne croient pas aux visions et n'en ont aucune expérience, cela ne prouve pas trop bien qu'ils sont enfants et peuple de Dieu, mais d'autant plus sont-ils aimés du monde. « Le monde aime ce qui est sien et ce qui lui ressemble », a dit Jésus-Christ.

En réitérant très humblement une requête pour le sujet connu, sujet qui est de mon ressort et de ma commission,

J'ai l'honneur d'être tant que je respirerai, avec la plus profonde vénération

De Monsieur le Baron.....

Waldersbach, ce 31 octobre 1788.

M. DE DIETRICH A OBERLIN

Reichshoffen, le 6 novembre 1788.

J'ai fini ma dernière lettre, Monsieur le Ministre, en vous assurant que je rendais une entière justice à vos bonnes qualités. J'aime, pour leur donner une plus grande valeur, me persuader que vous ne méritiez pas mes reproches et que les assurances d'innocence que vous me donnez sont des plus fondées, mais je ne puis pas vous cacher que, dans tout le comté, l'opinion est contre vous, que vous passez généralement pour le dictateur de vos communautés et qu'elles n'agissent que par vos conseils.

Je vous avais témoigné mon étonnement de ce que vous aviez remis aux turbulents de Bellefosse la lettre que je vous avais écrite au sujet de la défense téméraire qu'ils avaient faite à mon cousin de la cense de Lachamp, mais que dois-je penser, Monsieur le Ministre, de la requête insolente fabriquée contre moi par le syndic Bohy, votre maître d'école de Sollbach, qui n'a jamais agi que par votre organe? Tout le monde en a été scandalisé et m'en a parlé, à l'exception de vous qui auriez dû être le premier à m'en avertir. Vouloir dire que vous l'ignoriez, ce serait offenser la vérité. Croyez, Monsieur le Ministre, que j'ai infiniment plus d'expérience que vous, que je sais apprécier la conduite

des hommes et qu'on ne me fait pas accroire facilement. Quel aura été le succès de cette méchante requête? Le district de Schlestadt qui sait n'avoir aucun pouvoir sur mes droits et que le Conseil souverain d'Alsace est mon unique juge, l'aura rejetée; j'ai par là appris la mauvaise volonté de mes vassaux et ils y auront gagné que je serai désormais plus économe de mes bienfaits et de mes bontés pour eux. Le fief est au Roi; je dois le conserver dans son intégrité; il n'y a pas de ma faute si les habitants n'en possèdent rien; beaucoup d'autres communautés dans la province ne sont pas plus heureuses qu'eux. L'inutilité de leurs recherches multipliées de titres aurait dû les convaincre depuis longtemps qu'ils sont entièrement dans la dépendance de leur seigneur. Leurs procédés me forcent, pour les en convaincre, de demander au Conseil un arrêt pour l'arpentage des forêts. Toutes vos citations de la sainte Écriture et toutes vos invocations de Dieu sont très inutiles, Monsieur le Ministre. A mon âge et dans mon état il serait bien tard d'entreprendre à me faire la leçon, je me cacherais de douleur et de honte si je pouvais en avoir besoin. Je me crois, au contraire, grâce aux soins de Monsieur votre père, assez instruit et assez bon chrétien pour pouvoir la faire aux autres, plus d'un théologien l'a déjà éprouvé!

Après tout ce que j'ai fait jusqu'à présent pour les communautés, je ne m'emparerai sûrement point du fruit de vos quêtes en paiement du bois nécessaire pour la troisième tribune de l'église de Belmont, mais je vous assure que le bon Dieu qui m'a toujours aimé puisque, très certainement, vous ne l'adorez pas plus sincèrement que moi, ne trouvera pas mauvais si je renvoie cette construction au temps qui me conviendra. Je suis très jaloux de mes droits et de mon autorité et jamais je n'ai reçu la loi de personne.

Au reste, j'oublie avec plaisir tout le passé et je suis, avec les anciens sentiments d'amitié et d'estime,

Monsieur le Ministre,
Votre très humble et très obéissant serviteur,
Le baron DE DIETRICH.

Oberlin a écrit en marge :

Combien il y aurait à répondre à cette lettre!

APPENDICE XXIV

Cf. p. 59 et 323.

Extrait du procès-verbal de la Convention nationale du 16e jour de fructidor, l'an II de la République une et indivisible

Un membre, en parlant sur le moyen de propager l'instruction publique par l' « universalisation » de la langue française, rend compte à l'Assemblée d'un fait intéressant :

Dans le département du Bas-Rhin, il y a une vallée, dite le Ban-de-la-Roche, composée de plusieurs communes dans lesquelles on ne parlait qu'un patois que l'on ne comprenait plus hors de la vallée. Un vieillard respectable, père d'une nombreuse famille, nommé Stuber, s'est dévoué à donner à ces citoyens les moyens de communiquer avec les autres hommes. Pour arriver à ce but, il créa une école d'instituteurs destinés à apprendre le français aux bons habitants de cette vallée : les soins de Stuber n'ont pas été infructueux, il est parvenu à faire apprendre à la jeunesse à lire et à écrire en français; Stuber, avec son successeur et ami Oberlin, ont porté leurs soins beaucoup plus loin, ils ont montré aux jeunes gens du Ban-de-la-Roche les éléments de la physique, de l'astronomie, de la botanique, de la musique et de beaucoup d'autres connaissances utiles à l'homme social.

Et ce brave homme, quoique pauvre, se croirait offensé si on lui offrait une récompense pécuniaire; mais le récit de ce fait inséré au procès-verbal et la mention honorable sont les seules récompenses qui puissent plaire à des amis de l'humanité qui, comme Stuber et son ami, se sont dévoués à la servir...

Sur cette proposition, la Convention nationale décrète que le récit qui vient de lui être fait sera inséré honorablement au procès-verbal et au bulletin, et que copie par extrait sera adressée à Stuber et à Oberlin.

Visé par le représentant du peuple, inspecteur aux procès-verbaux.

MONNEL.

Collationné à l'origine par nous, représentants du peuple, secrétaires de la Convention à Paris, le 20 fructidor, l'an II de la République.

Signé : BENTABOLE et GUFFROY.

M. Ehrmann, alors membre de la Convention et plus tard juge à la Cour royale de Colmar, etc., s'empressa de faire passer copie de ce décret à son ami Oberlin.

Voici la lettre d'envoi qu'il lui adressa à ce sujet :

Paris, ce 19 fructidor, l'an II de la République une et indivisible.

Je m'empresse, cher frère et ami, de te faire parvenir le décret de la Convention nationale, qui te prouvera qu'elle sait honorer le mérite partout où elle le rencontre.

L'insertion du décret au Bulletin te prouve également que la Convention est convaincue que la vertu et les lumières font la base du bonheur public; que celui qui les met en circulation mérite d'être proposé comme modèle à tout républicain.

Je sais qu'il ne faut ni décret, ni insertion au Bulletin, ni les applaudissements réitérés du peuple, qui ont couvert la voix du président lorsqu'il prononçait le décret, pour t'encourager à continuer de faire le bien; le contentement du cœur accompagne en secret les bonnes actions, comme les remords suivent les mauvaises; mais l'estime de ses concitoyens, le regard des représentants d'un grand peuple, et la conscience de les avoir mérités sont un fruit bien doux de notre zèle; les désirer, c'est l'ambition sublime du sage, la seule qui n'a jamais tourné qu'au profit de l'humanité.

Je t'embrasse bien fraternellement et je fais des vœux bien sincères pour la conservation d'un membre aussi utile à la République triomphante.

Ehrmann, représentant du peuple.

P.-S. — J'ai fait passer le duplicata du décret au citoyen Stuber.

Voici à présent la lettre de remerciement qu'Oberlin adressa à la Convention :

Jean-Frédéric Oberlin, de Waldersbach, au Ban-de-la-Roche, à la Convention nationale.

Citoyen Président,

Je reçus, il y a quelques jours, un extrait du procès-verbal de la Convention nationale, du 16 fructidor de l'an II de la République, etc., où il fut fait mention honorable de mon bon et loyal prédécesseur Stuber et de moi, pour nos efforts à franciser, cultiver, civiliser les habitants des cinq villages et trois hameaux sur lesquels nous osions travailler au Ban-de-la-Roche.

Je fus extrêmement surpris de cet honneur inattendu, et encore ne sais-je trouver des expressions pour vous témoigner la vive reconnaissance dont je suis pénétré. Mon embarras est d'autant plus grand, que ma langue maternelle étant l'allemand, sachant à force de lecture assez de français pour ma chère vallée, je reste court vis-à-vis des Français nés Français. Agréez, citoyen président, l'assurance que je suis de cœur et d'âme, de talents et de toutes mes forces pour la République française.

La Convention nationale me témoigne son approbation sur mes soins pour introduire ici la langue française. Peut-être j'oserai lui présenter une petite description de la méthode dont je me suis principalement servi.

Il y a environ vingt-sept ans que j'établis huit institutrices pour les huit villages et hameaux. Ces bonnes filles, instruites par feu ma femme et moi, montraient à leurs jeunes élèves, des figures d'histoire, d'animaux et de plantes, où j'avais écrit les noms français et patois, avec une courte description. Elles les leur enseignaient d'abord en patois, puis elles les leur disaient et faisaient répéter à tous en français.

Pour occuper en même temps les mains, elles leur apprenaient le tricotage, inconnu jusqu'alors dans cette contrée. Puis elles les amusaient par des jeux qui donnaient de l'exercice au corps, dégourdissaient les membres, contribuaient à leur santé et leur apprenaient à jouer honnêtement et sans se quereller. Dans les beaux jours on les menait à la promenade, là les enfants cueillaient des plantes et les conductrices les leur nommaient et leur faisaient répéter les noms. Toutes ces instructions avaient l'air d'un jeu, d'un amusement continuel.

J'ai une petite collection d'histoire naturelle, de productions de l'art, d'instruments de joueurs de gobelets, le tout au service de nos institutrices. Quand le zèle des élèves commençait un peu à se ralentir, un nouveau miracle de notre façon les excitait de nouveau et ranimait leur goût à apprendre. J'ai oublié de parler des petites cartes géographiques que j'ai taillées en bois, par le moyen desquelles mes chers petits élèves se familiarisaient peu à peu avec tous les pays du monde.

Quand une institutrice m'avertit que ses élèves avaient bien saisi les cahiers d'histoire, plantes, animaux, cartes géographiques, — il lui fut permis de produire ses élèves à l'église assemblée, et les enfants montraient les progrès avec une gaieté, avec une extase qui fit pleurer les vieux; de plus, par cette répétition ou récitation publique, je réussis à enseigner aux vieux ce qui leur était utile, mais que je n'avais pas eu occasion de leur apprendre.

Par ces moyens, cette petite peuplade, jadis parfaitement ignorante, est toute métamorphosée, et le français est quasi la langue maternelle de toutes les familles qui ont bien voulu se laisser civiliser; quoique les leçons de ces institutrices, pour éviter le dégoût des maîtresses et des élèves, ne se donnassent qu'un ou deux jours par semaine, et qu'elles ne se donnent aujourd'hui qu'autant par décade.

Je suis avec le zèle et le dévouement le plus vif pour la chère République,

Votre très touché et confus citoyen,

J.-F. Oberlin.

APPENDICE XXV

Cf. p. 324 et 327.

Voilà la déclaration qu'Oberlin fut obligé de faire devant la municipalité de sa commune :

Aujourd'hui, le 18 messidor de l'an III de la République une et indivisible, est comparu Jean-Frédéric Oberlin, lequel a déclaré qu'il se propose d'exercer le ministère d'un culte connu sous la dénomination de religion évangélique ou protestante de la Confession d'Augsbourg, dans l'étendue de cette commune de Waldbach, et a requis qu'il lui soit donné acte de sa soumission aux lois de la République; de laquelle déclaration il lui a été donné acte, conformément à la loi du 11 prairial an III.

Signé : Jean-Frédéric Oberlin.

Plus tard, après la découverte d'une conspiration royaliste, le commissaire du Directoire exécutif du canton de Rothau, le nommé Bénay, intima à Oberlin l'ordre, par forme de mesure de salut public, de se conformer, dans les vingt-quatre heures, aux dispositions suivantes :

1° La loi du 7 vendémiaire an IV sur la police des cultes continuera d'être exécutée à l'égard des ecclésiastiques autorisés à demeurer dans le territoire de la République, sauf qu'au lieu de la déclaration prescrite par l'article 4 de ladite loi, ils seront tenus de prêter le serment de haine à la royauté et à l'anarchie, d'attachement et de fidélité à la République et à la Constitution de l'an III;

2° Arrêté de l'administration centrale du département des Vosges, relatif à l'exécution de la loi du 19 fructidor an V, article 6 : « Pour l'exécution de l'article 25, les agents ou adjoints municipaux, et les commissaires des cantons seront tenus de dénoncer au tribunal correctionnel de l'arrondissement les individus qui, vingt-quatre heures après la publication du présent arrêté, se permettraient d'exercer les fonctions de ministre de culte, sans avoir fait préalablement, entre les mains de l'adjoint municipal, la déclaration prescrite par cet article et sans l'avoir fait afficher dans le lieu le plus apparent de l'édifice choisi pour les cérémonies religieuses.

Et article 9 : l'Administration leur recommande aussi de veiller à la stricte exécution de la loi du 22 germinal an IV, qui interdit l'usage des cloches et de toute autre espèce de convocation publique pour l'exercice d'un culte. En conséquence, ils feront traduire au même tribunal tout individu qui se permettrait de faire une convocation de cette espèce, et même tout ministre du culte qui, instruit de la publicité de la convocation d'une assemblée, y exercerait quelque acte relatif au culte.

Article 12 : l'Administration centrale observe à ses administrés, que les articles 6, 7, 8, 9 du présent arrêté n'ont pas pour objet de limiter le libre exercice du culte, mais seulement d'assurer l'exécution des lois, qui, en reconnaissant le droit qu'a chaque citoyen de rendre à la divinité le culte qu'il juge convenable, ont néanmoins voulu que les exercices de ce culte ne puissent troubler l'ordre et la tranquillité publique. Elle leur rappelle que nul ne doit se prétendre plus sage que la loi et qu'il n'est aucun bon citoyen qui ne doive, surtout dans les circonstances difficiles, se faire gloire de lui obéir.

APPENDICE XXVI

Cf. p. 329.

Sermon sur les Assignats

Si Dieu dirige tout, si les cheveux même de ses enfants n'échappent pas à sa Providence, pourquoi les assignats font-ils maintenant tant de désastres et font-ils couler tant de larmes en occasionnant tant de pertes aux honnêtes et pauvres gens.

Comme cette question intéresse tous les chrétiens français, j'y répondrai en public.

Nous savons tous que le règne de Satan, le dieu de ce siècle, va finir et que le règne de Dieu, le Père du Seigneur Jésus-Christ, va s'établir. Les bons ont été écrasés et esclaves sur terre, depuis la chute d'Adam, et dans tous les peuples, soit chrétiens, soit païens.

Cela va changer. Le royaume dans tous les pays, et la domination, et la grandeur des royaumes qui sont sous tous les cieux, sera donné au peuple des saints du Souverain. Le royaume sera un royaume éternel, et tous les empires lui seront assujettis et lui obéiront (Daniel VII, 27). Et, verset 18, les saints du Souverain recevront le royaume et obtiendront le royaume jusqu'au siècle des siècles. Les adorateurs de Mammon, au contraire, ou de la Bête, qui dédaignent les richesses éternelles que l'Agneau de Dieu nous a acquises au prix de son sang, et qui n'aspirent et ne travaillent que pour les avantages d'ici-bas — vont recevoir dès ce monde le sort que leur rébellion contre Jésus-Christ, leur maître légitime, et leur infidélité et noire ingratitude envers leur divin Sauveur méritent.

Les sept plaies vont être versées sur eux : des maladies douloureuses, des épidémies, des massacres, des sécheresses et chaleurs excessives, des tremblements de terre, des orages affreux, des grêles. Tous ces fléaux vont être versés successivement sur ceux qui préfèrent les maximes et richesses du siècle présent aux maximes de Jésus-Christ et aux richesses célestes.

Il s'agit de reconnaître ces personnes, il s'agit de prendre telles mesures

que les anges qui exécuteront les jugements de Dieu puissent les distinguer d'avec les vrais disciples de Jésus-Christ. Il faut encore que ces malheureux esclaves de Mammon puissent se reconnaître tels eux-mêmes. Il faut que la divine Providence arrange les circonstances de façon que chacun puisse se ranger quasi soi-même dans la classe où il appartient, et que le froment et l'ivraie puissent avancer chacun de son côté vers la maturité.

Quand nous voulons distribuer les prix de la fondation aux écoliers diligents, à ceux qui se sont bien appliqué et donné de la peine, il s'agit de reconnaître ces derniers et de les distinguer des autres. Comment s'y prend-on? Nous les faisons passer par un examen sur quinze différentes choses, et nous marquons leur degré de savoir dans chacune de ces quinze choses et nous additionnons les résultats. Par là les écoliers se classifient eux-mêmes et il est impossible de ne pas reconnaître par toutes ces opérations leurs différents progrès et différents degrés d'application.

Tout de même, dans le spirituel, la Providence divine fournit continuellement des occasions aux hommes pour se classifier, pour choisir entre Lui et le monde et pour montrer et étaler et découvrir tout ce qui est dans leur cœur.

Il nous est ordonné d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, — de vivre comme Jésus-Christ pour le bien public, pas pour nous, — de regarder sur ce qui profite à tous et de sacrifier le nôtre pour le bonheur de tous, de ramasser au ciel des trésors par la générosité et la charité au ciel, pas sur la terre, — d'établir par charité une égalité entre nous et nos frères : que celui qui a deux habits en donne un à celui qui n'en a point. Par conséquent, que personne n'exerce un métier, ni ne trafique en vue de son propre intérêt et profit, mais que celui qui trafique, et celui qui exerce un métier, le fasse uniquement dans le but de se rendre utile à ses concitoyens et frères, et que personne ne fasse son profit de la perte d'un autre.

Ce sont-là des ordonnances de Dieu que nous avons juré de garder par notre alliance de baptême — et que nous confirmons et renouvelons chaque fois que nous nous approchons de la Table sacrée de notre Seigneur Jésus-Christ.

Or, outre ces devoirs qui nous sont imposés en qualité de chrétiens ou disciples de Jésus-Christ, nous en avons encore de semblables en qualité de citoyens. Car, en adoptant et jurant la Constitution de la France, nous avons promis à la face de Dieu et sur nos âmes et consciences, que nous voulons regarder tous les Français, et même tous les hommes, comme nos frères, les traiter comme tels et chercher le bonheur de l'empire, lequel dépend des sentiments de fraternité et de générosité des individus.

Tous ont juré gaiement et tous ont peut-être pensé par cela même qu'ils sont de bons patriotes, et par conséquent de vrais chrétiens, — parce que l'un est presque autant que l'autre. Quiconque est vrai patriote, dans le vrai sens de ce nom, plaît au Seigneur Jésus-Christ et est son dis-

ciple obéissant, encore qu'il ne le connût point. Et quiconque obéit aux ordres de Jésus-Christ et marche dans ses commandements et suit ses principes est un patriote véritable et zélé, ardent, pas par les paroles, le ruban et la cocarde seulement, mais par les œuvres. Or, en prêtant serment, les hypocrites et les sincères — les avares et les frères — les chiens qui ne cherchent qu'eux-mêmes et les anges qui vivent pour la patrie — tous se sont confondus, — tous se sont mêlés — voilà le grain et la balle, — l'ivraie et le froment. — Les voilà tous mêlés ensemble.

Or, comment faire pour les séparer? Comment faire pour que les anges et les disciples et les patriotes puissent reconnaître et distinguer leurs vrais frères d'avec leurs faux frères? Comment s'y prendre? Comment y réussir sans faire tort?

Rien de plus aisé par le moyen des assignats. Les assignats sont la monnaie de la constitution jurée. Quiconque les déprise, les refuse, quiconque cache son argent sonnant, quiconque gagne sur les assignats un sou, un heller, quiconque cherche, souhaite, aspire seulement dans l'intérieur de son âme d'y gagner — est un hypocrite, un faux frère, un faux disciple de Jésus-Christ, un ennemi de la constitution jurée, un avare qui ne cherche que soi sous les dehors d'un frère.

Or, comme ses souhaits aussi bien que ses actions, ses projets comme ses paroles sont à découvert et visibles aux anges; — lorsque ceux-ci exécuteront les jugements de Dieu, ils verront du premier coup d'œil qu'il est de l'ivraie, de la balle.

Voilà une des raisons, ou peut-être la raison principale, pourquoi Dieu a fait introduire en France les assignats. Il fallait savoir qui se fie en Dieu, qui vit de la foi, qui tient aux maximes de Jésus-Christ jusqu'à la mort, et dans tous les cas et toutes les épreuves, qui est digne d'être recueilli dans le grenier de Dieu, et de briller à l'entour de Jésus-Christ comme un précieux joyau, qui doit régner avec Lui et entrer à ses noces.

Vous donc, chers amis, prenez garde à ce que vous aurez à faire. Quiconque a gagné un sou sur un assignat, se hâte de le rendre, de s'en défaire, — il a de l'interdit chez lui; qu'il craigne d'être marqué du coin de l'ennemi du genre humain; les anges exécuteurs le confondront avec l'ivraie à brûler, avec les ordures à jeter dehors.

Que quiconque veut être disciple de Jésus-Christ, le confesse aussi, et se donne de garde du levain des Pharisiens avares et hypocrites. Ils étaient contraires à tout ce que mon Seigneur et Sauveur prêchait, et ils continuent et continueront cette guerre contre ses valets et sa semence, jusqu'à ce qu'ils seront exterminés par l'épée de sa bouche.

Gardez-vous de leur sagesse; devenez sages devant Dieu. Eux alors vous regarderont pour des fous; mais cette folie mène à la lumière et leur sagesse, au contraire, mène aux ténèbres et au grincement de dents des réprouvés et de leur chef.

Dont Dieu veuille vous garantir tous. Amen (1).

(1) Waldersbach, 11 mars 1792.

APPENDICE XXVII

Cf. p. 338.

Il y avait quelques jours que j'étais arrivé à Waldbach (1) pour passer quelque temps auprès du cher et bien aimé papa Oberlin, que j'ai toujours considéré comme un second père, lorsqu'il m'annonça que le lendemain le préfet devait arriver; le cher papa chargea quelqu'un d'aller le matin informer MM. les maires de la paroisse. Le lendemain, tous les maires accompagnés de jeunes filles portant des fleurs et différentes petites productions du pays, allèrent attendre M. le préfet sur le pont de Fouday, mais il n'arriva pas et ne vint que deux jours après, quand nous ne l'attendions plus. Je me rappelle encore son arrivée qui nous fit beaucoup rire; c'était à 9 heures du soir, nous avions fini de souper et le jeune baron de Krüdener nous racontait une anecdote; tout à coup, il fut interrompu par quelqu'un qui heurta avec violence contre la porte (chose que le cher papa détestait); entre un postillon en disant : « N'est-ce pas ici que demeure le pasteur Oberlin? » et sur la réponse affirmative, il ajouta : « Je lui amène le préfet de Strasbourg. »

Le lendemain de grand matin on fit de nouveau avertir MM. les maires qui s'empressèrent de venir avec les jeunes filles; M. et Mme de Lezay parurent touchés de cette attention et parlèrent à chacun avec bonté. Après leur départ, M. de Lezay alla avec le cher papa visiter les églises et les maisons d'école; vint l'heure du dîner; quoique bien jeune, c'est à ce dîner que je remarquai l'esprit et le tact qui caractérisaient le cher papa. Déjà souvent des étrangers très distingués avaient figuré à sa table sans qu'il songeât à rien changer aux usages de la maison, et lorsqu'il trouvait que ces personnes avaient besoin d'une petite leçon, il la leur donnait poliment, mais sans détour ou, comme on dit : sans dorer la pilule. Ici cela fut différent et ma raison me dit que, sans doute, il voyait dans M. de Lezay le chef du département qui pouvait faire du bien à sa paroisse, et par conséquent, il ne voulait pas le heurter de front.

M. de Lezay avait l'habitude en parlant de broyer le pain entre les doigts et d'éparpiller les miettes; il en tomba beaucoup à terre; le cher papa qui l'observait, recula doucement sa chaise, le pria de continuer son discours et ramassa les miettes; le préfet s'écria : « Pardon, monsieur le Pasteur, ce ne sont que des miettes de pain. — Pardonnez, monsieur le Préfet, dit en les ramassant le cher papa, elles n'osent pas se perdre. — Mais elles ne sont pas perdues, vos poules les mangeront. — Me croyez-vous assez malhonnête, monsieur le Préfet, pour vous charger du soin de nourrir mes poules, oh! non, j'ai une fille qui les soigne! »

Au dessert, la bonne Louise me chargea d'offrir du raisin à l'honorable société; Mme de Lezay était assise à côté de M. Legrand père, à qui je m'a-

(1) Détails fournis à Stœber par Mlle Émilie Cunier.

dressai en disant : « En mangerez-vous, mon cher oncle? — Ah! cette demoiselle est votre nièce, monsieur, lui dit Mme de Lezay! — Pardon, madame, aucun lien de parenté ne nous unit; mais en arrivant dans cette maison où tout respire la paix et la cordialité, je trouvai que le titre de monsieur était bien froid et sonnait très mal; celui de père se trouvant pris, je priai M. le pasteur de permettre à ces demoiselles de me donner celui d'oncle, ce qu'il m'accorda. — Ah! messieurs les barons, s'écria Mme de Lezay, si le titre de monsieur est froid, celui de baron doit être choquant. — Ainsi, messieurs les barons, vous pouvez vous retirer, ici je renonce à mon titre, répondit M. de Lezay, je me range sous les ordres de M. le pasteur, et ne veux être que son premier caporal. »

Le troisième jour, M. de Lezay repartit avec son épouse et se rendit directement à Obernai, où mon excellent père présidait au tirage de la conscription. Après une journée remplie de fatigue et de déplaisirs, il fut agréablement surpris de voir paraître, au moment où il s'y attendait le moins, son ami M. de Lezay, qui lui raconta avec le plus vif enthousiasme sa visite au Ban-de-la-Roche; il ne pouvait assez parler des vertus du cher papa, de la vénération et de l'amitié qu'il avait vouées au saint patriarche; il finit en disant : « Mon cher sous-préfet, aujourd'hui, bien innocemment, vous avez fait couler beaucoup de larmes, maintenant vous me rendrez un grand service, vous m'aiderez à en essuyer. Le malheureux sort des habitants de Belmont (1) me déchire le cœur, il faut les secourir; écrivez une circulaire à tous les maires de votre arrondissement; priez-les en mon nom de faire tout ce qui dépendra d'eux pour que ces infortunés puissent se reposer sous leur toit aussitôt que possible. » Vous avez connu mon père, monsieur, et vous ne serez pas étonné d'apprendre qu'il oublia sa fatigue aussitôt qu'il fut question de faire une bonne action; il fit de suite sa circulaire, rassembla autour de lui tout ce qui savait diriger une plume; il eut la satisfaction d'expédier à 4 heures du matin des courriers dans toutes les directions. Le plus beau succès couronna cette œuvre charitable; aussitôt que mon père eut le rapport de tous les maires, il fit une liste de tous ces dons; comme il attendait le préfet pour présider au conseil de revision, il désira lui retracer son séjour au Ban-de-la-Roche et le remercier au nom des habitants de Belmont.

J'avais l'habitude de noter tout ce qui m'intéresse, je le fis aussi pendant le séjour de M. de Lezay à Waldbach; papa me dit de l'écrire en forme de récit, avec lequel il pourrait arranger la scène de famille dont vous aurez trouvé un exemplaire dans la bibliothèque du cher papa.

Je dois encore vous raconter deux traits de M. de Lezay, dont l'un vous dépeindra la bonté de son cœur, et l'attachement qu'il portait aux habitants du Ban-de-la-Roche, l'autre, son amour pour la justice. La ville de Barr s'était distinguée dans son offrande pour Belmont; un pauvre homme était déjà venu plusieurs fois implorer la protection de M. le maire, pour obtenir la place de geôlier, qui rapporte 300 ou 400 francs; le maire pensa

(1) Voir Incendie de Belmont, p. 357.

que le préfet, satisfait de l'offre de la ville, accorderait la demande au pauvre solliciteur; il termina sa lettre par cette prière et la fit porter par l'homme en question. Quand le préfet lut la lettre, il ne se donna pas le temps de l'achever, courut chez sa femme et lui annonça avec transport le beau don de la ville de Barr. Lorsqu'il revint dans son cabinet, il répondit au maire, et donna la lettre au porteur; mais comme il ne parla pas de la place, cet homme se hasarda de lui demander si, à la recommandation de M. le maire, M. le préfet ne lui accorderait pas la petite place; le préfet acheva la lettre et s'écria : « Mon Dieu! mon ami, cette place est trop peu de chose pour vous; je veux vous témoigner toute ma satisfaction pour la bonne nouvelle que vous m'avez apportée, et obliger M. le maire. » Il lui donna une place de 2.000 francs.

APPENDICE XXVIII

Cf. p. 375.

[Voici l'extrait d'une lettre que Louise Scheppler adressa à Mme Wœglin, une des plus fidèles et des plus tendres amies de la famille Oberlin :

Ce 1er décembre 1817.

Ce cher défunt! Oh! qu'il nous laisse un grand vide et d'un autre côté nous ne pouvons que remercier le Seigneur, tout en versant bien des larmes, de l'avoir délivré de ses amères souffrances; je voudrais que vous l'eussiez vu, ma chère, on ne peut pas se faire une idée de ses souffrances; son corps était tout desséché, mais déjà actuellement il bénira le Seigneur... Il est heureux, *nous en avons des nouvelles*... Ah! que n'étiez-vous présente pour être témoin de ses derniers moments; ah! qu'ils étaient édifiants et consolants! jamais, non jamais, je ne les oublierai!!!]

[Voici le discours que notre vénérable pasteur, ce héros de la foi, prononça en chaire à l'occasion de la mort d'un fils qu'il avait si tendrement aimé, tel que nous l'avons trouvé dans ses papiers :

16 novembre 1817. Le lendemain de la mort de mon fils Henri-Geofroi.

Saint-Jean v, 24 : « En vérité, en vérité, je vous dis que celui qui entend ma parole et qui m'obéit a la vie éternelle, et il ne sera point exposé à la condamnation, mais il est passé de la mort à la vie. »

De la mort à la vie! Voilà la devise, le motto, le mot de ralliement

des chrétiens, c'est-à-dire de toutes les personnes qui ont fidèlement gardé leur alliance de baptême et ne l'ont violée par aucun péché volontaire.

Et de toutes les personnes qui, étant tombées hors de la grâce de Dieu, s'en repentent sincèrement, se sont souvenues avec douleur de leur alliance de baptême enfreinte, et de la violation de leur alliance renouvelée lors de leur confirmation, qui sont retournées auprès du Sauveur de nos âmes, et ont aspiré à l'honneur et au bonheur de vivre devant Lui, avec Lui et pour Lui.

De la mort à la vie! Ah! quel aspect et quel regard serein dans l'avenir, quelle espérance joyeuse, quelle teinture délicieuse que cela donne et répand sur toutes les parties de leur vie ici-bas! sur tous les travers, sur tous les chemins parsemés de larmes, quand on sent vivement l'effet de cette parole de l'apôtre du Seigneur : « Toutes choses contribuent au bien de ceux qui aiment Dieu. »

Toutes, toutes choses, tristes et joyeuses, douces ou amères, et les tribulations même les plus douloureuses, toutes choses contribuent au bien de ceux qui aiment Dieu, à leur vrai bien, à leur bonheur et prospérité éternelle; elles sont toutes, — et les plus amères principalement, — elles sont toutes des *échelons*, qui les font monter d'un degré de vertu divine à l'autre, toujours à plus de perfection dans la foi et confiance en Dieu, dans l'obéissance filiale et joyeuse à ses commandements, dans l'humilité, la douceur, la débonnaireté, la délicatesse dans les sentiments, le goût de la bienfaisance; dans la charité, la pureté, en un mot, dans toutes les vertus célestes. Mais en avançant le chrétien dans la vertu, elles l'avancent dans la ressemblance à Dieu, dans le rétablissement de l'image de Dieu, et par conséquent toujours plus haut dans les régions de la lumière, toujours plus près de la résidence de Dieu, notre Créateur et notre Père. Car à chacun sera assignée une demeure plus ou moins grande en gloire, plus ou moins près de la source inépuisable de toute félicité, suivant sa plus ou moins grande ressemblance intérieure, spirituelle et morale, avec Dieu.

De la mort à la vie! Ah! que par cette espérance, lorsqu'elle est fondée, l'idée de la mort, d'ailleurs si terrible, perd de sa terreur à proportion que l'on est en droit d'espérer ce changement ravissant! Lorsque nous naissons, nous entrons dans la mort, car c'est ainsi que notre Créateur et Père a qualifié et nommé notre vie présente, pauvre vie, prétendue vie, remplie d'épines, de souffrances et de larmes!

Dieu l'a appelée mort et elle l'est depuis que les hommes sont déchus de leur glorieux état primitif, depuis qu'ils ont détaché leurs cœurs de Dieu pour l'attacher à ce qui est terrestre, passager et périssable, depuis qu'ils ont abandonné la source d'eau vive et vivifiante pour se creuser des citernes crevassées, qui ne donnent point d'eau, ou une eau sale, puante, infectée et venimeuse. Mais quand nous ouvrons nos cœurs à la voix du divin Pasteur, qui nous appelle si souvent à Lui, quand nous aspirons à l'incomparable honneur et bonheur d'être reçus au nombre de ses brebis; ah! quel changement se fait alors en nous! Comme de

gens mondains nous devenons célestes! comme alors l'image de Dieu se rétablit successivement en nous. Alors le but de nos actions et le dessein de nos entreprises devient tout autre qu'auparavant. Ah! ce n'est plus alors de devenir riches et de gagner des avantages passagers et périssables que nous désirons, que nous souhaitons, auxquels nous aspirons dans nos travaux et dans nos épargnes.

Oh non! dans l'union de nos cœurs et sentiments avec le Seigneur Jésus-Christ, nous épousons ses intérêts, nous cherchons à l'aider dans sa grande œuvre, dans l'affranchissement du pauvre genre humain de tous ses innombrables maux spirituels et corporels, de toute son affreuse corruption morale et de tous ses malheurs et innombrables espèces de souffrances qui en sont la suite.

Voilà le but qui anime les chrétiens, les disciples du Seigneur Jésus-Christ, et pour de pareils, la mort serait une épouvante? au contraire, elle perd ce qu'elle a de plus effroyable; ils deviennent indifférents à certains égards pour la vie et pour la mort.

Demeurent-ils plus longtemps sur la terre, c'est pour glorifier le Seigneur autant qu'ils le peuvent suivant leur vocation, et pour le servir dans sa grande œuvre.

Sont-ils rappelés de cette terre par la mort? Bon, c'est pour continuer à Le servir dans sa grande œuvre et à travailler à ce que le nom de Dieu soit glorifié, à ce que son règne trouve entrée partout, et à ce que tout le monde prenne plaisir à faire sa volonté. Car avec Lui et sous sa direction, et l'influence de son esprit, ils auront de l'ouvrage pour une longue suite de millions d'années qui s'écouleront, jusqu'à ce que tous les mondains, tous les avares, les impurs, les orgueilleux, les indociles, — jusqu'à ce que tous ceux qui sont éloignés de la vie de Dieu, soient ramenés à Dieu par Jésus-Christ, et que toutes les créatures, jadis rebelles, soient ramassées autour du Père éternel et universel, leur auguste et cher Créateur, et que, par conséquent, d'après l'expérience de saint Paul : « Dieu soit tout en tous » (I Corinthiens xv). C'est pourquoi saint Paul ne voulut pas se mêler d'opter ou de choisir entre la vie ou la mort, entre rester plus longtemps dans ce monde-ci, ou aller dans l'autre. Il dit « que son désir serait bien de mourir pour venir auprès du Seigneur; mais que, par rapport aux personnes qui par son moyen avaient été converties au Seigneur, il pourrait être plus nécessaire qu'il restât encore dans cette vie ici-bas » (Philippiens I, 20, 24). Car son but était que le Seigneur fût glorifié par lui soit dans ce monde-ci, soit dans l'autre (Philippiens I, 20, 24). Et, II Corinthiens v, 15, il dit : « Le Seigneur Jésus est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour Celui qui est mort pour eux. » Et Romains XIV, 7, 8 : « Nul de nous autres ses disciples ne vit pour soi ni ne meurt pour soi. Mais soit que nous vivions dans ce monde-ci, c'est pour le Seigneur et dans son service, soit que nous mourions, c'est encore pour aller le servir. Soit donc que nous vivions ou que nous mourions, nous sommes toujours au service du Seigneur. »

Ah! chers amis, que le regard après une telle vie, que le regard dans le

pays de l'autre côté du trépas est agréable et attrayant! que l'on peut en mourant chanter ces sonnets de Drelincourt!

Le voici le beau jour, le jour tant désiré,
Où mon saint Rédempteur veut recevoir mon âme.
Mon cœur s'élève à Lui, mon cœur est tout de flamme,
Pour s'élancer au ciel où j'ai tant aspiré.

Doux moment, par mes vœux tant de fois attiré!
Tu viens couper enfin de mes malheurs la trame.
Jésus que par la foi j'embrasse et je réclame,
M'enlève d'une terre où j'ai tant soupiré.

Adieu terre couverte et d'horreurs et de charmes,
Terre pleine d'erreurs, d'iniquités, d'alarmes,
Dont même les douceurs excitent ma pitié.

Si du mortel combat passant à la victoire,
Je laisse dans ton sein ma fragile moitié,
Dieu seul sera mon tout, dans le sein de sa gloire.

N. B. — Mon Henri-Geofroi, dans la longuissime agonie de son corps (car quant à l'esprit, il en conserva l'usage parfait et intègre jusqu'à ce qu'il eût cessé de respirer), dans sa très longue agonie, douloureuse, corporelle, il dit souvent : « Ah! miséricorde, miséricorde, ô Dieu! As-tu donc cessé d'être miséricordieux! Ah! que mourir est une chose dure, dure, dure! »

Puis quelques demi ou quarts d'heure avant d'expirer, sa mine devint moins souffrante, et il dit (toujours avec beaucoup de peine) : « Maintenant un peu de repos, un peu de consolation, un peu de joie! » Puis il répéta souvent : « De la mort à la vie! De la mort à la vie? » Enfin, il présenta sa main tremblante pour y mettre les nôtres, il serra les nôtres très sensiblement — il les retint, — *de la mort à la vie!* — et sans que nous nous en aperçûmes il cessa d'être ici-bas. Deux fois Louise Scheppler l'ayant cru mort lui tint les yeux fermés, mais ils se rouvrirent, toujours dressés en haut.]

APPENDICE XXIX

[Cf. p. 346.

Société royale et centrale d'agriculture

A Paris, le 2 mars 1818.

« Monsieur,

« D'après les témoignages multipliés de votre zèle pour le premier des arts, et d'après le souvenir que j'ai moi-même conservé de tout ce

que vous avez fait pour la civilisation et la culture d'un coin sauvage de nos Vosges, j'ai proposé aujourd'hui à la Société royale et centrale d'agriculture de Paris de vous décerner solennellement une des distinctions qu'elle accorde, tous les ans, aux amis de la charrue et aux bienfaiteurs de l'humanité.

« M. Levrault aîné, célèbre imprimeur à Strasbourg, M. le baron de Gérando, conseiller d'État, M. Grégoire, ancien évêque de Blois, d'autres personnes aussi recommandables, m'avaient envoyé, sur ma demande, quelques détails relatifs aux soins que vous vous êtes donnés depuis un demi-siècle pour le bien-être du Ban-de-la-Roche, et à la persévérance louable avec laquelle vous avez suivi les plans d'amélioration que vous avez trouvé commencés, ou que vous avez conçus vous-même. Sur mon rapport, la Société royale a décidé qu'elle vous offrirait une médaille d'or, dans sa séance publique de cette année, qui doit avoir lieu à l'hôtel de ville de Paris le dimanche de Quasimodo, 29 de ce mois. Je ne perds pas un moment pour vous en prévenir, monsieur, afin que vous puissiez ou vous déterminer, si cela est possible, à venir vous-même à Paris recevoir personnellement cette médaille des mains du président de la société, ou, si ce voyage n'est pas dans vos convenances, donner ou envoyer de suite votre procuration à la personne que vous choisirez pour vous remplacer, et assister en votre nom à la séance publique, dont cet acte de justice de la Société sera sans doute un des plus touchants épisodes et un des plus beaux ornements. Je me félicite d'en avoir eu l'idée et de l'avoir fait adopter à la Société.

« Je vous prie, monsieur, d'agréer en particulier l'hommage de ma vénération et de mon respect.

« Le vice-président de la Société royale et centrale d'agriculture, membre de l'Académie française, etc.

« Comte François DE NEUFCHATEAU. »

A monsieur le comte François de Neufchâteau, vice-président de la Société royale d'agriculture, membre de l'Académie française, etc.

« Monsieur,

« Vous me faites l'honneur, par votre lettre du 5 mars, de m'annoncer la distinction infiniment honorable que la Société royale d'agriculture a voulu me décerner, en décrétant sur votre rapport bienveillant que la médaille d'or, qu'elle a l'usage d'accorder tous les ans à quelqu'un d'entre les amis de la charrue, auquel elle désire de marquer son approbation, me fût remise.

« Je sais combien je dois au zèle avec lequel vous avez daigné faire valoir, auprès de la Société, les rapports favorables que quelques-uns de mes amis ont cru devoir vous faire à mon égard. Recevez-en, monsieur le Comte, mes remerciements respectueux et veuillez être l'interprète de ces mêmes sentiments auprès de la Société respectable auprès de laquelle vous présidez. Mon grand âge de soixante-dix-huit ans m'in-

terdisant l'éloignement de ma paroisse, à laquelle je consacre volontiers le peu de jours que Dieu me laissera encore vivre au milieu d'elle, je prie M. le baron de Gérando, par une lettre que je prends la liberté de lui adresser, de vouloir bien me représenter à la séance publique du 29 mars, pour recevoir en mon nom une distinction à laquelle je m'attendais d'autant moins que, caché dans un vallon reculé des Vosges, je n'y ai fait que ce que mon devoir envers Dieu, mon souverain Pasteur, et mon attachement à la pauvre paroisse à laquelle Il m'avait appelé, exigeaient de moi.

« J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, monsieur le Comte,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« Signé : J.-Fréd. Oberlin.
« pasteur de la paroisse de Waldbach, au Ban-de-la-Roche. »

« Waldbach, ce 10 mars 1718. »

« Monsieur,

« Par le présent plein pouvoir, j'autorise M. le baron de Gérando, membre du Conseil d'État, à recevoir en mon nom la médaille qui m'a été annoncée par M. le comte de Neufchâteau, vice-président de la Société d'agriculture.

« Je le prie respectueusement de vouloir être auprès d'elle l'interprète de ma profonde gratitude pour une distinction si inattendue, par laquelle la Société daigne honorer mes vieux jours.

« En foi de quoi j'ai apposé mon seing à ma signature.

« Waldbach, le 10 mars 1818.

« Signé : Jean-Frédéric Oberlin,
« pasteur de la paroisse de Waldbach, au Ban-de-la-Roche. »

A monsieur le baron de Gérando, membre du Conseil d'État.

« Par une lettre dont m'a honoré M. le comte de Neufchâteau, j'apprends les démarches que plusieurs de mes amis, auxquels vous avez daigné vous associer, ont faites pour attirer sur moi l'attention de la Société d'agriculture, et me faire décerner la médaille distribuée annuellement pour l'encouragement de cette partie de l'industrie nationale.

« Quelque douceur que j'éprouve à finir mes jours au milieu de mon troupeau et à être ignoré hors de ma chère paroisse, je ne puis cependant qu'être touché des sentiments de bienveillance que vous, monsieur le Baron, M. Levrault et M. l'abbé Grégoire, avez bien voulu me prouver à cette occasion.

« J'abuse peut-être de votre amitié pour moi, en prenant la liberté de vous charger de mon plein pouvoir, pour recevoir en mon nom la médaille qui m'est destinée; mais les assurances réitérées que je ne cesse de recevoir de vos sentiments à mon égard, me donnent la hardiesse de vous demander cette nouvelle preuve de votre bonté pour moi.

« Je prie madame la baronne de vouloir bien permettre qu'un vieillard presque octogénaire lui adresse ses bénédictions paternelles.

« J'ai l'honneur d'être avec un dévouement respectueux, monsieur le Baron,

« Votre très humble et très obéissant serviteur.

« Signé : J.-Fréd. Oberlin,

« pasteur de la paroisse de Waldbach, au Ban-de-la-Roche.

« Waldbach, le 10 mars 1818. »

Paris, le 29 mars 1818.

« Monsieur,

« Peu de circonstances m'ont autant touché et ont été plus honorables pour moi que la faveur que vous m'avez accordée, en me chargeant de recevoir pour vous la médaille que vous a si justement décernée la Société royale et centrale d'agriculture. Je n'y avais aucun titre. Si j'ai rendu à vos vertus, au bien que vous avez fait, un témoignage bien inférieur encore à la vérité, je n'ai fait que donner un cours naturel au profond sentiment de vénération que je vous porte. Je reviens de la séance solennelle où j'ai eu le bonheur de vous voir décerner une couronne à laquelle tout le public a applaudi. Je laisse à votre digne élève, à Mme Treuttel, la jouissance de vous en donner des détails dont son cœur aura été bien ému. C'est une bonne fortune pour moi que d'avoir connu ce cœur si généreux, si religieux et si pur, et de pouvoir entendre parler quelquefois de vous à la personne qui peut le mieux vous connaître et qui vous peint par sa propre vie. Ma femme conserve non seulement pour vous un souvenir, mais un sentiment dont j'ai été souvent dépositaire, que je partage avec elle. Elle vous en adresse l'hommage et j'y joins celui de la reconnaissance, du respect et du dévouement avec lesquels je suis, monsieur,

« Votre très humble et obéissant serviteur,

« Baron de Gérando. »

Le rapport fait à la Société royale d'agriculture par M. François de Neufchâteau commence par ces belles paroles :

Voulez-vous connaître un modèle de ce qu'on pourrait faire dans toutes les campagnes pour le bien de l'agriculture et celui de l'humanité? Quittez un moment, en idée, les rives de la Seine! Permettez que je vous transporte sur un des sommets les plus âpres des montagnes des Vosges! Amis de la charrue, amis du bien public, venez voir le Ban-de-la-Roche!

Ce rapport fut livré à l'impression (1), à sa suite se trouvent deux

---

(1) Le frontispice de cette brochure représente le portrait d'Oberlin. En tête de la première page on voit le dessin des deux faces de la médaille; d'un côté se trouvent les portraits des rois Louis XV, XVI, XVIII, avec la légende : *Instituit, Constituit, Restituit ;* de l'autre côté est une charrue au bas de laquelle on lit : *Ex utilitate decus.* La légende porte : *Regia et primaria agriculturæ societas Parisiorum. A. MDCCCXV.*

lettres du respectable M. Legrand, père, l'une adressée à M. le baron de Gérando, conseiller d'État, président de la Société pour l'instruction élémentaire, l'autre à M. Treuttel, sur les services rendus plus particulièrement à l'agriculture par Oberlin. Nous avons déjà donné ci-dessus un extrait de cette dernière lettre. Ainsi que nos lecteurs ont pu le voir par les pièces que nous venons de leur communiquer, ce fut M. de Gérando qui reçut la médaille au nom d'Oberlin dans la séance publique de la Société royale d'agriculture dont nous avons parlé. M. de Gérando l'adressa à M. Legrand père, qui la remit à Oberlin comme nous l'avons vu.

Voici, d'autre part, une série de documents :

Société d'émulation des Vosges

A Monsieur le pasteur Oberlin,

« Monsieur, la Société d'émulation du département des Vosges, qui vient de s'organiser, et qui doit s'occuper de ce qui concerne l'agriculture, l'industrie, les antiquités, les sciences et belles-lettres, s'est empressée de vous comprendre au nombre de ses membres, dans la persuasion que vous voudrez bien vous associer à ses travaux.

« Je n'ai pu qu'applaudir à son choix, et j'ai l'honneur de vous adresser l'arrêté qui contient votre nomination.

« Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

« Le préfet des Vosges,

« M. DE MEULAN. »

Le Préfet du département des Vosges,

Vu les présentations qui lui ont été faites par la Société d'émulation de ce département;

Vu l'article 1 de l'arrêté réglementaire du 8 du courant;

Arrête ce qui suit :

ART. 1. — M. Oberlin, Jean-Frédéric, pasteur de l'église de Waldbach, arrondissement de Saint-Dié, est nommé membre de la Société d'émulation du département des Vosges, section de l'agriculture.

ART. 2. — Une expédition du présent arrêté lui sera adressée avec invitation de concourir aux travaux de la Société.

Épinal, le 10 janvier 1825.

M. DE MEULAN.

Réponse d'Oberlin :

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez fait l'honneur de m'adresser votre arrêté du 10 janvier, rendu à Waldbach le 28, qui confirme ma nomination comme membre

de la Société d'émulation du département des Vosges, par laquelle j'ai été compris au nombre des présentations sujettes à votre approbation, et invité à m'associer à vos travaux. Plus je suis sensible à cette haute marque de bienveillance, et plus je sens le poids de mon âge de quatre-vingt-quatre ans, qui, voué encore avec le peu de forces qui me restent à une paroisse de près de 2.000 âmes, disséminées sur nos hautes montagnes, ne me laisse ni la possibilité, ni l'espoir de coopérer à des travaux dont les succès seront un objet constant des vœux que j'adresserai à Dieu, pour y attirer ses bénédictions; en m'acquittant ainsi de la seule manière qu'il m'est encore permis de concourir, comme membre honoraire, aux vues patriotiques qui animent les fondateurs d'une société vouée au bien public,

Veuillez, monsieur le Préfet, agréer vous-même et faire agréer à MM. mes confrères, l'expression de ma vive gratitude et du dévouement respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et obéissant serviteur,

J.-Fréd. Oberlin, pasteur,
Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur.

APPENDICE XXX

Cf. p. 349.

Préfecture du département du Bas-Rhin. — Cejourd'hui, 17 juin 1813, les soussignés maires du Ban-de-la-Roche d'une part et M. Champy, propriétaire des Forges de Framont, d'autre part; s'étant réunis à l'hôtel de la Préfecture du département du Bas-Rhin pour y terminer sous la médiation bienfaisante de M. le préfet du département du Bas-Rhin et de M. le sous-préfet de Saint-Dié, les contestations qui se sont élevées entre eux et qui sont liées en ce moment au tribunal de Saint-Dié, ils ont passé la transaction suivante, bien entendu cependant que les conseils municipaux y donneront leur assentiment, sans lequel elle sera regardée comme nulle et non avenue :

1° Au lieu du cantonnement demandé par M. Champy et ordonné par le tribunal de Saint-Dié, il sera procédé par trois experts dont les parties conviendront, sinon qui seront nommés par le tribunal de Saint-Dié, au partage des forêts du Ban-de-la-Roche appartenantes au sieur Champy et sujettes aux droits d'usage des communes, lequel partage se fera de deux tiers entiers, de manière que le sieur Champy en conserve deux tiers en toute propriété et affranchis de tous droits d'usage et autres quelconques et que l'autre tiers en soit assuré aux communes qui en jouiront comme du surplus de leurs propriétés;

2° Les pâturages non boisés ne pourront entrer dans ce partage, ils resteront la propriété des communes comme ils le sont dans ce moment;

3° Les maires desdites communes ayant insisté à ce que les pâturages boisés fussent également distraits de ce partage, le sieur Champy pour prouver le désir qu'il a de terminer cette discussion à l'amiable, a déclaré consentir, comme il consent à ce que les experts allouent aux communes 60 hectares en sus du tiers de la totalité des forêts, mentionnée au premier article; lesdits 60 hectares présentent la moitié et quelque chose en sus desdits pâturages boisés, évalués à 117 hectares qui seront réunis à la masse des forêts pour entrer en partage;

4° Les experts attribueront aux communes leur tiers et les 60 hectares ci-dessous, dans les cantons qui se trouveront le plus à proximité de chacune d'elles;

5° Ils prendront en considération non seulement l'étendue, mais encore la qualité des forêts, de manière que les lots soient de l'égalité la plus parfaite et si les localités nécessitaient impérieusement quelque légère inégalité, il y sera suppléé par forme de soulte de pâturage par des délivrances du bois que les experts fixeront;

6° Les dispositions retenues en l'article 1 ne pourront porter atteinte au droit de pâturage, dont les communes continueront à jouir comme du passé, en se conformant aux lois et règlements;

7° Au moyen de la présente transaction toute contestation sera terminée entre le sieur Champy et les communes qui renoncent à toute prétention ultérieure qu'elles ont formée, soit de droit d'usage, soit de pâturages recrus, soit de bois communaux ou autres quelconques;

8° Les frais seront supportés de deux tiers au tiers, c'est-à-dire que le sieur Champy en supportera deux tiers et les communes un tiers;

9° Le partage terminé, il sera procédé à frais communs à l'abornement des propriétés respectives par les mêmes experts;

10° Les communes n'ayant jamais formé prétention sur le Champ-du-Feu et les censes de Sommerhoff, ils ne sont point compris dans la présente transaction, devant rester la propriété du sieur Champy, comme il l'ont toujours été.

De tout quoi a été dressé le présent procès-verbal, les jour, mois et an que dessus.

Et avant de signer, les maires des communes de Belmont et de Bellefosse ont demandé que le sieur Champy continue de laisser à ces communes le pâturage du Champ-du-Feu moyennant loyer de 20 francs par commune, qu'ils en ont acquitté depuis longtemps; le sieur Champy a accédé à cette demande sans, néanmoins, que cette jouissance puisse le gêner dans l'extraction de la tourbe qu'il y fait et qu'il entend y continuer.

Signé : Bantzet, maire; Th. Scheidecker, Gédéon Ahne, Jean Scheppler, F. Claude; David Claude, maire; Nicolas Caquelin, J. Charpentier, Deñormandie, Champy et Lezay-Marnesia.

Pour copie conforme : Lezay-Marnésia.

APPENDICE XXXI

Cf. p. 415.

Honneurs rendus à Oberlin

Nous avons déjà signalé (1) les distinctions dont Oberlin fut l'objet et nous reproduisons dans notre appendice bibliographique les nombreuses publications qui ont rendu hommage à Oberlin.

Les hommes les plus distingués, écrivait Stœber, se sont exprimés sur son compte de la manière la plus flatteuse. Nous avons dit ci-dessus que Lezay aimait à l'appeler l' « homme presque divin ». Jouy a dit : « L'antiquité lui eût élevé des autels. » Casimir Delavigne a dit :

Pour le pleurer est-il assez de larmes ?
Est-il marbre assez pur pour orner son tombeau ?

M. J.-J. Gardes, dans la *Défense de la Religion réformée* (p. 136), s'exprime ainsi : « L'humanité le cite comme un modèle et la religion lui prépare des couronnes comme à un élu. »

Un monument, qui a été placé dans l'église de Waldbach, y perpétuera la mémoire du vénérable ministre de l'Évangile qui fut le régénérateur du pays. Il a été exécuté par le célèbre Ohmacht et inauguré le 1er juin 1827, jour anniversaire de la mort d'Oberlin. Le discours d'inauguration a été prononcé par M. le pasteur Rieder, qui, dans une allocution chaleureuse, a commencé par les paroles de la sainte Écriture qui suivent : « Qui nous ôtera la pierre de devant l'entrée du sépulcre? Car c'est ici la maison de Dieu et la porte du ciel (2). »

Stœber, après avoir rappelé combien de visiteurs vinrent au Ban-de-la-Roche voir la tombe d'Oberlin, cite ces vers de l'un d'eux, M. Émile Rouland :

Le pasteur du Ban-de-la-Roche

Quelle est sous ce sombre feuillage
Cette croix simple et ce tombeau?
Là repose Oberlin, le sage,
Le vieux pasteur de ce hameau!

---

(1) Cf. p. 343 et suivantes.

(2) Rappelons que sur la tombe d'Oberlin est gravé le verset : « Ceux qui auront amené plusieurs à la justice luiront comme des étoiles à toujours et à perpétuité. »

Il fut pendant sa vie entière
Notre ami, notre protecteur.
A la ville et dans la chaumière,
On pleure encore le bon pasteur.

Son humble toit à l'indigence
Ne se ferma qu'avec ses yeux.
Et le flambeau de la science
Par lui vint éclairer ces lieux;
Son esprit fécond en merveilles
Suivait les élans de son cœur;
Il nous donnait ses jours, ses veilles...
Qui nous rendra ce bon pasteur?

Après avoir, dans leur asile,
Avec eux partagé son pain,
Il cultivait le champ stérile
De la veuve et de l'orphelin.
Notre amour était sa richesse,
Faire des heureux son bonheur.
Le plus doux nom pour sa vieillesse
Était le nom de bon pasteur.

A travers les roches altières
Il ouvrit des chemins nouveaux
Et bientôt au lieu de bruyères
Le blé flotta sur nos coteaux.
Tout garde ici la souvenance
De ses vertus.... O voyageur!
Si tu chéris la bienfaisance,
Donne une larme au bon pasteur.

Nous donnons tous ces détails parce qu'ils sont cités par Stœber, mais il nous paraît presque oiseux de dire l'influence exercée par Oberlin et les hommages rendus à sa mémoire (1).

Au sein du protestantisme contemporain, nul n'en ignore, car l'exemple d'Oberlin est invoqué par tous, avec plus ou moins de raison d'ailleurs (2).

La renommée d'Oberlin s'étendit de bonne heure dans tous les milieux où l'on s'occupait de pédagogie, il peut être considéré comme le vrai fondateur des salles d'asile. Quand MM. Legrand, Raucher, Herrenscheider, Treuttel et Wurtz et autres voulurent élever à sa mémoire un monument de charité, ils fondèrent la Société

(1) Nous y avons souvent fait allusion. Cf. Chap. VII et spécialement p. 329 et 369, note 1.

(2) On peut dire en effet que si son nom est universellement répété, son œuvre est assez mal connue.

qui développa en Alsace ces salles d'asile grâce auxquelles le français s'est maintenu dans la région du Ban-de-la-Roche.

C'est enfin sous le patronage du nom d'Oberlin que s'est fondée plus récemment en Allemagne la magnifique œuvre pédagogique des *Oberlinsvereine* avec l'*Oberlinshaus* de Nowawes qui a répandu sur l'Allemagne entière les diaconesses et les salles d'asile en qui revivait l'esprit des Fliedner, de Bissing, Ranke, Rohricht, Hoppe, etc. (1).

Ce fut aussi la lecture d'une biographie d'Oberlin qui inspira en 1832 à John Schipherd et Philo Penfield Stewart, le nom qu'ils donnèrent à la ville de l'Ohio qu'ils fondèrent (2) et au célèbre collège par lequel ils l'illustrèrent.

Disons enfin que Strasbourg a depuis 1867 une *Oberlinstrasse* et que Nancy, après avoir eu l'impasse Oberlin, a baptisé en 1894 une de ses nouvelles rues du nom d'Oberlin.

---

(1) Cf. l'ouvrage de M. Parisot qui donne quelques détails sur ces œuvres. Cf. également l'article déjà cité de la *Revue alsacienne*, 1910, qui indique aussi les sources bibliographiques sur ce sujet.

(2) La ville d'Oberlin compte aujourd'hui 4.500 habitants et l'Oberlin-Collège y jouit d'une réputation méritée.

TABLETTES CHRONOLOGIQUES

sur l'histoire du Ban-de-la-Roche et la vie d'Oberlin (1)

1469. Château de la Roche détruit définitivement.
1529. 20 février : Strasbourg embrasse la Réforme.
1530. Confession d'Augsbourg.
1570. Le Ban-de-la-Roche vendu au prince de Veldence par les Rathsamhausen. Les Veldence y confirment la Réforme de Luther que le dernier des Rathsamhausen y avait introduite.
1618. Commencement de la guerre de Trente ans. Le prince de Veldence élève la chapelle de Waldbach en mère église.
1648. Paix de Westphalie. L'Alsace soumise à la France.
1672. Barr brûlé.
1681. Strasbourg à la France.
1709. Le froid hiver. Introduction des pommes de terre au Ban-de-la-Roche.
1715. Commencement du règne de Louis XV.
1722. Le 23 avril, naissance de l'excellent pasteur Jean-George Stuber.
1723. D'Angervilliers, seigneur du Ban-de-la-Roche. Ses relations avec Felz.
1724. Forges de Rothau rétablies par le seigneur d'Angervilliers.
1725. Le culte catholique romain introduit à Rothau.
1726. Le premier pasteur strasbourgeois établi à Waldbach. Ce fut (dit Stœber) le nommé Walter, grand-père de M. le professeur Herrenschneider.
1727. Le 30 septembre, J.-H. Felz (âgé de soixante-cinq ans), grand-père d'Oberlin, meurt; il avait prédit depuis longtemps l'année et le jour de sa mort. Le jour arrivé, il prédit encore l'heure (2).

---

(1) Bien que certaines de ces dates ne présentent qu'un intérêt secondaire pour la vie d'Oberlin, nous reproduisons toutes celles citées par Stœber, nous contentant d'en ajouter un certain nombre pour permettre à nos lecteurs de retrouver facilement la succession chronologique que les exigences déjà signalées dans notre préface nous ont parfois obligé à négliger.

(2) Cf. p. 252.

1740. 31 août. Naissance de Jean-Frédéric Oberlin. Il fut baptisé à Saint-Thomas de Strasbourg le 1er septembre.
1747. Passage des Autrichiens en Alsace. Église de Waldbach fondée.
1750. Arrivée du pasteur Stuber au Ban-de-la-Roche.
1751. Église de Waldbach achevée.
1752. L'église de Neuvillers bâtie. Celle de Rothau agrandie.
1754. 15 septembre. Stuber quitte le Ban-de-la-Roche pour la cure de Barr.
1755. Premier agrandissement de l'église de Belmont. Le 20 septembre Oberlin est reçu au nombre des étudiants de l'Université protestante de Strasbourg.
1758. Oberlin reçoit le grade de bachelier (6 avril).
1760. Stuber revient à Waldbach. Oberlin écrit son acte de consécration à Dieu (1er janvier).
1761. Fondation scolaire de M. Ott.
1762. Le pasteur Stuber fait imprimer son alphabet méthodique. L'église de Belmont, agrandie pour la seconde fois. La paix faite. Oberlin devient précepteur chez Ziegenhagen. Le Ban-de-la-Roche est érigé en comté et donné par le roi de France à Voyer-d'Argenson.
1763. Oberlin est reçu docteur en philosophie. Le 4 novembre, naissance de Louise Scheppler.
1765. Oberlin quitte la maison de Ziegenhagen. Il est très frappé par la mort d'un de ses frères.
1766. Oberlin fait l'achat d'une collection d'objets d'histoire naturelle et fonde ainsi son cabinet.
1767. Stuber reçoit vocation à la cure de Saint-Thomas à Strasbourg. Oberlin, après avoir accepté une place d'aumônier, y renonce et accepte la cure de Waldbach. Il est nommé le 1er avril et s'installe aussitôt après avoir reçu la délégation pastorale.
1768. 5 juin. Fiançailles d'Oberlin avec Mlle Witter. Le 6 juillet, son mariage.
1769. La maison d'école de Waldbach est bâtie. En septembre Sara Banzet devient la première conductrice. Le 24 décembre naît le premier enfant d'Oberlin, Emmanuel-Frédéric, mort en 1771.
1770. Oberlin renouvelle le 1er janvier son acte de consécration. Le 6 mars, il perd son père.
1771. Juillet. Prise de possession du Ban-de-la-Roche par le baron de Dietrich, Stædtmeister de Strasbourg.
1772. 2 janvier. Oberlin a un second fils, Frédéric-Jérémie.
1773. Naissance de Frédérique-Salomé, fille d'Oberlin, morte en 1776.
1774. Vocation pour Ébénézer en Amérique. Le 11 août, la maison d'école de Bellefosse est dressée et bénie.
1775. Naissance de Fidélité-Caroline, fille d'Oberlin.
1775. Couronnement de Louis XVI.

1776. Naissance de Charles-Conservé, fils d'Oberlin.
1777. L'église neuve de Fouday bâtie par M. de Dietrich. — Relations d'Oberlin avec l'Institut d'éducation de Basedow.
1778. Séjour à Waldbach du poète Lenz. — Naissance de Henri-Geofroi, fils d'Oberlin.
1779. Naissance de Henriette-Charité, fille d'Oberlin.
1780. Août. Voyage d'Oberlin en Allemagne.
1781. Naissance de Louise-Charité, fille d'Oberlin.
1782. 30 janvier. Fondation de la Société chrétienne. — 2 avril. J.-G. Claude, ancien de Waldbach, meurt âgé de soixante ans. Oberlin l'appelait : « Mon aide dans toute bonne entreprise. » Naissance de Frédérique-Bienvenue, fille d'Oberlin.
1783. 17 janvier. Mort de Mme Oberlin. — Louise Scheppler, conductrice ambulante, commence à aller à Rothau.
1786. Oberlin tracassé sous prétexte qu'il favorisait l'émigration.
1787. Le presbytère de Waldbach bâti par M. de Dietrich. — Ordre venu de Paris de créer une assemblée municipale qui serait composée du seigneur ou de son délégué, du pasteur et de neuf notables. — Le 16 novembre, mort de la mère d'Oberlin à l'âge de soixante-neuf ans. — Première visite de l'abbé Grégoire au Ban-de-la-Roche.
1793. 21 janvier. Mort de Louis XVI. — Oberlin père, des proscrits. — Les familles nobles de l'Alsace trouvent un asile au Ban-de-la-Roche. — 27 août. Mort héroïque de Frédéric-Jérémie Oberlin. — 15 décembre. Oberlin cité devant le Comité de Sûreté publique de Strasbourg.
1794. Oberlin interdit de ses fonctions par le gouvernement révolutionnaire, établit le club populaire. — 20 janvier au 30 mars. Oberlin a une grande maladie; 28 juillet, il est arrêté et mené à Schlestadt avec M. Bœckel, pasteur à Rothau.
1795. 22 mars. Le culte est rétabli.
1797. 30 janvier. Mort du pasteur Stuber.
1799. 27 janvier. Le Haut-Waldbach raviné par la fonte des neiges. — 26 septembre. Mort de Lavater. — 27 novembre. Henri-Geofroi quitte Strasbourg le havresac sur le dos comme conscrit.
1803. Incendie de trois maisons à Fouday.
1804. Fondation de la Société biblique de Londres. — Voyage d'Oberlin à Mulhouse, chez sa fille Mme Witz. — Voyage à Saint-Dié, où Oberlin allait parfois visiter hôpitaux et prisons.
1806. Incendie de trois maisons au Bas-Waldbach.
1808. 1er octobre. Installation de Charles Oberlin par son père, à Rothau.
1809. Maison curiale de Rothau incendiée.
1810. 23 octobre. Dix maisons brûlées à Belmont. Mention honorable accordée à Oberlin par le sous-préfet Cunier. — Fête pour son anniversaire.

1811. Maladie d'Oberlin.
1812. Extraction de la tourbe par M. Champy. — Arrivée de M. Legrand.
1813. Oberlin reçoit un sauf-conduit russe. — 17 juin. Transaction entre les communes et M. Champy.
1814. 16 janvier. Consécration d'Henri-Geofroi Oberlin. — 9 octobre. Mort de M. de Lezay.
1816. Le 1er septembre. Oberlin décoré de la Légion d'honneur.
1817. Disette.
1818. Oberlin reçoit la médaille de la Société d'agriculture de France.
1826. 1er juin. Mort d'Oberlin. — 5 juin. Ses obsèques.

CHOIX DE QUELQUES SERMONS (1)

SERMON SUR LA BRIÈVETÉ DE LA VIE

(Reproduit par STŒBER)

Texte : Job XIV, 1 : « *L'homme, né de femme, est de courte vie.* »

Très chers amis,

Comme tant de personnes d'ailleurs estimables et sensées attachent au bonheur de cette vie un prix si haut qu'ils renversent l'ordre établi par Dieu et fondé et confirmé par la saine raison, de façon que, contre tout bon sens, ils se donnent cinquante fois, non, mais mille fois plus de peine pour être heureux dans ce monde, qu'ils ne s'en donnent pour l'être éternellement, j'ai conçu le dessein de méditer avec vous sur la *durée ou la brièveté de cette vie d'après la Parole de Dieu.*

Quand Pharaon, roi d'Égypte, demanda à Jacob, père de Joseph quel âge il avait, Jacob répondit : « Les jours des années de mes pèlerinages sont cent trente ans; les jours des années de ma vie ont été courts et mauvais et n'ont point atteint les jours des années de la vie de mes pères du temps de leurs pèlerinages. » Genèse XLVII, 9.

Cent trente ans était l'âge du patriarche Jacob lorsqu'il se plaignit devant Pharaon de la brièveté ou de la courte durée de sa vie; il vécut encore dix-sept ans en Égypte, et parvint en tout à l'âge de cent quarante-sept ans.

Si cela semblait une courte vie à Jacob, combien plus nous, de nos temps, avons-nous sujet de nous en plaindre, nous qui n'atteignons guère plus de la moitié de l'âge de Jacob?

Combien par conséquent avons-nous plus de raison encore que les hommes de ces temps-là de *comparer la vie* aux objets auxquels eux l'ont comparée, savoir :

1° *A une ombre.* Job VIII, 9 et XIV, 2 (2). — Psaume XXXIX, 7. — Sapience II, 5 et V, 9.

---

(1) Parmi les sermons que nous avons eu en main et que nous renonçons à citer se trouvent ceux sur « la Voix de Dieu », « la Trahison de Judas », « Jésus à Gethsemané » que nos lecteurs trouveront dans l'ouvrage de Mme RŒHRICH sur le Ban-de-la-Roche.

(2) Oberlin citait ces textes tout au long, parfois il les écrivait sur ses manuscrits; nous nous contenterons d'indiquer la source.

2° *A de l'eau répandue et écoulée.* II Samuel XIV, 14. — Psaume XC, 5;

3° *A l'herbe qui bientôt se fane.* Job. XIV, 2. — Psaume XC, 5, 6. — Psaume CIII, 15. — Ésaïe 40, 6. — Saint-Jacques, I, 10;

4° *A des nuages et brouillards qui se dissipent bientôt.* Job. VII, 7, 9. — Sapience II, 4. — Saint-Jacques IV, 14;

5° *Au jour d'hier et à une des quatre veilles de la nuit.* Psaume XC, 4;

6° *A une flèche tirée de l'arc.* Sapience V, 12, 13;

7° *A un songe, dont le matin on se souvient à peine.* Psaume XC, 5. — Job XX, 5.

Chers amis, qu'est-ce qui est moins réel, plus vain, plus volage, plus chose de rien, qu'un songe? L'un rêve d'être devenu riche, et il s'en réjouit; cependant, quand il se réveille le matin, il n'en a pas plus que son frère, qui se sera affligé en rêve, parce qu'il a songé d'être devenu pauvre.

Telle est cette vie temporelle. Le riche n'en emporte pas plus que le pauvre ;

8° *A un courrier qui court la poste.* Job. IX, 25. Sapience V, 9;

9° *A un oiseau qui traverse l'air.* Job IX, 26. — Sapience V, 11;

10° *A un vaisseau sur l'eau, qui ne laisse ni trace, ni ornière.* Job IX, 26. — Sapience V, 10;

11° et 12° *A un rien et à la vanité même.* Psaume XXXIX, 6.

La méditation de cette brièveté et extrême volatilité de notre vie terrestre doit nous servir à l'avancement de la piété, en :

1° *Chassant notre sécurité,* et en nous portant à dire souvent à Dieu du fond de notre cœur, comme le roi David : Psaume XXXIX, 5 : « Éternel, donne-moi à connaître ma fin et quelle est la mesure de mes jours; fais que je sache de combien petite durée je suis. »

Afin que nous n'ayons pas le sort de cet homme dont parle le Seigneur (Saint Luc XI, 19), qui s'était donné beaucoup de peine pour amasser dans ce monde-ci et disait enfin à son âme : « Mon âme, repose-toi, maintenant, car tu as beaucoup de biens assemblés pour beaucoup d'années. » Mais Dieu lui dit : « Insensé, en cette même nuit, ton âme te sera redemandée et les choses que tu as préparées à qui seront-elles? » (Peut-être à des enfants qui ne seront pas plus sages que toi et qui te maudiront un jour, toi et les dangereux biens que tu leur as laissés, — ou bien à des héritiers riants.)

« Il en est ainsi, ajoute le Seigneur Jésus-Christ, de tout homme qui n'est pas riche en Dieu »;

2° *En diminuant en nous l'amour des biens terrestres,* vu qu'aucun d'entre eux ne pourra nous suivre à la mort;

3° *En nous pressant d'envoyer nos trésors d'avance Là-Haut,* où est proprement notre patrie et où nous les retrouverons à notre trépas et en reprendrons possession;

4° *En nous excitant à ne pas remettre notre entière conversion.* Quiconque n'est pas né de nouveau ne peut point voir le royaume de Dieu! — ai-je cette nouvelle naissance? — Si non, hâte-toi mon âme, tiens-toi prosternée aux pieds de ton Sauveur et réclame l'influence de son sang. Présente-Lui ton cœur tel qu'il est, avec toute sa corruption et ses vices :

orgueil, vanité, avarice, entêtement, volupté. Présente-le Lui, et ne cesse de Le supplier de l'accepter et de le changer et de le laver dans son sang et le remplir de son saint Esprit.

Tiens-toi constamment dans cette disposition. Sans cela la mort pourrait te surprendre; et te mettre hors de la salle des noces avec les cinq vierges folles.

Que l'idée de la courte durée de la vie ne sorte jamais de ton esprit — ni que notre Sauveur veut des efforts et une application soutenue — et qu'on ne peut plus revenir pour mieux faire et pour se tirer du mauvais, du terrible sort, qui attend les avares, les orgueilleux, les entêtés, les désobéissants, les impudiques et les perdeurs de temps.

Tous ces gens-là espèrent aussi le ciel et s'opiniâtrent à l'espérer, malgré tous les avertissements de la sainte Écriture et de l'expérience et d'un sage raisonnement.

Ah! que la vie passée sur cette terre semble maintenant courte et avoir passé comme un éclair à ces impudiques et fornicateurs, que vous avez déjà assisté à enterrer, et qui depuis leur mort se trouvent si malheureux.

Ah! que la vie passée dans ce monde semble avoir été bien courte aux défunts négligeurs d'églises, qui donneraient beaucoup pour avoir une fois encore un verre de bonne eau au lieu de l'eau infecte, bourbeuse et puante à laquelle ils sont réduits!

Ah! que la vie terrestre passée semble avoir été bien courte aux défunts insensés, avares, qui voulaient marchander avec Dieu, et, au lieu de travailler pour le ciel et y envoyer tout leur superflu, n'ont pas même voulu donner à Dieu, par de bonnes œuvres, les trois dîmes de leurs revenus quelconques et qui actuellement se trouvent dans les angoisses du désespoir.

Et ce qui est peut-être plus terrible encore, un ver rongeur qui ne meurt pas, ce sont les reproches de leurs fils et filles, qui leur crieront :

Malheureux pères et mères! si vous aviez obéi à la parole de Dieu, et administré vos revenus tant en argent qu'en productions de la terre et des arbres, de la manière dont Dieu l'a voulu, vous nous eussiez engendrés, élevés, nourris dans la pratique et habitude des bonnes œuvres, nous y aurions été accoutumés et y aurions pris du goût dès notre tendre enfance, et nous serions héritiers de la gloire de Dieu. Au lieu de cela, par votre maudit entêtement et brutale indocilité, vous êtes la cause que nous avons employé nos jeunes ans, nos années de vigueur, et ce que nous avons gagné par notre travail, nous l'avons employé à la vanité des habits ou à la débauche et avons perdu le choix de notre glorieuse vocation, et notre partage est maintenant avec les diables que nous avons servi et dont nous avons suivi les conseils.

Ah! frémissez les désobéissants, les avares, les impudiques, frémissez et convertissez-vous.

SERMON SUR LE DEVOIR D'AMASSER DES TRÉSORS AU CIEL (1)

1° *Seulement ce qui aura été employé à ce but restera à nous ;* tout le reste ira en d'autres mains, et est perdu pour nous à jamais;

2° *Jésus-Christ a tout sacrifié pour nous, ciel, honneur, sang, vie ;* et nous ne Lui sacrifierions-nous pas le terrestre, le passager?

3° *Comme chrétiens, nous sommes proprement appelés à être ouvriers en sa vigne,* — pas à vivre pour nous, mais pour Lui, comme un peuple acquis, Lui appartenant en propre, dévoué à son service et zélé pour les bonnes œuvres;

4° *Les orages et la grêle. Les inondations et le feu.* Les rats et les voleurs n'enlèvent que ce que nous avons ici-bas.

Lors donc que nous envoyons au ciel tout ce que nous pouvons épargner sur nous-mêmes, outre les portions de nos revenus que Dieu s'est réservées, aucun accident ne nous le saurait plus ravir;

5° *Et lorsque Dieu envoie grêle et ravage qui détruit le reste,* on peut être hardi et assuré, Dieu rend aux siens le nécessaire en son temps. Prov. XIX, 17. *Assiste-donc, partage,* car tu ne sais pas quel mal viendra sur la terre. Ecclésiaste XI, 1, 2.

6° *Combien par conséquent peut-il être tranquille et joyeux même* dans tous les dangers qui menacent son temporel! Ses trésors sont au ciel, qui pourra les lui ravir; toutes ses sources sont en l'Éternel, comment pourraient-elles tarir?

7° *Il en est de même lorsque des hommes rusés et méchants lui font tort ;* il en parle à son Sauveur à qui il appartient; il Lui recommande ses affaires; il Lui demande principalement part à Son royaume, à sa justice, et de pouvoir l'aimer de tout son cœur et laisse le reste à la disposition de son divin Maître en souffrant dans le silence;

8° *Le Seigneur le soulagera sur son lit de langueur et de maladie,* dit David. Psaume XLI, 2-4;

9° *La charité couvrira une multitude de péchés.* I Pierre IV, 6;

10° *Bienheureux les miséricordieux!* car miséricorde leur sera faite. Matthieu, V, 7;

11° *Il répand* (le juste). Sa justice demeure éternellement, dit David, Psaume CXII, 5 à 10;

12° *Le bien qu'il fait lui sera rendu en pleine mesure,* Luc VI, 35;

13° *Là où on est riche, on a son trésor.* — Où est le trésor là est le cœur. Où est le cœur, là sont les pensées, les désirs, les souhaits, les soucis. Dans notre cas ce sera au ciel. Ainsi, qui amasse des trésors au ciel fera plus de progrès dans la sanctification;

14° *Où est le trésor, là est le cœur ; mais où est le cœur, là est l'esprit.* — Où est l'esprit d'un défunt, là il est lui-même. Quiconque donc souhaite de venir au ciel après sa mort, y amasse des trésors pendant sa vie;

15° Ésaïe VIII, 7. *Partage ton pain à celui qui a faim* et habille ceux

(1) Waldersbach, 4 novembre 1781. Oberlin indique en allemand que ce sermon est la traduction de sa prédication allemande du 19 août 1781.

qui sont nus, en commençant par ceux de la paroisse, comme l'ordonne saint Paul aux Galates (VI, 10). Faisons du bien à tous, mais principalement aux domestiques de la foi (mal traduit). Fais du bien, partage, aide, soulage, console, réjouis — alors la lumière éclora comme l'aube du jour et la guérison germera incontinent. Ta justice ira devant toi et la gloire de l'Éternel sera ton arrière-garde. Alors tu prieras et l'Éternel t'examinera, tu crieras et Il dira : Me voici. Et la lumière naîtra dans les ténèbres et les ténèbres seront comme le midi. Et l'Éternel te conduira continuellement; Il rassasiera ton âme dans les grandes sécheresses et tu seras comme un jardin arrosé et comme une source dont les eaux ne défaillent point.

Que les avares amassent ici-bas — qu'ils mettent leur argent à intérêt, même à usure! qu'ils foulent, qu'ils dépouillent le pauvre homme.

Serrez, cachez ensuite votre argent ou votre superflu — tenez-le ferme, gardez-vos trésors en guise de chien à la chaîne.

Laissez à d'autres le souci du bien public, du soulagement des pauvres, de la conservation des maisons destinées à l'instruction — et n'y donnez rien, ou la moindre partie de ce que vous pourriez — et croyez :

Le chrétien qui aime Dieu, qui connaît Jésus-Christ, dont la bourgeoisie est aux cieux — qui attend l'apparition de Jésus-Christ — n'est pas si insensé que de vous porter envie, ou de vouloir vous imiter.

Il répand, il épargne volontiers sur soi pour répandre — et le seul argent, et le seul trésor qui lui fasse plaisir est celui qu'il a pu employer à l'honneur de Dieu et au bien public.

Et ce qu'il lui faut employer pour soi-même lui fait de la peine — et souvent cent fois plus de regrets que la jouissance ne lui avait pu faire de plaisir.

Et le Seigneur lui fera miséricorde, couvrira ses péchés, le soulagera sur son lit de langueur, le tirera de toute détresse;

Le mettra en honneur et lui fera moissonner des délices, des biens et une couronne incorruptible — éternellement.

Amen.

SERMON SUR LA PAIX PAR CHRIST

Psaume CXIX, 14 : « *Je me suis réjoui dans le chemin de tes témoignages comme si j'eusse eu toutes les richesses du monde.* »

Verset 15. « *Je m'entretiendrai de tes commandements* et je regarderai à tes sentiers. »

Verset 16. « *Je prends plaisir à tes statuts* et je n'oublierai point *tes paroles.* »

La plupart des gens, lorsqu'ils entendent les ordonnances de Dieu, touchant la pureté, la sainteté, la charité, l'amour parfait, les sentiments célestes et divins, en sont effrayées et pensent que ceux qui s'y appliquent mènent une vie bien triste.

Mais, si on entend là-dessus saint Jean, il nous en donne une tout autre idée et nous assure *que ces commandements ne sont pas même pénibles*, à ceux qui aiment le Seigneur Jésus-Christ.

Et le roi David, cet excellent homme, dit plus encore : *Je me suis réjoui*, dit-il, *dans le chemin de tes témoignages, comme si j'eusse eu toutes les richesses du monde.*

La raison en était que l'amour de Dieu et l'obéissance à ses commandements avaient rempli son cœur *de la paix de Dieu*, de cette paix dont saint Paul assure, par expérience, qu'elle *surpasse toute intelligence*, ou qu'elle est d'une douceur ineffablement grande, au delà de ce que toutes les richesses et voluptés du monde peuvent fournir.

Mais, cette paix de Dieu ne peut se répandre dans nos cœurs que quand nous nous sommes donnés à Jésus-Christ, que nous demeurons en Lui, que nous étudions et pratiquons ses commandements, que, comme à notre plus cher, plus tendre, plus intime ami, nous Lui parlons de tout et ne faisons rien sans Lui.

Écoutons ce que dit saint Paul aux Philippiens IV, 6 : « *Le Seigneur est près, tout près de nous ; ne vous inquiétez donc de rien, mais en toutes choses, présentez vos demandes à Dieu par des prières et des supplications avec des actions de grâces* (quasi d'avance par confiance et foi !) *et la paix de Dieu, qui surpasse toute intelligence, gardera vos cœurs et vos sentiments en Jésus-Christ.* »

I. Toutes les personnes donc qui, d'un jour à l'autre, remettent leur conversion et retour à Jésus-Christ, pas seulement se privent de la plus grande consolation dans les chagrins et afflictions, mais même de toute espérance solide et fondée du salut à leur mort ; car elles se plongent alors dans un état plus pitoyable qu'on ne puisse imaginer.

Quiconque ne cherche pas en Jésus-Christ un nouveau cœur, une nouvelle vie, une vie céleste, et des sentiments divins, demeure sous la condamnation et sous le règne du Prince des ténèbres.

II. Ceux au contraire qui, sans réserve, se donnent tout entiers à Jésus-Christ, désirant ne vivre qu'avec Lui, en Lui et pour Lui, peuvent heureusement témoigner et confirmer ce que disent saint Jean et saint Paul du bonheur des disciples de Jésus-Christ.

O quiconque est dans le chemin, continuez à demeurer en Jésus-Christ, renforcez de jour en jour les nœuds qui vous unissent à ce cher et généreux Maître — faites luire votre lumière à son honneur ; ne vous relâchez pas dans les travaux pour Lui et augmentez le troupeau des bienheureux par vos instantes prières pour vos familles et compatriotes et toutes les personnes que le Seigneur conduit sous vos yeux.

III. Et toi, Éternel, notre Dieu ! Père de notre Seigneur Jésus-Christ, Oh ! que ton nom soit sanctifié, et que ton règne vienne. Ah ! veuille tirer à Jésus-Christ ton cher Fils, toutes les âmes assemblées ici ! Ah ! puissent-elles toutes faire l'expérience que le chemin de tes témoignages réjouit les tiens plus que s'ils avaient toutes les richesses du monde. Amen.

SERMON SUR LES MÉCHANTS VIGNERONS (1)

Il y avait un père de famille qui planta une vigne et l'environna d'une haie, etc. Matthieu xxi, 33.

Cette similitude a été exactement accomplie sur les Israélites :

1° Le *Père de famille,* c'est Dieu;

2° La *Vigne,* c'est la vraie religion;

3° La *Haie,* c'est la loi et les cérémonies, par les moyens desquelles les Israélites étaient séparés et distingués de toutes les nations;

4° La *Tour* qu'il bâtit, dessus laquelle les gardes purent observer, surveiller et garder toute la vigne, c'était les emplois qui donnèrent à ceux qui en étaient revêtus le pouvoir et l'occasion de surveiller, observer et conduire les membres de l'Église israélite;

5° Le *Père de famille* loua la vigne à des vignerons et s'en alla dehors; c'est-à-dire quand tout était bien arrangé et que Dieu avait confié aux Juifs sa parole, sa volonté et son culte, Il se retira d'une certaine manière et n'opéra plus guère immédiatement, comme du temps de Moïse;

6° *Lors donc que la saison des fruits était proche,* c'est-à-dire quand Dieu avait donné assez de temps aux Israélites pour profiter des lumières qui leur étaient confiées et pour se distinguer par les mœurs saintes, la pureté, la charité, l'humilité, et pour donner à leurs enfants une éducation tout autrement parfaite qu'eux n'en avaient reçue, de sorte que de génération en génération, ils auraient dû devenir une nation plus sainte et plus céleste; mais que cela ne s'était pas fait et que les fruits qu'on devait espérer ne se montraient pas, — alors Dieu envoya des prophètes pour les avertir, reprendre, censurer, instruire, exhorter;

7° *Mais les vignerons ayant pris ces serviteurs fouettèrent l'un, tuèrent l'autre et en assommèrent un autre de pierres. Michée* fut battu, puis jeté en prison, et n'eut qu'un peu de pain et un peu d'eau par jour (1 Rois xxii, 24). *Jérémie* fut haï par tout le clergé, jeté en prison, une autre fois battu des principaux du peuple et jeté dans une fosse marécageuse (Jérémie xx, 1, 2 et xxxvii, 15). *Esaïe* et *Amos* furent tués. *Zacharie* fut assommé de pierres (II Chroniques xxiv, 20, 21 et xxxvi, 10), outre plusieurs autres (I Rois xviii, 13). En général tous les prophètes étaient méprisés par le beau monde d'entre les Juifs et regardés comme des insensés et fanatiques (II Rois ix, 11).

8° Le Seigneur continue : « *Il envoya encore d'autres serviteurs en plus grand nombre que les premiers et ils leur en firent de même ;*

9° « *Enfin il envoya vers eux son propre fils en disant : ils auront du respect pour mon fils, mais quand les vignerons virent le fils, ils dirent entre eux :* « *Celui-ci est l'héritier, venez, tuons-le et saisissons-nous de son* « *héritage* »; *l'ayant pris, ils le jetèrent hors de la vigne et le tuèrent.* » Nous

(1) Fouday, 10 novembre 1793.

savons tous l'accueil terrible que les Juifs, excités par leurs prêtres, firent au Fils de Dieu, notre Seigneur Jésus-Christ;

10° *Quand donc le Seigneur de la vigne sera venu, que fera-t-il à ses vignerons* », demanda le Seigneur aux scribes et aux sacrificateurs? « Eux répondirent : *Il les fera périr malheureusement comme des méchants et louera sa vigne à d'autres vignerons qui lui en rendront les fruits en leurs saisons.* »

Cette sentence que les Scribes, sans y penser, prononcèrent contre eux et leurs semblables, et le peuple juif, fut exécutée de mot à mot. La ville de Jérusalem fut détruite, les Juifs par cent mille furent tués, et le reste dispersé par toute la terre, où de tous les peuples qui n'ont pas l'esprit de Jésus-Christ, ils sont méprisés, haïs et opprimés. La vraie religion fut confiée aux païens qui en rapportèrent les fruits excellents dont nous lisons quelques échantillons dans les Actes des Apôtres.

Encore quelques réflexions :

33° « *Il s'en alla loin.* » C'est ainsi qu'il le semble à de mauvais pasteurs et de mauvais chrétiens — mais tu es près, ô Éternel mon Dieu! Tu es près et continuellement à l'entour de nous, tu entends toutes nos paroles, tu vois toutes nos œuvres et tu lis toutes nos pensées, tu es surtout près de ceux qui t'invoquent, de tous ceux qui t'invoquent en vérité. Tu leur fais sentir que tu es près d'eux, tu accomplis leurs souhaits et tu exauces leur cri et les délivre;

35° « *Ils les fouettèrent, les tuèrent et les assommèrent de pierres.* »

O heureux et fidèles, les pasteurs à qui il en arrive ainsi! Dieu envoie ses serviteurs pour nous exhorter, exciter, animer à porter des fruits dignes et assortis à notre sainte religion et à notre brillante, éternelle destination; mais comme dans toutes nos contrées il n'y a plus une seule paroisse dont tous les membres fussent animés de l'Esprit de Jésus-Christ et portassent des fruits célestes, il s'ensuit ou que le pasteur, s'il est aimé de tous, est semblable aux faux prophètes, et ne fait pas, et peut-être n'entend pas même son devoir, — ou bien s'il fait et entend son devoir, s'il exhorte, avertit, instruit, reprend comme il lui est ordonné et qu'il pousse les paroissiens à porter les fruits dignes de disciples et cohéritiers de Jésus-Christ, alors il s'expose à la colère et haine de ceux dont le cœur est trop bas, trop sensuel, avare et terrestre, et qui sont assez insensés pour vouloir préférer un bonheur équivoque de dix ou vingt ans, à une éternité de gloire, de richesse et de délices. Tous ceux-là sont contre lui et quelquefois le chasseraient ou tueraient aussi, s'il dépendait d'eux.

36° « *Il envoya encore d'autres serviteurs en plus grand nombre que les premiers.* »

Plus que la malice s'augmente et que les péchés se multiplient, et plus Dieu multiplie ses serviteurs pour opérer la conversion. Mais lorsque cela arrive, le temps de grâce et d'attente et de patience tire vers la fin.

Si Ninive écoute Jonas, le ciel s'en réjouit et Dieu lui fait grâce; mais si elle persiste dans sa légèreté, sa sentence est prononcée.

Que les pécheurs endurcis et les transgresseurs fiers d'entre nous, veuillent y faire attention et s'humilier devant Dieu et retourner à Lui et à la pratique de ses commandements.

Quand la captivité de Babylone était près, les Israélites étaient priés et exhortés et pressés plus que jamais de se convertir, et la même chose arriva quand leurs transgressions, péchés et méchancetés, avaient provoqué la sentence de la destruction de Jérusalem et de tout l'État juif. C'est entièrement malgré Dieu de frapper, mais lorsqu'il le faut, ses coups sont terribles et effroyables! Cherchons Dieu pendant qu'Il se trouve, obéissons à sa voix pendant que nous le pouvons.

O bienheureux ceux qui aiment le Seigneur, Lui obéissent et marchent dans ses commandements avec patience et persévérance! Lorsque les tentations et les fléaux et les calamités surviennent comme une grêle, Dieu les garde et les protège comme la prunelle de ses yeux. Amen.

SERMON POUR LA PASSION (1)

Sept paroles de Jésus sur la croix.

« Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. »

Les dernières paroles d'un mourant, surtout lorsqu'il nous touche de près, ont toujours pour nous une haute importance; elles nous sont souvent une consolation, beaucoup sont inoubliables.

Mais combien plus précieuses encore nous sont les chères paroles de notre Rédempteur mourant: Lui qui est pour nous, qui doit être pour nous, plus qu'un père, qu'une mère, qu'un frère, qu'une sœur, qu'un ami ou qu'un bienfaiteur.

Aussi chacune de ses dernières paroles a-t-elle une valeur immense; quelle richesse, quelle force, quel enseignement, quelle consolation.

Le Sauveur cloué à la croix entre ciel et terre, entre deux malfaiteurs pendus là, au milieu des plus affreuses souffrances, versant un sang toujours plus abondant, ne pouvait pas, Lui qui avait gardé le silence au milieu de tant de détresses, ne pouvait pas se taire à la vue de tous ses ennemis rassemblés devant Lui et autour de Lui.

Il les vit; et en même temps, en esprit, tous les ennemis qu'il avait eus et aurait encore jusqu'à la fin du monde. Il les vit tous et éprouva tout le malheur de leur situation. C'est pourquoi son cœur se brisa.

Il voulait sauver, gracier tous ceux qui ne savent ce qu'ils font. C'est là ce qu'Il voulait au nom de son sang répandu et intercédant pour eux.

Voilà ce qui Lui donna la force d'intercéder pour leur grâce. Il le fit — sa prière pleine de grâce : Père, pardonne-leur car ils ne savent ce qu'ils

---

(1) Belmont, mars 1812.

font! monta au ciel, monta auprès du trône de grâce : elle fut divinement affermie et rendue victorieuse, elle compta, elle compte et comptera, utile non seulement au temps des apôtres, mais tant qu'il y a encore un ennemi du Seigneur Jésus qui sera dans l'ignorance.

Le Seigneur, affligé d'une façon aussi effrayante, jusqu'à la mort, vint donc au-devant de ses ennemis, leur apportant le pardon : il n'attendit pas qu'ils vinssent à Lui.

Voilà l'amour des ennemis! Aussi bien ne fit-elle pas, autant que nous en pouvons juger, aucune impression sur ses ennemis d'alors; peut-être sur le centenier? Encore, ne peut-on pas compter ce dernier au nombre des ennemis de Jésus.

Mais plus tard et jusqu'à aujourd'hui, cette généreuse prière du Sauveur du monde a exercé une impression profonde et salutaire sur des milliers de ses ennemis qui travaillaient inconsciemment contre Lui ou sur d'autres qui étaient plongés dans leur œuvre d'opposition et dont Il a fait ses amis fidèles. Comme l'apôtre posthume, mais si remarquable, saint Paul.

Et il en sera ainsi encore et toujours plus.

Combien grand sera un jour le troupeau de ceux qui, devant le trône de Dieu, vêtus de robes blanches, chanteront des louanges et diront : « C'est à la prière du Seigneur Jésus sur la croix que nous devons d'être ici. »

Du moment que la conduite du Seigneur est le modèle que ses disciples doivent prendre, nous voyons ainsi comment nous devons nous conduire à l'égard de nos ennemis, à savoir : nous devons toujours venir au-devant d'eux avec notre pardon.

SERMON CONTRE LA PARESSE (1)

L'Éternel Dieu prit donc l'homme et le mit dans le jardin d'Éden pour le cultiver. Genèse II, 15.

Dieu n'a pas plutôt créé l'homme, qu'Il lui assigne son ouvrage, son travail. Il ne veut point de fainéants, point d'oisifs, — même dans le paradis. Combien moins souffre-t-Il l'oisiveté depuis la chute d'Adam, maintenant que le travail nous garantit du péché.

C'est pourquoi Dieu a fait la règle que le malheur soit inséparable de la paresse et de l'oisiveté, comme l'ombre l'est du corps.

Réfléchissons-y, mes amis, et entretenons-nous du *dommage temporel, spirituel* et *éternel* de la *paresse* et *oisiveté.*

Nous verrons : 1° ledit dommage même; 2° les objections que pourraient faire les paresseux.

---

(1) Waldersbach, 23 janvier 1780.

I

Dommage de la Paresse

a) Au *temporel* d'abord :

1° *Pauvreté, nécessité, misère,* qui en est la suite;

Proverbes XIII, 4. « L'âme du paresseux ne fait que souhaiter et il n'a rien. »

Proverbes XXI, 25. « Le souhait du paresseux le tue, car ses mains ont refusé de travailler. »

Proverbes VI, 9-11. « Paresseux jusqu'à quand te tiendras-tu couché? quand te lèveras-tu de ton lit? Un peu de sommeil, dis-tu, un peu de ploiement de bras, afin de demeurer couché; — et la pauvreté viendra comme un passant, et la disette comme un soldat armé. »

X, 4. « La main paresseuse fait devenir pauvre ».

XII, 24; — XX, 13; — XXIII, 21; — XXIV, 30-34 (1).

2° *La coutume de rien faire, l'habitude d'être oisifs et de perdre son temps,* — qui se fortifie de plus en plus autrement. Comme celui qui s'est accoutumé au travail ne peut plus autrement que travailler;

3° Le *relâchement des forces ;* ses muscles s'affaiblissent, ses nerfs deviennent délicats ou engourdis. Il ne peut plus soutenir le travail suivi, il en est bientôt fatigué et roué. Il sue, il se plaint, il manque du courage d'entreprendre. Entreprend-il? il se gâte effectivement, parce qu'il n'est plus habitué à un travail suivi.

Proverbes XXII, 13. « Le paresseux (énervé et affaibli et efféminé par l'oisiveté), dit : Le lion est dehors, je serai tué dans les rues. »

4° La *maladresse,* la *malhabileté.* Ce n'est que l'exercice, accompagné de réflexion, qui donne ce qu'on appelle adresse, habileté, beau et bon ouvrage, justesse des yeux, des mains et des bras adroits.

Prenez le paresseux à la journée, — tout sera mal fait, encore qu'il sera diligent et voudra bien faire. Il ne le peut, il ne le sait pas; il n'a point d'exercice, ainsi point d'adresse. Vous n'avez qu'une simple machine, ou, comme dit la sainte Écriture, une idole qui a des bras et des yeux, mais n'en peut pas faire l'usage convenable.

C'est pourquoi le sage Salomon dit : Proverbes X, 26 : « Ce que le vinaigre est aux dents et la fumée aux yeux, tel est le paresseux à ceux qui s'avisent de l'employer. » Il ne leur fait que de l'embarras — double peine, mécontentement;

5° Le *mépris général,* comme le mérite une créature aussi inutile que le fainéant.

Ecclésiaste XXII, 1-2. « Le paresseux est comme une pierre souillée !..... et il est moqué de tous pour son ignominie. Il ressemble au fumier : quiconque le lèvera, secouera la main »;

6° L'*abandon dans le besoin,* manque de secours, refus de toute part,

(1) Pour abréger nous ne faisons qu'indiquer les versets.

et personne ne le plaindra. On lui dira : « Va, paresseux, va, mange le fruit de ton travail », c'est-à-dire, il n'y a point de mal qu'un pareil ouvrier croupisse dans la misère, ou même meure de faim, car Dieu dit par saint Paul, que si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne doit pas manger non plus.

On lui dira : « Va, vile créature, qui ne vaut pas une fourmi, va vers la fourmi, regarde ses voies, — elle n'a ni chef, ni gouverneur, ni directeur, et cependant elle prépare en été son pain, et amasse durant la moisson de quoi manger. » Proverbes VI, 65. « Ton été, paresseux, est ta jeunesse, ta vigueur, ta santé. »

b) *Au spirituel :*

1° *L'oisiveté est la porte cochère de l'enfer,* par où tous les mauvais esprits entrent sans peine dans le cœur de l'homme !

Elle expose à toutes tentations, à toutes séductions. Ève déjà en a fait la triste expérience au paradis. Si le serpent l'avait trouvée utilement occupée, il n'aurait pas aisément pu l'amuser par des discours séduisants, qui ont rendu la vie d'Ève et d'Adam si amère dans la suite.

Et qui comptera tous les maux qu'une heure oisive a attirés au roi David. Or, ce n'est pas seulement le crime extérieur qui fait l'adultère..... ce sont les convoitises impures écoutées et entretenues avec plaisir.

Mais comment l'oisif se défendra-t-il contre elles?

C'est impossible. Si l'homme diligent, l'homme occupé toujours utilement, l'homme conversant avec Dieu, a tant de peine à tenir en règle son animal intérieur, sa chair, comment celui dont le cœur est, par l'oisiveté, ouvert à Satan, en viendra-t-il à bout?

Et si, dans le temple du Dieu de sainteté, plusieurs succombent aux pensées impures qui s'élèvent dans leur cœur, et sortent avec une conscience souillée, que sera-ce dans d'autres endroits où l'on sent moins le respect pour la présence de l'Éternel.

J'en appelle à vos propres consciences, vous qui m'écoutez et qui n'êtes pas aussi stupides que les animaux tirant la charrue.

Quand vous étiez, par exemple, à ces éternels repas de noces, où, oubliant la destination de l'homme, on ne fait pendant plusieurs heures que boire et manger :

Que se passait-il alors dans vos cœurs? L'auriez-vous pu laisser voir sans rougir? surtout quand vous aviez le malheur de traîner à vos côtés des filles, qui, au commencement du repas, étaient si sagement séparées de vous.....

Filles trop charnelles ou trop peu instruites par leurs mères de ce qui est modestie et honnête contenance en ces occasions! — filles dont les yeux sont les seuls qui ne voient pas ce qui se peint si clairement dans les yeux de ceux qui les tiennent si ardemment serrées dans leurs bras tremblants et échauffés!

O chers amis, il n'est pas difficile de deviner où il y a plus de joie sur ces repas de noces, si c'est au ciel ou en enfer.

Tous les vrais valets, toutes les véritables servantes de Dieu ne doivent-ils pas contribuer de leur mieux à abolir ce repas? « Qui n'est pas

pour moi, dit Jésus-Christ, est contre moi, et qui n'amasse pas avec moi disperse. »

L'oisiveté expose donc à toutes les tentations et séductions, l'oisiveté ouvre la porte du cœur à tous les malins esprits.

Qui sont ceux qui fréquentent le plus le cabaret? qui sont les enfants les plus mauvais, les plus désobéissants, — qui sont les joueurs de profession, — qui les buveurs, — qui les batteurs et les querelleurs, — les rôdeurs et les libertins? — Ne sont-ce pas les paresseux, les oisifs, les fainéants?

2° *La paresse engendre la pauvreté et la misère,* et la misère qui vient de cette puante source, engendre la *friponnerie* et le *vol.*

Or, un fripon, un voleur, quelle pauvre créature! N'est-il pas justement le contraire de Jésus-Christ, le bienfaisant, le charitable? n'est-il pas l'ennemi et le satan du genre humain?

A la vérité, plusieurs garçons paresseux ne volent pas parce qu'ils peuvent encore aisément gagner leurs petits besoins.

Mais ils voudront se marier, ils auront de la famille, ils sentiront la misère, ils ne pourront fournir à leurs besoins plus pressants d'un jour à l'autre.

Alors, résisteront-ils toujours à la tentation de voler? L'expérience dit que non.

Comment celui qui, sans nécessité, a transgressé, de sens rassis, d'habitude, un commandement de Dieu, ne transgressera-t-il pas l'autre, lorsqu'il s'y voit forcé par la misère? Et remarquez que :

3° *Le paresseux et fainéant est un scélérat devant Dieu* tout comme le voleur et l'adultère, parce que le même Dieu qui a dit : « Tu ne déroberas point », a aussi dit : « Six jours tu travailleras; tu dois manger ton pain à la sueur de ton front! »

La transgression d'un commandement de Dieu, quel qu'il soit, est toujours une révolte contre Dieu le fort.

4° *Le paresseux ne peut donc plus avoir la vie spirituelle en lui.*

Quiconque a la vie spirituelle est diligent, plein de zèle pour les bonnes œuvres, c'est-à-dire pour le bien et le bonheur d'autrui. Mais celui qui est trop paresseux pour faire son propre bonheur, comment peut-il travailler à celui d'autrui?

Et peut-il faire du bien à d'autres avec ce qu'il aura gagné dans les heures perdues dans l'oisiveté.

Le paresseux est donc mort dans le péché, dans la révolte contre le Créateur, qui veut le travail. Il est mort pour le bien, mort pour les bonnes œuvres, mort pour le service de Jésus-Christ.

Ajoutez que :

5° *Le paresseux est un malfaiteur coupable envers la patrie.*

1° Il mange le produit du pays sans contribuer à sa prospérité et à son bonheur. Tout le pain donc et toutes les pommes de terre qu'il mange sont perdus pour le pays. De sorte que, selon les règles de la police, il doit être enlevé, fourré dans les troupes, ou mis dans une maison de force!

2° Il est le voleur de la réputation et de l'honneur du pays. Un peuple n'est estimé qu'autant qu'il est composé de braves et honnêtes gens.

Or, le paresseux n'est ni brave, ni honnête.

Mais qui connaîtra tous les habitants du pays? Ne juge-t-on pas de ce qu'on ne voit pas par ce qu'on voit?

Ne juge-t-on pas tous les habitants qu'on ne connaît pas assez, sur les preuves de paresse qu'on rencontre si souvent?

Et tel est l'état actuel de la réputation du pays. — Voilà un des torts que les paresseux lui ont faits. Tâchez de l'effacer, cette ignominieuse réputation, par une diligence redoublée, et par le mépris universel avec lequel il faut accueillir le fainéant et le faire rougir;

3° Il retarde et anéantit pour le pays les effets de la charité et de la miséricorde des bienfaiteurs étrangers, riches, généreux et charitables.

On ne veut pas jeter sa semence sur une terre stérile, ni prodiguer son argent à des fainéants. Dès donc que le bruit se répand dans un pays, qu'il y a beaucoup de fainéants, les bienfaiteurs arrêtent et font couler ailleurs leurs bienfaits.

J'en ai vu trop de preuves — à mon grand chagrin.

c) *Dommage éternel*, ou le dommage qu'ils s'attirent pour la vie à venir.

Là, leur peau moisie sera salée de feu et le ver qui ne meurt point les éveillera de leur criminel repos.

Là, tant de bien qu'ils auraient pu faire s'ils avaient employé avec diligence leurs membres, leur temps et leurs forces, — tant de bien que leur paresse les a mis hors d'état de faire, sera redemandé de leurs mains oisives et vengé sur leur tête criminelle.

Là, tout le tort qu'ils ont fait au pays, tous les péchés auxquels leur paresse a donné naissance, toutes les pensées impures et lascives... qu'un effort aurait réprimées, toutes les paroles sales et oiseuses par lesquelles ils ont enflammé leur cœur et infecté celui des autres,

Tout sera sévèrement vengé!

Chaque mauvaise action, parole ou pensée aura déjà sa propre et terrible punition « qui dit à son frère, Racha, dit Jésus-Christ (c'est-à-dire avec haine et dépit prononce une injure contre son prochain), sera punissable par la géhenne du feu ».

Quel formidable amas de malédictions et de vengeance fondra donc sur ces têtes criminelles, qui par légèreté et nonchalance, n'ont fait, au milieu des instructions de Jésus-Christ, que des œuvres anti-chrétiennes, ont prodigué, perdu, négligé les talents que le Créateur leur avait donnés pour son service, et qui, au lieu d'être un jour trouvés riches en bonnes œuvres, ne le seront qu'en œuvres mauvaises et contraires au but du Créateur.

Quelle ardeur de feu, quelle profondeur de gouffre s'ouvrira pour les recevoir!

Et tout le ciel alors dira : Amen!

II

Les objections que pourrait faire le paresseux :
1° « *Je n'ai rien à faire.* »

Réponse : 1° Cela est difficile à comprendre —, mais si c'est vrai, et que tu sois ne pas au fond un vaurien — alors tu iras chercher de quoi t'occuper utilement; le rien-faire te sera une charge insupportable, une galère; — tu iras demander ordre, permission ou instruction de ton juré pour travailler dans les chemins, tu ramasseras du bois pour les malades et les pauvres;

— Tu t'offriras à une veuve pour lui fendre son bois; tu amasseras plutôt de la bonne terre perdue par poignées et la porteras sur le champ maigre d'un pauvre;

— Tu prendras la serpe et la pioche pour raccommoder les claies et les cloisons des autres; tu conduiras l'eau, égarée sur le pâturage, pour faire pousser l'herbe;

— Tu ramasseras les pierres en monceaux pour qu'elles prennent moins de place et qu'il y en ait d'autant plus pour l'herbe;

— Tu planteras des arbres pour le bien commun et tu garantiras par des épines les jeunes arbres d'autrui qui sont exposés au dommage;

— Tu demanderas le soir, à l'enfant de ton voisin, de lui défaire, nettoyer, carder ou dévider son coton, etc., etc.;

2° Tu dis : « *Je m'en garderai bien. Je peux faire tout cela pour moi-même.* »

Ne l'ai-je pas dit? Ce n'est pas le travail qui te manque, mais tu es un indigne vaurien;

3° « *Je suis trop faible, j'ai toujours mal à quelque endroit.* »

Je réponds aux uns : 1° Il n'y paraît pas à voir tes bons, gros, vigoureux membres, tes muscles charnus, ton embonpoint. Mais si c'est vrai que tu sois trop faible, c'est par paresse. Tu manges avec bon appétit et ne travailles pas. De là, ton sang devient épais; il ne saurait couler à son aise, et cela engendre un malaise, une pesanteur dans les membres et de la faiblesse.

Le remède contre l'un et l'autre est le travail modéré, mais diligent et assidu.

Je réponds aux autres : « Tu es maladif, épuisé, affaibli, c'est vrai! mais il y a des ouvrages qu'on peut faire avec des corps affaiblis et épuisés. »

4° « *La saison d'hiver, la neige m'empêchent de vaquer à mes travaux accoutumés, et quant à d'autres ouvrages, je n'en sais pas faire.* »

Tu es, certes, prodigieusement à plaindre, de ne savoir faire que des ouvrages d'été, dans un pays où les hivers sont si longs! Il faut que tu sois ou prodigieusement stupide ou prodigieusement paresseux!

Si c'est stupidité, je te dirai qu'on a dressé des chiens, des chats, des ours, des singes et des éléphants, à rendre des services de valets, et à faire

différentes jolies choses, et les bœufs te mènent ta charrue, etc..... Il faut donc que tu sois aussi stupide que ces animaux, ou que tu le sois plus encore.

Dans le premier cas, ce n'est que le fouet et la faim qui te manquent, car avec ces deux choses on dresse les bêtes.

Dans le deuxième cas, c'est-à-dire si tu es plus stupide que le chat, l'ours, le chien et le singe, tu mérites certes la pitié la plus générale, la plus marquée, la plus universelle.

Un homme — à figure humaine — qui a des mains et des doigts, et qui ne peut pas apprendre à filer, pas même à éplucher, cardei et dévider du coton!

5° « *C'est que je ne veux pas le faire!* »

Ah! maintenant, tu es au moins sincère! Nous sommes d'accord, car voilà ce que je te disais : ce n'est ni le travail, ni les forces, ni l'esprit qui te manquent, mais la volonté; tu es un paresseux et fainéant de profession. A ta consolation, je peux te dire, que Dieu en sait autant et un peu plus que les hommes. Or les hommes ont un remède qui chasse à coup sûr le : « Je ne veux pas! » et la mauvaise volonté, et qui fait naître la diligence : c'est un fossé où l'on fait couler l'eau que messieurs les fainéants descendus dans la fosse peuvent pomper s'ils n'aiment pas mieux l'avaler et aller dans l'autre monde.

Le Seigneur ton Dieu, ton Créateur et Maître, qui t'avait donné ton esprit, tes mains et tes doigts pour son — remarque cela — pour son service, te prendra à son école, et te donnera des maîtres qui te feront aimer le travail. Seulement, leur méthode ne te plaira pas. Elle te fera dresser les cheveux sur la tête, craquer les os, trembler dans toutes les jointures et tous les membres.

6° « *C'est que je n'ai pas été accoutumé au travail.* »

Pauvre homme! que je suis sensible à ton malheur! Quel bonheur qu'on t'ait accoutumé à te coucher dans ton lit, car sans cela tu n'irais jamais!

Quel bonheur qu'on t'ait accoutumé à t'habiller, certes, sans cela, dans cette rude saison, tu périrais de froid!

Quel bonheur qu'on t'ait appris à manger — sans cela un aussi utile membre du genre humain serait malheureusement mort de faim depuis longtemps, au désespérant chagrin de tous les braves gens!

Quel bonheur, enfin, qu'on t'ait accoutumé à peler les pommes de terre car tu les mangerais sans cela avec la terre et la peau!

Enfin 7° « *Je n'en ai pas affaire. Je veux vivre sans travailler.* »

Je réponds :

1° Ou bien es-tu très riche? Malheur à toi! — Qui a, doit donner. Il y en a assez sur la terre pour tous; mais Dieu l'a inégalement distribué, afin que les riches deviennent les dieux des pauvres, pour se rendre dignes par là de l'héritage éternel!

Malheur à toi! tu en as assez et tu ne travailles pas pour les autres! Dans un pays où la plupart sont accablés de soucis rongeurs et un grand nombre tourmentés par une misère déplorable et affreuse!

Malheur à toi, tu fais comme on le permet aux pourceaux qu'on veut engraisser : ils mangent leur part à eux seuls. — Engraisse-toi donc pour le grand jour de la tuerie où aucun cochon gras n'échappera !

2° *Ou bien tu voles, tu trompes, ou tu vis des péchés d'autrui.*

J'en ai vu, pendus à la potence ou roués, qui avaient exercé le même métier. Aux galères et à la maison de force, tu as beaucoup de frères et de sœurs.

Et, en effet, au grand rendez-vous de ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ, tes œuvres si charitables, si bonnes et si chrétiennes te feront moissonner des fruits abondants, impérissables et admirablement chauds, que tu pourras alors garder pour toi seul et que personne ne te disputera, — du soufre et de la poix enflammée pour maison et des flammes pour lit.

Il te sera permis de les garder pour toi seul, car ceux que tu méprises maintenant et dont tu te moques de suivre l'exemple, n'auront plus affaire alors de ton assistance. Ils seront arrivés, alors, à la possession de l'héritage céleste

Auquel Dieu veuille faire parvenir tous ceux qui Le cherchent sincèrement. Amen

---

SERMON POUR LA JEUNESSE (1)

Souviens-toi de ton Créateur dès les jours de ta jeunesse, avant que les jours mauvais viennent et avant que les années arrivent, desquelles tu diras : Je n'y prends point de plaisir. Ecclésiaste XII, 3.

Souviens-t'en toujours et partout de ton Créateur et Sauveur. Il t'est le plus proche — plus proche que tu ne l'es à toi-même.

Souviens-toi quand tu te lèves. Que ce soit en son nom et pour passer toute la journée devant ses yeux.

Souviens-t'en quand tu te couches. La journée alors est finie, fais-en la revue — revue de tes pensées, paroles et actions. Rends-en compte à ton Créateur, cherche grâce au sang de son Fils, ton Sauveur. Couche-toi, et ne rôde pas; fuis les œuvres des ténèbres. Un jour viendra ou tu te coucheras pour ne plus te relever.

Souviens-toi de ton Créateur quand tu travailles. Accoutume-toi à travailler pour Lui et à Lui parler continuellement en ton cœur. As-tu, pourrais-tu avoir un ami plus fidèle, plus attaché à toi, plus éclairé sur tout ton bonheur, plus riche et plus généreux.

Souviens-toi de ton Créateur quand tu gagnes de l'argent. Ne te crois pas maître d'un seul denier. Tu ne l'es pas, et tu rendras compte, un compte sévère de tout. Demande donc avis et conseil à ton Créateur, sur l'emploi que tu dois en faire.

---

(1) 30 juillet 1782.

Tu moissonneras exactement comme si tu emploies ton argent selon l'avis de Dieu et comme son cher enfant, alors tu l'auras aussi pour bon et généreux Père et tu l'auras encore tel quand tu seras toi-même père de famille et ne pourras plus gagner autant qu'il te faudra.

Souviens-toi de ton Créateur et Sauveur quand tu auras occasion de mal faire.

N'entre pas toi-même en tentation, par conséquent évite les cabarets, les mauvais camarades, les libertins, les mondains, les voleurs de bois. Sois intègre et droit devant Dieu dans les moindres choses, et il t'assistera dans les grandes, — tentations et épreuves.

Souviens-toi de Lui quand tu vois baptiser un enfant.

Tu as été un enfant pareil, innocent, aimé de Dieu et des anges. Oh! combien en es-tu déchu!!! On t'a aussi présenté à la très sainte Trinité, au Dieu unique auquel il a plu de se présenter sous trois différents rapports. Tu en devins alors la demeure, la propriété et maintenant, hélas! tu ne connais pas même ton Père céleste! tu n'aimes pas ton Frère céleste et ne te laisses pas conduire par le Saint-Esprit! Oh! jette-toi en esprit dans la poussière devant ton Dieu et supplie-le de te sauver de ton infidélité, de ton ingratitude, de faire de toi son disciple, son enfant, son imitateur!

Souviens-toi de Lui quand tu entends sonner la cloche.

Elle marque toujours le trépas d'une part de ta vie préparatoire.

Le soir, elle te crie qu'une journée est morte, passée pour jamais; *le samedi,* elle t'annonce que tu es plus près du tombeau d'une semaine entière, d'une semaine qui a déposé contre toi, qui a accusé de ta part des paroles, des pensées, des démarches non conformes à l'intention de ton Seigneur et Maître.

Souviens-toi de ton Créateur et Sauveur quand tu entends sonner pour aller à l'église.

On sonne pour toi aussi. Ton Créateur, par le son de la cloche, t'appelle aussi. Oh! ne reste pas en arrière et ne néglige aucune assemblée religieuse. Il viendra un temps où tu voudras y aller et n'oseras plus!

Souviens-toi de Lui quand tu es à l'église même.

Si faire se peut, cherche-toi une place où tu ne voies pas tout, où ton esprit ne soit point distrait par les objets qui frappent tes yeux.....

Souviens-toi de Lui quand on te présente le sachet à l'église.

Tu dois, chaque dimanche, apporter ton offrande de remerciement à ton Créateur. Ne sois pas lâche ou chiche à cet égard. Ses yeux voient dans les lieux profonds ou secrets, et savent si tu as plus d'argent pour la vanité ou la volupté que pour faire un sacrifice à Dieu. Tu ne dois pas t'étonner s'il t'en va un jour comme il en va à tant de bourgeois qui moissonnent dans le mariage ce qu'ils ont semé dans la jeunesse.

Souviens-toi de Lui quand tu sors de l'église.

Va seul ou en bonne compagnie et conserve la semence divine en ton cœur, et si tu ne peux pas attendre l'heure de la prière ailleurs qu'au cabaret, retourne plutôt chez toi et ne va pas à la prière.

Souviens-toi de Lui quand tes parents commanderont.

Respecte en eux l'autorité que Dieu leur a donnée sur toi, respecte-les pour l'amour de ton Créateur et Sauveur. Pardonne-leur leurs faiblesses, leurs imprudences, même les scandales fréquents qu'ils t'ont donnés, prie pour eux, sauve-les par tes prières.

Souviens-toi de ton Créateur quand quelqu'un est malade.

Tu pourrais l'être, tu le seras aussi. Mais pas encore. Prépare-toi donc à cette époque, prie pour celui qui est malade, afin que miséricorde puisse t'être faite quand tu le seras.

Souviens-toi de ton Créateur quand quelqu'un meurt et est rappelé de ce monde.

Oh! pense où il est peut-être! — où tu serais vraisemblablement si tu étais mort à sa place!

Travaille à devenir disciple de ton Sauveur : qui l'est ne mourra point, mais de la mort il est passé à la vie.

De ce monde, il entre dans les parvis du Paradis, il va voir son Sauveur et chante avec ravissement :

O bonheur digne d'envie,
Qui surpasse tous mes vœux,
Là, d'une joie accomplie
Jouissent les bienheureux;
Là, des séraphins, des anges,
Offrent à Dieu leurs louanges.
J'entends leur chant solennel :
Saint, saint, saint est l'Éternel!

SERMON DE COMMUNION (1)

(Luc XXII, 7-23.)

Le texte contient :

1° *Préparation et célébration du repas de Pâques ;*

2° *Première Sainte Cène.*

I

Elle descend de plus en plus dans un saint et mélancolique silence, cette dernière nuit de Jésus-Christ.

Les troupes de peuple qui l'avaient suivi ne l'incommodent plus; — il est seul avec ses disciples et avec le frissonnement de la solennité des dernières heures.

De la face du Christ semble couler une consolation mélancolique. Dans le cœur de ses disciples se serrent des pressentiments inquiets,

(1) Mars 1782.

indéchiffrables, rendus plus inquiets par chaque regard dirigé vers la face de leur Seigneur.

Ils tremblent de Le regarder et pourtant leurs yeux sont toujours fixés sur Lui, et ne se rencontrent entre eux que pour se demander avec angoisse : Qu'est-ce que cela va devenir? Mais le mystère devient toujours plus grand, toujours plus impénétrable. Heures saintes, éternellement inoubliables pour les disciples!

Dans la maison d'un ami secret, les disciples préparent la Pâque. Au crépuscule, Jésus quitte la montagne des Oliviers et rentre en ville avec ses disciples. Tout est préparé. Ils se mettent à table. — Jésus, — vis-à-vis de Lui, Jean, — puis tous les autres.

Puis, avec un regard plein de grâce et de tristesse, Jésus regarde le cercle chéri et dit : « Oh! que j'ai désiré ardemment de manger cet agneau de Pâques avec vous avant que je souffre; car voici, c'est pour la dernière fois; je ne le mangerai plus, jusqu'à ce que tout soit accompli dans le royaume des cieux. »

Et cette coupe, Il la prit, la partagea à ses disciples et dit : « Je n'en boirai pas non plus, jusqu'à ce que le règne de Dieu soit venu. »

De la tristesse et de la consolation dans ces paroles. — Pour la dernière fois, Il mange la Pâque avec ses disciples, pour la dernière fois, Il boit avec eux du fruit de la vigne.

Mais seulement ici pour la dernière fois, ici, dans le profond abaissement de son humanité, ici dans la vallée de larmes et de tribulations. Mais des profondeurs, le chemin va vers les hauteurs, —encore un peu et cette sombre vallée de larmes sera changée en un règne de joie et de délices.

Et alors Jésus sera de retour, visitera de nouveau sa chère terre, pour l'éclairer et l'échauffer de sa splendeur céleste, comme maintenant, Il l'humecte, en une nuit d'angoisse, de ses sueurs de sang.

Alors Il remangera, Il reboira avec les siens, et remplira leur coupe du suc d'une meilleure vigne.

Y avait-il en cette triste soirée une consolation plus douce, plus rafraîchissante pour le cœur des disciples? Y avait-il une promesse plus fortifiante pour les heures terribles qui approchaient, et où le « Pasteur serait frappé et les brebis dispersées »?

II

Mais voici, le dernier repas de Pâques devient la première Sainte Cène, un moment familier et intime de l'amour et de la mort de Jésus, qui allait maintenant se donner pour la vie du monde. Plein d'une tendresse triste et d'un pressentiment de mort, avec le regard dont Il vit dans l'avenir tous les siens réunis par les nœuds de l'amour fraternel, — en *un* esprit et en *un* corps, fortifiés par son sang à la vie éternelle, — Il prit le pain, leva les yeux vers le Père céleste et rendit grâces, le rompit et le distribua à ses disciples, disant : « Voici mon corps qui sera livré pour vous, faites

ceci en mémoire de moi. » De même aussi après le souper : « Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang, qui sera répandu pour vous. »

Le Seigneur pouvait-Il instituer un monument plus intime, plus touchant, plus constant de sa mort? Pouvait-Il renfermer dans une image plus simple, plus douce, sa religion, la foi en Lui, la charité, la force de son influence vivifiante sur le genre humain? Pouvait-Il l'imprimer d'une manière plus ineffaçable, jusqu'à son retour, dans l'âme de ses bien-aimés? S'y pouvait-Il graver plus profondément Lui-même? tout ce qu'Il fit, dit et souffrit?

Pouvait-Il se communiquer d'une manière plus palpable, plus présente, quand Il serait élevé au ciel, que par la réception sainte et tranquille du pain et du vin?

Du pain et du vin. Non, plutôt de son corps et de son sang même! Comme dans le simple monument d'un cher trépassé, nous cessons de voir le monument, — chose extérieure et passagère, — pour nous transporter dans les jours passés, nous représenter notre ami présent devant nous : nous revoyons sa face, entendons ses paroles, nous reposons sur son cœur.

Première Sainte Cène! Ah! comme elle fut célébrée! Avec quels cœurs fondants de tristesse, avec quelles âmes remplies de Dieu, avec quels pressentiments, avec quelle voix tendre et quel regard ineffablement céleste Jésus présenta-t-il aux disciples le pain et le vin, disant : « Voici mon corps, voici mon sang, faites ceci en mémoire de moi. »

Oh! si, en célébrant la Sainte Cène, nous pouvions nous transporter en esprit dans cette dernière soirée, si nous pouvions nous sentir au milieu du cercle mélancolique et attentif des disciples!

Voir la face de Jésus-Christ, entendre sa voix, recevoir de sa main le pain et le vin, nous sentir *un* avec ses disciples, *un* avec tous nos frères, aimés d'un même cœur, celui du Père céleste, animés par un même chef, membres d'un seul corps, tous inspirés d'un même Esprit!

Mais que notre Sainte Cène est souvent différente! Comment plusieurs d'entre nous la profanent en se présentant avec des cœurs volages, ou du moins vides de l'Esprit, vides de charité envers le prochain et d'amour pour Jésus-Christ!

Qu'elle est à plusieurs un gage de damnation, une odeur de la mort.....

O Dieu, quand est-ce que tous ouvriront les yeux sur leur triste état, s'éveilleront de leur sommeil et soupireront après un cœur chaud pour Toi et pour Ton règne!

Mais la Sainte Cène n'est pas seulement un monument de la mort et de la charité de notre Seigneur.

C'est le monument de la *force vivifiante* avec laquelle Il opère dans son règne, ranime et fortifie les branches et sarments, prend à la mort son aiguillon, et ouvre les sources de vie les plus profondes, les plus cachées.....

De cette force vivifiante, le pain et le vin dans la Sainte Cène sont un gage, une marque présente et intime.....

Tout ce qui vit a, excepté Dieu seul, besoin d'une nourriture..... Notre homme intérieur aussi bien que l'extérieur.

La chair et le sang de Jésus-Christ (non pas le Christ visible et terrestre..... mais la chair et le sang qui, comme saint Paul nous l'explique I Corinthiens xv, ont été glorifiés par la mort sur la croix en esprit vivifiant) est l'unique et la plus indispensable nourriture de notre homme intérieur, de notre vie spirituelle.

Et comme notre corps s'épuiserait et mourrait sans nourriture, de même notre esprit, l'homme intérieur, le germe pour la vie éternelle, s'affaiblirait et périrait, si Jésus ne lui communiquait sa force vivifiante.

Selon les claires et expresses paroles de Jésus-Christ : « Quiconque ne mange pas la chair et ne boit pas le sang du Fils de l'homme, ne peut avoir de vie en Lui. »

Demandera-t-on comment cela se fait, comment l'esprit vivifiant de Christ peut être la nourriture de notre esprit, de notre vie, comment il opère et unit?

Voilà de quoi l'Évangile ne dit pas un mot, car il est écrit pour les petits enfants, c'est-à-dire pour les personnes qui croient avec simplicité, souplesse, confiance et qui acceptent ce que leur cher Sauveur dit et leur offre — comme des petits enfants font vis-à-vis de leur mère.

A ceux-là, l'Évangile dit avec précision et empressement que la force vivifiante de Jésus-Christ, son corps et son sang, sont aussi indispensables pour fortifier et animer notre homme intérieur, que manger et boire, pour fortifier notre homme extérieur.....

. . . .

SERMON POUR PAQUES (1)

Qui est celui d'entre vous, lequel ayant un ami, qui aille à lui sur le minuit, etc. Luc xi, 5-10.

Mes chers frères,

Si, ayant affaire avec des grands seigneurs pour leur demander quelque grâce, on voulait toujours continuer à prier, ne leur point donner de relâche, toujours insister jusqu'à ce qu'ils eussent accordé leur demande, ne tomberait-on pas souvent beaucoup plus en disgrâce chez eux qu'on ne l'était auparavant, ne serait-on pas traité d'importun et d'impertinent?

Mais dans les paroles de notre texte, le Seigneur Jésus-Christ nous fait voir que Dieu, non seulement ne le prend pas en mauvaise part, quand

(1) Avril 1767.

nous ne Lui donnons point de relâche, quand nous ne cessons de Le prier, mais que c'est là même ce qu'Il souhaite, ce qui Lui fait plaisir.

Il est vrai cependant que : 1° *Il y a des gens que Dieu ne peut point exaucer, quelque assidue* que soit leur prière; 2° *Qu'il y a des choses que nous n'osons pas demander à Dieu avec insistance*, et 3° *Qu'il y a une manière de prier longtemps qui ne peut pas plaire à Dieu :*

1° *Les impies et impénitents ne seront pas exaucés de Dieu ;*

2° *Pour les choses temporelles, nous n'osons trop insister* devant Dieu pour les obtenir,

Et 3° *Si nous voulions répéter quelques douzaines de fois* l'Oraison dominicale ou quelle prière que ce fût, nous agirions contre le bon sens, contre l'intention et l'ordre de Dieu; de même si, abandonnant le travail de notre vocation, nous voulions nous appliquer uniquement à la prière.

Voilà les trois points que je me suis proposé d'examiner aujourd'hui avec mes chers auditeurs.

Le grand Dieu qui a promis d'exaucer ceux qui le craignent daigne nous exaucer aussi, maintenant que nous le prions de bénir les paroles que nous allons dire en son nom, pour l'amour de Jésus-Christ. Amen.

I. Le *premier point* que nous avons à examiner est : *Qui sont ceux qui osent prier avec insistance sans crainte d'offenser Dieu, mais avec espérance plutôt* d'en être aimé d'autant plus?

Ce sont : 1° Les *enfants de Dieu*, et 2° les *pénitents.*

Ceux qui aiment Dieu au-dessus de toutes choses ou qui souhaitent au moins ou désirent ardemment de pouvoir l'aimer plus que toute autre chose. Ceux qui, quoi qu'ils commettent encore involontairement plusieurs péchés, ne laissent pas de haïr ces péchés, d'en être chagrinés et mortifiés et mettent tout en œuvre pour s'en *défaire* et plaire à Dieu.

Selon ce qui est écrit en saint Matthieu : « *Dieu n'exauce point les pécheurs, mais si quelqu'un est craignant Dieu et fait Sa volonté, alors Dieu l'exauce.*

Dieu n'exauce point les pécheurs! tous les hommes sont pécheurs; mais dans la Bible un pécheur est un homme qui aime les péchés, ou qui, au moins, ne fait pas ce qu'il devrait et pourrait pour s'en défaire.

Mais si quelqu'un est craignant Dieu, c'est-à-dire s'il craint Dieu plus que tout le monde, plus que la haine et les risées de ses compatriotes; s'il craint plus la disgrâce de Dieu que la perte de ses biens ou s'il aime mieux perdre ses biens et sacrifier ses intérêts que d'offenser Dieu.

Enfin il est dit : Si quelqu'un fait la volonté de Dieu ou au moins tâche, s'empresse et met tout en œuvre pour faire la volonté de Dieu; alors Dieu l'exauce; alors il est au nombre de ceux qui osent toujours prier, toujours insister sans craindre d'offenser Dieu.

Mais si quelqu'un veut être regardé comme un homme de bien, pour un enfant de Dieu, et n'en a pourtant, ni n'en veut avoir ni les sentiments, ni la conduite, se fâche et ne peut souffrir qu'on lui découvre sa maladie pour le sauver, se repose sur ses prières, veut que Dieu fasse tout et lui rien, il est semblable à un homme qui, dans la saison, ne veut ni labourer,

ni fumer, mais veut forcer Dieu par ses prières à garnir ses champs de moisson, — c'est insensé, — et il ne sera point exaucé. Car ainsi sa prière n'est qu'apparente et extérieure de ses œuvres et ne se fait pas en esprit et en vérité.

II. *Quelles sont les choses que nous osons demander à Dieu avec instance ?*

L'objet de nos prières est de deux genres. Il y a des choses spirituelles et des choses temporelles.

Les spirituelles sont celles qui nous sont nécessaires pour parvenir à la vie éternelle : par exemple, un amour tendre et respectueux pour Dieu, une soumission et obéissance filiale à sa volonté et toutes ses lois et ordres, une charité tendre, active et dominante pour le prochain. Voilà des choses spirituelles.

Les choses temporelles ne sont que pour cette vie, et point nécessaires, mais souvent nuisibles au salut, par exemple, la santé, une certaine quantité de bien, honneur et réputation, la vie de ceux que nous aimons, du repos, de la paix.

Or, parmi ces deux sortes de choses, ce ne sont que les spirituelles que nous osions demander avec instance et continuellement.

Et cela pour deux raisons :

1° Parce que nous ne sommes au monde que pour nous préparer pour l'Éternité; nous devons donc chercher avec ardeur ce qui est besoin pour une éternité bienheureuse;

2° Parce que Dieu a promis que si nous nous empressons assidument à avoir les choses spirituelles, Il nous donnera comme un bon père, de soi-même, les temporelles par-dessus, autant qu'Il pourra nous en accorder sans mettre notre âme en danger.

Jésus-Christ dit en saint Matthieu VI : « Ne soyez point en souci pour votre vie, de ce que vous mangerez, de ce que vous boirez, ni pour votre corps, de quoi vous serez vêtus, car votre Père céleste, qui a soin des oiseaux et qui les nourrit, vous nourrira aussi, et aura aussi soin de vous, parce que vous êtes beaucoup plus excellents que les oiseaux. »

Et encore : « Ne soyez donc point en souci, disant : « Que mangerons-nous ou que boirons-nous? ou de quoi serons-nous vêtus? vu que les païens recherchent toutes ces choses; car votre Père céleste connaît que vous avez besoin de toutes ces choses, — mais cherchez premièrement et avant toutes choses le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses, dont vous aurez encore besoin pour votre vie, vous seront données par-dessus. »

Ainsi, ce que nous devons chercher et demander avant toutes choses est le royaume de Dieu et tout ce qui nous est nécessaire pour y parvenir : — le Saint-Esprit et les forces pour vivre en enfant de Dieu; et ce sont là justement les choses qu'on appelle spirituelles.

III. Comment faut-il chercher les choses spirituelles, c'est ce que nous allons voir dans la troisième partie. Jésus-Christ dit que nous devons faire comme cet homme qui demandait de son ami quelques pains, et quand ce dernier ne voulait pas les lui donner, crainte d'éveiller ses petits

enfants, continuait à heurter et à insister à prier et à l'incommoder jusqu'à ce qu'enfin il le lui donnait.

Par-là, le Seigneur Jésus-Christ nous fait voir deux choses : 1º que Dieu ne peut ni ne veut donner les choses spirituelles, qu'à ceux qui les désirent avec une ardeur vive; or, qui les désire ainsi ne cessera d'insister; 2º que nous ne devons donc non plus cesser de prier et d'insister jusqu'à ce que nous soyons exaucés.

Or, mes frères, vous le savez, qu'il ne nous est pas commandé par là, de ne pas travailler, de tenir toujours le livre de prières en main; mais il est parlé de soupirs et des gémissements secrets, aussi bien que des autres prières pour lesquelles nous destinons quelque temps le matin, le soir, et, s'il est possible, aussi à midi!

Vous le savez, que quand on est occupé à un travail de main, on peut fort bien élever son cœur vers Dieu et Lui dire, sans que personne s'en aperçoive : « Mon Dieu, fais-moi ton enfant, aime-moi, donne-moi ton Saint-Esprit; mon Dieu, tu connais ma misère spirituelle, ma nudité, pauvreté, mon aveuglement, mon extrême infirmité — ô aide-moi, aie pitié de moi, sauve-moi! »

Et Dieu qui sait tout, qui entend les pensées de notre cœur, nous exaucera.

O Dieu nous en fasse la grâce, Dieu veuille avoir pitié de nous tous, et nous donner un cœur filial qui L'aime, qui Le craigne et Lui obéisse! Il veuille nous préparer tous, et nous rendre dignes de comparaître un jour devant son trône avec confiance et joie. Il daigne nous exaucer pour l'amour de Jésus-Christ.

A Lui soit honneur et gloire à jamais. Amen.

SERMON SUR LES ENFANTS (1)

« *Et on Lui présenta des petits enfants, afin qu'Il les touchât; mais les disciples reprenaient ceux qui les présentaient. Et Jésus voyant cela en fut indigné, et leur dit : « Laissez venir à moi les petits enfants et ne les « empêchez point, car le royaume de Dieu appartient à ceux qui leur « ressemblent.*

« *En vérité, je vous dis que quiconque ne recevra comme un petit enfant le royaume de Dieu, n'y entrera point.*

« *Après les avoir donc pris dans ses bras, Il les bénit en posant les mains sur eux.* » Marc x, 13 fg.

« *Quiconque reçoit un petit enfant en mon nom, il me reçoit.*

« *Mais quiconque leur donne un scandale, il lui vaudrait mieux qu'on lui*

---

(1) 1784.
Enterrement de Fritz Kaltenbach le 30 mars 1796 (10 germinal VI.)
Mai 1803 (Floreal XI.)
Enterrement de J. Dar. Reinhard, écrasé par une voiture renversée, 8 juin.

pendît une meule d'âne au cou et qu'on le jetât au fond de la mer. » Matthieu XVIII, 5-6.

Le Seigneur Jésus-Christ se déclare ici pour le grand ami, le protecteur décidé des enfants — Lui — notre unique Sauveur, sans lequel il nous sera éternellement impossible de plaire, ni de parvenir à Dieu.

Par conséquent, quiconque veut avoir la moindre solide espérance de son salut, s'appliquera de toutes ses forces à exécuter les règles suivantes :

1° Aimons aussi les enfants, puisque Jésus-Christ notre juge et Sauveur les aime;

2° Aimons-les, comme Jésus-Christ les aime, c'est-à-dire pas pour les gâter ni eu égard à notre propre intérêt, mais pour les faire devenir éternellement heureux. Accoutumons-nous à supplier le Seigneur dans le profond de nos cœurs de nous donner un tel amour envers eux;

3° Remercions Dieu, s'Il nous estime dignes de nous donner des enfants. Mais ne murmurons pas si, pour des raisons qui nous seront connues dans l'éternité, Il ne trouve pas bon de nous en donner;

4° Estimons-nous d'autant plus honorés de Dieu qu'Il nous en donne davantage;

5° Ne craignons pas la pauvreté avec les enfants, croyons en Celui qui est tout-puissant et qui aime si tendrement les enfants, et qui, étant au monde (pas encore élevé à la droite de Dieu et sur son trône), pouvait déjà avec cinq pains rassasier plus de cinq mille hommes et encore avoir douze corbeilles de reste;

6° N'estimons plus heureux, suivant les maximes du monde, ceux qui étant mariés n'ont guère ou point d'enfants. S'ils ont plus aisé ici, ils auront moins aisé éternellement, au moins, moins de joie, moins de délices;

7° Que ceux qui sont dans ce cas cherchent à soulager les autres, à se charger eux-mêmes de quelques pauvres enfants; mais pas pour les gâter en les accoutumant à une vie commode et à des délices que la Providence leur a refusées;

8° Redoublons notre vigilance et nos soins à bien élever ces précieuses plantes;

9° Recommandons-les sans cesse à notre Père céleste pour qu'Il les garde des séductions du monde et du malin esprit et qu'Il les conduise par son Saint-Esprit;

10° Aspirons à l'honneur d'oser et de pouvoir travailler au salut, à l'instruction et sanctification des enfants, soit pour nous-mêmes, soit pour les nôtres. Pensons que Dieu a élu ce que le monde méprise;

11° Gardons-nous soigneusement de donner un scandale à un enfant. On leur donne un scandale toutes les fois qu'on est la cause qu'ils apprennent quelque mal, ou qu'ils prennent ou gardent de mauvaises habitudes, ou qu'ils n'avancent pas autant dans le bien qu'ils le pourraient et devraient.

Par conséquent :

1° Toutes les fois qu'on parle ou agit devant eux de la manière con-

traire à l'Évangile, contraire aux préceptes que le Seigneur Jésus-Christ a donnés à ses disciples;

2° Quand le pauvre se lamente, sans foi, de sa pauvreté — quand on prise et exalte le bonheur des riches;

3° Quand on se montre plus en peine, plus en souci pour les affaires de ce monde que pour le royaume de Dieu et sa justice;

4° Quand on néglige ou qu'on les fuit ou laisse négliger les services divins pour des affaires du monde ou par légèreté, indifférence pour la Parole de Dieu, ou pour des promenades, ou des parties de plaisir, ou pour cueillir des fraises, framboises et autres fruits;

5° Quand on les laisse sans inspections et seuls entre eux (soit au pâturage, soit en travaillant, en filant du coton, soit en jouant) — ils doivent toujours être veillés par quelque personne avisée, et qui ait elle-même de la crainte de Dieu;

6° Quand on n'est pas assez ferme dans la discipline, qu'on les laisse être désobéissants et transgresser nos ordres, soit que nous ne voulions pas nous mettre en colère, comme fit Éli le sacrificateur, soit que nous craignions d'être blâmés comme trop dur (1).

Voilà quelques cas où on est en scandale aux enfants sans souvent y penser.

Continuons les règles de conduite chrétienne envers les enfants :

. . . .

12° Quand Dieu les retire, ne nous en affligeons pas trop, — mais malgré nos larmes et la douleur de notre cœur déchiré, remercions Dieu de les avoir gracieusement retirés des séductions de ce siècle et de les avoir transportés dans les écoles du Paradis, où ils sont dressés et élevés de façon qu'éternellement ils seront notre joie et augmenteront notre félicité par la leur;

13° Tâchons nous-mêmes de ressembler aux petits enfants en humilité, docilité, simplicité, cordialité, franchise, cœur généreux et serviable.

Crions sans relâche à Dieu qu'Il nous fasse cette grâce de leur ressembler, puisque autrement, il n'est pas possible de parvenir au royaume des cieux.

Travaillons-y avec d'autant plus d'empressement que nos jours s'écoulent rapidement et que Dieu nous réveille si souvent en ravissant de ce monde, par une mort inopinée, tantôt des jeunes, tantôt des vieux.

Veillez, tenez-vous prêts; car vous ne savez à quelle heure le Fils de Dieu viendra. Enfin,

14° Faisons attention, et exécutons avec grand soin et respect, ce que Dieu ordonne à son peuple, touchant les enfants. Pensons que, qui contrevient à ce commandement ou qui le néglige et ne s'applique pas à l'exécuter, est, vis-à-vis de Dieu, un transgresseur aussi bien que celui

---

(1) Quand un père marié en secondes noces souffre que les enfants du premier lit manquent de respect à celle qu'il a choisie pour remplacer la première femme.

qui vole ou qui tue; car celui qui a dit : « Tu ne voleras pas, tu ne tueras pas », a aussi donné ce commandement-ci :

Le voici :

Deutéronome XI, 18 sv. « Mettez dans vos cœurs et dans votre entendement ces paroles que je vous dis, et liez-les pour signe (quasi) sur vos mains, et qu'elles soient continuellement devant vos yeux et enseignez-les à vos enfants, en vous en entretenant, soit que tu te tiennes dans ta maison, soit que tu voyages, soit que tu te couches, soit que tu te lèves. Tu les écriras aussi sur les poteaux de ta maison et sur tes portes; afin que vos jours et les jours de vos enfants soient multipliés sur la terre. »

O Dieu, assiste-nous, inspire-nous un empressement vif et dominant à étudier, à rechercher quelle est à tout égard ta volonté, bonne, agréable et parfaite, pour la pratiquer, et tu seras notre Dieu, et celui de nos chers enfants, et nous serons réunis avec eux dans le séjour de la félicité parfaite, où ils seront notre couronne, notre joie, notre louange. Amen.

SERMON SUR LA PRIÈRE D'ÉLIÉZER (1)

Genèse XXIV, 12-15.

Éliézer, le serviteur d'Abraham, fut envoyé chercher une femme pour le fils de son maître — une personne qui fût de la famille d'Abraham. Il partit donc et vint dans un pays étranger, où il ne connaissait pas une âme.

Où s'adresser là? — Comment s'y prendre pour trouver une personne qui convienne à son maître en même temps qu'au fils de son maître?

Dans cet embarras, il prend son secours à Dieu. « O Éternel, dit-il, Dieu de mon seigneur Abraham, fais que j'aie une heureuse rencontre aujourd'hui et sois favorable à mon seigneur Abraham. » Il osa même proposer à Dieu la manière dont il souhaite être exaucé : « Voici, je me tiendrai près de la fontaine d'eau, et les filles des gens de la ville sortiront pour puiser de l'eau. Fais donc que la jeune fille à laquelle je dirai : « Baisse, je te prie, ta cruche, afin que je boive », et qui me répondra : « Bois et même je donnerai à tes chameaux », soit celle que tu as destinée à ton serviteur Isaac, et je connaîtrai à cela que tu as été favorable à mon seigneur. »

Et le grand Dieu clément et généreux, avant qu'Éliézer eût commencé de prier, avait déjà commencé de l'exaucer. Il fit sortir la fille de la ville. Elle arrive avant qu'Éliézer eût fini de prier. Elle fait ce qu'il avait demandé à Dieu, et Éliézer reconnaît que Dieu l'a exaucé.

O le beau trait! la belle histoire! Éliézer, esclave d'Abraham, est dans l'embarras, — Dieu l'en tire. Éliézer prie, — Dieu exauce. Éliézer propose, — Dieu exécute.

---

(1) 4 octobre 1767, 27 juin 1779, Fouday, 26 avril 1806. Enterrement.

Mais hélas! qu'y a-t-il entre nous de plus commun que la prière? — et de plus rare que l'exaucement de la prière? Et pourquoi cela? Dieu a-t-Il cessé d'être gracieux et clément? ou ne peut-Il plus exaucer? ou Éliézer avait-il un privilège particulier? — Non, rien de tout cela; la promesse de Dieu est générale. David, Psaume CXLV, dit : « L'Éternel accomplit le souhait de ceux qui le craignent; Il exauce leurs cris et les délivre. »

Il accomplit le souhait de ceux qui le craignent et la grâce qu'Il a faite à Éliézer, Il la fait tous les jours à des millions. Oui, autant qu'il y a au monde de vrais pénitents, qui se convertissent de ce siècle mauvais à Jésus-Christ, le souverain pasteur, et autant qu'il y a de fidèles enfants de Dieu, — autant il y a de témoins vivants de ce que le roi David nous dit.

D'où vient donc qu'il y a si peu de gens qui le sachent par leur propre expérience, — si peu qui puissent dire : « Oui, c'est vrai, je le sais, Dieu exauce ceux qui le craignent, mille fois Il m'a exaucé et tiré d'embarras; je sais qu'Il m'exaucera encore dix mille fois. » — Pourquoi si peu? Je réponds : parce qu'ils ne demandent pas ce qu'il faut, ou qu'ils ne prient pas comme il faut, ou qu'ils ne prient pas quand il faut. Voilà les trois raisons pourquoi Dieu ne peut pas exaucer la plupart de ceux qui prient :

1° On ne demande pas ce qu'il faut;
2° On ne prie pas comme il faut;
3° On ne prie pas quand il faut.

Et voilà le sujet de notre entretien.

Grand Dieu, qui accomplis les souhaits de ceux qui te craignent, daigne exaucer la prière que tes enfants osent te présenter, bénis ce que nous allons dire et entendre, fais qu'il y en ait au moins quelques-uns qui en tirent profit, et qui s'appliquent ensuite à corriger les défauts de leur prière. Exauce-nous pour l'amour de Jésus-Christ. Amen.

DEUXIÈME SERMON SUR LA PRIÈRE D'ÉLIÉZER (1)

On ne prie pas comme il faut

Genèse XXIV, 12, 15.

1° Il faut prier avec toute l'attention dont on est capable et une ardeur vive et fervente;

2° Avec persévérance et....

3° De la résignation et patience «Vos pensées ne sont pas mes pensées, dit l'Éternel, et vos chemins ne sont pas mes chemins», c'est-à-dire, nous autres hommes, croyons souvent qu'une chose est bien bonne et salutaire

(1) 25 octobre 1767-juillet 1775.

et Dieu en fait le contraire. Il ne peut donc pas agir alors, comme nous le pensons et souhaitons, mais ce qui est sûr, Il agira de la manière la plus salutaire, la plus profitable pour notre vrai bien.

Il faut donc se résigner entièrement en sa volonté. Il faut Lui dire: « Mon Dieu, je me trouve dans l'embarras que tu connais, je te supplie de m'en tirer. Oui, mon Dieu, exauce ton enfant, accomplis ta promesse, aide-moi, mais de la manière dont tu le jugeras le plus salutaire, fais que je ne te prescrive rien, fais que je me résigne entièrement à ta volonté. Oui, mon Dieu, ta volonté soit faite, pas la mienne. »

4° La confiance;

5° Un cœur dévoué à Dieu et à son service.

On veut que Dieu se prête à nos idées, — aux pensées, aux sentiments, à la volonté d'une poussière animée qui n'existe que depuis hier, mais ce vermisseau de terre, cette poussière animée ne veut pas se conformer aux idées, aux maximes de son auguste Souverain. On veut que Celui dont le reproche fait trembler l'univers emploie sa force, sa sagesse, toute-puissance en notre faveur et on ne veut point employer pour Lui le peu qu'on a et qu'on est. O stupidité singulière et étonnante!

TROISIÈME SERMON SUR LA PRIÈRE D'ÉLIÉZER (1)

On ne demande pas à Dieu ce qu'il faudrait Lui demander.

Comment cela? Plusieurs (peut-être la moitié de mes auditeurs) ne demandent à Dieu autre chose que ce qu'ils trouvent dans leurs prières accoutumées, au lieu de diversifier leurs prières, selon les diverses circonstances dans lesquelles ils se trouvent.

Or, dans ce cas, que veut-on que Dieu donne, que peut-Il accorder? Ce que l'on voudrait, et ce qu'il faudrait avoir, on ne le Lui demande pas, et ce que, d'après le contenu des prières accoutumées, on Lui dit, on ne le comprend, on ne le souhaite pas même, bien souvent.

D'autres varient leurs prières suivant le besoin, et lorsqu'ils sont dans de pressants embarras, ils soupirent, ils gémissent dans leurs cœurs, ils prient en esprit et en vérité, c'est-à-dire ils prient du fond de leur cœur et ne demandent que ce qu'ils souhaitent véritablement. Mais que demandent-ils? souvent des choses uniquement ou principalement temporelles : la délivrance d'un embarras temporel, l'assistance de Dieu pour payer les dettes; que Dieu aide à ce qu'on ne soit point obligé de vendre la maison ou les biens pour contenter les créanciers, — ou le rétablissement d'un malade qu'on aime, — ou que Dieu nous garantisse nos maisons, biens, bêtes, des malheurs qui les menacent, etc., etc., ou que Dieu préserve leurs fils de l'état militaire.

Toutes ces choses osent faire le sujet de nos prières. A l'égard de tout cela, l'Éternel dit à ses enfants : « Invoque-moi au jour de la détresse, et je t'en tirerai hors, et tu m'en glorifieras. » Mais il s'agit, si on est spiri-

(1) 1er novembre 1767, Fouday; juillet 1779.

tuellement dans l'état où il convienne de faire des prières temporelles! Il s'agit, si on commence par où il faut commencer, car Dieu ne peut point écouter les pécheurs. Quel accord y a-t-il entre les ténèbres et la lumière? entre Bélial et Dieu? Tu es enfant de Bélial et tu prétends le privilège des enfants de Dieu? Tu te sers toi-même, tu vis pour toi-même, et tu veux le salaire de ceux qui servent Dieu et vivent pour Dieu et selon Dieu.

Tu viens te présenter à Dieu souillé de tous tes péchés, tous tes crimes, toutes tes transgressions, de toutes tes mauvaises habitudes et tu n'es pas même intentionné à t'en défaire!

Et tu viens ainsi devant Dieu avec ta prière, au lieu de chercher premièrement dans le sang de Jésus-Christ grâce, pardon et changement de ton cœur corrompu et criminel.

Tu t'enhardis à demander des grâces au Dieu de justice, de vérité et de sainteté, toi qui, dans ta jeunesse, as fait beaucoup de tort et ne l'as point encore réparé; toi qui, dans l'âge adulte, en as fait autant encore, toi-même ou par tes enfants ou tes bêtes, et ne l'as pas réparé non plus.

Toi qui n'as pas rétracté les mensonges que tu as proférés, les calomnies que tu as répandues. Toi qui te livres au vin, au jeu, à la débauche et perte de temps. Toi qui souilles ton âme et ton corps par des pensées impures et des commerces illicites. Toi qui cours avec les paillards et tiens amitié avec les adultères; toi dont les enfants savent plus de jurements que de prières. Toi qui traînes dans la paresse et la fainéantise, et y laisses traîner tes enfants!

Tu t'enhardis à demander des grâces au Dieu de la règle, du bon ordre, de la charité, paix et prospérité générale, toi qui ne tiens point d'ordre, point de règle en ta maison. Toi qui, au lieu de prier sans cesse dans ton intérieur, querelles et grondes et tempêtes sans cesse; toi qui te fais des trésors sur terre, pas au ciel; qui n'as soin que de toi seul, pas de ton prochain pauvre; toi qui ne prends de la peine que pour ton propre intérêt, pas pour l'intérêt public.

Toi qui renverses les lois de l'Éternel, c'est-à-dire qui aimes mieux exposer ton fils ou ton gendre à commettre adultère, ou d'autres crimes atroces, que de le laisser procréer des enfants dans son mariage légitime. Toi qui te révoltes contre tes supérieurs et affliges ceux que tu devrais prendre à tâche de soulager, et réjouir par ta complaisance et obéissance.

C'est pourquoi : « Voici, dit le prophète de l'Éternel (Ésaïe XLIX 1-2), la main de l'Éternel n'est point raccourcie pour ne pouvoir pas délivrer, et son oreille n'est pas devenue pesante pour ne pouvoir pas ouïr. Mais ce sont vos iniquités qui ont fait séparation entre vous et votre Dieu; et vos péchés ont fait qu'Il a caché sa face de vous; afin qu'Il ne vous entende point. »

« Car vos mains sont souillées de mal, et vos cœurs de fierté et de révolte. Il n'y a personne qui crie pour la sainteté; il n'y a personne qui plaide pour la vérité et fidélité; on se fie en des choses de néant et on parle vanité. »

C'est pourquoi (Ésaïe I, 15) « combien que vous étendiez vos mains pour prier dans des besoins temporels, je cacherai mes yeux de vous, et combien que vous multipliez vos prières, je ne les exaucerai pourtant point; vos mains sont pleines de mauvaises actions.» Lavez-vous de vos souillures, des torts que vous avez faits, des scandales que vous avez donnés, nettoyez-vous de vos mauvaises habitudes, de votre fierté, convertissez-vous des maximes et usages du présent siècle — ôtez de devant mes yeux la malice de vos actions, réparez le passé, cessez de mal faire; apprenez à bien faire « et alors, venez, dit l'Éternel, quand vos péchés seraient comme le cramoisi, ils seront blanchis comme la neige, et quand ils seraient rouges comme le vermillon, ils seront blanchis comme la laine (soufrée). Car si vous obéissez volontairement, l'Éternel aimera et bénira éternellement; mais si vous refusez d'obéir et que vous continuez à être rebelles et transgresseurs, vous serez consumés par la colère de l'Éternel, car la bouche de l'Éternel a parlé. »

Par conséquent, mes chers frères, suivons le conseil de Jésus-Christ : « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice et toutes ces choses vous seront données par-dessus. » Cherchez de toutes forces à devenir enfants de Dieu et les privilèges, les prérogatives des enfants de Dieu vous suivront d'eux-mêmes.

Travaillons à toutes forces à être délivrés par le sang de Jésus-Christ de nos embarras spirituels, de nos vices et défauts, de nos mauvaises coutumes et habitudes, de l'impureté et de la fierté de nos cœurs, et la délivrance des embarras temporels nous sera accordée par-dessus. Cherchons en notre Sauveur la guérison de l'âme et celle du corps nous sera donnée par-dessus en son temps.

SERMON SUR LE BON COMBAT (1)

« *J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. Dorénavant la couronne de justice m'est réservée, que le Seigneur, le Juste, me donnera dans ce jour-là.* » Timothée IV, 7.

Saint Paul parle de sa mort. Il était alors en prison à Rome, et Dieu l'assura qu'il serait bientôt mis à mort. Saint Paul écrivit encore sa dernière lettre à Timothée son élève et lui marqua sa mort prochaine.

Mais voyez comment il en parle ! comme de noces, comme de la chose du monde la plus désirée, la plus agréable ! Ce qui fait trembler les autres, comme le plus terrible de tous les épouvantements, le plus épouvantable de tous les ennemis, est pour saint Paul un sujet de joie, de ravissement.

Mais tel est le privilège des enfants de Dieu, qui pendant leur vie

(1) 8 février 1768.

avaient leur bourgeoisie au ciel et ne cherchaient qu'à devenir riches là-haut, à servir Dieu fidèlement ici-bas, à s'exercer dans la vertu à suivre Jésus-Christ, à être zélés pour les bonnes œuvres.

Tel est leur privilège, dis-je, que la mort, au lieu de les effrayer, a pour eux plus de charmes que toutes les beautés, richesses et plaisirs du monde, puisque en mourant, ils trouvent, s'ils ont accompli leur sanctification, ce Dieu qu'ils avaient cherché pendant leur vie avec tant d'empressement, ils Le trouvent en mourant, et vont Le posséder éternellement.

Cela étant, comment se pourrait-il qu'ils ne fussent tranquilles et joyeux aux approches de la mort? soit qu'ils envisagent le passé, soit qu'ils envisagent le présent, ou enfin l'avenir.

1° Je dis qu'un enfant de Dieu mourant peut être tranquille lorsqu'il envisage le passé. Et qu'est-ce qu'il voit dans le passé? il voit ses péchés, il voit les marques et caractères de sa conversion, il voit un nombre infini de grâces dont Dieu l'a comblé.

Il voit ses péchés, dis-je, mais ils ne peuvent plus l'effrayer puisqu'il les voit plongés dans le sang de Jésus-Christ, tout ce qu'ils peuvent est de l'humilier et d'aiguiser sa reconnaissance envers son tendre Sauveur qui s'en est chargé.

« Oui, j'ai commis mille et mille péchés, dit-il; quand même les hommes « n'auraient aucun crime, aucun péché grossier à me reprocher, je sais « pourtant que je n'ai pas été aussi saint, qu'un enfant du Très-Saint « aurait dû l'être, mon cœur était un sépulcre hideux, un cloaque rempli « d'impuretés, outre que j'ai violé millions de fois les lois et statuts de « Dieu.

« Mais loué soit Dieu qui me les a tous remis, tous effacés tellement « qu'on n'en voit plus aucune trace. Je le sais, Il m'a lavé du sang de son « Fils. Il m'a converti, j'en ai des preuves certaines, car Il m'a donné « une vive connaissance de mes péchés, j'en ai eu le cœur froissé et brisé.

« J'ai soupiré et gémi longtemps après le pardon, je l'ai reçu, j'en ai « été assuré et ravi de joie; mon cœur a été rempli de reconnaissance « envers l'Éternel mon Dieu; j'ai brûlé du désir de Lui en donner des « preuves, de me consacrer tout à Lui, de ne chercher que sa gloire et le « salut de mes compatriotes, Lui-même a conservé et augmenté ce feu « en moi jusqu'à ce jour.

« O que ne puis-je voir ce tendre Père qui a donné son Fils pour moi, « que ne puis-je voir ce cher Sauveur, entendre sa douce voix, contem-« pler sa splendeur ineffable? O que je voudrais l'embrasser et Lui dire « pendant toute l'éternité combien je l'aime de tout mon cœur — car « c'est Lui qui m'a tiré de mes péchés, c'est Lui qui m'a converti. — Le « passé n'a donc plus rien d'effrayant pour moi : j'ai combattu le bon « combat, j'ai achevé ma course. »

O mes amis, quel plaisir de voir un enfant de Dieu mûr et accompli en mourant! O qu'il peut être tranquille et joyeux, même lorsqu'il envisage le passé!

Voyons maintenant s'il en est de même, lorsqu'il jette ses regards sur

2° Le présent, il se trouve revêtu d'un corps faible, d'un corps qui ressemble à une vieille maison qui menace de s'écrouler à tout moment; mais Dieu, Lui, assiste, Dieu fortifie son âme, à mesure que son corps s'affaiblit. Souffre-t-il des douleurs? Mais Jésus est mort en souffrant, n'est-ce pas une gloire de Lui ressembler en quelque façon? L'âme, dis-je, se fortifie à mesure que le corps s'affaiblit, son amour pour Dieu redouble, toute son ardeur, toute sa tendresse se ranime, le désir de voir Dieu son Sauveur devient plus fort que jamais — à peine peut-il attendre le moment de son départ.

Sa famille éplorée se tient autour de son lit — un tendre époux, de chers enfants, une épouse chérie — ils sanglotent, ils ne peuvent plus prononcer un mot. Le malade les voit, il élève ses yeux vers le ciel; non, dit-il, ma famille ne me retient plus, non, il n'est plus nécessaire que je reste, Dieu reste avec elle, et même je la reverrai et nous serons réunis derechef. Mais maintenant je ne veux que Toi, je ne soupire qu'après Toi. Ah ! viens, Seigneur Jésus, viens, ton épouse t'appelle, elle redouble son ardeur pour Toi, Sauveur fidèle !

Ah ! viens, je brûle du désir de te voir. Toi-même allume ce feu — viens contenter mon ardeur — parle un mot ! et les liens qui m'attachent à ce monde rompront, — les chaînes de mon corps sauteront et laisseront mon âme s'envoler à Toi.

Oh ! que je serai charmé, que je serai ravi de voir mon âme dégagée de mon corps, de voir ce corps pâle et raide couché dans le cercueil ! On l'enterrera comme une semence pour la résurrection; alors il en croîtra un corps glorifié, un corps qui sera semblable au tien.

Mais en attendant, mon âme, qui du premier moment qu'elle quittera son corps se verra environnée des anges, des amis les plus tendres, s'envolera avec eux, sera introduite dans ton paradis, et ravie de se prosterner devant Toi pour te remercier de toutes les merveilles que tu as faites en moi ! Alors je me joindrai au cercle de ceux qui chantent tes louanges ! O heureux moment, que tardes-tu à venir !

Mais il est venu cet heureux moment pour bien des millions d'enfants de Dieu, qui ont vécu sur cette même terre où nous vivons, leur délivrance est venue, ils ont été reçus au nombre des bienheureux.

Oh ! puissions-nous nous envoler un instant pour les voir en leur gloire, pour voir et entendre toutes les preuves de la généreuse tendresse dont le Seigneur Jésus-Christ les a comblés !

Mais nous n'oserions, mais notre temps viendra de même. En attendant, faisons une autre demande à notre Sauveur, infiniment plus essentielle, c'est-à-dire qu'Il nous fasse la grâce de redoubler d'effort et d'empressement à faire de plus en plus notre salut avec crainte et tremblement, de nous hâter à affermir notre élection et accomplir notre régénération et sanctification.

O Seigneur Jésus-Christ, tu es riche, exauces-nous, nous sommes trop

peu empressés pour l'éternité et la sanctification nécessaire. O tire un chacun de nous de sa léthargie, éveille-nous, aide-nous.

Touche et convertis ceux qui sont encore hors de ta grâce et de la vie spirituelle, fortifie et confirme ceux qui sont tes enfants, ranime leur zèle, enflamme leur ardeur, redouble leur empressement pour Toi et ton royaume.

A Toi, au Père et Saint-Esprit, soient louange, honneur et gloire éternellement. Amen.

SERMON SUR « VENEZ A MOI » (1)

« *Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, je vous soulagerai. Chargez mon joug sur vous et apprenez de moi, parce que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes. Car mon joug est aisé et mon fardeau léger.* » Matthieu XI, 28.

Tant qu'il y a de chrétiens, mais que dis-je? tant qu'il y a d'hommes au monde, tant y a-t-il de personnes, qui espèrent d'oser passer une bienheureuse éternité après leur mort. Par conséquent le plus grand nombre entre eux se trompe et verra un jour ses espérances s'évanouir comme une ombre; pourquoi?

Puisque le Seigneur Jésus, qui prévoit tout et qui connaît d'avance ceux qui seront sauvés, nous assure que quoiqu'il y en ait beaucoup qui soient appelés, il n'y en a pourtant que peu qui soient élus, c'est-à-dire dignes d'être choisis, du bon froment, vrais enfants de Dieu, et qui font les efforts nécessaires pour suivre les maximes de Jésus-Christ pour Lui dévouer leurs cœurs et leur vie, pour plaire à Dieu et par là parvenir au salut.

Soyons donc sur nos gardes, mes chers frères, à l'égard de ce point, il est de la dernière importance puisqu'il en dépend toute une éternité, soit bienheureuse, soit affreuse et terrible.

Les paroles de notre texte nous fournissent un caractère essentiel de ceux qui sont élus ou, ce qui est la même chose, de ceux que Jésus-Christ peut recevoir en grâce et traiter comme ses chers disciples.

« Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous soulagerai. » Examinons ces paroles. Voyons : 1° qui sont ceux que Jésus invite de venir à Lui; 2° la promesse qu'Il leur fait.

Seigneur Jésus! daigne répandre ta bénédiction sur ce que nous allons dire aujourd'hui en ton nom, fais-le servir à l'avancement de ton règne et au salut de nos âmes. Amen.

La promesse que le Seigneur Jésus-Christ fait aux fatigués et chargés qui viennent à Lui est ce que nous avons à examiner :

---

(1) 26 avril 1767, 7 février 1779, 20 octobre 1799. Fouday, 28 vend. VIII.

Voyons : I. qui sont ceux que le Seigneur Jésus invite à soi? « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés. » Il y a de différentes sortes de fatigués et chargés.

La première sont ceux qui sont fatigués et chargés par le sentiment vif de leurs péchés et les suites terribles qu'on s'en attire, qui, par conséquent, frémissent à la seule pensée du péché; qui donneraient des royaumes entiers, leur sang, leur vie pour en être délivrés et assurés de la grâce de Dieu.

Tel était l'état de saint Pierre après avoir renié son Maître; tel est l'état de tous ceux qui sont entrés dans le chemin de la conversion et le renouvellement du cœur, ou la régénération.

Tel était l'état du roi David quand, plein de douleur, il s'écriait : Psaume VI : « Mon âme est fort troublée, je me suis travaillé en mon gémissement, parce que jour et nuit ta main s'appesantit sur moi, mes iniquités ont surpassé ma tête; elles sont comme un pesant fardeau, plus pesant que je ne puis porter. Je suis tout brisé. Seigneur, mon désir est devant Toi, et mon gémissement ne s'est point caché. »

La deuxième espèce de fatigués sont ceux qui, après avoir cherché longtemps leur bonheur, la satisfaction et tranquillité de leur âme dans les objets de ce monde reconnaissent enfin que tout est vanité et incapable de satisfaire des esprits destinés pour l'éternité, des âmes immortelles.

Ceux-là aussi sont invités du Seigneur Jésus. Venez, leur dit-il, jusqu'ici vous avez inutilement cherché du repos pour votre âme, tantôt dans le plaisir, tantôt dans le trafic, tantôt dans le mariage, tantôt dans un travail assidu, mais toujours en vain.

Venez donc à moi, soyez mes enfants, cherchez le bonheur que je vous destine, avec autant d'application, de désirs et d'assiduité, que jusqu'ici vous aviez cherché autres choses; donnez-moi votre cœur, aimez-moi et je vous soulagerai, je remplirai parfaitement le vide de votre âme, je vous donnerai cette tranquillité, ce repos du cœur qu'il est impossible de trouver ailleurs.

Enfin la troisième espèce sont ceux qui sont fatigués par l'impossibilité d'exécuter les bonnes résolutions qu'ils ont déjà tant de fois formées.

N'y a-t-il pas, mes chers frères, plusieurs personnes qui, lorsqu'elles ont été touchées, soit dans leurs maladies ou lors de la mort de leurs bien-aimés, soit à des enterrements, soit en écoutant ou en lisant la parole de l'Éternel leur Dieu, ont formé de bonnes et chrétiennes résolutions, ont, par exemple, dit en elles-mêmes :

Non, je ne ferai plus comme j'ai fait, non, je ne me risquerai plus dans des compagnies qui m'entraînent; non, je n'irai plus aux fêtes païennes, non je ne me fâcherai plus et je ne résisterai plus, quand on me découvrira mes défauts.

Oui, je veux donner mon cœur à Dieu, pas seulement les dehors; oui, je veux être le disciple du Seigneur Jésus-Christ, je veux régler toute ma conduite sur ses maximes, je veux Le confesser dans ce monde cor-

rompu qu'on me blâme, je veux, oui je veux tâcher de devenir riche en bonnes œuvres; que d'autres cherchent uniquement leur propre intérêt temporel et périssable, moi je veux travailler au bien public, au soulagement des nécessiteux pour faire plaisir au Dieu de charité et à mon Sauveur Jésus-Christ, et me faire un fonds dans l'éternité.

Oui, je veux faire lire dans ma famille la Sainte Écriture et d'autres livres édifiants, oui je veux assister régulièrement à cet exercice pieux, oui, je veux donner tous les jours aussi de la nourriture spirituelle à ma famille quand je leur en donnerai de la corporelle.

Mais que dis-je? toutes ces bonnes résolutions ont été formées; mais c'était presque le tout, au premier obstacle on a langui, à la première tentation on a succombé, on a abandonné la victoire aux ennemis du salut.

Mais écoutez, vous qui vous trouvez dans cet état et qui en gémissez, à vous aussi notre Sauveur adresse cette douce invitation : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et je vous soulagerai. »

Venez, accrochez-vous à moi, ne vous fiez plus à vos bonnes résolutions, ni à vos forces, je suis le cep, celui qui demeure en moi, et moi en Lui, porte beaucoup de fruits et, sans moi, vous ne pouvez rien produire. Appliquez-vous donc à la prière, élevez partout votre cœur à moi, demandez sans cesse le secours du Saint-Esprit, alors vous serez soulagés, alors vos bonnes résolutions pourront s'exécuter.

II. Voilà les personnes que le Seigneur Jésus invite, voici toute la promesse qu'il leur fait : « Je vous soulagerai. » Ce mot renferme trois choses : 1° le pardon du péché; 2° l'assurance de ce pardon; 3° les forces pour vivre saintement.

Je dis : 1° le pardon des péchés. Je vous soulagerai, je vous pardonnerai ces péchés, qui vous font tant de peine, je vous les pardonnerai, fussent-ils les plus grands, les plus énormes, je vous les remettrai, j'ôterai de dessus vos épaules ce fardeau pesant, selon ce que Dieu a dit par Ésaïe : « Quand vos péchés seraient comme le cramoisi, ils seront blanchis comme la neige, et quand ils seraient rouges comme le vermillon, ils seront blanchis comme la laine. »

2° Mais quoique les péchés soient pardonnés, si le cœur n'en sent pas quelque assurance, il n'en est pas moins chargé et abattu. C'est pourquoi Dieu ajoute l'assurance de ce pardon quoique pas toujours tout de suite. Dieu seul connaît la raideur de notre cœur et les tentations auxquelles nous serons exposés, lui seul connaît combien il faut de tristesses et de douleur pour ébranler, humilier, briser et changer solidement notre cœur et le rendre ferme contre les tentations, et c'est là-dessus qu'il règle le degré de la tristesse et le temps qu'elle doit durer.

Mais, lorsque, enfin, ce temps est écoulé, la tristesse s'évanouit, le fardeau tombe, le cœur est inondé de joie et ne respire plus que contentement, allégresse, joie et ravissement. On nage dans l'amour de Dieu, dans l'ardeur pour Lui, dans le zèle pour son honneur.

La bouche s'ouvre comme celle de Moïse et de David. Psaume CIII : « L'Éternel est pitoyable, miséricordieux, tardif à la colère, abondant en

grâce. Il ne dispute point éternellement et ne garde point à toujours sa colère.

« Il ne m'a point fait selon mes péchés, et ne m'a point rendu selon mes iniquités. Car autant que les cieux sont élevés par-dessus la terre, autant sa gratuité est grande envers ceux qui le craignent. De telle compassion qu'un père est ému envers ses enfants, de telle compassion l'Éternel est ému envers ceux qui le craignent.

« Mon âme bénis l'Éternel », etc.

Mais enfin 3° Dieu donne des forces pour vivre saintement. Je vous soulagerai, je vous assisterai, vous serez humbles, vous saurez par expérience que vous ne sauriez faire le moindre pas dans la sainteté sans moi, vous me demanderez donc tout et moi je vous donnerai tout.

Mais ne vous imaginez pas, mes chers frères, que par là on devient tout de suite un saint accompli, sans tache, sans vide, sans faiblesse. Non. On croît par degré dans la sainteté comme un enfant croît successivement dans la taille, le savoir, les forces, l'adresse et l'expérience.

C'est pourquoi les apôtres font une distinction entre ceux qui sont nouvellement convertis, ceux qui sont déjà un peu avancés et fortifiés et ceux qui depuis longtemps marchent dans le chemin de la sainteté.

Ils appellent les premiers : enfants; les seconds : adolescents; les derniers, hommes faits. Dans aucun de ces trois âges de la sainteté, on n'est encore exempt de toutes faiblesses : mais c'est surtout dans les deux premiers, qu'on fait beaucoup de fautes, et qu'on succombe souvent à des tentations, mais, par l'assistance de Dieu, on se relève, on acquiert de jour en jour plus de force, plus de prudence, plus d'expérience.

Dans tous ces trois âges, le principal moyen d'avancer dans la sainteté est de s'attacher, de s'unir de plus en plus à Jésus-Christ par la prière, la méditation de la parole de Dieu et par un usage fréquent de la Sainte Cène, qui surtout est très utile à ceux qui sont nouvellement convertis, et qui devient toujours encore plus chère et plus précieuse, à mesure qu'on avance dans le chemin de Sion.

Dieu daigne bénir notre entretien. A Lui soient honneur et gloire à jamais. Amen.

SERMON SUR NOTRE VRAI TRÉSOR (1)

« *Où est votre trésor, là aussi sera votre cœur.* » Matthieu VI, 19-34 ou XXI.

Le chapitre où nous trouvons notre texte nous fournit des réponses à quelques questions qui souvent embarrassent des personnes mal instruites dans les voies de Dieu.

---

(1) Fouday, 2 décembre 1787.

Telle est :

I. Pourquoi Dieu donne-t-Il et conserve-t-Il souvent tant d'enfants à des gens très pauvres?

Réponse. — 1° Nous sommes appelés à suivre les traces de notre auguste Sauveur et nous ne sommes chrétiens qu'autant que nous parvenons à Lui ressembler;

2° Pour cet effet, il faut que le Père céleste nous mette dans des situations semblables à celles du Seigneur Jésus-Christ;

3° Jésus-Christ était très pauvre, n'ayant rien hérité et ne pouvant point vaquer à sa profession, et cependant il fallait s'entretenir soi et sa mère d'une manière honnête; bientôt après encore ses disciples et quelquefois même aussi beaucoup de monde;

4° En tout cela Il se laissa conduire par son Père céleste et mit tout son soin à faire en toutes choses sa volonté et Lui remettant le soin de tous ses autres besoins;

5° Aussi le Père céleste répondit-Il à sa confiance et ne l'abandonna jamais dans aucune nécessité;

6° Or tout cela ne devait pas être le privilège de Jésus-Christ seul, mais aussi de tous ceux qui croiront en Lui, ou voudront être ses disciples et garder sa parole;

7° Les pauvres sont ceux auxquels Dieu fait l'honneur de les appeler particulièrement à ressembler à Jésus-Christ à cet égard;

8° Doivent-ils s'en plaindre? Se plaindre d'être appelés à apprendre les vertus de Jésus-Christ et à Lui ressembler en confiance et foi, pour Lui ressembler éternellement en gloire ! O les insensés qui s'en plaignent !

9° Mais dit-on : Cependant ils sont abandonnés et misérables !

10° Je réponds : Ce n'est pas la pauvreté qui les rend misérables, c'est la défiance, c'est l'orgueil, c'est l'entêtement, c'est l'incrédulité envers Celui qui est la vérité même;

11° Avec un peu de foi ils se riraient de tous leurs besoins, car

12° Le Tout-Puissant a compté leurs cheveux même; Il connaît toutes leurs nécessités, Il assiste, nourrit et entretient en tout tous les oiseaux, qui n'ont rien, ne peuvent même pas travailler et ne connaissent pas leur Créateur. Or Dieu aime infiniment plus les hommes qui le connaissent et sont disciples de Jésus-Christ.

Il leur a défendu les soucis, absolument, rondement. Il veut que leurs uniques soucis soient de garder sa parole, d'obtenir son règne et sa justice, et à cette condition Il s'est engagé à leur fournir le reste sans leur prière même, à le leur donner par-dessus;

13° Voilà donc pourquoi Dieu fait des pauvres et leur donne et conserve souvent beaucoup d'enfants, pour voir, s'ils ne veulent pas s'enhardir à imiter la foi de son fils Jésus, pour qu'Il puisse les assister de la même manière miraculeuse en tous leurs besoins et cela à sa gloire, et pour que par eux au moins son grand nom puisse être sanctifié dans ce misérable amas de mondains, dont les âmes sont comme pourries, qui ne croient à Dieu qu'autant qu'ils voient et qui déshonorent sans cesse

le Père céleste universel par leur attachement idolâtre aux biens de cette terre.

II. Pourquoi Dieu enlève-t-Il souvent les enfants à ceux qui les aiment tant et auxquels Il a donné les moyens de les entretenir?

Réponse. — 1° Nous ne sommes placés sur cette terre que pour avoir le temps de nous préparer un sort heureux et brillant pour toute l'éternité, par la sanctification et la charité;

2° Pour cet effet, toutes nos vues ne doivent viser que là, toujours vers le ciel, toujours vers l'invisible;

3° C'est ce que saint Paul appelle la foi. Corinthiens XI : « La foi rend présentes les choses qu'on espère, et elle est une démonstration de celles qu'on ne voit point »;

4° C'est dans cette foi qu'il raconte qu'Abel, Énoch, Noé, Abraham. Isaac, Jacob et tous les patriarches ont vécu.

Toujours leurs cœurs, leurs principaux souhaits, leurs plus ardents désirs étaient dressés vers l'invisible que Dieu leur avait promis;

5° C'est ainsi que nous devons vivre, toujours tendre vers là-haut, toujours aspirer à dépouiller nos défauts, à perfectionner notre sainteté, avancer dans toutes les vertus.

N'avoir point de repos ici, ne point chercher de solide établissement ici — tout rapporter au ciel, nous contenter du moindre — envoyer là-haut par bonnes œuvres tout ce que nous pouvons gagner et épargner ici.

Ramasser des trésors là-haut — pas faire de temps en temps une aumône, un bienfait, les services à d'autres, les corvées pour le bien public, les sacrifices pour la paix, les travaux pour autrui — les entasser — ici, rien garder, rien ramasser, toujours donner — toujours envoyer au-devant à mesure que nous le recevons, que cela passe par nos mains, que nous le possédons;

6° Lorsque ce zèle si nécessaire, si salutaire, se ralentit en nous, quand cette sainte flamme s'abaisse et que la chaleur céleste se refroidit par notre négligence et que pourtant Dieu trouve encore quelque chose de bon en nous — alors Il nous réveille, soit en nous arrachant de chers enfants, qui avaient fait les délices de la maison, soit en privant la femme de son soutien, d'un mari bien-aimé, tendre, paternel, soit en frappant le mari d'une plaie ineffablement douloureuse, en lui enlevant sa couronne, je veux dire la personne pour laquelle, selon l'intention même de Dieu, il était près de quitter son père et sa mère, qui était comme chair de sa chair et os de ses os;

7° Dieu fait tout cela par un effet de sa miséricorde, pour nous engager à arracher notre cœur de ce misérable monde et à l'envoyer vers la patrie céleste;

8° « Là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur », dit le Seigneur Jésus-Christ. O vous donc qui, comme moi, savez ce que c'est que la douleur de la séparation, vous auxquels, comme à moi, Dieu a enlevé leurs trésors, ce qu'ils estimaient plus que les trésors, leurs femmes, leurs maris, leurs enfants, ô envoyons nos cœurs après eux. Nos trésors

sont là-haut et nous voudrions nous reposer, nous établir, nous enrichir ici ! — ici chercher fortune ! — Oh, à Dieu ne plaise !

Non, mon Dieu, si tu m'as frappé, fais que j'en devienne sage, que je n'attache mon cœur plus à rien de ce monde, que tous, tous mes désirs aillent là-haut, que dès maintenant je devienne céleste, que je ne touche la terre qu'en la foulant aux pieds, mais que ma tête, mon esprit, mon cœur, mon tout soit avec Toi, qui là-haut me réuniras avec ce que tu m'as arraché que pour me le rendre plus parfait et plus glorifié, et à toute éternité. Amen.

SERMON SUR L'ÉVANGILE DES DIX LÉPREUX (1)

(Luc XVII, 11-19)

Très chers amis ! Quelle joie pour un pasteur (comme pour le ciel), lorsqu'il y en a parmi ses paroissiens qui s'arrachent enfin des chaînes dont presque tout le monde est garotté, et qui commencent à être vraiment en souci pour leur salut éternel; lorsque l'histoire du Seigneur Jésus-Christ devient importante à leur cœur; lorsque en lisant la passion, ils pensent : Ah ! voilà ce que le Seigneur Jésus-Christ a fait pour toi; mais toi, créature indigne, qu'as-tu fait pour Lui?

Quelle joie pour ceux qui prennent intérêt au salut du prochain, lorsqu'un pécheur commence à sentir son pauvre état, nu, hors de la grâce de Dieu et destitué de toute espérance solide du salut, lorsque, soupirant après la grâce, il dresse ses yeux mouillés vers le ciel et s'écrie avec les dix lépreux de l'Évangile : Jésus, cher Maître, aie pitié de moi ! Tu as été, Jésus, Sauveur pour tant d'autres, ah ! sois-le aussi pour moi. Quand un pareil pécheur, éveillé, au milieu même de ses larmes et sanglots, sent déjà un bien-être, une béatitude qui surpassent toutes ses joies mondaines d'autrefois; quand il se sent tiré intérieurement par l'Esprit de Dieu vers le Seigneur Jésus-Christ, d'après ce que le Seigneur lui-même dit (Saint Jean VI, 40) : « Personne ne vient à moi, à moins que le Père qui m'a envoyé ne l'attire. »

Alors il désire de connaître plus particulièrement ce cher Sauveur. Et voilà ce que c'est qu'un pécheur éveillé, éveillé du sommeil du péché et du monde. Mais ce réveil, quelque important et précieux qu'il soit, n'est encore pas une solide conversion. Au contraire, si un pareil homme éveillé n'est pas soigneusement sur ses gardes pour conserver la grâce qui lui a été faite, s'il se dissipe dans les compagnies, ou les plaisirs ou soucis du monde, il en reste là, ou bien même il devient pire qu'il ne l'avait jamais été auparavant (Saint Luc XI, 26; II Pierre II, 20).

Mais s'il est fidèle à écouter et à se laisser conduire par le Saint-Esprit

---

(1) 3 septembre 1809. Enterrement de J. Phil. Banzet de Waldersbach.

qui travaille en lui, s'il entretient ce souci pour son salut; s'il se couche et se lève avec lui, il est à demi gagné, il ne manquera pas de trouver son Sauveur, et en lui la béatitude qu'il pourra mieux sentir que décrire.

Il est vrai que son vieil homme, sa nature corrompue, se réveillera alors aussi et lui livrera bien des combats, que la ruse et la malice de Satan rend aussi sanglants et douloureux qu'il lui est possible. Mais si cet homme s'est bien convaincu que dans son ancien état mondain, il est perdu pour toujours et ne parviendra jamais à la gloire qui lui était destinée, et que ces combats mêmes avancent son salut et rendront sa victoire plus complète et sa couronne plus brillante,

S'il ne commence rien sur ses propres forces, mais tout sur l'assistance de son fidèle Sauveur. S'il a la confiance en ce cher Sauveur, que, quelque grande que soit sa corruption et quelque énormes qu'aient été ses péchés, le Seigneur, d'après la belle signification de son nom, Jésus, le délivrera, le sauvera et le fera triompher de tous ses ennemis spirituels et malgré eux parvenir à l'héritage de la gloire céleste.

Maintenant, chers amis, peut-être qu'il y en a aussi parmi vous quelqu'un en qui l'esprit de Jésus-Christ a pu commencer à opérer et qui, reconnaissant le danger où se trouve tout homme mondain, est en souci de son salut, qu'un tel homme imite l'exemple du Samaritain, jadis lépreux, puis guéri et ensuite cordialement reconnaissant.

D'après cet exemple, je vous présente la vraie image d'un pauvre pécheur qui veut être guéri par le Seigneur Jésus-Christ solidement, radicalement et pour toute l'éternité.

Il faut :

1° Qu'il connaisse sa misère et maladie désespérée;

2° Qu'il prenne son recours au Seigneur Jésus-Christ;

3° Qu'il se soumette au traitement de guérison que son Sauveur trouve nécessaire;

4° Que, pendant tout le reste de la vie, il soit reconnaissant pour la grâce qui lui a été faite.

Et Toi, cher Sauveur et Seigneur Jésus-Christ, voilà le seul désir de ton cœur charitable, c'est de nous trouver disposés à recevoir la guérison et le salut que tu nous offres. Veuille me donner ton Saint-Esprit afin que je puisse en parler d'après ton cœur et d'une manière intelligible et touchante, et qui pénètre les âmes, qui t'ont coûté si cher et que ta miséricorde m'a données à paître et à t'amener.

Puisse ce jour devenir une fête de joie pour les anges au ciel, pour nous et pour tous tes chers enfants, si peut-être par cet entretien ci ou là le cœur d'un pécheur s'amollit, qui ensuite court dans tes bras et y cherche et trouve grâce, et le salut, et devient un salaire éternel de ta miséricorde incompréhensible.

Exauce-nous pour l'amour de ta charité. Amen.

Première partie

La première chose requise d'un pauvre pécheur, qui désire d'être guéri de sa maladie et lèpre spirituelle, c'est de connaître sa misère et le Seigneur Jésus-Christ d'après l'exemple des dix lépreux :

1° Ils sentaient leur misère et la reconnaissaient. On ne saurait guère être plus misérable que ne l'était un lépreux : jugez-en vous-mêmes. N'avoir pas une goutte de sang bon et frais, souffrir nuit et jour de cuisantes et insupportables démangeaisons; se voir exclus et repoussé de toute société, de tout commerce avec d'autres personnes et privé de tous les secours et de toute la consolation que ce commerce fournit d'ailleurs aux malades et aux souffrants; ne plus oser assister à une assemblée religieuse, pas même s'approcher d'une église, porter publiquement et aux yeux de tout le monde les marques visibles de la colère de Dieu sur nos péchés.

Voilà les très tristes circonstances d'un homme infecté de la lèpre, qui certes le firent gémir instamment après la guérison.

J'ai dit que les dix lépreux connaissaient leur misère mais

2° Ils connaissaient aussi le Seigneur Jésus-Christ. Ils Le reconnaissaient pour le Messie, qui entre autres traits se caractérisait aussi par celui-ci, qu'Il rendait purs et nets les lépreux (Matthieu xi, 5). C'est pourquoi, dès qu'ils Le virent de loin, ils Lui crièrent de toutes leurs forces : « Jésus, cher Maître, aie pitié de nous ! »

Si, de même, un pauvre pécheur doit être guéri de sa lèpre spirituelle, il faut qu'il connaisse son misérable état et le Seigneur Jésus-Christ.

Aussi longtemps qu'un homme croit qu'il est bon devant Dieu puisque d'autres le tiennent pour bon, s'il croit qu'être un honnête homme est autant qu'être un vrai chrétien, s'il ne pense jamais à son sort éternel, et est content d'être à son aise dans ce monde, il ne parvient jamais ni à sentir sa misère, ni à désirer le Médecin de son âme.

De même s'il ne compare jamais sa vie avec la volonté et les statuts et ordres de Dieu, ou s'il examine seulement sa conduite extérieure, et pas son intérieur pour voir si, effectivement, il aime Dieu au-dessus de tout et son prochain comme soi-même, quand un homme ne réfléchit jamais sérieusement, s'il est tel aussi comme l'Évangile nous peint un vrai disciple de Jésus-Christ et héritier de la vie éternelle?

Quand il ne s'examine pas, quand il est porté à renoncer à tout pour l'amour de Jésus-Christ, si ce cher Sauveur lui est plus que tout au monde, s'il a le courage et l'habitude de le confesser généreusement dans ces temps antichrétiens? S'il a autant de tendresse pour le Seigneur Jésus-Christ que ce divin Sauveur en a pour lui. S'il aimerait mieux mourir que d'affliger son Sauveur par le moindre péché volontaire.

Si son grand et dominant sujet est d'être agréable à Dieu en Jésus-Christ? s'il aime la parole de Dieu, si elle lui est plus chère que l'or et l'argent ! S'il peut dire avec vérité comme David au Psaume cxix, 97 : « O combien j'aime ta loi, ce dont j'aime à m'entretenir tous les jours. »

Quand il ne s'examine pas, s'il aime aussi les enfants de Dieu malgré leurs défauts ou s'il a honte des disciples de Jésus-Christ ou peut-être de son divin Sauveur Lui-même? s'il ne lui va pas comme aux Pharisiens en saint Jean XII, 43 « d'aimer plus l'honneur auprès des hommes qu'auprès de Dieu »? Non, jamais il n'apprendra à reconnaître son misérable et dangereux état aussi longtemps qu'il ne réfléchit pas si le gain de quelques écus contre le devoir d'un vrai chrétien et d'un ami de Jésus-Christ ne lui est pas plus agréable, que la pauvreté avec une bonne conscience; s'il peut parler de la conversion par sa propre expérience, s'il l'a sentie telle que le Seigneur Jésus-Christ et les apôtres la dépeignent comme une œuvre de la toute-puissance de Dieu qui change totalement tout l'homme, l'homme entier, de façon qu'il commence à penser autrement, à désirer autrement, à vouloir autrement, à avoir un tout autre goût, de tous autres sentiments.

Chers amis, aussi longtemps qu'on ne s'examine pas ainsi, et qu'on ne crie au Dieu tout-sachant qui pénètre les secrets du cœur, pour obtenir de Lui les secrets du Saint-Esprit pour ne pas se faire illusion dans cet important examen — on ne parviendra jamais à connaître sa misère, sa lèpre spirituelle, et on reste dans son dangereux état, jusqu'à ce qu'après sa mort, on se réveille trop tard avec effroi.

Si, au contraire, l'homme s'examine ainsi devant Dieu, ah! que de rayons lumineux tombent alors sur le cœur comme un éclair! Alors on s'écrie dans une salutaire angoisse : « Ah! misérable que je suis, je suis mort dans mes péchés, je suis séparé, éloigné de Dieu, la source de toute béatitude, je suis tout infecté et hideux, mes plaies sont pourries et coulent à cause de ma folie, et si Dieu n'a pitié de moi et me prête secours, je suis perdu! » (Psaume XXXVIII.) Mais si un tel homme en restait là, et connaissait la loi qui le condamne, il tomberait dans le désespoir et dans une violente haine contre Dieu qui aurait donné des lois sans la force de les exécuter! Mais grâces à Dieu, nous sommes instruits que Dieu ne veut pas la mort du pécheur, que Dieu ne nous a pas destinés à la colère, mais à l'acquisition du salut par notre Seigneur Jésus-Christ qui est mort pour nous, afin que nous vivions avec Lui, et par Lui et pour Lui (I Thessaloniciens V, 9).

Nous savons que Jésus-Christ a été fait malédiction pour nous, afin de nous racheter de la malédiction de la loi (Galates V, 13) et que Jésus-Christ peut et veut sauver tous ceux qui par Lui viennent à Dieu (Hébreux VII, 35).

Nous savons encore que pour ce divin Médecin, personne n'est trop misérable, trop corrompu, trop méchant, trop impie, qu'Il reçoit tout pécheur désirant le salut, pour le guérir, sauver, purifier et rendre un saint ange.

Voilà ce qui donne du courage! S'il y en a donc entre vous, chers amis! à qui enfin les yeux sont assez ouverts pour voir et le cœur assez ouvert pour sentir sa misère, sa lèpre spirituelle, il est heureux dans cette connaissance. On n'a pas besoin de le pousser au Médecin des âmes, il y

courra avidement, se jettera à ses pieds et Lui criera comme les dix lépreux : « Jésus, Jésus, cher Maître, aie pitié de moi! »

Deuxième partie

Car il n'y a point de salut en aucun autre, et aussi il n'y a point sous le ciel aucun autre nom qui soit donné aux hommes par lequel nous puissions être sauvés, que le nom du Seigneur Jésus (Actes IV,.12).

Il arrive quelquefois que des personnes qui aperçoivent leur pauvreté et misère spirituelle, qui en sont inquiétées, qui sentent les reproches et l'accusation de leur conscience et qui ne trouvent plus aucun repos dans leurs amusements et récréations frivoles; — il arrive, dis-je, quelquefois, que de pareilles personnes se persuadent que cette inquiétude et anxiété n'est qu'une folle mélancolie, laquelle il faut tâcher de dissiper et de chasser en ne plus allant à l'église, en se gardant de lire dans la parole de Dieu ou dans des livres édifiants; qu'il faut s'égayer et se dissiper dans des compagnies gaies et éveillées.

Ces moyens, il est vrai, ont semblé réussir chez plusieurs, mais pour leur malheur; car quand on retire à sa conscience tous les moyens de s'éveiller tout à fait de son sommeil, elle se rendort peu à peu et l'homme enfin croit que la tristesse passée n'avait été que caprice et folie, et il jette de la haine sur les livres et sur les personnes, et même sur la parole de Dieu, qui avait occasionné cette tristesse et inquiétude, et cependant qui l'aurait conduit à la conversion et à la béatitude éternelle, s'il n'y avait pas résisté.

De pareilles personnes ressemblent à des malades impatients, qui quittent un médecin savant et expérimenté, qui les aurait guéris radicalement, et se jettent dans les bras d'un ignorant et téméraire charlatan, qui, sous promesse d'une prompte guérison, enferme le loup dans la bergerie; le malade se croit guéri et porte la mort dans son sein.

D'autres pécheurs éveillés sont plus sages, ont plus de bonheur et fidélité, mais ne s'y prennent pas tout à fait bien non plus.

C'est qu'avant de recourir à Jésus-Christ, ils entreprennent de se sanctifier eux-mêmes. Ils se peinent, se tourmentent et combattent de toutes leurs forces contre leurs mauvaises inclinations et habitudes; mais au bout, ils succombent toujours, de sorte que dans leur bon et loyal dessein, ils mènent une vie très triste et pitoyable.

Tandis que le chemin le plus court, le plus aisé, le plus salutaire comme aussi il est l'unique, eût été de faire comme le Samaritain lépreux, de s'adresser avec confiance au Seigneur Jésus-Christ en lui disant : « Cher Maître, aie pitié de moi! Aie pitié d'un pauvre lépreux qui ne peut se guérir soi-même. Je le sais, je suis coupable et moi-même la cause de ma terrible maladie, de sorte, Seigneur, que tu aurais raison de me refuser, et je n'ai aucun motif à te présenter pour me guérir, si ce n'est uniquement ta miséricorde sans bornes, et parce que tu t'appelles Jésus, Sauveur! et que tu es venu expressément sur la terre pour aider, guérir et sauver;

et parce que tous ceux qui jamais ont obtenu grâce, ne l'ont point obtenue par leur mérite; mais par ta miséricorde. Veuille donc en user de même avec moi! Tu n'en trouveras point de plus misérable, et dont la guérison puisse te faire plus d'honneur. »

Voilà tout ce que le Seigneur Jésus-Christ demande. Aussi, à peine les lépreux lui avaient-ils adressé leur supplication que le Seigneur miséricordieux les guérit. De cette manière, le pauvre pécheur obtient grâce quelque grande et effroyable qu'ait été sa corruption et quelque enracinées que soient ses mauvaises inclinations et habitudes, et quelque impuissant qu'il soit de se guérir lui-même. Car le Seigneur a satisfait pour tous les péchés quelconques, la rançon est payée et il s'agit seulement d'y recourir et d'accepter le Seigneur Jésus-Christ tel qu'il nous a été fait de la part de Dieu pour être notre justice (I Corinthiens I, 30).

Lorsqu'un homme ayant ainsi trouvé grâce, et le ciel étant ouvert à sa prière, se tient dans la présence de Dieu et marche devant Lui, le suppliant de lui donner les forces pour combattre et vaincre ses mauvaises habitudes et inclinations, et pour continuer et enfin achever l'œuvre de la sanctification, il fait l'heureuse expérience que sa prière n'est pas rejetée et il en ressent une joie plus vive qu'un héros de la terre n'en peut ressentir après avoir remporté la victoire la plus importante.

Voilà ce qu'ont expérimenté des milliers qui triomphent au ciel et des milliers qui vivent encore ici-bas, et quiconque s'applique sérieusement à faire la volonté de Dieu connaîtra bientôt si cette doctrine du Seigneur Jésus-Christ est de Dieu ou si elle ne l'est pas (Saint Jean VII, 17).

Troisième partie

Mais il faut se soumettre au traitement de guérison que le Seigneur trouve bon, il ne faut pas raisonner et s'en tenir uniquement à ce qu'Il nous prescrit.

Le Seigneur Jésus-Christ dit aux dix lépreux, tandis qu'ils avaient encore leur lèpre : « Allez, montrez-vous aux sacrificateurs. » Cela voulait dire que maintenant et avant qu'ils étaient guéris, ils devaient se mettre en chemin, pour faire ce que Moïse avait ordonné à ceux qui étaient parfaitement guéris et nets, ils devaient se présenter devant les sacrificateurs à Jérusalem, y offrir le sacrifice prescrit et se faire déclarer nets.

Le Seigneur leur ordonnait tout cela, tandis qu'ils étaient encore lépreux. Ils devaient croire ce qu'ils ne voyaient pas encore; mais ce qui arrivait bientôt après, c'est-à-dire qu'une vertu sortirait du Seigneur Jésus, qui les nettoierait. Ils obéirent et, lorsqu'ils s'en allèrent à son ordre, ils furent guéris et nets, ainsi en chemin, quand ils obéissaient avec simplicité de cœur.

Si, au contraire, ils n'avaient pas obéi tout simplement à sa parole, s'ils avaient raisonné et objecté : « Mais nous ne sommes pas nets, et dans notre lèpre nous n'osons pas nous présenter; guéris-nous premièrement et nous ne manquerons pas de faire notre devoir à Jérusalem »; s'ils

avaient raisonné, dis-je, au lieu d'obéir d'abord et simplement et exactement, ils n'auraient jamais été guéris.

De même nous, si nous ne voulons pas suivre les ordres et règlements de Dieu, si même nous ne voulons pas les écouter, pas les étudier; si nous disons : d'autres gens ne font pas ainsi, et qu'est-ce qu'on dira de nous si nous faisons tout autrement, ne nous regardera-t-on pas pour des fous ou pour des gens singuliers?

Si nous voulons unir et allier l'amitié de Dieu avec l'amitié du monde; si nous ne voulons pas porter la croix de Jésus-Christ et partager son opprobre; si nous sommes trop orgueilleux pour nous estimer dignes de l'enfer et nous soumettre aux ordres de notre seul Rédempteur;

Si nous pensons que, pour nos vertus et nos bonnes qualités, notre honnêteté et prétendu bon cœur, nous mériterions bien un meilleur traitement; si, avec la femme de Loth, nous regardons en arrière et ne voulons pas quitter ce qui ne peut s'accorder avec la vocation d'un citoyen du ciel; si nous ne voulons pas nous en tenir uniquement et simplement à la parole de notre Dieu, mais demander ci et là ce que d'autres en disent et choisir le chemin qui nous paraît le plus aisé;

...Nous ne pouvons pas être guéris de notre corruption et lèpre spirituelle, nous n'avons point de Sauveur, puisque nous rejetons Celui que Dieu nous a donné, nous mourrons dans nos péchés, et les ténèbres et les horreurs de la mort seront le lieu où nous serons accueillis, comme l'ont été tous ceux qui en ont agi ainsi, quand même leurs parents et amis encore vivants les croient au ciel et se mettraient en colère, quand on leur dirait où et dans quelle pitoyable et pauvre situation leurs défunts se trouvent depuis leur trépas.

Au lieu que ceux qui se sentent et se reconnaissent véritablement pour de pauvres misérables pécheurs qui ont mérité la mort et la damnation, et se soumettent humblement au traitement de Jésus-Christ et s'étudient à connaître et pratiquer toute sa sainte volonté, « car ceux-là sont réputés saints et bourgeois du ciel, qui gardent soigneusement les statuts de Dieu, et la foi, et l'étroite union avec le Seigneur Jésus-Christ (Apocalypse XIV, 12) » sont guéris de leur corruption spirituelle et nettoyés par le sang de Jésus-Christ et peuvent entrer dans la vie et la félicité éternelles.

Quatrième partie

Et de pareils n'oublient pas la gratitude et vive reconnaissance pour le charitable Médecin de leur âme.

A cet égard, les neuf lépreux guéris ont donné un mauvais exemple, tandis que le Samaritain seul a fait son devoir; le Seigneur avait cependant guéri tous les dix. Tout comme, journellement, Il fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants et donne la subsistance et conserve la vie aux uns et aux autres.

Mais le but de Dieu dans leur maladie et dans leur guérison, savoir

de guérir leurs âmes, était manqué par leur faute, et dans la suite, soit dans cette vie encore, soit dans la vie à venir, ces pauvres gens n'étaient pas quittes et devaient s'attendre à des choses plus terribles encore que n'avait été la maladie terrible dont ils venaient d'être guéris.

Quand ils étaient lépreux encore, ils s'écriaient à haute voix : « Jésus, cher Maître, aie pitié de nous ! » Mais maintenant qu'ils devaient se montrer reconnaissants, ils étaient muets.

Du seul Samaritain, il est dit qu'il glorifiait Dieu à haute voix. Dans sa misère, il avait eu une haute et forte voix pour crier : Miséricorde ! et lorsqu'il était guéri, il avait une voix aussi forte et aussi haute pour remercier.

Cette aventure, l'ingrate conduite des neuf autres, affligea beaucoup le Seigneur, pas parce qu'Il désirait des remerciements; non, Il était l'humilité personnifiée, Lui qui est mort pour tous, quoiqu'Il savait que la plupart ne Lui en sauraient pas même bon gré. Mais ce qui Lui fit tant de peine fut le cœur dur, froid, insensible, mort pour le bien et quasi pourri; tandis que, par cette effroyable maladie et par la guérison, Il avait principalement en vue de gagner leur cœur pour le bien et la vertu.

Tout de même, l'insensibilité de la plupart d'entre nous doit affliger le Seigneur, si, lorsqu'Il leur accorde d'abondantes récoltes, soit en grains, en pommes de terre, ou foin, ou fruits, ou de la bénédiction dans leur profession, ils restent envers Lui les mêmes orgueilleux ingrats, insensibles et désobéissants qu'auparavant. Lorsqu'Il voit qu'il n'y a rien, ni bienfaits ni châtiments, qui puisse les gagner et les porter à l'aimer, à l'imiter et que, malgré que par ses souffrances Il leur a rouvert le ciel, ils poursuivent sur le chemin de la perdition.

« N'y en a-t-il pas dix, dit le Seigneur, qui ont été guéris ? Où donc sont les neuf autres ? N'y a-t-il que cet étranger qui soit revenu pour rendre gloire à Dieu ? »

Ah ! chers amis, toutes les fois que Dieu nous accorde une grâce, qu'Il nous donne quoi que ce soit d'agréable, qu'Il accomplit un souhait secret de notre cœur, qu'Il nous tire ou garantit d'un embarras, chagrin ou malheur, qu'Il nous guérit nous ou les nôtres d'une maladie dangereuse, Il désire trouver en nous un cœur reconnaissant, car c'est la gratitude qui réveille la vie spirituelle et qui la nourrit et l'entretient.

On n'est pas pour cela déjà au ciel quand on est converti, et qu'on a obtenu grâce et pardon. Satan et ses nombreux valets et ouvriers et le péché qui demeure encore en nous quoiqu'il ne puisse plus dominer dans les fidèles, nous livrent de rudes et continuels combats pour nous enlever la couronne.

C'est pourquoi notre vie doit être une action de grâces perpétuelle pour toutes les grâces que nous recevons journellement et à chaque instant. Il faut que le corps et l'âme, les talents et les forces et les revenus soient consacrés à notre divin Bienfaiteur.

Jamais nous ne devons perdre de mémoire ce que nous avons coûté à notre charitable Rédempteur.

Ce souvenir nous garantit des vanités et de l'orgueil et du malheureux retour aux sentiments et usages du monde, et nous anime journellement de nouvelles forces à marcher dans le chemin de la joie et gloire éternelle en demeurant soigneusement unis à Jésus-Christ de manière que nous pouvons dire du fond du cœur :

Toi, grand sacrificateur,
Qui t'offris pour moi pécheur,
Prends, puisque tu le demandes,
Mon cœur en vivante offrande.
Par tes douleurs fais mourir
Mes volontés, mes désirs;
De mon cœur, jusqu'aux racines,
Veuille arracher les épines;
Je t'offre, Seigneur, pour ta mort,
En entier l'âme et le corps;
Dispose, adorable Maître,
A ton gré de tout mon être.
Prends donc pour ton éternel salaire,
Si par ta grâce je puis te plaire,
Prends le corps, l'âme et le cœur,
Pour moi, pauvre, quel bonheur.
Lavé dans ton sang je ne veux vivre
Que pour t'aimer, que pour te suivre,
Dieu tout sachant! tu le sais,
De nouveau je te le promets.
Prends donc mon cœur, détache-le [de moi,
Pour l'attacher ton entier à toi,
Je ne veux rien,
O Jésus, qu'être tien,
Ne penser, dire ou faire,
Que ce qui peut te plaire.
Et toi, Jésus, mon souverain bien,
Viens dans mon cœur, demeure à [jamais m'en.
Sois mon cher Dieu,
Sois ma joie en tout lieu,
Sois mon autre moi-même,
Le seul que mon âme aime.
Amen.

BIBLIOGRAPHIE (1)

Livres ou périodiques concernant J.-F. Oberlin, Louise Scheppler, Stuber, Ban-de-la-Roche

ADAM J(ohann). *Ein Bericht über das Steinthal aus dem Jahre 1808* (*Ev. prot. Kirchenbote für Elsass-Lothringen*, [Strassburg], 33. Jahrgang, 25, von 8 Juni 1904. S. 204-206.

AHNNE (S.). *Le Champ-du-Feu ou Souvenirs d'Oberlin* (*Petite bibliothèque de l'enfance*, nc 18. Paris, J. Bonhoure et Cie, 1877, in-12, 72 p.)

A la mémoire du pasteur Oberlin. Paroles prononcées sur la tombe d'Oberlin le 1er juin 1827. Paris, Servier, et Strasbourg, Heitz, 1828, in-8, 32 p. Une traduction allemande est en regard du texte français.

Ami de la jeunesse. 1re année. Paris, Servier, 1825, in-32.

Il y a dans trois livraisons de ce journal (p. 108, 142, 197) des articles intitulés : « Le Ban-de-la-Roche, morceaux extraits de l'ouvrage de Mlle Félicie F..., cité plus loin. »

Annales biographiques. *Oberlin 1827*, p. 115-142.

Cette notice est faite avec des suppressions et des modifications d'après celle des *Archives du Christianisme* citées plus loin. Des exemplaires de cette notice des *Annales biographiques*, ornés du portrait lithographié d'Oberlin, ont été tirés à part. « Notice sur Jean-Frédéric Oberlin, pasteur à Waldersbach. Paris, Servier, et Strassburg, Heitz. In-8, VII-79 p., 1826. »

(1) Nous reproduisons cette bibliographie d'après M. Parisot et le récent travail de Mme Rœhrich et MM. Rauscher et Haug. Nous y avons ajouté quelques publications qui avaient échappé à ces auteurs, mais n'avons pas été en mesure de vérifier absolument toutes leurs indications. Nous tenons d'ailleurs à prévenir le lecteur qu'il y a, dans cette nomenclature, non seulement un grand nombre de traités ou de simples articles, mais que tous ces travaux ne font que reproduire et parfois amplifier, sans aucun souci d'exactitude historique (plusieurs sont même de vrais romans), les données de Stœber que nous reproduisons et celles des quelques ouvrages cités au cours de notre travail et à peu près les seuls dignes de crédit.

Annales protestantes. Recueil spécialement consacré à la défense de la religion réformée. Paris, Foulon et Cie, 1819, in-8, p. 169-181.

Elles contiennent (p. 169-181) un extrait du rapport de François de Neufchâteau (Cf. plus loin), sous le titre de « Mémoire sur M. Oberlin, pasteur au Ban-de-la-Roche ». On y a joint un portrait lithographié.

[Anniversaire] *Le Pasteur Oberlin. Anniversaire séculaire de son arrivée au Ban-de-la-Roche* (publié par la Commission consistoriale de Rothau). Paris (Ch. Marchal), 1867, in-8, 48 p.

Archives du christianisme au dix-neuvième siècle. Paris, 1826, t. IX, 10e livraison, p. 434-476.

C'est de là qu'est extraite la notice des *Annales biographiques* (Cf. plus haut).

[Atkins Sarah]. *Memoirs of John Frederic Oberlin, pastor of Waldbach, in the Ban-de-la-Roche.* Londres, Holdworth and Ball, 1re édit., 1829, in-8, xx-352 pages; 9e édit., 1838, Londres, Ball, Arnold et Cie, revue et augmentée d'une notice sur Louise Scheppler (*with a short notice of Louise Scheppler*), in-8, ix-350 p.: 10e édit. (dernière) illustrée. Londres, 1852, Samuel Bagster, in-8, xi-372 p.

Il existe une traduction allemande de cet ouvrage par D. Ch. Lehmus, Littsburg, 1831.

Baquol (Jacques). *L'Alsace ancienne et moderne* ou *Dictionnaire géographique, historique et statistique du Haut et Bas-Rhin.* Strasbourg, 1849. Ban-de-la-Roche, p. 13-15. Oberlin (J.-F.), p. 345 et 346.

Baum (Johann-Wilhelm). *Johann Georg Stuber, der Vorgänger Oberlins im Steinthal.* Strassburg, Silbermann, 1846, in-12, ii-184 p.

Baumann (Eugène). *Oberlin und die Oberlin-Sache.* Vortrag zum Besten des Oberlin-Zweigvereins Berlin im ersten evangelischen Vereinshause den 16. Mai 1877 gethan. Berlin, Jäckel, 1877, in-8, 18 p.

Bazelaire (De). *Promenades dans les Vosges.*

Beard (A.-F.). American Missionary Association. [*A Prophet ? Yea and much more than a Prophet.*] New-York (Congregational Booms), s. d., in-8, 22 p.

Beattie (W.). *Les Vallées vaudoises pittoresques,* ou *Vallées protestantes du Piémont, du Dauphiné et du Ban-de-la-Roche.* Trad. de l'anglais. Londres et Paris, 1838, in-4, viii-216 p.

Baldensperger. *Paul de Krüdener* (*Bulletin Société philomatique vosgienne.* Saint-Dié, 1905).

Berckheim (De). *Souvenirs d'Alsace.* Correspondance des demoiselles de Berckheim et de leurs amis (1797-1846), précédée d'un extrait du Journal de Mlle Octavie de Berckheim, 1789-1795, qui contient la relation de ses visites à Fouday et à Waldersbach en 1794. 2 vol. in-8. Neuchâtel (Delachaux et Niestlé). Paris (Monnerat), 1889. Nouvelle édition avec 4 portraits. Paris, Fischbacher, 1895, 325 et 347 p.

Bernard (Frédéric). *Vie d'Oberlin.* Paris, Hachette et Cie, 1867, in-8, 216 p. — 3e édit., 1882.

Bernard (F.-J.). *Johann-Friedrich Oberlin von 1767 bis 1826 Pfarrer im Steinthal.* (*Neue Volksbücher*, n° 11. Leipzig, Bernhardt Schlicke, s. d., petit in-8, 48 p.)

Biographies alsaciennes. Colmar, 1883, in-8. [Oberlin (Jean-Frédéric).] 5 p.

Bloch (Maurice). *Femmes d'Alsace, souvenirs littéraires.* Paris, Fischbacher, 1896, 258 p. Les pages 150-154, 240 à 243 traitent d'Oberlin.

Bodemann (Friedrich-Wilhelm). *Johann Friedrich Oberlin Pfarrer im Steinthal* (avec portrait). Stuttgart, Steinkopf, 1855, in-12, 247 p., 3e et dernière édition, 1879, 224 p.

Le même auteur, dans une biographie de Lavater (Perthes-Gotha, 1856), cite des lettres d'Oberlin.

Bodemann (Friedrich-Wilhelm). *Louise Schöpler, Pfarrer Oberlins Dienstmagd* (avec portrait). Hamburg, Agentur des Rauhen Hauses. 1re édit., 1854, in-8, 48 p. (3e édit., 1862). 5e édit., 1866, sous le titre : *Luise Scheppler, Oberlins gottselige Dienstmagd.* 6e édit., Hannover, s. d., in-8, 32 p.

Boureulle (P. de). *Le Ban-de-la-Roche,* à propos d'une correspondance inédite du pasteur Oberlin. (*Bull. Soc. philomatique vosgienne,* 1894, p. 181-199.)

Brandt (M.-G.-W.). *Luise Scheppler,* in *Christliche Lebensbilder für Frauen,* Bd I. Karlsruhe, 1864, p. 229-258.

Bretschneider (H.). *Vie d'Oberlin* (d'après Bernard et Stœber). Dresde, Gerhard Kühtmann, 1893, in-16, vi-60 p.

Burckhardt (W.). *Pfarrer Joh.-Friedr. Oberlins vollständige Lebensgeschichte und gesammelte Schriften.* Stuttgart, Schleible, Rieger und Sattler, 1843, 4 vol. in-12, viii-376, 524, 372, 487 p., avec 2 lithogr.

Le volume I est traduit de la 9e édition de l'ouvrage de Sarah Atkins (Cf. plus haut), le IIe et le IIIe sont la traduction de Stœber avec quelques additions insignifiantes. Le IVe intitulé : *Zion und Jerusalem nebst einem Antrage über der Goldenen Rauchaltar und die levitischen Schaubrode.* Ce dernier ouvrage, dont il a paru une édition spéciale (Stuttgart 1858: Rieger, 480 p.) sous le nom d'Oberlin, est faussement attribué au pasteur du Ban-de-la-Roche.

Butler (E.-R.). *Oberlin John-Frederick.* Boston, année 1889, p. 507.

Butler (Josephine). *The Life of Jean-Frédéric Oberlin, pastor of the Ban-de-la-Roche.* Londres. The religious tract Society. 1882, in-8, iv-201 p.

C[harles] C[uvier]. *Souvenirs d'Oberlin,* offert à son ancienne paroisse, le 31 mars 1867, jour de la fête séculaire de son entrée au Ban-de-la-Roche. Strassburg, 1 p.

Compte rendu des souscriptions recueillies par les soussignés pour élever une pierre sépulcrale et fonder un monument vivant à la mémoire de feu M. J.-F. Oberlin, décédé pasteur à Waldbach. Ban-de-la-Roche, le 1er juin 1826; in-8, 20 p. Strassburg, Vve Dannbach, 1827.

Compte rendu sur les travaux de la Société biblique de femmes, pendant la seconde année de son existence. Paris, à l'agence de la Société. 1826, in-8.

Ce rapport renferme, p. 9, une lettre de Mme Rauscher, fille d'Oberlin.

Cuvier (C.). *Discours de M. le baron Cuvier, directeur de l'Académie française, 25 août 1829* (sur Louise Scheppler). Paris, Firmin-Didot, 1848, p. 668-677 (Discours sur les prix de vertu).

Demoulin (Mme Gustave). *Oberlin.* Bibliothèque des écoles et des familles. Paris, Hachette et Cie, 1884, in-16, 36 p.

Deviolaine (G.). *Une Enquête en Alsace.* Dans la *Réforme sociale,* année 1904.

Dietz (E.), pasteur-président à Rothau. *Notice sur le climat du Ban-de-la-Roche et sur l'introduction de la pomme de terre,* 36 p. Treuttel et Würtz, Strasbourg, 1887.

Doumergue (Paul). *Oberlin et les salles d'asile. Foi et Vie,* du 16 juin 1905.

Doumergue (Paul). *Oberlin, un mystique, fondateur de l'« Enseignement moderne » pratique.* (Critique de l'ouvrage de Parisot [Cf. plus loin]). *Foi et Vie,* du 1er juin 1906.

Dudley (C.-S.). *An analysis of the system of the Bible Society throughout its various parts, including a sketch of the origin and results of auxiliary and branch Societies and Bible Associations, with hints for their letter regulation.* Londres, 1821 (Cf. *Reports of the British and Foreign Bible Society,* 1805-1810, plus loin).

Eckardt (R.). *Wahrer Mund.* Deklamatorium. 4 édit. Dresden, E. Zacharias, s. d., in-8, 14 p.

Egidius. *J.-Fr. Oberlin* (*Die Männer des Volks,* VII, p. 301-318. Francfort-a-M., 1849).

Engel. *Stubers Gedächtniss, gefeyert in der Amtpredigt zu St-Thomas den 5 Februar 1797,* von seinem Freund und College Engel. Strassburg, 8 p., 1797.

Erichson (Alf.). *Pfarrer Oberlin in der Revolutionszeit.* Nach den Aufzeichnungen eines Augenzeugen. Strassburg, *Strassburger Post,* s. d., in-8, 1 feuille.

Erichson (Alf.). *Hundert Jahre Sammelarbeit* (*Oberlin und die Brit. Bibelgesellschaft*), in *Evang. Prot. Kirchenbote,* XXXIII, 10, 1904, 84 p.

Fallot (T.). Article : *Oberlin,* dans *Dictionnaire de Pédagogie de F. Buisson.* Paris, 1887, 1re partie, t. II, p. 2127-2132.

Federsen. *Nachrichten von dem Leben und Ende gutgesinnter Menschen.* Halle, 1784 (reproduit une lettre d'Oberlin).

Fischer (Carlos). *Alsace champêtre. Le parfait village* [*Sollbach*]. Paris (Bibl. intern. d'édition. E. Sansot et Cie). 1907, 95 p. (a paru d'abord dans *Revue Bleue,* 30 juillet, 6 et 13 août 1904).

Fleischmann (Paul). *Johann-Friedrich Oberlin, ein Büchlein für deutsche Christenkinder.* Berlin, Deutsche Sonntagsschul-Buchhandlung, 1898, 16 p.

Fodéré (F.-E.). *Biographie. Extrait d'un voyage au Ban-de-la-Roche* (*département du Bas-Rhin*) *et visite au pasteur Oberlin, ministre protestant de cette vallée ;* lu à la séance de la Société, le 23 juillet 1824, par Amédée Tourette. (*Bull. Soc. des Sciences, Agriculture et Arts,* p. 285-303. Strasbourg, 1824.)

François de Neufchateau (le comte). *Rapport fait à la Société royale et centrale d'agriculture sur l'agriculture et la civilisation du Ban-de-la-Roche;* suivi de pièces justificatives. Séance publique du 29 mars. Paris (impr. de Mme Huzard), 1818, in-8, 46 p. (avec portrait d'Oberlin gravé par J. Bein).

Friese (Johannes). *Geschichte des Schlosses Stein im Steinthal.* In *Historische Merkwürdigkeiten des ehemaligen Elsasses*, aus den *Silbermann'schen Schriften* gezogen. Strassburg (Silbermann), 1804, in-8, p. 41-43.

Frommel (Émile). *Catharina Zell, Luise Scheppler, Pfarrfrau und Pfarrmagd, zwei Lebensbilder aus der Elsässischen Kirchengeschichte.* Berlin, Wiegandt und Grieben, 1870, 89 p. (*Frauenspiegel, Lebensbilder christlicher Frauen und Jungfrauen.* Herausgegeben von W. Ziethe. Bd. VII.)

Globe (Journal *Le*). [Lettre d'un abonné], 18 juillet 1826, nº 79, t. III.

Goldschmidt (Dr D.). *L'Introduction de la langue française dans les couches populaires d'Alsace-Lorraine au commencement du dix-neuvième siècle,* d'après des documents inédits. Extrait du *Bull. de la Soc. des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace,* fascicules de juillet, août, septembre et octobre 1905. Strasbourg, impr. Alsacienne, 1906, 13 p.

[Graf Mathias]. *Steinthaler Gedichte.* Mülhausen, Joh. Risler et Cie, 1820, in-12, 47 p.

Grucker (E.), professeur à la Faculté des lettres. *Le Pasteur Oberlin.* Discours de réception, prononcé à l'Académie de Stanislas, dans la séance publique du 16 mai 1889. *Mémoires de l'Académie de Stanislas* (Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1889, p. xxxi-lvi) et *Annales de l'Est,* III, 1889, p. 493-512. Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1889.

Guizot (Mme). *Le Pasteur du Ban-de-la-Roche.* Dans *L'Écolier ou Raoul et Victor.* Paris, Ladvocat, s. d., 4 vol. in-12, vol. III, chap. xvii, p. 1-45 (avec un portrait d'Oberlin). Réimprimé sous le titre : *J.-Fr. Oberlin, pasteur du Ban-de-la-Roche.* Mulhouse, impr. Risler, E. Kœnig succ., s. d., in-8, 26 p.

Hackenschmidt (Christian). *Louise Scheppler, die fromme und getreue Magd.* Basel, Mariott, s. d., 23 p.

[Hackenschmidt (Chr.)]. *Louise Scheppler, pieuse et fidèle servante d'Oberlin* (trad. libre de l'allemand). Société des livres religieux. Toulouse, 1853, 36 p.— 7e édit., 1901.

Hackenschmidt (D.-K.). *Pfarrer Fritz Oberlin, der Vater des Steinthals.* (*Evangelische Lebensbilder aus dem Elsass,* nº 6.) Strassburg, Buchhandlung der Ev. Gesellschaft, 1901, in-8, 24 p.

Hackenschmidt (D.). *Oberlin.* In *Realencyclopedie fur prot. Theologie und Kirche,* 3. Aufl., 1904, p. 249-255.

Hall (J.). *Memoirs of Oberlin John-Frederik.* Dans *North American Review.* Boston et New-York, 1830, p. 453.

Hall (J.) et Alexander (J.-W.). *Memoirs of Oberlin John-Frederic.* Dans *Princeton Review.* Princeton, 1830, p. 532.

[HAMMER, Fr. Ludw.] *Reise ins Steinthal (Ban-de-la-Roche) im vogesischen Gebürg oder Wasgau.* 1786. — In : PABST, *Die Reisenden für Länder- und Völkerkunde.* Nürnberg, Felsseckersche Buchhandlung, 1790, Bd IV, S. 172-229.

[HENNIG Martin]. *Luise Scheppler, die Freundin der Kleinen (Barmherzige Samariter.* Heft 6). Hamburg, Agentur des Rauhen Hauses, 1904, in-8, 16 S.

HOFMANN (Alfred). *Joh. Friedr. Oberlin.* — In : *Das Land,* Organ des Ausschusses für Wohlfahrtspflege aus dem Lande. IX, 17, v. 1. Juni 1901, S. 270-274. Berlin, Trowitzsch und Sohn, 1901.

HOPPE (Th.). *Unsere Kleinkinderschulen* (mit Bildnissen Oberlins und Louise Schepplers). In : *Kleinkinderschulbote.* 15. Jahrg., N. 5, S. 34-36. Nowawes, 1906.

HORNING (A.). *Glossar der Mundart von Belmont.* (Beitrag zu einem Idiotikon der Vogesischen Mundarten.) — In : *Zeitschrift für Romanische Philologie.* Halle, Max Niemeyer, Bd XXXIII, 1909, S. 385-430.

HORNING (A.). *Nachträge zum Glossar von Belmont.* (*Ibid.*) Bd XXXIV, 1910, S. 163-181.

H[ORNING] W[ilhelm]. *Trauungsakt der Eltern Oberlins, Oberlins Geburts- und Taufakt.* — In : *Theologische Blätter zur Beleuchtung der Gegenwart.* XII, 4, 1905, Deckel nach S. 80.

HOUTER (Albert). *Un Chrétien social il y a cent ans : Oberlin.* Thèse présentée à la Faculté de théologie protestante de Montauban en juillet 1902. Marseille, Barlatier, 1902, in-8, 60 p.

JACOBI (Hans). *Auf Gustav-Adolf's Wegen durch die Vogesen.* — In : *Bote des Gustav-Adolf's Vereins für Thüringen und Hessen-Kassel. Hauptverein,* 1899.

JACOBY [Hermann]. *J. Fr. Oberlin.* — In : *Deutsch evangelische Blätter.* 23. Jahrg., Heft VI. Juni 1898, S. 381-400. Halle, Eug. Strien, 1898.

JOUY ([Étienne] DE). *L'Hermite en province.* T. XI. Paris, Pillet aîné, 1826, nº VII, 15 août 1822, p. 277-366. *Le Ban-de-la-Roche. Le Pasteur Oberlin.* (Relation d'une visite au Ban-de-la-Roche.)

Jubilé séculaire d'Oberlin le 31 mars 1867 à Fouday. Strasbourg, typ. G. Silbermann, 1867, 2 p.

KLEIN (Théodore). *Pfingst-Errinnerungen.* Juni 1843. Strassburg (Gedr. bei Ph. Al. Dannbach). Gedichte : 1. *Im Breuschthal.* — 2. *An die Breusch.* — 3. *Dem Steinthal.* — 7. *In Rothau.* — 9. *Fouday.* — 10. *An Vater Oberlins Grab.* — 11. *Luise Scheppler.* — 12. *Vater Legrand.* — 13. *Dorf Waldbach.* — 14. *In der Kirche zu Waldbach.* — 16. *Schloss Stein.* — 18. *Belmont.* — 19. *La Hutte.* — 20. *Abschied vom Steinthal.*

KRAFFT (C. W.). *Aus Oberlin's Leben.* Nach dem Französischen des Herrn Heinrich Lutteroth, mit einigen Berechtigungen und Zusätzen. — Zum Besten der prot. Anstalt zur Erziehung armer Kinder auf dem Neuhof bei Strassburg. — Strassburg, Treuttel u. Würtz, Pfähler u. Komp., 1826, in-12, 80 S. (mit einem Bildnis Oberlins [dessiné d'après nature et gravé par Ch.-L. Schuler, en 1803]).

KRŒBER (Aug.). *Motifs de l'annexion d'une partie du Ban-de-la-Roche au département des Vosges.* Dans *Revue d'Alsace,* 19e année, p. 86-88. Colmar, 1868.

LEENHARDT (Camille). *J.-F. Oberlin : Un saint protestant.* Thèse soutenue à la Faculté de théologie protestante de Montauban en juillet 1896. Montauban, impr. J. Granié, 1896, in-8, 121 p.

LIENHARD (Friedrich). *Oberlin. Roman aus der französischen revolutionszeit.* Greiher et Pfeiffer. Stuttgart, 1910.

Leipziger Intelligenzblatt. 1774, p. 343. Article sur Oberlin qui provoqua l'appel pour Ébénézer.

Lettres aux enfants sur Oberlin et le Ban-de-la-Roche. 1841. 2e édit., 1856, 68 p. Berger-Levrault. Paris-Strasbourg.

LICHTENBERGER. *F. Oberlin.* Dans *Encyclopédie des sciences religieuses.* t. IX, p. 722-727. Paris, 1880.

L[OMBARD, Kreisschulinspector in Molsheim]. *Luise Scheppler, die erste Kleinkinderlehrerin.* — In : *Els. Lothr. Schulblatt.* 37. Jahrg. N. 1, S. 2-5; N. 2, S. 24-27; N. 3, S. 42-46. Strassburg [Str. Druckerei, vorm. Schultz], 1907.

LOOS (C.-L.). *Oberlin John-Frederik.* — In : *Christian Quarterly.* Cincinnati, 1875, p. 145.

[LUTTEROTH (H.)]. *Oberlin.* Dans *Archives du Christianisme au XIXe siècle.* T. IX, 10e livre, p. 433-473. Paris, 1826.

L[UTTEROTH] (H[enri]). *Notice sur Jean-Frédéric Oberlin, pasteur à Waldbach, au Ban-de-la-Roche, mort le 1er juin 1826.* Paris, Henri Servier, et Strasbourg, J.-H. Heitz, 1826, in-8, VII-79 p., avec un portrait lith. A paru aussi dans les *Annales biographiques.* Paris, 1827, p. 115-142 déjà citées.

MATHIEU (Hubert). *Éloge de J.-F. Oberlin, pasteur de Waldbach,* présenté à la séance extraordinaire de la Société d'émulation des Vosges, le 16 mai 1831. Épinal, Gérard, 1832, in-8, 32 p.; 2e édit., 1834. (Avait paru dans les *Annales de la Société d'émulation des Vosges,* t. I, 2e cahier, p. 191-220.)

M[ARTIN] E[rnst]. *Johann-Friedrich Oberlin.* — In : *Jahrbuch für Geschichte und Litteratur Elsass-Lothringens* (Vogesen-Club), XXIV. Jahrg. S. 4-5. Strassburg, Heitz, 1908, mit einer Silhouette.

MALGRAS. *Le bienheureux père Fourier et le pasteur Oberlin.* (Notice sur les écoles en 1620 et les salles d'asile en 1770.) Paris, Impr. impériale, 1865.

MASSENET. *Description du Ban-de-la-Roche,* ornée de planches gravées et terminées au bistre. Strasbourg, F.-G. Levrault, an VI, in-8, 51 p. (avec 5 gravures : frontispice, vues de Rothau, de Waldersbach, de Fouday et du château la Roche.)

M[ERLIN] (P[aul]). *Promenades alsaciennes.* (Deux parties : « Promenade au Donon » et « Promenade au Ban-de-la-Roche »). Paris, Treuttel et Würtz, 1824, in-8, 104, VI-124 p. (Dans la 2e partie, portraits d'Oberlin et de Louise Scheppler et une carte du Ban-de-la-Roche.)

Merlin (Paul). *Le Pasteur Oberlin. Nouvelle alsacienne.* Paris, Delaunay et Treuttel et Würtz, et Strasbourg, Heitz, 1833, in-8, 139 p.

J. Messner in Stammheim. *Der Universalismus.* Stuttgart. S. w., Quack 1861. S. 171 u. 219-226.

[Michel (Marie)], Maria Rebe. *Johann-Friedrich Oberlin, Pfarrer im Steinthal. Sein Leben und Wirken* (mit Oberlins Bildniss) (*Deutsche Jugend -und Volksbibliothek,* N. 138.) Stuttgart, J.-F. Steinkopf, 1892, 149 S. 2. Auflage. 1903.

Morel (Édouard). *Oberlin.* Paris, Paul Renouard, s. d., in-8, 16 p., avec 1 portrait gravé par H.-C. Müller (Extrait de : *Les Hommes utiles*).

Muller (Karl). *Luise Scheppler, eine Magd des Herrn.* Für Feste und Freunde der Inneren Mission. Heft 8. Berlin, Buchhandlung des Ostdeutschen Jünglingsbundes, o. J. [1897].

Muller (Th.) et Simon (E.). *Vues du Ban-de-la-Roche et des environs.* (Éditées par Théod. Stricker, pasteur au Hohwald, au profit de la construction d'un oratoire pour les protestants dispersés dans les fermes du Climont). Strasbourg, 1839. 19 pl. lith.

Neander (August). *Das Alte und Neue im Reiche Gottes,* mit einigen Zügen aus dem Leben und der Wirksamkeit des seligen Pastors Oberlin, zu Waldbach, im Ban-de-la-Roche. Berlin, Trowitzsch und Sohn, 1835, in-4, 16 S. (Einladungsschrift der Preussischen Haupt-Bibelgesellschaft zu Berlin.)

Neidhardt. *Oberlin, le bienfaiteur du Ban-de-la-Roche.* — Dans : *Le Progrès religieux,* XX, p. 46-48, 49-52.

[Nietschmann (H.)] Armin Stein. *Johann-Friedrich Oberlin. Ein Lebensbild.* Halle a. S., Eug. Strien, 1899, in-8, III u. 247 S.

Notice sur le pasteur Oberlin. Fondation proposée en son nom. Paris, imp. Chapelet, 1824, in-4, 4 p.

Oberlin (Eugénie). *Oberlin, Johann-Friedrich. 31. August 1740 bis 1. Juni 1826.* — In : *W. Reins encyklopädischem Handbuch der Pädagogik.* 2. Auflage, o., O. 1907, S. 338-348.

Oberlin (Henri-Gottfried). *Propositions géologiques pour servir d'introduction à un ouvrage sur les éléments de la chorographie, avec l'exposé de leur plan et de leur application à la description géognostique, économique et médicale du Ban-de-la-Roche.* (Accompagnée de cartes topographiques et minéralogiques et de 3 gravures). Strasbourg, impr. Levrault, 1806, in-8, 261 p.

Même ouvrage présenté comme thèse à l'École spéciale de médecine de Strasbourg, le 13 mai 1806. In-4, 195 p.

Oberlin (H.-G.). *Freundliche Einladung und brüderliche Aufforderung an alle Bibelgesellschaften.* Bâle, 1818, chez M. Müller.

Oberlin (J.-J.). *Essai sur le patois lorrain des environs du comté du Ban-de-la-Roche, fief royal d'Alsace.* Strasbourg, J.-F. Stein, 1775, in-12, 287 p.

Oberlin (Johannes-Fredericus), Argentinensis. *De Commodis et Incommodis studii theologici brevis disquisitio.* Argentorati, typ. Jonæ Lorenzii, in-4, 16 p. (Thèse d'Oberlin).

Oberlin (Jean-Frédéric). — Dans : *Biographies alsaciennes*, avec portraits en photographie par Ant. Meyer. Première série, n° 27. Colmar, 1883, in-8, 6 p.

Oberlin (Jean-Frédéric). — Dans : *Biographie nouvelle des contemporains* ou *Dictionnaire historique et raisonné de tous les hommes qui, depuis la Révolution française, ont acquis de la célébrité par leurs actes, leurs écrits, leurs erreurs ou leurs crimes, soit en France, soit dans les pays étrangers*, par Arnault, Jay, Jouy, Norvins et autres. Paris, Librairie historique, 1820-1825, 20 vol. — Vol. XV, p. 154.

Oberlin (Jean-Frédéric) (Extrait du *Journal de Mulhouse* et du *Courrier de France*). S. l. n. d., 8 p.

Oberlin J.-F. (*American Journal of education*). Hartford, 1877.

Oberlin J.-F. (*Hogg's Instructor*). Londres, 1848.

Oberlin J.-F. (*Littell's Living Age*). Boston, 1858.

Oberlin J.-F. Pfarrer im Steinthal. — In : *Jahrbuch christlicher Unterhaltung der Diakonissen-Anstalt Kaiserswerth.* 1846.

Oberlin Joh.-Fr., der Patriarch des Steinthals im Elsass. Berlin (Hauptverein für christliche Erbauungsschriften), 1871, 24 S.

Oberlin. — In : *Pfennig Magazin.* Jahrgang, 1838. N. 292. Leipzig, 1838.

Oberlin et les salles d'asile. — Dans : *Le Lien*, organe des protestants de l'arrondissement de Saint-Dié, 1905, p. 3-4.

Oberlin und Gustav Steinheil, zwei edle Menschenfreunde des Unter-Elsass. — In : *Mülhauser Tageblatt.* 23. Jahrg. N. 133, vom 16. Juni 1906 (Leitartikel).

Oliphant (W. Elwin). *The Life and Work of Oberlin.* The Warrier's Library, united by *Bramwell Book*, n° VIII. London, Melbourne, New-York and Toronto (The Salvation army book department), 1903, in-8, 136 p.

Oliphant (W. Elwin). *Das Leben Oberlins* (*Gekrönte Gottesstreiter*, N. 1). Berlin, Verlag des Heils-Armee-Grundstückges. M. b. H., 1904, ix u. 130 S.

Owen (John). Rev. *Entracts of Letters on the object and connexions of the British and Foreign Bible Society, during his late tour to France and Switzerland.* London, 1819, 46 p. (Lettre de Waldbach, p. 9, sur le Ban-de-la-Roche et Oberlin, p. 10-14).

Owen (John), Rev. *The History of the British and Foreign Bible Society.* London, 1816, 3 vol. — Vol. III, p. 421-426 : relation d'une visite à Waldersbach.

Palmzweige : Etwas vom Vater Oberlin. — N. 315. Hauptverein für christliche Erbauungsschriften. Berlin (Klosterstr. 65-67), o. J. 16. S. (3. Auflage).

Parisot (Edmond). *Jean-Frédéric Oberlin* (1740-1826). Essai pédagogique. Thèse présentée pour le doctorat à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy. Paris, Henri Paulin et Cie, 1905, in-8, 324 p.

Même ouvrage en librairie avec le titre : *Un Éducateur mystique, Jean-Frédéric Oberlin* (*1740-1826*), 1905, in-8, 324 p. — 2e édition sous le titre : *Un Éducateur moderne au dix-huitième siècle, Jean-Frédéric Oberlin* (*1740-1826*). Paris, même éditeur, 1907, in-8, 319 p.

Patience d'Oberlin. — Dans : *Le Magasin pittoresque.* 29e année. Paris, 1861, p. 177-178 (avec une composition de Th. Schuler : Oberlin et le rustre).

Pasteur de Waldbach (Le). — Dans : *Le Patriarche de l'agriculture française.* Almanach nouveau pour l'année 1819. Montbéliard, Deckherr frères (1818), p. 69-71 (avec une gravure représentant Oberlin, la pioche sur l'épaule, menant ses paroissiens à la construction d'une route).

Pfarrer Oberlins Ritt nach der Barrer Sägmühle. — In : *Mitteilungen aus dem Vogesenklub.* N. 38, 1904, p. 55-56.

Programme des prix proposés par la Société d'agriculture, sciences et arts du département du Bas-Rhin, et qui seront distribués dans l'an XIV. Extrait du procès-verbal de la séance publique de la Société, du 28 germinal an XIII. — Strasbourg, impr. F.-G. Levrault, 1805.

[Reber]. *Geschichte des Schlosses Stein im Steinthal.* [Markirch. Druck des Verfassers], 1806, in-8, 2 S.

Reichard (Max). *Friedrich Oberlin. Eine Säkularerinnerung.* — In : *Christliche Lebensbilder.* Gütersloh (C. Bertelsmann), 1889, in-8, vii u. 438 S., S. 279-295.

Reichsland Elsass-Lothringen (Das). Dritter Teil : *Ortesbeschreibung.* Strassburg, J.-H.-Ed. Heitz, 1901-1903. Artikel Steinthal, S. 1054.

Relation des funérailles de Jean-Frédéric Oberlin, pasteur à Waldbach, membre de la Légion d'honneur, célébrées au Ban-de-la-Roche le 5 juin 1826. Avec les discours et les stances prononcés à cette occasion. Strasbourg, veuve Silbermann, 1826, in-8, 47 p.

Reuss (Rod.). *Jean-Frédéric Oberlin, le bienfaiteur du Ban-de-la-Roche* (1740-1826). — Dans : *Petit bulletin pour nos enfants.* Xe année, no 2, 10 novembre 1906, p. 49-65. Paris (Union pour la vérité), 1906.

Rieder (Jean-Jacques). *Paroles prononcées sur la tombe d'Oberlin le 1er juin 1827.* Strasbourg, impr. Heitz, 1827, in-8, 13 p.

Riff (Friedrich). *Drei Bilder aus dem Leben von Papa Oberlin* (*Schriften des protest.-liberalen Vereins in Elsass-Lothringen,* XVI). Strassburg, Heitz, 1880, in-8, 70 S.

Rœhrich (Mme Ernest). *Le Ban-de-la-Roche.* Notes historiques et souvenirs. Paris, Fischbacher, 1890, in-12, 224 p., avec 2 portraits, 3 vues, des autographes, une carte, etc.

Rœhrich (Mme Ernest). *Vieux Strasbourg et vieille Alsace. Récits et Souvenirs.* Paris, Fischbacher, 1910, in-8, viii-332 p. (Voir chapitre II : « La soupière d'Oberlin », p. 28-51, et III : « Deux épisodes de la vie d'Oberlin », p. 52-75.

Rœhrich (Mme E.), u. Rauscher et H. Haug. *Jean-Frédéric Oberlin.* Nombreuses illustrations. *Revue alsacienne.* Vol. XII, no 11, 1910. Tiré à part. Paris, Fischbacher, 1910, in-4, 45 p.

Rœhrich (Mme L[aure]). *De fil en aiguille. Mon panier à ouvrage. Mon carnet. Fleurettes des Vosges et d'Alsace,* poésies (Contient des biographies de personnalités du Ban-de-la-Roche). Paris, J. Bonhoure et Cie, 1880, in-12, 199 p.

ROTH (Theodor). *Das Leben. J.-Fr. Oberlins* (aus dem Englischen). — *Wochenbände für das geistige und materielle Wohl des deutschen Volks*, 1847, 39 S.

ROTHERT (A.). *Leben Johann-Friedrich Oberlins*, nach Hilpert, Stœber, Burckhardt und besonders nach Schubert bearbeitet. — In : *Sonntags-Bibliothek*. Bd II, H. 3, S. 139-225. Bielefeld, 1847.

R. R. *Sieben elsässische Männer* (Erwin von Steinbach, Gailer von Kaysersberg, M. Bucer, Joh. L. Blessig, Pfeffel. J. Fr. Oberlin, Tauler), mit Bildnissen. — In : *Elsass-Lothringen Familienkalender*. 1897, S. 45-47.

[SALTZMANN]. *Ein Beispiel von den Früchten der Religion. Ein auffallendes Beispiel von Gottes väterliche Fürsorge.* — 2 Aufsätze über Oberlin. — In : *Christliche Erbauungsblätter für die Bedürfnisse unserer Zeit. Von einigen Freunden wahrer Gottseligkeit.* Strassburg, J.-H. Silbermann, 1805. 2 Bändchen, S. 110-126.

Scheppler (Luise). Die fromme und getreue Magd. 7. Aufl. Barmen, Wupperthaler Traktat-Gesellschaft, N. 411. 1875, 20 S.

SCHUBERT (D.-G.-H.-V.). *Berichte eines Visionairs über den Zustand der Seelen nach dem Tode.* Aus dem Nachlasse J.-F. Oberlins, gewesenen Pfarrers im Steinthal. (Ein Anhang zu der Herausgebers *Symbolik des Traumes.* Leipzig, F.-G. Brockhaus, 1837, in-8, 105 S.

SCHUBERT (D.-G.-V.). *Die Symbolik des Traumes*, mit einem Anhange aus dem *Nachlasse eines Visionairs des J.-Fr. Oberlin, gewesenen Pfarrers im Steinthal*, und einem Fragment über die Sprache des Wachens. 3. verb. und verm. Aufl. Leipzig, F.-G. Brockhaus, 1840, in-8, 324 S.

SCHUBERT (Dr G. H.). *Züge aus dem Leben des Joh.-Fried. Oberlin, gewesenen Pfarrers im Steinthal bei Strassburg.* Nürnberg, Raw'sche Buchh., 1828, in-12, 94]. — 4. verm. Aufl., 1832, 140 S. — 9. Aufl. 1855, IV u. 127 S. (N. 1 der *Kleinen Schriften zur Beförderung eines christlichen Sinnes und Lebens*). — 11. Aufl., 1890, IV u. 124 S. 34 Bändchen der neuen Deutschen Jugendbibliothek.

SCHWEIGHAUSER (G.). *Sur un canton des Vosges appelé Ban-de-la-Roche.* — Dans : *Courrier français*, nº 1930 du 20 ventôse an XIII. Paris, 1805.

SCHUPP (Ottokar). *Die Flüchtlinge im Steinthal.* Eine Erzählung aus dem Leben Oberlins, für die Jugend und das deutsche Volk. N. 112. Wiesbaden, Julius Niedner, 1879. Petit in-8, 118 S. mit 4 Abbildungen. Zweiter Abdruck, Altenburg, S-A. (Stephan Geibel), 1904, 103 S.

SOUTHEY (R.). *Memoirs of Oberlin, J.-F.* In : *Quaterly Review.* London, 1830, p. 342.

SPACH (Louis), architecte du département du Bas-Rhin. *Oberlin, pasteur du Ban-de-la-Roche.* Strasbourg, Vve Berger-Levrault, 1866, in-8, 244 p. (avec un portrait lith. et une vue du presbytère de Waldersbach).

SPACH (Louis). *Oberlin, civilisateur du Ban-de-la-Roche.* Discours prononcé à la séance publique de la Société des sciences, agriculture et arts du département du Bas-Rhin, le 30 décembre 1849. Strasbourg, F.-C. Heitz, 1850, in-8, 27 p.

Statistique du Ban-de-la-Roche (*Belmont, Bellefosse, Fouday et Sollbach*). — Dans : *Annuaire statistique, historique et administratif du département du Bas-Rhin*. Année 1848, p. 340-368. Strasbourg, Vve Levrault, 1848.

Stieve, Rechtsanwalt, Zabern. *Geschichte der Vogesengrafschaft Salm, der Stadt Schirmeck und der Herrschaft zum Stein* (Ban-de-la-Roche). — Schirmeck, Verlag der Vogesen-Klub-Sektion, 1908, mit einer Karte und 3 Wappen Salm.

Stœber (D.-E.) l'aîné. *Vie de J.-F. Oberlin, pasteur à Waldbach, au Ban-de-la-Roche, chevalier de la Légion d'honneur*. — Paris, Strasbourg et Londres, Treuttel et Würtz, 1831, in-8, 616 p., avec 9 lith.

Stœber (Ehrenfried). *Steinthäler Gedichte zum Besten der Armen der Pfarrei Waldbach in Steinthal*. Strassburg, G.-L. Schuler, 1830, in-12, 40 S.

Strewer (M.-L.). *Memoirs of Oberlin J.-F.* (*Evangelical Review*). Gettysburg, année 1869, p. 18.

[*Stuber*] *Bey dem Hinscheiden des würdigen Stubers*. Von einer Schülerin und Freundin indem sie noch Blumen auf seinen Leichnam streute den 1. Februar 1797 (o. O., 1797, 4 S.).

Tallichet. *Chrétien évangélique*. Sept articles sur Oberlin, t. LV, 1861.

Todt-Kietz (P.). *Johann-Friedrich Oberlin, der Pfarrer des Steinthals*. — Für Feste und Freunde der Inneren Mission. Heft 13. — Berlin, Buchhandlung des Ostdeutschen Jünglingsbundes, 1898, in-8, 16 S.

T...[ourette] (Mlle Félicie) (publié par Am. T...). *Le pasteur Oberlin au Ban-de-la-Roche*. Souvenir d'Alsace. Strasbourg, Heitz, 1824, in-12, 48 p., avec 1 lith.

Tubach (Carl). *Zur Erinnerung an Oberlin*. — In : *Evang.-protest. Kirchenbote für Elsass-Lothringen*. S. 277-312. Strasbourg, 1894.

[Turk (W. v.)]. *Der Prediger Johann-Friedrich Oberlin im Steinthal, ein Vorbild für Land-Prediger*. Herausgegeben z. Besten der durch Ueberschwemmung Verunglückten in den Weichsel-Niederungen. Berlin, G.-C. Nauck's Buchhandlung, 1829, in-12, xii u. 81. S.

Twele (Heinrich). *Oberlin als Brücken- und Wegebauer*. — In : *Ill. Fremden- und Verkehrszeitung*, 1897, N. 7, S. 3-4. — Strassburg, 1897.

Venator (J.-D.), Pfarrer. *Einige Worte zum Andenken eines allgemein verehrten Mannes, Herrn Johan-Friedrich Oberlin, Pfarrers in Waldbach und Ritters der Ehrenlegion, gestorben den 1. Junius 1826*, gesprochen den Sonntag nach seiner Beerdigung in der Evang. Lutherischen Kirche zu Barr. — Strassburg, Joh. Heinr. Silbermanns Witwe, 1826, 10 p.

[Vernes (Louis)]. *Lettres aux enfants sur Oberlin et le Ban-de-la-Roche*. Strasbourg. Berger-Levrault, 1841, 68 p. (avec 2 lith.). Nouvelle édition, 1856, in-12, 72 p.

Vie d'Oberlin, pasteur au Ban-de-la-Roche (publiée par le Comité pour la distribution des livres religieux dans le canton de Vaud). Lausanne, 1842.

Vie d'Oberlin, pasteur au Ban-de-la-Roche (publiée par la Société des livres religieux de Toulouse). Paris, Delay et Toulouse, Tartanac, 1845, in-12, 222 p., 5e édition, 1895, 196 p.

[Wilks (Mark)]. *The Ban-de-la-Roche and its Benefactor M. Jean-Frederic Oberlin, lutheran pastor at Waldbach, in the Department of the Vosges.* London, printed for Francis Westley, 1820.

Will. *Oberlin, der Wohlthäter des Steinthals.* — In: *Evang.-protest. Kirchenbote f. Elsass-Lothringen.* XVI, S. 34-36.

Winnecke (Auguste), Pfarrer. *Luise Scheppler (1763-1837) (Evangelische Lebensbilder aus dem Elsass,* N. 12). Strassburg, Buchhandlung der Ev. Gesellsch. o. D. (1905), 33 S. (Sep. Abdr. aus *Ev. Lebensbilder aus dem Elsass.* II. Reihe).

Witt (Mme de), née Guizot. *Une noble vie, Frédéric Oberlin.* — Dans *Grands serviteurs. Scènes historiques.* Paris, Grassart, 1893, in-12, 290 p. (p. 1-142).

Witz (Paul-Eugen). *Johann-Friedrich Oberlin.* — In : *Gustav-Adolf Kalender.* 1879, S. 50-66. Stuttgart, 1879 (mit 2 Abbildungen).

Zœppfel (Richard). *Johann-Friedrich Oberlin.* — In : *Allgem. Deutsche Biographie.* XXIV, 1887, S. 99-102.

Zschokke (H.). *Das Steinthal, eine wahre Geschichte oder das von der Wirklichkeit übertroffene Goldmacherdorf.* — Hildburghausen, Kesselring'sche Hofbuchhandlung, in-8, 32 S. 3. Aufl. (*Volks-Erzählungen*).

Züge aus dem Leben des sel. Joh.-Friedrich Oberlin, Pfarrer im Steinthal. — Barmen, Wupperthaler Traktat-Gesellschaft, N. 659, o. J. 20 S.

Nota. — Ceux de nos lecteurs que la question intéresse trouveront dans le travail de Mme Rœhrich et MM. Rauscher et Haug la liste de toutes les éditions connues des portraits d'Oberlin. Tous les renseignements de cet ordre devront d'ailleurs se chercher désormais dans la « chambre d'Oberlin » au musée alsacien, à Strasbourg; c'est là que nos lecteurs pourront aussi voir de leurs yeux plusieurs des manuscrits que nous avait confiés feu le vénéré docteur et pasteur Witz.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III

L'œuvre sociale

CHAPITRE IV

L'œuvre religieuse

LIVRE III

LES ÉPREUVES

« Père, ta volonté ! »

CHAPITRE V

Vie intime

CHAPITRE VI

Vie publique

LIVRE IV

LA VICTOIRE

« Dieu tout en tous. »

CHAPITRE VII

Les fruits de la foi

TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE

Nancy, impr. Berger-Levrault

